This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

C 506,883

1837
ARTES
VERITAS
SCIENTIA
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
E PLURIBUS UNUM
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE

892,06
R3

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

82228

QUINZIÈME ANNÉE

PARIS

ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

M DCCC XCIII

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Textes recueillis dans quelques collections particulières, par Georges Legrain 1
The decipherment of the Hittite Inscriptions, by A.-H. Sayce 21
Eine Hieroglyphe, von W. Max Müller 32
Tombeaux et Stèles-limites de Hagi-Qandîl, avec une planche, par G. Daressy 36
Inscription de Naram-sin, avec une planche, par Fr.-V. Scheil, O. P. 62
Note sur le Bas-relief de Naramsin, par G. Maspero 65
Varia, von Wilhelm Spiegelberg 67, 141
Le Nombre géométrique de Platon, par A. Aurès 69
Sur deux Stèles récemment découvertes, par G. Maspero 84
Nouvelle Inscription de Shargani, par Fr.-V. Scheil, O. P. 86
Extrait d'une lettre de M. Golénischeff sur ses dernières Découvertes 87
Pre-Hellenic Monuments of Cappadocia, avec trois planches, by Ramsay and Hogarth 89
Le Roi Nehasi, par Édouard Naville 97
Sur l'arbre Nârou, par Victor Loret 102
Sur le Pays de Sitou, par G. Maspero 103
Recherches sur plusieurs Plantes connues des anciens Égyptiens, par Victor Loret 105
Amenemḥā III et les Sphinx de « Sân », avec planches, par W. Golénischeff 131
Une Tablette palestinienne cunéiforme, par Fr.-V. Scheil, O. P. 137
Inscription de Ramman-nirari Ier, par Fr.-V. Scheil, O. P. 138
Die Lesung des Gewichtes [illegible], von W. Spiegelberg 145
Gleanings from the land of Egypt, by A.-H. Sayce 147
Bas-relief avec inscription de Sennachérib, par Fr.-V. Scheil, O. P. 148
Statues de basse époque du Musée de Gizéh, par G. Daressy 150
L'Atour et le Schène, par Isidore Lévy 162
Sur deux Stèles d'Abydos au nom du pharaon Takellothis Ier, par Al. Barsanti 172
Note additionnelle, par G. Daressy 174
L'Inscription hiéroglyphique d'Ak-Hissar, par J. de Morgan et Fr.-V. Scheil, O. P. 175
Notes de Voyage, par U. Bouriant 176
A travers la vocalisation égyptienne, par G. Maspero 189
Textes égyptiens divers du Musée de Constantinople, par Fr.-V. Scheil, O. P. 197
Le Nom égyptien de l'Alun, par Victor Loret 199
Le Scarabée de Kirgipa, par G. Maspero 200

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.

Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

PARIS ..... **30** francs.

DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE ..... **32** —

Prix de la collection des dix premiers volumes pris à la fois, *au lieu de* **310** francs, **200** francs.

Un sommaire détaillé du contenu de ces dix volumes est envoyé gratuitement sur demande.

OUVRAGES

RELATIFS A L'ÉTUDE

DE LA PHILOLOGIE ET DE L'ARCHÉOLOGIE ORIENTALES

EN VENTE A LA MÊME LIBRAIRIE

AMÉLINEAU (E.). Fragments de la version thébaine de l'Écriture sainte (Ancien Testament). In-4°. 15 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BAR-BAHLUL (H.). Lexicon syriacum voces syriacas graecasque cum glossis syriacis et arabicis complectens. E pluribus codicibus edidit et notulis instruxit R. Duval. Fasc. I, II et III. 3 vol. gr. in-4°. 60 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

BERGAIGNE (A.) et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé : Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. Gr. in-8°. Au lieu de 1 fr. 0 50

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 2 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), Papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone, de Turin, 11 planches et 2 pages de texte. In-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. In-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8°. Au lieu de 8 fr. 4 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LÉVI (S.). Quid de Graecis veterum indorum monumenta tradiderint. In-8°. 3 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. Au lieu de 12 fr. 6 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl. acc. d'un vol. de texte in-4°. Au lieu de 390 fr. 200 fr.

Le volume de texte se vend à part. Au lieu de 60 fr. 30 fr.

Le supplément aux planches. Séparément. Au lieu de 10 fr. 5 fr.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

Vol. XV **Fascicules I et II**

CONTENU : 1) Textes recueillis dans quelques collections particulières, par GEORGES LEGRAIN. — 2) The decipherment of the Hittite Inscriptions, by A.-H. SAYCE. — 3) Eine Hieroglyphe, von W. MAX MÜLLER. — 4) Tombeaux et Stèles-limites de Hagi-Qandil, par G. DARESSY. — 5) Inscription de Naram-Sin, avec une planche, par FR.-V. SCHEIL, O. P. — 6) Note sur le Bas-relief de Naramsin, par G. MASPERO. — 7) Varia, von WILHELM SPIEGELBERG. — 8) Le Nombre géométrique de Platon, par A. AURÈS. — 9) Sur deux Stèles récemment découvertes, par G. MASPERO — 10) Nouvelle Inscription de Shargani, par FR.-V. SCHEIL, O. P. — 11) Extrait d'une lettre de M. GOLÉNISCHEFF sur ses dernières Découvertes. — 12) Pre-Hellenic Monuments of Cappadocia, by RAMSAY and HOGARTH. — 13) Le Roi Nehasi, par ÉDOUARD NAVILLE. — 14) Sur l'arbre Nârou, par VICTOR LORET. — 15) Sur le Pays de Sitou, par G. MASPERO.

TEXTES RECUEILLIS DANS QUELQUES COLLECTIONS PARTICULIÈRES

PAR

GEORGES LEGRAIN

D. — OUSHABTI ET PETITS MONUMENTS

166. — Calcaire. Haut., 0m 26. Les yeux sont bordés de noir, les hiéroglyphes bleus. . Au dos, chapitre VI. Variante : . — Le n° 167, en granit, appartenait au même personnage.

168. — Calcaire. Haut., 0m 25. Jolie statuette rehaussée de couleurs, au nom de la dame . Chapitre VI.

169. — Pierre grise dure. Haut., 0m 20. Un personnage coiffé de la perruque cannelée. Les bras pendent le long du corps, enveloppés de la robe plissée. L'âme étend ses ailes sur la poitrine. Cette statuette est au nom de l'Osiris .

170. — Calcaire. Haut., 0m 26. . Variante : . Chapitre VI.

171. — Bois. Haut., 0m 25. Statuette au nom de . Chapitre VI.

172. — Basalte. Haut., 0m 21. Au nom du .

175. — Émail brun. Haut., 0m 18. Au nom de dont la mère est .

(1) Ce Kasa nous est déjà connu. Les stèles orientées du musée de Marseille sont au nom du . Cf. NAVILLE, *Les quatre Stèles orientées du musée de Marseille*, Congrès des orientalistes, 1878, p. 275 et sqq.; MASPERO, *Catalogue du musée égyptien de Marseille*, nos 40-43, p. 25-27. Voir aussi les canopes, 123, 124, 125, 126.

176. — Émail vert. Haut., 0m 18. .

181. — Émail vert. Haut., 0m 11. Au nom de l'Osiris .

182. — Émail brun. Haut., 0m 11. Au nom de .

184. — Émail vert. Haut., 0m 13. .

185. — Émail blanc. Haut., 0m 12. .

188. — Émail vert et noir. Haut., 0m 07. .

202. — Scarabée. Pierre verte. Long., 0m 045. Chapitre xxx. Au nom du prophète d'Amon-Ra, roi des dieux, .

203. — Scarabée. Pierre verte. Long., 0m 06. Chapitre xxx. Au nom de .

204. — Scarabée. Pierre jaune. Long., 0m 055. (sic), etc. Chapitre xxx.

205. — Scarabée. Pierre verte. Larg., 0m 05. Chapitre xxx. Au nom du prophète d'Amon .

206. — Scarabée. Émail vert. Long., 0m 05. Chapitre xxx. Au nom du prophète d'Amon, roi des dieux, .

210. — Scarabée. Émail bleu. Long., 0m 075. Chapitre xxx. Au nom de .

212. — Scarabée. Prime d'émeraude. Long., 0m 04. Au nom du .

214. — Scarabée. Pierre grise. Long., 0m 05. .

276. — Imhotpou assis. Bronze. Haut., 0m 15. Sur le rouleau de papyrus : .

301. — Harpocrate debout. Bronze. Haut., 0m 24. Sur la base : .

344. — Osiris assis. Bronze. Haut., 0m 32. Sur l'escabeau des pieds : .

375. — Ptaḥ. Bronze. Haut., 0m 20. Sur la base : .

398. — Sokhit debout. Bronze. Haut., 0m 23. Sur la base : .

399. — Sokhit debout. Bronze. Haut., 0m 22. Sur la base : .

435. — Tafnouit. Mènàt. Bronze. Haut., 0m 13. Au dos : .

454. — Apis. Bronze. Haut., 0m 10. Sur le socle : *A* ; — *B* .

495. — Cynocéphale assis. Bronze. Haut., 0m 125. Sur la base : .

616. — Étiquette de momie. Bois. Haut., 0m 09; larg., 0m 15.

E. — CERCUEILS

71. — Troisième cercueil d'Amenemapit[1]. — *Couvercle.* La tête du personnage est peinte en jaune, les yeux en blanc et noir, les lèvres en rouge brun. Le claft est orné de raies bleues et jaunes. Un collier richement orné et peint couvre le corps jusqu'à la hauteur du pubis. Les mains, qui étaient croisées sur la poitrine, ont disparu.

I. Au centre, et sur le collier, on remarque : 1° le disque ailé; 2° (entre les mains) un pectoral dans lequel on a peint la barque solaire portant le disque avec oudja. Un vautour (?) plane au-dessus de cette représentation. Deux oudjas sont à droite et à gauche, dans le champ du tableau. Les rames de l'arrière de la barque sont ornées de têtes d'épervier; sur la plate-forme d'avant se voit un scarabée vert dans un disque jaune.

En dessous, l'épervier, coiffé du disque avec oudja, couvre la poitrine de ses ailes. Il tient les signes ☥ dans ses pattes.

II. Le couvercle, en dessous du pectoral, se trouve divisé en trois registres verticaux séparés par des lignes d'hiéroglyphes peints sur fond blanc.

Registre du milieu. A. Tableau. Un scarabée, soulevé par le signe tient le disque (accolé des uræus du nord et du midi) dans ses pattes antérieures. Le signe ☥ est dans les postérieures. Le disque ailé plane au-dessus de ce tableau.

A gauche et à droite sont des représentations symétriques. Une déesse ailée est agenouillée sur une corbeille devant un Osiris, coiffé du disque, barbu, à tunique et insignes ordinaires. Derrière ce dieu est un sphinx assis, coiffé du disque. Il est placé au-dessus d'un dieu Nil accroupi, offrant des fleurs et des hotepou. Les signes ☥ et sont entre les ailes de chaque déesse.

Nekhabit, à tête de vautour surmontée de la couronne blanche ornée de plumes, est devant la déesse agenouillée de droite. Un vautour coiffé du pschent est devant celle de gauche.

B. Un épervier, dont la tête est surmontée du disque, étend ses ailes. Il divise ainsi le tableau en quatre parties.

(1) Le second cercueil est au musée du Louvre, salle historique, armoire D. C'est, autant qu'il nous en souvient, le British Museum qui s'est rendu acquéreur de ce monument.

Partie supérieure. 1° Un sphinx assis, tenant le signe *ma* dans ses pattes, regarde le disque couronnant l'épervier. 2° Derrière lui, une femme se traîne à genoux et tend les mains vers l'emblème solaire. Elle est nommée . 3° Elle est suivie de la déesse en forme de serpent et étendant des ailes d'oiseau. 4° Derrière ce groupe, et lui tournant le dos, est accroupi un dieu barbu, à insignes osiriens, nommé .

A droite, tableau symétrique. La femme est nommée Isis, dame du ciel, et la déesse serpent .

Partie inférieure. 1° Une table d'offrandes. 2° Un oudja placé sur une corbeille carrée. 3° Un cartouche placé sur le signe et couronné du disque. 4° L'épervier, , placé sur un édicule à côté d'un coffret funéraire, est appelé . 5° L'oiseau , couronné des cornes, des deux plumes et du disque, adore Anubis coiffé du pschent. 6° Selkit, placée derrière l'âme, lève les mains et adore.

Dans le tableau symétrique, Anubis est nommé . Nephthys tient un vase dont elle épanche deux libations sur l'âme derrière laquelle elle est placée. L'inscription, peu lisible, contient une demande d'aliments funéraires.

C. Au centre, l'épervier , couronné du disque et portant ménât, est placé au-dessous d'un scarabée ailé qui tient un disque dans ses pattes antérieures.

A gauche, une déesse couronnée du disque étend ses ailes vers un dieu assis, barbu, coiffé des cornes, du disque et des plumes . Ce dieu est nommé .

Un petit dieu, accroupi, est placé devant la tête de la déesse.

A droite, tableau symétrique.

D. Arrivé là, le registre central se divise en deux sections séparées par trois lignes d'hiéroglyphes descendant jusqu'aux pieds.

Ligne du centre : .

Ligne de gauche : Présentation de la table d'offrandes à Osiris .

Ligne de droite : .

Première scène. A droite, Ouadjit étend ses ailes devant un dieu coiffé des cornes, du disque et des plumes. A gauche, tableau symétrique.

Le dieu est appelé dieu grand, maître du ciel.

Deuxième scène. Le même dieu est protégé par la déesse Amentit. Une *qemâit* d'Amon est devant ce groupe, tenant deux vases en ses mains. De l'un d'eux s'échappe une libation dont s'abreuve une âme, placée entre la femme et le dieu.

Sur les pieds se trouvent : 1° deux tableaux symétriques représentant la déesse Ouadjit, 2°. Anubis mummiforme; une table d'offrandes est placée devant un dieu,

assis sur une chaise. Enfin, le disque étend ses ailes sur le bout des pieds. Des deux côtés de toutes ces scènes descendent des lignes d'hiéroglyphes.

A droite :

A gauche :

Côté droit du couvercle :

1° A droite, Anubis est assis, coiffé du pschent. Il tient, de ses deux mains, un lézard par la queue. Devant le dieu se voient l'épervier perché, avec la ménât et le signe ☥, des tables d'offrandes, l'âme et enfin le signe ☥. Au-dessus de l'âme, .

2° A gauche, un dieu assis, barbu, coiffé du disque, reçoit l'adoration d'une qémait. Celle-ci présente de l'encens et un vase d'où s'échappe une libation qui est bue par une âme. A gauche, un épervier étend ses ailes tandis qu'un serpent se roule à ses pieds.

3° A droite, un dieu assis, barbu, coiffé des cornes, du disque et des plumes, reçoit l'offrande de la qui, couronnée du disque, apporte deux vases. A côté, le vautour tient le ☥ et le . Tiou-maout-f et un génie à tête de serpent, mummiforme, sont derrière cette femme.

4° Deux Ouadjit, coiffées , font le avec leurs ailes.

5° A droite, un dieu barbu, coiffé du disque, assis, est appelé « dieu grand au cœur du ciel ». Devant lui, se tient l'épervier coiffé du pschent, portant la ménât et le ☥. A gauche, un serpent couronné du disque étend ses ailes. Il est nommé .

6° A droite, la déesse Amenti, coiffée du disque, se tient derrière le dieu du paragraphe 5. Devant lui est le vautour avec ménât et ☥, Tiou-maout-f et un génie à tête de serpent.

7° A droite, au bout des pieds, Uadjit étend ses ailes vers Anubis. Un monceau d'offrandes est placé entre ces deux divinités.

A gauche, une vache coiffée du disque et des deux plumes droites est en marche.

Au-dessus d'elle, Uadjit étend des ailes aux extrémités desquelles est peint le sistre.

Un vase plein de fleurs est aux pieds de la vache. Enfin, Uadjit à tête humaine étend ses ailes.

Côté gauche :

Côté droit :

Boîte. La décoration des côtés se divise en cinq registres superposés.

1° A la partie supérieure, une rangée d'uræus coiffées du disque, dressées et regardant vers la gauche; 2° une ligne d'hiéroglyphes commençant à la tête et allant aux pieds; 3° une frise de tableaux et d'inscriptions; 4° une ligne d'hiéroglyphes; 5° une rangée de boucles et de signes *tat* alternés.

A (2).

B (3). *Frise.* — I. Premier tableau; derrière la tête. Au centre, le scarabée ailé, peint en bleu, est posé sur un petit naos. Il est coiffé du disque surmonté du ciel. Le signe ○ est tenu par les pattes postérieures.

A gauche et à droite, et regardant en dehors, sont deux sphinx assis sur des naos. Celui de gauche est nommé : et celui de droite :

Côté droit. — II. Inscription de quatre lignes verticales : 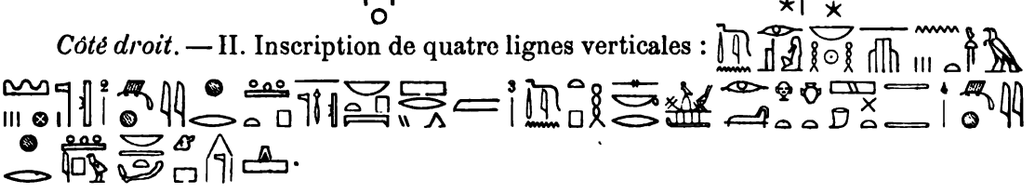

III. Deuxième tableau. A droite, un dieu barbu, coiffé de l'atef, est assis. Devant lui, un épervier, coiffé du pschent, est perché sur le signe. A gauche, un serpent, coiffé de, étend ses ailes. Il se roule dans le ○ placé sur un petit édicule. Le texte le nomme : . L'âme, tenant le signe, est devant l'épervier et regarde le serpent.

Au-dessus du dieu : « Discours du dieu grand, maître du ciel, apparaissant à l'horizon (?), [il donne] les hotepou, les djefaou, toutes choses bonnes et pures. »

Au-dessus de l'épervier et de l'uræus : « Ils donnent les hotepou, les djefaou, des milliers de pains et de boissons, des bœufs, des volatiles, de l'encens, des bandelettes, des hotepou, des djefaou à l'Osiris, divin père d'Amon roi des dieux, chef des mystères de la maison d'Amon, juste de voix.

IV. Troisième tableau. Deux registres. *Registre supérieur*. Au centre, l'épervier, coiffé du disque; une uræus portant se dresse devant lui. Le est passé dans le . A droite et à gauche, deux femmes, coiffées du disque, étendent leurs ailes.

Registre inférieur. Au centre, le scarabée ailé tient le disque peint en vert dans ses pattes antérieures et le signe ♀ dans les postérieures. A gauche et à droite, sont des tables d'offrandes derrière lesquelles deux Isis, et , tendent les mains vers le scarabée. Enfin, sur les bords du tableau, et tournant le dos à la scène, sont deux Anubis assis sur des chaises, coiffés du pschent et tenant le et le .

Celui de gauche est nommé Anubis, maître de Todjeser, résident de la salle divine, dieu grand.

Les deux Anubis et le signe ♀ sont placés sur des .

V. Inscription de quatre lignes verticales et affrontées reproduisant le proscynème que nous avons déjà rencontré.

VI. Quatrième tableau. A droite, un dieu, assis, barbu, coiffé des cornes, du disque et des plumes, est placé devant une table d'offrandes. , anthropomorphe, vêtue de noir, est debout, tenant un vase de chaque main. De l'un d'eux s'échappe une libation dont l'âme s'abreuve. Derrière Ouadjit sont deux génies, Amsit et Djefau. Celui-ci regarde derrière lui.

Au-dessus du dieu : (?).

Au-dessus d'Ouadjit et des génies se trouve la demande ordinaire d'aliments.

VII. Texte de deux lignes verticales : (sic) .

VIII. Le signe est placé sur le *tat*. Un serpent se dresse devant la plume du signe .

IX. Texte de deux lignes verticales : 1° « Discours à Osiris, maître des siècles, à Khont-Amenti, dieu grand, maître du ciel »; 2° .

X. A ce point, commence un long tableau représentant les funérailles d'Amenemapit. En commençant par la gauche, nous voyons successivement apparaître la momie couchée sous le catafalque dans la barque mortuaire. Cette barque est placée sur un traîneau reposant sur des rouleaux radiés. L'âme, aux grandes ailes, vole au-dessus du catafalque.

Un épervier, coiffé du pschent, est perché à la poupe de la barque.

A l'avant, un homme se tient debout, donnant des ordres aux remorqueurs. Sous le traîneau se voient Anubis avec un vase d'onguents et l'âme tenant , et .

Cinq personnages hâlent la barque. Ils sont barbus, coiffés du cône et de la fleur de lotus, vêtus de la longue robe plissée, transparente. L'amulette du cœur pend sur leur poitrine.

Entre chacun d'eux est une ligne de texte :

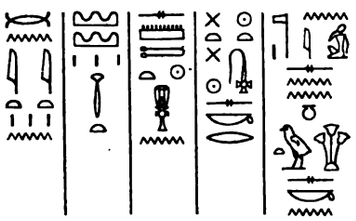

Les troisième et quatrième tireurs regardent vers la gauche.

Devant ce groupe, marchent quatre porteurs d'enseignes. Les deux premiers supportent des ; le troisième, ; le quatrième, .

On lit derrière les deux premiers : ; derrière les deux autres : , et devant eux : .

Un groupe de femmes viennent à la rencontre du cortège; elles se lamentent, s'inclinent. Une d'entre elles, vue entièrement de face, lève les bras en l'air. Une petite fille est représentée de trois quarts.

Une seconde scène de l'enterrement se déroule en sens inverse. La momie est arrivée à la nécropole. On l'a placée debout, devant la stèle. Celle-ci est décorée et couverte d'inscriptions. Le tableau représente, à droite, Osiris barbu, coiffé du claft, tenant le et le . Devant lui, l'âme, perchée sur le signe , est coiffée des cornes, du disque et des plumes. La momie est debout, derrière elle. Le texte est de dix lignes :

Devant la momie, une femme, agenouillée, se lamente tandis qu'un homme, debout, tenant un pot d'onguents dans la main gauche et dans la droite le , se dispose à célébrer la cérémonie de l'*ap-ro*.

Derrière lui, un prêtre, debout, coiffé de deux plumes , déroule un papyrus sur lequel est écrit : « Osiris, seigneur..... ». Il est suivi d'un Kher-heb vêtu de la peau de panthère, qui fait une libation avec un vase et brûle de l'encens. Une femme, enfin, verse de l'eau sur une table d'offrandes richement chargée. L'âme est à côté, perchée sur le signe .

Au-dessus du tableau se trouve une longue inscription semblable aux précédentes, qui ne donne de nouveau que le nom du grand-père du défunt : Amenemapit.

XI. Texte de six lignes verticales reproduisant la formule : , que nous avons rencontrée précédemment.

C (4). Ligne inférieure d'hiéroglyphes. Ce texte, sauf de légères variantes, est semblable à celui de la ligne supérieure.

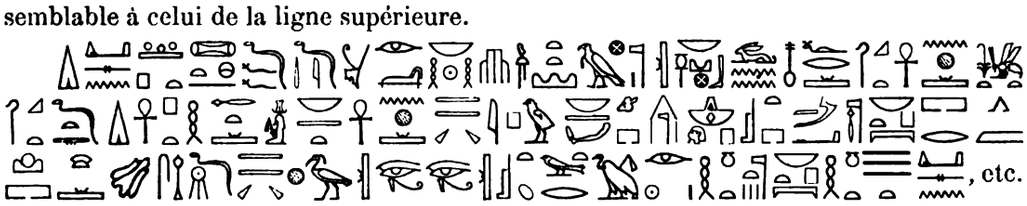

, etc.

Côté gauche. La disposition de la décoration étant la même que celle du côté droit, nous pourrons abréger quelque peu cette longue description.

Les deux lignes horizontales d'hiéroglyphes sont semblables à celles de droite, sauf quelques variantes insignifiantes.

Frise. (Nous reprenons au tableau initial (§ I), placé au-dessus de la tête.)

II. A droite, cinq lignes d'hiéroglyphes. Textes semblables à ceux qui ont été précédemment étudiés.

III. Deuxième tableau. A gauche, un dieu, coiffé des cornes, du disque et des deux plumes recourbées, est assis sur un siège élevé. Un homme, dont la tête est remplacée par un signe ☥, l'obombre d'un parasol à long manche. Un vautour, coiffé , est entre ces deux personnages, perché sur le signe . Il tient le signe ☥.

A droite, Ouadjit, placée sur une fleur de lotus recourbée, étend ses ailes. Une table d'offrandes est placée en dessous d'elle.

Le dieu est qualifié de « grand, maître du ciel, apparaissant à l'horizon, couronné [des deux plumes] ». Demande d'aliments funéraires.

IV. Cinq lignes verticales d'hiéroglyphes. Formule déjà vue.

V. Troisième tableau. A gauche, Anubis est assis dans un riche édicule soutenu par des . Il est coiffé du pschent et tient le ⲣ et le ⲁ; Nephtys est derrière lui. Une femme se présente devant ce groupe, et verse une libation sur une table d'offrandes. L'âme est à ses pieds et s'abreuve de l'eau épandue par le vase.

A droite est un être mummiforme dont la tête est remplacée par le signe ⲃ.

VI. Quatre lignes d'hiéroglyphes. Texte semblable aux précédents.

VII. Quatrième tableau. Au centre est un duquel émerge la couronne *hotsou*. Des ailes sortent de ce *tat* et recouvrent deux momies coiffées du disque.

A gauche, Nekhabit est perchée. Elle a un collier et une ménât au cou. L'épervier est à droite, faisant pendant. Il est coiffé du pschent, et porte le collier et la ménât. L'édicule funéraire est représenté derrière Nekhabit; le signe *ament* derrière l'épervier.

En haut, discours de Ptah.

VIII. Texte de cinq lignes, semblable aux précédents.

IX. Grand tableau, divisé en deux parties et faisant pendant à la représentation des funérailles peinte sur le côté droit. Nous voyons dans la première partie Noum-Af traîné dans sa barque, puis la vache Mehourit sortant de la montagne.

A. — A droite, une barque peinte en vert porte, au centre, le dieu Noum. Un grand serpent l'entoure de ses replis. Isis et Nephtys sont à l'avant, Khopri, hiéracocéphale, à l'arrière. Nekhabit est avec Khopri, l'épervier coiffé du pschent avec Isis et Nephtys.

La barque est remorquée par cinq hommes et cinq femmes au moyen d'une corde qui se termine en serpent. Un autre grand serpent roule entre les jambes des personnages.

Texte accompagnant les tireurs de la barque[1] :

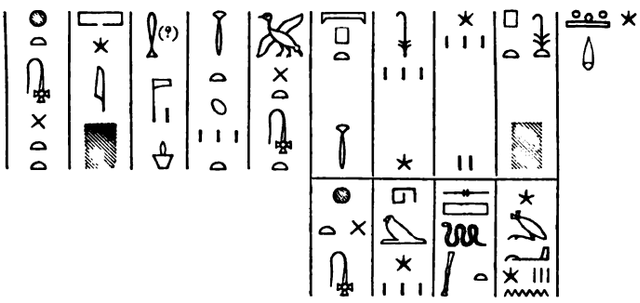

Le cortège se dirige vers une table d'offrandes derrière laquelle est assis un sphinx coiffé du claft et du disque. Neit est derrière ce dieu et lève les mains vers le cortège. Anubis, mummiforme, tenant le ☥, donne la stabilité, la force, la puissance, comme Ra.

B. — La montagne et l'édicule funéraires se dressent à gauche. La vache Mehourit sort, portant le disque et les deux plumes droites entre ses cornes. Une femme, vêtue d'une robe couverte de plumes, étend les mains vers elle et semble la flatter.

Deux âmes s'abritent sous les jambes de Mehourit; l'une d'elles touche son pis. Ouadjit est plus haut, étendant les ailes. A droite, un homme fait une libation sur un grand vase plein de fleurs; l'âme qui est à ses pieds s'abreuve de l'eau répandue. Six lignes verticales d'hiéroglyphes, contenant les formules déjà vues, terminent cette décoration.

Intérieur du cercueil. — Premier tableau. Sous la tête, deux registres. Le ciel se recourbe en demi-cercle, formant contour.

Dans le premier registre, la barque, portant ⌂, navigue; le signe ☥ est à l'avant. Second registre : Isis et Nephtys sont à genoux et tendent les mains vers le cartouche ⟨ ⟩, placé au centre.

Second tableau. Sous le ciel, Behouti étend ses ailes. Deux bras partent du disque et enserrent le scarabée. A droite et à gauche sont les 𓂀 et deux serpents coiffés du disque qui tiennent le signe ☥ duquel pend le ☥. En dessous, le défunt, vêtu de la grande tunique plissée et transparente recouverte de la peau de panthère, fait une offrande, à droite à Ra-Hor-Khuti, à gauche à Anubis, coiffé du pschent.

Troisième tableau. Le cartouche ⟨ ⟩ est au centre, placé sur le ⌒. Il est surmonté des cornes, d'un ☥, de deux plumes et de deux uræus.

Au-dessus se voient le ciel, puis le disque accolé de deux uræus.

Le sujet inférieur montre deux dieux assis, vêtus d'une tunique blanche et coiffés des cornes, du disque et des deux plumes. Devant chacun d'eux est placée une table d'offrandes, au-dessus de laquelle l'âme tend les mains vers le dieu. Un coffret funéraire est peint derrière chaque âme.

Quatrième tableau. Au centre est le signe ☥ duquel pendent deux ménâts : l'une bleue, l'autre verte.

De chaque côté est représentée une scène symétrique. Anubis, « seigneur de Tosar, résidant dans la salle divine », purifie (en lui versant le contenu d'un vase ☥

1. Comme le type que nous employons n'a que les caractères tournés à gauche, nous prions le lecteur de vouloir bien renverser par la pensée les signes qui doivent l'être dans l'original.

sur la tête) un personnage mummiforme, sans insignes, appelé « dieu grand, maître du ciel ».

Cinquième tableau. Au centre, une tête de bœuf, vue de face, est couronnée du disque. En dessous est le signe ☥. Deux sphinx regardent à droite et à gauche. Deux hommes, dont l'un est appelé dieu grand (?), lèvent les mains. Ils sont agenouillés sur le signe ⊔ ʊ ⊓.

Une rangée de boucles ♀ et de ⍦ complète cet ensemble.

Côtés. — Deux scènes différentes sont peintes autour de la tête. 1° Tableaux symétriques placés sous le signe du ciel : le disque et le scarabée sont adorés par deux cynocéphales; Ouadjit, posée sur ⍦, tend ses ailes.

En dessous de cette scène, l'âme, vue de face (même la tête), étend ses ailes. Elle est coiffée du disque à uræus, portant la couronne blanche qu'adorent deux âmes.

2° Une femme, vêtue d'une robe traînante de couleur indigo, très joliment dessinée, tend les mains vers Anubis, assis, coiffé du pschent et tenant le signe ☥ des deux mains. Un chacal est couché entre la femme et le dieu.

Les tableaux suivants sont semblables des deux côtés, sauf de légères variantes.

Deuxième tableau. Amon-m-apt est debout, vêtu de la robe plissée et transparente. Il présente l'encens à un dieu portant le disque, les cornes et les deux plumes.

A ses côtés, se voient (sic) et Isis, la grande, mère de dieu, œil de Ra. Elles portent toutes deux le signe ⍦, surmonté de ⍦. Le défunt fait l'invocation ordinaire.

Troisième tableau. La femme du défunt, que nous avons déjà vue maintes fois, fait l'offrande d'un pot d'onguents à quatre génies, deux à tête humaine, un cynocéphale, l'autre hiéracocéphale. Au-dessus est tracée l'inscription : .

Au-dessus de la femme, texte de quatre lignes affrontées deux à deux : .

Quatrième tableau. Cinq génies mummiformes, debout. Trois ont une tête humaine; un autre, une tête de chat; le cinquième, enfin, une tête de serpent.

Au-dessus d'eux se lit l'inscription : « Proscynème à Osiris, seigneur d'éternité, à Khont-Amenti, dieu grand, maître d'Abydos. »

72. — Cartonnage et momie de Tent-Maout-Qebti. Nous avons déjà donné dans le Catalogue de vente la description complète de cette belle pièce. Citons seulement ce texte du premier registre : . Le nom est orthographié ailleurs : .

73. — Cercueil de Besa-n-maut. La figure est peinte en rouge, la barbe osiriaque en noir. Le claft à raies jaunes, vertes et bleues entoure la tête. Un collier couvre la poitrine. En dessous, Nouit étend ses ailes; elle est montée sur un coffre cubique. Texte horizontal : .

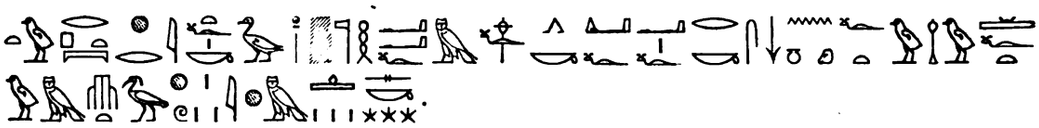

A la place du cœur, texte relatif à cet organe (chap. LXIV du livre des Morts, l. 34) [1]. porte le titre de : .

Sur le ventre, et descendant jusqu'au cou-de-pied, texte de onze colonnes verticales. En haut se trouve le tableau du chapitre CLIV. Le texte de ce chapitre y est tracé en entier, mais sans les gloses du papyrus de Turin. porte le titre de : . Le chapitre CLIV se termine à la ligne 9. La séparation de ce texte avec le suivant est indiquée par un signe . Ce procédé est employé plusieurs fois au cours des textes qui recouvrent entièrement ce cercueil.

Ligne 9 jusqu'à la fin, chapitre CV entier. porte le titre de .

Sur le cou-de-pied, tableau : deux oudjas placés sur le signe *heb* . Le tout repose sur un socle carré. Texte horizontal : . Ce texte se continue à gauche et à droite [2] par six lignes verticales. A gauche : . A droite : .

Socle en dessous des pieds : Isis, accroupie sur le signe , étend ses ailes.

Les côtés présentent quelques tableaux accompagnés de légendes.

Côté droit. 1° Amsit est dans un naos. Il est mummiforme et tient le sceptre . Texte :

2° Tiou-maout-f. Même disposition : nom

(1) Nous suivons le texte du *Todtenbuch* de LEPSIUS.

(2) Ces dénominations s'appliquent à la droite et à la gauche du défunt.

nom.

3° Anubis tenant deux bandelettes.

4° Sibou, hiéracocéphale, est dans un naos. Il tient le sceptre [1]. nom,

5° Kherbeqf, ibiocéphale, est dans un naos. nom.

Derrière le naos :

Côté gauche. — 1° Hapi cynocéphale :

2° Khabsonouf hiéracocéphale :

3° Anubis tenant deux bandelettes : nom

(1) Le texte qui suit est écrit en sens inverse.

nom.

4° Hor-khont-hotpou anthropomorphe, à chairs rouges : nom .

5° Haqntefirranfdjesef, à chairs bleues. Devant le dieu : . Derrière le dieu : nom nom.

Au-dessus de la tête. Nephtys étend ses ailes. Elle est placée sur un coffret. Texte vertical : *A* . Texte horizontal : nom .

Texte horizontal : *B* nom.

Dos du cercueil. — 1° Au centre. Texte vertical de sept lignes rétrogrades, contenant : 1° le chapitre LXXII, intitulé : (qui appartient au chapitre IX) et se continuant jusqu'à la ligne 9 du *Todtenbuch*, pl. XXVII, au passage . Besa-n-maut porte le titre de , variante .

2° Ligne 5. Chapitre CXXIII.

3° Ligne 7. Chapitre CVII. nom .

Côté droit. Inscription de cinquante-quatre lignes horizontales :

1° Chapitre LXXI jusqu'à la ligne 12 du *Todtenbuch*, au passage non compris.

2° Chapitre CIV. Besa-n-maut porte le titre de .

Côté gauche. — Inscription parallèle. Chapitre LXVIII. porte les titres de .

L'inscription tracée en dessous des pieds est en trop mauvais état pour être transcrite.

Intérieur du cercueil.— Couvercle. Autour de la tête : commencement du chapitre XIX relatif à jusqu'à (ligne 2 du *Todtenbuch*).

Au-dessus de la tête. Chapitre XXIII. porte le titre de .

Au-dessus de la poitrine. Texte rétrograde : 1° chapitre LXIV, l. 34 à 36, titre : ; 2° chapitre XIV ; 3° chapitre XLVI, avec cet ajouté : .

Sur l'estomac, chapitre LXXXIX. Ce chapitre se continue dans le texte vertical rétrograde, tracé au-dessus des jambes. Il est suivi des chapitres XCI, XLIV, XLVII, XLVIII, XLIX. Celui-ci va jusque sur le cou-de-pied. Il est suivi des chapitres L et LI, qui se terminent sous les pieds.

Besa-n-maut porte les titres de : (chap. LXXXIX, XCI, XLIV), (chap. XLVII), (chap. XLVIII), (chap. XLIX), (chap. L), (chap. LI). Dans ce dernier chapitre, Besa-n-maut est écrit : .

Fond du cercueil. — Au sommet de la tête : .

Sous la tête. Texte fragmenté de onze colonnes contenant les chapitres XLIII, L, CVIII.

Sous le dos et les cuisses. Chapitre Ier. Besa-n-maut porte les titres de . Ce texte est suivi des chapitres LXXIV et LXXV, qui se terminent sous les pieds. Besa-n-maut porte les titres de , (chap. LXXIV) .

Côté gauche. Texte rétrograde contenant les chapitres LVI, LXIII jusqu'au de la ligne 3 du *Todtenbuch*, XXIX, XXXI. Le nom de Besa-n-maut est écrit (chap. LVI) et .

Côté droit. (Les premières lignes du texte sont lacuneuses.) Chapitres XXIV, XXXIV, jusqu'au de la ligne 1, puis reprenant nom .

Chapitres XXXV et XXXVI.

Bras gauche. Chapitres LIX, LXI, XXVIII, avec cette phrase initiale : , etc., et XXXII.

Bras droit. Chapitres LXV, LXVI, LXVII et un fragment du chapitre XVIII, § C.

Besa-n-maut porte les titres de : et de au chapitre LXI.

Le texte de tous ces chapitres est correct et présente peu de variantes intéressantes avec le *Todtenbuch*. C'est pourquoi nous nous sommes abstenu de le reproduire *in extenso*.

74. — Sarcophage de Besa-n-maut, fils d'Ounnofri[1].

Couvercle. A la hauteur des épaules sont représentés des serpents hippocéphales allant vers l'extérieur; devant eux est le signe , et au-dessus : .

Le tableau qui couvre la poitrine représente la Psychostasie du chapitre CXXV. A la droite du défunt, on voit : 1° une femme dont la tête est surmontée du signe , et qui est nommée ; 2° tenant le et le ; 3° ; 4° . La tête de cette déesse est surmontée du signe ⊗. Ces quatre personnages sont derrière . Osiris est coiffé de l'atef et tient les signes , , , . Il est assis sur une chaise cubique.

Un cynocéphale est aux pieds du dieu, tenant une palette de scribe et écrivant.

L'animal à grandes mamelles et à tête d'hippopotame, nommé , est à côté. Le signe repose dans le plateau droit de la balance, et le signe dans celui de gauche. Anubis, un genou en terre, tend les mains vers le plateau de droite en dessous duquel est le signe . Au-dessus d'Anubis : .

Thot, ibiocéphale, nommé , amène le défunt, le tenant par la main droite. Besa-n-maut porte son cœur dans la main gauche. Une déesse est derrière ce groupe soutenant le défunt.

Dans le champ du tableau, se trouve le fragment du chapitre LXIV relatif au cœur :

(1) Aujourd'hui au musée du Louvre, Salle à colonnes.

(2) Ce signe , qui représente le poumon et le cœur, se place parfois derrière .

Le papyrus 30 de la Bibliothèque nationale, écrit en hiéroglyphes cursifs, en fournit quelques exemples : et ailleurs : , etc. Il semblerait que les scribes aient fait une différence entre et plus souvent, il est vrai, écrit : . Le premier mot ne désignerait-il pas le cœur proprement dit, et le second l'ensemble des viscères renfermés dans le thorax ?

En dessous de ce tableau, se lit la confession négative du chapitre CXXV, avec variantes et interversions.

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17

(sic)

Sur les jambes :

A droite et à gauche sont quatre tableaux, symétriques deux à deux.

1° A gauche, le se présente devant coiffé du pschent; une tunique flottante lui descend jusqu'à mi-jambe.

Derrière le défunt et levant la main derrière lui, la plume à la tête se tient . Bes-n-maut fait la . Il a les bras pendants.

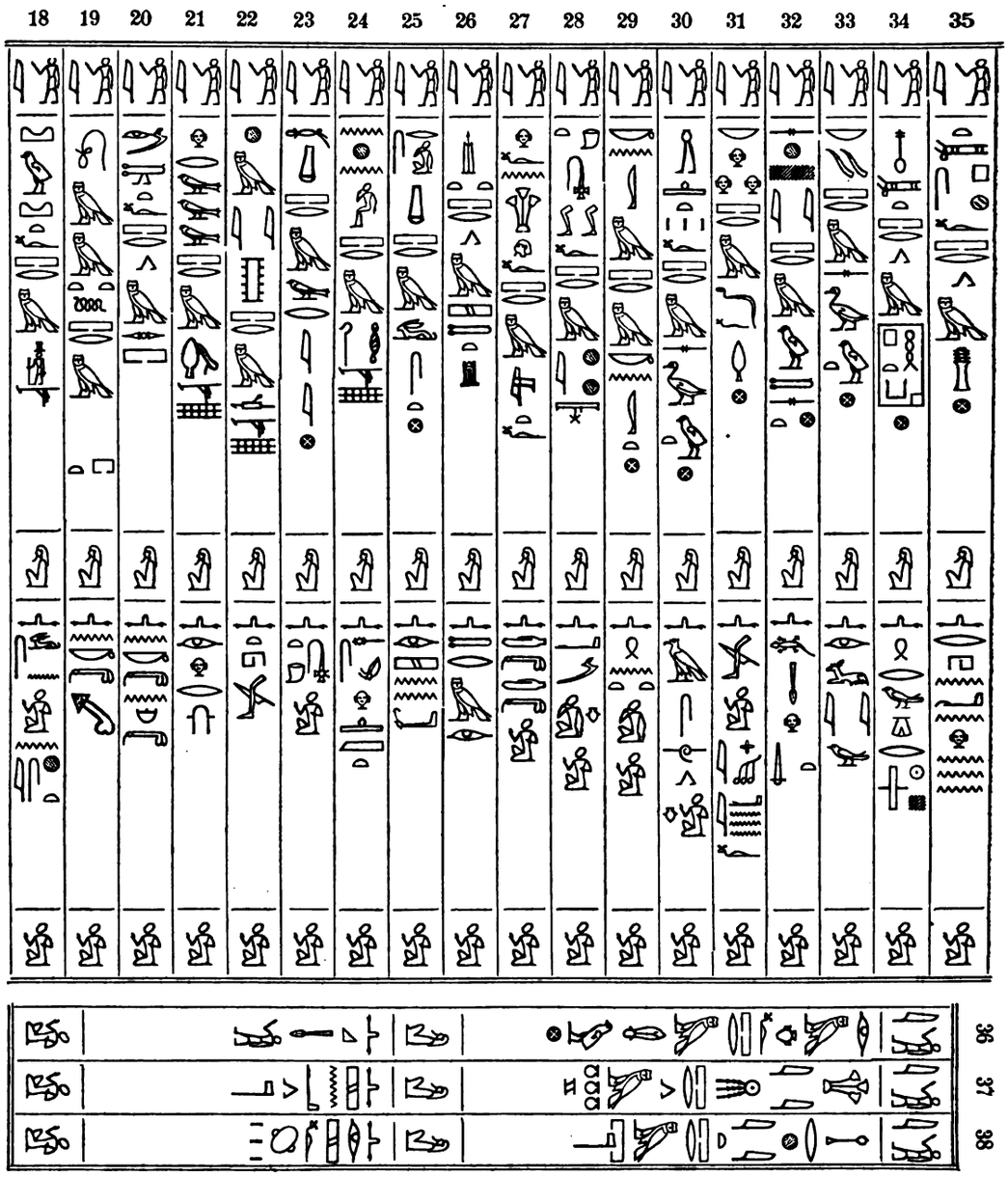

2° A droite, le fait la à Ra . Une femme dont la tête a disparu est derrière le défunt le protégeant. C'est la .

3° A gauche, le , seul, est à genoux, les deux mains à terre, devant , assise, la tête surmontée du signe . Il fait la .

4° A droite, le adore .

Sur les pieds, à droite et à gauche, sont deux personnages accroupis devant une outre attachée à un poteau ; devant celui de droite : . Enfin, deux chacals couchés sur un édicule sont nommés .

Boîte du sarcophage. Une ligne d'hiéroglyphes court en bordure horizontale à la partie supérieure. Elle commence au pied droit :

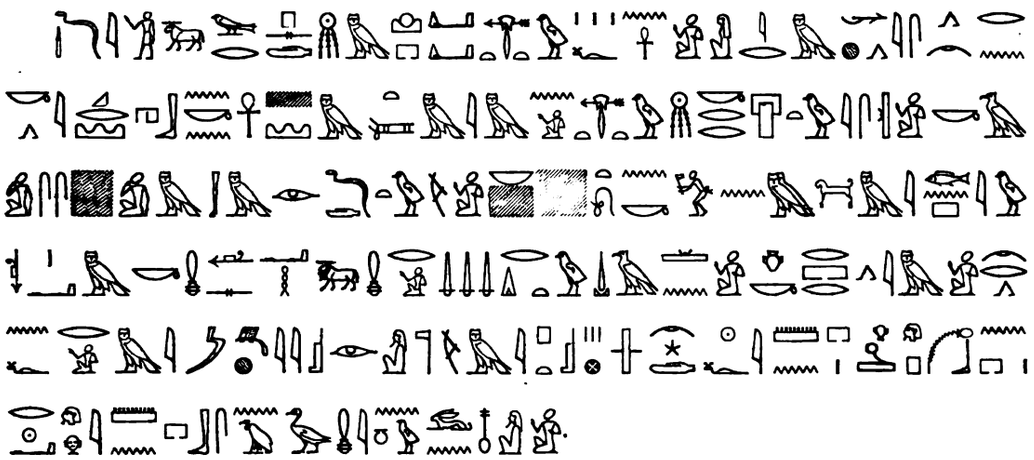

Côté droit. Texte disposé en colonnes verticales et commençant au pied. Cette inscription reproduit une partie du chapitre CXLIV du *Todtenbuch* avec quelques variantes :

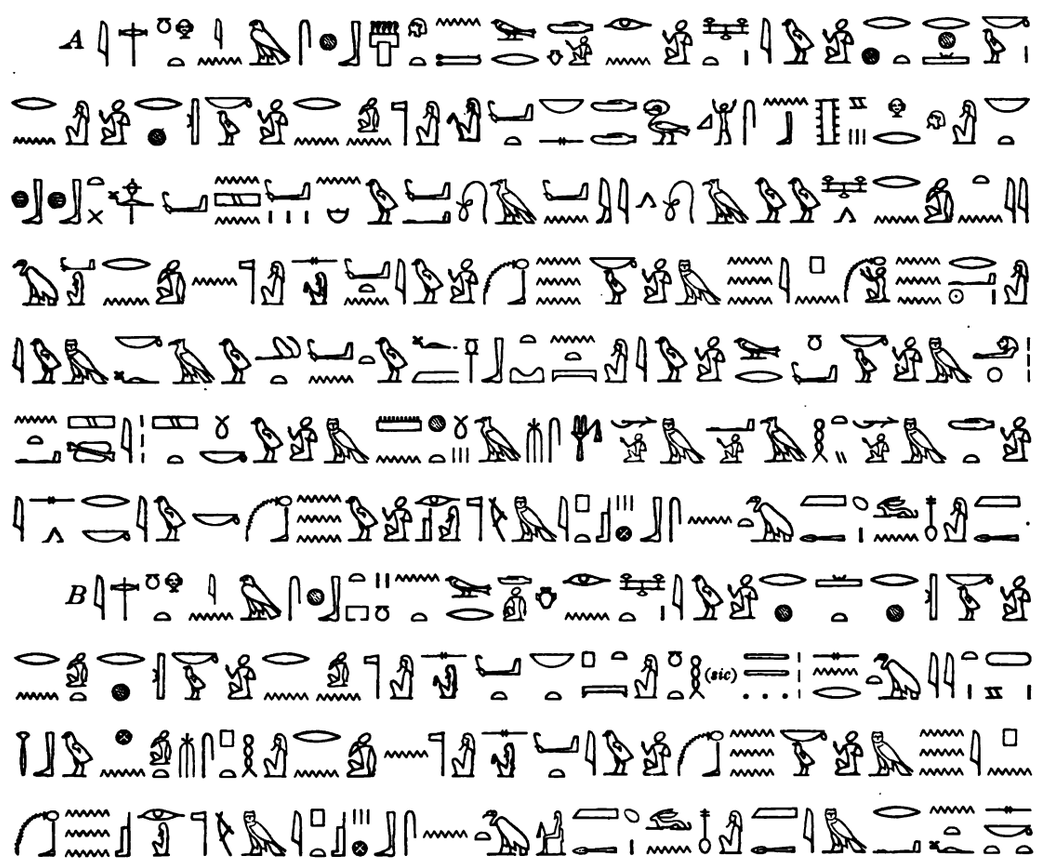

(sic)

Côté gauche : *C*

(sic)

D

(sic)

(sic)

Dans l'intérieur du sarcophage est peinte l'image de . Elle est recouverte de bitume, ainsi qu'une ligne d'hiéroglyphes qui suit le bord supérieur du sarcophage.

G. LEGRAIN.

THE DECIPHERMENT OF THE HITTITE INSCRIPTIONS

BY

A.-H. SAYCE

In a recent number of the *Recueil* (t. XIV, p. 43-53), I have endeavoured to indicate the conclusions which the decipherer of the Hittite inscriptions may draw, from the new materials discovered by Mssrs. RAMSAY, HOGARTH and HEADLAM, and have at the same time given a summary of my latest views in regard to the interpretation of the Hittite texts. Since the article was printed I have, I believe, made some important steps in advance in the decipherment of the inscriptions, thanks to the light thrown upon them by the new materials. The blank wall which so long defied my efforts to pass beyond it has at last been scaled, and I think I can now, not only describe the principles upon which the graphic system of the Hittites was based, but also translate to a certain extent the inscriptions of Hamath and Carchemish. The reader must judge from the following pages whether my belief is justified.

The Ashmolean Museum at Oxford has lately acquired what may be called a new bilingual inscription. It is upon a small cylinder of hæmatite which was found in Cilicia. The cylinder is very beautifully engraved; indeed, from an artistic point of view, it is one of the finest objects of the sort I have ever seen. A male figure, in the Hittite costume, with a conical cap, and a long ribbon floating behind his back, is represented upon it in the act of worshipping a female deity, whose robe descends to her feet and who wears a rounded hat with a broad brim. Behind this are two horns, perhaps the horns of the crescent moon. There are three lines of cuneiform characters which have Babylonian forms, like those on the tablets of Tel el-Amarna, and read : " Indilimma, the son of Serdamu, the worshipper of the goddess Iskhara. " Besides these three lines of cuneiform there are four Hittite characters, consisting of a goat's head, a character which I cannot identify with certainty, a sort of *crux ansata*, and a triangle. The two latter characters are found on a seal from Cilicia, now in the Ashmolean Museum, where I have tried to show they must represent the name of a divinity (*Journal of the Archæological Institute*, 1889).

In the mythological tablets of Assyria and Babylonia, Iskhara is stated to be a name of the goddess Istar. The name, however, is not Assyro-Babylonian, nor does it seem to be Sumerian. The cuneiform lexical tablets contain words from various languages, and the mythological tablets are particularly full of such foreign terms. Three years ago, in the *Zeitschrift für Assyriologie* (t. IV, p. 386), I pointed out one word of the kind which I thought might be Hittite. This is *Kharankal*, which is interpreted a " fortress ", Assyrian *birtu*. *Kharankal* is not Sumerian, but, on the other hand, it corresponds exactly with the name of Ḥarankal which, according to the Egyptian monuments, was that of a great fortress in the Hittite district. In Kharankal, therefore, I proposed to see a Hittite word, the Ḥarankal of the Egyptian monuments, perhaps the place called Birtu by the Assyrians, now Birejik on the Euphrates.

If *Kharankal* could be Hittite, Iskhara might be Hittite also. Now M. BOURIANT has published for the first time, in the *Recueil* (t. XIII, p. 153 *sqq.*), the concluding, and, in some respects, the most important, portions of the Treaty between Ramses II and the Hittites. Here, according to his copy, mention is made of the Hittite goddess " Shashkhir the regent of the mountains ". Last winter I examined the passage on the wall at Karnak, and found that the first character in the name is not ▭ but ⊂⊃ *à*. Consequently the name will read Âshkhir, which in cuneiform characters would be Iskhara. I have no hesitation, therefore, in identifying the Iskhara of the seal, the Iskhar or Iskhara of the mythological tablets, with the Hittite goddess Âshkhir, " the ruler of the mountains ".

When we turn to the Hittite inscription upon the seal, we find that it verifies in a most satisfactory way my attempts at the decipherment of the Hittite texts. These attempts, it must be remembered, logically follow from my interpretation of the inscription on the bilingual " boss " of Tarkondêmos, and with the correctness of that interpretation they stand or fall. If they stand, my interpretation of the boss is proved to be correct.

Now my method of decipherment had already led to the conclusion that a divine name was denoted by the combination of two characters, one of which represented the Hittite form of the *crux ansata* or girdle, and the other represented a triangle. The new bilingual text has shown that this conclusion was right. In my article in the *Recueil*, furthermore, I pointed out that the goat's head *(tarkus)* must signify " a ruler ". It is, therefore, satisfactory to me to find that the name of Iskhara, " the ruler of the mountains ", is introduced by the character in question. The character which follows it, unfortunately, I am not able to identify. It may be intended to represent a mountain; if so, it has not been met with previously in a Hittite inscription. But I am rather disposed to identify it with the arm holding a dagger. In this case, it will signify " powerful ".

The confirmation of my method of decipherment afforded by the new " bilingual " has encouraged me to renew my attempts to penetrate the mysteries of the Hittite texts, and I offer the results of these attempts with a confidence which I did not possess before.

The conclusions to which our new materials lead us, and which have been explained in detail in my last article in the *Recueil*, have given us a clue to the meaning of the inscriptions of Hamath and Carchemish. They have shown that the group X (see the list of characters) signifies a " temple " or " shrine ", that the character Y has a similar signification, and that the word *kuwes*, with or without the determinative of a face at the top of a pole (Z), denotes " an image ". It has further followed that the column (A) must mean " to make " or " build ", and that the mason's angle (B), followed by the determinative of action (an arm holding a dagger E), must signify much the same thing. A comparison of a new inscription lately found at Malatiyeh with those of Hamath and Carchemish proves that the knife (C) signifies " to carve ".

The fresh materials that have come from Asia Minor have also made it clear that the curious character D must mean " a god " (see my article in the *Recueil*, t. XIII, p. 53). We have, consequently, two characters expressive of the idea of divinity, the determinative which is prefixed to the name of a deity, and the character which denotes a deity when

no name is specified. The use of these two characters is parallel to what we find in the Egyptian hieroglyphs [1]. In J. II, 2 and 4, 6; the character which denotes " what is above " interchanges with the character D, the numeral " nine " and the arm holding a dagger (E) following, in the second case, while the numeral " nine " alone follows in the first case. The meaning of the phrase is therefore perfectly clear. In the first case it is " the divine nine ", " the nine of heaven ", in the second case (4 and 6) it must be " the nine mighty gods ". That E really has the signification assigned to it is proved by J. II, 4, 8, where it is preceded by the determinative of personality and followed by the phonetic complement *-kuwekus;* showing that it is a title of the prince, and will therefore signify " great " or " powerful ". The picture of the arm indicates that we should translate the word by " powerful " rather than by " great ".

1. A " to make ".
2. B " to build ".
3. C " to carve ".
4. D " god ".
5. E " great "; " action ".
6. F
7. G
8. H
9. K
10. X KUS-KUS-kus " a temple ".
11. Y ..ne " shrine ".
12. Z " image ".
13. ne (suffix of the accusative).
14. determinative of supremacy.
15. " beloved ".
16. " to give ".
17. " head ", " chief ".
18. *er* " to erect ", " establish ".

The title which is usually coupled with that of " powerful " is found for example in J. II, 1; at the beginning of the line, where we read *e*-F-*we-kus*, followed by the determinative of " power " (the arm holding a dagger). In the last line of the same inscription, the same word, written *e*-F, and followed by the determinative of " power ", precedes the word " powerful ". Elsewhere the place of the character F is taken by another cha-

(1) In J. II, 4, the determinative is prefixed to the ideograph. The ideograph is used alone, without the determinative, shortly before. The passage reads : " The prophet of the god *(ideograph)*, who has made the pedestal of the image of the god " (determinative and ideograph). The word " pedestal " is denoted by the bull's head *(er)*, " to erect ", and the boot, the symbol of what is " below ".

racter G, as in J. III, 5; and, on the Bagdad bowl, both F and G are joined together, so that we have *e*-G-F. The word denoted by these characters can have only one signification, that of " great ". Where *e*-F occurs without any suffixes, the meaning seems to be adverbial, " greatly " or " very ".

An ideograph which twice occurs in J. II. (lines 1 and 5) and represents two persons embracing one another carries its meaning on its face. It must signify " to love " or " to be loved by ". In the first passage in which it is found, the suffix *-we* is attached to it, and it is preceded by the name of the deity who was specially worshipped at Carchemish. In the second passage, no suffix is added to it, and it is followed by the numeral " nine ", which is explained by the phrase " the nine powerful gods " which immediately precedes it. The sense of the two passages is therefore obvious; the first will be " beloved by the god... ", the second " beloved by the nine ".

The phrase : " the nine powerful gods ", just alluded to, follows a word consisting of the two characters H and K. In J. III, 4, these two characters are preceded by the determinative of " speaking " (a face with a word issuing from the mouth). As the ideograph of " god " follows, it is clear that the word must signify either " prophet " or " oracle ", either " prophet of the god " or " oracle of the god ". The column (A), which ends the sentence in J. III, 4, proves that in this case, at all events, the word means " oracle " [1].

In J. II, 4, however, the word is a title of the prince, or rather High-Priest, to whom the monument belongs. Here, accordingly, the signification of " prophet " will be the one which we must select. In J. III, 2, H, without its phonetic complement K, is followed by *ku*, the suffix of the first person singular of the verb, and preceded by the determinatives of " personality " and of " speaking ". Consequently it must signify " I utter ", " I proclaim ". The object of the proclamation follows and is expressed by four characters, a head, a character which has been shown in my last Paper to be a phonetic representation of the word *ewe* " he says ", the determinative of " speaking ", and the suffix of the accusative *-ne*. The word, therefore, expressed by these four characters, means " an utterance ", " a command ", and, upon the graphic side, is a curious and very exact parallel to the Egyptian 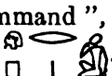 .

In J. III, 3, the word " I proclaim ", " I order ", appears without the determinatives either of " personality " or of " speaking ", a fresh evidence that the determinatives could be inserted or omitted at will. In the same line " the High-Priest " is called " the K-H " (or rather H-K) of three gods : it is evident that this means that he was the " prophet " of the deities in question.

Above I have transcribed the suffix of the accusative as *-ne*, whereas in my last Paper I supposed it to be *me*. But my supposition was founded on a mistake. The ideo-

(1) I ought perhaps to speak of " combination of characters " instead of " word ", since the pronunciation to be assigned to a particular group of characters must of course vary with their grammatical sense. So far as I can see, words belonging to the same root were generally expressed by the same combination of characters, the differences in their pronunciation being indicated either by suffixes, or by determinative prefixes, or even by the context alone.

graph of " shrine " (Y) is not the " hieratic " form of the character *dime* found on the boss of Tarkondêmos, as I used to fancy; the " hieratic " form of the latter really occurs on one of M. SCHLUMBERGER'S seals (No. 14), and is quite different. In order, therefore, to determine the phonetic value of the suffix, we must try another path. Now, in the language of the Vannic inscriptions, the noun has three cases, a nominative in *-s*, an accusative in *-ni*, and an oblique case terminating in a vowel. Similarly, in the languages both of Mitanni and of Arzawa, which have been revealed to us by the tablets of Tell el-Amarna, the noun has three cases, a nominative in *-s*, an accusative in *-n*, and an oblique case terminating in a vowel. The Mitannian noun has also some other oblique cases which terminate in suffixes.

As the Hittite noun has a nominative in *-s*, while one of the oblique cases ends in a vowel, it is reasonable to expect that the accusative also had a similar termination to that which it had in the neighbouring languages[1]. I assume, accordingly, that by the side of the nominative in *-s*, there was an accusative in *-ne*. It could not have been simply in *-n*, since the vowel *e* is sometimes written after the character which denotes it.

I will now take some of the inscriptions of Jerablûs and Hamath, as given in Dr. W. WRIGHT'S *Empire of the Hittites*, translating them as far as possible, and subsequently justifying my translations, wherever I have not done so before.

J. II. 1. (D. P.)[2] ewe *[3]-*-we-tarkus-tarkus Er- (D. A.)[4] (D. P.) III. (D. P.) *-[*]
Says ... we-tarkus the Erian, the Hittite, by the god...
*-we
beloved,
2. e-F-we-kus- (D. A.) kue (D. P.) * (D. P.) Sar-we * kue
the great, under the supremacy (?) of the god Sarus the head of the earth
* IX ne
(and) the supreme nine, to whom
3. (D. P.) *-* * III — .....
the god ... has given the land of the Hittites. .....
4. ... E-kuwe-we-kus H-K D IX E
... the powerful, the prophet of the nine powerful gods,
5. * IX wa (?) * [e-]F-[we-kus] ... (D. P.)
beloved by the nine and by ..., the great, ... the
6. we-kus (D. P.) (D. P.) * III e-tu-ne kus kue *-kue D IX E
god-born, Hittite men (?) these (?) ..... images of the nine powerful
*-H-e
gods he has ordered

(1) The oblique case which terminates in a vowel is found on the Kouyunjik seals 6, 7 and 8, where we read " the seal of *Sandan-sar-u* ", whereas the nominative is given on No. 5 " Sandan-sar-we-es ".
(2) Determinative prefix.
(3) The star (*) denotes a character the pronunciation of which is unknown, and which is not given in the subjoined list (see p. 23).
(4) Determinative affix.

7. *-tu e-H * E-kuwe-kus-kus e-F-[kus] *-[kus]
to carve, the orderer supreme, the powerful, the great, the valiant,
8. ..... e-F- (D. A.) (D. P.) E-kuwe-we-kus
..... the very powerful.

COMMENTARY

Line 1. For the reading *ewe*, see my last article (*Recueil*, t. XIII, p. 50). The second *tarkus* " a king " (expressed by the picture of the royal cap) forms part of the name, and gives the pronunciation of the goat's head *(tarkus)*. It is not a title here (that of " king "), as I used to suppose.

That Er or Eri is the phonetic value of the character represented by the bull's head has been shown in my last article (*Recueil*, t. XIII, p. 50). The country of Er or Eri is probably that of 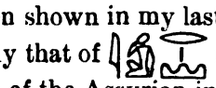 mentioned in the North Syrian list of Thothmes III (No. 134), the Arâ of the Assyrian inscriptions. I learn from Prof. SACHAU that Panammu, king of Samahla, calls himself in the inscriptions now at Berlin מלך יארי " king of Yeri ".

The deity mentioned in this line is shown by the monuments to have been the chief divinity of Carchemish. It is doubtful whether the name is that of a god or of a goddess. If a god is intended, it is perhaps Sutekh, but, as an eagle forms the ideographic or symbolic part of the name, it is possible that the name is that of a goddess. The winged figure of the deity now in the British Museum, to which the name apparently belongs, is too much broken to allow us to determine the sex.

Line 2. The boot *(kuwe* or *kue)* means " that which is below ", " the earth ", " under ". The ideograph of " supremacy ", which follows, seems to indicate the signification of the two characters to which it is prefixed. The second of these, however, may represent a tree, and the meaning of the phrase may be " under the shadow " or " protection ". Or, again, the boot here may denote " a servant ", " a minister ", the phrase meaning " the minister of the ... of the god ".

The phonetic value of the ideograph which expresses the name of the god Sarus is obtained in this way. In J. 1, 5, in a proper name, it takes the place of a sleeved glove, which is found instead of it in line 3 of the same inscription; in the same line the character which follows the sleeved glove interchanges with *u-es*, while, in line 2, both the sleeved glove and the character *ues* or *us* are replaced by the closed hand. In one of M. SCHLUMBERGER'S seals (No. 6), the closed hand represents the medial element in what seems to be the name of Sandu-sar-we. Consequently the closed hand will have the phonetic value of *sarwe* or (in the nominative) *sarus*.

Line 3. The open hand can hardly have any other signification than that of " giving ". This conclusion is verified by J. 1, 2, where we read " the god ... and ... tarkus the high-priest have given (—the open hand with the affix of plurality—) images to A and B ". The context thus fixes the meaning of *ne* at the end of the previous line, where it must signify " to whom ".

Line 5. The ass's head must signify " and " in the phrase " above and below "

found in J. IV, fig. 4, line 4. *Ue* is the usual word for " and ": perhaps, therefore, the ass's head had the pronunciation of *we* or *wa*.

The compound character which follows occurs in J. IV, fig. 3, line 2.

Line 6. The group of characters I have translated doubtfully " Hittite men " consists of two determinatives of " personality ", the triangle which forms part of the name of the goddess Iskhara, and the numeral III, or " Hittite ". On one of M. SCHLUMBERGER's seals (No. 18), a title is expressed by the triangle and the numeral III, with the vowel *e* inserted between them, but without the determinatives of personality. On the other hand in J. I, 3, the two determinatives are prefixed to what resembles the seated figure of a god in the Egyptian hieroglyphs so closely, that I have no hesitation in regarding it as the symbol of " a divine image ". In the same inscription, J. I, line 5, we have the word " high-priest " followed by the two determinatives of " personality ", the syllable *ne*, the gentilic suffix, and the character which denotes " a god ". The whole group must signify either " descended from the gods ", or " belonging to the gods ". In any case, the two determinatives indicate " a class of persons ". Hence, since the numeral III represents the name of the " Hittite ", it seems probable that the group of characters we are considering has some such general signification as " Hittite men ".

Instead of *etu-ne* with the accusative suffix we find in J. I, 4, *etu-er* with the suffix of the dative. The word always follows a substantive, the suffix of which it takes. I can think of no signification which will suit its position, except that of the demonstrative pronoun. It may be noted that *etiê* seems to have the same sense in Mitannian.

For *kue* or *kuwe* " image " see my last article. The cross, which is prefixed to the phonetic complement *kuwe*, appears in J. I, 4, as a synonym of the character I have interpreted " divine image ".

In H. IV, 2 and V, 4, the place of the phonetically written word " he orders " is taken by the ideograph of " commanding " (an arm with a staff in the hand). In H. IV, 3, the staff appears without the arm at the end of the phonetically written word " to carve ", as is also the case with the proper name in H. V, 1, where the ideograph of " speaking " (a face with a word issuing from the mouth) is further added to it.

Line 7. The signification of the character which represents a knife is fixed by the inscription of Malatiyeh (line 1), where we read *kue*... " knife " *-ku*, " the image I carved ". The phonetic complement *ne* is frequently attached to the character, " knife " *-ku*, from which we may infer that the word expressed by it terminated in that syllable. For examples of its occurrence, see H. IV, 2, 3, V, 4, and the proper name which is found in the first line of the Hamath texts. Moreover, the name of the state over which the king of the Hamath texts ruled is composed of the knife, followed by the vowel *e* (probably the sign of the genitive case); then come the two ideographs of " image " and " seat ". That these two ideographs do not form part of the phonetic reading of the name is clear from H. V, 2, where the name is written without them. The ideographs imply that the city or state was a sacred one, reminding us of Kadesh on the Orontes.

The word I have rendered " valiant " is a common title (see, e. g., H. I, 1, and

Merash I, 3). It is represented by an arm with the determinative of "personality" below it, and it is generally, tho' not always, preceded by the same determinative. The ideograph shows that some such idea must be implied as that which we find in the Egyptian *nekht* .

J. I. 1. (D. P.) e-we us-u- IDEOGRAPH OF SUPREMACY -e-es *-*-we-tar-ku-
Says the prince ... we-tarkus
tarkus-es (D. P.) III -es (D. P.) -kus tas (?) kuwe-Z-ku-we-es e-er
the Hittite, the god-born : this image has been erected
.....
.....

2. ..... (D. P.) *-*-u-es *-*-we-tar-ku-tarkus-es (D. P.) IDEOGRAPH
..... the god ... us (and) ... we-tarkus the high-
tuwwe (?) -es *- (D. A.) kue (D. P.) Sarus-wa (?) -e-er-we-ku-er
priest have given to the son of Sarus-waeris (?)

3. Y-ku-er (D. P.) Sar-u-es-wa (?) -er-u-e-er Y-ne-ku-er (D. P.) (D. P.) *
the son of ...nes (and) to Sarus-waeris (?) the son of ...nes images (?).
Sar-us-wa (?) -er-u-e-er sar-ne-er (D. P.) H wa (?) es kuwe ku us (?) we.....
To Sarus-waeris (?) the ..., the prophet, ...

4. ..... e-tu-er (D. P.) (D. P.) *-A-er wa (?) (D. P.) tarku-wa (?) -tar
..... to these, to the image-establishers, and to the royal family
e-tu-er er-er tarku-wa (?) -tar e-tu-er (D. P.) *-e-*-wa (?) -A-e-ues-
this, the erectors, to the royal family this, to the establishers of the monu-
wa (?) -er (D. P.) *-*-u-ne *-*-
ment, the god ... (accusative) (and) ...-

5. we-tar-ku-tarku-ne (D. P.) IDEOGRAPH -*-ne (D. P.) (D. P.) -ne-kun-D
we-tarkus the high-priest, attached to the gods,
*-e-wa-e-kue-er-u-es E-kuwe-ues *-kus (D. P.) Sarus-ues-wa (?) -er-
..... (nominative), the powerful, son of the god..., the son of Sarus-waeris (?)
u-e-[kus] .....
.....

COMMENTARY

The general sense of this inscription is clear. The prince ...we-tarkus and the god (Sutekh ?) have given images or something similar to Sarus-waeris (?) and his son, and in return ... ewaekuerus and his father Sarus-waeris (?) have done something to "the high-priest" ...we-tarkus and the god, so that their names will be handed down as erectors of monuments and members of the royal family.

Line 1. The ideograph of "supremacy", of which the left hand corner is visible, shows that *ues* must mean "a prince".

The fourth line, where the bull's head (*er* or *eri*) is parallel to the column A, indicates that the word *er* or *eri* must have some such meaning as "to erect". In J. III, 2, *e-er*

follows the mason's angle (B). From the proper name Sarus-wa (?) -eris (? " the god Sarus has established a... ") we might infer that the word *er* was the equivalent of the Semitic *kân, kânu* " to establish ".

Line 2. For the word *tuwes* see my last article (*Recueil,* t. XIII, p. 48)[1]. For the preposition *kue* confer the Commentary on J. II, 2.

The expression " the son of A ", the name of the son not being added, is of frequent occurrence in the Vannic inscriptions.

Line 4. The two compounds, the second element of which is formed by the ideograph A " to make ", must be parallel to one another. In the second of the two words, the ideograph is followed by the phonetic complement *e-ues-wa* (?), while the ideograph which forms the first part of the compound is followed by the phonetic complement *e-*-wa*. *Wa* is probably the suffix of the plural here.

For the suffix *tar* see my last paper (*Recueil,* t. XIII, p. 48), as also for the signification of the crook *(saru* or *tarku)* " a king " (*ibid.*, p. 47).

Line 5. The third word in this line shows that the determinative of the gentilic suffix could be read either *kus* or *kun*, according to the case of the noun to which it was attached. This explains why it is that, whereas Shalmaneser II calls a king of Qummukh Kundaspi, the name is written Kustaspi by Tiglath-pileser III.

The Hamath Inscriptions. — I have little to add to what I have said in my last article respecting the first three Hamath inscriptions (H. I, II, III). But I now see that the suffix *tu*, attached to the word *kus* " temple " in H. I and II, 3, must represent the demonstrative pronoun " this ", and I would therefore connect it with the *etu-ne* and *etu-er* of the Jerablûs texts. The last line of the first two Hamath inscriptions will accordingly be : " I have built this temple (as) the king ... commanded ".

That, in one of the inscriptions, the king should be called " the son of Sandan .. us ", is illustrated by what I have remarked above on J. I, 2. I must withdraw my suggestion that the name of the son may be Kustaspis, since, if this name is to be found anywhere in the Hittite texts, it now seems to me more probable that we must look for it in the name of the father of the prince to whom the Hamath monuments belong (H. I, 1). The first character of his name is Kus; then come two characters which, it is possible, represent *tas* and *pi*. If so, the twisted cord, which is shown by the inscription on the Bagdad bowl to be the prefixed demonstrative pronoun, will have the value of *tas*. In J. I, 1, accordingly, we should have to read *tas kuwes* " this image ".

The fifth Hamath inscription (H. V) is an account of building and furnishing certain temples, in honour of the god Sandon, of the god whose name is mentioned in J. I, 5, and more especially of the god U-wa-tarkus " Uwa the king ". The latter god I would identify with Uas, whose name is the first element in that of Uas-surwe, king of Tubal in the time of Tiglath-pileser III. I have given the second character in the name the

(1) The glove must represent the phonetic value of the word. In J. III, 5, it is preceded by the determinative of " speaking ". Here we read : KUS-KUS-*kus kue* IDEOGRAPH OF GOD *u-e* *-* — AFFIX OF PLURALITY (D. P.) — " glove " — *wa* (?) — AFFIX OF PLURALITY A-*es*, " making the temple of the god and the chambers (?) of the priests ".

value of *wa*, since it sometimes represents the copulative conjunction, elsewhere written *u-e*, but it is also possible that it had the value of *a*. At all events, while we have special characters for *e* or *i*, and *o* or *u*, we have none for *a*, unless it be this one, which is found quite as frequently as the characters *e* and *u*, and in much the same positions. It is used sometimes as the suffix of the plural, or of a case of the plural; see, for example, H. I, 2 (and J. III, 2, " temples ").

The temples mentioned in H. V, were provided with a variety of furniture, including " seats " or " thrones ". In the second line of the inscription we have " god-born (and) goddess-born ", the ideograph of " goddess " being a variant of that of " god ". Then we have ... D (D. A. of plurality) *es-ne* KUS-KUS-*kus wa ku-u-e* D (D. A.) *es-ne* (D. P.) *U-wa-tar-kue-kue* " the ... of the .. gods, the temple and images of the .. gods (and) of the god Uwas the king ". A comparison with J. II, 6, suggests that *esne* signifies " nine ".

The sculptor has by mistake made both lines 3 and 4 commence on the right. The first line of H. IV is a continuation of the last line of H. V. This is evident from an examination and comparison of the words common to the two texts. The first line of H. V reads : (D. P.) *U-wa-tar-kue-tarkue u-e* (D. P.) * *ku*-Z-*we-ku* E-*kuwe-ku* " (the seats and images) of the god Uas the king and the god... I have fashioned, I have made strong ". The words " seats and images " form the conclusion of the last line of H. V.

The Bagdad bowl.—The characters on the Bagdad bowl are written cursively, and I have but lately succeeded in identifying some of them. The inscription begins with the prefixed demonstrative *(tas?)*, followed by a picture of a bowl and the suffix of the accusative *(-ne)*. Then comes the name of the god Sandon, with the suffixes *kue* and *kun* " belonging to ". Next we have KUS-KUS-*kus-tu e*-G-F " this temple ruling ". Then follows : (D. P.) *e-kus* A-*ku* " I have made ", from which it is manifest that *ekus* must be the first personal pronoun. Then we read : (D. P.)—IDEOGRAPH OF SUPREMACY—* (D. P.) -*e*-F Z-*kue*-* *tarkus e*-F, " the chief of ..., lord of the image-makers (?), the great king ". The words which follow I cannot venture to explain. Then we have the ideograph of " priest " (see my last article, *Recueil*, t. XIII, p. 45, 48), followed by the ideographs of " great " and " Hittite ". Next comes the ideograph of " supremacy " with the plural suffix, and then the determinative of a class of persons followed by KUS-KUS-*kus* and the plural suffix : this is followed by two proper names. The signification of the words is obvious; " the superintendents of the temple-men " or " of the temple, A and B ". Next we have the determinative of " personality ", followed by the characters *ku-us-e-kus* and the ideograph of plurality; the word probably denotes some class of priests. After this, the inscription terminates with the words *kue*-*-*ne* (D. P.) (D. P.) *-*er-es* (?). The suffix *-ne* shows that we have an accusative followed by a verb, and the reduplicated determinative of " personality " indicates that this verb is in the plural and refers to a class of persons. We shall not be far wrong, therefore, in assigning to the two last words of the text the meaning : " have received the gift " or " bowl ". So far as I can decipher the inscription, accordingly, it runs : " This bowl, the property of the god Sandon, the ruler of this temple, I have made, the chief of ..., the lord of the

image-makers (?), the great prince....., the great priest, the Hittite. The superintendents of the temple-servants, A and B, the priests, have received the gift. "

The oblique line, which I have formerly conjectured to denote the end of a paragraph, occurs several times in this inscription. I no longer feel sure that my explanation of it is correct. It is true that, in the Kappadokian cuneiform tablets, an oblique wedge is used to divide words, where a paragraph would not end according to our views of the sentence, and that, in this respect, the usage of the Kappadokian tablets and of the Hittite scribes — supposing that my conjecture is right — is similar. But, in the Kappadokian tablets, the dividing line never comes at the end of a passage; it simply divides and does not terminate. Moreover it will be noticed that the oblique line of the Hittite scribes is usually attached to a word which signifies a place or country. Thus, it is almost always attached to the ideograph of " Hittite " (the numeral III), and in the bilingual inscription of Tarkondêmos it is attached to the name of " the country of Erwe ". I therefore ask myself if it does not really indicate a locality? On the Bagdad bowl, it is found three times, after the name " Hittite ", after the word " temple-men ", and after a character whose signification I cannot guess. In J. III, 4, it is attached to the conjunction *ue* " and ", which divides two words, the first of which is expressed by the character *tar*, between two feet which move in contrary directions, the ideograph of plurality being attached to them, while the second word is represented by two legs in the act of running, to which also the ideograph of plurality is attached. As the inscription describes the construction of a temple, the words may signify " the *place* of those who walk and run ".

But on the other hand, the seal of which I have spoken in my previous article (*Recueil*, t. XIII, p. 44) shows that the single stroke (the numeral " one ") denotes an " individual ", and in H. I, 1, the oblique stroke cannot indicate a locality, as it is there attached to the word *tuwes* " prince ". Accordingly, after some hesitation, I have come to the conclusion that the stroke in question denotes that the word (or words) to which it is attached represents the title of an individual, and that, when this is the case, it may be used to separate words and sentences from one another, as well as to mark the end of a paragraph. In its employment, as in the employment of all other determinatives, the Hittite scribe allowed himself the most complete liberty, inserting or omitting it at will.

If I am right in the conclusions at which I have arrived in the present article, the graphic system of the Hittites bears an astonishingly close resemblance to that of the Egyptians. The resemblance extends even to such details as the representation of a word like " command " or " utterance ". The titles, moreover, assumed by the Hittite kings and high-priests, present a striking likeness to the titles of the Egyptian kings of the eighteenth and nineteenth dynasties. Even in religious matters, there is a parallelism between the Hittites and the Egyptians; " the nine powerful gods " of the Hittites remind us irresistibly of the Egyptian enneads.

This resemblance between the graphic system of the Hittites and that of the Egyptians, in the age of the eighteenth and nineteenth dynasties, has been a great surprise to me. It is contrary to the belief which the evidently native origin of the majority of the

Hittite characters had caused me to hold. It can be accounted for only on the supposition that the inventor of the Hittite hieroglyphs was acquainted with those of Egypt, and like Doalu, the inventor of the Vei syllabary, who had similarly seen printed European books, had been excited therely to invent a system of writing for his own people.

It is noticeable that this system of writing most closely resembles that of Egypt in the time of the eighteenth and nineteenth dynasties, and that the titles assumed by the Hittite princes recall the titles of a Thothmes or a Ramses. Light is thus thrown on the age to which the origin of the Hittite script reaches back, as well as on the period to which the inscriptions of Hamath and Carchemish belong. It is the first definite point that has been gained for fixing the chronology of the earlier Hittite texts.

A.-H. SAYCE.

EINE HIEROGLYPHE

VON

W. MAX MÜLLER

Das Hieroglyphenzeichen 𓄿 hat man bis vor kurzem mit 𓇋 gleichgesetzt. Es wurde also wie dieses zuerst *fw*, *ʿw*, *ʿʿw*, zuletzt richtiger 𓅱 𓇋 *iw* gelesen. Neuerdings bestritt PIEHL, *Proc. SBA.*, 11 (1889), 224 die Gleichheit beider Hieroglyphen. Er will nur 𓇋 als *iw* verstehen, für 𓄿 dagegen schlägt er wieder die alte Lesung *fw* vor. Griffith, *ÄZ.*, 29, 116, sagt : « 𓄿 has two values : *fw* and *ꜣw*. »

Zunächst hat Piehl gewiß Recht, 𓇋 und 𓄿 zu trennen [1], welche von den Hierogrammaten so scharf auseinandergehalten werden. Die (von BRUGSCH einst vorgeschlagene) Gleichsetzung dieser Zeichen beruht nur auf der vereinzelten Variante 𓄿 𓅱 𓇋 𓂋 *ꜣwsw* [2] für das richtige (*Abyd.*, III, 1102, etc.) 𓇋 𓅱 𓇋 𓏏 𓎛 *iwsw*, «Waage». Die *ÄZ.*, 1888, p. 84, gesammelten Varianten machen es wahrscheinlich, daß für das richtige 𓇋 𓅱 𓎡 *iwḥ* einmal im Mittleren Reich (Griff., *Siut*, 13, l. 33) 𓄿 𓅱 𓎡 *iwḥ* geschrieben wird. Diese Varianten sind jedoch kaum etwas anderes als Fehler der Hierogrammaten.

Trotzdem beweisen sie etwas. Die Verwechselung der beiden Hieroglyphen kann nicht aus dem Hieratischen stammen, wo sie ganz unähnlich sind, also muß sie auf phonetischer Ähnlichkeit beruhen. Der zweite Konsonant war bei beiden *w*, der erste mußte also ein Halbvokal sein, wenn nicht 𓅱, doch 𓄿 *ꜣ* oder 𓅱 *w*. Wie diese Hieroglyphen als ähnlich betrachtet wurden, zeigt die späte Stelle BHT., 41, 3 (vgl. Br.W., II, 44), welche 𓄿 allitterierend mit anderen Halbvokalen (𓅱 und nach barbarischer ptolemäischer Art 𓇋 !) verwendet. Sehen wir nun von diesen späteren Verwechselungen ab und prüfen die älteren Schreibungen, aus welchen man früher den vermeintlichen Wert *fw* beweisen wollte, so ergiebt sich in allen Fällen die Lesung 𓄿 𓅱 *ꜣw*.

---

(1) Auch A. ERMAN hatte schon früher einmal brieflich geäußert, daß beide Zeichen ihm verschieden schienen.

(2) Nur *Todtenbuch*, 125, Schluß 16 in Tt; 17 nur in Ba, einer wenig sorgfältigen und orthographisch sehr freien Handschrift.

Das Wort *ḫfꜣw* (*Wnis*, 305, 335, 551; *Tti*, 312, etc.) «Schlange» ist von der Wurzel *ḫfꜣ* «kriechen»[1] abgeleitet. Der Papyrus Ebers unterscheidet sorgfältig *ḫft* «Wurm» und *ḫfꜣw* «Schlange», aber beide Wörter müssen ursprünglich «Kriecher, serpens» (von *ḫfꜣ*) bedeutet haben. Deshalb verwechselt man sie später oft (*ḫf*, *ḫfī* und *ḫft* geschrieben), und das Koptische, welches ϩⲟϥ «(unschädliche?) Schlange» (masc.) und ϩϥⲱ, ϩϣⲱ «giftige Viper» (fem.) im Singular trennt, scheint sie im Plural ϩϣⲟⲩⲓ (S.) zusammenfallen zu lassen. Auch die «Destr. d. hommes» trennt die «Giftschlange» (*ḫfꜣwt*) von den Schlangen im allgemeinen (*ḫfꜣw*). Dieser Text schreibt nun für das erstere Wort einmal (57) *ḫfwt* (Plural!), defektiv ohne das *ꜣ*, aber *Totb.*, 33, 1, hat *ḫfꜣʷt*. Für das Maskulin geben die Königsgräber sehr oft *ḫfꜣw* mit deutlichem *ꜣ* (*Sty II*, 5, 13, 16; *Ramses VI*, 25, 35; *Ramses IX*, 5, vgl. Br. W., 955).

Das Wort *nꜣw* «Ibex-Antilope» hat bekanntlich (Br. W. 738) im Alten Reich auch die Schreibung *niꜣ* (Champ., *Mon.*, 416, etc.). Der volle Lautwert war demnach *niꜣw*. Später schreibt man (*Pap. Ebers*, Koller, 3, 6) *nṛꜣw* mit *ṛ*[2] für *i* (*niꜣw*). Wenn Ptolemäertexte (BHI., 70; Br. W., 781; S. 677) dieses Wort orthographisch mit *nw* «Strauß» verwechseln oder vermengen, so ist das irrig, wie die Unterscheidung Koller, 3, 6, beweist, aber es zeigt, daß der Laut beider Wörter ähnlich war.

Die in der Ptolemäerzeit häufige poetische Phrase *is- nw* «Lufthauch» wird *Pap. Lond.*, 10108, 13 (*Proc. SBA.*, 85) *is- nꜣw* geschrieben. Die von v. Bergmann (*B. v. Durchw. d. Ewigkeit*, S. 32) zusammengestellten Varianten *nw*, *niw*, *n(n)iw*, *n(n)ī*, *n(n)ꜣy*, *nꜣ* beweisen wenig, zeigen aber die Abwesenheit eines festen Konsonanten bei .

Das bekannte Wort *mꜣwt* (Br. W., 581) (Plural) «Schaft (vom Stock), Stengel, Halm (von dünnen Pflanzen)» *Anast.*, 4, 16, 6; *Totb.*, 149 b, 15, hat im *Todtenbuch* folgende Varianten: , 109, 8; (Lb); (Bb, Pa), 149 b, 8, 15, also *mꜣyʷt*, *mꜣꜣyʷ(t*, richtig Lc), *mꜣwt*[3]. Nirgends ein f!

Wnis, 469 : *Wnis*

Tti, 221 :

Ppii, 184 : *Ppii pn*

(1) Vgl. *Ebers*, 108, 10; Br. W., 954. Später schreibt man den Infinitiv auch häufig *ḫfw* d. h. *ϩⲱϣϵ oder *ϩⲱⲱϣϵ (DHI., 1, 12; *Rec. Trav.*, 11, 76). Das Partizip lautet *Totb.*, 168 A, 10, *ḫfyw* (Plural), femin. *ḫfyʷt*, 168 B 1.

(2) Ros., *M. civ.*, 19, ist *r-ꜣw* wohl nur ein Schreibfehler für *n-ꜣw*.

(3) Das von Brugsch für identisch erklärte *mꜣ-wt* (W. S., 540; an מוּם darf man natürlich nicht denken!) ist noch näher zu untersuchen.

«N. N. erreicht[1] die Himmelshöhen.» Diese schon von MASPERO (*Rec. Trav.*, 5, 26; *ÄZ.*, 84, 86) bemerkten Varianten für *ḳ'ꜣwꜣw* oder *ḳ'ꜣw*[w] sichern die mathematische Gleichung : [illegible] = [illegible].

Die Varianten [illegible] *ꜣwrt Mrnrè* 494 = [illegible] *ꜣw-wꜣ-w-r-t* P. 260 sinde beide *ꜣwrt* zu lesen. Die zweite will deutlich sein und mit zwei Silbenzeichen *ꜣw* ausdrücken. Vergleiche dazu das oben über die Umstellung der Halbvokale bei Silbenzeichen Bemerkte.

Das Wort [illegible] *Wnis*, 205, 508; *Tti*, 80, 322; [illegible] *Ppii*, 215; [illegible] *Rec. Trav.*, 4, 125 (irrig männlich, ohne *t* LD., III, 9), etc. «Opfer» bedeutete ursprünglich «Spende, Dargebrachtes[2], Dargereichtes», denn es kommt oft mit dem Wort «Arm» (*ʿéi*) verbunden vor, vgl. [illegible] PIEHL, *Pet. Ét.*, 56; [illegible] LD., III, 13, 8, etc., lies *ꜣw*(w?)*t-ʿei* «Armspende, was der Arm reicht» von der bekannten Wurzel [illegible] *ꜣw* «ausstrecken» (besonders die Hand), ursprünglich «lang machen». Daraus ergiebt sich daß alle Vermengungen mit anderen Wurzeln und Bildungen[3] irrig sind. Übrigens scheint LD., III, 234 c eine phonetische Schreibung zu versuchen : [illegible]. Ich weiß nicht, ob dies anders zu erklären ist, wie mit einer Verschreibung [illegible] *ꜣwiwi*, in welcher die zwei Halbvokale vertauscht wurden. LD., II, 28, schreibt [illegible] *ꜣw-ʿ(wï)* «Armspende», setzt also dem Zeichen [illegible] seinen vollen phonetischen Wert nach.

So ist auch die späte Bildung [illegible] *ʿfꜣw* (männlich! v. BERGMANN, *B. v. Durchw. d. Ewigk. Z.*, 60, S. 42) ganz verschieden. Ihre eigentliche Bedeutung kann erst bestimmt werden, wenn wir wissen, was *ʿfꜣi* [illegible] (?) Senuhyt, 115 (Br. W., S. 214) bedeutet[4]. Die späte, offenbar von der alten ganz verschiedene Verwendung für «Mahlzeit» scheint auf der Verwechselung mit einem Wort [illegible] (v. BERGMANN, l. l. aus Dendera) *ꜣfꜣw* zu beruhen, denn was ist der Unterschied von [illegible], [illegible], [illegible] für einen Hierogrammaten der Römerzeit! Letzteres Wort ist gut und alt. *Totb.*, 172, 36, wird dem Toten versprochen : «dir werden bereitet (*srtw nk*) [illegible] *ꜣfï*(w?) Mahlzeiten (?) auf deinen Füßen in der Unterwelt.» Dieses poetische Wort *ꜣfï* scheint verwandt mit *fꜣw* = *ꜣfw* (s. u.) «Gewalt, Ansehen», entweder «gewaltige Mahlzeit» oder wahrscheinlicher «Spende des Ansehens wegen, ein Essen, wie es eine Respektsperson erhält».

So kommen wir zu den von PIEHL behandelten Varianten. Er vergleicht *Proc. SBA.*, 11, 224, aus Karnak, 54 [illegible] «groß an Ansehen»[5] *ḏsr*(ꜣ) *fꜣw* und DKI.,

(1) Wir möchten die Umschreibung ṛ für die Fälle vorschlagen, wo [illegible] nicht als r sondern als ꜣ analog dem Hamza der arabischen Schrift steht, d. h. für konsonantisches [illegible], mit dem es oft wechselt oder (später) verbunden wird. Die theoretisch richtige Umschreibung wäre ṙ, aber dieselbe würde zu zahllosen Druckfehlern führen.

(2) Wie es scheint, nur im Plural mit kollektivem Sinn vorkommend.

(3) Vor allem die Verwechselung mit [illegible] *iwʿ* «dekorieren, auszeichnen». (Br. W. S., 517.)

(4) Vergleiche *Tti*, 339, *ʿfꜣw*, wofür irrig *ʿfꜣw-ꜣw* geschrieben ist.

(5) Man hüte sich, *fꜣw* «mächtig» und *ꜣw* «lang, weit» (niemals «reich, voll») zu verwechseln.

90, . Es unterliegt keinem Zweifel, daß und Varianten sind, beide (ꜣ)*fꜣw* zu lesen, also *fw* oder eher *fꜣw*. Allein, ist die zweite Schreibung korrekt? Wie, wenn der Bildhauer das vor einfach vergaß? Und wenn diese ganz vereinzelte Variante auf Absicht beruht, was beweist sie mehr, als die irrige Ansicht eines Schreibers aus der unwissenden spätesten Zeit? Auch wenn man nachweist, daß Hierogrammaten der Ptolemäerzeit neben der oben in derselben Zeit nachgewiesenen Aussprache *ꜣw* auch die Lesung *fꜣw* kannten, so muß man darin nur einen der vielen Fehler der ptolemäische und römischen Zeit sehen, veranlaßt durch den zufälligen Umstand, daß in den häufigen Wörtern *ḥfꜣw*, *ꜣfꜣw* (und *ḳfꜣw*) hinter einem f stand. Die Fälle, daß die spätesten Hierogrammaten durch dieselben Schlüsse irre geführt wurden, wie moderne Entzifferer, sind ja häufig.

In PIEHL's weiteren Beispielen erscheint auch die Variante *ꜣfwī* DKI., 93, für das sonst gebräuchliche späte *ꜣfꜣw* «Macht, Anschen», ähnlich Br. W., 37, aus DKI., 103. Ich zweifle, ob der Hierogrammat jene Verbesserung (*ꜣfwī*) der gewöhnlichen Orthographie absichtlich vornahm, aber jedenfalls ist die häufige Schreibung *ꜣfꜣw* Br. W., 6, 37 (*Totb.* Leps., 78, 6, etc.) falsch. Die korrekte Orthographie der älteren Zeit kennt nur *f-ꜣw* (LD., II, 135 h; III, 18, 14; *Siut*, 5, 243; *Rec. Tr.*, 1, 205, etc.) und in dem oben erwähnten Derivat derselben Wurzel *ꜣfī*, aber niemals *ꜣfꜣw* mit zwei . Demnach vermute ich nach jener späten Schreibung *ꜣfꜣw*, daß die richtige Lesung des alten *f-ꜣw* ein *ꜣfw* ist[1]. Weil dem Ägypter ein Silbenzeichen *ꜣf* fehlte, bediente er sich des von mir *ÄZ.*, 92, besprochenen Hilfsmittels, *f-ꜣw* anstatt des für ihn unschönen *ꜣ-f-w* zu schreiben, so daß der Leser die Konsonanten umzustellen hatte. Wie hier haben es die späteren Schreiber immer gemacht: waren sie sich noch bewußt, daß man beim Lesen eine Umstellung vornehmen solle, so vollzogen sie diese Umstellung für das Auge, ließen aber gleichzeitig den umzustellenden Konsonanten da stehen, wo die alte Orthographie ihn geschrieben hatte, also hier hybrid *ꜣf*(!)*w* mit einem überflüssigen . LD., III, 212, scheint die defektive Schreibung *fw* diese Auffassung zu bestätigen.

Daß spätere Schreiber irrig als *fꜣw* (aber nicht *fw!*) betrachteten, machen die Varianten eines anderen Wortes wahrscheinlich. Alt heißt es: *Ḥnemḥotp*, *ḳfꜣt* Stabl Antar 10 «Macht, Ansehen». Dies scheint man etymologisierend mit jenem Synonym (ꜣ)*fꜣw* zusammengebracht zu haben, denn man schreibt *Mon. div.*, 15; , Br. W., 1446 (aus DKI., 57, und «Mar. Dend.») *ḳfꜣw*, vgl. auch W. S., 1243. Diese Schreibungen sind natürlich ganz falsch, vergessen sie ja das weibliche t und machen aus dem Pluraldeterminativ ein w.

Ich schließe die Varianten des späten Verbums ⲙⲉⲉⲧⲉ «denken» von den direkten Beweisen aus, denn die Orthographie *mꜣ-ꜣw* ist falsch. ist nur eine Entstellung des Determinatives[2] , , welches nach der Erklärung des «Signpapyrus» von Tanis «ein fliegendes (oder «hüpfendes» ⲉϥ ⲛⲉⲓ) Herz» darstellt. Dieses

(1) *Fit Wnis*, 417 = *Tti*, 237 gehört kaum hierher.

(2) Warum soll gerade dieses «der B(asse époque)» angehören (Br. W., 582)? Alte Beispiele für das Wort giebt es überhaupt nicht.

«fliegende Herz» ist Determinativ eines alten Stammes *m'* und scheint *m'(i)t* «Syenitstein» Br. W., S. 539 und *m'(wï)* «glänzen, Glanz», etymologisch mit *m'w* «denken» [illegible] Canop. 9, zu verbinden. Der Irrthum, in diesem Zeichen *m'* die Hieroglyphe *'w* zu sehen, ist leicht erklärlich : das Determinativ *m'* stand zwischen ' und w. Übrigens schreibt auch das Demotische das Verb ⲙⲉⲉⲩⲉ phonetisch *m'w*.

Das gleiche Resultat, nämlich, daß [illegible] für *'w* eintritt und nirgends ein *f* geschrieben wird, lehren die Varianten für das eben erwähnte Wort *m'w* «glänzen» Br. W., 564, S. 539 ([illegible] neben [illegible], etc.). Es scheint aber dem ⲙⲉⲉⲩⲉ ganz analog.

Die sonderbare Schreibung [illegible] «es öffnen (*wb-'w-'* statt *wb'w!*) sich deine Finger» Masp., *Mém. quelques Pap.*, 23 (aus dem *Rit. de l'emb.*) ist eine schwer erklärbare Verschreibung; vielleicht, daß ein [illegible] *wb* hier mißverstanden wurde.

Sollte es sich bestätigen, daß ⲁⲓⲟⲩⲓ bei Altkairo das alte [illegible] Babylon wäre (vgl. *ÄZ.*, 84, 50), so wäre ein Argument mehr gegen das vermeintliche *fw* geliefert.

Da in unseren sämtlichen Beispielen ein [illegible] ' nachweisbar ist, kann der Lautwert *'w* wohl als vollkommen gesichert gelten. Noch näherer Untersuchung bedarf aber der orthographische Gebrauch des Zeichens [illegible], denn eine Menge von Bildungen, welche die zwei Konsonanten *'w* enthalten, werden nie mit diesem Silbenzeichen geschreiben. Sein Gebrauch in den Pyramidentexten ist allerdings ein weit häufigerer als in den folgenden Perioden, z. B. das oben erwähnte *k'wow* «Höhen» — übrigens eine sonderbare Substantivform! — wäre im Mittleren Reich unorthographisch. Vgl. noch Schreibungen wie *ḫ'w Mrnrê* 583, *s'w* 528, *Ppï* 465, etc. Es bietet sich hier Stoff zu einer sehr dankenswerten Untersuchung. W. Max Müller.

TOMBEAUX ET STÈLES-LIMITES DE HAGI-QANDIL

PAR

G. Daressy

Les tombeaux de Hagi-Qandil, contemporains de Khou-n-aten et de ses successeurs les rois hérétiques, ont été complètement déblayés cette année par les ordres de M. Grébaut, et des grilles ont été placées à l'entrée des principaux d'entre eux. Au cours des travaux, quelques tombes nouvelles ont été découvertes, quelques inscriptions que Lepsius et plus récemment M. Bouriant[2] n'avaient pu voir, cachées qu'elles étaient par le sable, ont été mises au jour. Les textes ainsi exhumés ne sont malheureusement pas de premier ordre, ils ne fournissent aucun renseignement historique sur cette époque si intéressante; néanmoins, comme ce n'est qu'en cette localité qu'on trouve des vestiges de quelque importance de monuments de cette période, il n'est pas sans utilité de relever

(1) Vgl. *Pap. Ebers*, Glossar zu dem häufigen Determinativ [illegible] von *wb'*.

(2) Bouriant, *Deux jours de fouilles à Tell el-Amarna*, dans les *Mémoires de la Mission archéologique française*, t. I, p. 1.

les moindres inscriptions; elles pourront peut-être servir à compléter d'autres textes et aider à l'étude de la religion d'Aten.

Les tombes de Hagi-Qandil (qu'il faut distinguer de celles de Tell el-Amarna, situées à une heure plus au nord et creusées dans le flanc de la grande montagne), sont disséminées dans les petits monticules de calcaire, recouverts de sable, qui barrent en partie l'entrée d'une large vallée conduisant à la mer Rouge. On peut les diviser en trois grands groupes : nord, centre et sud, séparés les uns des autres par des chemins de la vallée larges d'une centaine de mètres.

Dans le groupe du nord, le tombeau principal et le mieux connu est celui de Khenti-tutu. Parmi ceux qui l'avoisinent, on distingue celui de Mahou, publié par M. Bouriant[1]. Une autre tombe, récemment dégagée, ne se compose que d'une petite chambre inachevée, sans inscriptions. Mais l'épaisseur de la porte avait été décorée. Le roi Khu-n-aten est représenté suivi de la reine et de ses trois filles, puis de deux groupes de trois hommes inclinés. Le texte en colonnes verticales est très mutilé. Voici ce qui en reste :

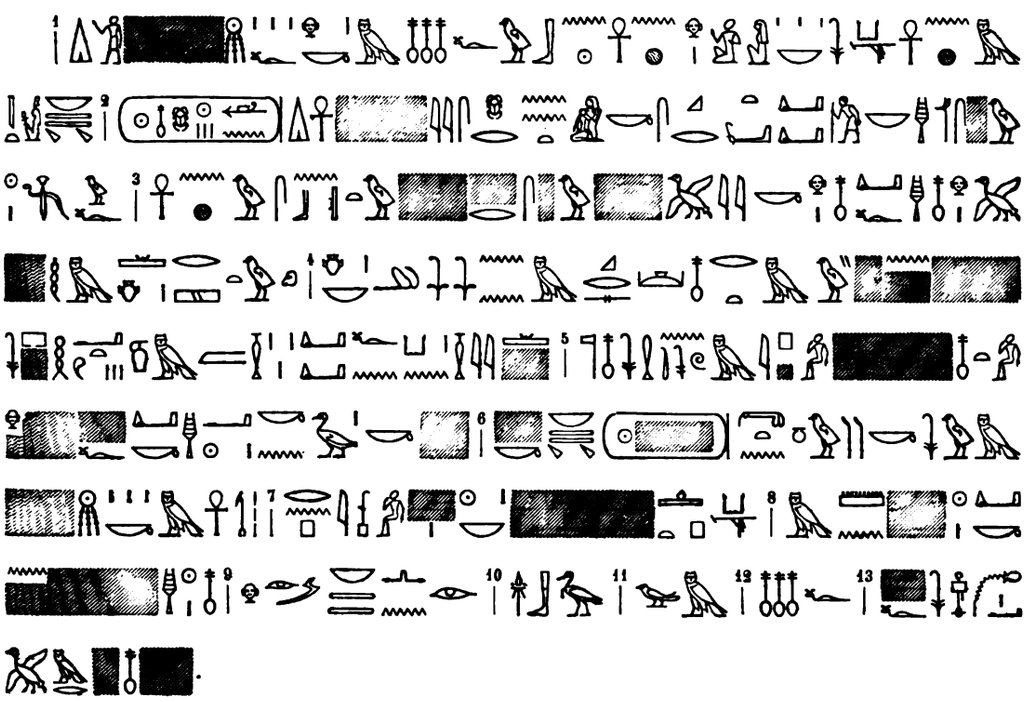

L'entrée d'une deuxième pièce avait été commencée, et le tour de la porte avait reçu des hiéroglyphes. On n'y distingue plus que le titre .

En partant du tombeau de Khenti-tutu et se dirigeant vers le sud, on rencontre le tombeau de [2], puis celui de [3]. Après une interruption de 80 mètres, les grottes reparaissent, les unes à côté des autres. La première tombe est inachevée. Des

(1) Bouriant, *Deux jours de fouilles*, etc., dans les *Mém. de la Mission archéol. franç.*, t. I, p. 16.
(2) *Idem*, p. 11.
(3) *Idem*, p. 9.

deux côtés de la porte, extérieurement, il y avait des inscriptions à l'encre noire dont le bas seul s'est conservé. On lit, à droite : ; à gauche : .

Nous savons donc au moins le nom du propriétaire du tombeau, c'est le prince, chancelier... et nomarque Nekht-pa-aten.

A côté de cette chambre, il y a une corniche annonçant la place pour une sépulture qui n'a jamais été faite, puis on arrive à la salle où M. Bouriant n'avait pu que relever : « R. Hay opened this tomb 1830 » et « C. Laver, 1830, measured this tomb »[1]. La chambre est nue, mais on avait commencé la décoration de l'extérieur. Des bas de colonnes d'hiéroglyphes (le haut n'a pas été gravé) nous donnent le nom du défunt Nefer-khepr-her-s-kheper. Voici les textes : à droite de la porte, ; à gauche, .

Vingt mètres plus loin, on arrive à un tombeau visité et décrit par M. Bouriant[2]. Quelques traces de peinture existent encore à l'intérieur ; à droite de la porte, par exemple, il y a deux grandes barques suivies de quatre petites marchant de conserve et un coin de jardin.

Le nom du personnage pour lequel ce tombeau avait été préparé a été partout effacé, aussi bien à l'extérieur que sous la porte, dans l'hymne à Aten, dont voici la teneur[3] :

(1) Bouriant, *Deux jours de fouilles*, etc., p. 9.
(2) *Idem*, p. 8.
(3) Comparer avec les textes publiés par M. Bouriant, p. 2 et 11 de son Mémoire.

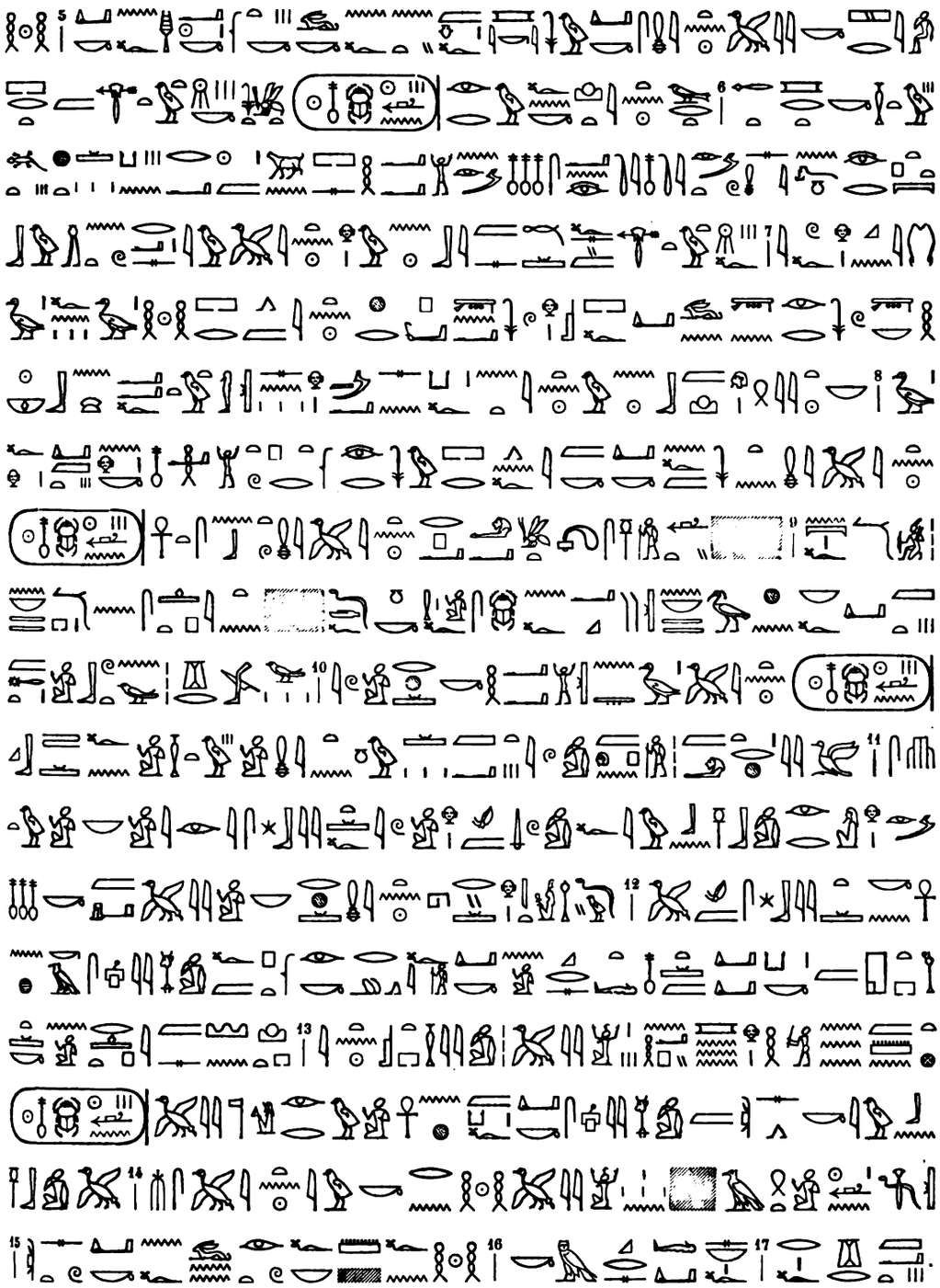

« Adoration à Hor-khu-ti célébré dans l'horizon, en son nom de Shu qui est dans le disque, donnant la vie à toujours, éternellement; au roi du Midi et du Nord, *Râ-nefer-khepru-ua-n-râ*, fils du soleil, vivant de vérité, maître des diadèmes *Aten-khu-n*,

à la longue durée, et à la grande épouse royale qui l'aime, la maîtresse des deux terres, la très aimée, *Aten-nefer-nefru-nefert-aï-ti*, vivante à toujours, éternellement.

» Que ton lever à l'horizon du ciel est beau, ô Aten vivant, source de vie ! Ayant brillé à l'horizon, tu remplis les deux terres de tes beautés. Tu te formes, tu t'agrandis, tu resplendis; élevé au-dessus de toute la terre, tes rayons enveloppent les trois régions, c'est-à-dire toute ton œuvre. Tu es le soleil, tu les as amenées telles qu'elles sont et tu les fais gouverner par ton fils qui t'aime. Tu rayonnes sur la terre et tu éclaires le roi, le très grand sorti pour l'éternité; tu lui donnes ta durée, tes années. Tu lui es ce qui est dans son cœur; tu lui donnes ton amour en tant qu'Aten comme à ton enfant, issu de tes rayons, le roi du Midi et du Nord, *Râ-nefer-khepru-râ-ua-n*. Il t'a fait *Khu-aten*, la grande, ta bien-aimée; les faveurs, les choses nombreuses, les produits du soleil sont dans son intérieur; on est en joie en voyant ses beautés; se formant, s'embellissant, on l'aperçoit comme une vision du ciel; on ne se dirige plus que vers elle, car le disque brille en elle, il la remplit de ses rayons. Il enserre son fils... éternel, sorti d'Aten, qui commande à la terre sous sa direction, à sa place; il donne que la terre qu'il a faite, toute la terre soit en fête de son apparition, pour qu'en son ensemble elle vienne vers sa personne, c'est-à-dire vers Aten qui brille à l'horizon sur tout l'univers. Son fils lui présente la vérité en bonne allégresse, et voici que celui qui est sorti de toi, tu lui as donné d'être roi comme l'Aten *Râ-nefer-khepru-râ-ua-n*, vivant et fort comme un Aten.

» Le grand prince, chancelier royal, semer unique... de son supérieur, chef des armées du maître des deux terres, préposé à la maison de conciliation d'Aten..., dit : Moi, son serviteur, qui ai produit le juste pour le maître des deux terres et glorifié son seigneur, j'ai mis la vérité dans mon sein et exécré le mensonge. Je te connais, joie de la terre, fils d'Aten *Râ-nefer-khepru-râ-ua-n*. Il m'a multiplié ses faveurs en raison de mon équité. Je suis à la tête des grands, en avant des hommes. Je soutiens mon maître, accomplissant ses instructions; j'écoute sa parole et mes yeux ne cessent pas de regarder ses beautés, continuellement. O mon maître, connu comme Aten, qui se complaît dans la vérité, ordonnant que, celui qui écoute ton instruction, il vive, et certes il est heureux en te voyant, il atteint la vieillesse. Tu m'as donné une bonne sépulture, en cadeau de ta personne, en la demeure que tu m'avais assignée pour que j'y repose, dans la montagne de Khut-aten, le lieu favorisé. Celui pour qui des millions de Nil monteront à *Ment-Râ-nefer-khepru-ua-n-râ*, celui-ci est mon dieu; j'ai fait ma vie pour sa personne, tu m'as donné d'être heureux à ton service sans cesse. O enfant d'Aten, tu es éternel, ô celui des millions... *ua-n-râ*, qui fait prospérer ton serviteur; donne-lui qu'il soit fait maître de... ton éternité dans la sépulture que lui a donnée son seigneur en raison de sa vertu. »

Au-dessous de ce texte, le personnage était représenté adorant : il a été martelé, et la place qu'il occupait a été rebouchée avec du plâtre. L'inscription qui fait vis-à-vis (côté droit de la porte) est en mauvais état et presque illisible. C'était l'hymne à Aten.

Au plafond de la porte, on voit aussi une ligne d'hiéroglyphes : ★ 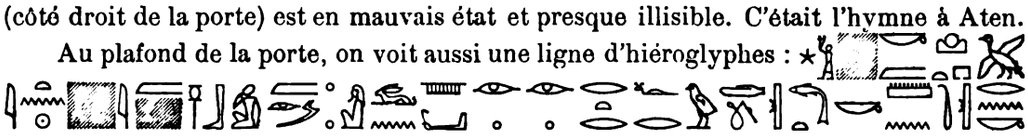

. Les côtés de la porte, extérieurement, ont reçu chacun cinq colonnes d'inscriptions :

A droite :

Côté gauche :

Au-dessous de ces légendes, le roi, la reine et deux princesses sont représentés accompagnés de personnages prosternés.

Le tombeau suivant comprenait une chambre longue parallèle à la façade et une salle en profondeur. Malheureusement l'intérieur n'a pas reçu de décoration, et nous n'avons à relever que les inscriptions de l'extérieur, en colonnes verticales.

Côté droit de la porte :

Côté gauche :

id.

id.

Cette tombe est la dernière du groupe septentrional. Dans le groupe du centre, les six premiers tombeaux qu'on rencontre en se dirigeant toujours du nord au sud n'ont pas d'inscriptions. Tout au plus on voit, sur le tableau surmontant la porte, des traces de la scène d'adoration à Aten par le roi, la reine et deux ou trois princesses.

On arrive enfin au tombeau d'un fonctionnaire qui présente quelque intérêt. On y descend par un escalier de quelques marches, de chaque côté duquel on voit une colonne à moitié engagée dans les parois de la tranchée. Une sorte de vestibule précède ainsi la salle principale, au fond de laquelle s'ouvre l'entrée d'un réduit occupé en partie par une statue assise du défunt posée sur un piédestal surélevé de cinq marches.

Les parois de cette petite salle avaient été peintes; on distingue encore le défunt assis devant un autel chargé de fleurs, et recevant des offrandes; mais les légendes sont presque entièrement effacées.

La grande pièce est nue. On y remarque seulement la corniche égyptienne avec les plumes peintes alternativement rouge, vert, bleu, vert.

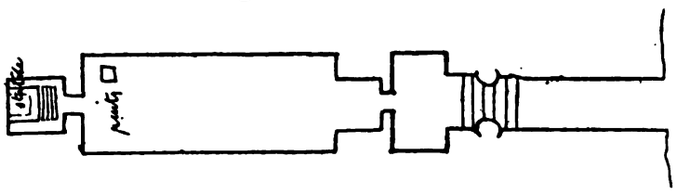

Le dessous de la porte et l'extérieur sont, comme dans tous les tombeaux d'Hagi-Qandil, les parties ayant reçu le plus de textes. Sous l'entrée, à gauche, Anaï est représenté debout, les deux bras levés dans la pose de l'adoration. Devant lui, dix lignes d'inscriptions étaient tracées à l'encre noire, les colonnes séparées par des traits rouges. La partie supérieure de chaque ligne est détruite; voici ce qui reste de l'hymne à Aten, qui était reproduit ici [1] :

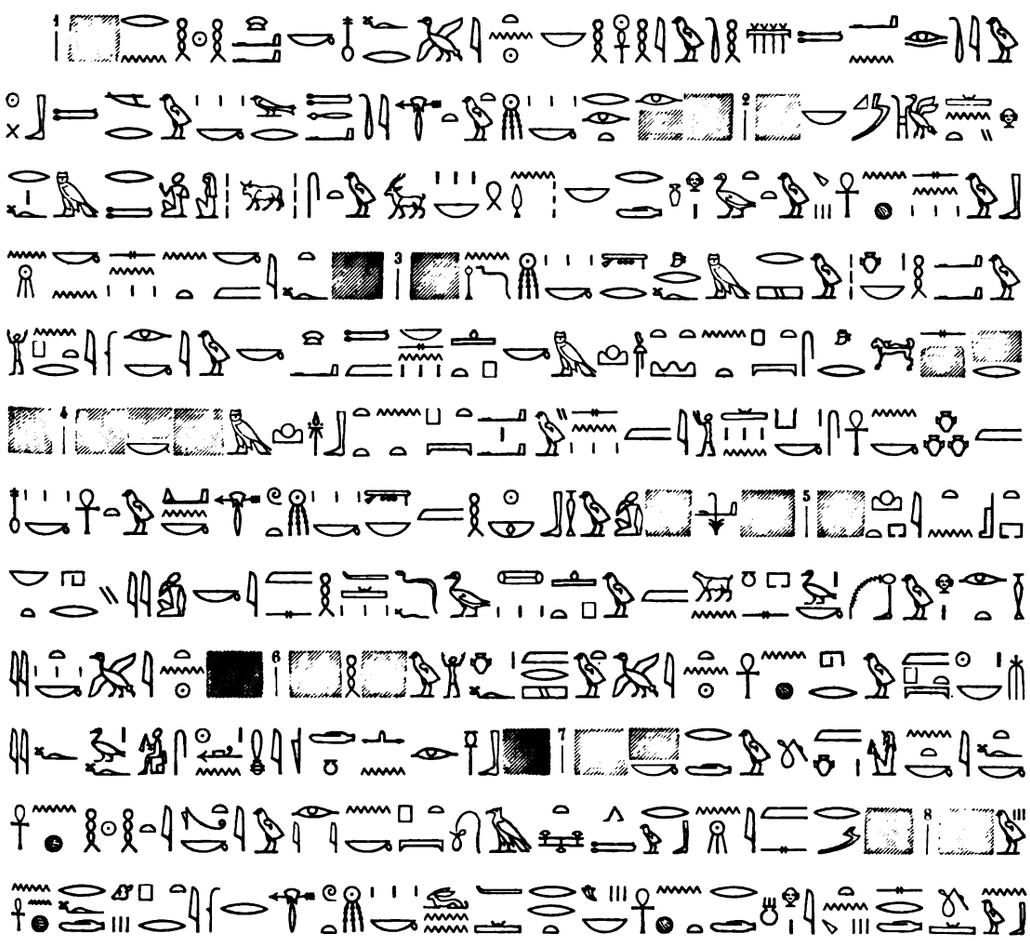

(1) Comparer avec le texte du tombeau d'Apii.

Sur la paroi qui fait vis-à-vis, Anaï est représenté debout, un bâton à la main, comme s'il entrait dans le tombeau. Il est seulement dessiné en rouge; ses titres et son nom : , sont inscrits devant lui; le reste du panneau est vide. Au-dessus de l'entrée, extérieurement, le roi et la reine, suivis de leurs trois filles, sont représentés adorant le disque rayonnant. De chaque côté de la porte on lit d'abord la légende d'Aten et du roi, trois fois répétée : . A la deuxième ligne, le prénom royal est remplacé par ; la troisième ligne est identique à la première.

Au-dessous, on voit Anaï agenouillé, adorant. La première est ainsi conçue :

A droite : ; à gauche : .

Dans les parois de la tranchée, entre les colonnes et la façade du tombeau, il y avait quatre stèles encastrées. Sur la première de ces stèles, Anaï est représenté debout, en grand costume, le bâton à la main. Un homme, placé devant lui, lui adresse la parole : . Plus bas on voit un homme conduisant un bœuf dont les cornes sont dorées : .

(1) Je ne sais si ce cartouche doit être attribué à Amenhotep II ou au roi de M. Bouriant, mentionné dans le tombeau de Pa-ari à Gournah.

Sur la deuxième stèle, on voit Anaï assis sur un tabouret à X recouvert de peau, devant une table chargée d'offrandes, recevant d'un autre personnage un vase ⲟ. La légende est ainsi conçue : . Derrière Anaï on voit la moitié d'une porte de tombeau.

La troisième stèle représente Anaï sur un char à deux chevaux conduit par son écuyer : .

Sur la quatrième stèle, Anaï est assis sur une chaise à pieds de lion devant un autel, et il reçoit un bouquet de fleurs : . Au bas de la stèle, une ligne horizontale : .

Enfin, une stèle, trouvée dans les décombres, représente notre personnage assis devant une table chargée d'offrandes que lui présente le scribe Mâï : .

Ces cinq stèles sont arrondies au sommet; les légendes sont disposées en petites lignes verticales au-dessus des personnages. Le style est bon, et rien ne rappelle les formes étranges sous lesquelles Khu-n-aten se faisait représenter. Les chairs sont peintes en rouge; le collier et les bracelets sont dorés sur deux des stèles.

Au-dessus du tombeau d'Anaï, on avait commencé, puis abandonné une tombe. Plus, au sud, la porte d'un tombeau a été déblayée. Le fronton est mutilé; de chaque côté de l'entrée, des inscriptions étaient tracées à l'encre. A droite, on lit : ; à gauche : .

Une dernière tombe sans inscription complète le groupe central.

Les tombes du sud ne sont encore que deux : celle d'Aï et une autre non décorée. Le tombeau d'Aï a été étudié déjà en partie par Lepsius et M. Bouriant, mais quelques inscriptions de la porte, qui étaient cachées par le sable, étaient inédites. Sur la paroi droite de la porte, au-dessous de l'hymne à Aten, Aï est représenté agenouillé, tenant , et , suivi de sa femme Ti. Leurs titres sont : ; .

Le bas de la paroi gauche contient aussi un texte de trente lignes qui mérite d'être reproduit :

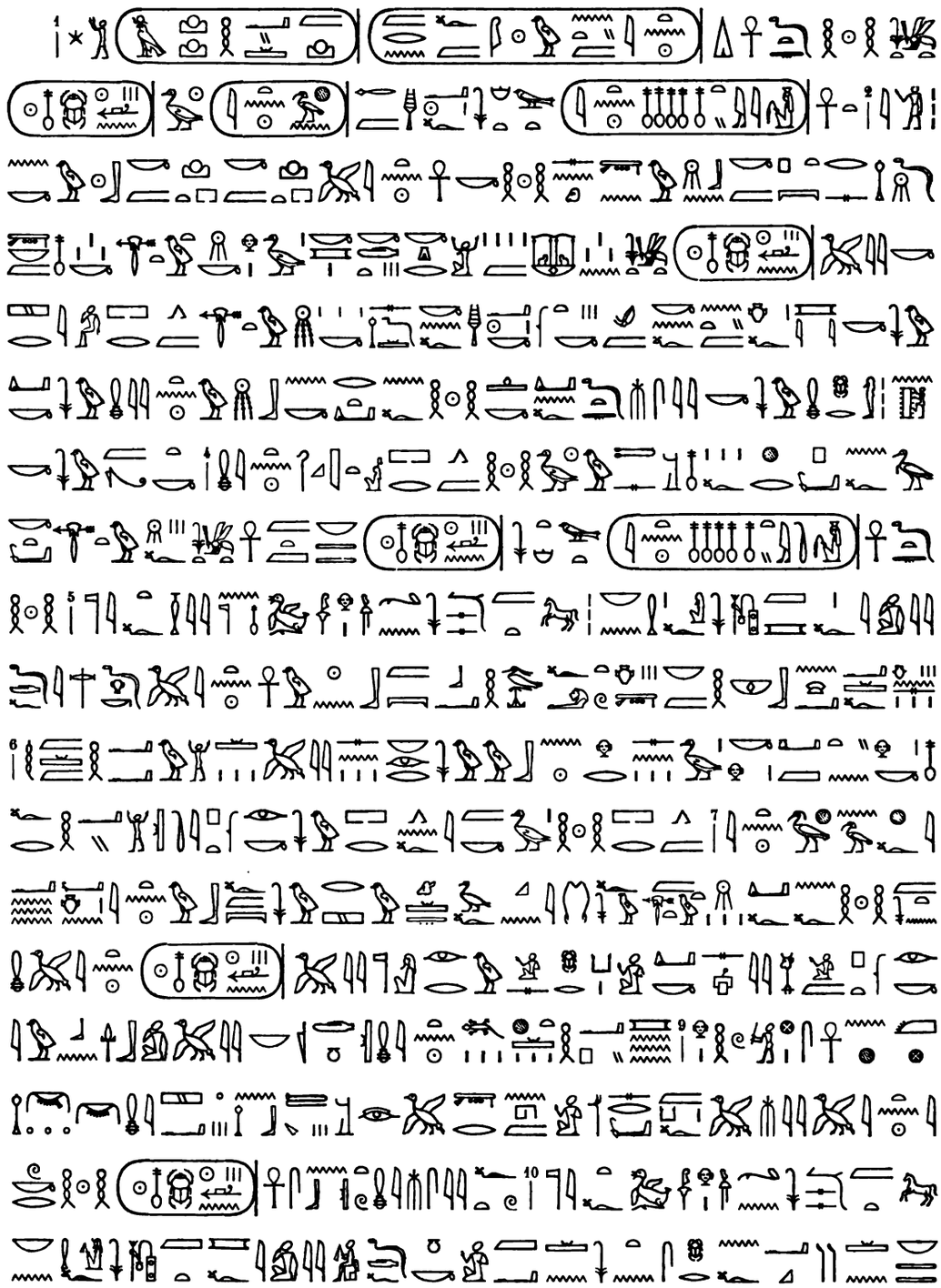

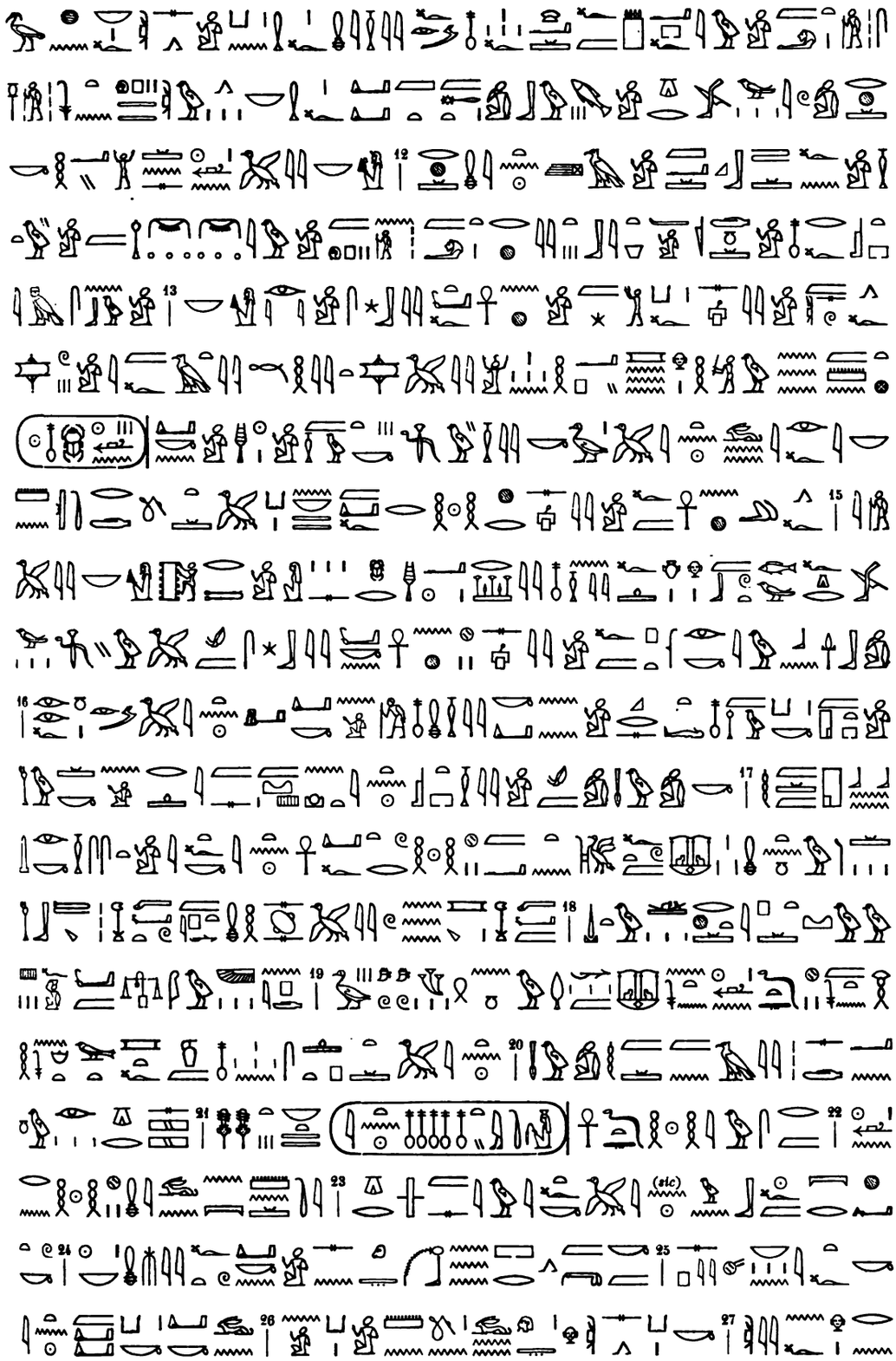

« Adoration à Hor-khu-ti célébré dans l'horizon, en son nom de Shu qui est dans le disque, donnant la vie à toujours, éternellement, au roi du Midi et du Nord *Ra-nefer-khepru-ua-n-râ,* fils du soleil, *Khu-n-aten,* à la longue durée, et à la grande épouse royale *Aten-nefer-nefru-nefert-aï-ti* vivante.

» Adoration à toi, brillant dans ton horizon de *Khut* (Aten), ô Aten, qui vis éternellement, prosternation lorsque tu brilles dans le ciel pour illuminer toute la terre de tes beautés et que tu rayonnes sur ton fils qui t'aime, tes mains remplies de millions de fêtes pour le roi du Midi et du Nord, le fils du soleil, vivant de vérité, maître des diadèmes, *Khû-n-aten,* ton enfant, issu de tes rayons, pour qui tu as décrété ta durée et tes années ; ayant entendu ce qui est dans son cœur, tu le chéris et lui donnes d'être comme Aten : tu brilles et tu lui concèdes l'éternité; tu te reposes et tu lui donnes la perpétuité. Tu l'as façonné comme les êtres que tu as créés à ton image, comme Aten. Le roi de vérité, sorti pour l'éternité, fils du soleil, qui exalte ses beautés, qui lui présente le produit de ses rayonnements, le roi du Midi et du Nord, vivant de vérité, maître de deux terres, *Ra-nefer-khepru-ua-n-râ,* et la grande épouse royale *Aten-nefer-nefru-nefert-aï-ti* vivante éternellement, à toujours.

» Le divin père, le favorisé du dieu bon, flabellifère à la droite du roi, préposé à tous les chevaux de Sa Majesté, scribe royal qui aime la vérité, *Aï,* dit : O salut à toi, Aten vivant, brillant dans le ciel, qui combles les cœurs; toute la terre est en fête à son lever et les cœurs en joie acclament leur seigneur qui brille sur eux. Ton fils te présente la vérité en bonne allégresse, car voici que lui est issu de toi comme fils éternel, sorti d'Aten, éclatant de sa lumière, plaisir d'Aten qui brille dans le ciel, lequel met en joie la terre. Son fils, il l'enserre de ses rayons, il lui donne l'éternité, la royauté, comme Aten, *Ra-nefer-khepru-ua-n-râ.* O dieu qui m'as créé, qui m'as donné une forme, accorde-moi de me rassasier de ta vue sans cesse. O maître de la création, comme Aten, qui multiplies les biens, que Hapi monte à la ville, faisant subsister l'Égypte, que l'argent et l'or soient comme les sables des bras d'eaux. La terre, en s'éveillant, manifeste sa joie de posséder sa personne. O fils d'Aten, tu es éternel, *Ra-nefer-khepru-ua-n-râ* vivant et fort comme est une de ses créatures.

» Le divin père, flabellifère à la droite du roi, préposé à tous les chevaux de Sa Majesté, scribe royal qui aime la vérité, *Aï,* dit : Moi, qui suis franc avec le roi, qui ai produit le juste pour le maître des deux terres et glorifié son seigneur, qui ai suivi la personne de Sa Majesté comme son favori, qui ai vu ses beautés quand il apparaît dans son palais, je suis en tête des chefs, des semers royaux qui gouvernent les deux terres, de tous les serviteurs de Sa Majesté. J'ai mis la loyauté dans mon sein et exécré la

fraude; je t'ai connu, aussi je t'exalte, *Ua-n-râ!* O seigneur connu comme Aten, qui discerne le vrai, il a multiplié pour moi ses faveurs en argent et en or; je suis à la tête des chefs, en avant des êtres, en récompense de mes qualités; il a embelli la demeure dans laquelle il a vécu. J'ai suivi les instructions de mon seigneur, j'ai vécu en adorant sa personne, heureux de le suivre; mes souffles viennent de lui; il est mon Nord. O celui pour qui des millions de Nils monteront à *Ment-Ra-nefer-khepru-ua-n-râ*, tu m'as donné dans ma vie d'avoir tes faveurs, et ton élu a prospéré, ô fils d'Aten, car tout ce qu'il fait est stable, et la vigueur ayant été donnée à la personne du maître des deux terres pour l'éternité, alors il est heureux dans la vie et atteint la vieillesse. O seigneur qui a construit les hommes, qui a produit la durée pour faire un heureux destin à ton favorisé, qui applique son cœur à détester le mal, pour que prospère celui qui écoute tes instructions dans la vie, pour qu'il soit réjoui en te voyant, sans que ses yeux cessent de voir Aten, journellement, donne-moi une vieillesse heureuse comme à ton favorisé, donne-moi une bonne sépulture, par décret de ta personne, dans la demeure où tu as ordonné que je repose, dans la montagne de Khu-aten, la place aimée de celui qui a entendu ta douce parole dans Ha-benben. Accorde-moi les faveurs que ton père Aten te donne pour l'éternité, au moyen de fêtes aussi nombreuses que les cours d'eau qui produisent des roseaux, que les vagues (?) de la mer qui porte les bateaux, que le nombre des pierres mesuré à la balance, que les plumes des oiseaux, que les feuilles des arbres, et qui sont les fêtes du roi *Ua-n-râ* à toujours, comme roi uni à la grande épouse royale, l'associée aux beautés de celui qui fait paisible Aten, à celle qui a la voix douce et dans les mains de laquelle il est beau de voir les sistres, la maîtresse des deux terres *Aten-nefer-nefru-nefert-aï-ti*, vivante à toujours, éternellement, qui est à côté de *Ua-n-râ* pour l'éternité, tel qu'est stable le ciel avec ce qu'il contient, tant que ton père Aten brillera dans le ciel pour te protéger, chaque jour, ainsi que ce qu'il a formé. Donne-moi de me prosterner sur la terre pure, de paraître devant toi autant de fois que ton père Aten te l'accorde à toi-même; donne moi que mon *ka* soit stable et vigoureux comme lorsque j'étais sur terre au service de ta personne que j'ai suivie moi-même vers la demeure préférée où tu as accordé que je repose; que ma bouche ait des aliments pour moi à cause de cela, ainsi que tu l'as décrété; que je sois comme tous les favorisés qui ont suivi ta personne, car j'ai marché en ta faveur jusqu'à la vieillesse.

» Le flabellifère à la droite du roi, scribe royal aimant la vérité, le divin père *Aï*... »

Sous ces dernières lignes, Aï est agenouillé, tenant le flabellum, une hache et une crosse. Derrière lui, sa femme, agenouillée, lève les bras en signe d'adoration. Elle est dite : .

A la suite du déblayement, les tombeaux ont été numérotés. Voici leurs numéros :

1 à 6, tombes de Tell el-Amarna.
7, le dont le nom est détruit.
8, .
9, .
10, .
11, .
12, .
13, .
14, nom effacé : le ...
15, .
16, sans inscriptions.
17, sans inscriptions.
18, sans inscriptions.
19, .
20, inachevé. Dessin d'une colonne en rouge.
21, inachevé.
22, inachevé.
23, .
24, .
25, .
26, tombeau de Khu-n-aten dans la montagne.
27, 28, deux tombes dans la montagne, non encore déblayées.

Groupe du nord.

Groupe du centre.

Sud.

La vallée à l'entrée de laquelle se trouvent les tombeaux que nous venons de visiter garde une direction générale sud-est. Large d'un demi-kilomètre au moins, elle est divisée en deux dans presque toute sa longueur par une chaîne de rochers calcaires. Après trois quarts d'heure de bonne marche à partir des tombes, on aperçoit à droite deux inscriptions, l'une à mi-côte de la montagne, l'autre presque en haut du dos de séparation de la vallée. Le texte qui couvrait les deux monuments était identique, seulement tandis que la stèle la plus au nord (sur la montagne) est en bon état de conservation [1],

(1) Ce Sutau était . Son tombeau ne se composait que d'une chambre. Les inscriptions gravées sur la porte sont en mauvais état.

(2) Cette stèle a été vue par Prisse d'Avesnes, qui l'a reproduite dans ses *Monuments égyptiens* (pl. XIII), mais d'une manière très incomplète; c'est ainsi qu'il marque le milieu de la stèle, de la ligne 13 à la ligne 24, comme complètement illisible. Le tableau du sommet n'est pas non plus exact pour la disposition des légendes.

Le même ouvrage contient la représentation de deux autres stèles portant le même texte. La première se

la seconde a perdu huit lignes entières et les autres sont plus ou moins endommagées.

Dans le cintre de cette dernière, on voit le disque rayonnant, vers lequel le roi et la reine lèvent les bras, pendant que deux princesses jouent du sistre. La scène est répétée deux fois symétriquement.

Sous le disque, une table supporte huit vases, quatre séries de trois pains ronds et quatre séries de trois pains plats. Deux autels l'accompagnent, chargés de fleurs de lotus. Les titres de Khu-n-aten, de Nefert-ai-ti, des princesses Aten-mert et Aten-maq n'offrent rien de particulier.

Deux mètres à gauche de la stèle, il y avait deux statues debout, dont il ne reste plus que les bases, avec les légendes et .

La stèle la mieux conservée, qui était aussi de plus grande dimension (2m 50 de haut sur 1m 50 de large), était accompagnée à droite d'un groupe formé du roi et de la reine tenant un autel-bloc, inscrit aux cartouches d'Aten, du roi et de la reine, à gauche d'une statue debout, gardant quelques traces de la légende royale. Le sommet de la stèle représente le disque dardant ses rayons terminés par des mains, adoré par le roi casqué, la reine coiffée en Hathor et deux petites filles tenant des sistres. La scène se répète identiquement à droite et à gauche. Les visages ont été martelés dans l'antiquité, ainsi qu'une partie des cartouches.

Toutes les inscriptions accompagnant la scène d'adoration sont en petites colonnes verticales. D'abord, des deux côtés du disque, la légende d'Aten :

A droite : . A gauche : .

Au-dessus du roi et de la reine : . A gauche, les cartouches du roi sont de plus précédés de .

Devant la reine : .

Au-dessus des princesses : . A droite, le nom de la première fille est écrit .

trouve à Tell el-Amarna (pl. XII), la seconde à Tounah (pl. XIV). Elles serviront à combler des lacunes de l'inscription de Hagi-Qandil, qui, jusqu'à présent, est la plus complète. Je désignerai la première par Am., la seconde par To.

Sous le disque rayonnant, une inscription en quatre colonnes nous donne une date, qui, sur la seconde stèle, est reportée au commencement du grand texte. Le récit se poursuit après en lignes horizontales écrites de droite à gauche :

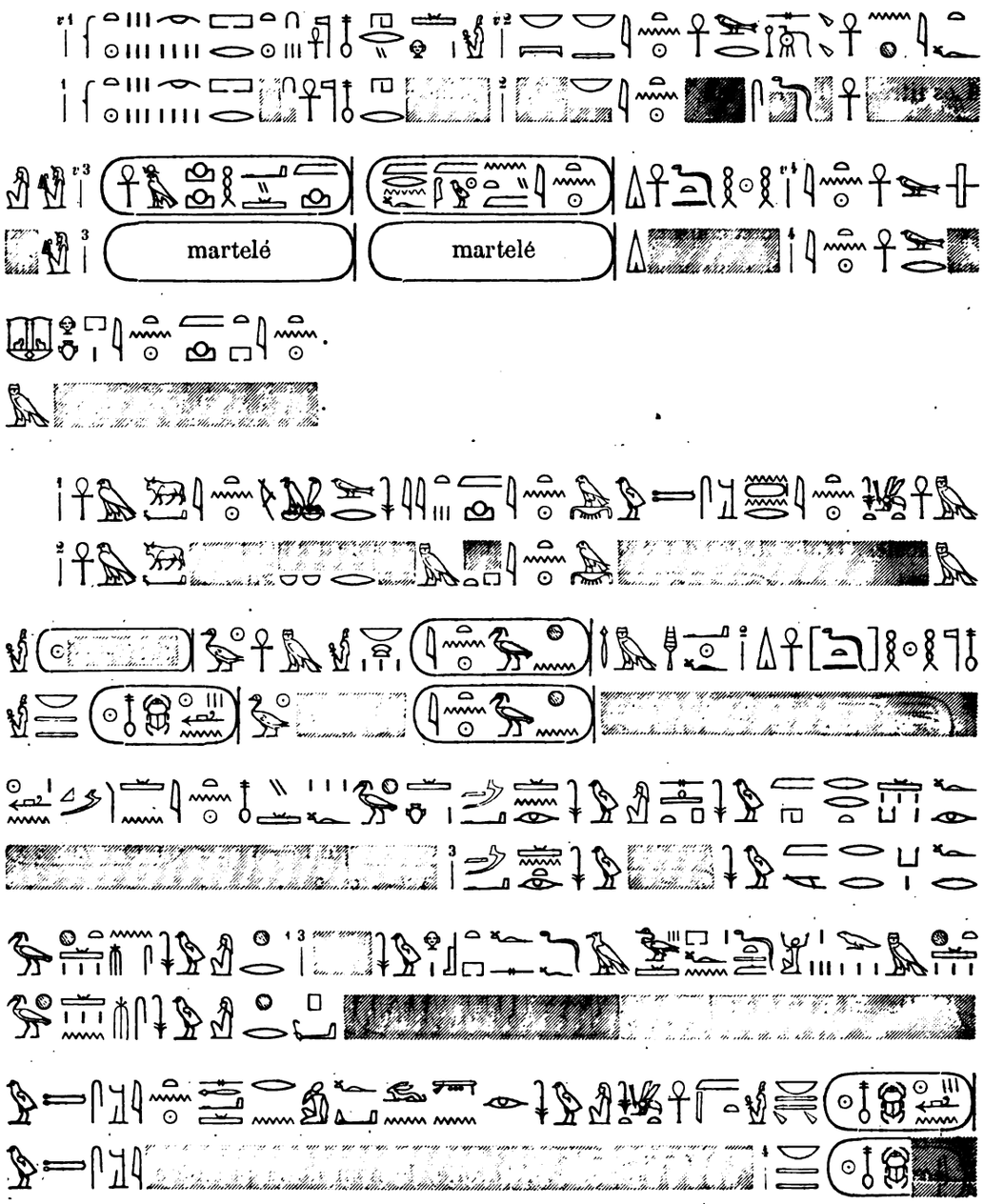

(1) Am. . To. . La vraie leçon se trouve dans un tombeau de Hagi-Qandil. (Voir p. 51.)

IMP. BERTHAUD — 9, RUE CADET, PARIS

STÈLE D'AMÉNOPHIS IV

à Tell-Amarna

D'après une photographie de M. DARESSY

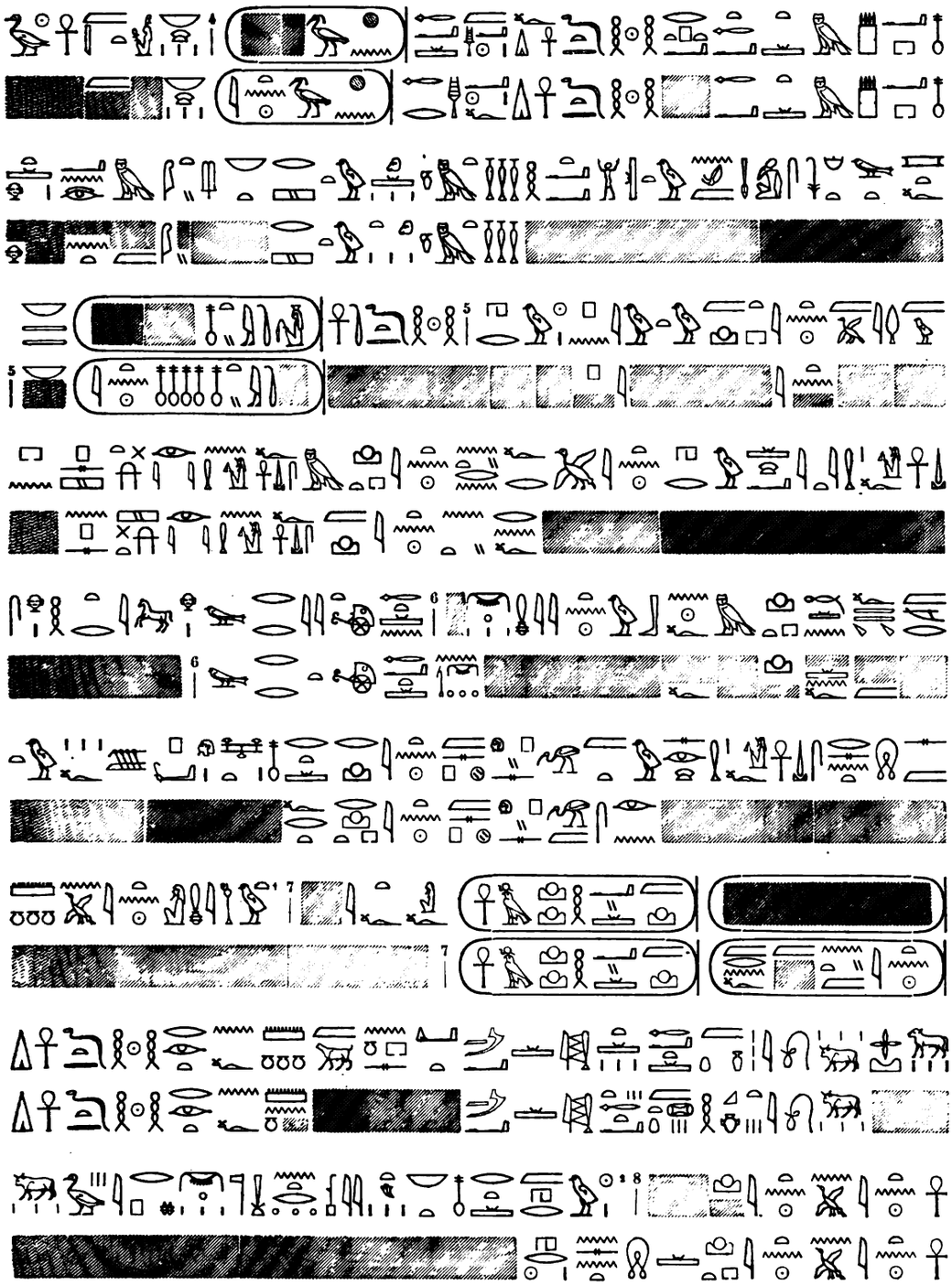

(1) Am. . To. .

(2) Am. . To. .

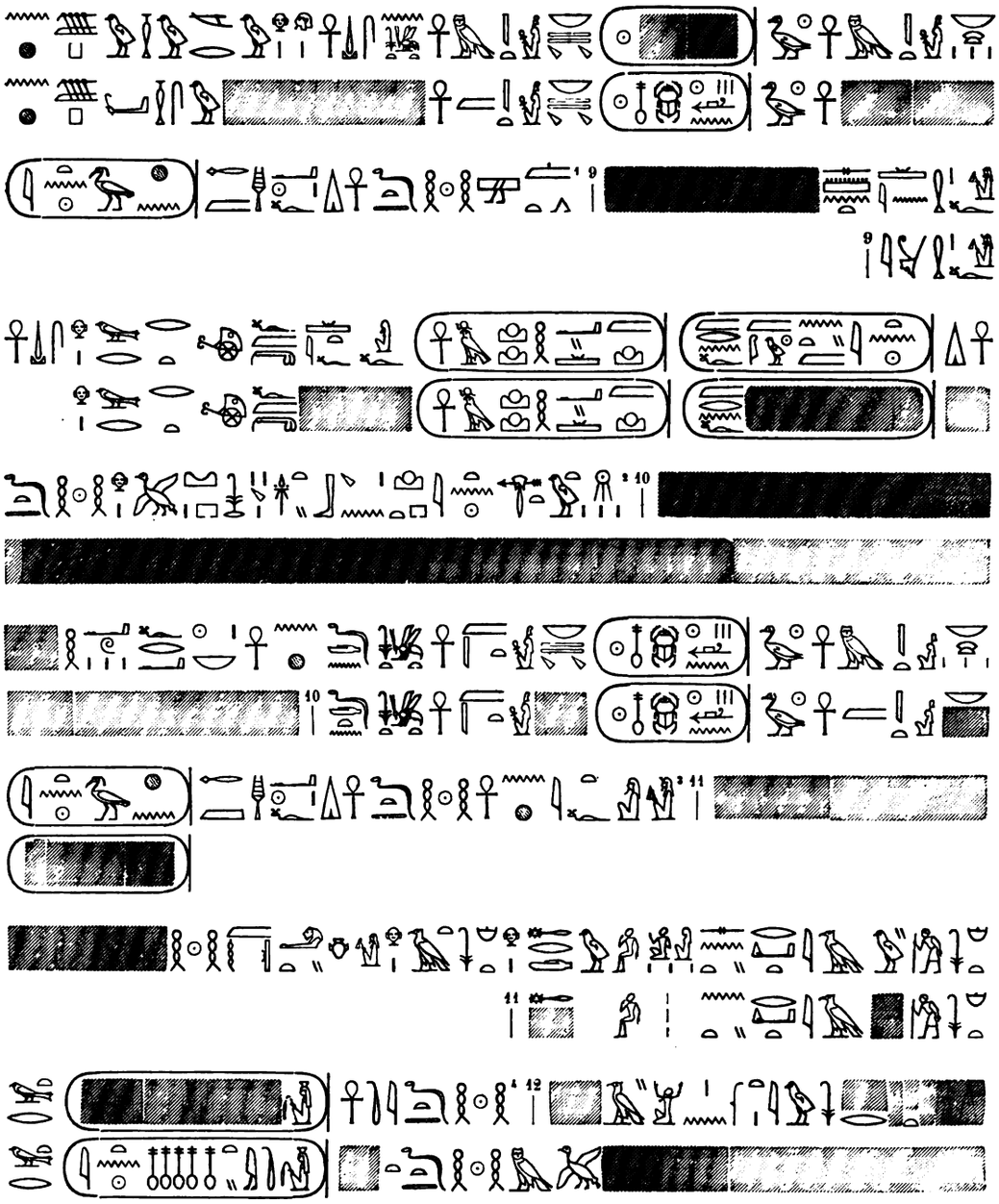

(1) Am. . To. .

(2) Am. . To. .

(3) Am. .

(4) Am. . Tounah identique sauf et .

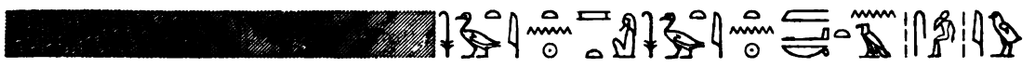

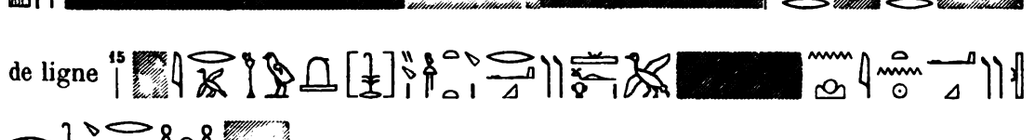

lacune d'un tiers

de ligne

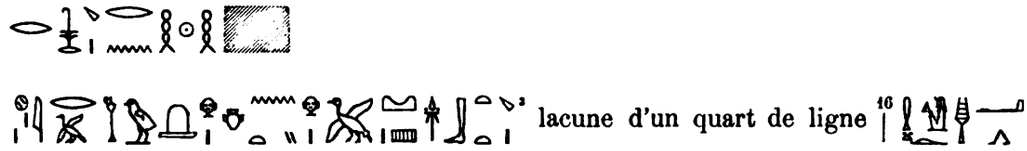

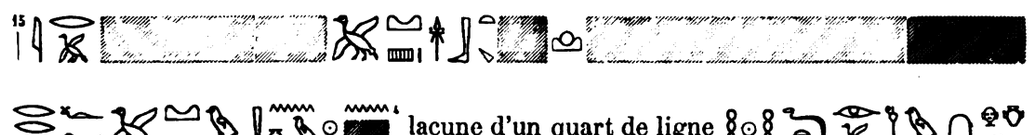

lacune d'un quart de ligne

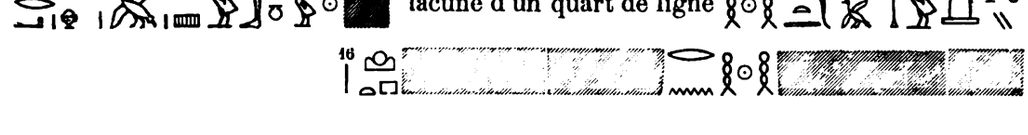

lacune d'un quart de ligne

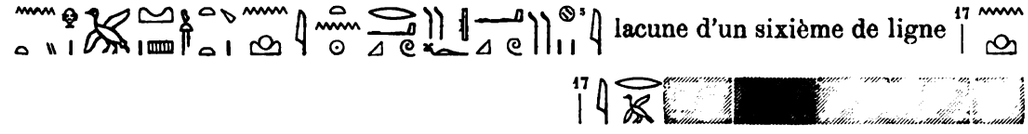

lacune d'un sixième de ligne

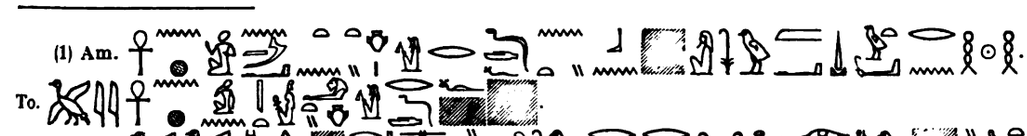

(1) Am.

To.

(2) Am.

To.

(3) Am.

(4) Am.

(5) Am. et To.

lacune d'un quart de ligne

lacune d'un quart de ligne

lacune de six groupes

lacune de

six signes

lacune de cinq signes

(1) Am. Il y a ensuite lacune.

(2) Am. To.

(3) Am.

(4) To.

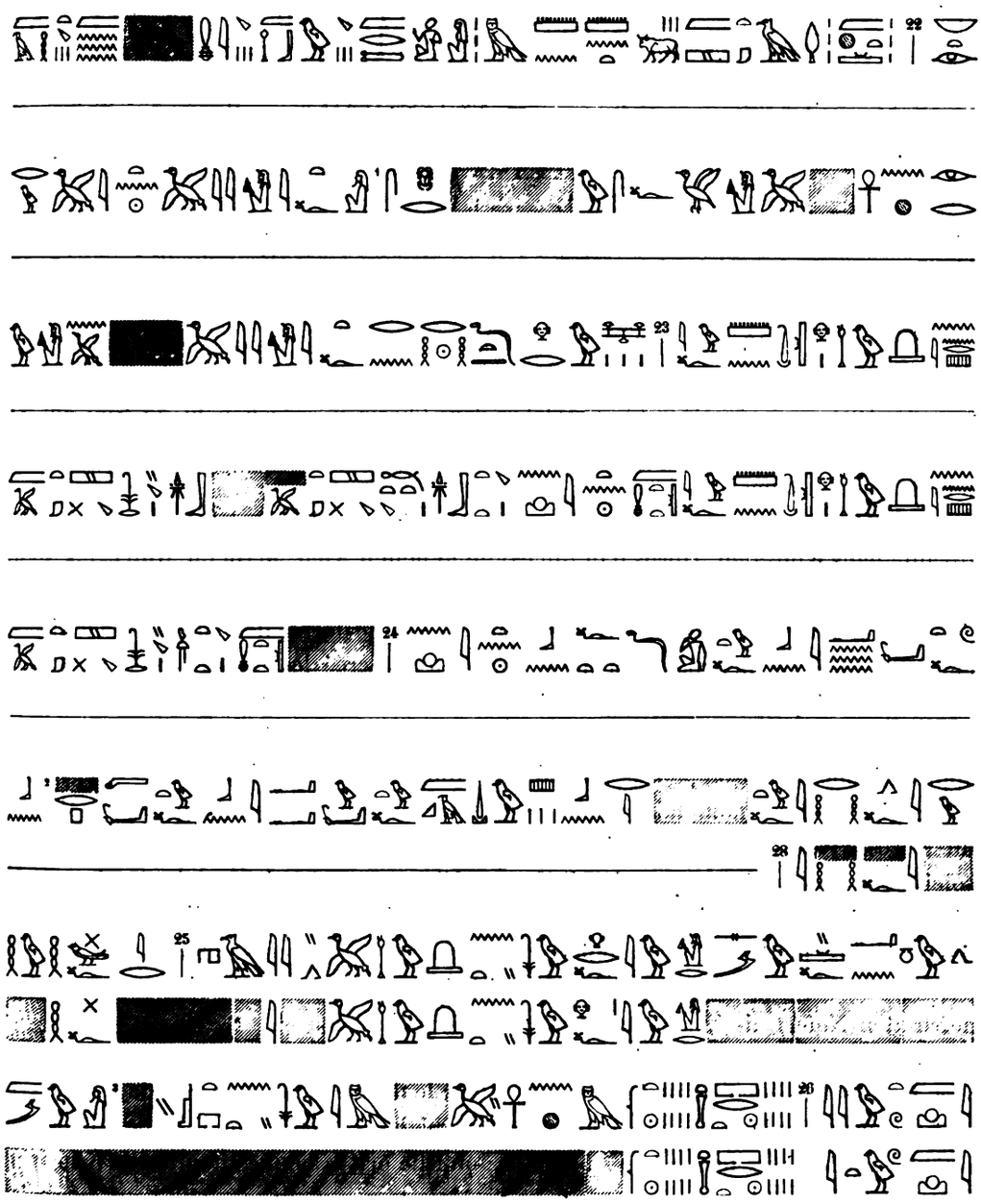

(1) Am.

(2) Am.

(3) Am. 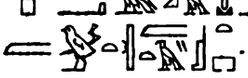

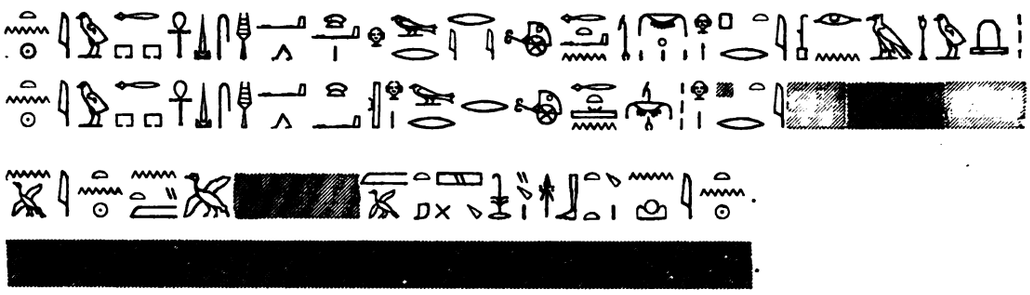

« L'an VI, le 13 Pharmouti sous le dieu bon vivant, qui se complaît dans la vérité. Le maître du ciel et maître de la terre est Aten vivant, le grand qui éclaire les deux régions. Vive mon père Hor-khuti célébré dans l'horizon en son nom de Shu qui est dans le disque, donnant la vie à toujours, éternellement, Aten vivant, le grand de la fête de Pa-aten dans Khu-aten.

» L'Horus vivant, taureau fort aimé d'Aten, maître des diadèmes, le grand de la royauté dans Khu-aten, Horus d'or qui exalte le nom d'Aten; le roi du Midi et du Nord, vivant de vérité, maître des deux terres, Ra-nefer-khepru-ua-n-râ, fils du soleil, vivant de vérité, maître des diadèmes, Khu-n-aten, à la longue durée, donnant la vie à toujours, éternellement. Le dieu bon, Uâ-n-râ, dont Aten a créé les beautés, cœur distingué, vérité de celui qui l'a fait, qui le rend heureux en satisfaisant sa personne; rendant des honneurs à celui qui l'a enfanté, il commande à la terre, à sa place, sous sa direction; il approvisionne sa maison pour l'éternité, en millions et centaines de mille choses; exaltant Aten, glorifiant son nom, faisant que soit la terre à celui qui l'a créé; le roi du Midi et du Nord, vivant de vérité, maître des deux terres, Ra-nefer-khepru-ua-n-râ, fils du soleil, vivant de vérité, maître des diadèmes, Khu-n-aten, à la longue durée, donnant la vie éternellement, à toujours. La grande héritière dans le palais, belle à voir avec les deux plumes, maîtresse des réjouissances, associée aux faveurs, mettant en joie qui entend sa voix; la grande épouse royale qui l'aime, la maîtresse des deux terres Nefer-nefru-aten-Nefert-ai-ti, vivante à toujours, éternellement.

» En ce jour où, étant dans Khu-aten, dans la tente d'étoffe faite par Sa Majesté v. s. f. dans Khu-aten, dont le nom est « Pour le disque », jour où Sa Majesté v. s. f. sortit pour guider le grand char d'électrum, semblable à Aten lorsqu'il brille à l'horizon, remplissant les deux terres de ses bienfaits; où Elle prit la bonne direction de Khu-aten, pour la première fois qu'on la trouva; où Sa Majesté v. s. f. fit sa sortie pour tracer les monuments d'Aten, comme l'avait ordonné son père Hor-khuti célébré dans le disque en son nom de Shu qui est dans le disque, donnant la vie à toujours, éternellement, pour faire des monuments dans son enceinte; donnant à nouveau des offrandes considérables en pains, bière, bœufs, veaux, bestiaux, oiseaux, vin, or, encens, toutes bonnes plantes; en ce jour de tracer le plan de Khu-aten pour Aten vivant, de recevoir les marques d'amour comme chef v. s. f. pour le roi du Midi et du Nord, vivant de vérité, le maître des deux terres, Ra-nefer-khepru-ua-n-râ, fils du soleil, vivant de vérité, maître des diadèmes Khu-n-aten, à la longue durée, donnant la vie à toujours, éternellement,

avant marché vers le Midi, Sa Majesté v. s. f. arrêta son char en présence de son père Hor-khuti célébré à l'horizon en son nom de Shu qui est dans le disque, donnant la vie à toujours, éternellement, en face de la montagne sud-est de Khu-aten, les rayons d'Aten étant sur Elle pour la vivifier, la fortifier et rajeunir ses membres chaque jour de vie.

» Le roi du Midi et du Nord, vivant de vérité, maître des deux terres, Ra-neferkhepru-ua-n-rà, fils du soleil, vivant de vérité, maître des diadèmes, Khu-n-aten à la longue durée, donnant la vie à toujours, éternellement, dit :

» Vive mon père Hor-khuti célébré à l'horizon en son nom de Shu qui est dans le disque, donnant la vie à toujours, éternellement; qui réjouit mon cœur et la reine et ses enfants; qui donne la vieillesse à la grande épouse royale Nefer-nefru-aten-nefert-ai-ti, vivante à toujours, éternellement, pour des millions d'années, pour qu'elle soit sous la main du Pharaon v. s. f.; qui donne la vieillesse à la princesse Aten-merit et à la princesse Aten-maqt, ses enfants, qui sont sous la main de la reine leur mère, pour l'éternité, à toujours! Ceci est le serment de vérité que j'ai prononcé moi-même et auquel je ne faillirai jamais, éternellement. Or, la stèle du sud qui est sur la montagne orientale de Khu-aten, laquelle (stèle) avec ma statue je ne croiserai pas, allant vers le midi, pour l'éternité, à toujours[1]; ainsi que la stèle du sud-ouest en face, sur la montagne occidentale de Khu-aten juste vis-à-vis; ainsi que la stèle centrale qui est sur la montagne orientale de Khu-aten, à côté de laquelle stèle je suis représenté debout sur la montagne brillante de Khu-aten, et que je ne croiserai pas vers l'est éternellement, à jamais; ainsi que la stèle centrale qui est sur la montagne occidentale de Khu-aten, juste vis-à-vis; ainsi que la stèle nord-est de Khu-aten, à côté de laquelle je suis représenté debout, qui est la stèle septentrionale de Khu-aten, que je ne dépasserai pas en aval éternellement, à toujours; ainsi que la stèle du nord qui est sur la montagne occidentale de Khu-aten, juste vis-à-vis : tel est Khu-aten, commençant à la stèle du sud, finissant à la stèle du nord.

» La distance entre chaque stèle de la montagne est de Khu-aten est égale à celle au Nil, de 6 et 4 ; et, commençant à la stèle sud-ouest de Khu-aten qui est sur la montagne occidentale de Khu-aten, il y a de même 6 et 4 , juste, du fleuve[2].

---

(1) La formule qui manque partout sur cette stèle, mais que l'inscription de Tounah permet de rétablir suivi d'un des points cardinaux me paraît se rapporter à un vœu du roi de ne pas sortir du territoire qu'il délimite, de ne pas aller au delà des stèles.

(2) Je ne connais l'emplacement que de deux des stèles-frontières : celle de Hagi-Qandil et celle de Tounah, c'est-à-dire les deux extrêmes S.-E. et N.-O.

Si on marque sur la carte d'Égypte un carré au moyen de ces deux points, le troisième angle arrive à la montagne est entre Déir abou-Hennèh et Déir el-Berchèh, le quatrième est dans la plaine près d'Amchoul. Le côté sud, Amchoul-Hagi-Qandil, est bien divisé en deux parties égales par le Nil. Au nord, le fleuve est entièrement à l'est, mais son cours a pu changer : le milieu de la ligne est à peine à l'est d'Hermopolis, qui a pu être baignée par le Nil dans l'antiquité. Chaque côté a ainsi un peu plus de 20 kilomètres.

Pour l'évaluation des mesures égyptiennes, je ne soumettrai qu'une hypothèse. A chaque demi-côté 10 kilomètres correspondent 6 et 4 .

En fonction de la coudée, une mesure de 3,200 coudées nous donnera une longueur convenable pour le qui, suivant qu'on adoptera la petite coudée de 0m 525 ou la grande de 0m 532 vaudra 1,680m ou 1,702m.

Les quatre sont évidemment mis là pour donner un chiffre rond aux dimensions. Six fois 3,200 cou-

» Or, l'intérieur des quatre stèles, à partir de la montagne (est jusqu'à la montagne ouest) de Khu-aten, c'est ce qui est à mon père Hor-khuti célébré dans l'horizon en son nom de Shu qui est dans le disque, donnant la vie éternellement, à toujours, avec les montagnes, les déserts, les marais, les îles, les (buttes, ...), les champs, les eaux, les villes, les canaux, les hommes, les bestiaux, les récoltes et toutes les choses qu'a faites Aten, mon père, les produisant pour l'éternité, à toujours, sans relâche. Aten est vivant; je le fais pour Aten, mon père, pour l'éternité, à toujours.

» La limite étant fixée à la stèle de pierre de la frontière sud-est et à la frontière nord-est de Khu-aten pareillement; étant fixée à la stèle de pierre de la frontière sud-ouest de même (sur la montagne?) de Khu-aten, qu'on ne la brise pas, qu'on ne la déplace pas, qu'on ne la cache (?) pas, qu'on ne l'enfouisse (?) pas sous les décombres, qu'on ne la ... pas.

» Si se détruit, se brise ou tombe la stèle qui est sur elle (la limite), je la réparerai et la referai à neuf en la place où elle était.

» (Sa Majesté a répété?) ce serment en l'an VIII, le 8 Tobi, alors que le Pharaon v. s. f., étant dans Khu-aten, monta sur le grand char d'électrum pour voir les stèles d'Aten qui sont à la frontière... et à la frontière sud-est de Khu-aten[1]. »

Depuis que ce Mémoire a été livré à l'impression, j'ai eu occasion de parcourir le territoire de Khu-aten et de voir plusieurs des stèles décrites dans le texte. Ce sont :

1° La stèle que je viens de publier, à l'angle sud-est de la ville (PRISSE, pl. XIII);

2° La stèle en mauvais état, qui en est voisine et dont le texte a été donné en comparaison;

3° Sur la montagne qui borde au sud la vallée : stèle au sommet de laquelle le roi, la reine et leurs filles sont deux fois représentés. La stèle est bordée par deux piliers portant la légende royale. Le préambule est écrit verticalement au sommet de la stèle sous le disque;

4° Sur cette même montagne, mais plus à l'ouest, à l'extrémité de la plaine de Hagi-Qandil : autre stèle où Khu-n-aten, sa femme et les princesses ne sont figurés qu'une fois devant une immense table chargée d'offrandes;

5° Au bord du fleuve : stèle en très mauvais état, au fond d'une niche;

6° Directement à l'est de la ville, au nord de la vallée qui conduit à la tombe de Khu-n-aten et au sud des tombes de Tell el-Amarna, on voit presque au sommet de la montagne la stèle centrale de l'est, accompagnée de chaque côté des statues du roi et de

---

dées font 19,200 coudées, chiffre qui se rapproche trop de 20,000 pour que les 800 coudées manquantes ne soient exprimées par les ⌒ qui vaudraient alors chacun 200 coudées (ou 300 pieds), soit 105m ou 106m 4.

Chaque demi-côté du territoire consacré serait donc égal à :

6 ⌒	de 3,200 coudées	=	19,200 coudées	=	10 km. 080	ou 10 km. 212
4 ⌒	de 200 »	=	800 »	=	0 420	ou 0 425
			20,000 »	=	10 km. 500	ou 10 km. 637

(1) La stèle de Hagi-Qandil m'a été signalée par M. BARSANTI, conservateur-restaurateur du Musée, à qui elle avait été montrée lorsqu'il dirigeait les travaux de déblayement et de clôture des tombes.

la reine. C'est celle qui a été reproduite par PRISSE dans les *Monuments de l'Égypte*, pl. XII;

7° Sur la rive gauche du fleuve, à proximité de Dirouèh, il y a les statues du roi hérétique et de sa femme, mais la stèle n'a pas été gravée ou a disparu;

8° Enfin la stèle de Tounah, reproduite par PRISSE, pl. XIV, et qui devait marquer l'angle nord-ouest du domaine d'Aten. Le texte de toutes ces stèles est identique, sauf variantes d'écriture insignifiantes. Presque toutes sont en mauvais état, surtout dans le centre de l'inscription qui semble avoir été mutilé volontairement. La stèle de Tounah offre un texte qui ne se trouve pas sur les autres monuments et qui suit immédiatement la phrase finale des autres. Il est ainsi conçu :

. « Le roi du Midi et du Nord (Ra-nefer-khepru-uâ-n-râ), fils du Soleil, vivant de vérité, Khu-n-aten à la longue durée, dit, lors de la fixation des stèles (pour délimiter ce qui appartient à son père Aten), donnant la vie à toujours, éternellement : Voici les (stèles) que j'ai établies pour frontières de Khu-aten : les trois stèles sur la montagne brillante de Khu-aten, ainsi que les trois stèles en face d'elles (sur la montagne occidentale de) Khu-aten. La (stèle du sud) qui est (sur la montagne) ouest de Khu-aten devient la frontière méridionale de Khu-aten; de la stèle du Nord qui est sur la montagne brillante de Khu-aten, en allant jusqu'à la stèle (qui est sur la montagne) ouest de Khu-aten, cela devient la frontière nord de Khu-aten pareillement. La stèle centrale qui est sur la montagne brillante de Khu-aten, de même, avec la stèle centrale qui est vis-à-vis d'elle sur la montagne ouest de Khu-aten. Telle est la largeur de Khu-aten, de montagne à montagne, commençant à son horizon oriental, (finissant) à son

horizon occidental; elle est à mon père (Aten) donnant la vie à toujours, éternellement, avec sa vallée, ses montagnes..., ses oiseaux, tous ses gens, tous ses bestiaux, toutes les choses que le disque a fait être et sur lesquelles il darde sa lumière, avec toutes les choses... de Khu-aten. Elles sont à mon père, le disque vivant, pour le temple d'Aten dans Khu-aten, pour l'éternité, à toujours; leur condition véritable est pour sa personne, et ses beaux rayons en prennent possession. »

Tel est le texte des stèles-limites de Khu-aten, restitué aussi complètement que j'ai pu le faire. Il y a encore quelques petites lacunes à combler, mais elles ne nuisent pas à l'intelligence de l'ensemble.

Le roi Khu-n-aten ne tint peut-être pas toujours son serment de ne pas quitter le territoire de la ville, mais, en tous cas, il fut enterré dans le tombeau qu'il s'était préparé à l'est de la ville, à six kilomètres dans la montagne. Après sa mort et celle de ses trois ou quatre successeurs hérétiques, les prêtres d'Ammon se vengèrent. Les inscriptions de sa tombe furent martelées, le sarcophage du roi et celui de sa deuxième fille Aten-Makt furent mis en pièces : c'est à peine si l'on a retrouvé dans les décombres quelques lambeaux de bandelettes. Ses cartouches furent mutilés sur les monuments partout où on put les atteindre. Vers le règne de Hor-m-heb, le désert reprenait possession de l'emplacement de la ville du disque : fondée vers la fin du règne d'Amenhotep III, elle n'avait eu qu'une durée éphémère de moins de cent ans.

G. Daressy.

INSCRIPTION DE NARAM-SIN

PAR

Fr.-V. Scheil, O. P.

(Avec une planche)

Voici enfin une nouvelle inscription du roi Naram-Sin (3750 avant J.-C.). Le relief qui la porte et qui représente aussi la statue du roi fut apporté, ces temps derniers, de Diarbékir. Ce spécimen très antique de l'art chaldéo-sémitique sera remarqué des archéologues. L'inscription, à l'encontre de la sculpture, je crois, trahit une *double* influence. Elle offre un mélange de l'élément sémitique et de l'élément sumérien, malgré que, dans l'intention de l'auteur, elle dût être sémitique. On y lit en tête :

I. [Nar]a-am [S]in..... Devaient suivre les formules ordinaires : *Roi puissant, le chéri d'Anum, le favori de Šamaš*, etc., *le roi élu par*

II. (Dingir) En-ki = (ilu Ea ?)	Le dieu En-ki (Ea ?),
in ki-ib-ra-tim	pour les quatre régions du monde,
ar-ba-im	
na-min (= anāku).....	celui-là, c'est moi.....

Na-min est sumérien, pour anāku, qui termine ailleurs cette partie du prologue

des inscriptions. MIN est rendu par le signe n° 122 du tableau comparatif (non assimilé), qu'on retrouve : *Stèle des Vautours,* I, 6, 7, 10; III, 7. — *Êdingiranagin* (*Êannadu*), dernier signe, publié par JENSEN dans la *Keilinschrift Bibl.,* III, 1, p. 14; — *Êannadu,* publié dans la *Revue Assyriologique,* III, p. 81, 3e col., 5e case, dernier signe; — *Urukagina,* col. VII, dernière case. — JENSEN (*ibid.*, p. 16, note) propose la lecture MIN (MUN) que la comparaison des textes lui suggère. Dans notre inscription, cette valeur s'applique avec bonheur. La deuxième colonne se termine par une case brisée, où l'on reconnaît douteusement le signe GA, certainement le signe TIM ou DIM, et enfin un débris de signe inconnu. La troisième colonne contient :

III. KISAL KALAMA	Sur le plateau du pays,
U	et
ŠAG-[K]ŠU = (INA LIBBI)	au milieu,
E-PU-UŠ	j'ai construit [un temple].
ŠA DUPPU	Celui qui cette tablette
SIG (= IḪAPPÛ),	briserait,
ALANA (?) = (ṢALMU)	la statue
[UAB]-BIT (?).....	détruirait.....

Pour le KISAL d'un temple, JENSEN (*ibid.*, III, 1, p. 36) propose le sens de : *Wand, Fussboden, Plattform, Erhöhung auf dem Fussboden,* et se sert de celui de *Plattform.* C'est ici la première fois qu'il est question du KISAL d'un *pays,* car il serait impossible de lire KISAL Ê-NUN pour KISAL KALAMA. J'avais lu d'abord IGI-Ê à la case suivante, mot qui se retrouve, avec un contexte semblable, dans l'inscription d'UR-NINA. (*Déc.*, pl. 2, n° 2, col. II, lig. 3.) JENSEN dit à ce sujet : « IGI-Ê wohl Theil eines Tempels, da der Thurmtempel von Eridu (II R, 50, 21 *ab*) das Haus der sieben IGI-Ê 's heisst. Darum aber auch wohl nicht = « Vorhalle ». (HOMMEL, *ZK.*, II, 179, etc.) Vielleicht = Etage ». Il traduit lui-même : *Hochbau.* J'ai reconnu depuis qu'il fallait lire U « et », puis sous-entendre « un temple » : « sur le plateau du pays et au milieu, [un temple] j'ai construit. »

Le dernier signe de la quatrième case ne peut être que UŠ ou ŠU, et cependant ne paraît pas correspondre à un signe moderne ayant ces valeurs. Il est intéressant de trouver, dans la case sixième et dans une inscription sémitique, la forme sumérienne SIG (signe *dirigu,* composé de *sig* et *a*) pour exprimer ḪIPÛ, « briser ». Cf. 𒋗𒄀 = (SIG).

Le premier signe de la septième case peut être le signe ALAN (statue). Cf. le même signe dans la petite stèle de Zohâb. (*Recueil de Travaux,* t. XIV, p. 105-106.)

A la suite, dans la partie brisée, nous lirions sans doute une série de noms divins, pour l'exécration qui se continue sur la quatrième colonne :

IV. LI-ZU-[ZU]	Qu'ils s'irritent (contre lui),
? -ṬU	.....
ŠE-ZIR = (ZIR) -[ŠU]	sa race,
.....	(qu'ils la maudissent), etc.

Il est intéressant de comparer l'inscription de NARAM-SIN avec celle de ŠARGANI d'Aganê[1], qui suit :

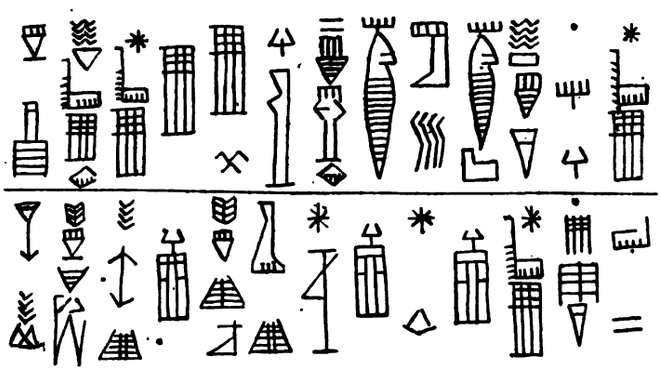

(DINGIR) EN-LIL	(Au) dieu En-lil,	SIG-A (IḪAPPÛ)	briserait,
BÊLIM GAL-LIM	seigneur grand,	U ALANA (??)	et l'image (?)
ŠAR-GA-NI	Šargani,	DINGIR EN-LIL	que En-lil
ŠARRU ALI	roi de ville[2]	U	et
DA-NUM	puissant,	(DINGIR) ŠAMAŠ	Šamaš
ŠAR	roi	U	et
A-GA-NÊ-(KI)	d'Aganê,	(DINGIR) NINI	Nini,
BA-GIM (= BÂNÎ)	le constructeur	IŠID-SU	sa racine
Ê-KUR	d'Ê-kur,	LI-ZU-ḤU	arrachent
Ê	du temple	U	et
(DINGIR) EN-LIL	d'En-lil,	ŠE-ZIR-SU (ZÎRŠU)	que sa progéniture
IN EN-LIL (KI)	à Nippur.	LI-IR-UG (?)-	ils mau-
ŠA DUPPU	Celui qui cette tablette	-GU-TU.	-dissent (?).

La comparaison des deux inscriptions, au point de vue des signes et de la formule, n'est pas défavorable à ceux qui identifient Šargani d'Aganê et Šarukîn, père de Naram-sin.

Constantinople, septembre-octobre 1892.

V. SCHEIL, O. P.

(1) Tablette provenant des fouilles du Dr PETERS à Niffer, et actuellement au musée de Constantinople.

(2) Par opposition, sans doute, au titre de « roi des quatre régions du monde ». — DANUM prouve que ŠAR ALI ou ŠAR MAḪÂZI est un *titre* de Šargani et non un élément de son nom qui se lirait ŠARGANI-ŠAR-ALI. — Sinon, ŠARRU serait répété devant DANUM.

BAS-RELIEF DE NARAM-SIN

Imp. Bertiaud. Paris.

NOTE SUR LE BAS-RELIEF DE NARAMSIN

PAR

G. MASPERO

Le bas-relief découvert et publié par le Père SCHEIL est un des morceaux de sculpture les plus précieux que la Chaldée antique nous ait rendus jusqu'à ce jour. La facture en est à la fois très fine et très large, et ne rappelle que d'assez loin celle des monuments qu'on est habitué à considérer comme représentant les tendances de l'art sur les bords de l'Euphrate et du Tigre. Elle n'offre pas ces exagérations de musculature, cette sécheresse de ligne, cette lourdeur de dessin et d'exécution qu'on remarque sur les meilleurs morceaux de la sculpture assyrienne; elle n'a pas le relief maladroit et la gaucherie de ciseau qu'on observe sur beaucoup des reliefs de Tell-Loh. Ce qui frappe à première vue, c'est l'aspect égyptien de la figure : on dirait presque qu'un artiste est venu des bords du Nil pour la tailler, et l'on serait tenté d'y reconnaître une influence directe de l'Égypte, s'il était vrai, comme on l'a dit, que Naramsin ait conquis le Mâgan et que le Mâgan fût, à cette époque-là, une partie de la péninsule Sinaïtique. En y regardant de plus près, on aperçoit des différences : le relief est plus haut sur fond que le relief égyptien, le rendu de la tête est plus poussé et plus dur. Il n'en reste pas moins assez de ressemblance avec les figures analogues de certains bas-reliefs un peu surhaussés des tombes de la Ve et de la VIe dynastie, à Dahshour et à Saqqarah, pour qu'on garde, au second examen, beaucoup de l'impression première. La courbe des épaules, l'allongement du bras, l'absence du biceps, la manière dont les tailles qui ont modelé le nu sont descendues de haut en bas, et dont le relief se rattache aux fonds, sont identiques à ce qu'on voit en Égypte vers le temps de Naramsin, c'est-à-dire vers le règne d'Assi, d'Ounas ou des Papi. S'il était permis de tirer une conclusion aussi large de notre fragment et des deux ou trois débris analogues qu'on a découverts à Tell-Loh, on pourrait dire qu'une même manière de traiter le bas-relief régnait alors chez tous les peuples civilisés qui nous sont connus, au moins dans les grands centres comme Babylone ou Memphis, une manière égyptienne ou égyptisante. Il est prudent toutefois de ne pas insister sur ce sujet et de ne pas construire une théorie d'histoire de l'art sur une demi-douzaine de morceaux incomplets.

Le bas-relief est daté par le nom de roi qu'il porte. Les Chaldéens disaient que Naramsin avait régné dans un temps que nous pouvons placer entre 3800 et 3700 avant Jésus-Christ, et, jusqu'à nouvel ordre, je ne vois pas qu'il y ait lieu de les accuser d'erreur grave : leur calcul est probablement exact à cent ou deux cents ans près. C'est donc un jalon à peu près fixe que nous avons dans l'histoire de l'art chaldéo-assyrien, et la beauté du travail nous montre que, de même qu'en Égypte, il faut chercher la bonne époque très haut dans le passé. C'est là le fait certain et très important qui ressort de la découverte du Père SCHEIL. Faut-il maintenant aller plus loin et essayer d'établir, autour de ce point à peu près fixe que le fragment nous fournit, une chronologie des monuments

déjà connus, chronologie artistique dont on ferait une chronologie historique? Le raisonnement consisterait à dire, par exemple, que, les monuments grossiers de Tell-Loh étant d'un travail très inférieur, l'infériorité de leur exécution n'est pas simple gaucherie d'artiste, mais pur archaïsme; qu'il convient donc de les placer fort en avant du bas-relief découvert par le Père SCHEIL, et, par suite, qu'Ourninâ, Akourgal, même Gudéa et les siens sont de beaucoup antérieurs à Naramsin. Je craindrais, en me lançant dans cette voie, d'aboutir à quelque erreur funeste. On sait quels mécomptes éprouvent chaque jour les archéologues qui classent certains monuments grecs d'après le style seul qu'ils croient y reconnaître; là pourtant, il y a tant de points de repère bien établis que l'illusion semblerait devoir être presque impossible. En Égypte, les classements par le style seul sans inscriptions datées n'ont guère réussi : pour ne parler que des morts, MARIETTE avait placé partie sous les XVIIe-XVIIIe dynasties, partie à l'époque romaine, des monuments de Thèbes et de Gébélein, que des inscriptions portant des cartouches royaux m'ont obligé de rétablir définitivement dans la XIe. On voit, sans que j'aie besoin de m'y appesantir, à quelles déceptions je m'exposerais si je voulais dresser une chronologie des monuments chaldéens, et par suite une chronologie des dynasties chaldéennes, d'après le style, tant que des inscriptions ne nous auront pas appris, comme pour le bas-relief de Naramsin, aux environs de quel siècle, sinon dans quel siècle même, il convient de les placer.

En attendant, et tenant compte de l'opinion généralement reçue d'après laquelle Gudéa serait contemporain des premiers rois d'Ourou (vers 2800) et ses prédécesseurs de Tell-Loh auraient régné vers 3100-3000 avant Jésus-Christ, la différence de style entre presque tous les monuments de la collection Sarzec et le bas-relief de Naramsin s'expliquerait aisément. Babylone était, dès le début, une très grande ville, riche, puissante, dont les princes construisaient beaucoup : de même que Memphis, elle avait des écoles de sculpture, tenues en haleine et raffinées par le travail constant de longs siècles. Tell-Loh est une ville provinciale, dont les chefs et même Gudéa n'ont jamais eu, quoi qu'on en ait dit, de grandes ressources, ni de pouvoir durable. Ils ont construit avec les moyens dont ils disposaient, et leurs sculpteurs ont appartenu pour la plupart à une école locale peu nombreuse et mal dressée. De même qu'en Égypte, les sculptures d'Éléphantine semblent plus anciennes que les sculptures de Saqqarah, s'il fallait juger de leur âge par leur style, quand elles appartiennent en réalité à une dynastie postérieure : de même les bas-reliefs de Tell-Loh peuvent être, et sont jusqu'à nouvel ordre, postérieurs à celui de Naramsin, bien que la facture en soit d'apparence plus primitive. Le critérium archéologique est impuissant à rien décider en pareil cas; mieux vaut se résigner à n'en pas faire usage, jusqu'au jour où l'apparition d'inscriptions précises nous permettra de l'employer sans trop de chances d'erreur.

Malesherbes, le 28 septembre 1892.

G. MASPERO.

VARIA[1]

VON

WILHELM SPIEGELBERG

III. *Ein medicinischer Text auf einem hieratischen Ostracon.* — Unter den hieratischen Ostracis des *Louvre* befindet sich ein unscheinbares Scherbenbruchstück, auf welchem DEVÉRIA[2] Reste einer Rechnung vermutete. — Auf Grund einer sorgfältigen Prüfung glaube ich für die folgende Umschrift des stellenweise etwas verblassten Textes einstehen zu können, welchen sein Schriftcharacter in die Zeit der Dyn. XVIII-XIX weist[3].

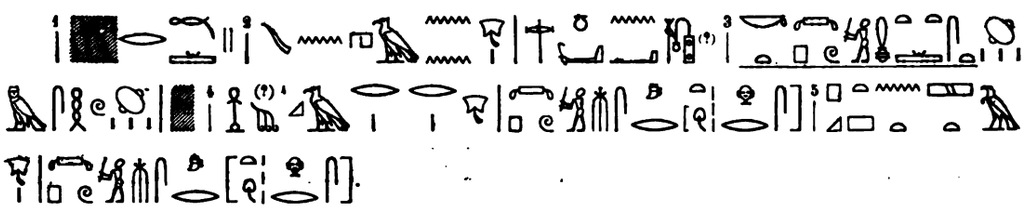

Wir haben es also mit einem medicinischen Texte zu thun, der offenbar in das Capitel der Ohrenkrankheiten gehört. Indem ich für alles Weitere auf die Lexica verweise füge ich einen kurzen Commentar bei.

— Den Anfang möchte ich etwa ergänzen || *kt phrt r mḥ II* « anderes zweites Recept ». Zu der Construction vgl. man *Pap. Sallier IV*, Verso 17-18, || *t; ḳ;yt r mḥ II* « das zweite Feld (ΚΟΙ) ».

— *db n ḥ;nn* « Hirschhorn » ist auch aus anderen[4] medicin. Quellen bekannt.

— Die folgende Gruppe scheint der bekannten Formel *nd ʿn* zu entsprechen.

— *tyt*(?) *mshw* « Krokodilsexcremente » ist mit dem des *Pap. Ebers*[6] identisch. Derartige uns Moderne wunderlich genug anmutende Heilmittel spielen bekanntlich in der ægyptischen Medizin eine grosse Rolle.

— Zu *ḳ;rr* = ΚΡΟΥΡ vgl. *Steindorff*, *Ä. Z.*, 1892, p. 63, und meine *Studien*, p. 11.

Sehr viel Ausbeute gewährt das Bruchstück nicht, allein es verdient immerhin Interesse, weil es uns den ersten medicinischen Text auf einem Ostracon liefert. Wie mir Professor MASPERO gütigst mitteilt, besitzt das Museum zu *Gizeh* weitere Ostraca

---

(1) Die Druckfehler des vorhergehender Artikels, welche der Leser übrigens leicht als solche erkennen wird, sind darauf zurückzuführen, dass es mir leider nicht möglich war, selbst die Correcturen zu lesen.

(2) *Catalogue des Manuscrits*, IX, 15.

(3) Schärfere Grenzen wage ich nicht zu ziehen. Die Schrift ist weit weniger cursiv als die des Berliner medicinischen Papyrus.

(4) Im Original 41.

(5) *Pap. Ebers*, 48/16 : ferner *Berl. medic. Pap.*, 6/9, 10. 11/12.

(6) *Pap. Ebers*, 57/1.

dieser Gattung, welche für die Quellenforschung der grossen Receptsammlungen nicht belanglos bleiben dürften. Unser Fragment lässt sich in den bislang veröffentlichten medicinischen Papyris nicht nachweisen; dass wir es hier mit einer Copie zu thun haben, scheint mir sicher[1].

IV. *Der Vezier der Arbeiterbewegung unter Ramses III.* — Der Name des Veziers, welcher in dem Arbeiterjournal auss der Regierung Ramses' III eine so hervorragende Rolle spielt, ist bisher unbekannt geblieben, obgleich er sich mit grösster Wahrscheinlichkeit aus einer Inschrift in einem Grabe zu *Elkab*[2] ermitteln liess, welche uns von den durch den Vezier *T*ꜣ veranstalteten Vorbereitungen zur Feier des dreissigjährigen Regierungsjubiläums Ramses' III Kunde giebt. Da die Arbeiterbewegung in das 29ste Regierungsjahr dieses Herrschers fällt, so lag es sehr nahe, den eben genannten Vezier mit dem in Frage stehenden zu identifizieren. Diese Annahme hat mir den Schlüssel zu der Lesung einer etwas beschädigten Stelle[3] jenes Journals geliefert, die uns in der That den Vezier *T*ꜣ nennt und in folgender Weise zu umschreiben und zu übersetzen ist :

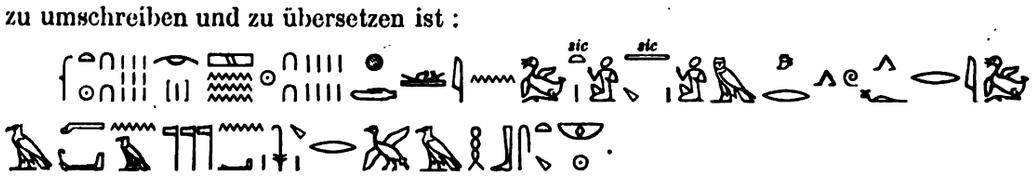

« Jahr 29... am 28sten Tage fuhr der Vezier *T*ꜣ stromabwärts, nachdem er gekommen war, um die Götter des Süddistrictes (?) für das *Ḥb-sd* fest zu holen. »

Der Text nimmt also auf dasselbe Ereignis Bezug wie die oben angeführte Inschrift und liefert uns ein bemerkenswertes Detail über die Feier dieses Jubiläums.

Ich möchte hier zwei weitere Stellen anschliessen, in welchen der Vezier *T*ꜣ erwähnt aber gleichfalls bisher übersehen worden ist. Ein auf einem Ostracon des *Louvre*[4] befindlicher Brief trägt die folgende Überschrift :

mit folgendem , eine Formel, welche das Verhältnis beider Personen ausser Zweifel stellt.[5] *ỉmn-nḫtw* schreibt also dem « Wedelträger zur Rechten des Königs, dem Stadtpräfecten und Vezier *T*ꜣ[6] » Vielleicht ist am Anfang ein

(1) Schon das Rubrum *kt kpw mitittt* ist beweisend und schliesst die Annahme aus, dass uns hier etwa ein für einen speciellen Fall niedergeschriebenes Recept vorliegt.

(2) Champollion, *Notices*, 271, und Brugsch, *Thesaurus V*, p. 1129.

(3) *Pap. Turin*, 44/18-9.

(4) *Ostracon*, 696 (Dévéria, *Catal.*, IX/9) veröffentlicht und bearbeitet von Maspero, *Mémoire sur quelques Papyrus.*

(5) Vgl. auch die Notiz des Verso « Der Schreiber der Necropolis *ỉmn-nḫtw*, welcher unter dem Stadtpräfecten und Vezier *T*ꜣ steht. »

(6) Dieselben Titel führt *T*ꜣ in der am Anfang citierten Inschrift; wie ja die Veziere sehr häufig (stets ?) « Wedelträger zur Rechten des Königs » sind und nicht selten mit dem Wedel dargestellt werden. (Cf. z. B. *Inscript in the hieratic Char.*, Tafel I. Dümichen, *H. I.*, II. 40c.) So dürfte auch nach einer freundlichen Mitteilung Prof. v. Dümichens die Florentiner Statue des Veziers *Pṯḥ-ms* (Schiaparelli, *Catal.*, 1505) in der rechten Hand den Wedel als Abzeichen des erwähnten Titels tragen.

n zu ergänzen, denn das Original, welches ich verglichen habe, zeigt vor *T'y* in der That Spuren eines verwischten Zeichens; doch ist diese Form der Adresse in jedem Falle ganz ungewöhnlich und mir sonst nicht bekannt.

Der zweite Text, in welchem sich unser Vezier findet, ist das von CHABAS veröffentlichte *Ostracon Caillaud*[1], welches bekanntlich den Paralleltext zu einem Abschnitt des *Pap. Anastasi I* enthält. Dieser Text trägt nun, wie es scheint von anderer Hand, die folgende Unterschrift :

Eine Gelatinedurchzeichnung CHAMPOLLIONS, welche mich ein glücklicher Zufall unter dem handschriftlichen Nachlass des Vaters unserer Wissenschaft entdecken liess, giebt die Gruppe *T'* deutlich in dieser Form : 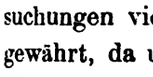 lässt also keinen Zweifel an der von mir gegebenen Umschrift[2]. Ubrigens ist diese Notiz für litterarhistorische Untersuchungen vielleicht nicht ganz belanglos, so wenig Anhalt sie auch vor der Hand gewährt, da uns völlig unklar bleibt, in welcher Beziehung die Unterschrift zu dem Haupttext steht[3]. Beiläufig erwähne ich, dass der Titel « Vezier des Landes », welchen man in dem « Vezier *T'* » zu finden glaubte an den beiden mir bekannten Stellen[4] *t't n p t'* — mit dem Artikel vor *t'* — geschrieben ist.

W. SPIEGELBERG.

LE NOMBRE GÉOMÉTRIQUE DE PLATON

PAR

A. AURÈS

OBSERVATIONS ADRESSÉES A CEUX QUI NE DÉSESPÈRENT PAS ENCORE DE PARVENIR, UN JOUR, A LA DÉTERMINATION EXACTE DE CE NOMBRE

§ 1er. — *Observations préliminaires.*

Hérodote, né 484 ans avant l'ère vulgaire, a dit, dans le cent quatre-vingt-quatrième chapitre du premier livre de son *Histoire* : « Plusieurs autres rois ont régné sur Babylone; » j'en parlerai dans mon *Histoire des Assyriens.* »

Et ce texte suffit, si je ne me trompe, pour montrer avec évidence que, lorsque Hérodote a parcouru l'Asie, à l'effet d'y réunir les nombreux documents historiques qui lui ont servi à écrire les neuf livres de son *Histoire ancienne*, il y a rassemblé, en même temps et par conséquent rapporté aussi en Grèce, une infinité de notes et de renseignements divers relatifs aux mœurs du peuple assyrien, dont il voulait écrire l'*histoire*

(1) *Voyage*, Tafel 12, p. 41.

(2) Das Original, welches mit der reichen Sammlung CAILLAUDS in das *Cabinet des Médailles* gelangt ist, ist heute fast ganz unleserlich und bietet noch eben genügende Reste, um seine Identificierung mit dem veröffentlichten Texte zu ermöglichen.

(3) Vgl. auch DÉVÉRIA, *Catal.*, X/11.

(4) *Pap. Abbott*, 7/10; *Pap. Loucre*, 3169 (publ. MASPERO, *Mémoire sur quelques Papyrus*), Zeile 1.

particulière, à la civilisation et surtout aux connaissances en mathématiques, beaucoup plus avancées, à cette époque, chez les Assyriens que chez les Grecs.

Je me plais donc à espérer que personne ne m'accusera d'erreur, ou seulement d'exagération, lorsque je me contenterai d'affirmer ici qu'Hérodote, précisément parce qu'il était accoutumé à exprimer les nombres, à la manière des Grecs, en se servant d'une numération *décimale,* c'est-à-dire en groupant les unités par *dix,* par *cent,* par *mille* et par *dix mille,* ou, en langage grec, par *myriades,* n'avait pas pu se dispenser de remarquer en même temps et par conséquent savait très bien, à son retour d'Asie, que le peuple assyrien, très supérieur aux Grecs, au point de vue des sciences exactes, avait déjà remplacé, à cette époque, par une numération *duodécimale,* la numération *décimale* dont il s'était d'abord servi, comme tous les autres peuples, et lorsque j'ajouterai qu'Hérodote savait aussi très bien, à la même époque, d'abord et avant tout, que les savants *chaldéens* avaient, en outre, remplacé, depuis longtemps, pour rendre leurs calculs plus faciles, cette numération *duodécimale* elle-même par une numération *sexagésimale* beaucoup plus régulière; et, en outre, que cette numération sexagésimale commençait alors à s'introduire, peu à peu et de proche en proche, dans les pays voisins, notamment à Ninive et à Babylone.

Les besoins de la discussion qui va suivre me conduisent maintenant à indiquer ici avec exactitude les règles des deux dernières numérations dont je viens de parler, et ce ne sera pas difficile, car elles peuvent être aisément retrouvées, ainsi qu'on va le voir, sur les parties encore conservées de la troisième tablette de Senkerèh, dont M. Oppert a donné la traduction, aux pages 25 et 26 de son *Étalon des mesures assyriennes fixé par les textes cunéiformes,* et qui sont de plus reproduites, avec les explications qu'elles comportent, sur la planche mise à la fin du présent Mémoire.

On voit, en effet, en étudiant cette curieuse tablette :

D'une part, que les chiffres mis sur les côtés gauches des deux colonnes qui la composent sont tous écrits en se conformant aux règles de la numération *duodécimale;* et de l'autre, que ceux qui sont mis sur les côtés droits des mêmes colonnes sont écrits, au contraire, suivant les règles de la numération *sexagésimale;* et cela, parce que, dans le premier cas, ces nombres sont d'abord divisés en *sizaines*[1] et en douzaines, pour être ensuite comptés de dix en dix douzaines, jusqu'à 60 douzaines, ou, en langage assyrien, jusqu'à *un US* = 60 fois 12 = 720, et, en dernier lieu, pour être encore une fois comptés de dix en dix jusqu'à *30 US,* soit, en langage assyrien, jusqu'à *un kas'bu* = 30 fois 720 = 21.600; et, dans le second cas, parce que les unités sont comptées d'abord et *sans interruption* jusqu'à *dix,* ensuite par dizaines, mais seulement jusqu'à six dizaines, ou, en termes assyriens, jusqu'à *un sosse* = 6 fois 10 = 60; après cela, par *sosses* jusqu'à dix sosses, ou, en termes assyriens, jusqu'à *un ner* = 10 fois 60 = 600, ensuite par *ners,* jusqu'à six ners ou *un sar* = 6 fois 600 = 3.600, et, en dernier lieu, enfin, en continuant indéfiniment de la même manière, c'est-à-dire en comptant successi-

(1) C'est par analogie avec les mots *dizaine, douzaine,* etc., que j'emploie ici le mot *sizaine* (quoiqu'il ne soit pas français) pour exprimer le groupe de *six unités.*

vement les divers groupes d'unités par *dizaines* et par sizaines de dizaines, comme la tablette de Senkerèh, ou, en d'autres termes, comme la numération écrite le démontre.

Cependant un nombre considérable de textes assyriens prouve, en outre, que la numération parlée comprenait, chez les Assyriens, entre le sosse et le ner, un autre groupe d'unités, le *gagar*, égal à une sizaine de sosses ou, si l'on aime mieux, égal à la moitié d'un US $= \frac{720}{2} =$ 6 fois 60 = 360, et la seule existence de ce gagar, dans la langue assyrienne, suffit pour montrer que les diverses parties de la numération *sexagésimale* pouvaient être décomposées, comme on le voit ici, de deux manières différentes, adoptées, savoir :

L'une, dans la numération *écrite* et contenant :

		NUMÉRATION ÉCRITE Sars	Sosses	Unités
L'unité = ...	1	»	»	𒁹
»		»	»	𒐗
La dizaine = ...	10	»	»	𒌋
Le sosse = 6 dizaines =	60	»	𒁹	»
»		»	𒐗	»
Le ner = 10 sosses =	600	»	𒌋	»
Le sar = 6 ners = ...	3.600	𒁹	»	»
»		𒐗	»	»
Et la dizaine de sars =	36.000	𒌋	»	»

L'autre, dans la numération *parlée* et contenant :

L'unité = ...	1
La sizaine = ...	6
»	
Le sosse = 10 sizaines = ...	60
Le gagar = 6 sosses = ...	360
»	
Le sar = 10 gagars = ...	3.600
Et le kas'bu = 6 sars = ...	21.600

Ce dernier nombre, 36.000, qui ne recevait jamais, à ma connaissance, un nom particulier, dans la langue assyrienne (pas plus que le sosse de sar ou les autres nombres supérieurs à un kas'bu), ne figurait, par conséquent, comme eux, que dans la numération écrite.

Après ces longues explications, il semble tout à fait incontestable, non seulement qu'Hérodote connaissait, d'une manière très exacte, tous les faits qui viennent d'être rappelés, mais encore qu'il les a nécessairement portés à la connaissance de ses concitoyens, si ceux-ci ne les connaissaient pas déjà, au moment de son retour en Grèce, et, par suite, il est évident que Platon, né 430 ans avant notre ère, c'est-à-dire 54 ans après Hérodote, devait connaître aussi tous ces faits *avec la même exactitude* et plus exactement encore, s'il est possible.

Les conclusions finales des observations qui précèdent sont donc :

1° Que Platon, lorsqu'il a écrit le huitième livre de sa République, n'ignorait pas et ne pouvait pas ignorer que le *kas'bu* des Assyriens, égal à 21.600 unités, était en même temps égal soit à *30 US* = 30 fois 720, quand on se servait de la numération *duodécimale*, soit à *6 sars* = 6 fois 3.600, ou, si l'on aime mieux, égal à *un sosse de gagars* = 60 fois 360, quand on se servait de la numération *sexagésimale*, et en outre que ce nombre 21.600 pouvait être exprimé, en langue grecque, en disant : *2 myriades 16 monades*, comme M. J. Dupuis l'a fait à la page 20 de sa première brochure publiée, en 1881, sous le titre de : *Le Nombre géométrique de Platon — Interprétation nouvelle;*

Et 2° que Platon savait aussi très bien, lorsqu'il a écrit sa République, que le *kas'bu* était, chez les Assyriens, comme la *myriade* chez les Grecs, le plus fort des nombres exprimés dans les numérations parlées, quoique les numérations écrites fussent toujours réglées de manière à permettre d'aller plus loin, lorsque cela était nécessaire.

En dernier lieu, il est facile de comprendre que l'on disait autrefois, dans la langue populaire, soit un kas'bu d'années chez les Assyriens, soit une myriade d'années chez les Grecs, quand on voulait exprimer une longue série d'années en nombre indéterminé, et qu'enfin le kas'bu représentait, dans le premier cas, comme la myriade dans le second, la période après laquelle *on recommençait à compter les nombres en les reprenant à l'unité.*

§ 2. — *Observations relatives à l'emploi actuel du nombre 21.600.*

Tous les peuples de l'Europe et même, on peut le dire, tous ceux du monde entier se servent aujourd'hui et se servent, depuis longtemps, de la période fort remarquable qui est formée par la réunion de 21.600 unités; et il est, en outre, facile de s'assurer que la connaissance de ce nombre nous est venue des Chaldéens, en passant par les Grecs; car il suffit, pour cela : 1° de considérer que le chiffre 21.600 est précisément celui que nous employons pour exprimer le nombre des *minutes* contenues dans la circonférence d'un cercle, divisée elle-même, comme tout le monde le sait, en 360 degrés partagés chacun en 60 minutes, ce qui donne en totalité 360 fois 60 ou 21.600 minutes;

Et 2° de constater que l'on s'accorde partout aujourd'hui pour reconnaître que cette division de la circonférence en 360 degrés et 21.600 minutes a été adoptée et mise en pratique, en se conformant aux règles de la numération sexagésimale, dont les Chaldéens d'abord et les Assyriens ensuite se sont servis SEULS dans l'antiquité.

Il est évident, en effet, que c'est parce que les nombres étaient exceptionnellement divisés, dans l'ancienne numération sexagésimale, en *sizaines*, en *sosses*, égaux à 10 sizaines; en *gagars*, égaux à 6 sosses; en *sars*, égaux à 10 gagars, et en *kas'bu*, égaux à 6 sars, de la manière indiquée sur la partie droite du tableau inséré dans le paragraphe précédent; il est évident, dis-je, que c'est pour cela que les Chaldéens, ayant toutes leurs circonférences naturellement divisées en *six* arcs égaux, sous-tendus chacun par un rayon, ont été conduits à y introduire ensuite l'une après l'autre :

1° La division en 60 *minutes d'heure*[1] (un sosse de minutes), en partageant chacun de ces *six* arcs en *dix* parties égales, qui constituent précisément les 60 divisions que nous marquons encore aujourd'hui sur les cadrans de nos horloges pour y indiquer les minutes des heures;

2° La division en 360 degrés (un gagar de degrés), en partageant chaque minute d'heure en *six* parties égales;

3° La division en 3.600 parties plus petites (un sar de parties), en partageant chaque degré en *dix* parties égales;

(1) Je dis : minutes d'*heure* pour distinguer ces minutes des minutes de *degré*, dont elles diffèrent essentiellement.

Et 4° enfin la division en 21.600 minutes de degré (un kas'bu de minutes), en partageant chaque dixième de degré en *six* parties égales;

Explications qui suffisent en outre pour montrer que le nombre 21.600 peut être considéré comme égal à $6 \times 10 \times 6 \times 10 \times 6$, ou, si l'on aime mieux, comme représenté par l'expression algébrique $6^2 10^2 = 216 \times 100 = 21.600$.

D'autre part, on le remarquera, ce nombre est divisible par 36 facteurs, *tous plus petits que sa racine carrée,* et qui sont les suivants :

2, 3, 4, 5, 6, 8, 9, 10, 12,
15, 16, 18, 20, 24, 25, 27, 30, 32,
36, 40, 45, 48, 54, 56, 60, 64, 72,
75, 80, 90, 96, 100, 108, 120, 135 et 144.

Par conséquent, un nombre égal de facteurs, *tous plus grands que cette racine,* peut le diviser encore, et l'on voit par là qu'il peut être mis, à volonté, sous un grand nombre de formes différentes que j'aurai à étudier plus tard.

Mais, avant d'en venir là et pour que l'importance que l'on donnait autrefois à ces diverses décompositions puisse être appréciée à sa juste valeur, j'ai besoin de faire connaître et d'exposer sommairement les principales théories adoptées et soutenues par les anciens philosophes et en particulier par Platon lui-même sur la valeur et le choix des nombres.

Ces théories que personne n'admet plus depuis longtemps, et qui nous font sourire aujourd'hui, ont pourtant gouverné le monde pendant toute l'antiquité, et il importe, par ce motif, d'en tenir ici un grand compte.

Voici, d'ailleurs, en quels termes Platon lui-même en parle, dans son dialogue intitulé EPINOMIS, dont je copie le texte sur la traduction de Cousin :

Voulant « trouver une science qui mérite véritablement le nom de *sagesse,* une » science enfin qui tire de la classe des artisans et des gens du commun quiconque l'a » acquise et en fasse un homme sage et vertueux, un homme juste et réglé dans toute sa » conduite, soit qu'il commande ou qu'il obéisse, » Platon se demande avant tout : « quelle est de toutes les sciences celle qui, si elle venait à manquer à l'homme, ou, s'il » ne l'avait jamais connue, en ferait le plus stupide et le plus insensé des animaux. »

Après cela, il ajoute : « Elle n'est pas difficile à trouver, car si on les compare une » à une, aucune ne produirait plus sûrement cet effet que celle qui donne au genre humain » la connaissance du *nombre,* et je crois qu'un Dieu, plutôt que le hasard, nous a fait » don de cette science pour notre conservation. »

Ce qui le conduit à conclure de la manière suivante :

« Il est donc de toute nécessité que le *nombre* serve de fondement à tout le reste. »

Les mêmes idées, comme je l'ai déjà dit, ont été adoptées partout dans l'antiquité, et on les retrouve jusque dans l'Écriture-Sainte, où il est dit : « Omnia in *numero*, et » pondere et mensura disposuisti. » (SAP., XI, 21.)

Ce sera donc en considérant toutes ces anciennes théories comme incontestables que j'étudierai, dans le paragraphe qui va suivre, le nombre 21.600, sur lequel je veux appeler l'attention d'une manière spéciale.

§ 3. — *Observations relatives au nombre 21.600, considéré au point de vue des anciennes théories sur la valeur et le choix des nombres.*

Ce sont surtout les Pythagoriciens qui ont développé et propagé, dans l'antiquité, la science des nombres, et voici sommairement en quoi elle consiste :

On y distinguait d'abord les nombres, *en très petite quantité,* qui ont la singulière propriété d'être reproduits par la somme de leurs parties aliquotes; on donnait à ces nombres le nom de *parfaits,* et on les considérait comme tels.

Le plus faible est 6[1], dont les parties aliquotes sont 1, 2 et 3, ensemble 6.

Le suivant est 28, ayant pour parties aliquotes 1, 2, 4, 7 et 14, ensemble 28.

Le troisième est 496, avec 1, 2, 4, 8, 16, 31, 62, 124 et 248 pour parties aliquotes, ensemble 496, etc., etc.

Le premier de ces nombres (6) est un de ceux que l'on considérait le plus. On lui donnait, en Grèce, le nom de γάμος « mariage », parce qu'il est le produit du nombre 2, premier nombre *pair* (considéré comme femelle et terrestre), par 3, premier nombre *impair* (considéré comme mâle et céleste).

Et, à cette occasion, Plutarque a dit (*Œuvres morales, Questions romaines,* § 102 de la traduction d'Amyot), en parlant du nombre *impair,* « qu'il engendre et est plus » fort que le nombre *pair,* estant composé, et si on les divise l'un et l'austre en unitéz, » le pair monstrera un lieu vuide, au milieu, là où le *non-pair* a toujours le milieu » remply d'une de ses parties, et pour ceste cause, ils ont opinion que le pair ressemble » plus à la femelle et le non-pair au mâle. »

Au Ve siècle de notre ère, Stobée, philosophe grec, a reproduit à peu près les mêmes idées dans un passage (MEINEKE, Leipz., 1860, éd. Herzen, p. 14), dont voici la traduction :

« L'impair est plus parfait que le pair, car l'un a un commencement, une fin et un » milieu, tandis que l'autre est privé de milieu. »

On voit par là, en second lieu, qu'on accordait généralement plus d'importance aux nombres impairs qu'aux nombres pairs; et cette supériorité des nombres impairs peut être encore confirmée de plusieurs autres manières, puisqu'on sait, par exemple, que Virgile a dit, dans sa huitième Églogue : « Numero Deus impare gaudet », et que Végèce a ajouté, de son côté : « Imparem numerum observari moris est. » (*De Re militari,* liv. III, chap. VIII.)

Cependant il est nécessaire de faire remarquer que tous les nombres *parfaits*[2] sont *pairs*[3].

(1) Euclide a conservé, dans ses *Éléments* (liv. IX, prop. 36) la formule dont les Pythagoriciens se servaient pour calculer la série des nombres parfaits. Elle peut être mise algébriquement sous la forme suivante : $2^n\left(1+2+2^2+\ldots+2^n\right) = 2^n\left(2^{n+1}-1\right)$, avec cette condition que $\left(2^{n+1}-1\right)$ doit être un nombre *premier*.

(2) Au Ve siècle de notre ère, la confiance illimitée en la puissance extraordinaire des nombres parfaits commençait déjà à décroître, et, malgré cela, voici en quels termes saint Augustin s'exprimait alors, en parlant du nombre *six*, au livre XI, chap. XXX de sa *Cité de Dieu :*

« Hæc autem propter senarii numeri perfectionem, eodem die sexies repetito, sex diebus perfecta nar- » rantur : non quia Deo necessaria fuerit mora temporum, quasi qui non potuerit creare omnia simul, quæ » deinceps congruis motibus peragerent tempora, sed quia per senarium numerum est operum significata » perfectio. »

(3) Cela résulte de ce que 2^n est nécessairement pair dans l'expression générale : $2^n\left(2^{n+1}-1\right)$.

Indépendamment de ces nombres, les Pythagoriciens en distinguaient encore d'autres, qu'ils prenaient indifféremment parmi les nombres pairs et parmi les nombres impairs, en leur attribuant, comme aux nombres parfaits, des vertus extraordinaires.

Les plus remarquables de ces nouveaux nombres étaient, dans leur opinion, les nombres carrés, à propos desquels Censorin a dit, dans son Traité : *De Die natali* (édition de la Haye, 1642, chap. IV, p. 93) : *Quadrati numeri potentissimi ducuntur*. Et cette croyance singulière en la puissance des nombres carrés était si générale, qu'elle subsiste encore, en quelque sorte, parmi nous, puisque nous continuons à donner, dans notre langage mathématique, les noms de 2e, 3e, 4e *puissances*, etc., aux divers produits que l'on obtient en multipliant un même nombre par lui-même.

Et ces explications suffisent pour montrer quelle devait être aux yeux de Platon la puissance extraordinaire du nombre 21.600, égal, comme on l'a vu dans le § 2 ci-dessus, à 216 (3e *puissance* du nombre *parfait* 6), multiplié par 100 (2e *puissance* de 10 que les anciens tenaient aussi en grande estime [1]).

D'un autre côté, il semble nécessaire de faire remarquer, en parlant des nombres carrés, que chacun d'eux est égal à la somme d'une suite *complète* de nombres impairs, puisque, en effet :

$$1+3 = 4, \text{ carré de } 2;$$
$$1+3+5 = 9, \text{ carré de } 3;$$
$$1+3+5+7 = 16, \text{ carré de } 4;$$
$$1+3+5+7+9 = 25, \text{ carré de } 5;$$
$$1+3+5+7+9+11 = 36, \text{ carré de } 6;$$

et ainsi de suite, indéfiniment.

Il semble même permis de supposer que c'est à cette propriété que l'on peut attribuer la puissance accordée aux nombres carrés qui réunissent et condensent, en quelque sorte, la vertu d'une suite de nombres impairs.

Les Pythagoriciens accordaient, en outre, une puissance comparable à celle des nombres carrés à tous les nombres qui pouvaient être considérés comme égaux au produit de deux nombres, l'un carré et l'autre rectangulaire, mais seulement dans le cas où le nombre rectangulaire avait un de ses côtés égal au côté du carré. En d'autres termes, a et b étant deux nombres quelconques, ils accordaient une véritable puissance au nombre qui pouvait être mis sous la forme de $a^2 \times ab$; et si l'on veut bien considérer que le même nombre pouvait être mis aussi sous la forme $b \times a^2$, ce qui revient à dire, en d'autres termes, qu'il pouvait être considéré comme un multiple exact du nombre a élevé à la 3e *puissance*, il ne sera pas difficile d'en conclure que c'est précisément par ce motif qu'une puissance incontestable lui était attribuée.

Les mêmes philosophes accordaient aussi une puissance réelle à tous les nombres entre lesquels des relations particulières se trouvaient établies; aussi bien aux

(1) Voir, à propos de ce nombre 10, ce que M. J. Dupuis en a dit dans sa première brochure (p. 49 et suivantes).

nombres qui servaient à déterminer les intervalles dans l'échelle musicale, tels que :

5/6 pour la tierce mineure,
4/5 pour la tierce majeure,
2/3 pour la quinte,
3/5 pour la sixième,
et 1/2 pour l'octave,

qu'à ceux qui formaient par leur rapprochement, soit des *proportions*, soit des *progressions* arithmétiques ou géométriques, ascendantes ou descendantes, soit aux *raisons* de ces progressions.

En dernier lieu, et il importe d'insister ici sur ce point d'une manière particulière, ils accordaient une importance majeure à l'ensemble des trois nombres 3, 4 et 5 qui correspondent, comme tout le monde le sait, aux trois côtés du triangle rectangle que Plutarque a dit être *le plus beau de tous* et à l'occasion duquel il a ajouté, dans son Traité d'Isis et d'Osiris (*Œuvres morales et mêlées*, traduction d'Amyot, t. I, p. 853), que *Platon semble s'être servi de ces nombres, dans ses livres de la République, pour composer sa figure nuptiale.*

Quelle que puisse être la vérité sur ce dernier point, la réunion de ces trois nombres reste, dans tous les cas, très digne de remarque, en premier lieu, parce que la somme des carrés des deux premiers est très exceptionnellement égale au carré du troisième :

$$3^2 + 4^2 = 5^2$$

Et en second lieu surtout parce que tous les nombres principaux de la numération assyrienne sont fonction de 3, de 4 et de 5, de la manière suivante :

$3 + 4 + 5 = 12 =$ une douzaine;
$3 \times 4 \times 5 = 60 =$ un sosse;
$3^2 \times 4^2 \times 5^2 = 3.600 =$ un sar $=$ un sosse élevé au carré;
et $3^3 \times 4^3 \times 5^3 = 216.000 =$ un sosse de sar $=$ un sosse élevé au cube,

et l'on voit par là que, lorsque Plutarque a dit que Platon s'est servi des trois nombres 3, 4 et 5 pour composer le nombre qu'il appelle *nuptial*, c'est à peu près comme s'il avait dit que ce nombre a été formé *en se servant de la numération sexagésimale des Assyriens.*

Quelques autres combinaisons des trois nombres 3, 4 et 5 doivent être signalées en outre. C'est ainsi, par exemple, que la *somme* de leurs trois cubes est égale au cube du nombre parfait 6 :

$$3^3 + 4^3 + 5^3 = 27 + 64 + 125 = 216^{1} = 6^3$$

et que la somme de leurs trois carrés est égale à 50 :

$$3^2 + 4^2 + 5^2 = 9 + 16 + 25 = 50$$

d'où il résulte que le nombre 21.600 peut être écrit comme il suit :

$$2\,(3^2 + 4^2 + 5^2)\,(3^3 + 4^3 + 5^3).$$

(1) Ce nombre 216 avait appelé d'une manière particulière l'attention des Pythagoriciens, et correspondait, pour eux, au nombre de jours après lesquels les enfants *naissent viables*, parce que 216 jours contiennent 7 mois de 30 jours ou 210 jours, plus un nombre *parfait* de 6 jours destiné à parfaire les 216 jours.

§ 4. — *Résumé et Conclusion.*

Il résulte de ce qui a été dit, dans les trois paragraphes précédents, que le nombre *21.600* peut être décomposé, en fonction de ses facteurs, de plusieurs manières différentes, parmi lesquelles je me contenterai de citer les quatre expressions suivantes :

1° 21.600 = 100 fois le cube du nombre *parfait* 6 = $100 \times 6^3 = 100 \times 216$;

2° 21.600 = 100 fois la somme des cubes des trois nomb. 3, 4 et 5 = $100 \times (3^3 + 4^3 + 5^3)$;

3° 21.600 = 36, carré du nombre *parfait* 6, multiplié par 600, nombre rectangulaire, ayant un de ses côtés égal au côté du carré = $6^2 \times 600$;

Et 4° 21.600 = 2 fois la somme des carrés des nombres 3, 4 et 5, multipliée par la somme des cubes des mêmes nombres = $2 \times (3^2 + 4^2 + 5^2) \times (3^3 + 4^3 + 5^3)$; expressions que Platon connaissait sans aucun doute et qui suffisent pour autoriser à croire que cet illustre philosophe devait attribuer incontestablement une *puissance* extraordinaire à ce nombre 21.600, en raison surtout de sa formation en fonction de la 3e puissance du *nombre parfait 6*, ou, ce qui est la même chose, en fonction des 3es puissances des nombres 3, 4 et 5, si chers aux Pythagoriciens.

D'un autre côté, comme un Mémoire, publié en 1881 par M. J. Dupuis, tend à prouver que ce même nombre, 21.600, est précisément celui dont Platon a fait son nombre géométrique, il semble bien permis de croire, si mon illusion n'est pas complète, que telle peut être, en effet, la vérité.

Cependant le même commentateur s'est décidé à repousser cette première conclusion dans un autre Mémoire qu'il a publié, dès l'année suivante, et dans lequel il cherche à établir qu'en définitive c'est le nombre 760.000 qui est le véritable nombre géométrique.

Mais cette nouvelle conclusion est bien difficile à admettre, par cette seule raison que ce nombre 760.000 n'est divisible ni par 3, ni par 6, et par conséquent se trouve en contradiction formelle d'abord avec l'assertion de Plutarque qui, dans son Traité d'Isis et d'Osiris, considère le nombre nuptial de Platon comme formé, ainsi qu'on l'a déjà vu dans le paragraphe précédent, en se servant des nombres 3, 4 et 5, et ensuite on peut le dire, avec la plupart des commentateurs qui ont publié leurs opinions soit avant, soit après Plutarque, et au nombre desquels je citerai :

En premier lieu, Philon le Juif, l'un des prédécesseurs de Plutarque, qui a supposé le nombre géométrique égal à 50, parce que 50 est égal à la somme des carrés des trois nombres 3, 4 et 5;

Ensuite, dans le XVIe siècle, Maffei (Raphaël), surnommé Volterranus, qui a proposé 1.728, 3e puissance de 12, parce que 12 est la somme des mêmes nombres 3, 4 et 5;

Stapulensis (Jacob-Faber) et Barocius (François), qui ont proposé aussi 1.728;

Et, dans des temps plus rapprochés de nous :

Fries (Jacques-Frédéric), philologue allemand, qui propose 5.040, parce que ce nombre est égal à 144, carré de la somme des nombres 3, 4 et 5, multiplié par 35, somme des cubes de 2 et de 3;

Schneider (Charles-Ernest), Schleiermacher (Frédéric-Daniel-Ernest), Vincent (Alexandre-Joseph) et Martin (Théodore-Henri), ces deux derniers, membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui s'accordent tous les quatre pour regarder le nombre 216 comme déduit de la première partie de la phrase énigmatique de Platon.

D'autres raisons, sur lesquelles je vais appeler l'attention, contribuent aussi à me porter à dire qu'il est indispensable de rejeter le nombre 760.000, quoique admis, en dernier lieu, par M. J. Dupuis, et qu'il y a lieu de reprendre, au contraire, le nombre 21.600, préféré dans son premier Mémoire.

Par exemple, dans la *Revue Philosophique* de 1882 (n° 2, p. 210), M. l'ingénieur Paul Tannery a dit, avec une grande apparence de vérité, qu'il faut voir dans l'énigme de Platon une allusion à une période *dont il aurait été parlé avant lui.* S'il en est ainsi, la période qui correspond au *kas'bu des Assyriens* et qui sert à mesurer le *nombre des minutes* contenues dans une circonférence de cercle, semblerait bien capable d'être préférée à toutes les autres.

Il y a lieu de considérer en outre que les deux plus forts nombres proposés jusqu'à ce jour sont :

46.656, carré de 216, proposé par Schleiermacher,

Et 20.736, 4e puissance de 12, proposé par Volterranus;

Que tous les autres nombres sont beaucoup plus faibles, et que, par conséquent, il est bien permis de trouver le nombre 760.000 singulièrement exagéré.

D'autre part, M. Paul Tannery, qui a traduit les quatre derniers mots de la phrase énigmatique : ἑκατὸν δὲ κύβων τριάδος par *et cent fois le cube de trois,* en a conclu que le nombre géométrique doit être égal à $100 \times 3^3 = 2.700$, tandis que M. J. Dupuis, qui a préféré la traduction suivante, dans son premier Mémoire : *cent fois les cubes des trois nombres* [3, 4 et 5], en a conclu, au contraire, que le véritable nombre doit être : $100 \times (3^3 + 4^3 + 5^3) = 21.600$.

Je concède qu'en présence de cette contradiction, il est nécessaire de reconnaître que c'est la première traduction qui semble la meilleure. Mais, comme il est parfaitement certain que Platon n'a pas voulu rendre sa rédaction trop claire, ne serait-ce pas précisément parce que la première traduction est la plus naturelle qu'elle ne doit pas être préférée dans le cas actuel ?

En outre, si l'on compare directement, entre elles, les deux solutions proposées : $100 \times 3^3 = 2.700$ par M. Paul Tannery, et $100 \times (3^3 + 4^3 + 5^3) = 100 \times 6^3 = 21.600$ par M. J. Dupuis, ne sera-t-il pas évident, par cela seul, que la seconde est un multiple du nombre *parfait* 6, *élevé à la 3e puissance*, qu'elle doit être préférée à la première, simple multiple de la 3e puissance de *trois ?*

Et en dernier lieu enfin, puisque Platon, au commencement d'une phrase qu'il a voulu rendre à dessein énigmatique, considère le nombre philosophique comme composé de deux parties distinctes, en déclarant que la première est exprimée par un nombre *parfait*, c'est-à-dire, par un des nombres suivants déduits de la formule $2^{n}(2^{n-1}-1)$, dans laquelle $2^{n-1}-1$ doit être un nombre *premier*, savoir :

6,	1er nombre parfait;
28,	2e nombre;
496,	3e —
8.128,	4e —
2.096.128,	5e —
33.550.336,	6e — , etc.,

dont aucun ne peut remplir les conditions multiples auxquelles le nombre géométrique est assujetti, il semble incontestable qu'on ne pourra s'approcher de la vérité qu'en supposant ce nombre représenté par le *multiple* d'une *puissance* exacte d'un nombre *parfait*, par exemple, en le prenant égal à *cent* fois la 3e *puissance* de $6 = 100 \times 6^3 = 100 \times 216 = 21.600$ = un kas'bu, comme M. J. Dupuis l'a fait en 1881, et qu'on s'en éloigne, au contraire, en le remplaçant par un autre nombre *sans caractère*, tel que 760.000, comme le même M. Dupuis l'a fait en 1882, puisque ce nombre n'a aucune importance, quand on se place au point de vue des Pythagoriciens, et ne contient pas même une seule fois le facteur premier 3.

Quelque vraisemblables que puissent être ces diverses conclusions, il leur manque encore, je suis le premier à le reconnaître, une vérification, sans laquelle le problème ne pourra jamais être considéré comme définitivement résolu; je veux parler d'une traduction *satisfaisante* du texte de Platon.

Ce texte, comme Victor Cousin l'a dit, *écrit par Platon et commenté par Aristote*, devait être autrefois très intelligible en lui-même, quoiqu'il ne le soit plus aujourd'hui pour nous; et cela malheureusement parce que la langue de la géométrie ancienne ne nous est pas assez bien connue et parce que nous n'avons pas une idée suffisamment exacte de la valeur de tous les mots techniques que la phrase de Platon renferme.

Si l'on veut bien prendre la peine de comparer entre elles les six traductions qui ont été déjà proposées et que je réunis ici dans un même tableau, on ne sera pas médiocrement étonné de voir jusqu'à quel point elles diffèrent.

Il n'y a pourtant là rien qui puisse permettre de désespérer. Il est même très probable qu'avec le temps et surtout avec une connaissance plus approfondie de la géométrie des Grecs, nos savants parviendront enfin à déchirer le voile.

C'est surtout aux hellénistes que cette tâche incombe particulièrement, à ceux qui, comme MM. Paul Tannery et J. Dupuis, sont aussi bons hellénistes que savants mathématiciens.

Je n'ose pas leur dire avec le poète :

> Et sans perdre courage,
> *Vingt fois* sur le métier remettez votre ouvrage;

mais, dans l'intérêt de la science, je me permets de les supplier de l'y remettre *encore* au moins *une fois*.

S'ils ont le courage de le faire, je ne désespère de rien; peut-être même, malgré mes quatre-vingt-six ans, me donneront-ils la joie de voir disparaître, avant de mourir, tous les obstacles et toutes les difficultés.

TRADUCTIONS PROPOSÉES PAR MM.		
LECLERC (VICTOR) *en 1819*	VINCENT (ALEXANDRE-JOSEPH) *en 1839*	MARTIN (THÉODORE-HENRI) *en 1857*
La révolution périodique assignée aux créatures divines est un nombre parfait; celle des créatures humaines est renfermée dans un nombre,	Il y a, pour les générations divines comme pour les générations humaines, une période qu'embrasse un nombre parfait,	Il y a, pour ce qui est divin et engendré, une période qu'un nombre parfait embrasse; mais, pour les générations humaines, il y a un nombre
qui a d'abord des accroissements successifs, puis trois retours nécessaires sur lui-même, où quatre termes sont admis,	dans lequel [il faut considérer] en premier lieu certaines puissances successives portées jusqu'au troisième terme et présentant trois intervalles.	qui est le premier dans lequel des puissances commandantes et commandées, recevant trois intervalles et quatre termes,
l'égalité, la différence, le plus, le moins, et qui peuvent se comparer et se mesurer ensemble.	La comparaison des diverses puissances entre elles, soit semblables, soit dissemblables, croissantes ou décroissantes, met en évidence leurs relations et leurs rapports mutuels.	de ceux qui rendent semblables et de ceux qui rendent dissemblables, de ceux qui croissent et de ceux qui décroissent, ne présentent que des choses en proportion et rationnelles les unes par rapport aux autres;
Leur racine cubique, jointe à cinq et multipliée par 3, produit deux accords :	Or, si l'on multiplie ce nombre par le rapport du quaternaire au ternaire, et que l'on réunisse au moyen du quinaire, on obtiendra trois produits qui, par un double assemblage, donneront deux figures :	et, de cela, le rapport épitrite, réduit à ses termes les plus simples et joint au quinaire, [le tout] étant élevé à la 3e puissance, donne deux harmonies :
l'un, qui égale le nombre lui-même et autant de fois cent;	l'une carrée, l'autre allongée; de telle sorte que la première figure aura pour mesure son côté multiplié par lui-même,	l'une, multipliée par elle-même, et l'autre, multipliée par cent; l'une, carrée et égale, suivant une dimension à l'autre, qui est allongée,
l'autre, d'une figure équilatérale, mais qui, dans toute son étendue, nous fait voir d'abord cent nombres formés de cinq diamètres égaux, à l'unité près, et de deux inégaux; ensuite cent cubes du ternaire.	et la seconde, ce même côté multiplié par cent; [ce qui fait d'une autre manière] cent nombres égaux, à une unité près, au diamètre rationnel du quinaire, deux unités en surplus et six fois fois le cube du ternaire.	[la somme étant] de cent nombres formés avec les diagonales rationnelles du quinaire, dont chacune manque d'une unité et qui sont irrationnelles, de deux et d'un sixain de cubes du ternaire.

TRADUCTIONS PROPOSÉES PAR MM.		
TANNERY (PAUL) *en 1870*	DUPUIS (J.) *en 1881*	LE MÊME *en 1882*
Comme pour ce qui est divinement engendré, il y a, pour la génération humaine, une période comprise sous le premier nombre parfait	Il y a, pour ce qui est divin et engendré, une période qu'un nombre parfait embrasse; mais, pour les races humaines, il y a un premier nombre	Il y a, pour le divin engendré, une période qu'un nombre parfait embrasse; mais, pour l'humain, il y a un premier nombre
formé en sommant dans trois progressions semblables suivant la raison double, quatre termes qui se trouvent toujours deux à deux,	dans lequel des puissances génératrices et engendrées, comprenant trois intervalles et quatre termes	dans lequel des produits générateurs et engendrés, comprenant trois intervalles et quatre termes
avec leurs moyens, proportionnels ou non, leur somme ou leur différence, dans des rapports simples et facilement énonçables;	de ceux qui rendent semblables ou dissemblables, qui augmentent ou diminuent, ne présentant les uns par rapport aux autres que des rapports simples et exprimables.	de ceux qui rendent semblables ou dissemblables, qui croissent ou décroissent, ne présentent que des rapports analogues et rationnels.
si l'on fait cette triple série d'opérations sur le produit du groupe 3, 4 et 5, le résultat pourra recevoir deux dispositions harmoniques :	Parmi ces termes, les nombres fondamentaux du rapport quatre tiers, joints au quinaire, élevés au cube, présentent deux harmonies :	La somme de la demi-décade, et du rapport irréductible quatre tiers pris parmi les intervalles, après trois multiplications successives, offre deux harmonies :
l'une, suivant trois facteurs égaux, qui sera répétée cent fois;	l'une, carrée et multipliée par autant de fois cent;	l'une, carrée et égale à cent fois cent;
l'autre, dont les facteurs seront des multiples successifs de cinq, diminués chacun d'une unité, et des diagonales successives de cinq, diminuées chacune de deux unités. Cent fois le cube de trois forme ainsi ce nombre géométrique qui...	l'autre, de même longueur et [formant un nombre oblong] dont le côté allongé égale cent fois les carrés des diagonales exprimables du quinaire, chacun de ces carrés étant augmenté d'une unité; les deux diagonales sont, en effet, inexprimables. Il faut prendre cent fois les cubes des trois nombres [3, 4 et 5].	l'autre, de même longueur et dont le plus long côté égale cent carrés des diagonales rationnelles de cinq, ces carrés étant diminués d'une unité, — ou cent carrés des diagonales irrationnelles, ces carrés étant diminués de deux unités, — et cent cubes de trois.

Reproduction du texte, Traduction et Explication de quelques chiffres assy

COLONNE PLACÉE SUR LE COTÉ GAUCHE DE LA TABLETTE							
TEXTE			TRADUCTION			EXPLICATION	
				Unités	Sussi		
.....		»	1 U.....	1	»	Une unité =.....	1 unité.
....		«	1 U 1/3	1	20	Une unité 1/3 = ...	1 unité 20 sussi.
.....		‹‹‹	1 U 1/2	1	30	Une unité 1/2 = ...	1 unité 30 sussi.
.....		‹‹	1 U 2/3	1	40	Une unité 2/3 = ...	1 unité 40 sussi.
.....		»	2 U.....	2	»	Deux unités = ...	2 unités.
.....		»	3 U.....	3	»	Trois unités = ...	3 unités.
.....		»	4 U.....	4	»	Quatre unités =.....	4 unités.
.....		»	5 U.....	5	»	Cinq unités = ...	5 unités.
.....		»	1 qanu.....	6	»	Une sizaine [1] = ...	6 unités.
.....		»	1 qanu 1 U ...	7	»	Une sizaine et 1 = ...	7 unités.
.....		»	1 qanu 2 U ...	8	»	Une sizaine et 2 = ...	8 unités.
.....		»	1 qanu 3 U ...	9	»	Une sizaine et 3 = ...	9 unités.
.....		»	1 qanu 4 U ...	10	»	Une sizaine et 4 = ...	10 unités.
....		»	1 qanu 5 U ...	11	»	Une sizaine et 5 = ...	11 unités.
.....		»	1 SA.....	12	»	Une douzaine =.....	12 unités.

(1) Dans le principe, lorsque les fractions n'étaient pas encore exprimées, chez les Assyriens, en sussi, c'est-à-dire en soixantièmes, elles y étaient exprimées de la manière suivante :

$$= \ldots\ldots\ldots\ldots = \frac{1}{6}.$$

$$= \ldots\ldots\ldots\ldots = \frac{1}{4}.$$

$$= \ldots\ldots\ldots = \frac{2}{6} = \frac{1}{3}.$$

$$\text{ou} \quad = \ldots\ldots\ldots = \frac{3}{6} = \frac{2}{4} = \frac{1}{2}.$$

$$= \left(\frac{1}{2} + \frac{1}{6}\right) = \frac{4}{6} = \frac{2}{3}.$$

$$= \ldots\ldots\ldots\ldots = \frac{3}{4}.$$

$$= \left(\frac{2}{3} + \frac{1}{6}\right) = \frac{5}{6}.$$

Les fractions étaient ainsi exprimées en sixièmes quand les unités étaient groupées en *sizaines* [1], comme elles ont été plus tard exprimées en *sussi* (soixantièmes) quand les unités étaient groupées en *sosses* (soixantaines).

gravés sur la partie conservée de la troisième tablette de Senkerèh

COLONNE PLACÉE SUR LE COTÉ DROIT DE LA TABLETTE											
TEXTE				TRADUCTION				EXPLICATION			
					Sars	Sosses	Unités				
« ⊤⊤⊤	»	⋮⋮⋮	»	40 SA.....		8	»	Quarante douzaines =.....		8 sosses =	480
« ⋮⋮⋮ ⊤⊤⊤ ...	»	⋮⋮⋮	»	45 SA.....		9	»	Quarante-cinq douzaines = ...		9 sosses =	548
« ⊤⊤⊤	»	⟨	»	50 SA.....		10	»	Cinquante douzaines = ...		10 sosses =	600
« ⋮⋮⋮ ⊤⊤⊤ ...	»	⟨ ⊤	»	55 SA.....		11	»	Cinquante-cinq douzaines = ..		11 sosses =	660
[.....	»	⟨ ⊤⊤	»	1 US		12	»	Un US = 60 douzaines = ...		12 sosses =	720
⊤⊤ [....	»	⟨⟨ ⋮⋮⋮	»	2 US		24	»	Deux US =.....		24 sosses =	1.440
⊤⊤⊤ [....	»	« ⟨ ⋮⋮⋮	»	3 US		36	»	Trois US =.....		36 sosses =	2.160
⊤⊤ [....	»	« « ⋮⋮⋮	»	4 US		48	»	Quatre US =.....		48 sosses =	2.880
⊤⊤⊤ [....	⊤	»	»	5 US	1	»	»	Cinq US =.....	1 sar	» =	3.600
⊤⊤⊤ [....	⊤	⟨ ⊤⊤	»	6 US	1	12	»	Six US = ...	1 sar	12 sosses =	4.320
⊤⊤⊤⊤ [...	⊤	⟨⟨ ⋮⋮	»	7 US	1	24	»	Sept US =.....	1 sar	24 sosses =	5.040
⊤⊤⊤⊤ [...	⊤	« ⟨ ⋮⋮⋮	»	8 US	1	36	»	Huit US = ...	1 sar	36 sosses =	5.760
⊤⊤⊤⊤ [..	⊤	« « ⋮⋮⋮	»	9 US	1	48	»	Neuf US = ...	1 sar	48 sosses =	6.480
⊤⊤ ⊠ « —	⊤	»	»	1/3 kas'bu..	2	»	»	1/3 kas'bu = { 10 US / 60 douz. } =	2 sars	» =	7.200
⊤ ⊠ « — ..	⊤⊤	»	»	1 kas'bu...	6	»	»	Un kas'bu = 30 US =	6 sars	» =	21.600

(2) C'est par analogie avec les mots : *dizaine*, *douzaine*, etc., que (bien que le mot *sizaine* ne soit pas français) je l'emploie cependant ici pour exprimer un groupe de six unités.

NOTE. — La troisième tablette de Senkerèh servait autrefois soit à traduire, dans le système sexagésimal de numération, un nombre écrit suivant les règles de la numération duodécimale, soit, au contraire, à transformer, en nombre duodécimal, un nombre sexagésimal quelconque.

(Voir, pour de plus amples explications, s'il y a lieu, mon *Essai de restitution, de traduction et d'explication* de cette tablette, dans le *Recueil de Travaux relatifs à la Philologie et à l'Archéologie égyptiennes et assyriennes*, VIIIe volume, année 1886, p. 150.)

Les caractères cunéiformes employés dans cet article ont été gracieusement prêtés par l'Imprimerie Nationale.

SUR DEUX STÈLES RÉCEMMENT DÉCOUVERTES

PAR

G. MASPERO

DANINOS-PACHA a bien voulu m'envoyer la semaine dernière les estampages de deux stèles qu'il vient d'acquérir, et dont la provenance est malheureusement inconnue. Il m'autorise à les publier, ce que je fais de grand cœur, en lui adressant mes remerciements.

Les deux stèles sont des actes de donation faits par de simples particuliers à une divinité, et pouvant servir au besoin de bornes pour indiquer les limites du domaine ainsi donné. La première, en calcaire grossier, était cintrée, mais une partie du cintre a disparu, enlevant le disque ailé de coutume et la tête de deux personnages. Ce qui en reste a encore 0m 53 de haut sur 0m 31 de large. La scène est à trois personnages, enfermés entre deux sceptres placés droit le long des bords. Au centre, une déesse est debout, la face tournée vers la droite, sans nom; mais c'est évidemment la déesse Hâthor, mentionnée dans le corps de l'inscription. Devant elle, à droite, un personnage est debout, les mains levées en signe d'adoration, pour que « elle donne la vie, la santé et la force au grand chef de Robi », dont le nom est omis. Derrière elle, à gauche, même scène dans laquelle « elle donne la vie, la santé et la force au grand convoyeur du Pharaon, » également innommé. Les noms des deux personnages sont consignés dans l'inscription en neuf lignes qui couvre le bas du monument, ainsi que celui du Pharaon sous lequel ils vivaient.

L'inscription présente ceci de particulier qu'elle est tracée en une belle écriture hiératique, gravée avec soin sur la pierre. La voici, transcrite en caractères hiéroglyphiques ordinaires :

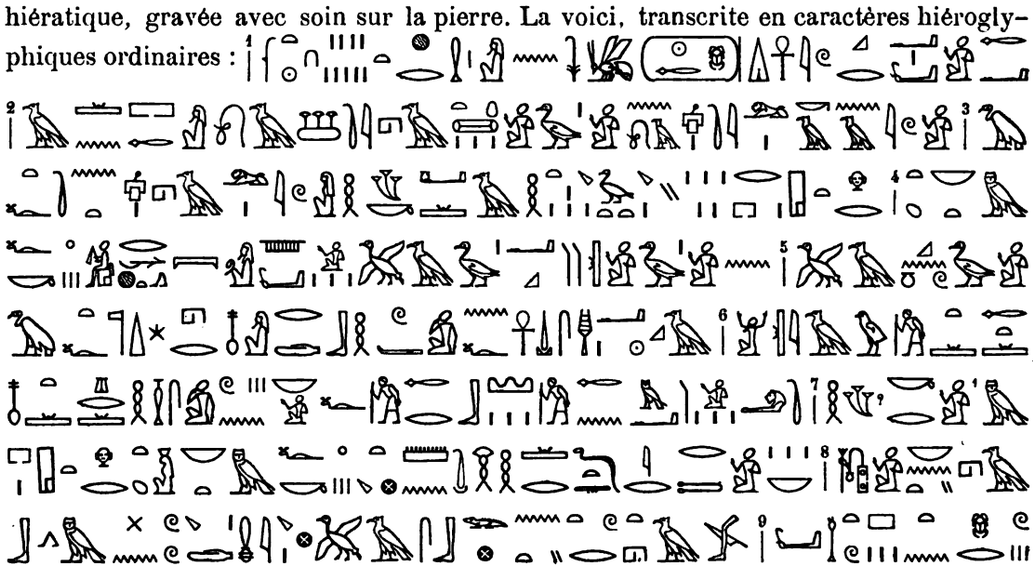

(1) L'estampage ayant mal pris en cet endroit, je mets ce que je crois y distinguer sans répondre de l'exactitude de ma lecture.

. « L'an XIX, sous la sainteté
» du roi AKHOPIRRÎ, vivificateur, le grand convoyeur du Pharaon OUASHATI-HATIOU,
» fils d'OUASATI-LOUKANAOU, dont la mère est TINT-SAHAROUAOU, a fait don d'une
» terre cultivée de cinq aroures au temple d'Hâthor, dame de MAFKAÏTOU, après que le
» supérieur des portiers PASIAQOUI, fils de PAQONOU, dont la mère est la prophétesse de
» Sothis HROUNOFIR, eut imploré pour lui la vie, santé, force, une longue vie, une
» vieillesse prolongée et bonne en les faveurs de son maître, le grand chef des Libyens,
» le grand chef des Mashaouasha, HÂTIHONKER, dans le temple d'Hâthor, dame de
» MAFKAÏT, soit-il stable et durable à jamais! Tout homme, tout scribe envoyé en
» mission en la banlieue du bourg PASOV[K]OU, qui abîmerait cette stèle, qu'il passe sous
» le couteau d'Hâthor; que stable soit le nom de qui maintiendra cette stèle à jamais! »

Quelques lignes de commentaire suffiront. Le Pharaon AKHOPIRRÎ est SHASHONQOU IV, de la XXIIe dynastie, et notre personnage vivait, par conséquent, à la fin du IXe siècle et au commencement du VIIIe. Il était , ce que je traduis par *grand convoyeur* après CHABAS (*Inscription des Mines d'Or*, p. 22, note 1), c'est-à-dire par *chef de caravane*. Il était attaché au service de l'Égypte, mais il avait également un autre maître plus direct qui s'intitulait OÏR-ÂA NI ROBI ou OÏR-ÂA ROBOU, grand chef des Libyens et OÏR-ÂA NI MAOU avec l'abréviation de rigueur pour les noms des Mashaouasha, à partir de l'époque des Bubastites. Le titre OÏR-ÂA [SAR-ÂA], ⲟⲩⲣ-ⲟ, était celui que la chancellerie égyptienne donnait aux princes asiatiques ou africains, soit qu'ils reconnussent, soit qu'ils ne reconnussent pas la suzeraineté des Pharaons. Ces observations nous montrent quelle est la condition de notre personnage. C'est un Libyen, comme l'indiquent son nom et ceux des gens de sa famille, qui appartenait à la tribu d'un sheikh du désert, et qui était au service de SHASHONQOU IV en qualité de guide de caravanes, probablement pour escorter ou diriger les caravanes des marchands qui allaient aux Oasis ou celles des employés qui apportaient au Pharaon le tribut de ces mêmes Oasis. C'est ainsi que, dans ces parages, le sheikh en chef de la fraction des Aoulad-Ali qui commande à l'Est de l'Égypte, et qui a succédé à longue échéance aux *grands chefs des Libyens et des Mashaousha* de l'antiquité, délègue d'office certains de ses vassaux qui sont chargés de guider et de protéger les rares caravanes de marchands ou de fonctionnaires égyptiens qui se rendent de temps en temps jusqu'à l'Oasis de Siouah. L'Égypte d'aujourd'hui explique ici, comme souvent ailleurs, l'Égypte d'autrefois.

Je ne me hasarderai pas à rechercher les équivalents berbères des différents noms que portent nos personnages : OUASHATI-HATIOU et OUASATI-LOUKANAOU sont formés chacun d'un terme identique, malgré l'échange de SHA et de SA, OUASHATI = OUASATI, et d'une partie variable. Le nom de la mère est composé à l'égyptienne de TINT, et d'un nom de divinité, SAHAROUAOU, évidemment ici une divinité locale d'origine libyenne, comme SHAHADIDI et plusieurs autres qu'on rencontre sur les monuments : OUASHATI-HATIOU était donc, comme beaucoup des Bédouins qui vivent sur la frontière du Delta, le fils d'un Bédouin et d'une Fellahine ou d'une Bédouine alliée d'assez près à des Fellahs pour avoir reçu à sa naissance un nom de forme égyptienne.

Cette origine mixte le prédisposait à servir d'agent entre les Égyptiens de la vallée et les gens du désert : elle explique peut-être sa piété envers Hâthor, déesse égyptienne. Le texte ne nous dit pas à quelle occasion il fit la donation importante qui nous a conservé sa mémoire; mais la façon même dont la donation est faite est assez significative. Ouashati-hatiou n'avait pas demandé en personne les faveurs dont il se montrait si reconnaissant : il avait chargé un Égyptien Psiaki, chef des portiers, sans doute dans le temple, de présenter ses vœux à la déesse, et il n'avait donné son offrande qu'après que celui-ci avait accompli la besogne pieuse dont il était chargé. C'est une sorte de pèlerinage par procuration, qui peut s'expliquer de différentes façons : peut-être Ouashati-hatiou était-il en voyage dans l'exercice de ses fonctions, convoyant quelque caravane, peut-être ne pouvait-il, en sa qualité de demi-étranger, exécuter lui-même les rites religieux nécessaires à la donation. La stèle commémorative indique que les champs se trouvaient sur le territoire du bourg de Pasob[k]ou, mais où est ce bourg du Crocodile? Nous l'apprendrions sans doute si nous savions où le monument a été découvert. C'était bien certain au Sud-Est du lac Maréotis, à une station de départ ou d'arrivée des caravanes qui parcouraient les régions septentrionales du désert Libyque, mais le site en demeure inconnu.

La deuxième stèle a des dimensions plus restreintes : 0m 25 de haut sur 0m 19 de large. Elle est rectangulaire et sans figures : elle porte huit lignes d'hiéroglyphes tracés grossièrement à la pointe : . Comme tous les monuments de ce genre qui proviennent du Delta, celui-là est écrit par formules abrégées. L'intérêt en est dans la date qui est de l'an 1 d'Amasis et dans le nom du domaine donné Ahni, ou du territoire sur lequel il se trouvait, le bourg du chef (?) . Ici encore nous ignorons où le bourg était situé, faute de savoir l'endroit où le monument a été découvert. Ce devait être dans le voisinage du lac Maréotis, comme la stèle précédente.

Paris, le 5 décembre 1892.

G. Maspero.

NOUVELLE INSCRIPTION DE SHARGANI

PAR

Fr.-V. Scheil, O. P.

Une autre inscription, de même provenance que celle de Šargani que j'ai publiée plus haut, se lit comme il suit :

(DINGIR) ŠAR-GA-NI ŠAR ALI	Šargani, roi de vilie,
TU(R)-DA-TI (DINGIR) EN-LIL	fils d'En-lil (Bêl),
DA-NUM	le puissant,
ŠAR	roi
A-GA-NÊ-(KI)	d'Aganê
U	et
SAG-U-LA-TI	des foules,
(DINGIR) EN-LIL	à En-lil,
BA-GIM = (BANÎ)	a bâti
Ê-KUR.....	Ê-kur.....

Le reste est identique à l'inscription déjà publiée, sauf *li-zu-ḥa* et *li-ir-ug*(?)-*gu-da*(*ta*) au lieu de *lizuḥu* et *liruggutu*. Il faudra donc modifier la traduction imprimée plus haut d'après celle que je donne ici. La transcription OUTOU devra remplacer celle de ŠAMAŠ, et on devra se rappeler que NINI répond à IŠTAR, comme OUTOU à ŠAMAŠ.

ŠARGANI ŠAR ALI est écrit sur deux lignes, mais dans une même case. Il n'est pas impossible que ces *trois* mots constituent le nom royal. En tout cas, ŠAR ALI n'est pas une dénomination restrictive, comme le prouve la suite, *roi d'Aganê et des foules*. SAGULATI (le premier signe est SAG, RIŠ, le deuxième U, SAM) paraît, en effet, être l'équivalent exact de KIŠŠATU, si fréquent dans les inscriptions postérieures. Cf. *Tigl. Pil. I*, VI, 105, *sugullat*, « troupeaux ». — TUR-DA-TI (dingir) EN-LIL (dans une même case, sur deux lignes) peut être lu MÂR DATI-BÊL, fils de Dati-Bêl; ou bien BANDA = LITTU, « progéniture », avec complément phonétique TI, LITTI pour ILIDTI (BÊL); ou enfin TU(R)-DA-TI = TUDÂTI = ILIDTU (R. II, 29, 69).

Constantinople, 15 novembre 1892.

FR.-V. SCHEIL, O. P.

EXTRAIT

D'UNE

LETTRE DE M. GOLÉNISCHEFF SUR SES DERNIÈRES DÉCOUVERTES

Permettez-moi, Monsieur, de vous entretenir de quelques variétés égyptologiques, qui pourront peut-être vous intéresser.

A. Lors de mon dernier séjour en Égypte, pendant l'hiver de 1890-1891, j'ai eu l'occasion de visiter l'oasis d'El-Khargeh. Parti d'Assouân le 24 janvier (vieux style), je passai par Kourkour, Doungoul, et arrivai le neuvième jour, au soir, à la pointe sud de l'oasis. Je visitai les temples de Doûch (dans les inscriptions de ce temple, l'endroit porte toujours le nom = comme l'Éthiopie, = Κῶσις = DÛŠ, et la principale divinité le nom de), Kasr 'Ain Zeiân (le nom de l'endroit n'est pas distinct dans les inscriptions hiéroglyphiques), Guétah (dans les inscriptions ,

) et Khargeh. En fait d'« antikah », je n'ai absolument rien trouvé dans la Grande Oasis.

B. Ma principale trouvaille pendant le dernier voyage consiste en trois manuscrits de la XXIe dynastie :

1° Manuscrit hiératique lisiblement écrit, mais difficile à déchiffrer à cause des déterminatifs abusifs, des mots nouveaux et des fautes évidentes de la part du scribe, qui s'y rencontrent. Ne m'étant que peu occupé de ce manuscrit, je ne dirai que très peu sur son compte. Jusqu'à présent, je dois l'avouer, le sens général de ce manuscrit m'échappe. Au commencement, il y a quelque chose qui ressemble au passage du Papyrus Prisse, où on parle de la vieillesse. Puis quelqu'un dit avoir parcouru les oasis. D'après le titre, ce manuscrit n'est que la copie d'une lettre d'un scribe à un autre.

2° Papyrus contenant une copie du même texte qui se retrouve dans le Papyrus Wilbour que vous avez étudié. Mon manuscrit est plus développé, car, après avoir reproduit avec quelques variantes le texte du Papyrus Wilbour, il mentionne encore une certaine quantité de titres, après lesquels viennent des noms de peuples étrangers (partie abîmée du papyrus), ensuite une liste de villes de l'Égypte (!) en commençant du sud au nord (plus de quatre-vingt-dix noms, partie très importante du manuscrit); puis viennent des termes de construction, des noms de terrains, de céréales, de pains, de boissons, et enfin des noms de différentes parties du corps.

3° Manuscrit excessivement curieux, contenant la relation de voyage d'un Égyptien parti de la ville de Tanis (, ou serait-ce peut-être la ville de Pelusium ?) par mer pour la Phénicie, afin de rapporter des poutres destinées à construire une barque pour le dieu Amon à Thèbes. *Hir-Hor* (sans doute le grand prêtre) est nommé comme maître de l'Égyptien, qui était au temple d'Amon. L'Égyptien débarque à *Diro*, , ou plutôt , ville des Zak(k)aro, où on lui vole une partie de ses biens. Pendant que le prince du pays instruit l'enquête afin de découvrir le voleur, l'Égyptien est forcé de rester dans cette ville. Tout d'abord le prince le reçoit poliment, mais ensuite il tâche de s'en débarrasser et lui ordonne de s'en aller. Puis, au moment où l'Égyptien veut partir, le prince le retient. Il le traite même assez durement et refuse de lui livrer le bois avant que l'Égyptien n'ait envoyé en Égypte chercher de nouveaux présents. L'Égyptien envoie un messager en Égypte, et lorsque celui-ci revient, le prince permet à l'Égyptien de prendre les poutres demandées. Ensuite le prince laisse partir l'Égyptien, mais celui-ci, au lieu de rentrer en Égypte, est jeté par des vents contraires sur la côte du pays (donc le pays est près de la mer !!!) d'*Arosa* (l'*Alašia* des tablettes de Tell el-Amarna). Là il se met sous la protection de la reine du pays. La fin du manuscrit manque malheureusement. Ce manuscrit, un des plus curieux que je connaisse, contient une masse de détails plus intéressants les uns que les autres. Pour le moment, je n'insisterai que sur un point, c'est que la ville de *Diro* devait se trouver dans le voisinage de Kapouna-Gebeil, et que les Zak(k)aro seraient donc tout simplement les « Phéniciens ».

C. Lorsqu'il y a quelque temps j'entrepris de faire une transcription hiéroglyphique du Papyrus n° 1116 de l'Ermitage Impérial, j'y trouvai à la dernière page le curieux

passage suivant : « Un roi viendra du Sud, Améni le véridique de nom. Il sera fils de femme (ou fils d'une femme (?); le mot « femme » =), de la Nubie (sic). Il naîtra dans . Il prendra la couronne de la Haute-Égypte et élèvera la couronne rouge de la Basse-Égypte. Il réunira la double couronne et il posera les deux diadèmes sur leurs supports (? places ?) parcourant le Sud en travaillant de la rame dans ..... . Les gens de l'époque du fils de l'homme ( ) se réjouiront au point de perpétuer son nom à toute éternité. Ils seront loin du mal. Aussi les impies abaisseront-ils leur bouche de crainte de lui. Les Aāmou tomberont devant ses coups, et les Tamahou tomberont devant sa flamme. Les impies dépendront de ses décisions, les révoltés de sa puissance. L'uræus à son front calmera les révoltés. On bâtira un mur, celui du prince, afin de ne pas laisser entrer les Aāmou dans l'Égypte. »

Si, comme je le suppose (voir l'*Inventaire*), ce manuscrit date d'une époque voisine de Thoutmès III ou de son successeur, il est curieux de relever qu'une espèce d'idée messianique (il est vrai sous l'aspect d'anciennes légendes) se faisait jour dans la littérature égyptienne vers le XVe siècle avant notre ère, et cela à peu près à l'époque où nous rencontrons ailleurs (à Louqsor) la légende de la naissance miraculeuse d'Amenhotep III, qui, d'après la judicieuse remarque de Sharpe, est d'un parallélisme frappant avec maint passage de l'Écriture-Sainte. Faut-il, dans tout cela, voir une influence de la Syrie (ou de la Palestine), qui était vers l'époque indiquée dans de si fréquentes relations avec l'Égypte ?

GOLÉNISCHEFF.

PRE-HELLENIC MONUMENTS OF CAPPADOCIA

BY

RAMSAY AND HOGARTH [1]

III (*continued from vol. XIV, p. 94*)

Among the Tyana monuments we find ourselves in a much more developed style of art. When we compare this group with those of Eyuk, Fraktin and Pteria we feel at first that something is to be said in favour of Professor HIRSCHFELD, who denies all connection between the groups, except in so far as each has borrowed elements from a common source. But, when we go on to compare these monuments with the remains of other ancient Oriental art, then we begin to appreciate the family resemblance that exists between the whole set of early Cappadocian monuments. The differences between them sink into insignificance in comparison with the gulf that divides them all from Egyptian and Assyrian art in spite of the indubitable analogies which they present with both one and the other.

(1) In these papers, it is perhaps best to indicate the share of the two writers. Parts I and III are by RAMSAY. Parts II, IV and V by HOGARTH.

The opinion then to which we incline is that, while the differences between Tyana and Fraktîn are undeniable, they are due only to development in an art which was practised continuously in the country for a long time. Tyana art is later, but it is divided by no gulf from that of Eyuk, Fraktîn and Pteria.

In the development of Cappadocian art from the sculptures of Fraktîn and Pteria to those of Tyana, the most striking advance is in the representation of the human face, and in this point the resemblance to the sculptures of Nimroud occurs to every one, and will no doubt be thoroughly discussed by Orientalists. The profile of the face at Fraktîn is very rude, and no attempt is made to indicate details. Even hair and beard are practically unrepresented[1]; and the line of the face (which at Eyuk is in some cases little more than two straight lines, meeting at an obtuse angle at the tip of the nose, similar to the primitive sculptures at the Midas-city in Phrygia) is indicated in the simplest fashion. Similarly, as M. PERROT remarks about the Pterian sculptures, " toute indication certaine du sexe fait défaut ", owing to the same failure in details. The aim of the artist is to place a picture before the spectator, and, content with the general effect, he sacrifices truth in the minor details.

But at Ivrîz the faces of the figures are indicated with such attention to feature and outline as to suggest, not merely the natural internal development of a native art, but its development under the influence of external models. If that be so, the model is not doubtful : between the age of Fraktîn and that of Ivrîz, the artists of Asia Minor had been affected by the art of Assyria in the stage which is seen on the sculptures at Nimroud of Assurnazirpal, B. C. 884-860.

We now come to a question, which we should, if it were possible, gladly avoid : can any approximation be made to assigning the date of these sculptures ? The preliminary questions, before this can be answered, are : when did the hieroglyphic system of writing cease to be employed at Tyana, and what system was substituted for it ? The last question practically comes to this : was it the Greek, the Semitic, or the Cuneiform, system of writing that displaced the old Tyanean hieroglyphics ? No proof is known that Cuneiform writing was ever practised at Tyana[2], and it cannot therefore be taken into account. Greek writing was used on Cilician coins in the fifth century ; Greek coins without legend were struck on the Cilician coast even in the sixth century : coins of Cappadocia and Paphlagonia with Greek legends were struck in the early years of the fourth century. But the use of Aramaic legends on the coins of many Persian satraps of the interior of Asia Minor, during the fourth century, may be taken as an indication that the Semitic writing was known in the country, and was favoured by the satraps, in opposition to the Greek system and in resistance to Greek influence. It is therefore probable that Semitic writing was introduced at Tyana and substituted for hieroglyphs,

(1) We cannot consider that, in monuments of an art so rude and primitive, the omission of a beard is due to the artificial and civilised custom of shaving having been general.

(2) " Vannic " inscriptions in cuneiform at Malatia do not affect this statement, nor the cuneiform tablets purchased at Kaisariyeh, but not known to a well-informed native as having ever been found in the district of Tyana.

and that Greek writing, introduced by the spread of Greek commerce, was in competition with Semitic during the fourth and probably even during the fifth century, and that finally the latter triumphed about 350 B. C. At what period then was Semitic writing introduced? It was probably older than the Persian conquest; for there is no special reason why the Persians should introduce Semitic. That writing might naturally spread over Commagene and Cilicia into Cappadocia by peaceful diffusion, and is known to have been in use in Commagene as early as 730 B. C. This is proved by the discoveries at Sinjirli [1], where the writing is in raised, not engraved, letters, apparently proving that it had been recently introduced among a people who had previously practised writing only in relief, and applied this method even in using the Semitic characters.

Now the use of relieved symbols was disused at Tyana, and that of incised symbols introduced, before the hieroglyphs were finally abandoned. This incised system had apparently not spread to Sinjirli [2], but certainly had spread to Marash, the frontier town in the north of Commagene. May we infer from this that the hieroglyphic system was in a state of change at this supposed epoch earlier than 700, and that the Semitic was creeping into Commagene from the south, while the incised hieroglyphics, originating in Cappadocia, were being introduced on the northwest? Let us suppose that this epoch at Sinjirli was about 750; then we might infer that the incised hieroglyphic period in Tyana may have begun as early as 800, and lasted until about 700 or 650 B. C., when Semitic writing was introduced. This is nothing more than a guess, but it may serve as a working hypothesis to be tested as further evidence is collected.

If we could assume that the Semitic system of writing spread rapidly, we should then have an approximate date, B. C. 700-650, when the Semitic alphabet was in process of introduction at Tyana. During the seventh century bilingual inscriptions were perhaps made. Monuments with no Semitic writing are likely to be earlier than 700-650; and the monument of Ivrîz, in which the older system of relief writing was still employed must be still earlier, but from the style of art can hardly be older than 850. Speaking in the most rough way, we might then date the latter about B. C. 800, and the Tyana monuments about 750-700. Proportionately earlier must be placed the sculptures of Fraktîn and Pteria; but as yet no criterion exists to determine what was the rate of development of this art, which may perhaps have continued for a long time in an almost stationary condition. Our present investigation throws no light on the point.

IV

In our previous article certain monuments discovered near the holy cities, Tyana and Dastarkon, have been described, together with two inscriptions of Gyurun. It has

(1) See the reports in the *Berliner Philologische Wochenschrift*, 1891, of Dr Sachau's reading.

(2) If we may argue from the fact that no incised inscriptions have yet been found south of Marash; but this is of course a very uncertain argument.

been known for some years past that in the region south and east of the latter town there exist other monuments of the "pre-Hellenic" period, and in 1891 HOGARTH went to the Anti-Taurus with J. A. R. MUNRO of Lincoln College, Oxford, in the hope of finding them, in addition to the remains of the Roman frontier defences, whose discovery was the main object of the expedition.

The existence of the Gyurun monuments first suggested to RAMSAY that the earliest route from north-western Cappadocia to the trans-Euphratean region went by way of the valley of the Tokhma Su. His hypothesis has now received considerable further confirmation by our discoveries, for in the same valley, about twenty miles lower down and six miles from the right bank of the stream, a group of pre-Hellenic monuments occurs, consisting of two stone lions (at Arslan Tash), and a small lion and inscribed statue (at Palanga), to be described hereafter. Native report says further that a "lion" exists at Haüz, a village whose exact situation we could not learn, but lying apparently not far to the north of Derende; while a drawing of a *stèle*, very similar to one at Marash, published by HUMANN and PUCHSTEIN (*Reisen in Nordsyrien, Tafel* XLV, 2) has been forwarded recently to Professor SAYCE from Malatia. Both the valley of the Tokhma Su and the plateau east and north east of Kaisarlyeh need to be explored further for links in that chain which seems to connect Pteria with the fords of the Euphrates at Malatia: but enough have been found to indicate the general direction of the road.

No pre-Hellenic monuments have been found yet between Kaisarlyeh and the northern end of the Jihan pass to Syria, along the line of the great trade-route and military road of later times, which traversed the Kuru Chai pass and the valleys of the Saros and Gyuk Su[1]. At Izgin, however, where the line of this route meets that of another coming from the north into the Jihan pass, a remarkable pre-Hellenic monument was seen some years ago by Mr. MARSDEN of Marash. It is a wedge-shaped pillar inscribed on all sides with a text in relief, and is now at Albistan, where HOGARTH and MUNRO saw and photographed it (see Plates I and II *infra*). If the traveller follows the north road from the pass for two hours, he will reach the village of Ashagha Yapalak, where STERRETT saw in 1884 a "badly-defaced Hittite inscription[2]". In three hours more along the same northern line, by traversing a natural depression between the foothills of Anti-Taurus and the rough mountains dividing the basins of Jihan and Euphrates, he will come to the Lions of Arslan Tash and the line of the eastern route down the Tokhma Su.

Here, therefore, is a short chain of monuments, Arslan Tash — Yapalak — Izgin, leading directly from the eastern road to the mouth of the great pass, through which RAMSAY assumes in his "Historical Geography" (p. 35) that a road passed in the earliest times, connecting Cappadocia with the kindred civilisation of northern Syria. This line affords a route so much more direct from the centre of pre-Hellenic civilisation

1 See RAMSAY, *Historical Geography*, p. 49, and an article to be published shortly by HOGARTH in *Rep. Soc. Geog. Sub-Secretary Papers*.
2 *Epigraphical Journey*, p. 289

in north-western Cappadocia, than the road Mazaka-Kokusos, that it is quite unnecessary to suppose that the latter road existed at all in early times. Pteria is an earlier capital than Mazaka, and the earliest roads east and south-eastward would start from the former : and further Comana is not so old a *hieron,* that it would condition the course of the earliest road, whatever it might do in later times.

This view is certainly supported strongly by the entire absence of early monuments between Kaisarîyeh and Izgin, a region in which careful search has been made : and it gains additional confirmation from the very fact that it was the Jihan Pass that was chosen so early as the trade-route to Syria, instead of the easier pass which leads direct from Kokusos to Germanikeia (Marash), and affords a *much shorter* route from Mazaka. When the traveller from Kaisarîyeh reaches Gyuksun (Kokusos) at the present day, he never dreams of making a *détour* of 4 1/2 days by the Jihan Pass, but crosses directly to Marash in two days by a road which is stated by all testimony, European and native, to be much easier than the famous route of former days. Nevertheless the Kokusos-Germanikeia pass was not used until quite recent times, for in 877 A. D. the Emperor Basil, when forced to traverse it, had to cut a way through uncleared forest[1]. Why then did merchants and armies, coming from Cæsareia or Ariaratheia, not take the shorter and easier route ?

The explanation can only be that the latter route had not been the shorter and easier in the earliest times and therefore had never been brought into use. A road had been made long before through the Jihan Pass, the fact of whose existence was sufficient to keep trade flowing along the old line, long after the point of departure had been shifted and an easier route had become also the more direct. The case is parallel to that of the 'Royal Road', which, as RAMSAY has shown, continued for centuries to follow a long and difficult course, after the change of political centre from Pteria to Susa had made nature's road up the Mæander far more direct. As by the "Royal Road" the narrow Hermus valley and the difficult pass above Philadelpheia continued to be traversed, so the trade-route to Syria continued to run through the Jihan Pass, which affords at this day the most difficult of roads though the Taurus, and could only have been made passable for heavy traffic in antiquity by costly and elaborate engineering[2].

The distribution of our monuments, therefore, may be held to show that Pteria was in communication with the east by way of the Tokhma Su, and with Syria by the Jihan Pass. It is also a notable fact (though in the present state of our local knowledge too much weight must not be attached to it) that we found in 1891 that, as soon as we had left the Tokhma Su to the south of us, all trace of pre-Hellenic monuments vanished. The Pterian civilisation of which such clear vestiges exist on the routes to Mesopotamia and Syria, whether by Tyana to the Cilician Gates, by Gyurun to Malatia, or by Izgin to the Jihan Pass, has left no memorials of itself, so far as we know, in the direction of Armenia. Its stream flowed between Cappadocia and Syria only.

(1) RAMSAY, *Historical Geography*, p. 276.

(2) See, for a description of this pass and a discussion of the course of the ancient road, HOGARTH in *Supplementary Papers of Royal Geographical Society*, cit. supra.

The much debated question, whether Cappadocia or Syria is to be regarded as the fountain head will, it appears, be better elucidated by the German discoveries at Sinjerli than by ours. We may, however, call attention to the fact that it is certainly less probable that a civilisation, spread over a wide area in the south, should narrow to one point, when extended northwards, than that, originating in a small area in the north, it should spread out over a wide area in an extension southwards : and, therefore, on the whole that our increased knowledge of the *distribution* of pre-Hellenic remains in Cappadocia makes for the support of RAMSAY'S original view that pre-Hellenic art is *at home* at Boghaz-Koi (Pteria), and exotic in Syria. The large number of monuments which it has left in the latter region may be readily accounted for by the favorable conditions under which it must have developed in the southern plain-land.

V. — DESCRIPTION OF THE PLATES

Plate I, figs. A-D and plate II, figs. C-E. — Copy and photographs of an inscribed wedge-shaped monument now lying in the courtyard of the *serai* at Albistan in south-eastern Cappadocia. The wedge is made of coarse limestone and slightly rounded at the apex : its height is 8 feet 2 inches : its broad faces (B, D) 1 foot 7 inches wide, and its narrow faces (A, C) 10 inches wide. The symbols are cut in high relief, show much surface detail, and in general character resemble those on the lower inscribed rock at Gyurun : they are larger and less crowded on the narrow faces than the broad. A belt of decay runs round the wedge, due probably to its use at some period as a threshold-stone.

It was conveyed to its present position from Izgin, a Turkman village six miles E-N-E. of Albistan, situated near the confluence of the Khurman Su and Jihan (Pyramus). A few years ago it was standing as a head-stone in a graveyard near the village and was seen by the late Mr. MARSDEN of Marash, who caused it to be carried to a house, but did not copy it. Professor SITLINGTON STERRETT, although he was at Izgin in 1884, was prevented by illness from finding the monument, which the villagers had begun to guard jealously. Shortly before our arrival (as was reported to us) a "Frank" had attempted to buy the monument; the villagers refused to come to terms, but a rumour of the affair was bruited abroad and reached the ears of the local officials, who confiscated the "written stone" and had it deposited at Albistan, preparatory to its conveyance to Constantinople. On the long and difficult journey to the capital it has not yet started.

Permission was accorded by the minor officials of the *serai* to HOGARTH and MUNRO to photograph or draw it in the early morning of July 8th. As they had good reason to fear that the governor, when he should come down from his private residence, might revoke this favour, they worked at high pressure, but still claim for the copy, published on Plate I, a fair degree of fidelity, made as it has been after comparison of two independent drawings and excellent photographs of three faces of the wedge (A, B, D). Most unfortunately in their haste they unconsciously omitted to photograph face C and did not discover the mistake until the negatives were developed in England.

PLATE I

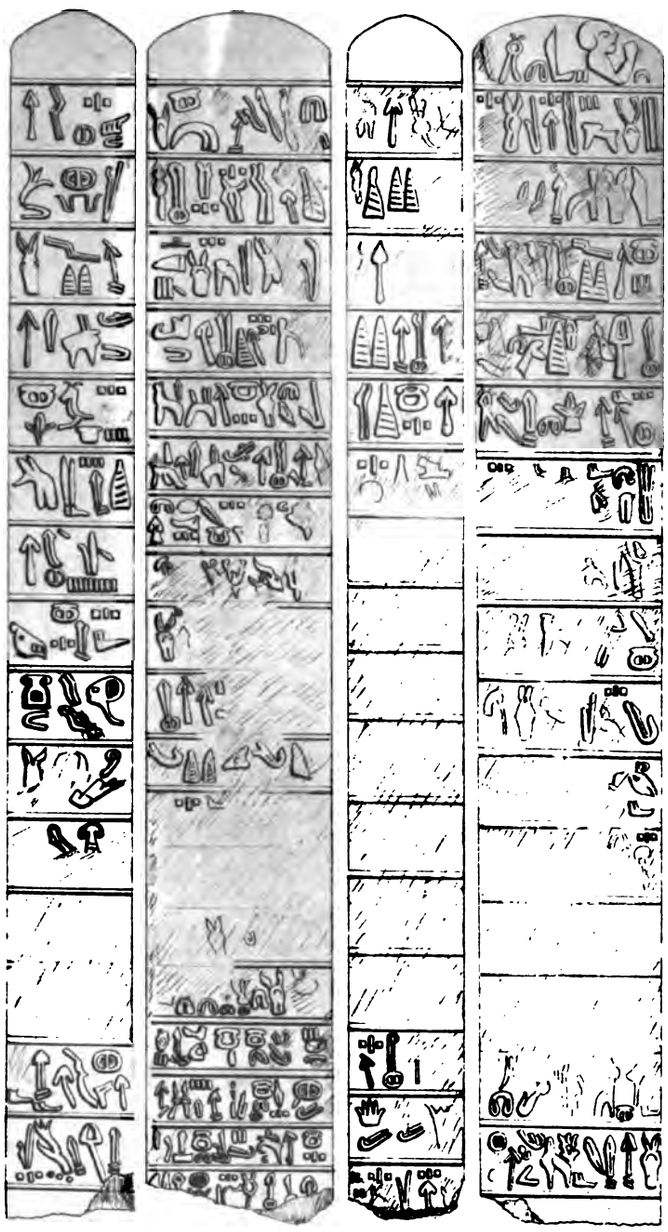

Imp. Berthaud. Paris.

PLATE II

A

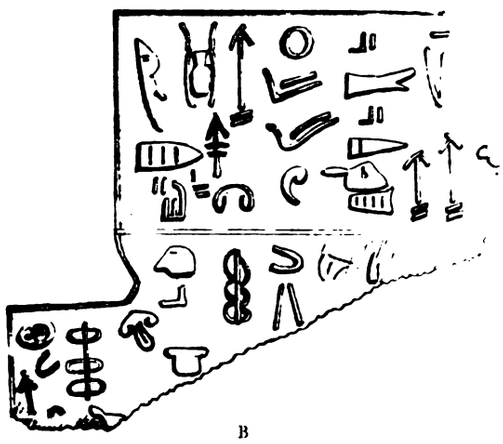

B

C

D

E

Imp. Berthaud. Paris.

PLATE III

A

C

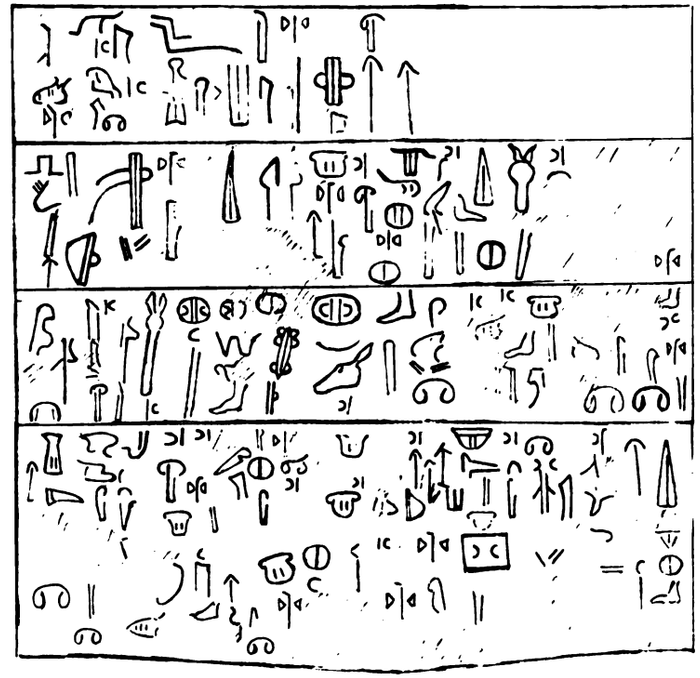

B

Imp. Berthaud, Paris.

The relative position of the inscribed panels on faces A, B, D (being easily seen on the photographs) may be relied upon as correctly represented in the drawing on Plate I; no two contiguous faces have the same number or disposition of panels, and it seems therefore probable that the text is to be read from top to bottom, face by face. The fact that only on face D does the text begin at the very apex of the wedge, and that the symbol of the "speaking head" occurs on the right of line 1 makes it probable that the text begins there and is to be read at first right to left. Face D has been placed accordingly on the extreme right of the Plate and the other faces successively as they would be seen by anyone walking round the wedge right to left.

It does not appear that there are any symbols below panels 15 of A or 16 of D: probably therefore we have all the inscribed portion of the wedge preserved, and have not lost much of B, C. The monument is a good deal worn at the edges. The panels are divided by horizontal lines in relief, but the several faces are not divided by any perpendicular lines.

Plate III, figs. A-C. — Copy and photographs of a fragment of a rude statue in basalt, now lying by a spring near Palanga, a *chiflik* of the Armenian village of Ashode from which it is distant about three miles S. On the right of the main gate of the *chiflik* is a small lion of black basalt[1] similar in character to the lions of Arslan Tash, three miles S-S-W. (see Plate II, fig. A).

The fragment represents the lower portion of a draped figure; it is a mere shapeless column without feet, but a double protuberance of the stone at the end of the first line of the inscription is evidently intended to represent the buttocks. The drapery consists of an underskirt, plain except for a short series of perpendicular pleats down the middle of the back, and an upper garment thrown round the left side, the folded edges almost meeting under the line of the right arm. This mantle or cloak reaches down below the level of the knees; its vertical edges are fringed with a border of narrow lappets or tags very similar to those represented on the terracotta statuette from Cyprus (*Journal of Hellenic Studies*, vol. XII, pl. IX). The inscription extends from the front of the figure round the left side to the centre of the back, and covers in all nearly two thirds of the circumference. It is written in a much conventionalized incised script, disposed in four horizontal bands on the upper garment, the lowest band being much broader and less carefully cut than those above it. In general character the symbols resemble those of the Andaval stone (*Recueil*, t. XIV, pl. I, 4): they are carefully finished and arranged, not deeply cut and much decayed on the right. The right of band 1 appears not to have been inscribed. The fragment stands 4 feet 4 inches high and in the upper part is 4 feet 7 inches in circumference: the lower part swells a little.

The figure suggests many interesting analogies. The columnar form, the flat treatment of the drapery, and the ribbed pleats of the underskirt irresistibly recall the Hera of Samos in the Louvre, although the Palanga statue need not have been feminine, and there are differences in detail and in technical skill. The rendering of the zigzag folds at

(1) See STERRETT, *Epigraphical Journey*, p. 302.

the edges of the cloak, and the buttocks, might readily be paralleled from early Greek art, e. g. among the archaic statues in the Acropolis Museum at Athens. But perhaps the most complete parallel may be found in certain Cypriote statues; and in particular some of the large terracotta figures recently discovered at Salamis must have closely resembled the Palanga fragment both in form and in the general disposition of the drapery. These resemblances are of so great interest, as bearing not only on the history of Greek sculpture, but also on the probable date of the incised script, that we are justified in hoping that the first travellers who may visit the district with sufficient appliances will not omit to take a cast of the stone.

This monument was first seen by the Rev. A. W. HUBBARD of Sivas, but no copy or photograph of it has been published. We found it on August 5th almost buried in mud near the spring; the villagers use it as a stepping stone to enable them to approach the pool, and no representations on our part availed to prevent them rolling it back into the mud, as soon as our copies and photographs had been taken.

Plate II, fig. A. — Photograph of two lions of hard limestone, one erect, the other fallen on its left side, at Arslan Tash, a spot marked by a small wayside graveyard on the right of the track from Albistan to Derende, and about a mile E of the Kurdish village of Yeni-Koi. The ground near the lions has a "hummocky" appearance, but no other remains of antiquity appear above the soil.

The lions are of rude workmanship, the legs not being disengaged from the block; the tails, also not disengaged, curl forward under the bellies in a way which suggests a reminiscence of the fifth leg of the Assyrian lions. Some attempt has been made to follow nature in the curves of the hind-legs, but none in the fore-legs. As in the small lion at Palanga, the ruff of the mane is very strongly marked, and might at first sight easily be mistaken for the lower jaw. A rough incision has been made on the right side of the fallen lion under the belly, either by the sculptor, who began to cut away the block but did not persevere, or more probably by some seeker after the gold which all ancient monuments are popularly supposed to contain. Certain rude lines and circles have been scratched in modern times here and there on the stone.

The dimensions are :

(1) *The erect lion.* Rump to lip 8 feet 4 inches.
Crown to right fore-paw 5 feet 9 inches.
Across the muzzle 2 feet 4 inches.
Across the rump 1 foot 8 inches.

(2) *The fallen lion.* Rump to lip 7 feet 9 inches, and other measurements as in n° 1.

The existence of these lions was reported by VON VINCKE[1] (RITTER, *Erdkunde*, vol. XIX, p. 13). STERRETT saw them in 1884 but has published no photograph : he compares them with certain lions preserved near Birejik in Mesopotamia, and they bear also a strong family likeness to the Marash lions, now in the Museum at Constantinople.

(1) STERRETT (*Epigraph. Journey*, p. 299) by a curious slip ascribes their discovery to VON MOLTKE, who records nothing about them in his 'Letters'.

They probably flanked a doorway after the manner of the sphinxes of Eyuk : and considering their great weight and the mountainous character of the region in which they lie, it is most probable that they are still almost *in situ*.

Plate II, fig. B. — Fragment of a black basaltic statue now in the Catholic Armenian seminary at Marash, but where found originally is not known. The appended text is evidently the first part of a long inscription : the symbols are boldly cut in relief and are similar in every way to those from Jerabîs, now is the British Museum. The fragment is rounded, and apparently formed part of a hollow figure. Owing to difficulties raised by the Catholics, the fragment was taken away from HOGARTH, as soon as he began to copy it, and, when at last the owners were brought to terms, he was unable to go to the church again as he was suffering from a sprained ankle. The text therefore rests on MUNRO's copy only.

LE ROI NEHASI

PAR

ÉDOUARD NAVILLE

Dans les grandes buttes qui marquent l'emplacement des anciennes villes égyptiennes, les découvertes les plus intéressantes se font souvent d'une manière tout à fait fortuite. Des Fellahs, creusant pour le « sebakh », découvrent une statue ou une stèle que dans l'antiquité on avait enlevée au temple voisin, et brisée pour en faire un angle de mur, un seuil de porte, un haut d'escalier, ou même une presse à huile. Des trouvailles de ce genre sont purement affaire de chance. Rien n'indique à l'archéologue, sur une étendue recouverte par les restes de milliers de maisons, qu'autrefois tel habitant plutôt que tel autre est allé piller les ruines du vieux sanctuaire, pour en employer les matériaux à son usage. Il faut laisser faire les gens du pays, et nous pouvons espérer que, surtout dans le Delta, bien des emplacements que l'on croit épuisés nous causeront d'heureuses surprises et nous apporteront des documents précieux. C'est là ce qu'on peut attendre en particulier des endroits où le temple antique a complètement disparu, et où toutes les pierres dont il était bâti ont été enlevées et dispersées, quand elles n'ont pas servi à faire de la chaux.

Une découverte de ce genre fut faite à Tell-Mokdam en 1860. Dans les restes d'une maison, les Fellahs trouvèrent la base d'un colosse assis en granit noir. MARIETTE signala ce monument à l'Académie dans une lettre adressée à M. Alfred Maury en date du 26 février 1861 [1]. Il le décrit en ces termes : « Au premier abord, rien ne recommande » ce fragment à l'étude de l'archéologue, et, en effet, il est difficile, quand on ne l'a pas » examiné à fond, d'y voir autre chose qu'une statue royale ornée sur toutes les faces de

(1) *Revue Archéologique*, 2e série, t. III, p. 337.

» son siège d'hiéroglyphes profonds qui révèlent le nom de Ménephtah. Mais lorsqu'on » l'étudie de près, on ne tarde pas à reconnaître que Ménephtah, ici comme à Sân, est » un usurpateur, et que ce fragment a une origine bien plus ancienne. C'est un roi de la » treizième dynastie, dont le nom est malheureusement méconnaissable, qui l'a érigé, » c'est un roi pasteur qui l'a recueilli et qui, de chaque côté des pieds, a fait graver ses » cartouches, cartouches difficiles à lire, il est vrai, à cause de l'état de mutilation du » bloc, mais qui laissent encore voir le nom du dieu Sutekh employé dans la formation » du nom royal. » C'est à cause du premier signe du cartouche où il croyait reconnaître le nom de Sutekh, que MARIETTE considérait le roi qui avait usurpé la statue comme étant un Hyksos.

MARIETTE envoya des estampages des cartouches du prétendu roi pasteur à DÉVÉRIA, qui en publia le fac-similé dans sa « Lettre à M. AUG. MARIETTE sur quelques monuments » relatifs aux Hyksos[1] ». DÉVÉRIA aussi croyait voir dans le premier signe l'animal typhonien assis, qui est l'emblème de Set ou Sutekh, et son opinion a été généralement admise. EBERS[2] rétablit par conjecture le nom sous cette forme : , et en fait le roi Salatis, connu par les auteurs grecs. Le fac-similé a été publié une seconde fois dans la collection des *Monuments divers recueillis en Égypte et en Nubie*[3], commencée par MARIETTE, et achevée par M. MASPERO. L'examen de ces deux publications montre qu'il y a trente ans la statue était en meilleur état qu'aujourd'hui. Elle ne s'est pas bien trouvée d'avoir été abandonnée aux Fellahs pendant si longtemps. Tout ce qui était le long du pied gauche a été brisé. L'inscription s'arrête au disque appartenant à l'expression qui précède le cartouche. Celui-ci a donc entièrement disparu avec ce qui suivait. D'après les fac-similés publiés, c'était le plus indistinct, il était même absolument illisible[4]; mais, ce qui est plus regrettable, ce sont les signes qui terminaient l'inscription et qui suivaient le nom également effacé du dieu dont le roi était l'adorateur. La qualification de *maître de Hauar* indiquait, à n'en pas douter, que ce dieu était Set. Il est d'autant plus fâcheux que ces mots aient disparu que, du côté droit, tandis que le cartouche a été conservé, ce qui vient après est indéchriffrable, il n'y a rien à en tirer. Il était urgent de conserver à la science ce qui reste de ce précieux monument. Il est maintenant au Musée de Gizèh, où il a été transporté par les soins et aux frais de la Société *Egypt Exploration Fund*.

L'étude de ces cartouches était l'une des principales raisons qui m'engageaient à tenter des fouilles à Tell-Mokdam. Après un examen attentif, aidé de plusieurs estampages, la lecture du nom m'est apparue parfaitement claire. Ce nom se lit *Nehasi*, le nègre. Ce qui a égaré MARIETTE, DÉVÉRIA et après eux EBERS, c'est l'idée que ce roi devait être un Hyksos, et qu'ainsi son nom devait commencer par Set, l'animal typho-

(1) *Revue Archéologique*, 2e série, t. IV, p. 259.

(2) EBERS, *Ægypten und die Bücher Moses*, p. 202; LAUTH, *Aus Ægyptens Vorzeit*, p. 229; Ed. MEYER, *Set-Typhon*, p. 56.

(3) Pl. LXIII.

(4) Dans les deux publications, les places des inscriptions sont interverties. Il est vrai que, contrairement à l'habitude, les signes hiéroglyphiques font face en dehors, et non à côté de la statue.

nien, ce qui n'est point le cas. Le haut du cartouche est relativement bien conservé, en particulier dans la partie gauche, la plus rapprochée de la jambe et qui est presque intacte. On devrait voir là la queue de l'animal typhonien terminée par un appendice bifurqué. Or il n'y en a pas trace, il n'y a que le trait ı, comme on peut le voir dans le fac-similé de DÉVÉRIA. Ce trait ı est placé derrière l'oiseau portant sur la tête une double crête, comme cela se voit fréquemment, et ayant une houppe pectorale très prononcée. Le corps de l'oiseau et la queue sont bien visibles, il ne manque guère que le bout d'une des pattes. La gravure de toute l'inscription est plutôt négligée, et rappellerait celle des cartouches d'Ian-Râ. Au-dessus de la queue de l'oiseau est ce qu'on a pris pour un et qui n'est que le poteau déterminatif des étrangers. A côté du poteau se place ; on en voit encore la petite barre, la courbe, et une partie de la grande barre. Au-dessous de et du poteau est qui est sur les fac-similés. Seul *h* manque, encore même est-il possible que nous ayons une partie de la base .

Nehasi le Nègre, telle est la lecture du cartouche de Tell-Mokdam. Ce nom nous est connu d'ailleurs. En retournant les blocs de Sân, M. PETRIE a trouvé ce qu'il nomme un fragment d'obélisque, sur lequel sont gravés les restes de trois colonnes de texte, où l'on lit ces mots : , *le fils royal, l'aîné, Nehasi* (le Nègre), *adorateur de Set, le prince de Roahtu.* La colonne du milieu mentionne des constructions élevées en l'honneur du dieu Set. M. PETRIE avait déjà rapproché ce nom du roi *Râ Nehasi,* ou *Nehasi Râ* qui est mentionné en tête du quatre-vingt-dix-septième fragment du Papyrus de Turin. Chose curieuse dans ces trois cas, à Sân, à Tell-Mokdam, et dans le Papyrus de Turin, le nom de Nehasi est écrit avec une particularité graphique dont je ne connais pas d'autre exemple pour ce mot-là. Contrairement à l'orthographe habituelle, l'oiseau qui se lit *neh* est suivi du trait ı quand bien même il est accompagné de son complément . C'est ce trait ı qui avait induit en erreur MARIETTE et DÉVÉRIA : ils avaient cru y reconnaître la queue de l'animal typhonien.

Il y a donc eu un roi d'Égypte qui portait le nom de Nehasi, le Nègre, et ce roi n'est pas arrivé au trône par droit de conquête, puisque, à Sân, sur les monuments qu'il érige, il se fait appeler l'aîné des princes royaux, c'est-à-dire l'héritier présomptif. Ce qui paraît prouver aussi que ses droits à la couronne étaient bien fondés, c'est que nous retrouvons son cartouche dans le Papyrus de Turin. Dans ce document, le premier signe du cartouche est déchiré, ce devait probablement être ⊙ *Râ* comme pour tous les rois de cette série. C'est, paraît-il, une manière d'abréger les noms royaux. Au lieu de citer les deux cartouches, on les fond en un seul dans lequel le nom propre est précédé de *Râ*. Nous avons ainsi *Râ Apepi, Râ Usertesen;* rien d'étonnant à ce que nous ayons aussi *Râ Nehasi,* ou *Nehasi Râ*. Ce roi a été rangé par LEPSIUS dans la XIVe dynastie, par LAUTH et LIEBLEIN dans la XIIIe. Ces deux derniers auteurs croient qu'il a dû régner en Haute-Égypte. LIEBLEIN le classe dans la série des princes de la XIIIe dynastie qui occupaient encore Thèbes et les environs, quand les Hyksos avaient déjà conquis la Basse-Égypte. L'état du Papyrus de Turin est si mauvais, qu'il est impossible de tracer la limite entre les dynasties XIII et XIV, à supposer qu'elle fût indiquée. Cependant

l'arrangement des fragments du document est assez restitué pour qu'on puisse affirmer que Nehasi était l'un des nombreux princes qui se placent entre la XIIe dynastie et les Hyksos, et qui forment la XIIIe et la XIVe dynastie de Manéthon. L'historien sébennyte donne à la XIIIe dynastie soixante rois et à la XIVe soixante-seize, ce qui indique une époque troublée, où les règnes furent de courte durée; cependant le règne de Nehasi doit avoir dépassé une année, puisque le signe de l'année se voit encore à la suite de son nom.

Quant à la race à laquelle appartenait le roi Nehasi, je n'ai pas lieu de douter que ce fût un Nègre véritable. Le signe qui fait partie de son nom et qui est la marque de l'étranger paraît indiquer qu'il était bien l'un de ces Noirs désignés d'ordinaire par ce nom. L'inscription de Tanis parle de lui comme d'un fils royal, premier-né. Il est donc probable que ses parents devaient aussi être des Nègres. Devons-nous donc supposer que, pendant la période si connue qui précède l'invasion des Hyksos, une des causes du trouble et de l'instabilité du pouvoir royal, ce fut une invasion des Nègres du Haut-Nil ? Les Noirs de l'Éthiopie réussirent-ils, avant les envahisseurs venus de l'Orient, à s'emparer du trône d'Égypte ? Rien ne le prouve si ce n'est le fait que sous la XIIe et la XIIIe dynastie, presque toutes les expéditions militaires des Pharaons furent dirigées contre la Nubie et les Nègres. Il semble donc qu'ils n'aient pas été des adversaires si peu redoutables. Qui sait si, par un de ces retours de la fortune si fréquents dans l'histoire des peuples de l'Orient, les Nègres, après avoir été longtemps battus et opprimés, n'ont pas eu leur jour et n'ont pas réussi à faire la conquête de l'Égypte, et non seulement de la partie supérieure de la vallée du Nil, mais aussi du Delta! Il est bien possible que le rôle que les Éthiopiens ont joué dans l'histoire d'Égypte soit plus considérable que nous le supposons. Hérodote nous raconte que les prêtres lui ont énuméré, d'après un livre, trois cent trente noms des rois successeurs de Ménès. Dans cette longue suite de générations, dit-il, il y eut dix-huit rois éthiopiens et une reine. Ces rois ont tous précédé Mœris, le dernier dont le règne fut illustre parce qu'il creusa le lac de ce nom. En dépit du peu de confiance que mérite la chronologie d'Hérodote, le nombre des rois éthiopiens qu'il mentionne est peut-être une preuve que les invasions éthiopiennes ont été plus fréquentes que nous ne le supposons. Ce n'est pas seulement à partir de la XXIVe dynastie qu'ils ont été puissants dans le royaume des Pharaons.

Ce qui peut nous avoir induits en erreur à cet égard, et nous avoir empêché d'assigner à plusieurs rois leur origine véritable, c'est un fait que j'ai signalé ailleurs[1] : la répugnance qu'avaient les Égyptiens à représenter le type nègre lorsqu'il s'agissait d'autres personnes que de prisonniers, de vassaux ou d'esclaves. Malgré le rang élevé qu'il occupait, qu'il régnât sur le pays en conquérant ou qu'il fût prêtre attaché à l'une des divinités d'Égypte, le vil Kousch, quand on le représentait, ne devait pas se montrer sous ses traits véritables. La preuve la plus éclatante de cette antipathie se trouve dans les représentations de l'un des plus puissants rois éthiopiens, Tahraka, l'adversaire per-

(1) *The Festival-Hall of Osorkon III*, p. 24.

sévérant des Assyriens. Dans les nombreuses sculptures qu'il nous a laissées, surtout au Gébel-Barkel, il a l'air d'être Égyptien pur sang, le type de figure ne diffère en rien de celui des Pharaons indigènes, et même dans ses sculptures on voit qu'il a pris pour modèle les bas-reliefs de la XIIe dynastie, qui sans doute étaient les plus nombreux dans la région du Haut-Nil. Si de là nous passons aux monuments assyriens, et en particulier à la belle stèle trouvée à Sendjerli, et maintenant au Musée de Berlin, nous voyons le roi Tahraka parmi les vaincus du roi d'Assyrie, avec le type nègre le mieux caractérisé. Il n'y a pas à s'y tromper; d'après Esarhaddon, Tahraka est un Nègre. Or, nous ne voyons guère ce qui aurait engagé Esarhaddon à faire de Tahraka un Nègre, si ce roi ne l'était pas; et il semble que dans cette alternative c'est plutôt le témoignage de l'adversaire qui est digne de foi. Dans les sculptures de la grande fête de Bubaste, nous voyons à plusieurs reprises intervenir les de Nubie; et quoique nous ne puissions pas affirmer qu'ils fussent tous Nègres, nous les voyons indiqués comme tels dans des inscriptions de la XVIIIe et de la XIXe dynastie[1]. Il est donc vraisemblable que, si nous avions la statue de Nehasi, nous ne le verrions pas avec le type nègre. A-t-il d'abord élevé des monuments à son nom, c'est fort douteux; la statue qui nous a conservé son cartouche, ainsi que MARIETTE l'avait déjà reconnu, porte encore les traces d'une inscription plus ancienne qu'il a effacée, et le monument a tous les caractères de l'art de la XIIe ou de la XIIIe dynastie.

Dans les deux cas où nous rencontrons le nom de Nehasi, à Sân et à Tell-Mokdam, à en croire la publication de MARIETTE, nous voyons que ce roi était adorateur de Set, la divinité du Delta. Il semblerait donc qu'il avait adopté le culte local. C'est ce que firent volontiers les conquérants éthiopiens. Ils se plièrent très vite au culte égyptien, et paraissent n'en avoir pas eu d'autre. Quant au nom de qui, d'après MARIETTE, se trouvait à la fin de l'inscription du côté gauche, dans la partie aujourd'hui détruite, ce serait, à ma connaissance, la plus ancienne mention que nous ayons de ce nom, s'il remontait vraiment à Nehasi, et s'il ne faut pas y voir une restitution de Ménephtah, qui a fait graver ce nom sur les côtés du trône. Si est Avasis, la ville des Hyksos, on ne voit guère pourquoi ce mot apparaîtrait déjà à la XIVe dynastie.

Ainsi l'étude du monument de Tell-Mokdam nous a conduit à y retrouver non un roi Hyksos, mais un Pharaon d'une époque antérieure aux conquérants asiatiques; et le fait que ce roi se nomme le Nègre et est indiqué comme étranger nous porterait à croire que les troubles qui signalèrent l'époque de la XIIIe et de la XIVe dynastie étaient dus peut-être non à des attaques des voisins de l'Est, mais à une invasion d'Éthiopiens qui auraient régné plus ou moins longtemps sur le pays.

ÉDOUARD NAVILLE.

(1) LEPSIUS, *Denkm.*, III, 63, 139.

SUR L'ARBRE NARDU

par

VICTOR LORET[1]

Je viens, en parcourant mes notes de la Bibliothèque Nationale, de me souvenir que l'arbre [illegible] vous intéresse et que vous serez peut-être heureux de le voir identifié. Je crois que c'est le Laurier-rose. En voici les raisons :

Dioscoride *De Materia medica*, IV, 82, en donne le nom égyptien [illegible], ce qui prouve que l'arbre était connu en Égypte. Figari a trouvé l'arbre à l'état spontané dans les déserts entre Berenice et l'Égypte. SCHWEINFURTH, *Flora Novum Cheandar*, I. Le Laurier-rose est parfois cultivé de nos jours dans les jardins d'Égypte, où il vient très bien. *Ibid.* L'arbre peut atteindre jusqu'à douze pieds de haut. FRASS, *Synopsis Florae classicae*, p. 156. Cela étant établi, voici les textes coptes qui donnent [illegible] comme nom du Laurier-rose ou *Nerium Oleander* L. :

Ms. parisien 44, fol. 91 : [illegible] — [illegible]

[illegible] — [illegible] = [illegible]

Ms. parisien 43, fol. 56 : [illegible] — [illegible]

Le premier mot arabe n'étant pas connu, je crois qu'il faut le lire [illegible] et y voir la transcription du grec [illegible]. Le redoublement du [illegible] et la séparation du mot en deux s'expliquent par ce fait que beaucoup de noms de plantes arabes sont formés avec le mot persan [illegible] qui veut dire *fleur*. D'autre part, le nom arabe du Laurier-rose étant [illegible] IBN-BAITHAR, *Kamous* (d'après FRESNAY), etc., il est évident que le nom arabe du manuscrit 43 doit être restitué [illegible] : mais [illegible] doit évidemment être une faute pour [illegible]. Reste [illegible].

Quand les Coptes empruntent les noms de plantes aux Grecs, ils gardent toujours à ces noms leur désinence grecque. Le fait seul d'avoir fait suivre [illegible] le [illegible] pour [illegible] montre que ce sont deux mots différents. Enfin les Grecs ont emprunté aux Égyptiens bien plus de noms de plantes qu'on ne croit généralement, et il est très possible que [illegible] prenne le [illegible] et le [illegible]. C'est pourquoi on peut lire dans les *Scholia* les choses comme [illegible] terminant certainement le [illegible], de sorte bien que l'équation [illegible] est dans le même cas. A [illegible] = [illegible] = [illegible] = [illegible] = [illegible] = [illegible] = [illegible] = [illegible] on pourrait, en cas, trouver bien d'autres exemples en les cherchant.

Genève, le 15 décembre 1902.

V. LORET

---

1. Extrait d'une lettre adressée à M. Maspero par M. Loret.

SUR LE PAYS DE SITOU

PAR

G. MASPERO

Le pays de *Siti, Sitou,* mentionné sur les listes de l'époque pharaonique, se retrouve dans les inscriptions d'Hirkhouf, que M. SCHIAPARELLI vient de retrouver si heureusement. Il y est mentionné pour la première fois dans le second voyage du héros : « Je voyageai » dans les vallées du peuple d'Iritit, [canton de] *Sitou,* et j'ouvris ces pays[1]. » Il est nommé ensuite, dans la seconde partie du troisième voyage : « Lorsque j'eus mis en paix ce peuple » d'Amami, [et que je revins à travers tout le pays] d'IRITIT à SITOU, je trouvai ce peuple » d'Iritit, Sitou, Ouaouaitou... » Un peu plus bas, dans le même voyage, il ajoute : « Quand vit le peuple d'Iritit, Siti, » Ouaouaitou... les troupes du peuple d'Amami qui voyageaient avec moi vers l'Égypte » avec les troupes qui m'escortaient, il me donna de nouveau des bœufs et des ânes, etc. » On voit que, dans tous ces passages, le pays de Sitou forme un groupe avec l'Iritit d'abord, avec les Ouaouaitou de l'autre : sa position dépend donc en premier lieu de celle de l'Iritit et des Ouaouaitou.

Pour les Ouaouaitou, le problème est résolu. Leur pays est sur la rive droite du Nil. On y arrive par la mer Rouge en débarquant à Bérénice, et il confine à la vallée vers Korosko : c'est la partie du désert oriental de Nubie, située entre la chaîne Arabique et la chaîne côtière, de la hauteur d'Assouân à l'Ouadi de Korosko, plus ou moins, et ce n'est que cela, comme BRUGSCH l'a montré (*Zeitschrift,* 1882, p. 30 sqq.). La situation de l'Iritit est fournie par deux passages de l'inscription d'Ouni souvent cités. Dans l'un, Ouni lève des troupes en Iritit, en Maza (écrit *Zam*), en Amami, en Ouaouait, et en plusieurs autres cantons Nahsi; dans l'autre, il demande du bois de *sont* aux cheikhs d'Ouaouait, d'Iritit, d'Amami (écrit *Aami*) et de Maza. Les opérations indiquées ne permettent pas, dans les deux cas, d'admettre que ces peuples soient à grande distance de l'Égypte : pour lever des troupes et pour construire des barques, on s'adressait à des pays voisins. Je n'insiste pas sur ce genre de considérations que je compte développer ailleurs, s'il y a lieu, je remarque seulement qu'Ouni s'adresse à des peuples situés sur les deux rives du Nil : Ouaouait et Maza sont sur la rive droite, Maza, derrière Ouaouait

(1) Je donne le texte tel qu'il doit être rétabli d'après les clichés photographiques que M. GAYET a eu l'extrême obligeance de prendre pour moi et de me remettre à son retour en France.

entre Korosko et la montagne côtière; Amami et Iritit sont sur la rive gauche, comme il résulte des inscriptions d'Hirkhouf. Sitou, intercalé entre Iritit et Ouaouait, doit être : soit 1° sur l'une ou l'autre rive, soit 2° à cheval sur les deux rives, à proximité de ces deux pays.

D'autre part, les listes géographiques mettent *Siti*, *Sitou* dans le voisinage immédiat du pays de *Konousit* (MARIETTE, *les Listes géographiques*, p. 64, nos 85-86). Le pays de Konousit est bien connu : c'est, d'après les textes des Pyramides, le pays d'où le Nil découle, au début le canton de la première cataracte, puis au fur et à mesure que les sources du fleuve reculent vers le sud, des sites de plus en plus méridionaux, jusqu'à l'époque des Ptolémées où les régions situées au delà de Méroé et du royaume d'Éthiopie, les plaines du Sennar et les montagnes d'Abyssinie sont les (BRUGSCH, *Die sieben Jahre*, p. 38, 40) *Extrémités de Konousi*. Le nom demeurait pourtant attaché à son siège primitif, et, sous les Ptolémées, l'inscription découverte par M. WILBOUR (l. 11) signalait encore le mur de briques qui s'étend entre Syène et Philæ comme étant *au milieu des gens de Konousi*. De ces indications, il résulte que le Konousit était, aux temps très anciens qui nous occupent, la portion de la Nubie confinant immédiatement au premier nome de la Haute-Égypte, commençant aux portes d'Assouân et comprenant le terrain qui s'étend au nord et au sud des défilés de Kalabschèh, environ la moitié du Dodécaschène. Je ne sais si le nom de Konousit ne renferme pas, avec un préfixe, le même nom que *Sitou*, mais le certain c'est que les deux pays confinaient. D'autre part, le Sitou confinait également avec l'Iritit et l'Ouaouait, c'est-à-dire avec un canton situé sur la rive gauche du Nil et avec un canton situé sur la rive droite. Le point où le Sitou se soudait à l'Ouaouait est donc déterminé en partie par celui où il touchait au Konousit : ce devait être au sud du Bab-Kalabschèh, quelque part vers Dakkèh et Maharraga, dans la partie méridionale du Dodécaschène. Bref, de même que le Konousit était la partie de la vallée et du désert qui, sur les deux rives, succède à l'Égypte, le Sitou était la partie de la vallée et du désert, qui, sur les deux rives, succède au Konousit.

L'espace me manquant, je ne puis développer ce point de géographie, ni discuter les textes relatifs à la position de l'Iritit. Il me suffira de dire, en attendant la preuve, que, contrairement à ce que j'avais pensé d'abord (*Revue Critique*, 1892, t. II, p. 364), l'Iritit est la partie du désert située sur la rive gauche du Nil, confinant au Konousit et au Sitou, et s'étendant jusque vers Derr, parallèlement au site que l'Ouaouait occupe sur la rive droite : l'Amami est situé au sud, symétriquement au Maza, courant au nord-ouest jusque vers l'oasis de Thèbes, dans laquelle les Tamahou de Hirkhouf étaient établis. Ces Tamahou étaient, en effet, à l'ouest de la partie de l'Égypte, habitée par notre héros, puisqu'on les atteignait de l'Amami en marchant *vers l'angle occidental du ciel*, et que cette orientation particulière avait été réglée sur l'Égypte même et non sur les pays situés au sud de l'Égypte.

Paris, le 6 janvier 1893.

G. MASPERO.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XV. LIV. 3 ET 4

PARIS

ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

M DCCC XCIII

Tous droits réservés.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

PARIS ..... **30** francs.
DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE ..... **32** —

La collection des quinze premiers volumes pris à la fois, *au lieu de* **460** francs, **350** francs.
Un sommaire détaillé du contenu des dix premiers volumes est envoyé gratuitement sur demande.

OUVRAGES

relatifs à la philologie et à l'archéologie orientales

En vente à la même librairie

ABBADIE (A. d'). Dictionnaire de la langue Amariñña. 1 fort vol. in-8°. 50 fr.

AMÉLINEAU (E.). Fragments de la version thébaine de l'Écriture sainte (Ancien Testament) In-4°. 15 fr.

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BAR-BAHLUL (H.). Lexicon syriacum voces syriacas graecasque cum glossis syriacis et arabicis complectens. E pluribus codicibus edidit et notulis instruxit R. Duval. Fasc. I, II et III. 3 vol. gr. in-4°. 60 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BERTHELOT. Histoire des Sciences. La Chimie au moyen âge. Publié avec la collaboration de M. Rubens Duval pour l'alchimie syriaque, et celle de M. O. Houdas pour l'alchimie arabe. 3 vol. in-4°, avec figures dans le texte. 45 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé : Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. Gr. in-8°. Au lieu de 1 fr. 0 50

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), Papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone, de Turin, 11 planches et 2 pages de texte. In-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. In-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8°. Au lieu de 8 fr. 4 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. Au lieu de 12 fr. 6 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl. acc. d'un vol. de texte in-4°. Au lieu de 390 fr. 200 fr.

Le volume de texte se vend à part. Au lieu de 60 fr. 30 fr.

Le supplément aux planches. Séparément. Au lieu de 10 fr. 5 fr.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

Vol. XV **Fascicules III et IV**

CONTENU : 16) Recherches sur plusieurs Plantes connues des anciens Égyptiens, par VICTOR LORET. — 17) Amenemḥâ III et les Sphinx de « Sân », avec planches, par W. GOLÉNISCHEFF. — 18) Une Tablette palestinienne cunéiforme, avec une planche, par FR.-V. SCHEIL, O. P. — 19) Inscription de Rammannirari Ier, par FR.-V. SCHEIL, O. P. — 20) Varia, von W. SPIEGELBERG. — 21) Die Lesung des Gewichtes [hieroglyphs], von W. SPIEGELBERG. — 22) Gleanings from the land of Egypt, by A.-H. SAYCE. — 23) Bas-relief avec inscription de Sennachérib, par FR.-V. SCHEIL, O. P. — 24) Statues de basse époque du Musée de Gizèh, par G. DARESSY. — 25) L'Atour et le Schêne, par ISIDORE LÉVY. — 26) Sur deux Stèles d'Abydos au nom du pharaon Takellothis Ier, par AL. BARSANTI. — 27) Note additionnelle, par G. DARESSY. — 28) L'Inscription hiéroglyphique d'Ak-Hissar, par J. DE MORGAN et FR.-V. SCHEIL, O. P. — 29) Notes de voyage, par U. BOURIANT. — 30) A travers la vocalisation, par G. MASPERO. — 31) Textes égyptiens du Musée de Constantinople, par FR.-V. SCHEIL, O. P. — 32) Le Nom égyptien de l'Alun, par VICTOR LORET. — 33) Le Scarabée de Kirgipa, par G. MASPERO.

RECHERCHES

SUR

PLUSIEURS PLANTES CONNUES DES ANCIENS ÉGYPTIENS

(*Suite*[1])

PAR

VICTOR LORET

VI. — LA CORIANDRE

Dans la première partie de ces *Recherches*, parue il y a bientôt cinq ans, j'avais été amené à considérer le mot [hieroglyphs] comme le nom égyptien de la Coriandre et à y voir l'orthographe antique du copte ϧⲉⲣϣⲛⲟⲩ, ϧⲉⲣϣⲉⲩ, ϧⲉⲣⲉϣⲏ, ϧⲉⲣⲥⲛⲟⲩ, ⲡⲓ, κόριον, κολίανδρον, *coriandrum*[2]. Depuis, l'équation [hieroglyphs], « *Persh*, autrement dit fruit de » l'arbre *Ouân* », m'a montré que le *Persh* est le fruit d'un arbre et ne peut, par conséquent, être la graine de la Coriandre. L'arbre [hieroglyphs] étant le Genévrier, [hieroglyphs] désigne le genièvre[3]. Il me faut donc rechercher à nouveau quel est le groupe hiéroglyphique qui a donné naissance aux différentes formes du nom copte de la Coriandre.

Ce groupe hiéroglyphique, je le dis de suite, me paraît être [hieroglyphs]. Nous

(1) Pour les numéros I-V, voir *Recueil*, t. VII, p. 101-114.

(2) *Ibid.*, p. 111-113. — Ajouter ⲡⲓ-ϧⲉⲣϣⲉⲩ = [hieroglyphs] (K. 196) = *Coriandrum sativum* L. (ASCH. et SCHW., *Flore*, n° 472).

(3) V. LORET, *Le Kyphi, parfum sacré des anciens Égyptiens* (Paris, Impr. Nat., 1887), p. 49-52 = *Journal Asiat.*, 8e série, t. X, p. 120-123. — Cf. V. LORET, *La Flore pharaonique d'après les documents hiéroglyphiques et les spécimens découverts dans les tombes* (Paris, J.-B. Baillière, 1887), p. 19, n° 39 = *Annales de la Société botanique de Lyon*, 15e année, p. 19 = *Flore pharaonique*, 2e édition (Paris, E. Leroux, 1892), p. 41, n° 51.

verrons plus loin que tous les textes égyptiens qui mentionnent cette plante semblent bien se rapporter à la Coriandre. Mais il importe, avant de les utiliser, de démontrer qu'un mot antique *Ounshàou,* — dont la prononciation devait être quelque chose comme *Wenshiou,* — a pu devenir ϧⲉⲣϣⲛⲟⲩ en copte.

Que la lettre ϧ et la diphtongue ⲟⲩ alternent dans cette langue, c'est là un fait dont il est à peine nécessaire de réunir des exemples, et qui peut être considéré comme l'une des règles désormais établies de la phonétique copte. Des équivalences comme ϧⲉⲛⲓ = ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ, *palma*, ϧⲟⲓⲛⲏ = ⲟⲩⲱⲓⲛⲓ, *cithara*, ϧⲁⲗ = ⲟⲩⲁⲗ, *columba*, ϧⲉⲣⲧ = ⲟⲩⲏⲣⲧ, *rosa*, ϧⲁⲥ = ⲟⲩⲁⲥ, *serra*, ϧⲉⲥⲱⲙ = ⲟⲩⲉⲥⲱⲙ, *spatiosus*, sont très fréquentes dans les lexiques coptes, et l'on pourrait facilement en dresser une longue liste. Il en résulte qu'un mot égyptien commençant par un ⲥ peut donner naissance à un mot copte commençant soit par ⲟⲩ, soit par ϧ, et que, par suite, *Ounshàou* peut fournir les deux formes parallèles ⲟⲩⲉⲛϣⲛⲟⲩ et ϧⲉⲛϣⲛⲟⲩ. Si, parmi les mots coptes que je viens de citer, il en est qui ont le ⲓ en ancien égyptien, et , par exemple, d'autres au contraire ont le ⲥ, comme (*Pépi II,* 157), et .

Il reste, pour expliquer la dérivation *Ounshàou* = [ⲟⲩⲉⲛϣⲛⲟⲩ = ϧⲉⲛϣⲛⲟⲩ =] ϧⲉⲣϣⲛⲟⲩ, à étudier la question du rendu par ⲣ. Ce n'est plus en copte, mais en égyptien même, que l'on trouve des cas d'affinité entre les lettres N et R. Deux termes botaniques, précisément, portent, dans un même papyrus, une double orthographe : le nom du Genévrier, dans le Papyrus médical de Berlin, est aussi souvent écrit que [1]; le nom du Genièvre, au Papyrus Ebers, est à la fois et [2]. On trouve également des variantes = [3], = [4]. Enfin, le égyptien est souvent rendu en copte par ⲣ ou ⲗ, par exemple dans = ⲙⲟⲩⲣⲕ, = ⲙⲟⲩⲗⲁϩ, = ϣⲱⲗⲉⲙ, = ⲗⲁⲥ, = ϣⲟⲗⲙⲉⲥ, etc. D'ailleurs, M. C. W. Goodwin a écrit sur ce sujet, dans la *Zeitschrift* de 1867, un intéressant article auquel je renvoie le lecteur. Rien ne s'oppose donc à ce qu'il ait existé en égyptien, à côté de l'orthographe *Ounshàou,* une orthographe *Ourshàou,* et, en admettant que les deux formes n'aient pas été employées à l'époque pharaonique, rien n'empêche que les Coptes aient rendu le de *Ounshàou* par un ⲣ, de même qu'ils l'ont fait pour bien d'autres mots égyptiens.

En résumé, l'identification philologique entre la plante égyptienne et la plante copte ϧⲉⲣϣⲛⲟⲩ, bien qu'elle semble un peu téméraire à première vue, n'en repose pas moins sur deux principes de phonétique qui sont en tout point indiscutables. Il reste maintenant à examiner si les textes égyptiens viennent confirmer cette identification.

En premier lieu, la graine *Ounshi,* — on verra plus loin que le nom de la graine est toujours vocalisé en \\ final, — fait partie des offrandes funéraires. En effet, le plus

(1) *Ouân* (x, 8; xii, 7; xiv, 10) = *ouâr* (iii, 9; xi, 8; xii, 7; xiii, 8, 9; xiv, 1).
(2) Cf. le Glossaire de L. Stern.
(3) *Kenh* (H. Brugsch, *Dict.*, p. 1497) = *Kerh* (S. Levi, *Vocab. gerogl.*, t. VI, p. 91).
(4) H. Brugsch, *Dict., Suppl.*, p. 737.

ancien exemple que je connaisse du mot se trouve sur un bas-relief du Louvre (B, 49), appartenant à la Ve dynastie, au milieu de l'énumération suivante :

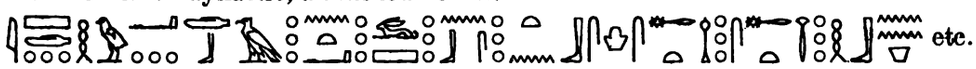
etc.

Or, il existe au Musée égyptien de Leide deux paquets de graines de Coriandre provenant d'une tombe pharaonique. MM. SCHWEINFURTH et NEWBERRY ont également reconnu de ces graines parmi les offrandes de tombes de Deir-el-bahari (XXIIe dynastie) et de Hawara (époque gréco-romaine)[1].

En second lieu, la graine *Ounshi* était considérée comme excitante et enivrante. On la regardait comme propre à éveiller le désir amoureux, et on la mêlait au vin pour le rendre plus rapide à amener l'ébriété :

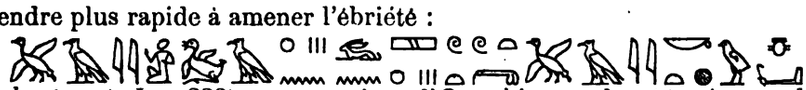
(G. MASPERO, *Études égypt.*, I, p. 233), « mes graines d'*Ounshi* engendrent ton ivresse [amoureuse][2] ».

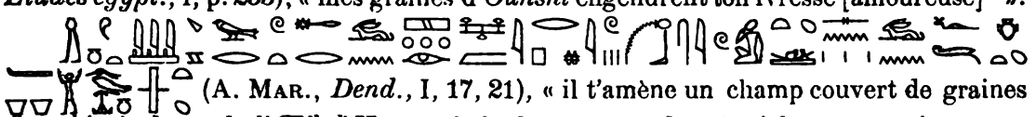
(A. MAR., *Dend.*, I, 17, 21), « il t'amène un champ couvert de graines *Ounshi*, ainsi que de l'*Œil d'Horus*-vin[3], choses pures dont tu t'abreuves, qui mettent ton cœur en joie et font déborder en toi l'allégresse[4] ».

Nous voyons par ce dernier exemple qu'on *buvait* les graines *Ounshi*, autrement dit, qu'on les mêlait au vin. La même graine est encore rapprochée du vin dans l'exemple suivant :

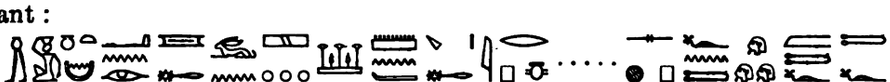
(*Ibid.*, I, 66, 14), « il t'amène le district Troïque avec la graine *Ounshi*, le district *Sha-menh* avec le vin..., ce qui met pour toi les têtes en danse ».

Enfin, la phrase suivante, dont je n'oserais me hasarder à donner une traduction à cause de quelques mots nouveaux, semble bien encore faire allusion à une mixture composée d'*Ounshi* et de vin, ou plutôt d'*Ounshi*, de raisin et d'eau :

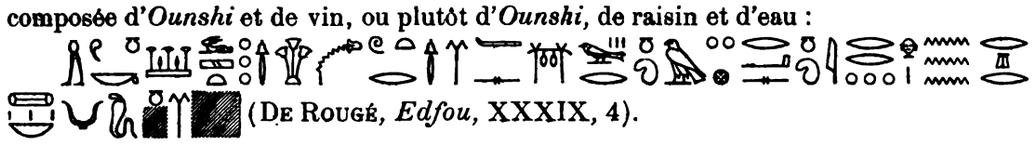
(DE ROUGÉ, *Edfou*, XXXIX, 4).

---

(1) V. LORET, *Flore pharaonique*, article *Coriandrum sativum* L.

(2) Le texte porte qui, littéralement, signifie « Poussin de loup ». Je suppose que le texte doit être corrigé comme je l'ai fait, des fautes de déterminatifs existant dans tous les papyrus. M. MASPERO a d'ailleurs admis implicitement la première correction, en traduisant par *baie, graine*. Sans faire la seconde correction, et tout en traduisant par *loup*, il a néanmoins rapproché ce mot de 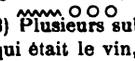 .

(3) Plusieurs substances portaient en égyptien le nom mystique d'*Œil d'Horus*, entre autres l'*Œil d'Horus vert*, qui était le vin, et l'*Œil d'Horus doux*, qui était le miel. (V. LORET, *Le Kyphi*, p. 57.)

(4) Au lieu de , la publication de MARIETTE porte . Le nom du vin étant masculin, j'ai cru pouvoir supprimer *ten* en faisant, des trois signes , un seul signe mal copié. Il est vrai que , « œil », est du féminin et que le pronom *ten* pourrait se rapporter à ce mot. Peut-être aussi pourrait-on lire , en abondance », le étant toujours gravé à l'envers dans les inscriptions de Dendérah, et pouvant par conséquent se confondre facilement avec un .

Ces propriétés excitantes et enivrantes, que les Égyptiens attribuaient aux graines *Ounshi*, sont précisément celles de la Coriandre : « L'essence de Coriandre agit sensiblement comme l'alcool éthylique. A faible dose, elle excite légèrement pour déprimer ensuite. Des quantités plus fortes amènent une ivresse folle qui est bientôt remplacée par une ivresse lourde avec anéantissement des forces et sommeil profond... Elle tend, à haute dose, à stupéfier le cerveau et à produire des tremblements, à anéantir les forces, à plonger dans le sommeil anesthésique. Son action excitante et exhilarante primitive est éphémère et peut faire illusion sur ses dangers[1]. »

Les médecins classiques connaissaient également ces propriétés de la Coriandre : « Prise en petite dose et bue dans du vin doux, la graine de la Coriandre chasse les vers intestinaux et active l'excrétion du sperme. Mais si on en absorbe en trop grande quantité, elle agit dangereusement sur le cerveau[2]. » — « Coriandrum calefacit et stringit, somnum etiam facit... Semen ejus in vino dulci datum proniores reddit in venerem. Si supra modum dederis amentiam nutrit[3]. »

Ce qui va sembler curieux à la fois et convaincant en ce qui concerne l'identité de la graine *Ounshi*, c'est qu'il existe en copte un mot ⲟⲛϣ, ⲱⲛϣ, qui répond lettre pour lettre au radical et dont les sens se rapportent d'une façon frappante aux propriétés de la Coriandre : ⲟⲛϣ, ⲱⲛϣ, *attonitus esse; attonitus respicere, manere; defixis oculis respicere, defixa mente contemplari; stupor, stupiditas mentis*; ἐννεός, *stupefactus;* ἀνετίζειν, *oculis defixis intueri, obstupescere;* ἀπενεοῦσθαι, *obstupescere;* ⲡⲓ-ⲱⲛϣ = البهت (étonnement, stupéfaction), السبات (sommeil, léthargie)[4].

Un verbe ne s'est pas encore rencontré en ancien égyptien, mais il est bien certain qu'il existait et que c'est lui qui a donné naissance au nom égyptien de la Coriandre, dont la dénomination se trouve ainsi désigner les propriétés caractéristiques.

Je crois que ce dernier argument me dispense presque de continuer l'énumération des documents mentionnant la graine *Ounshi*. Pourtant il vaut mieux épuiser la matière, d'autant plus que les textes nous fourniront encore quelques renseignements à glaner.

La Coriandre croissait en Égypte, comme on l'a vu par la phrase relative au district Troïque, en face de Memphis. Pline nous apprend (*H. N.*, XX, 82) que la meilleure Coriandre vient d'Égypte, et Dioscoride nous en donne le nom égyptien ὄχιον, transcrit *Ocheon* par Apulée. Ce nom, on le remarquera, ne diffère pas sensiblement du mot égyptien que nous étudions. Il s'en faut d'un ν qui peut, après être devenu un γ, s'être fondu avec le χ.

La Coriandre est nommée dans la Bible (*Exod.*, XVI, 31; *Nombr.*, XI, 7), où elle porte le nom de גד, mot qui confirme l'assertion de Dioscoride : « Les Africains donnent à la Coriandre le nom de γοῖδ. » La Coriandre croissait donc en Palestine. On la trouve en effet, à l'état spontané, sur tout le littoral méditerranéen. Aussi ne devons-nous pas

(1) C. Cadéac et A. Meunier, *Recherches physiologiques sur l'Eau de mélisse des Carmes*, p. 30-31 (Paris, G. Masson, 1891).

(2) Dioscoride, *De Mat. medic.*, III, 64.

(3) Gargilius Martialis, *Medicinæ ex oleribus et pomis*, § 4.

(4) A. Kircher, *Ling. ægypt. restituta*, p. 270.

nous étonner de rencontrer dans les textes des allusions à la Coriandre asiatique. Dans le *Voyage d'un Égyptien,* — qui est le seul texte où la plante soit nommée au lieu de la graine, — on lit la phrase suivante :

(*Anast. I,* 24, 2-4), « ta route est semée de pierres et de cailloux; point de sentiers par où passer; on s'empêtre dans des plantes *A., Q., N.*[1] et *Ounshàou;* des précipices sont d'un côté, de l'autre la montagne à pic[2] ».

Il est également fait mention d'une Coriandre asiatique dans la phrase suivante : (Br. et Düm., *Rec.,* IV, 69), « je t'amène le pays de *Djeflel,* montagne de turquoise, et la cime de *Tahn-it,* qui produit en abondance la graine *Ounshi* ».

Enfin, si nous recherchons les propriétés de la graine *Ounshi* dans les papyrus médicaux, nous constatons qu'elles correspondent dans la plupart des cas aux propriétés attribuées à la Coriandre par les auteurs classiques. La graine *Ounshi* est nommée dix-sept fois dans le *Papyrus Ebers,* et trois fois, — si mon index particulier ne me trompe pas, — dans le *Papyrus médical* de Berlin. Le premier orthographie toujours le nom . Le second écrit deux fois et une seule fois . Ces graines sont employées dans les cas suivants, dont je crois pouvoir me dispenser de donner les références :

1° Pour chasser les gonflements, tumeurs, abcès du ventre, de la tête et de tous les membres en général ;

2° Pour donner de l'appétit et chasser les nausées ;

3° Pour soigner le ventre, chasser tous les maux de ventre, les élancements dans le ventre et dans tous les membres;

4° Pour soigner le cœur;

(1) M. Chabas et d'autres, après lui, ont rapproché de et traduit *Soulier de chien-loup,* ce qui serait assez bizarre comme dénomination de plante. Je préfère rapprocher de et traduire *Naha-tout* par *Plante gênante pour les sandales,* ce qui serait un nom excellent pour une plante rampante et épineuse. L'absence de derrière *tout* et sa présence après *naha* rappellent les diverses orthographes du nom de l'Aubergine ou de la Pastèque, et , très fréquentes dans les papyrus médicaux.

(2) Ce mot, provenant de la racine , qui a comme sens *être droit, raide, dur,* se retrouve dans les groupes , (*Anast. III,* 5, 10, = *Anast. IV,* 9, 9), qui signifient *calleux* en parlant des épaules usées d'une bête de somme.

(3) A propos de ce mot, comparer ⲡⲓ-ⲁⲟⲩⲓⲛ, اليرقان (la jaunisse), K., 160. Mais le même mot arabe sert, au même endroit, à rendre le copte ⲡⲗⲏⲅⲏ (pour πληγή, *blessure, plaie*).

5° Pour soigner le foie ( );

6° Pour chasser les obstructions ou resserrements ( ) de l'estomac, surtout du côté gauche;

7° Pour certain mal ( ) d'yeux;

8° Pour les douleurs au fondement ( ).

A ces huit propriétés correspondent les indications suivantes :

1° « La Coriandre est employée pour l'épinyctis, l'inflammation et l'ἄνθραξ des testicules, les tumeurs scrofuleuses et les abcès », Diosc. — « Sic et omnes tumores collectionesque (sanat) cum melle, aut uva passa », Pline. — « Cum melle et uva passa tritum et impositum omnes tumores collectionesque compescit », Garg. Mart.

2° Les propriétés stimulantes et carminatives de la Coriandre sont longuement étudiées dans Galien et sont encore utilisées de nos jours.

3° « Ventris et intestinorum fluxiones (sanat) semen ex aqua potum », Pline. — « Semen ex aqua potum solutionem ventris astringit », Garg. Mart.

7° « Cum lacte mulieris epiphoras oculorum (sanat) », Pline.

Enfin Ibn-Baïthar, qu'il est indispensable de consulter dans les questions de médecine orientale, cite, à propos de la Coriandre (كزبرة), des extraits d'un grand nombre de médecins arabes qui nous permettent presque de compléter la série des propriétés attribuées à la graine *Ounshi* par les Égyptiens :

1° « Arrête les maux de tête », Rhazès. — « Empêche la montée des vapeurs à la tête », Aliskander.

6° « Chasse les douleurs cuisantes de l'estomac », Ibn-Masawia. — « Est utile pour les estomacs faibles et pour l'engorgement des intestins », Rhazès.

7° En compresse sur les yeux, y empêche l'afflux de matières », Rhazès.

En dernier lieu, tous les médecins arabes cités par Ibn-Baïthar s'accordent pour reconnaître à la Coriandre la vertu de « faire descendre la nourriture qui ne peut rester dans l'estomac et qu'une sorte de contraction des muscles tend à faire vomir ». Or, les papyrus égyptiens recommandent l'*Ounshi* pour « chasser les nausées » et « empêcher le resserrement de l'estomac ».

On vient de lire tous les passages des textes égyptiens, relatifs à la graine *Ounshi*, qui sont jusqu'à présent parvenus à ma connaissance[1]. J'espère qu'ils suffisent ample-

(1) Une plante *Andoushana*, précédée de l'article masculin, est nommée dans un passage mutilé du *Papyrus Anastasi IV* (p. 1, B, l. 1), dont il est impossible de tirer un sens complet. Il est fort possible que ce mot soit une orthographe sémitisée de , avec désinence sémitique en . Cette désinence, en effet, se remarque dans beaucoup de noms de plantes : et , , et , , , et , et , et , , et , , כמן, كمون et , et .

ment pour démontrer que la plante *Ounshâou* est bien la Coriandre et que c'est bien son nom qui s'est conservé dans le copte ϧⲉⲣϣⲛⲟⲩ [1].

VII. — LE CAROUBIER

Bien que Théophraste [2], copié plus tard par Pline [3], affirme que le Caroubier [4], contrairement à ce que son nom vulgaire de *Figuier égyptien* [5] semblerait indiquer, ne se rencontrait pas en Égypte, mais seulement en Syrie, en Ionie, à Gnide et à Rhodes, il est cependant certain que cet arbre, ou du moins son fruit, était connu des Égyptiens dès la XIIe dynastie.

Déjà, en effet, F. Unger [6] avait cru voir une Caroube dans une gousse représentée, au milieu d'autres offrandes funéraires, sur les parois d'une tombe de la XIIe dynastie, sise à Béni-Hassan [7]. F. Wœnig [8] et, plus récemment, G. Schweinfurth [9] ont mis en doute l'exactitude de cette détermination, non pas tant, peut-être, à cause de la forme du fruit, qui est bien exactement celle d'une Caroube, qu'à cause de l'indigénat du Caroubier, que l'on ne trouve à l'état spontané qu'en Asie occidentale. Jamais, en effet, le Caroubier n'a été rencontré en Abyssinie, ni dans les régions du Haut-Nil. En Égypte, il n'est que cultivé. A. de Candolle le suppose néanmoins spontané en Cyrénaïque [10].

Un passage de Strabon indique bien clairement que le Caroubier croissait en Éthiopie. « Les arbres ou arbrisseaux qu'on rencontre le plus, » — écrit-il en parlant de ce pays [11], — « sont le Palmier, le Perséa, l'Ébénier et le Caroubier [12] ». E. Meyer [13], toujours pour la même raison d'indigénat, suppose que Strabon s'est trompé et a confondu le Caroubier avec le Tamarinier. Le Palmier, le Perséa (*Mimusops Shimperi* Hochst.) et l'Ébénier croissant bien spontanément en Nubie et dans le bassin du Haut-Nil, il est peut-être téméraire d'affirmer que Strabon, qui dit vrai pour ces trois arbres,

---

(1) Une graine ⲱⲛⲏϣ est fréquemment mentionnée dans un important traité médical copte, dont M. U. Bouriant prépare en ce moment la publication, publication dont on ne saurait trop ardemment implorer le prompt achèvement, dans l'intérêt des études sur la flore pharaonique. Le mot ⲱⲛⲏϣ doit être la forme scientifique et correcte, dérivée directement de 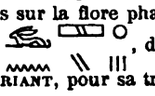 , du mot ϧⲉⲣϣⲛⲟⲩ, qui n'en serait que la forme populaire et usée. Je conseillerais à M. Bouriant, pour sa traduction, de lire l'intéressant chapitre qu'Ibn-Baïthar consacre à la ⵓⵣⵎ et de voir si les maladies pour lesquelles l'auteur copte recommande la graine ⲱⲛⲏϣ se rapportent à celles pour lesquelles Ibn-Baïthar et les nombreux médecins arabes qu'il cite recommandent la Coriandre.

(2) *Hist. Plant.*, IV, 2, 4.

(3) *Hist. nat.*, XIII, 16.

(4) Κερωνία.

(5) Συκῆ αἰγυπτία.

(6) *Die Pflanzen des alten Ægyptens*, p. 132.

(7) Lepsi., *Denkm.*, II, 128.

(8) *Die Pflanzen im alten Ægypten*, 1886, p. 346.

(9) *Sur la Flore des anciens jardins arabes d'Égypte*, p. 41-42.

(10) *Origine des plantes cultivées*, 1886, p. 270.

(11) *Geogr.*, XVII, 2, 2.

(12) Κερατία.

(13) *Botan. Erläuter. zu Strabon's Geogr.*, p. 158-159.

se trompe pour le quatrième. D'ailleurs, le Tamarinier est originaire de l'Inde, les anciens ne l'ont pas connu, il n'a ni nom grec ni nom latin, et il n'a été introduit en Afrique et en Europe que bien postérieurement à l'ère chrétienne[1]. Strabon a certainement raison, comme on le verra plus loin, lorsqu'il dit que le Caroubier croissait en Éthiopie, car les textes égyptiens le rangent parmi les arbres de ce pays. Qu'il y ait été cultivé ou subspontané, et non indigène, c'est là une autre question.

Supposé spontané en Cyrénaïque par A. DE CANDOLLE, reconnu en Éthiopie par Strabon, il serait étrange que le Caroubier, ayant passé d'Asie sur les bords du Haut-Nil et dans les régions de l'Atlas, n'ait pas été connu des Égyptiens. La gousse déterminée par UNGER peut donc bien être une gousse de Caroubier. Du reste, à l'appui de son identification, le botaniste autrichien cite ce fait que KOTSCHY, ayant rapporté d'Égypte une canne trouvée dans une tombe et en ayant soigneusement étudié la matière au microscope, y reconnut le bois du Caroubier[2]. Enfin, ce qui prouve d'une manière irréfutable que les anciens Égyptiens connaissaient le Caroubier, ou la Caroube, c'est que, parmi les fruits rapportés de ses fouilles au Fayoum par FLINDERS PETRIE, le botaniste PERCY E. NEWBERRY a reconnu la Caroube, d'abord dans la nécropole de Hawara, qui date de l'époque gréco-romaine, puis ensuite, ce qui est bien plus intéressant, dans la nécropole de Kahoun, qui appartient à la XIIe dynastie, précisément comme la représentation examinée par UNGER[3]. La nécropole de Kahoun a fourni une gousse et six graines bien reconnaissables.

Il me semble donc permis, d'après les données qui précèdent, d'examiner si le Caroubier n'est pas mentionné dans les inscriptions égyptiennes, soit comme arbre indigène, soit comme arbre cultivé, soit comme arbre connu par l'importation de ses fruits et de son bois.

L'existence du signe dans l'écriture hiéroglyphique semble prouver qu'à une époque très reculée le Caroubier était indigène en Égypte. En effet, d'après les lois qui ont présidé à l'invention de leur système hiéroglyphique, les Égyptiens, pour exprimer une idée abstraite, représentaient l'image de l'objet matériel qui leur semblait le plus propre à symboliser cette idée. L'homme portant une canne , par exemple, exprime l'idée de commandement, de puissance; l'homme appuyé sur un bâton , l'idée de vieillesse, de décrépitude; le fruit du dattier , l'idée d'une chose sucrée, douce, suave. Or, dans les plus anciens textes, on trouve la gousse , dont la lecture est , employée symboliquement avec le même sens de « chose dont le goût est sucré, doux ». Puis, par métaphore, la gousse exprime les idées de « douceur, suavité, charme, agrément, au physique ou au moral » et même, déterminée par le signe , l'idée toute spéciale de « jouissance érotique ». La seule conclusion logique à tirer de ce fait est que, dès l'époque où ils

(1) ABOU-HASSAN, cité par IBN-BAÏTHAR (*s. voc.* عَرْ هندى), déclare pourtant que le Tamarinier croît dans l'Yémen, aux Indes et en Nigritie. Mais SCHWEINFURTH ne fait aucune mention du Tamarinier dans sa *Pflanzengeographische Skizze des gesammten Nil-Gebiets und der Uferländer des Rothen Meeres*. (A. PETERMANN, *Mittheilungen*, 1868.)

(2) F. UNGER, *Die Pflanzen des alten Ægyptens*, p. 132.

(3) FLINDERS PETRIE, *Kahun, Gurob and Hawara*, London, 1890, p. 47-48, 50.

inventèrent l'écriture, c'est-à-dire sous la première ou sous la seconde dynastie, les Égyptiens avaient dans leur pays une Légumineuse dont le fruit était sucré et doux au goût. En cherchant parmi les Légumineuses de l'Égypte moderne qui sont dans ce cas, je ne trouve que le Tamarinier, le Cassier et le Caroubier. Le Tamarinier doit être écarté tout d'abord, puisque nous avons vu qu'il ne fut introduit qu'au Moyen-Age dans le bassin de la Méditerranée. Le Cassier est dans le même cas, ou à peu près. Il n'est pas mentionné par les auteurs grecs et latins, et l'aurait été certainement s'il avait été commun en Égypte[1]. D'ailleurs, le Cassier-Casse (*Cassia fistula* L.) est considéré par ASCHERSON et SCHWEINFURTH comme cultivé en Égypte, et non spontané[2]. Quant au Cassier-Sené (*C. obovata* COLLAD. et *C. acutifolia* DEL.), il est bien spontané, de nos jours du moins[3], en Égypte, mais c'est une plante dont la hauteur atteint à peine un mètre, et nous verrons que la plante qui produisait la gousse sucrée 𓍢 était un arbre de haute taille, dont le bois s'employait en menuiserie. Il ne reste donc que le Caroubier qui peut avoir inspiré aux Égyptiens l'idée de symboliser par son fruit la notion de douceur et de suavité. Donc, le Caroubier était connu en Égypte dès les premières dynasties.

Ici une question se pose. Les Égyptiens sont-ils aborigènes, ou bien sont-ils venus de l'Asie ou de l'Afrique centrale? La science historique, — sinon la science anthropologique, — semble aujourd'hui presque unanime à leur attribuer une origine asiatique. Ils ont donc pu importer avec eux certains végétaux asiatiques. Mais, d'autre part, on les voit, dès les plus anciennes dynasties, faire mention du Papyrus, de l'Ébénier (*Dalbergia melanoxylon* G. P. R.), plantes qui n'existent aujourd'hui à l'état spontané que dans l'intérieur de l'Afrique. Peut-être, un jour, quand le lexique botanique des Égyptiens sera définitivement établi, pourra-t-on se servir de leur flore cultivée primitive, au même titre que de leurs momies, de leurs animaux domestiques et de leur langage, pour approfondir la question de leur origine. En attendant, une chose me paraît certaine, c'est que les Égyptiens, s'ils sont originaires de l'Asie, avaient complètement oublié leur patrie première quand ils inventèrent l'écriture et ne se servirent, dans le choix de leurs signes graphiques, que d'objets qu'ils avaient constamment et naturellement sous les yeux. L'Asie, sous l'Ancien-Empire, n'était connue des Égyptiens que par une petite colonie du Sinaï, découverte probablement par hasard, et par la lisière du désert qui sépare cette presqu'île du reste du monde. Ce ne fut qu'à l'époque de la XVIIIe dynastie que les Égyptiens franchirent ce désert, découvrirent la Syrie et songèrent à en exploiter ou à en importer les produits végétaux. Donc, toute plante mentionnée dans les textes de l'Ancien-Empire me paraît, ou bien indigène de l'Égypte, ou bien introduite depuis si longtemps que nous pouvons maintenant, après une transplantation datant de quelque sept ou huit mille ans, la considérer comme acquise à l'indigénat.

(1) Dans les *Scalæ* coptes, la Casse (خيار شنبر) est nommée seulement ⲕⲗⲓⲕⲟⲧⲣⲁⲗⲁⲙⲱⲛ, nom grec récent que l'on ne trouve pas dans les auteurs classiques. Elle eût porté un autre nom copte si elle eût été d'origine égyptienne.

(2) *Illustration de la Flore d'Égypte*, p. 71.

(3) Le Sené n'est pas nommé dans les *Scalæ* coptes.

Pour en revenir à la gousse sucrée, elle se trouve justement mentionnée dans un des fragments du *Papyrus des signes* que FLINDERS PETRIE a récemment découvert à Tanis. Ce papyrus contient la liste de tous les signes hiéroglyphiques, suivis de la description des objets qu'ils représentent. La gousse, dans ce papyrus, vient immédiatement avant le signe. Voici ce qu'on lit au sujet de ces deux signes :

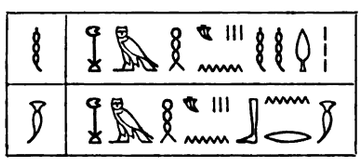

c'est-à-dire « = fruit de l'arbre *Noudjim;* = fruit du Dattier[1] ». Le groupe était inconnu jusqu'ici. Étant donnée l'affinité du ϣ et du c en copte, je crois pouvoir rapprocher ce mot de ⲡⲓ-ⲥⲙⲁϩ, βότρυς, *grappe*. On sait que le signe, qui veut dire *datte* et *dattier*, représente non pas une datte, mais une spathe de Dattier d'où sort, par en haut, l'extrémité du régime de dattes, dont on ne voit que les quelques fruits supérieurs; aussi trouve-t-on souvent ce signe figuré sous les formes et. Le régime de dattes peut donc être exprimé au moyen du même mot qui désigne la grappe de raisins. Il en est de même pour le signe si l'on songe qu'une gousse, — contenant plusieurs graines isolées que l'on mange d'ordinaire après les avoir enlevées de leur enveloppe, comme les pois, fèves et haricots, — peut avoir été considérée par des botanistes très primitifs comme constituant la réunion de plusieurs fruits, au même titre que la grappe de raisins ou le régime de dattes.

Le signe étant la Caroube, il résulte des renseignements fournis par le *Papyrus des signes* que l'arbre est le Caroubier. Cet arbre n'est pas souvent cité dans les textes. Cependant, les quelques documents qui le mentionnent s'appliquent on ne peut mieux au Caroubier. Ainsi, on lit au *Papyrus Ebers*, qui ne nomme l'arbre qu'une seule fois : , « autre remède pour détruire les vers intestinaux. — Fruits d'arbre *Noudjim*, lait, miel, graines *Shen-ta*, vin. Cuire, passer, prendre en quatre fois. Cela relâche le ventre[2] ». Or, s'il est une propriété que l'on attribue unanimement à la Caroube, c'est bien celle d'être laxative. Dioscoride, Pline, Gargilius Martial, Galien, Ibn-Baïthar, Prosper Alpin, tous s'accordent pour reconnaître à la Caroube cette seule et unique propriété.

Dans la liste des arbres du jardin funéraire d'Anna, composé en majorité d'arbres fruitiers, on lit : , « seize arbres *Noudjim*[3] », à côté de douze Vignes, cinq Grenadiers et cinq Jujubiers. Le Caroubier était donc planté dans les jardins de Thèbes sous la XVIIIe dynastie. Dans la stèle que M. WILBOUR a découverte dans l'île de Séhel,

(1) *Two hieroglyphic Papyri from Tanis*, London, 1889 : *The sign papyrus*, p. XVII, nos 2-3.
(2) *Papyrus Ebers*, XXII, 13-14.
(3) BR. et DÜM., *Rec.*, I, 36.

à la première cataracte, on lit, parmi les produits de l'Éthiopie : , « or, ivoire, ébène, plante *Noudjim*[1] ». Cela, comme nous le disions plus haut, confirme le passage de Strabon qui mentionne le Caroubier parmi les arbres de l'Éthiopie.

Enfin, il est un autre document, le dernier à ma connaissance, qui fait également allusion à l'arbre . C'est une recette de parfumerie d'époque ptolémaïque, et le passage relatif au *Noudjim* y est assez malaisé à interpréter. Il s'agit d'un parfum, de deux parfums plutôt, dont on doit oindre, — , — les membres divins, et qui ont tous deux comme base le *Nounib*, [2]. A propos du premier parfum, on lit, dès le début de la recette : , « fruits de *Noudjim*, 7 *hin* 2/3. En extraire les 3/5 sous forme de *Labannou*, ce qui produit 4 *hin* 3/5. Presser (ce *Labannou*) dans un sac et en exprimer le 1/4 sous forme de liquide, ce qui produit 1 *hin* 3/20[3] ». Dans la recette du second parfum, le procédé indiqué est le même; les chiffres seuls diffèrent. En voici le texte : [4]. Une variante donne : [5]. Le sens, pour les deux variantes, est : « Fruits de *Noudjim*, 9 *hin*. En extraire les 3/5 sous forme de [*Labannou*], ce qui produit 5 *hin* 2/5. Presser (ce *Labannou*) dans un sac et en exprimer le 1/4 sous forme de liquide, ce qui produit 1 *hin* 7/20 ».

Le mot que je lis *Labannou* porte, dans l'édition du premier texte, les lettres et rayées de traits obliques indiquant détérioration des signes. La variante du second texte laisse la première lettre dans une lacune et porte comme lettres finales et . Comme le est bien certain, d'après le premier et le troisième texte, je considère soit comme le bas du , soit comme un mal interprété. Enfin, le troisième texte porte , qui est le nom bien certain de l'Ébénier. Je ne sache pas que les 3/5 d'un fruit quelconque aient jamais pu fournir de l'ébène. Il est évident qu'il y a là une erreur de gravure, résultant d'une faute de transcription de l'hiératique. En hiératique, en

(1) *Zeitschr.*, XXIX, p. 28.

(2) Le signe , — qu'on a toujours lu à tort *áb*, par suite de l'interprétation erronée du groupe « avec » qui se trouve quelquefois devant , — doit être considéré comme une simple variante graphique de , ainsi qu'on pourra s'en convaincre en étudiant soigneusement, en son entier, la recette du second parfum dont nous parlons. Le signe composé se lit *mesdem*, parce que se lit et que se lit . De même, le signe composé se lit *nounib*, parce que a souvent la valeur , et que a toujours la valeur . La composition chimique du parfum démontre d'ailleurs l'exactitude de cet argument orthographique.

(3) Br. et Düm., *Rec.*, IV, 89. — Le texte porte à tort au lieu de .

(4) *Ibid.*, IV, 91. — Ce texte contient plusieurs fautes de chiffres que j'ai corrigées d'après la variante de Dendérah, qui est correcte au point de vue mathématique.

(5) A. Mariette, *Dendérah*, I, 47.

effet, les signes et se confondent aisément, au point que j'ai déjà relevé, dans deux textes hiératiques[1], une erreur exactement semblable, écrit pour . Cette erreur confirme la lecture du premier texte, et permet la restitution pour le second texte. Le mot est donc bien *Labannou*.

J'avais songé autrefois à rapprocher ce mot de לִבְנָה, لبنى, *styrax*, ou de לְבוֹנָה, לְבוּנָה, لبان, *encens*, en copte ⲛⲓ-ⲗⲁⲃⲱ, *thus*, et à voir dans l'arbre *Noudjim*, soit le *Styrax officinale* L., qui produit le styrax, soit le *Boswellia thurifera* CART., qui produit l'encens d'Afrique. Mais le *Noudjim*, étant une Légumineuse, ne peut être aucun de ces deux arbres. De plus, c'est par incision que s'écoulent l'encens et le styrax, ou par exsudation naturelle du bois, et non par compression du fruit, qui ne renferme aucune résine. Enfin, ni le styrax ni l'encens frais ne peuvent, pressés dans un sac, fournir du liquide. Ou bien les résines passent entièrement entre les fils du sac, — car j'ai essayé la chose, — ou bien elles restent dans le sac sans qu'on puisse rien en extraire, malgré les instruments les plus puissants.

En voyant dans le *Labannou* la pulpe rougeâtre qui se trouve à l'intérieur de la Caroube, la question change. Il est possible, par expression, de séparer de cette pulpe le liquide qu'elle renferme, et c'est même ainsi que pratiquent les Arabes pour obtenir leur sirop de Caroube. Notre recette de parfumerie indique donc qu'il faut prendre des gousses, — fraîches, naturellement, — de Caroubier, en enlever les 3/5 sous forme de pulpe, et enfin, en la pressant dans un sac, exprimer de cette pulpe 1/4 de liquide. Tout cela est possible, et les chiffres même ont une grande apparence d'exactitude.

Il reste à savoir ce que peut bien venir faire du suc de Caroube, lequel est absolument dépourvu d'odeur, dans un parfum destiné à oindre les dieux. Au fond, j'avoue que je n'en sais rien, mais les Égyptiens devaient avoir leurs raisons pour agir ainsi, car le chimiste anglais F. JOHN, ayant analysé la substance antiseptique et odorante que l'on trouve ordinairement dans les momies, y découvrit, en plus de diverses résines, un extrait végétal qui ne pouvait être, d'après ses recherches, que du suc de Tamarin ou de Casse[2]. Le Tamarin, la Casse et la Caroube, qui appartiennent au même groupe végétal, produisent des pulpes absolument identiques au point de vue chimique. Le Tamarinier et le Cassier n'étaient pas connus, comme on l'a vu plus haut, des Égyptiens pharaoniques. Il me paraît donc probable que c'est le suc de Caroube qui se trouvait mélangé à la substance qu'étudia F. JOHN, et il me semble certain, — ce dernier argument venant s'adjoindre aux autres, — que l'arbre est bien le Caroubier.

VIII. — LE BOIS DE CAROUBIER

Les Égyptiens, pour désigner le bois d'un arbre, emploient généralement le mot , par exemple : , « bois de Sycomore », , « bois d'Acacia ». Il semble que, pour le bois du Caroubier, et seulement pour ce bois, ils aient employé

(1) *Pap. Anast. I*, pl. XII, l. 6 = *Pap. de Turin*, pl. LXII, l. 1.
(2) F. WŒNIG, *Die Pflanzen im alten Ægypten*, p. 387.

une dénomination toute spéciale, , au lieu du terme générique . On rencontre en effet, assez souvent mentionné dans les textes, un bois d'ébénisterie dont le nom est . J'avais pensé d'abord à considérer le signe comme un déterminatif spécifique et à voir dans le mot *Sisi* le nom d'une Légumineuse. Mais, dans la moitié des exemples que je connais du mot, le signe est suivi d'un , ce qui donne, pour le groupe complet, la lecture *Sisi-noudjim*.

Dans ce groupe, *Sisi* désigne évidemment un bois. Il reste à savoir si *Noudjim* est une épithète de *Sisi*, ou bien le nom particulier d'un arbre. Comme adjectif, *Noudjim*, — on l'a vu plus haut, — signifie « sucré, doux, suave, agréable, » et même parfois « mou »[1]. Ce sont là, pour un nom de bois d'ébénisterie, des qualificatifs assez mal appropriés. Je crois préférable de voir dans *Noudjim* le nom du Caroubier, et dans *Sisi* le nom d'un bois spécial qui, dans l'espèce, se trouverait être le bois du Caroubier.

Le mot me paraît s'être conservé dans le copte ⲥⲉⲓ, ⲥⲓ, qui n'est employé que dans trois passages de la Bible (*II Sam.*, XVIII, 9; *I Rois*, V, 8; *Zach.*, XI, 2). Il répond, dans ces trois passages, à l'hébreu אֶרֶז, *cèdre*, בְּרוֹשׁ, *cyprès*, *pin*, *sapin*, *genévrier*, אֵלָה, *térébinthe* et אֵלוֹן, *chêne*. Le grec, pour ces passages, porte seulement δρῦς et κέδρος. On voit que le bois ⲥⲉⲓ, ⲥⲓ n'a guère de caractère précis, sinon, peut-être, celui d'être dur comme le cèdre ou le chêne. Il se peut que *Sisi*, pris absolument, désigne un bois spécial qui correspondrait au ⲥⲉⲓ, ⲥⲓ. Mais *Sisi* n'a jamais été, à ma connaissance, rencontré que dans le composé *Sisi-noudjim*[2], et, d'autre part, le ⲥⲉⲓ, ⲥⲓ est impossible à identifier d'après les passages contradictoires dans lesquels il est employé.

Dans leur terminologie botanique, les Égyptiens employaient volontiers la synecdoque. Un terme spécifique devenait parfois pour eux un terme générique. Ainsi, , qui signifie *Sycomore*, pouvait s'appliquer à des arbres qui n'avaient, la plupart du temps, aucun rapport avec le Sycomore : on disait un *Sycomore à figues*, un *Sycomore à encens*, un *Sycomore à résine*, et même un *Sycomore à caroubes*. Le fruit , qui est probablement le Sébeste (*Cordia Myxa* L.), servait à désigner d'autres fruits : on disait , « Sébeste de Sycomore », de même d'ailleurs que nous disons, mais avec plus de raison, une *figue* de Sycomore. Le mot , non encore rencontré seul, a pu, par le même procédé, s'appliquer à un autre bois que celui qu'il désigne spécialement et donner naissance à l'expression *Sisi-noudjim*, « du *cèdre* ou du *chêne* de Caroubier ».

Le Caroubier possède un beau bois rougeâtre, rayé de veines d'un rouge plus sombre, et qui est d'une dureté et d'une compacité incomparables. Comme le tronc de l'arbre est assez volumineux, il peut fournir des pièces d'assez grandes dimensions. Tous ces caractères s'appliquent au bois *Sisi-noudjim*, et, de plus, ce bois est indiqué parmi

(1) V. Loret, *Le Kyphi*, p. 33, n. 1.

(2) Peut-être le mot , qui signifie *cerrou* de bois, vient-il de ce que les verrous étaient fabriqués principalement en bois dur *Sisi*. Il est évident que, pour les verrous, on devait choisir le bois le plus dur possible.

les produits de la Syrie, qui est et a toujours été la région la plus favorable au Caroubier. Voici les exemples que j'ai recueillis du groupe *Sisi-noudjim :*

(*Rec.*, t. II, p. 148), ivoire, ébène et caroubier avec ornements d'or : six sièges de ce chef avec les six tabourets qui leur appartiennent; ivoire et caroubier : six grands coffres; caroubier orné d'or et d'émaux divers : un bâton ayant servi de canne[1] à ce chef, le tout orné d'or. — Il s'agit ici, de même que dans les deux exemples suivants, du chef de Mageddo et du butin rapporté par Touthmès III de ses victoires en Syrie. On peut comparer la canne du chef de Mageddo à la canne en Caroubier rapportée d'Égypte par Kotschy. Le *Sisi-noudjim,* étant employé conjointement avec l'ébène, ne devait pas être noir. Étant employé avec l'ivoire, il ne devait pas être clair. Employé seul pour de grands coffres, il devait être de belle apparence. Tels sont en effet les caractères du Caroubier.

(*Ibid.*, t. II, p. 150), ivoire, caroubier et acacia en pièces brutes.

(*Ibid.*), caroubier, cinquante pièces; acacia, cent quatre-vingt-dix pièces.

(*Gr. Pap. Harris,* 34 *a,* 15), caroubier : une poutre de quatre coudées. — Il s'agit ici, comme dans l'exemple suivant, des richesses offertes par Ramsès III à différents temples d'Égypte.

(*Ibid.*, 71 *a,* 7), caroubier : une poutre. — C'est là le seul exemple connu de la vocalisation \\.

(*Rekhmârâ,* pl. XV), fabrication de meubles en ivoire, ébène, caroubier, acacia, etc. — Cette légende accompagne une scène qui représente des ébénistes confectionnant des lits, des coffres, des chaises, etc.

(*Pap. Westcar,* VII, 12-13), il s'assit sur une chaise d'ébène dont les pieds étaient en caroubier.

(*Zeitschr.*, 1883, p. 132), le nomarque Ousir a approvisionné grandement le palais en... ivoire, ébène, caroubier et acacia. — Ce texte est tiré de la tombe d'Ousir, sise à Scheikh-abd-el-gournah et datant de Touthmès III.

Deux autres exemples du mot, (Leps., *Ausw.*, XII, 32) et (*Pap. de Leide,* n° 344, p. III, l. 5), se trouvent dans des publications que je n'ai pas à ma disposition.

Enfin, dans la tombe de Ti, à Saqqarah, on lit la légende suivante au-dessus d'un personnage qui dégrossit une pièce de bois à l'herminette :

(1) Cf. פִּלְבֵּל, *sustinuit, pertulit; cepit, continuit.*

(Br., *Die ägypt. Gräberw.*, n° 136), le menuisier dégrossit le bois de *Sisi*..... — Je n'oserais pas affirmer que ⟙ se lisait déjà *m* ou *àm* sous l'Ancien-Empire, ni qu'une faute de gravure a fait passer ou intervertir un ⟿, ou fait confondre ⟙ avec ⟙. Mais, si nous n'avons pas ici le nom du Caroubier, nous avons probablement le nom composé d'un bois, formé avec le mot *Sisi*. C'est peut-être le bois de l'arbre nommé plus tard ⟙, que l'on employait dans les travaux de construction.

IX. — LA CAROUBE

1. *Darouga.*

Le mot qui me paraît s'appliquer le plus sûrement à la Caroube est ⟙. Comme on le remarque, ce mot est déterminé par la fleur ⟙ et non, ce qui est le cas pour tous les autres fruits, par les grains ⟙. C'est qu'en effet, pour les Égyptiens, — ainsi qu'on l'a vu plus haut, — la gousse est non pas un fruit, mais une grappe de fruits, ⟙, un ensemble de graines. Ce qu'on mange dans la Caroube, ce n'est donc pas le fruit comme le concevaient les Égyptiens, mais la pulpe qui entoure le fruit. On comprend ainsi que le mot *Darouga*, au même titre que *Khamah*, « grappe, régime, gousse », soit déterminé par le signe ⟙[1]. Ce serait déjà là pour nous une raison importante de voir la Caroube dans le fruit *Darouga*, mais il en est plusieurs autres.

Dans un texte qui énumère les principaux produits d'un verger, il est fait allusion au fruit *Darouga* « au goût de miel » : ⟙ (*Pap. Anast. III*, 2, 3-4). Je sais que les Égyptiens, dans leur langage assez coutumier d'hyperbolisme, pouvaient comparer au miel bien d'autres fruits que la Caroube. Mais cette comparaison spéciale est tellement naturelle aux Orientaux que tous les auteurs arabes emploient, pour caractériser le goût de la Caroube, les mêmes termes que le papyrus égyptien[2]. Et même, à l'époque où le sucre était encore peu répandu, on se servait en Égypte, pour édulcorer les médicaments, indistinctement de miel ou de pulpe de Caroube réduite en pâte, et l'on nommait cette pulpe « miel de Caroube[3] ».

Les textes qui citent le nom du fruit *Darouga* ne sont pas très nombreux; ils datent tous, chose à remarquer, de l'époque des Ramessides. Parmi les biens offerts de son vivant par Ramsès III aux divers temples d'Égypte, il est fait mention : 1° de 92,000 couffes de Caroubes, ⟙ (*Gr. Pap. Harris*, XXXVII *a*, 11); 2° de 106,000 mesures (⟙) de *Darouga* (*Ibid.*, XL *a*, 3); 3° de 21,000 mesures

(1) Pline fait une distinction analogue entre la Caroube et les autres fruits. Après avoir dit que dans tels fruits on ne mange que la chair, dans tels autres seulement la peau, ou le suc, il est fort embarrassé en ce qui concerne la Caroube et écrit : « In siliquis vero quod manditur, quid nisi lignum est ? Non omittenda seminis earum proprietate, nam neque corpus, nec lignum, nec cartilago dici potest, neque aliud nomen inveniet (*H. N.*, XV, 34) ».

(2) Ibn-Baïthar, *s. voc.* خرنوب.

(3) Pr. Alpini, *De Plantis Ægypti*, 1735, p. 5-6, 162-163; *De Medicina Ægyptiorum*, 1718, p. 314.

du même fruit (*Ibid.*, LVI *a*, 2). S'il n'y a pas d'exagération dans les chiffres, on voit que la Caroube était en grand honneur à l'époque de la XIXe dynastie.

Au *Papyrus Anastasi IV*, la Caroube est mentionnée, également en très fortes quantités, à côté du raisin sec : (p. XIV, l. 12), « raisins secs, 10,000 paniers; caroubes, 10,000 paniers ». Le même document mentionne encore la Caroube, toujours à côté du raisin sec : (p. IX, l. 2-3), « le raisin sec, la caroube et le fruit *Dasou* sont aussi nombreux que les grains de sable ». Nous avons là une seconde orthographe, *Adarouga*, avec le déterminatif spécial . Au *Grand Papyrus Harris* (p. LVI *a*, l. 1-2), le nom du raisin sec vient immédiatement avant celui du fruit *Darouga*. Ces rapprochements répétés entre le raisin sec et le *Darouga* semblent montrer que ce dernier fruit se mangeait sec, ce qui est le cas de la Caroube, que l'on mange bien plus fréquemment sèche que fraîche.

Enfin, on tirait du fruit *Darouga* une espèce de liqueur : (*Pap. Anast. IV*, 12, 1), « puisque tu sais que le vin est chose défendue, abstiens-toi de liqueur de grenade, ne t'adonne pas à la liqueur de figue, ignore la liqueur de caroube ». En Égypte, et dans d'autres pays, on fait encore de nos jours une boisson rafraîchissante avec le suc de Caroube mêlé à de l'eau ou à d'autres liquides.

Sous les Ramessides, à l'époque où l'Asie était fort à la mode en Égypte, on aimait, soit à revêtir les mots égyptiens d'une sonorité sémitique, soit même à appeler de noms sémitiques certaines choses qui possédaient déjà des noms égyptiens. Le mot *Darouga* est un exemple de ce fait. Ce n'est certainement pas un mot égyptien, mais bien un vocable emprunté à la langue syrienne. Il est composé d'une dentale + un R + une gutturale. Comme les dentales échangent fréquemment en égyptien avec les gutturales [1], le mot *Darouga* comporterait parfaitement des variantes *Garouta, Garouga, Qarouga, Qarouta, Darouta,* etc.

Or, ces formes existent dans les langues sémitiques et s'appliquent, soit aux gousses en général, soit spécialement à la gousse du Caroubier. Ainsi, قراط est, en arabe, le nom de la graine, et quelquefois de la gousse, du Caroubier. En berbère, *Ta-kharrout* [2] est le nom du Caroubier, et ce mot est formé avec le même préfixe qui fait dériver *Tarmint* [3],

(1) V. LORET, *Manuel de la langue égyptienne*, § 180. — Ajouter aux exemples donnés : et , et , et , et . et , et , et , et , et , et , etc.

(2) A. DE CANDOLLE, *Origine des Plantes cultivées*, 1886, p. 269.

(3) P. ASCHERSON et G. SCHWEINFURTH, *Illustration de la Flore d'Égypte*, p. 188.

« Grenadier », de *Armoun,* « Grenade », en arabe رمّان. Le mot قرظ s'applique particulièrement à la gousse de l'Acacia صنط (*Acacia nilotica* DEL.), et Dinouri emploie ce nom, par extension, pour désigner l'arbre lui-même[1]. Le mot قرط est également le nom d'une Légumineuse, dont le fruit est appelé برسيم. Le *Bersim* étant le Trèfle d'Alexandrie, je crois qu'il y a confusion dans le passage d'Ibn-Baïthar, qui cite ce nom, et que c'est au contraire برسيم qui est le nom de la plante, et قرط le nom de la gousse. Le nom même du Caroubier خرنوب, — souvent contracté en خرّوب, d'où vient notre mot *Caroube,* — sert à désigner diverses gousses, ou diverses Légumineuses. Ainsi, d'après Ibn-Baïthar, خرنوب هندى est la gousse du Cassier, خرنوب نبطى est une sorte d'Acacia de Syrie, خرنوب قبطى est, de même que قرظ, la gousse du صنط, خرنوب خنزير est la gousse de l'*Anagyris fœtida* L.

La même racine sémitique est employée en ancien égyptien. On a déjà relevé le nom , qui désigne la gousse de diverses plantes[2]. Ce mot se retrouve dans le copte ϭαρατε, qui s'applique spécialement à la gousse de la Caroube et alterne, dans les différentes traductions coptes de saint Luc (xv, 16), avec ϫιπρι pour rendre le grec κεράτιον. On a cru voir dans ϭαρατε un mot d'origine grecque. Je crois que c'est précisément le contraire et que κεράτιον dérive du nom vernaculaire du Caroubier, ne présentant ainsi avec κεράτιον, diminutif de κέρας, qu'une ressemblance toute fortuite[3]. D'ailleurs l'arbre est appelé, non pas κερατία dans Théophraste, mais κερωνία. En latin, le nom du Caroubier, *Siliqua,* est le nom qui désigne ordinairement toute espèce de gousse. Il en est de même, comme on l'a vu, dans les langues sémitiques. Enfin, j'ai relevé un mot 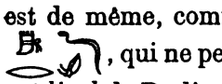 , qui ne peut être qu'une variante de . Ce mot désigne, au *Papyrus médical* de Berlin, la gousse du صنط, tout comme l'arabe قرظ : 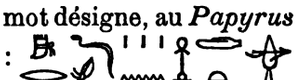 (verso, p. III, l. 7). On remarque que le déterminatif est le même que celui que porte quelquefois le mot égyptien *Darouga.*

Pour terminer, j'appellerai l'attention sur un fait assez curieux. C'est que le français même a conservé le souvenir du radical sémitique du nom du Caroubier. Le fruit que je nomme *Caroube* dans cet article s'appelle aussi *Carouge,* non seulement dans le langage populaire, principalement du Midi, mais encore dans la langue savante, et la plupart des écrivains botanistes écrivent indistinctement Caroube ou Carouge. Les Berbères ayant déjà changé en ط le ب de خرّوب, il se peut que quelque autre dialecte arabe l'ait changé en ج, selon la loi des dentales énoncée plus haut, et que ce soit par cet intermédiaire que le mot Carouge s'est introduit dans notre langue, à moins que ce ne soit par la prononciation *Qarouz* du mot قرظ.

De tous ces arguments philologiques, — un peu confus peut-être dans leur multiplicité, mais tendant bien certainement à un seul et unique résultat d'ensemble, — je

(1) S. DE SACY, *Relation de l'Égypte par Abd-allatif,* p. 33-34.

(2) G. MASPERO, *Mémoire sur quelques Papyrus du Louvre,* p. 33, n. 4.

(3) La chose est d'autant plus probable que κεράτιον, dans le sens de « carat », vient de قيراط, « graine de Caroube » et, par suite, « graine servant de petit poids, carat ».

crois pouvoir conclure qu'il existe dans les langues sémitiques une racine *GRT*, *QRT*, *TRG*, *TRT*, etc., qui signifie « gousse », et que c'est elle qui a fourni aux anciens Égyptiens leur nom sémitique, ou sémitisé, de la Caroube, d'autant plus que tous les passages dans lesquels est employé le mot *Darouga* se rapportent parfaitement à ce fruit[1].

On fera peut-être l'observation que le nom égyptien de la Caroube devrait logiquement dériver du nom du Caroubier. Je répondrai qu'on connaît en égyptien plusieurs noms de fruits, et des plus répandus, qui ne dérivent pas du nom de l'arbre qui les produit, par exemple le , produit par l'arbre , et la Figue , produite par le , en copte ΚΕΠΤΕ.

2. *Ouâh.*

Le nom *Darouga*, nous l'avons vu, est sémitique et dérive très probablement du nom que la Caroube portait en Syrie. La pomme, la grenade, l'olive, introduites de l'Asie après l'expulsion des Hyqsos, ne portent en égyptien que leurs noms asiatiques. Pour la Caroube, il devait en être autrement, puisqu'on a trouvé de ces fruits dans une nécropole de la XIIe dynastie. *Darouga* était le nom sémitique de la Caroube, mais les Égyptiens d'avant l'invasion des Hyqsos devaient avoir un nom égyptien pour désigner ce fruit. Ce ne serait pas le seul exemple, bien loin de là, d'un objet à nom égyptien ayant porté un second nom, d'origine sémitique, à l'époque des Ramessides. M. MASPERO en a relevé déjà un certain nombre[2], et l'on pourrait en signaler bien d'autres.

La Caroube, ayant été trouvée parmi les offrandes funéraires, devait avoir son nom rangé au nombre de ceux qui constituent ordinairement les longues listes d'objets comestibles gravées dans toutes les tombes égyptiennes. Parmi ces noms, il en est un, , qui me paraît réunir tous les caractères propres à la Caroube. Ce nom, dont on connaît des centaines d'exemples, est, dans sa partie phonétique, le plus souvent écrit , presque aussi souvent , assez rarement , et une seule fois et . En plus des déterminatifs généraux, tels que ooo, , , , on trouve toujours derrière ce mot le déterminatif spécial , , , , , , et une seule fois [3]. Ce déterminatif est même tellement particulier au mot *Ouâh*, qu'il sert parfois, à lui seul, à écrire le nom, ou qu'il est employé comme syllabique *Ouâh* : (J. DÜM., *Hist. Inschr.*, I. 35), (L., *D.*, II, 3), (L., *D.*, II, 5; II, 25), (Louqsor, salle des douze colonnes), (Tombe de Ti, d'après ma copie), (*Pépi II*, 512), (Khâ-m-hâ, *Miss.*, I, 119).

(1) Le mot (*Mission du Caire*, t. I, p. 611) est très vraisemblablement, — soit par oubli, soit par chute de la liquide, — une variante du mot *Darouga*. Il est rangé, dans la liste des offrandes accordées par Amon à la princesse Nsikhonsou, après l'énumération « pain, bière, eau, vin, grenadine, lait ».

(2) G. MASPERO, *Du Genre épistolaire chez les anciens Égyptiens de l'époque pharaonique*, p. 9.

(3) FL. PETRIE, *Kahun, Gurob and Hawara*, pl. V, sur une table d'offrande de la XIIe dynastie, où le mot porte l'orthographe assez curieuse .

Dans celles des listes d'offrandes qui portent pour chaque nom d'objet une courte invocation allitérée relative à l'Œil d'Horus, on trouve toujours comme groupe allitérant avec , le mot , , , dans le sens de « lune », — une seule fois, par erreur, , — ce qui montre que la forme régulière du nom d'offrande est . Les signes , , représentent en effet un croissant de lune et rappellent, par leur prononciation *ouâh* et *houâ*, le copte ⲟⲩⲁϩ, ϧⲉϩ, *incurvare*. Le fruit ainsi désigné serait donc un fruit mince et allongé, pointu aux deux extrémités, et plus ou moins recourbé, ce qui est absolument le cas de la Caroube, et peut-être même de la Caroube seule parmi les fruits égyptiens. En grec, κέρας a, entre autres sens, celui de *croissant* de la lune, et son diminutif κεράτιον signifie *gousse*, et *Caroube*.

Il est des tombes dans lesquelles les principaux fruits offerts en dons funéraires sont représentés sous forme de monceaux de grains. Ces grains sont, en général, très peu caractérisés d'aspect, mais la couleur en est intéressante à noter. Le fruit *Ouâh* est ainsi représenté deux fois. Dans le tombeau de Ptah-sânkh (*Miss.*, I, 207), il est peint en noir et porte le nom de ; dans le tombeau de Nefer-khou (*Miss.*, I, 205), il est peint en rouge et porte le nom écrit , avec la désinence féminine. La Caroube, dont la couleur est brun foncé, à peu près comme notre chocolat, est précisément un fruit que l'on peut voir noir rougeâtre, ou rouge noirâtre, et colorier, par conséquent, indistinctement en rouge ou en noir.

Le mot *Ouâh* se trouve dans quelques textes autres que les listes d'offrandes, mais toujours écrit , — avec la désinence féminine que je viens de faire remarquer dans , — de sorte qu'on a parfois transcrit à tort ce mot par . On le trouve deux fois parmi les listes d'objets comestibles du *Grand Papyrus Harris*, sous la forme (38 *b*, 1, et 54 *b*, 6), une fois au *Papyrus médical* de Berlin, sous la forme (XIII, 7), dans une recette où il est recommandé, , « broyé dans de l'eau », pour certains maux de ventre. Enfin, il est mentionné deux fois au *Papyrus Anastasi IV*, dans une liste d'aliments. La première fois, il est nommé seul, avant le fruit du Doum : (XIV, 4), « *Ouâh*, 30 paniers; fruits du Doum, 100 corbeilles ». Dans le second exemple, il est nommé, après le raisin de l'Oasis, , dans une phrase qui me paraît décisive au sujet du sens du mot : (XIV, 7), « *Ouâh* et cœur de CAROUBES[1] ».

Déjà M. MASPERO avait observé que le *Darouga* est un fruit « dont la *graine* et le *cœur* étaient estimés comme conserves alimentaires[2] ». La Caroube se mange sèche ou fraîche. Fraîche, on en sépare la pulpe de la gousse et des graines, et l'on mange cette pulpe seulement. Sèche, on casse la gousse en fragments que l'on mâche et dont on aspire le suc, comme on fait de la canne à sucre, en rejetant ensuite les grains

(1) Le mot se trouve également, dans un proscynème de la XVIIIe dynastie (*Rec.*, XIV, 72), avec l'orthographe , qui rappelle la forme de Khâ-m-hâ. — Voir les deux dernières notes de cet article.

(2) G. MASPERO, *Du Genre épistolaire*, p. 32.

et la substance coriace de l'enveloppe. Le *cœur*, dans la phrase qui nous occupe, est évidemment la pulpe intérieure de la gousse, qu'on ne peut isoler que dans la Caroube fraîche. Par suite, *Ouâh* est certainement la gousse entière, que l'on mange sèche, et la phrase doit se traduire par « gousses sèches et pulpe de Caroubes ». Nous avons donc là l'expression égyptienne des deux seules formes sous lesquelles on peut manger la Caroube. Nous en devons conclure que le fruit est la Caroube sèche, telle en effet qu'on l'a rencontrée dans les tombes pharaoniques, et telle qu'on la mange le plus communément. Ce mot est un terme purement égyptien qui tire son sens, de même que , de la racine ⲟⲩⲁϩ, *incurvare*, et de la comparaison assez heureuse que faisaient les Égyptiens, — comme les Grecs, — entre une gousse légèrement incurvée et le croissant très mince de la nouvelle lune. Je crois que nous avons bien là le vieux nom égyptien de la Caroube qui fut, pendant un temps, quand la mode était au sémitisme, remplacé chez les élégants de Thèbes par son nom syrien de *Darouga*.

3. *Djari.*

Le nom copte de la Caroube, ϭⲁⲣⲁⲧⲉ, que j'ai cité à propos de l'égyptien *Darouga*, n'est connu que par un seul exemple, tiré de la version thébaine de saint Luc (xv, 16). La version memphitique du même texte, au lieu de ϭⲁⲣⲁⲧⲉ, porte ϫⲓⲙⲓⲣⲓ. D'autre part, les *Scalæ* mentionnent, en quatre endroits différents (*K.*, 176, 265, 270, 334), un fruit ⲡⲓ-ϫⲓⲣⲓ, dont le nom est partout rendu par l'arabe الخرنوب, « la Caroube », et qui est bien certainement une variante de ϫⲓⲙⲓⲣⲓ. Comme ϭⲁⲣⲁⲧⲉ peut être, ou bien d'origine grecque s'il dérive de κεράτιον, — ce dont je doute, — ou plutôt d'origine sémitique s'il dérive du radical *GRT* = *gousse*, que nous avons étudié, il est permis de rechercher si le mot ϫⲓⲙⲓⲣⲓ, ϫⲓⲣⲓ, — qui est sûrement d'origine égyptienne, — ne se rencontre pas dans les textes pharaoniques.

Cela ferait trois noms pour la Caroube, ce qui paraîtra beaucoup. Mais nous devons remarquer que *Darouga* est un nom sémitique, un terme ramesside, et non pas un mot de langue égyptienne pure. Si nous retrouvions le mot hiéroglyphique qui est devenu ϫⲓⲣⲓ en copte, cela ne nous donnerait donc en réalité que deux noms égyptiens pour la Caroube. Or, nous avons vu que les Égyptiens mentionnent la Caroube sous deux formes : *Ouâh*, qui désigne la Caroube entière, la Caroube sèche, et , qui s'applique seulement à la pulpe extraite de la Caroube. Il se peut que cette pulpe ait porté un nom spécial répondant à ϫⲓⲣⲓ et que ce nom, par extension de sens, se soit appliqué ensuite au fruit entier, soit dès l'époque pharaonique, soit seulement à l'époque copte. La chose est d'autant plus admissible que la même distinction existe, ou plutôt existait il y a quelques siècles, en arabe d'Égypte, et qu'elle s'est effacée de nos jours. Dans les *Observationes et Notæ* que Jean Vesling rédigea, au commencement du XVIIe siècle, sur le *De Plantis Ægypti* de Prosper Alpin, on lit en effet, à propos du Caroubier : « Arabes arborem *Kernab* nominant... Mel ipsum, quod fructus suppeditat, *Karôb* nuncupant[1]. »

(1) P. Alpini, *Hist. natur. Ægypti*, Lugd. Batav., 1735, pars secunda, p. 162-163.

Aujourd'hui, خرنوب et خرّوب sont absolument synonymes, seulement le premier appartient à l'arabe littéral, et le second à l'arabe vulgaire. Les anciens Égyptiens ont pu faire la même distinction que les Arabes et avoir le mot *Ouâh*, répondant à خرنوب, à côté du mot ϫⲓⲣⲓ, répondant à خرّوب. Puis ce mot ϫⲓⲣⲓ a pu, comme خرّوب, passer du sens « pulpe de Caroube » au sens plus général de « Caroube », qu'il a en copte.

Le nom ϫⲓⲣⲓ me paraît dériver de . Le , en égyptien, est souvent remplacé par 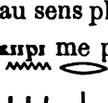 . Par exemple, on rencontre 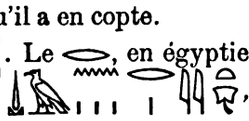 , « scorpion », comme variante de . Ainsi se trouvent expliquées les deux formes coptes ϫⲓⲣⲓ et ϫⲓⲣⲓ.

Le mot égyptien *Djari* a déjà bien occupé les égyptologues. Tout d'abord, on le rapprochait de ϫⲓⲣ, *salsamentum*, mais on semble y avoir renoncé depuis longtemps. M. Stern, dans le glossaire du *Papyrus Ebers*, l'a traduit par *Malum citrium* (?), en songeant probablement aux mots coptes ϫⲉϫⲣⲉ, ϭⲓⲧⲣⲉ, ⲕⲉⲧⲣⲓ, ⲕⲓⲫⲣⲓ, qui désignent plusieurs espèces du genre *Citrus*[1]. J'ai essayé moi-même de confirmer cette interprétation en démontrant que le Cédrat a pu être connu en Égypte dès la XVIIIe dynastie, et en extrayant du vocabulaire égyptien une racine *Djar* « être pointu, être acide », qui pouvait appuyer le sens proposé par M. Stern. Mais je faisais remarquer en même temps que l'équation ϫⲉϫⲣⲉ, ϭⲓⲧⲣⲉ = *Djari* était un peu aventurée au point de vue philologique, et que ϫⲓⲣⲓ = *Djari* me semblait plus probable[2].

M. Brugsch, dans le Supplément de son *Dictionnaire hiéroglyphique*, rapproche, avec doute, *Djari* de ϫⲟⲗ, *cepa*. Le doute, en effet, avait d'autant plus raison d'être que le mot ϫⲟⲗ n'est pas copte, ou que du moins rien n'indique qu'il signifie « oignon ». On ne le rencontre que dans la phrase suivante, tirée du manuscrit copte n° CCCXII du Vatican, quatrain 259 : ⲡϫⲟⲗ ⲙⲡ ⲡⲧⲁⲩ ⲉⲧϭⲏϭ, « le ϫⲟⲗ avec du poisson cuit[3] ». Zoega, il est vrai, cite cet exemple à propos de ⲉⲙϫⲟⲗ, — mot qui signifie bien « oignon », — mais, à moins qu'une faute d'impression ait fait mettre un ⲡ à la place d'un ⲙ̄ dans son livre, je ne vois pas en quoi il a pu trouver, dans l'exemple qu'il cite, la moindre raison pour voir dans ϫⲟⲗ un synonyme de ⲉⲙϫⲟⲗ. Le mot ⲉⲙϫⲟⲗ, dérivé de l'ancien égyptien *Badjar*[4], est d'ailleurs d'origine sémitique et répond à l'arabe بصل et à l'hébreu בָּצָל; il ne peut donc perdre capricieusement la première lettre de ce radical trilitère. Tout au plus pourrait-il perdre la dernière, comme dans ⲟⲥⲓ = اثل et אֶשֶׁל.

M. G. Ebers, tout en reconnaissant que ϫⲟⲗ est un mot de sens douteux, et sans faire du reste le moindre rapprochement entre ϫⲟⲗ et *Djari*, a été amené, par la comparaison des propriétés médicales attribuées au *Djari* dans le *Papyrus Ebers* avec les propriétés attribuées par Dioscoride à l'Oignon, à conclure que le mot *Djari* désigne l'Oignon[5]. En fait, le *Djari* est nommé si souvent dans les Traités médicaux égyptiens,

(1) V. Loret; *Le Cédratier dans l'antiquité*, Paris, 1891, p. 38.
(2) *Ibid.*, p. 46-50.
(3) G. Zoega, *Catal. Codic. coptic.*, p. 648, n. 48.
(4) V. Loret, *La Flore pharaonique*, s. v. *Allium Cepa* L.
(5) G. Ebers, *Pap. Ebers; die Maasse und das Kapitel über die Augenkrankheiten*, p. 212-218 = p. [80-86].

— « ausserordentlich häufig », comme l'écrit lui-même M. Ebers, — que l'on peut affirmer qu'il est recommandé indistinctement pour presque toutes les maladies et que, par conséquent, on pourrait tenter de l'assimiler, avec la même chance de succès, à chacune des plantes énumérées par Dioscoride.

M. Lüring, examinant la traduction proposée par M. Brugsch, déclare impossible un rapprochement entre *Djari* et ϫιρ *salsamentum*, ou ϫολ *cepa*, en s'appuyant sur l'existence, dans un texte ptolémaïque, du groupe , qu'il traduit par « der Baum *Zart*[1] ». Il déclare également impossible la traduction de M. Stern, *Malum citrium* (?), en affirmant que les *Citrus* ne furent introduits en Europe et en Afrique qu'après l'ère chrétienne. En quoi il fait erreur, car Théophraste a décrit très minutieusement le Cédratier[2], et différents documents grecs que j'ai réunis prouvent qu'il l'a décrit, ou qu'il a été à même de le décrire, d'après des individus déjà cultivés en Grèce[3].

L'objection faite par M. Lüring à l'identification de MM. Brugsch et Ebers est importante. En effet, s'il existe un « arbre à *Djari* », le *Djari* ne peut être l'Oignon. M. Ebers a répondu à cette objection : 1° en déclarant étrange la présence du déterminatif derrière *Djari*; 2° en citant plusieurs exemples, — en tout point indiscutables du reste, — de phrases du *Papyrus Ebers* dans lesquelles les mots et se suivent directement sans se rattacher en rien l'un à l'autre et sans qu'il soit possible de les considérer comme formant un mot composé[4]. M. Ebers eût peut-être donné plus de force à ses arguments en vérifiant, en traduisant et en citant le texte même auquel M. Lüring faisait allusion.

Tel est, à l'heure où j'écris, l'état exact de la question du *Djari*. Avant même d'examiner le texte cité par M. Lüring, je répondrai aux objections que lui a adressées M. Ebers. D'abord, le signe peut fort bien déterminer un nom de fruit, et c'est même, — j'en ai dit la raison, — le seul signe que l'on trouve derrière le nom *Darouga* de la Caroube. Il est vrai que la Caroube est précisément le seul fruit derrière le nom duquel on rencontre comme déterminatif, et cela confirmerait l'identification du *Djari* avec le ϫιιρι. Pourtant, j'ai relevé, dans une liste d'offrandes, assez bizarre d'orthographe, le nom de la Jujube écrit (*Miss.*, I, 182). — Ensuite, les noms d'arbres composés avec sont assez fréquents. Tantôt, le nom *Nouhi* est séparé du second nom par la préposition , comme dans (Deir-el-bahari) et (jardin d'Anna). Tantôt les deux noms sont simplement réunis par apposition, comme dans (*Gr. Pap. Harris*), (Br. et Düm., *Rec.*, IV, 87, col. 12) et (*Ibid.*, col. 18), mots dont les deux derniers se trouvent justement dans le texte cité par M. Lüring, à deux lignes de distance de . Il est vrai que M. Ebers ne nie pas l'existence de ces mots

(1) E. Lüring, *Die über die medic. Kenntn. der alt. Ægypter bericht. Papyri*, p. 114-115.
(2) *Hist. Plant.*, IV, 4, 2-3.
(3) V. Loret, *Le Cédratier dans l'antiquité*, p. 29-30.
(4) G. Ebers, *loc. cit.*, p. 334-335 = p. [202-203].

composés. Il montre simplement que *Nouhi* et *Djari*, suivis l'un de l'autre, ne forment pas nécessairement un nom d'arbre. La chose est vraie pour le *Papyrus Ebers*, qui se compose presque exclusivement de noms détachés. Elle peut n'être pas vraie pour d'autres textes. Voici, au surplus, l'exemple complet de :

(Br. et Düm., *Rec.*, IV, 87, col. 20-21), « KHI-HOUTI. — C'est l'Œil d'Horus. Il se présente sous la forme de grains qui ressemblent au de l'arbre à *Djari*. Quant à son odeur, elle est lourde. Cet encens est de consistance molle et sa couleur dorée est comme celle du bois de Cinnamome. Si (au lieu de le laisser exsuder de lui-même) on l'amène sur place par incision, il se présente avec la couleur de l'aile de l'oiseau *Sefi*[1]. »

Le texte auquel appartient cette phrase est une liste de toutes les espèces d'encens connus des Égyptiens. Chaque encens est soigneusement décrit dans sa forme, sa consistance, son odeur, sa couleur, etc. Partout, dans ce texte, le mot est pris, non avec le sens de *Sycomore*, mais avec le sens d'*arbre* en général. C'est ainsi que, après l'énumération des onze premières espèces d'encens, se trouve la formule : (col. 12), « total des arbres à encens, 11 ». De l'encens *Khiskhis*, il est dit que ses grains sont noirs au sommet, bruns au milieu et blancs au bas, (col. 18), « comme la résine de l'Arbre à térébenthine, séchée sur sa mère (c'est-à-dire sur l'arbre qui la produit) ». Enfin, à propos de l'encens *Khisas*, il est dit : (col. 15-16), « son exsudation desséchée se présente, sur son arbre, avec la même couleur qu'a la résine de Térébinthe sur son arbre ». Là, le mot *Nouhi* est pris avec le sens d'*arbre* en général, sans même avoir besoin d'être suivi d'un nom de fruit ou de résine. Comment n'en pas conclure, à plus forte raison, quand il est suivi d'un nom de fruit comme , qu'il signifie également *arbre*[2] et donne ainsi naissance à un mot composé ? D'ailleurs, en admettant même que l'auteur ait voulu dire « des grains qui ressemblent au du Sycomore ou du *Djari* », il aurait mis après *Djari*, exactement comme dans un des passages cités par M. Ebers.

Ce mot , dans le texte qui nous occupe, s'applique toujours à la résine desséchée naturellement sur le tronc de l'arbre, par opposition à la résine *fraîche* , ou *molle* , que l'on obtient artificiellement par incision. Mais, dans ce cas, un substantif, — ordinairement , « eau », — accompagne toujours l'épithète . Dans la phrase relative au *Nouhi-djari*, l'épithète est employée seule. J'avais pensé d'abord à considérer comme une abréviation de et à traduire par

(1) Une ligne auparavant, le texte nous apprend que « l'oiseau *Sefi*, c'est l'oiseau *Tafni*, dont les ailes sont dorées et brunâtres ».

(2) Il se pourrait même que, vers le déclin de la langue égyptienne, *Nouhi* ait perdu son sens spécial de *Sycomore*, car les *Scalæ* ne font pas mention du ⲛⲟⲩϩⲓ dans le chapitre consacré aux végétaux. Le Sycomore y est nommé ⲡⲓ-ⲉⲗⲕⲟ. On ne trouve ⲛⲟⲩϩⲓ que dans la partie des *Scalæ* qui traite des mots employés dans la Bible, et encore ce mot y est-il traduit par *Mûrier* (K. 348).

« résine sèche d'arbre à *Djari* ». Mais M. B. Gérard, professeur de botanique à l'Université de Lyon, a bien voulu m'aider de ses lumières et m'apprendre qu'après examen minutieux au microscope, il a reconnu que le Caroubier ne contient aucune glande susceptible de sécréter une résine ou une gomme quelconque. Comme rien n'indique dans le texte égyptien que ce soit le mot , plutôt que tout autre mot, qui est sous-entendu devant , et comme j'admets en principe que l'arbre à *Djari* est le Caroubier, je crois que l'on peut sous-entendre devant l'épithète un mot signifiant *graine* ou *fruit*, le mot par exemple, que l'auteur n'aurait pas voulu répéter deux fois de suite, ou que peut-être le graveur aurait oublié. Cette comparaison entre une sécrétion gommo-résineuse desséchée sur le tronc d'un arbre et une graine ou un fruit de Caroubier n'a rien qui puisse surprendre : M. Gérard m'a fait remarquer que l'on donne précisément le nom de *Caroube de Judée* à une excroissance ou galle résineuse produite par le Térébinthe, et dont la forme rappelle une gousse de Caroubier[1].

Mais les mots et sont-ils bien synonymes? — Il ne me semble pas qu'il puisse s'élever le moindre doute à cet égard. Des variantes comme et , et nous prouvent qu'à l'intérieur d'un mot peut être allongé en . Donc, au point de vue phonétique, *Djari* et *Djaàri* sont bien équivalents l'un de l'autre. Il en est de même sous le rapport de l'orthographe, car on a vu que peut déterminer le nom d'un fruit, tout comme , surtout quand il s'agit, comme ce me paraît être ici le cas, du nom de la Caroube.

Le *Djari* étant produit par un arbre, on doit éliminer, de la liste des identifications proposées jusqu'ici, celle de M. Brugsch, *salsamentum*, et celle de M. Ebers, *cepa*. M. Lüring n'ayant pas proposé de traduction pour *Djari*, il ne reste à examiner que celle de M. Stern, *Malum citrium*. Je crois bien, pour ma part, que quelque espèce de *Citrus* a été connue en Égypte, au moins à partir de la XVIIIe dynastie, mais j'avoue que les arguments que j'ai réunis pour soutenir cette thèse, dans mon travail sur le *Cédratier dans l'antiquité*, ne me paraissent pas assez décisifs pour venir appuyer de leur autorité l'identification de *Djari* avec le Cédrat ou le Citron. Si en copte ϫⲓⲣⲓ signifiait *Cédrat* et non *Caroube*, je n'hésiterais pas un instant à traduire *Djari* par Cédrat, et même à considérer cette identification comme une des meilleures preuves de l'existence du Cédratier dans l'Égypte pharaonique, car différentes expressions, entre autres « l'eau de *Djari* » et « l'intérieur de *Djari* », qui sont employées dans les Papyrus médicaux, s'appliquent on ne peut mieux au Cédrat. Mais *Cédrat* se dit en copte ϭⲓⲧⲣⲉ, ϫⲉϫⲣⲉ et ⲕⲉⲧⲣⲓ, mots dans lesquels il serait téméraire de voir, sans le concours d'autres preuves, des dérivés de l'égyptien *Djari*. Au contraire, ϫⲓⲣⲓ répond lettre pour lettre au mot , dont la forme ptolémaïque devait même, étant donnée la transcription ordinaire de par ⲉⲓ, ⲏ ou ⲓ, et de par ⲓⲣⲓ, se prononcer *Djeiri* ou *Djiiri*, exactement comme ϫⲓⲣⲓ[2].

(1) Il existe plusieurs figures de ces galles dans N. Guibourt, *Hist. nat. des Drogues simples*, 1876, t. III, p. 500-501.

(2) J'avais cru autrefois pouvoir rapprocher de ϭⲗⲟ, *colocyntha*, dérivation analogue à

Le *Djari* étant recommandé, dans les Traités de médecine égyptiens, pour presque toutes les maladies, il est certain, sans que j'aie même besoin d'en réunir les preuves, que la plupart des cas dans lesquels les papyrus recommandent le *Djari* correspondent à ceux dans lesquels les médecins grecs et arabes recommandent la Caroube. Et même, cet emploi exagéré du *Djari* en médecine égyptienne rappelle l'emploi fréquent que faisaient autrefois les Arabes de la pulpe desséchée ou miel de Caroube pour sucrer leurs tisanes. Il est probable que, dans bien des cas, le *Djari* est plutôt un simple édulcorant qu'un remède actif. Ainsi s'expliquerait l'expression « briquette de *Djari* », , que l'on rencontre au *Papyrus médical* de Londres : la pulpe sèche de Caroube a pu, comme le miel desséché, être moulée par les droguistes égyptiens en forme de briquettes analogues à nos morceaux de sucre[1]. Enfin, si *Djari* ne signifiait pas Caroube, on ne trouverait la Caroube employée en médecine qu'une seule fois au *Papyrus Ebers*, sous la dénomination (XXII, 13), et une seule fois au *Papyrus médical* de Berlin, sous la dénomination (XIII, 7), ce qui serait bien peu pour un fruit qui a joué un si grand rôle dans la thérapeutique égyptienne au temps des Arabes[2].

= ϭⲗⲏ, *scorpius*, mais la Coloquinte n'est pas le fruit d'un arbre, et puis ϭⲗⲟ, qui est traduit dans les *Scalæ* par l'arabe قرع, *Coloquinte*, est peut-être une simple transcription de ce mot arabe et non un dérivé de l'égyptien.

(1) Depuis la rédaction de ces lignes, un certain nombre de documents relatifs au miel de Caroube sont venus à ma connaissance. La fabrication de briquettes de Caroube et de briquettes de miel est représentée en détail au tombeau de Rekhmara (G. Wilkinson, *The anc. Egypt.*, 1878, t. II, p. 204, et P. Virey, dans *Miss. du Caire*, t. V, fasc. 1, pl. IX-XII). Le titre général des opérations, auxquelles préside Rekhmara, est , « réception des Caroubes et du miel de la *Maison blanche* de la divine demeure ». D'abord, des paysans viennent vider en tas des couffes de Caroubes, dont prennent note des scribes; lég. : . Puis des gens, dont le titre est , « serviteurs de la *Maison des confiseries* », manipulent ces Caroubes. Les uns les pilent dans un mortier, au moyen de longs pilons; lég. : , « piler les Caroubes de la *Maison blanche* ». D'autres laissent égoutter dans des vases, à travers des corbeilles de jonc tenant lieu de tamis, des masses de Caroubes pilées; lég. : , « qu'on se dépêche à terminer le travail du broyage ». Plus loin, on remue dans des bassines le jus ainsi obtenu; on le fait cuire jusqu'à épaississement suffisant; on le laisse refroidir en une grande masse cubique posée sur une planche; enfin, on divise cette masse en portions auxquelles on donne la forme de trochisques, d'environ vingt centimètres de hauteur, qu'on laisse ensuite sécher à l'air libre. Pour le miel, les opérations sont les mêmes; mais on donne aux briquettes de miel la forme de gâteaux ellipsoïdes, de bien plus petites dimensions que les trochisques de Caroube.

C'est évidemment à cet emploi de la Caroube que l'on doit rapporter l'exemple suivant, qui fait partie d'une énumération d'offrandes funèbres : (G. Masp., *Ét. égypt.*, t. II, p. 249, n. 1), « les Caroubes de la *Maison des pains* et toutes les sucreries de la *Maison des fruits confits* ». Enfin, il est encore fait mention des pains de Caroube dans une légende du temple d'Edfou : (J. de Rougé, *Edfou*, XLII, 28).

(2) Je remarque, pendant l'impression de cet article, que la Caroube est mentionnée au *Papyrus Ebers* plus souvent que je le croyais. On l'y rencontre, en effet, une trentaine de fois, sous le nom , que j'avais cherché dans l'*Index* avec la lecture fautive *Seper* et qui s'y trouve enregistré avec la lecture exacte *Ouhâ*. Le est recommandé comme laxatif, diurétique, emménagogue, cordial, apéritif et antipyrotique. Un passage assez curieux (XCIV, 9) indique que, pour reconnaître si le lait est bon, il suffit de voir s'il a l'odeur des . « C'est là », — ajoute le texte, — , « le moyen de le reconnaître ». La Caroube est considérée, par les médecins grecs et arabes, comme laxative, diurétique, emménagogue et stomachique. Le *Papyrus Ebers* est seul à la préconiser dans les cas de brûlures.

Peut-être trouvera-t-on que l'assimilation que je propose du fruit avec la Caroube ne repose, en fin de compte, que sur des bases bien fragiles. Je reconnais que d'autres textes, plus explicites, seraient les bienvenus dans la question. Je crois pourtant que, mieux que la Saumure, mieux que l'Oignon, mieux que la Coloquinte, et mieux que le Cédrat, la Caroube répond aux quelques données que nous possédons jusqu'ici sur le fruit *Djari*, lequel, d'autre part, est le seul à ma connaissance dont le nom puisse avoir donné naissance au copte ϫⲓⲣⲓ.

Je résumerai brièvement, en guise de conclusion à cette étude, l'histoire des noms égyptiens de la Caroube.

Dès les temps les plus anciens de leur littérature, les Égyptiens désignent ce fruit sous le nom ou , emprunté à un radical hiéroglyphique signifiant « être recourbé (et allongé en deux pointes, comme le croissant de la lune) ». Ce mot semble être tombé en désuétude vers la fin de la période pharaonique, car il avait cessé d'être en usage avant la naissance de l'écriture copte et ne s'est pas conservé dans la langue copte.

A l'époque des Ramessides, — où l'on aimait agrémenter la langue égyptienne de mots tirés des dialectes sémitiques, où le Cumin, que l'on nommait , prit en plus le nom syrien égyptianisé de , — un mot nouveau vient s'ajouter à *Ouhâ* pour désigner la Caroube. Ce mot, , dérivant d'une racine sémitique signifiant « gousse » en général et spécialement « gousse de Caroubier », offre assez de vitalité pour se maintenir jusqu'à la formation de la langue copte, dans laquelle on le retrouve sous l'orthographe ϭⲁⲣⲁⲧⲉ.

Enfin, un terme purement médical, , dérivé d'une racine signifiant « aigrelet », sert à désigner la pulpe de la Caroube desséchée en forme de miel ou de sucre et servant à édulcorer les remèdes. A mesure que le vieux mot *Ouhâ* disparaît de la langue, *Djari* tend à prendre sa place en étendant sa signification. Dès l'époque ptolémaïque, ce mot est employé pour désigner non plus la pulpe de la Caroube, mais la Caroube elle-même, et c'est avec ce sens seul, sous la forme ϫⲓⲣⲓ ou ϫⲓⲣⲓⲣⲓ, que le mot passe en copte, en compagnie du terme sémitique ϭⲁⲣⲁⲧⲉ.

Comme on le voit, l'existence de trois noms pour la Caroube n'a rien qui doive surprendre, surtout si l'on considère que l'égyptien est une langue dont la longue durée a pu l'exposer à bien des variations.

Lyon, 17 février 1892.

VICTOR LORET.

AMENEMḤĀ III ET LES SPHINX DE « ṢÂN »

PAR

W. GOLÉNISCHEFF

Lorsqu'en 1861 des fouilles entreprises par MARIETTE à *Ṣân* (Tanis) eurent amené la découverte des fameux sphinx qui, tout en portant gravé sur leurs épaules droites le nom martelé du roi Hycsos Apopi, offraient des traits de visage qui différaient sensiblement de ceux qu'on s'était habitué à retrouver sur la plupart des anciens monuments égyptiens, il parut à MARIETTE tout naturel de considérer ces sphinx comme monuments des Hycsos et en particulier comme œuvres d'art exécutées sur les ordres du roi Hycsos, dont le nom se lisait sur ces monuments. Dans une longue lettre adressée à M. DE ROUGÉ et publiée en 1861 dans la *Revue archéologique,* MARIETTE exposa sur l'origine des curieux sphinx de Tanis son hypothèse qui, depuis, fut acceptée par beaucoup de savants, non sans avoir été toutefois en partie mise en doute, aussitôt après son apparition, par celui à qui la lettre de MARIETTE avait été adressée. Le vicomte E. DE ROUGÉ, en rendant compte à l'Académie de la trouvaille de MARIETTE, mit en évidence la difficulté qu'il éprouvait d'admettre que les sphinx de *Ṣân* eussent été des monuments du roi Apophis, car la présence de la légende d'Apophis *sur l'épaule droite* des sphinx lui paraissait être justement la preuve que cette légende n'était pas la première qui se fût trouvée sur les monuments en question[1]. Dans l'espoir de voir sa supposition bientôt confirmée par d'*autres explications* de l'Égypte, M. DE ROUGÉ indiqua que le cartouche primitif devait être cherché non sur l'épaule droite des sphinx, mais bien, d'après l'analogie d'autres monuments, sur la poitrine.

Aussi étrange que cela puisse paraître, ces remarques judicieuses du célèbre égyptologue n'attirèrent pas aussitôt, comme elles le méritaient, l'attention des savants, et il se passa près de vingt ans sans que quelqu'un d'eux se fût chargé de donner les *explications* demandées par le vicomte DE ROUGÉ.

Ce n'est qu'en 1881, quand déjà l'hypothèse de MARIETTE avait eu le temps de prendre assez profondément racine dans la science, qu'un examen attentif d'un des sphinx de *Ṣân* (celui qui, au Musée de Boulaq, était inscrit sous le n° 107) permit à M. MASPERO, nommé justement vers cette époque directeur des Musées de l'Égypte, de constater qu'en effet la surface de la poitrine du sphinx avait été rabaissée pour recevoir les cartouches de PSIOUKHÂNOU de la XXIe dynastie, et que, par conséquent, il devait y avoir eu là auparavant, à la place d'honneur, les cartouches d'un roi, celui probablement pour qui on avait fait le monument. Sans pouvoir trancher la question, si ce roi, dont le monument avait été successivement usurpé par Apopi et par Psioukhânou, était un *pasteur* ou un roi des dynasties indigènes, M. MASPERO se contenta de déclarer qu'il convenait d'attendre de nouvelles découvertes avant d'affirmer que les sphinx nos 106 et 107 et les

(1) *Revue archéologique*, nouvelle série, t. III (1861), p. 250.

monuments de style analogue que possède le Musée de Boulaq sont l'œuvre des pasteurs ou représentent des princes appartenant à cette race conquérante [1].

Malgré la réserve qui, après ces constatations de M. MASPERO, devait tout naturellement s'imposer à toutes les recherches qui de près ou de loin touchaient aux monuments soi-disant des Hycsos, la théorie de MARIETTE paraît jusqu'à ce dernier temps ne rien avoir perdu de son intégrité, à preuve quelques récentes publications égyptologiques dans lesquelles les monuments en question sont toujours encore simplement et sans restrictions attribués aux Hycsos [2].

Pourtant, un court raisonnement peut facilement faire voir que l'examen d'un des sphinx de *Ṣân* par M. MASPERO, tout en confirmant les suppositions du vicomte DE ROUGÉ, ébranle considérablement l'hypothèse de MARIETTE, car celle-ci perd par là une des bases, et en même temps la principale, sur lesquelles elle avait été échafaudée.

Une fois le roi Apopi ne pouvant plus être considéré comme auteur des monuments qu'il n'avait que tout simplement usurpés, il ne reste à l'hypothèse de MARIETTE pour seul soutien que le type étrange des sphinx de *Ṣân* et d'autres monuments analogues, c'est-à-dire un soutien assez faible et qui, au fond, ne peut rien démontrer à lui seul. En effet, si nous nous souvenons que, dans quelques représentations de vrais Égyptiens, comme par exemple sur les panneaux de Ḥosi, sur la stèle de HETES, surnommé SOKAR-KHÂ-BÂOU [3], ou dans les portraits de KHOU-EN-ATEN [4], nous rencontrons des types pour le moins aussi singuliers que ceux des sphinx soi-disant Hycsos, nous éprouverons, je ne doute pas, quelque difficulté à admettre que l'originalité des traits de visage suffise à elle seule, sans autres preuves à l'appui, pour déclarer que toute la série des monuments, habituellement attribuée aux Hycsos, représente bien véritablement ces Barbares asiatiques.

A mon avis, il est non seulement hasardeux, rien qu'à cause de l'étrangeté des traits de visage et peut-être d'une certaine originalité dans quelques détails de la toilette, de vouloir reconnaître comme auteurs des sphinx de *Ṣân* et d'autres monuments analogues précisément les Hycsos, mais il est aussi absolument imprudent de se risquer plus loin et de vouloir tirer de cette supposition peu prouvée, comme l'ont déjà essayé à tort de faire quelques savants [5], des conclusions sur la provenance même des Hycsos. La ressemblance remarquée par MARIETTE entre les traits de visage des habitants actuels des environs du lac de Menzalèh, est, je pense, aussi sans valeur aucune pour trancher la

(1) *Guide du Visiteur au Musée de Boulaq* (1883), p. 64 et 65.

(2) Cf. PETRIE, *Tanis*, I (1885), p. 10 et suiv.; CESARE A. DE CARA, *Gli Hyksos* (1889), p. 239, 247, et souvent; NAVILLE, *The historical Results of the excavations at Bubastis* (1889), p. 12 et suiv.; BRUGSCH, *Steinschrift und Bibelwort* (1891), p. 129. Il est toutefois juste de remarquer que seul M. MASPERO abandonna complètement, dès 1887, l'idée que les sphinx de Tanis eussent appartenu aux Hycsos, car voici ce qu'il en dit dans son *Archéologie égyptienne*, p. 216-217 : « En les examinant (c'est-à-dire les sphinx de Tanis) de plus près, on voit qu'ils ont été dédiés à un pharaon d'une des dynasties précédentes et qu'Apopi se les est seulement appropriés. Rien ne prouve que ce pharaon ait été postérieur à l'invasion asiatique. »

(3) Le n° 993 du *Catalogue* de M. MASPERO (p. 32 et 213).

(4) Afin d'éviter tout malentendu, je dois remarquer que je n'ai nullement l'intention de comparer entre eux tous ces personnages, et que je les cite seulement comme échantillons de types qui ne ressemblent pas au type ordinaire des Égyptiens.

(5) Voir un exposé des différentes théories sur ce point dans le livre de CARA, *Gli Hyksos*, au chap. XII.

question de l'origine des monuments dont il s'agit, car, tout aussi bien qu'on pourrait voir avec MARIETTE dans les habitants des bords du lac de Menzalèh des descendants des Hycsos, on aurait le droit, — sans même avoir besoin de mettre en doute, comme le fait AD. DE KREMER[1], cette ressemblance relevée par MARIETTE, — d'affirmer que les ancêtres de ces mêmes habitants sont d'une origine plus ancienne que les Hycsos et qu'ils ont pu se trouver en Égypte déjà au moment de l'invasion des Pasteurs. Une ressemblance très grande que nous avons pu constater, mes compagnons et moi, lors de notre voyage à Bérénice, entre les traits d'un vieil Ababdèh du désert et ceux des prétendus Hycsos, me paraît aussi démontrer que ce n'est pas aux seuls habitants du lac de Menzalèh qu'appartient le privilège de ressembler aux soi-disant monuments des Hycsos.

Comme on le voit, l'hypothèse de MARIETTE ne peut plus être vigoureusement soutenue, et il serait bien permis, je crois, de l'abandonner sans trop de scrupules, si on réussissait à trouver pour la question de l'origine des sphinx de *Ṣân* et des autres monuments de même style une autre solution plus acceptable. Or, c'est cette solution que je crois avoir découverte dans la présence d'un nom royal antérieur aux Hycsos sur une statuette qui appartient à l'Ermitage Impérial de Saint-Pétersbourg et qui, quoique mutilée, peut, par suite de sa ressemblance avec une statuette de ma collection, être comparée aux monuments faussement attribués par MARIETTE aux Hycsos.

La statuette de l'Ermitage, dont je veux parler, est en granit noir et mesure 0m 865 de haut (voir planche I). Elle porte à l'inventaire[2] le n° 729 et représente le pharaon AMENEMḤĀ III de la XIIe dynastie assis sur un trône et tenant les bras posés sur les genoux. La tête est coiffée du *nemes* rayé avec l'uræus royal sur le devant.

Le corps est vêtu de la *šenti*. Sur la partie antérieure du trône on lit des deux côtés des jambes deux inscriptions identiques :

« Le dieu bon, source de richesses (mot à mot : faisant les choses), *Māa-n-Rā*, fils du Soleil, issu de son flanc, *Amenemḥā-t*, ami (ce mot est emporté par une lacune) de la déesse *Maut*. »

Bien que cassée en deux à la taille et bien qu'un peu mutilée au nez, au bras droit et aux pieds, la statuette présente non seulement un grand intérêt comme étant une des rares statues que nous connaissions d'AMENEMḤĀ III, mais elle acquiert encore une valeur hors ligne si l'on examine avec soin les traits de son visage.

Malgré le manque du nez, on ne peut ne pas être frappé par quelques particularités dans les traits du visage : les pommettes sont excessivement saillantes, les muscles des joues aux coins de la bouche fortement marqués; la racine du nez, quoique à peine conservée, est large, les yeux sont plutôt petits

(1) A. VON KREMER, *Ægypten*, t. I, p. 138.
(2) W. GOLÉNISCHEFF, *Ermitage Impérial, Inventaire de la Collection égyptienne*, 1891, p. 84-85.

que grands, et, enfin, sous la lèvre inférieure on remarque deux espèces de profondes rides qui, en s'abaissant, dessinent le menton[1].

Ces particularités qui donnent à notre statuette, comparativement à d'autres statues égyptiennes, un air tout à fait à part, ressortent encore davantage si on compare à la statuette de l'Ermitage la statuette en basalte qui m'appartient et qui, tout en présentant les mêmes particularités dans le visage que la première statuette, a sur celle-là l'avantage d'avoir le nez bien conservé.

Par malheur, elle n'a pas d'inscriptions, mais l'identité du roi représenté par l'une et l'autre de ces deux statuettes se laisse parfaitement déduire de la grande ressemblance qui existe entre elles. Je donne, sur les planches II à IV, en regard de la statuette d'AMENEMḤĀ III de l'Ermitage la reproduction de la statuette qui m'appartient et que je nommerai pour plus de commodité « statuette G. ». Les pommettes très saillantes, les muscles assez marqués de la bouche, les yeux plutôt petits que grands, le nez large depuis sa racine et, enfin, surtout la présence des deux petites rides entre le menton et la lèvre inférieure, tout rapproche la statuette G. de la statuette de l'Ermitage, et je ne pense pas que nous puissions nous tromper en affirmant que la statuette G. représente le même pharaon que la statuette n° 729 de l'Ermitage[2].

Si ma supposition est acceptée, nous trouvons pour le visage d'AMENEMḤĀ III un nouveau trait caractéristique, — le nez, qui, par sa forme originale, nous ramène immédiatement à l'esprit le profil si connu des sphinx soi-disant des Hycsos. En effet, dès que nous jetons un regard sur la photographie de ces derniers monuments (pl. II à IV), nous nous convainquons aisément que non seulement le nez, mais aussi tous les autres traits caractéristiques de nos deux statuettes se retrouvent aussi exactement que possible[3] dans les visages des sphinx de *Ṣân*. Pendant que la tête de la statuette G., dont le nez s'est conservé, présente le plus de ressemblance avec la tête d'un des sphinx, si on examine tous les deux monuments de profil, le visage mutilé d'AMENEMḤĀ III, d'après la statuette de l'Ermitage, se rapproche d'une manière frappante du visage du sphinx dès qu'on regarde les deux monuments de face.

Les affinités que nos deux statuettes présentent indépendamment l'une de l'autre avec les sphinx, qui jusqu'à présent, à tort, étaient attribués aux Hycsos, resserrent encore plus les liens qui existent entre tous ces monuments et offrent en même temps la meilleure garantie de ce que les traits de visage si bien conservés de la statuette G. sont

(1) Il est à remarquer que sur le *nemes*, au-dessus de la tempe, la statuette présente de chaque côté un petit trou auquel sans doute venait s'attacher une barbe postiche.

(2) Une légère différence dans les yeux des deux statuettes doit, je crois, uniquement être imputée à la différente direction dans le regard des deux statuettes : la statuette de l'Ermitage, tout en tenant la tête droite, paraît assez sensiblement baisser le regard, tandis que la statue G. regarde quelque peu en haut, tout en avançant légèrement la partie inférieure du visage. Il est aussi à remarquer que le travail de la statuette G. est bien plus fin que celui de la statuette de l'Ermitage.

(3) J'ai pris des mesurages sur les visages de tous les monuments soi-disant Hycsos du Musée de Gizèh, mais dans aucun cas les proportions de l'un des visages ne se retrouvaient bien exactement dans l'autre. Pourtant les traits caractéristiques, tels que les pommettes saillantes, les muscles prononcés aux coins de la bouche, surtout les deux rides sous la lèvre inférieure (et le nez recourbé dans le cas où il n'est pas cassé) suffisent pour indiquer que tous ces monuments ont été destinés à représenter un seul et même modèle.

bien réellement les traits du pharaon dont le nom nous est fourni par la statuette n° 729 de l'Ermitage.

Trois faits, qu'il est bon de noter, peuvent venir s'ajouter à l'appui de la déduction que nous venons de faire :

1° Le Musée de Berlin possède une statue d'AMENEMḤĀ III, qui mérite d'attirer notre attention par les martelages qui se trouvent sur son visage. En les examinant, nous arrivons facilement à constater que les pommettes et les muscles aux coins de la bouche *ont dû à l'origine être aussi plus ou moins saillants,* car MERENPTAḤ, qui, plus tard, usurpa cette statue, fit *marteler* le visage *justement aux pommettes et aux environs de la bouche,* afin de rendre les traits du visage de la statue usurpée plus ressemblants aux siens. Les précieux renseignements que nous donne cette statue auraient certes pu être encore d'une plus grande valeur si nous pouvions constater quelques traces de retouches au nez, mais, celui-ci étant cassé [1], nous devons nous contenter de relever le fait qu'AMENEMḤĀ III devait avoir sans nul doute les pommettes et les muscles de la bouche plus proéminents que MERENPTAḤ.

2° Les trouvailles de statues et de sphinx du type soi-disant Hycsos n'ont, jusqu'à présent, été faites en dehors du Delta que dans le Fayoum et ses environs, c'est-à-dire dans des localités assez voisines du Delta, pour qu'à la rigueur on ait pu y admettre la présence des Hycsos à une certaine époque de l'histoire. Or, il y a deux ans, M. GRÉBAUT a eu la bonne fortune de faire une découverte très importante à *El-Ḳab* (l'ancienne Eileithyiapolis), dans la Haute-Égypte, où il réussit à déterrer d'au-dessous des fondations du temple de Ramsès II un sphinx (en calcaire blanc, très compact) absolument du même type que ceux de *Ṣân.* Ce sphinx [2], qui est brisé en plusieurs morceaux, ne porte pas de noms royaux. Sur la poitrine se trouve en relief l'image très mutilée d'une déesse, — probablement la déesse *Nekheb.* Bien que le visage de ce sphinx soit complètement mutilé, l'encadrement de la face, qui consiste, comme chez les sphinx de *Ṣân,* en une grande crinière de lion travaillée absolument de la même façon comme sur ceux-là, suffit pour démontrer que ce sphinx était du même type que les sphinx de *Ṣân.* Cette trouvaille, qui ne s'expliquerait que difficilement si nous persistions à vouloir reconnaître dans les sphinx de *Ṣân,* et maintenant dans celui d'*El-Ḳab,* des œuvres de rois Hycsos, trouve une solution toute naturelle si on attribue ces sphinx à AMENEMḤĀ III.

3° Il est surprenant de constater que, dans la série des statues royales de la XIIe dynastie découvertes à Tanis [3], on n'ait signalé aucune statue représentant le pharaon AMENEMḤĀ III. Serait-il possible que ce pharaon, pendant un règne de plus de quarante-quatre années, n'ait pas orné de ses statues un sanctuaire où ses prédécesseurs les pharaons AMENEMḤĀ Ier, USERTSEN Ier, AMENEMḤĀ II, USERTSEN II (et NOFRET, la femme de ce dernier) avaient érigé leurs statues !

Ainsi donc, je crois qu'on ne peut plus conserver de doutes sur la vraie origine des

(1) La restauration est moderne.
(2) Musée de Gizèh, salle XVI, n° 139.
(3) PETRIE, *Tanis*, I, p. 4 à 6.

monuments soi-disant Hycsos : grâce à la statuette de l'Ermitage, à celle de ma collection et à la statue de Berlin, nous pouvons, dans les sphinx de *Ṣân*, reconnaître le portrait du pharaon AMENEMḤĀ III !

Ni la crinière de lion, qui, dans les sphinx de *Ṣân*, encadre si étrangement le visage du roi [1], ni la grande barbe postiche qui se voit sur d'autres monuments du même style que les sphinx de *Ṣân*, ni la perruque de forme originale qui recouvre parfois la tête du roi, — rien ne doit plus être considéré comme signe distinctif d'une origine étrangère du personnage représenté !

Les deux statuettes de Saint-Pétersbourg (auxquelles il faut joindre aussi une statuette du Louvre, comparée autrefois par TH. DEVÉRIA [2] aux sphinx de *Ṣân*), tout en nous aidant à déterminer la vraie personnalité du faux Hycsos, indiquent suffisamment que crinière, barbe et perruque ne sont dans les statues d'AMENEMḤĀ III que des accessoires qui, à l'occasion, pouvaient être omis ou remplacés par d'autres attributs bien moins grands et moins extraordinaires.

Comme d'autres rois égyptiens qui, sur leurs monuments, nous apparaissent tantôt avec une coiffure, tantôt avec une autre, tantôt avec une barbe, tantôt sans barbe, AMENEMḤĀ III aimait probablement aussi se faire représenter sous différents aspects. Qu'y aurait-il d'étonnant à ce qu'AMENEMḤĀ III ait adopté des modes qui pouvaient ne pas exister avant lui et qui, peut-être, ne se sont plus répétées à d'autres époques après lui ? La mode dans l'ancienne Égypte était, on le sait, non moins changeante et non moins fantaisiste que de nos jours, et rien n'oblige à supposer que la forme particulière des perruques et des barbes des monuments analogues aux sphinx de *Ṣân* ne soit pas d'invention purement égyptienne, tout aussi bien que la forme souvent assez bizarre de ces belles et grandes perruques de différentes formes qui se trouvent de temps à autre dans les anciens tombeaux de Thèbes.

La question la plus difficile à résoudre, c'est de savoir pourquoi les traits d'AMENEMḤĀ III diffèrent tant du type ou plutôt des types qui se rencontrent ordinairement sur d'autres monuments égyptiens. Pour le moment, je crois toutefois préférable de ne pas m'arrêter à cette question, tout en laissant à des recherches ultérieures le soin de décider si les types étranges d'AMENEMḤĀ III, d'AMENḤOTEP IV et des Égyptiens ḤOSI ou de HETES, surnommé SOKAR-KHÂ-BÂOU, tiennent à un simple jeu de la nature, ou s'ils sont le produit d'un mélange entre de vrais Égyptiens et des représentants de races voisines, soit sémitiques, soit libyques ou nègres. Actuellement il suffit d'avoir acquis à la science un point important, à savoir que les Hycsos ne sont pas les auteurs des sphinx de *Ṣân* et des autres monuments analogues, et que les monuments, qui jusqu'à présent leur ont à tort été attribués, reviennent de droit au pharaon AMENEMḤĀ III de la XIIe dynastie.

Saint-Pétersbourg, octobre 1892. W. GOLÉNISCHEFF.

(1) Le sphinx à tête humaine n'étant au fond rien d'autre que l'*image du pharaon sous la forme de lion*, il n'est que très naturel de rencontrer la crinière de lion sur cette sorte de monuments. Un petit sphinx de Turin (reproduit sur notre planche V), ayant les traits de visage tout ronds et joufflus et ne ressemblant aucunement de figure aux sphinx de *Ṣân*, prouve d'une manière évidente que la crinière de lion que nous rencontrons sur les sphinx de *Ṣân* n'est pas la propriété exclusive de ces derniers monuments.

(2) *Revue archéologique*, 1861.

Planche II.

Sphinx de Sân.

Planche III.

Sphinx de Sân.

Sphinx de Sân

Sphinx au Musée de Turin (Inv. n° 8).

UNE TABLETTE PALESTINIENNE CUNÉIFORME

PAR

V. SCHEIL, O. P.

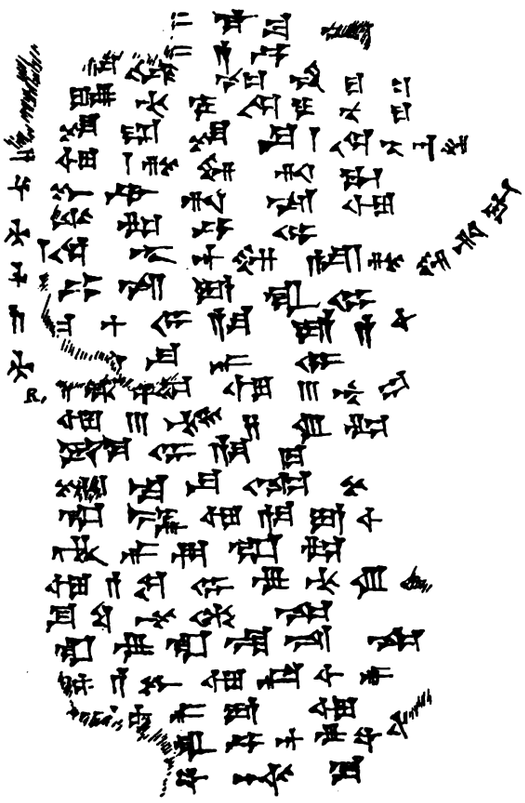

La tablette reproduite ci-dessus a été découverte récemment à *Gaza*, et adressée au Musée Impérial de Constantinople. Par le fond et la forme, elle appartient à la Collection d'El-Amarna. Il y est question d'un *Zimrida* qui ne peut être que ce gouverneur de *Lachis*, ville voisine de Gaza, que nous connaissons déjà par une de ses lettres (WINCKLER-ABEL, 123), et qui fut, paraît-il, massacré par les rebelles, d'après une autre lettre de la même série (*ibid.*, 124). Dans cette nouvelle tablette, un personnage sans titre donne avis à son correspondant des agissements de Daïnu-Addi qui cherche à suborner Zimrida. On croit reconnaître dans la ligne antépénultième le nom de Rabil, déjà connu par la 143e, ligne 37 d'El-Amarna, où il est écrit avec d'autres signes.

TRANSCRIPTION

[Ana]...-gal-ba-at[1]	a-na šêpê-ka am-qu-ut
... a-bi	lu-u ti-i-di i-nu-ma

(1) Peut-être à lire *Rabbat*. Il existait, si je ne me trompe, une déesse chananéenne de ce nom.

tu-ša-tu-na Daïnu-Addi
u Zi-im-ri-da
pu-uḫ-ri-iš u
iq-ta-bi-mi
Daïnu-Addi a-na Zi-im-ri-da
... bi-iš-ya-ra-mi
[š]a-par-mi a-na ya-a-ši
... na-ni-mi
II ... u III GIR-ab (?)
u III nam-ṣa-ru-ta
šum-ma-mi a-na-ku
li (?)-la-na eli mât
ša šarri u a-na ya-ši
en-ni-ip-ša-ta
u a-di-mi u-ti-ru-m[i]
šu-ud-mu-ul-ka
ša u-ša-ad-mil-ka
[a]q-a-bu u uš-ši-iz
[ina] pa-ni-ya u
... ra-bi-il u-wa-ši...
... wa-pal-šu
... a-wa-ti an-ni-ti.

TRADUCTION

A ...-galbat, [moi] ... abi, à tes pieds je me prosterne. Sache que Daïnu-Addi et Zimrida se sont réunis en conférence et que Daïnu-Addi a dit à Zimrida : « Envoie vers moi Pišyara (?)..... deux ... et trois poignards et trois glaives. Si moi je marche (?) contre le pays du roi et si tu m'aides à m'en emparer, je restituerai ensuite [à qui de droit] le territoire qu'il s'était conquis. » J'ai dit, envoie donc [des troupes] au-devant de moi; j'ai dépêché Rabil..... [Tiens compte] de ces avis.

INSCRIPTION DE RAMMAN-NIRARI Ier

(WAI, IV, 39, NOUV. ÉDIT.)

PAR

V. SCHEIL, O. P.

J'ai rencontré ces temps derniers, chez un marchand d'antiquités de Stamboul, un double de cette inscription, la plus ancienne, qui soit un peu considérable, des inscriptions assyriennes, et aussi importante par son contenu historique que par la nature archaïque des signes. La tablette dont je parle est dans un état de conservation parfaite et coupe court à toute hypothèse ou conjecture dans la restitution de certains passages restés douteux dans l'édition anglaise. La voici intégralement, — les parties en italiques indiquent des variantes, restitutions ou omissions :

Rammân-nirâri *ru-bu-u* el-lu si-*ma-at* ili
e-*til*-lu ša-ka-an-ki ilâni mu-*kin* ma-ḫa-zi
ni-ir[1] Tab-nu-ti um-ma-an Kaš-ši-i Qu-ti-i

(1) Il faut voir dans *ntr* un participe de *nâru*, et sans doute dans le nom suivant un nom de peuple; l'absence du déterminatif *mât* ne prouve rien, c'est une omission courante dans ce texte. Rammân-nirâri n'a jamais rebâti les vieilles villes des Kaššî, Qutî, etc., mais il les a *subjuguées*. Cf. *inf.* 12 et suiv.

Lu-lu-me-i u Šu-ba-ri-i mu-ḫi-ip kul-la-at na-ki-ri
5 e-*li-iš* u *ša-ap-li-iš* da-iš (𒀀𒁹 𒁹𒁹 =) *matáti*-šu-nu
iš-tu *Lu*-ub-di[1] u (mât) Ra-pi-qu a-di *E-lu*-ḫa-at
ṣa-bi-it ki-ša-at ni-ši mu-ra-piš me-iṣ-ri
u ku-du-ri šarru ša (ŠU-RIM =) *napḫar* ma-al-ki u *ru-be-e*
A-nu Aš-šur Šamaš Rammân u (RI =) Ištar a-na *ši*-pi-šu
10 u-ṣe-ik-ni-šu ša-an-gu-u *ṣi-ru* ša Bêl
apal Pu-di-il ša-*kin* Bêl iš-ša-ak-ki *A*-šur
ka-ši-id (mât) Tu-ru-ki u (mât) Ni-gim-ṭi
a-di pa-aṭ gim-ri-šu gi-me-ir ma-al-ku šadi-i
u ḫu-ur-ša-ni pa-aṭ Qu-ti-i ra-pal-ti gu-un-nu[2]
15 Aḫ-la-me-i u Su-ti-i Ya-u-ri u ma-ta-*te*-šu-nu
mu-ra-*pi-iš* me-is-ri u ku-du-ri
bin-bin ša Bêl-nirâri *iš-ša-ak-ki* Aš-šur-ma
ša um-ma-an Kaš-ši-i i-na-ru-ma u na-ga-ab Za-e-ri-šu
qa-su iq-šu-du mu-ra-piš me-is-ri u ku-du-ri
20 li-ip-li-pi ša Aš-šur-uballiṭ šarri dan-ni
ša ša-an-gu-su i-na Ê-kur-ra-tim šu-tu-rat u šu-*lu-um*
šarru-ti-šu a-na ru-qa-ti ki-ma šadi-i ku-*un*-nu
.mu-si-pi-iḫ el-la-at (mât) Šu-ba-ri-i ra-pal-ti
mu-ra-*pi-iš mi*-is-ri u ku-du-ri
25 e-nu-ma ṣir-la-la ša bît *A*-šur bêli-ya
ša *tar-ṣi bâb* ni-eš ili ma-ti
u *bâb* (ilu) Daiâni
ša i-na pa-na *it-ti pi-li u* (𒀀𒁹 𒁹𒁹 =) *ṭi-ṭi* ip-šu
e-na-aḫ-ma iḫ-ḫi-is u i-nu-uš
30 aš-ra ša-a-tu u-pi-ṭi-ir
dan-na-su ak-šu-ud
Rev. it-ti *pi*-li u ip-ri
ša (*âl*) U-*ba*-si-e[3] e-pu-uš
a-na aš-ri-šu u-te-ir
u na-ri-ya aš-ku-un

(1) Les *Lubdi* (et non Kubdi) sont connus par d'autres inscriptions : du moins, une *ville* de ce nom est mentionnée, WAI, II, 65, 23, avec Arbaḫa, Arbail, Amedi.

(2) *Gunnu Aḫlamê u Suti* semble désigner ici le *district* de ces peuples, à cause du parallélisme avec *paṭ* avant, et *matâte* après. De même dans le Cylindre de Sargon, 18 : *Nasiḫ* (*amelu*) *Kurtisai*, *muballiqu* GUNNIŠU, *šalil* MÂT *Tu'umuna*. Cependant le mot parait avoir un sens distributif dans Šamši-Rammân (IV, 43) *5000 gunišu ubilliq*. A l'appui de ma restitution de ce dernier texte, qu'on veuille remarquer que l'exemplaire du Musée Britannique de *Rammân-nirâri Ier* porte *gunu Aḫlamê*. Je suis moins rassuré sur le sens de *guerrier* que j'avais voulu lui donner, à cause du *gunu* vannique.

(3) La ville d'Ubasi-e, où le roi fait prendre, pour ses constructions, des pierres *pili* de la terre, était située dans le *pays de la Mer supérieure* (?), *mât Tamdim*, d'après WAI, 53, 33, et le siège du dieu *Lasimu* (Strassm., AW, n° 2434), *Sir-la-la*, d'après WAI, II, 60, 27.

5 *ru-bu-u* ar-ku-u e-nu-ma
aš-ru šu-u
an-ḫu-su lu-di-iš na-ri-ya *u* šu-me šaṭ-ra a-na aš-ri-šu
lu-*te*-ir Aš-šur iq-ri-be-šu i-še-*im*-me
ša šu-me šaṭ-ra i-pa-ši-ṭu-ma šum-šu i-ša-ṭa-ru
10 u lu na-ri-ya u-*šam*-sa-ku a-na ša-aḫ-lu-uq-ti
i-ma-nu-u a-na *me*-lim i-na-du-u *i-na e-pi-ri*
u-ka-ta-mu i-na išâti i-qa-lu-u a-na mê
i-na-du-u a-na Ê-azag-an a-šar la a-ma-ri
u-še-ri-bu-ma i-ša-ka-nu u lu aš-*šu-um*
15 ir-ri-ti ši-na-ti-na na-ka-ra a-ḫa a-ya-a-ba
li-im-na (KA =) *lišâna* na-*kir*-ta lu ma-*am*-ma ša-na-a
u-ma-*ả*-ru-ma u-ša-ḫa-zu u lu *me*-im-ma
i-ḫa-sa-sa-*am*-ma e-pu-šu Aš-šur ilu *ṣi-ru*
a-ši-ib Ê-ḫar-sag-kûr-kûr-ra A-nu Bêl
20 Ê-a u *Nin-maḫ*[1] ilâni rabûti I-gi-gu
ša ša-*me*-e A-nun-na-ku ša ir-ṣi-ti i-na (ŠU-RIM =) *puḫri*-šu-nu
iz-zi-iš li-ke-il-mu-šu-ma ir-ri-ta
ma-ru-uš-ta ag-gi-iš li-ru-ru-*uš* šum-šu zîr-šu
el-la-su u ki-im-ta-šu i-na mâti lu-ḫal-li-qu
25 na-aš-pu-uḫ mâti-šu ḫa-la-aq ni-ši-šu u Ku-du-ri-šu
i-na (KA =) *pî*-šu-nu kabti lu-ṣa-am-ma Rammân i-na *ri-ḫi-iṣ*
li-ir-ḫi-*su* a-bu-bu šâru limnu sa-aḫ-ma-aš-tu
te-šu-u a-šam-šu-tu su-*um*-qu bu-bu-tu
a-ru-ur-tu ḫu-ša-ḫu i-na mâti-šu lu-ka-ya-an
30 mat-su a-bu-bi-iš lu-uš-ba-i a-na tili u kar-me
lu-*te*-ir Rammân i-na be-ri-*iq* li-mu-ti
mat-su li-ib-ri-*iq*[2].
Marge. Araḫ Mu-ḫur ilâni ûm *25* kam li-mu
Šul-ma-nu-ašarid.

V. Scheil, O. P.

(1) *Nin-maḫ* prend ici la place d'Ištar, cf. *sup.* obv. 9. *Nin-maḫ* n'était d'ailleurs qu'un nom attributif pouvant s'appliquer à la *grande dame* de n'importe où. L'exemplaire du Musée de Constantinople de l'inscription dite de *Nin-maḫ* de Nabuchodonosor porte : *Ana ilu Nin-maḫ ma-a-ti ṣi-ir-tim*, à la grande dame du pays, etc., au lieu de : *Ana* (*ilu*) *Nin-maḫ, rubâtim, ṣirti.*

(2) La restitution *ina beriq libriq*, « qu'il foudroie de sa foudre », est des plus heureuses, puisqu'il s'agit de Rammân. On se demande comment elle ne s'était imposée à l'esprit de personne, étant donnée la ressemblance des signes archaïques *iq* et *šu.*

VARIA

VON

W. SPIEGELBERG

V. *Ostracon Brit. Museum*, 5644[1] :

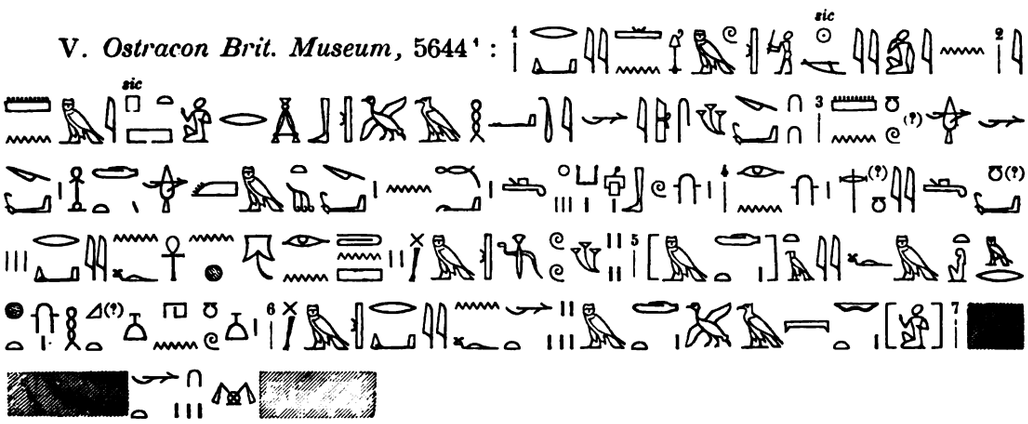

ÜBERSETZUNG

(1) Gegeben an den Handwerker *Rᶜ-mry* durch (2) *ỉmn-m-ỉpt* für die Bank (?) :
20 Stück von der *ỉs* pflanze
(3) 1 Stück vom *Mnw* baum
1 Stück von schwarzer Akazie von einer Elle
1 *Kꜣ-sꜣ-bw* Getreide (4) macht 1 Sack (?)
3 . . . . . .

Es wurde ihm eine Ziege im Werte von 2 *Wtn* gegeben, ferner 4 Grünkräuter (5) durch seine Mutter. 1 *Mrḫrt*, 1 Hin Bier (?) (6) Ferner wurden ihm gegeben 4 Stück Holz durch *Pꜣ-ḥrỉ-šmrt* (7) . . . . . 12 Stück Holz, im Ganzen. . . . . .

COMMENTAR

r dbꜣ wörtl. « um zu ersetzen » ist term. techn. der neuägypt. Kaufurkunden; vgl. *Ostracon Brit. Museum*, 5649[2], *Pap. Brit. Museum*, 10052, V/4, 7[3].

ḥᶜtỉ scheint nach *Pap. Orbiney*, 13/3, eine Art Ruhelager, viell. eine Bank, zu bezeichnen; ein Ostracon spricht von einem *ḥᶜtỉ* von einer Elle[4], ein anderes erwähnt ausdrücklich bei einem solchen Object, dass es aus Holz sei[5], doch genügen diese Angaben nicht für eine nähere Bestimmung.

---

(1) Veröffentl. *Inscriptions in the demotic and hieratic character*. Tafel XXIV. BIRCH giebt folgendes als den Inhalt des Textes : « It is an account or inventory of certain things delivered by a person named Amenhetp to a workman named Meri, to his mother and a military officer, whose name is wanting. The substances and objects are chiefly of wood, but corn and other things were issued. »

(2) *Inscr.*, XV.

(3) S. meine *Studien*, p. 87.

(4) *Ostracon Brit. Mus.*, 5649 (*Inscr.*, XV), Z. 4 :

(5) (?) , *Ostr.* 5636 (*Inscr.*, XVI). — Mit diesem Worte hat das

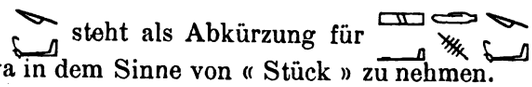 steht als Abkürzung für und ist hier offenbar substantivisch[1] etwa in dem Sinne von « Stück » zu nehmen.

Zur Erklärung der « schwarzen Akazie » möchte ich darauf hinweisen, dass nach verschiedenen Berichten das Holz der acacia Arabica, welche auch in Ægypten verbreitet ist, im Alter fast so schwarz wird wie Ebenholz. Man dürfte also immerhin die Vermutung wagen, dass unser Text hier von altem Akazienholz spricht.

kꜣ-sꜣ-bw ist wohl mit dem sonst *kꜣ-bw-sꜣ* geschriebenen Wort[2] identisch, dessen Bedtg. ebenso wie die des folgenden *mrḫt* noch näher zu bestimmen ist.

wḥm steht hier elliptisch für *wḥm rdy nf*[3].

Der niedrige Preis der Ziege, die auch in einem anderen Ostracon[4] auf 2 *Wtn* geschätzt wird, ist neben dem für den Esel und Ochsen bemerkenswert. Das Wertverhältnis der drei Tiere stellt sich im N. R. *scheinbar* wie 1 : 20 : 60[5].

Pꜣ-ḥrï-šmrt (?) bin ich geneigt, hier als Eigennamen[6] zu fassen.

VI. *Papyrus Bulaq*, XII[7]. — *Recto :*

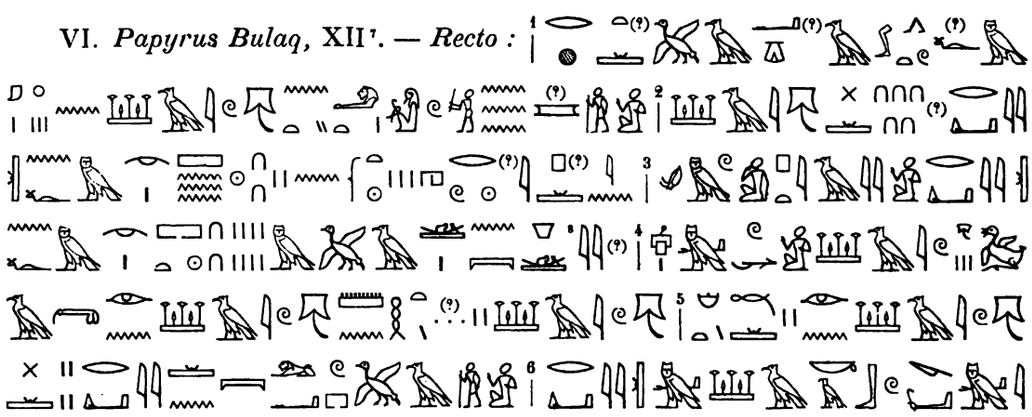

---

etwas ähnlich geschriebene (z. B., *Ostr.*, 5636, Rev. Z. 1, *Inscr.*, XVI), welches eine Art Stock bezeichnet, nichts zu thun.

(1) Zu dem substantiv. Gebrauch unsres Wortes vergl. *Pap. Turin*, 150. Recto. Z. 2. .

(2) *Pap. Harris*, 18*b*/15. *Ostracon Brit. Mus.*, 5630 (*Inscr.*, XIX).

(3) Die letztere Wendung z. B., Z. 6 unsres Textes. *Pap. Bulaq II*, 56*a*/8, *Pap. II Boulaq* (passim), die Abkürzung nicht selten in Rechnungen, z. B. *Ostracon Berlin*, 6025 (unveröffentl.). Eine dritte Construction ist mir u. a. in einem Papyrus-fragment der *Biblioth. Nat.* begegnet : « Ferner wurden ihm 20 *sᶜbw* gegeben ».

(4) *Ostracon Brit. Mus.*, 5636 (*Inscr.*, XVI).

(5) Vgl. Erman, *Ægypten*, p. 658. — Übrigens sind diese Berechnungen, die sich abgesehen von den beiden Belegen für den Preis der Ziege nur auf *je eine* Stelle stützen, von sehr problematischem Wert. Am fragwürdigsten steht es mit dem Preis des Esels, denn wenn in dem Berliner Ostracon jemand sagt « Was meinen Esel anlangt, so gebe ich 40 *Wtn* für (?) ihn », so ist doch diese recht subjective Äusserung ohne anderweitige Quellen kaum zu benutzen.

(6) Vgl. *Pap. Rollin*, 1885, 10/11; *Pap. Anastasi VII*, 7/5.

(7) Veröffentlicht Mariettr, *Pap. du Musée de Boulaq II*, pl. V, vgl. auch die *Einleitung*, p. 5, wo einige kurze Bemerkungen über die äussere Beschaffenheit des Textes gegeben sind.

(8) *ḥrï wsḫ*. Dieselbe kurze Schreibung *Anast. VIII*, 3/11; *Harris I*, 12/links, 69/13.

Ich glaube, dass mir die Lesung der etwas schwierigen Schrift bis auf wenige Stellen gelungen ist, vielleicht löst eine Einsicht in das Original die noch dunklen Gruppen; denn an mehr als einer Stelle scheint mir das Facsimile unzuverlässig. So möchte ich vermuten, dass am Schluss der dritten und vierten Zeile Spuren des Palimpsestes mit in den Text aufgenommen sind, ohne als solche gekennzeichnet zu sein. Die schwunglose und etwas nachlässige Hs. dürfte etwa der Dynastie XIX zuzuweisen sein.

COMMENTAR

Angesichts der lexicalischen Schwierigkeiten glaube ich am besten zu thun, wenn ich den Text nur, so weit er mir verständlich ist, commentiere und auf eine fortlaufende Uebersetzung verzichte.

Zeile 1. — Im Anfang dürfte *rḫt*[1] « Verzeichniss » zu lesen sein, allein die folgenden Worte deren Umschrift ich nur unter allem Vorbehalt gebe, bleiben mir völlig unklar[2]. — Das folgende heisst : « Schweine, welche vor dem Hirten... sind », d. i. « welche der Hirt... weidet ». Zu *ḥʿt* = *r ḥʿt* vgl. ERMAN, *N. Gr.*, § 112.

Zeile 2. — « *50 verschiedene Schweine, welche ihm am 22sten Pachons für 3 Jahre übergeben wurden.* »

n rnpt III lässt auch die Uebertragung « für das Jahr III » zu. — Ich übersetze nur zweifelnd « *verschiedene Schweine* », denn nach Zeile 4 und 5 liegt es sehr nahe, hier in *šꜣw šbn* die Bezeichnung einer Species dieses Tieres zu sehen.

Zeile 3 ss. — Man sieht des weiteren, dass dem *Pt-ỉꜣy* « *am 28sten Tybi auf dem Schiff des Schiffsobersten X.*

« *1 männliches Schweinmacht 2 Schweine* MNḤT » — übergeben wurde. Es folgt « *1 weibliches Schwein (Sau)... — macht 4 verschiedene* (?) *Schweine, — welche an den Magazinvorsteher* Pꜣ-SR *gegeben wurden* ».

Auf Grund der Bedtg. *mnḫt* « Jüngling » darf man vielleicht die Vermutung wagen, dass *šꜣw mnḫt*[3] das junge Schwein « das Ferkel ». bezeichnet.

Zeile 6-7. — *Gegeben an den* MŠꜣKꜣBW Mỉꜣ, *welcher auf dem (Transport)schiff der Schweine ist : 1 Schwein* (?), *im Ganzen 5* (?) *verschiedene Schweine.*

mšꜣkꜣbw sieht stark nach einem semitischen Lehnwort aus, doch wüsste ich es als solches nicht zu erklären. Was die Bedeutung des Wortes anlangt, so sind die *mšꜣkꜣbw*

---

(1) Die Publication giebt ein deutliches .

(2) Die Frage, ob mit dem bekannten *ʿg*; « beschlagen » (vgl. *Pap. Anastasi V*, 16/4, und Paralleltext *Pap. Sallier I*, 6/4-5, *Ä. Z.*, 1881, p. 119) identisch ist, lässt sich angesichts der unsicheren Lesung unsrer Gruppe nicht beantworten.

(3) Zu der engen Verknüpfung der beiden Substantive vgl. ERMAN, *N. Gr.*, § 39.

nach zwei Stellen des *Papyrus Harris*[1] Leute, welche Steuern einzutreiben haben (*šd bkw*). Zweifelhaft bleibt, ob wir an einer anderen Stelle[2], wo es sich um eine Weinlieferung an die *Msꜣkꜣbw* handelt, dieselbe als Steuererhebung oder nur als eine Lieferung schlechthin anzusehen haben. So viel steht fest, dass die *Mšꜣkꜣbw* ein Exekutivorgan der Steuervervaltung waren.

Die Lesung des Summierungspostens ist ganz unsicher, so dass schon deshalb die Entwicklung der Rechnung unklar bleibt.

Verso :

« (1) Im Jahre III (?) am 21sten Choiak (?). Es nahm der Gendarm *Mry-mry* (?) (2) aus *Ṯꜣ-dī-tꜣ-nꜣ* in Empfang : 50 *Wtn Nwt*stoff, macht 1/2 *Wtn* Silber, 1 1/2 (?) *ḳd* Oel (3) macht 2 (?) *ḳd* Silber, schwarzen Nwtstoff 1 ... macht 1 *ḳd*, im Ganzen 3 *ḳd*, (4) feingemahlenen (?) Weizen 7 1/2 Sack (?) macht 1 1/2 *ḳd* Silber..... (5) macht 1 1/2 *ḳd* Silber. Rest : 1 *ḳd* Silber. »

COMMENTAR

Der in der zweiten Zeile genannte Ort ist mir unbekannt. Ich schwankte eine Weile, ob sich die hieratische Gruppe nicht mit der zweimal belegten Stadt [3] decken könnte Allein *ṛ* würde nach der Orthographie neuägyptischer Texte mit der bekannten Gruppe [4] geschrieben werden müssen, während [5] am ehesten einem [6] oder [6] entsprechen dürfte.

Die Bezeichnung des Nationale durch ein blosses *n* ist auffallend, denn sonst wird für diesen Zweck stets die bekannte Verbindung mit *ḥms*[1] benutzt. Möglicherweise besteht zwischen beiden Constructionen ein Unterschied der Bedeutung.

Auf die Umrechnungen der verschiedenen Gegenstände denke ich an anderer Stelle ausführlich zurückzukommen.

VII. — Auf der grossen Kalksteintafel des Britischen Museums[2], auf welcher ein « Grosser der Arbeitertruppe » über den Fleiss seiner Untergebenen Buch geführt hat,

(1) *Pap. Harris*, 28/5, 48/2. Brugsch (*L.*, VI, 570) ist durch die irrige Übersetzung von *šd bkw* zu einer falschen Auffassung dieses Wortes gelangt.

(2) *Pap. Leyden I*, 350/III, 15. Ebendort Z. 9 wird ein [7] erwähnt; auch in der fehlerhaften Gruppe Lieblein, *Dict.*, 952, dürfte unser Wort stecken.

(3) Auch die Lesung [8] ist möglich.

(4) Brugsch, *G. I.*, II/96; v. Bergmann, *Rec.*, IX/38.

(5) S. Erman, *Pap. Westcar*, I/41.

(6) *Hieratic. Inscr.*, Tafel 20 und 21.

findet sich unter den zahlreichen Entschuldigungsgründen für die Versäumnis der Arbeiter auch die folgende meines Wissens noch nicht gelesene Notiz[1] über dem Namen des .

« Ihn stach der Skorpion. — Krank. »

DIE LESUNG DES GEWICHTES

VON

W. SPIEGELBERG

In dem vorstehenden Artikel habe ich die Gruppe in der hergebrachten Weise *Wtn* gelesen, obwohl ich schon seit längerer Zeit aus manchen Gründen an der Berechtigung dieser Lesung zweifelte. Insbesondere stehen die Beweise, welche CHABAS[2] zuerst für die Umschrift *Wtn* ins Feld führte, auf sehr schwachen Füssen : « , » bemerkt er, « représente un fil métallique plié et ressemble au déterminatif des mots *utennu, utebu,* dans lesquels il devrait figurer un écoulement de liquide; mais il est à remarquer que ce déterminatif lui-même devient quelquefois . » Allein CHABAS hat dabei ausser Acht gelassen, dass die von ihm beobachtete Vertauschung beider Zeichen nur für späte[3] oder schlechte Texte gilt, sonst werden überall und scharf auseinander gehalten. In dem ich mir vorbehalte, in kurzem noch einmal auf diese beiden Zeichen zurückzukommen, will ich hier nur kurz andeuten, dass sich

hinter den Worten *Wdnw* « Opfergabe » und *Wḏb* « Ufer ».

hinter *Phr*, *Kb* und *Dbn* als Wortzeichen finden. Für die Lesung *Wtn* bleibt somit kein Platz.

Noch bedenklicher steht es nun mit dem zweiten Teil der Beweisführung des genannten Gelehrten; denn dass sich aus den Beispielen :

und

die Identität von und ergiebt, wird wohl niemand zugeben, zumal wenn wir in Erwägung ziehen, dass sich der zweite Beleg[6] nicht übersetzen lässt.

---

(1) *Hieratic. Inscr.*, Tafel XX/zwischen Z. 6 und 7.
(2) *Mélanges égyptologiques*, t. 1, pag. 23 ss. vgl. *Voyage*, pag. 243 ss.
(3) Dahin gehören ja auch die von CHABAS angezogenen Stellen des *Totenbuches*.
(4) *Med. Papyr. Berlin*, 13/4.
(5) *Pap. Sallier II*, 5/8.
(6) Der uns vorliegende Text ist hier wie so häufig in jenem Schriftstück arg verderbt.

Viel schwerwiegender ist dagegen BRUGSCHS [1] Lesung *Tnw*, welche auf der Variante eines Ptolemäertextes beruht. Allein wenn wir uns der zahlreichen Transcriptionsfehler [2] der Steinmetzen jener jungen Zeit erinnern, so müssen wir auch dieser scheinbaren Lesung misstrauisch gegenüber stehen, da sie sich nicht mit den obigen Angaben vereinigen lässt.

Die richtige Lesung giebt uns nun eine Stelle der Bauerngeschichte, in welcher der redselige Bauer [3] die Gerechtigkeit des von ihm zu Hülfe gerufenen *Mrwī-Tnsī* in einem auch sonst [4] von ihm gebrauchten Vergleich mit einer Wage (*iwsw*) feiert. In diesem Zusammenhang finden sich die beiden parallelen Glieder :

« Dein Herz ist das *Th* gewicht
Deine Zunge ist das *Dbn* gewicht. »

Dass hier *Dbn* ein Gewicht bezeichnet, ist durch den Parallelismus ausser Frage gestellt, und ebenso wenig kann es zweifelhaft sein, dass wir hier die phonetische Schreibung der Gruppe vor uns haben [5]. CHABAS hat in der oben angeführten Stelle als « fil métallique plié » erklärt, und damit unbewusst die Uebersetzung der soeben ermittelten Lesung *Dbn* [6] gegeben, welche ja auch meiner obigen Bemerkung über und entspricht. Beiläufig erwähne ich noch, dass *möglicherweise* auch in der Pariser Lederhandschrift [7] in den Worten :

und

unsere Gruppe stecken könnte. Doch will ich damit bei dem fragmentarischen Zustand des betreffenden Abschnittes jener Hs. nicht mehr als eine Vermutung gegeben haben.

W. SPIEGELBERG.

(1) *Ä. Z.*, 1865/66.

(2) Ich erinnere nur an für . Dass die hierat. Gruppe in der obigen Weise verlesen werden konnte, ist leicht einzusehen.

(3) *Pap. Berlin*, 3023. Zeile 165/6.

(4) Z. B. ib. 95 ff.

(5) als Gewicht der *iwsw*wage auch *Pap. Anast. I*, 10/4-5, wo es in der karrikierten Schilderung eines *Hungerleiders* (*sic*) unter anderm heisst (*sic*) : « Wenn du ihn auf die Wage legst und seine Schwere untersuchst, so wiegt er 10 *Dbn* » (wörtl. « Lege ihn auf die Wage. Wenn du sein Gewicht siehst, so kommt er dir heraus als 10 *Dbn* »).

(6) Von *Dbn* « kreisen. »

(7) *Mémoires de la Mission*. I, 3e fascic. Tafel 1/Z. 3, 10.

GLEANINGS FROM THE LAND OF EGYPT

BY

A.-H. SAYCE

§ IV. — *Near the Cataract of Assouân.*

I have lately discovered an inscription South of the first Cataract. It is engraved on a block of granite on the eastern bank of the Nile, facing the southern extremity of the island of El-Hesseh. I could find no other inscriptions in the immediate neighbourhood. This new text is as follows :

I believe it is the first time that a dated inscription of the reign of Ra-mer-en has been found. The inscription on the left reads, I think, « Beloved of Khnum the Great, » the Lord of the country of Râ-nefer », since the three lines ||| under ⊙ seemed to me to be due to an accidental fissure of the rock caused by the engraver's tool, and not to form part of the character. In this case, Ra-nefer is apparently a name of the region of the granite quarries[1].

In the inscription on the right, the island of Senem appears to be mentioned; I believe that no reference to it has been found in any other text of the Old Empire. As the country of Wawat has been shown by BRUGSCH to be the district which extended northward to the First Cataract on the eastern bank of the Nile, it would seem that the country of Artht must be the corresponding district on the Western bank. The introduction to the text is identical with the phrase used by Uni when speaking of « the chiefs of the countries of Artht, Wawat, Amam and Maza » in the time of Ra-mer-en.

About a mile to the north of the spot where the inscription I have been describing

(1) Peut-être doit-on lire ou . — G. M.

is engraved, M. WILBOUR found a stone, with a Greek inscription, built into the wall of a ruined Coptic monastery which subsequently became a Mohammedan mosque. The stone is in an inverted position, and was covered with plaster. This I removed, and so brought to light the following text :

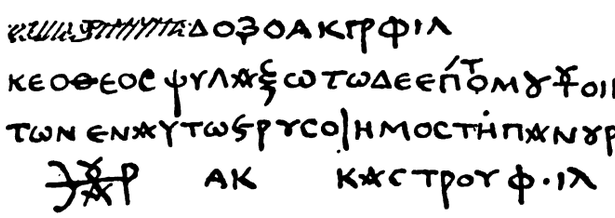

This I venture to transcribe and to translate as follows : (1) [*Erased*] [ἔ]νδοξο[ς] Ἀκ[όλουθος] πρ[εσβύτερος (?)] Φίλ[ων] (2) κὲ ὁ Θεὸς φύλαξ (ὃς) τῶδε ἐπιτ[ειχίσματι] ὁμοῦ τοὺ[ς] οἴκους (3) τῶν ἐν αὐτῷ ἔρυσο, ἥμος τῇ πανουργίᾳ δὶς δ[ιεδόθημεν (?)] (4) ἐπαρχοῦ[ντος] Ἀκ[ολούθου] Κάστρου Φίλ[ων]. « Famous is Akolouthos shekh (?) of Philæ, and God (our) protector, who hast, along » with this fortress, rescued the houses of those in it, when we were twice handed » over (?) to wickedness, Akolouthos being prefect of the Camp at Philæ. » It will be seen that the inscription belongs to the Byzantine period; but we learn from it that there was a *Castrum* at Philæ.

M. WILBOUR and myself have again been examining the *Famine-Stele* at Sehêl. He adheres to his opinion that the first character in the royal cartouche is *Kher* or *Aḥ*, and it is *quite certain* that the last character ⬭ is to be distinguished from ⬭ which is always angular in the inscription. In fact in the last line but one, ⬭ is used and interchanges with ⬭. M. WILBOUR and I have always believed that the second character is *thes*, and I would therefore now identify the king with the Aktisanes of Diodors (I, 60) and regard him as one of the Ethiopians who got possession of Egypt in the time of Ptolemy Epiphanes. His eighteenth year refers of course to his reign in Ethiopia.

Louxor, the 2 March 1893.

A.-H. SAYCE.

BAS-RELIEF AVEC INSCRIPTION DE SENNACHÉRIB

PAR

V. SCHEIL, O. P.

Ce bas-relief se voit au *nouveau* Musée de Stamboul, sur le premier palier de l'escalier, à droite, et porte le n° 43. Il provient sans doute, comme les autres bas-reliefs de Sennachérib, du palais royal de Kouyoundjik. Des trois registres parallèles, horizontaux, superposés à intervalles vides, c'est le registre intermédiaire qui porte l'inscription. Le registre supérieur représente, au niveau du sol, une file d'archers. Chacun d'eux

est suivi d'un compagnon portant pique et bouclier. Le registre inférieur nous montre, dans la carrière, des travailleurs occupés à attaquer le roc, afin d'en extraire la pierre *pilu*, comme le prouve l'inscription :

1 *Sin-aḫê-irbâ šar kiššâti šar (mât) Aššur (abnu) pi-i-lu pi-ṣu-u*
2 *ša ki-i išat nalbaš šamê a-na šip-ri êkalli-ya ina ir-ṣi-it*
3 *(âl) Ba-la-da-a-a in-nam-ru ba-ḫu-la-ti da-ad-me*
4 *na-ki-ri u ṣabê ḫur-ša-a-ni la kan-šu-ti kišid-ti qatâ-ya*
5 *kul-me-e u ag-gul-la-ti parzilli u-ša-aš-šu-nu-ti*
6 *šêdê lamassê rabûti a-na babâni êkalli-ya ip-tu-[qu]*

C'est-à-dire : « Sennachérib, roi des foules, roi du pays d'Assur. De la pierre brillante *pilu*, qui (luit) comme les feux du manteau céleste, fut trouvé dans le sol de la ville de Baladaï, pour la construction de mon palais. Je fis donc porter l'outil *Kulmê* et des pioches de fer aux hommes des populations ennemies et aux hordes insoumises des montagnes que mes mains ont conquises. Et ils élevèrent aux portes de mon palais de grands génies et taureaux. »

Notre inscription est une paraphrase des lignes 51 et 52 (col. VI) du prisme du même roi : *ina pîli piṣî ša ina irṣit Baladaï innamrû, lamassê šêdê ṣirûte ušêpiš.* « Je fis faire de grands génies et taureaux en pierre brillante *pilu* qu'on trouve dans le pays de Baladaï. » — Dans notre texte, les premiers mots de la ligne deuxième sont écrits : *ša ki-i* BIL IM AN MA. On trouvera, dans la *Cosmologie* de JENSEN, pag. 5 et 21, des raisons pour l'équivalence IM = *ciel*, que nous considérons ici comme une sorte de déterminatif, et des explications sur AN MA = *nalbaš šamê* (WAI, II, 47, 34-35 e f). Le ciel n'ayant d'ornement que la nuit, l'éclat de la pierre *pilu* devait ressembler à la lumière scintillante d'une ou des étoiles. On ne peut pas ne pas faire de rapprochement entre IM AN MA et IM UT. On trouve ce dernier terme : Teglatp. II, Rev. 80 : *Askuppî* IM UT (*abnu*) *parûti... askup :* « Je fis des linteaux brillants comme le jour en pierre *parûti;* » Nabuch. II, 46 : *Šallaruššu ḫurâṣu ruššâ kîma IM UT... ušalbiš :* « Je revêtis son *Šallaru* d'or brillant comme le reflet du jour (ou du soleil). » Cf. DELITZSCH, *Wörterb.*, p. 124, sur *iddû* IM UT et *iddû* ≻𒌋𒌋𒌋. Le reflet IM UT était celui de la lumière solaire, comme le reflet IM AN MA était celui de la lumière lunaire ou sidérale.

A la ligne cinquième, l'outil *Kulmu* (*parzilli*) est difficile à identifier. Il en est fait mention dans un contrat de l'époque de Nabonide 6, 23, 2, 13, où TALLQVIST lit, je crois, un ustensile *zir*(?)*-mu-u*, à côté des *marri parzilli*, sorte de pioche, d'après le même TALLQVIST, *Contr. Nab.*, p. 97.

Enfin le dernier mot de notre texte pouvait être *ušêpiš* ou quelque chose de semblable. Cependant les traces des signes indiquent plutôt *ip-tu-[qû]* « ils dressèrent » qui se retrouve ailleurs.

V. SCHEIL, O. P.

STATUES DE BASSE ÉPOQUE DU MUSÉE DE GIZÈH

PAR

G. DARESSY

Les statues postérieures à l'époque saïte sont relativement assez rares. Celles possédées par le Musée de Gizèh peuvent être classées en deux groupes : le premier comprenant les statues de style purement égyptien, le second les statues qui, bien que portant des inscriptions hiéroglyphiques, représentent des personnages vêtus à la grecque. Je réunis ici ces monuments qui ont peu attiré jusqu'à présent l'attention des égyptologues.

1. Statue en granit noir tacheté de blanc, sans tête, cassée en haut des jambes. La shenti est unie. Commencement de l'époque grecque.

Sur la ceinture : , « le grand chef des soldats *Mer-ah,* fils du prophète, grand chef des soldats *Amen-pa-im,* et de la maîtresse de maison *Ta-imhotep.* »

Le texte couvrant le dos du pilier contre lequel s'appuie la statue est en trois lignes verticales. L'absence de la partie inférieure est d'autant plus regrettable que l'inscription sortait un peu des formules banales et que les phrases ne s'enchaînent plus.

. « Le noble seigneur, ami unique, le premier dans le cœur du roi, son intime[1],

(1) pour est un mot composé sur le même modèle que « celui en qui on place le cœur, l'ami », que « celui sur qui on a les yeux, le guide », etc. Le est donc « celui avec qui on passe la journée, le compagnon ». Le titre , si fréquent à certaines époques, souvent accompagné d'un nom de temple , s'appliquerait à des personnages qui se mettaient au service du dieu du temple pendant un mois, soit qu'ils aient passé les trente jours dans la demeure sacrée, soit qu'ils aient joui de certaines prérogatives pendant ce mois, comme d'assister aux cérémonies, d'accompagner le dieu dans ses processions, etc.

chef de tous ceux qui habitent le Menqabh[1], secrétaire en chef, entrant chez Sa Majesté dans ses appartements[2]. Il remplit le cœur du souverain dans les deux terres[3], très ardent, sauveur de l'Égypte à plusieurs reprises, puissant de cœur, brave et vaillant... (L. 2) ... en son obéissance. Sa Majesté commanda pour elle[4] des offrandes qu'il accumula dans l'Usekh. Il fut le chef désigné par elle au roi comme gouverneur du district de Sekhet-t'an, afin d'empêcher un malheur de s'ajouter à leurs malheurs, et pour empêcher qu'il arrive qu'il fasse son... (L. 3) [Le canal], manquant de profondeur (?), ne prenait pas le limon nécessaire. Lorsqu'il parvenait à proximité des bassins (?) de Tanis[5], il avait fertilisé le territoire et les propriétés qui sont avant, dans le Sha-sef[6]; or, leurs eaux, à partir du *uu* du nome Mendésien jusqu'au *pehu* de Sekhet-t'an, ayant arrosé chaque... »

La dernière colonne contenait des renseignements qui auraient été utiles pour fixer le régime des eaux de la partie orientale du Delta. Notre personnage parle de travaux exécutés dans un cours d'eau qui, ayant arrosé les territoires des nomes Mendésien et Busirite, traversait le bas pays du nome Tanite : c'est à peu près le cours du canal de Bouhia[7]. Le texte, s'il avait été complet, nous aurait probablement indiqué s'il s'agissait de la branche Tanitique ou Mendésienne, ou d'un canal intermédiaire.

2. Granit noir. Personnage vêtu d'une longue robe de prêtre; au collier est attachée une statuette de la déesse Maut. Il tient à deux mains un petit cube au-dessus duquel se tient accroupi le dieu Ammon. La statue est brisée : il manque la tête, ainsi que la partie inférieure à partir des genoux. Hauteur, 1m 20.

Sur le pseudo-naos, on lit : « [Ammon-Râ, seigneur des] trônes des deux terres, donne les souffles agréables au défunt, le prince, prophète d'Ammon-râ, seigneur des trônes des deux terres, et d'Horus, seigneur de Tanis-Masent, grand chef

(1) « la demeure fraîche », désigne une des salles des temples et des palais.

(2) D'après la racine, doit être une salle retirée, extrême, l'appartement privé du roi ou la chambre du conseil.

(3) Cette phrase est de construction semblable à celle que nous verrons plus loin et a la même signification que l'ancienne formule « le territoire d'Hor et de Set » ne figure pas dans le *Dictionnaire géographique* de Brugsch; c'est une des multiples désignations de l'Égypte se rapportant au partage qui eut lieu du pays entre les deux dieux ennemis, et dans lequel Horus eut le Delta et Set la Haute-Égypte, ou, selon d'autres textes, Horus la vallée et Set la montagne.

(4) Le pronom féminin semble se rapporter à une déesse, probablement Maut de Tanis. Le sens de ces phrases ne m'apparaît pas clairement.

(5) Il y a, au commencement de la ligne, quelques signes illisibles dans des termes techniques d'irrigation; la traduction en est conjecturale.

(6) désigne le territoire du nome Busirite. sont des noms de Tanis.

(7) Le canal de Bouhia remplace le canal de Basseradi, indiqué sur les feuilles 30 et 35 de l'atlas de la Commission d'Égypte.

de l'armée, le prophète *T'e-her,* fils de... *Uah-ab-(râ)*, et de sa mère *Maut-ar-ti-s,* mâ-χeru. »

La partie supérieure du pilier est occupée par une petite représentation. Ammon est assis sur un trône élevé, et un prêtre lui offre une image de la déesse Mâ. Au-dessus d'eux, on lit : et .

Entre l'adorateur et le dieu il y a deux petites légendes : : « Je viens vers toi; moi, je suis Thot », et : « Je te donne les souffles agréables pour ta narine, le vent du nord pour ouvrir ton gosier. »

La grande inscription[1] est en quatre lignes verticales :

. « Le noble seigneur, ami unique, chéri du roi qu'il aime, très estimé au palais. Premier grand maître de l'armée de Sa Majesté, il en a été récompensé par des couronnes d'or et a été gratifié de terrains ainsi que ses enfants; à savoir, pour combler son désir, il est vêtu de lin fin, a un collier à quatre rangs et un anneau d'or

(1) Elle est reproduite dans le *Dictionnaire géographique* de Brugsch, p. 303.

à son doigt[1]. Grand seigneur, grand prêtre, maître de l'escalier qui monte au sanctuaire, instructeur des prophètes, premier fils héritier d'Ammon[2] dont le cœur se complaît à aimer (le bien)... (L. 2) Gardien de la terre de celui qui est dans son disque, il orne sa statue de son vêtement et lui présente l'huile. Gardien de la grande demeure lors de la fête du mois de Shemou, en allant au sanctuaire et entrant dans le tabernacle du maître de Tanis, il orne la statue et pare les divinités du nome Tanite, fait brûler l'huile pour l'ennéade divine, fait sortir le dieu au temps de sa fête, de la séparation au jour de sa réunion, l'ornant de ses vêtements, précédant le dieu pendant sa procession. Garde de Sa Majesté, il va sur les chemins ou s'éloigne de l'Égypte en toute saison de l'année, pour transporter des provisions... (L. 3) Chef dans sa ville, grand dans son nome, résident du *Sekhet-t'ān*, c'est un brave, défenseur de son nome, qui a protégé sa ville après la conquête[3]. Il a rempli le cœur des chefs de sa ville, protégé celui qui n'est rien; faisant appliquer les lois sans prendre de milieu entre l'amour du vrai et la haine du mal. C'est un illustre, grand premier de la ville, donnant la récompense à chacun. Palmier qui fait vivre tous les gens, asile de qui vient du dehors; le désir du craintif devant les supérieurs est de le voir tel quel (?). Palme d'amour, grand donateur, à plusieurs reprises il a étendu (?) la main pour le dieu... (L. 4) Le prophète d'Ammon; le guerrier, maître du Mâkherou[4]; prophète d'Ammon-râ, seigneur des trônes des deux terres; prophète d'Horus, seigneur de Tanis; premier prophète, deuxième prophète, prophète subalterne de Khonsou l'enfant; prophète de Khonsou de Thèbes, dans le calme parfait; prophète d'Osiris de Hemga[5], seigneur de Tanis; prophète de Sokar; prophète de la grande ennéade divine de Pa-Khonsou; prophète de Thot; prophète d'Osiris-Thot; prophète d'Isis de Mendès; prêtre de Sekhet, scribe de troisième classe, scribe chancelier divin de première classe, prophète d'Ammon de Ramsès, Ammon le grand acheveur; prophète des dieux qui n'ont pas de sacerdoce (?); le prophète, lecteur royal; le prophète *T'e-her*, fils du *ma-nen*, prophète d'Ammon... »

Sur le côté du pilier, derrière la jambe gauche, il y avait un autre texte en trois lignes verticales, réduit de moitié par suite de la fracture de la partie inférieure. Voici ce qu'il en reste : 1 2 3 . « Il dit en adorant le père, maître

(1) Je me suis peut-être laissé entraîner pour la traduction de cette phrase par le passage de la *Genèse*, ch. XLI, vers. 42 : « Alors Pharaon ôta son anneau de sa main, et le mit à celle de Joseph et le fit vêtir d'habits de fin lin et lui mit un collier d'or au cou. » Le cachet מבעת correspond au de notre texte, le שש est le , enfin il y aurait le même rapport entre רבך et רבע qu'entre et « *quatre* ». Afṭu serait alors un collier à quatre rangs.

(2) Titre élevé dans la hiérarchie sacerdotale, qui se rencontre dès la XVIIIe dynastie.

(3) Conquête par un des Séleucides ou simplement prise après une des nombreuses révoltes qui eurent lieu sous les Ptolémées.

(4) ; sont les titres du grand prêtre d'Ammon de Tanis.

(5) Hemga est le nom du Sérapeum de Tanis. Cf. BRUGSCH, *Dictionnaire géographique*, p. 304 et 497.

des dieux, Ammon-Rà, seigneur des trônes des deux terres... (L. 2) Moi, j'ai ouvert les portes du ciel dans les Ap[1]; le Anmout-f a fait la purification que tu aimes; j'ai appliqué ta loi... (L. 3) Fais que je sois en présence du maître des dieux; que le dieu bienfaisant m'ouvre la gorge; donne-moi le vent agréable pour que mes narines aspirent le vent du nord qui sort avec toi; donne-moi de sortir en âme (vivante)... »

3. Statue en granit noir trouvée à Tanis en 1861. Hauteur, 2m 40. Le personnage a la tête nue; il est vêtu d'une longue robe et porte devant lui sur un petit socle les statues accroupies d'Ammon, Maut et Khonsou. Les pieds manquent.

La partie supérieure du pilier donne un texte de sept lignes horizontales qui énumère les titres du personnage :

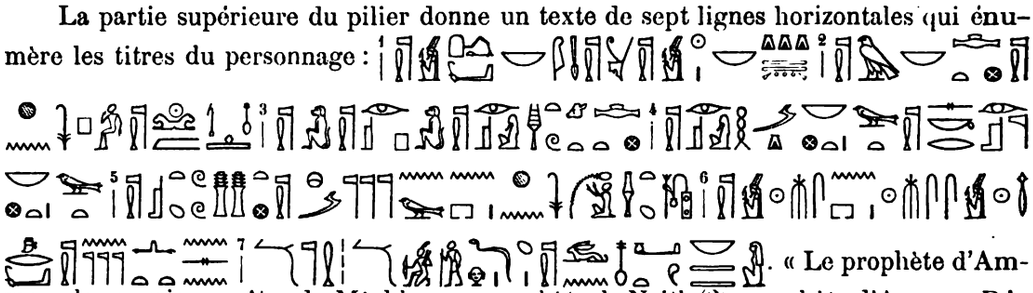

. « Le prophète d'Ammon; le guerrier, maître du Mâ-kherou; prophète de Neith (?), prophète d'Ammon-Rà, seigneur des trônes des deux terres. (L. 2) Prophète d'Horus, seigneur de Tanis; prophète de Khonsou l'enfant; prophète de Khonsou de Thèbes, dans le calme parfait; (L. 3) prophète de Thot; prophète d'Osiris-Thot; prophète d'Osiris se dressant dans Tanis. (L. 4) Prophète d'Osiris de Hemga, seigneur de Tanis; prophète de Sokar-Osiris, seigneur de Tanis. (L. 5) Prophète d'Isis de Mendès; prophète de la grande ennéade divine de Pa-Khonsou; prêtre de Sekhet; scribe. (L. 6) Prophète d'Ammon de Ramsès, de Pa-Ramsès; d'Ammon-Rà, le grand acheveur; prophète des divinités qui n'ont pas (de sacerdoce). (L. 7) Le directeur des prophètes, grand maître de l'armée *T'e-her*, fils du prophète *Ounnefer;* sa mère *Neb-taui*[2]. »

L'inscription principale comprend trois lignes verticales d'hiéroglyphes d'une gravure médiocre :

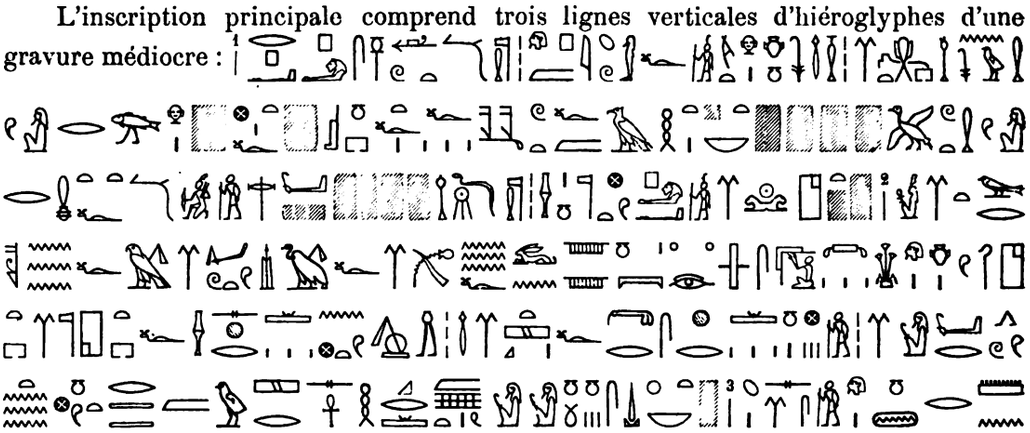

(1) C'est la phrase consacrée pour indiquer que le personnage a été initié aux mystères.
(2) Texte reproduit dans le *Dictionnaire géographique* de Brugsch, p. 418.

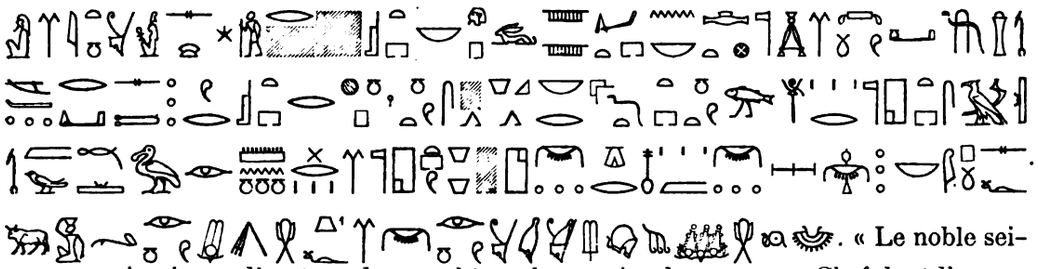

. « Le noble seigneur, ami unique, directeur des prophètes, le premier de son rang. Chef dont l'amour est au cœur du roi, très estimé au palais, Sa Majesté l'a désigné pour (arriver comme chef de sa ville, succédant à) ses pères; il l'a gratifié de terrains et de toutes choses, et Sa Majesté n'avait jamais fait de même que pour lui. Grand maître de l'armée, défenseur... Instructeur des prophètes, image du dieu de sa ville. Prince, chef dans le palais... (L. 2) Mât lui a fait l'ablution, Horus l'a consacré, An-mut-f l'a purifié; il a ouvert les portes du ciel et vu en lui; il a caché les mystères au plus profond de son cœur. Gouverneur de son temple, présidant aux destinées de sa ville, grand répartiteur de l'impôt de sa province, il se rend compte des conditions des villes, (aussi) les fonctionnaires sont soucieux de sa venue, et l'eau est dans sa ville lorsque les deux terres en manquent. Faisant vivre l'affamé dans son nome, surveillant les gardiens (?) qui protègent toute chose... (L. 3) Premier fils héritier d'Ammon, établi comme lieutenant de Mât, il fait se lever le dieu. Chef... pour toute place. Maître de l'ouverture des portes du sanctuaire du seigneur de Tanis, il couvre le dieu de son vêtement, présente l'huile et le baume et pose l'encens à l'endroit du sacrifice (?). Lui fait entrer tout arrivant au cachot[2], lui est parvenu aux honneurs du temple. Réparant les ruines, remplissant les brèches, faisant de grands monuments dans son temple, la porte de la salle d'or avec des ornements en or et argent..., il a fait ses deux plumes, son fouet, son collier (?) et son pectoral en or; il a fait les coiffures et couronnes ṭesr, het', sχent, šuti, χeperš, šen, atef... le collier (?) le disque, l'égide... »

Le côté gauche du pilier porte une autre inscription de quatre lignes :

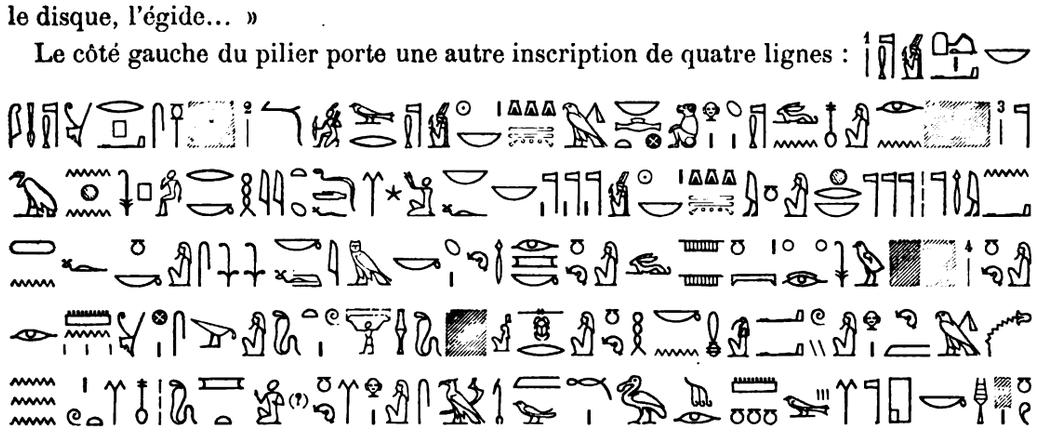

(1) Le signe représenté dans le texte est un pectoral.

(2) « le lieu qui cache le corps » désigne ordinairement le tombeau. Il a ici un autre sens peut-être en rapport avec les cérémonies des initiations aux mystères.

. « Le prophète d'Ammon, le guerrier, maître du Mâ-χerou, prophète..., le noble, semer... (l. 2) grand maître de l'armée; prophète d'Ammon-Râ, seigneur des trônes des deux terres, et d'Horus, seigneur de Tanis, *T'e-her*, fils du prophète *Un-nefer*, fils de... (l. 3) divine mère de Khonsou, l'enfant *Rekehit*. Il dit, en adorant son seigneur, le maître des dieux, Ammon-Râ, seigneur des trônes des deux terres : Je suis allé vers le maître des dieux, le dieu grand; je suis allé à sa beauté. Moi, je suis ton image, sorti de toi, ton grand fils qui fait ton désir. Moi, j'ai ouvert les portes du ciel, je l'ai vu... (L. 4) Moi, j'ai fait les monuments de ma ville; ton image, je l'ai dressée, ta statue... de Mâ, je l'ai fait faire. Moi, je t'acclame comme Thot, mes bras sont devant toi comme Horus, j'ai répandu l'eau devant tes beautés que j'aime. Moi-même j'ai réparé les ruines, comblé les brèches, fait de grands monuments dans ton temple. Allonge mon existence, fais que mon fils soit installé à ma place... »

On a dû remarquer de nombreux rapprochements à faire entre les textes de ces deux dernières statues. Les noms et les titres sont les mêmes; il est probable que l'un de ces personnages est un petit-fils de l'autre. T'e-her, fils de Uah-ab-râ, prend alors le premier rang, tant à cause du nom de son père que pour le style du monument qui rappelle davantage le faire saïte. Il est à regretter que les allusions historiques ne soient pas plus claires; en tous cas, ces statues peuvent être attribuées au commencement de la domination grecque.

4. Statue en granit noir, provenant du Fayoum. Hauteur, 0m 95. La tête manque, ainsi que les pieds. Par-dessus la grande robe qui le couvre, le personnage porte encore la peau de panthère. Au collier est suspendu un crocodile. Sur le naos, dont la porte est représentée fermée, devait être un épervier aujourd'hui brisé. La gravure des hiéroglyphes est très médiocre, le monument me semble être du milieu de l'époque ptolémaïque.

Le texte du pilier est en trois colonnes verticales; il manque quatre ou cinq groupes à la fin de chaque ligne :

. « Le noble seigneur, chancelier royal, ami unique, le plus aimé du

roi, possédant son cœur. Grand par sa dignité, grand [1] par son rang, honoré parce qu'il est vu comme un homme de bien, exempt de mal, détestant le paresseux, ne reposant pas... (L. 2) ses travaux. Tant qu'il cache sa pensée, le premier est à bout; lorsqu'il a exposé son idée, il est admiré pour la vigueur de son cœur. Il a construit(?) le *Meskhent* de l'entrée du réservoir, pour faire les louanges de son seigneur, et que le nom du grand de la famille (?)... (L. 3)... a fait remplir le cœur d'amour, revêtu de la peau (de panthère) afin que chacun le salue. Le très ardent pour le pays, ainsi que le guide le maître de l'ennéade (?) divine, le prophète de Sebek, lieutenant de Meh-ur (?), initié aux mystères d'Isis la très grande, le prêtre *Un-nefer*, mâ-χeru, fils du ma-nen. *Her-taui(?)* fils de... »

5. Statuette en basalte de 0m 45 de hauteur, provenant de Memphis. Sur le pectoral est représenté un bœuf; Apis est également sculpté en haut-relief au-dessus de la tablette que porte le personnage. La tête manque :

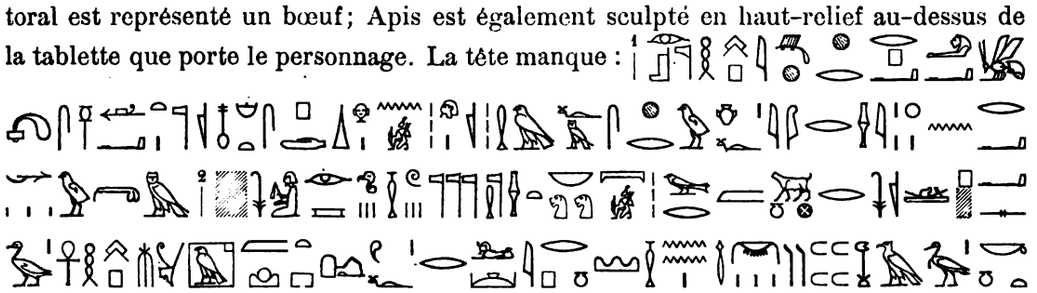

. « Le dévoué à Sérapis, le noble chef, chancelier royal, ami unique, serviteur [2] du dieu, de bon mérite, ordonnateur en chef des armées, le premier des serviteurs de Sa Majesté en raison de son intelligence parfaite, directeur du magasin (?) des armes, vérificateur... (L. 2)... du roi, faisant ce qu'aiment les hommes, ce qui plaît aux dieux; le prophète de Sekhet, maîtresse de vaillance, le grand supérieur des soldats en Égypte et suivant du roi, *Amphias(?)* fils de *Ankh-hapi* enfanté par *Hathor-m-khout.* Il a combattu pour le seigneur de Aa-arep. J'ai été favorisé de beaucoup d'or (de 24,000 mesures) et de 23... par faveur d'Apis vivant. »

2e SÉRIE. — STATUES A COSTUMES GRECS

6. La statue n° 5564, trouvée à Alexandrie (Kom el damas) en 1881, a été reproduite par M. MASPERO dans son *Archéologie,* p. 230. La tête n'offre plus le type égyptien, le vêtement se compose d'une tunique à manches courtes et par-dessus d'une pièce d'étoffe à bords dentelés jetée sur l'épaule gauche et revenant par-devant sous le bras droit. Le personnage maintient cette draperie de la main gauche; le bras droit est pendant. Hauteur 0m 83. L'inscription du pilier est surmontée d'un petit tableau : sous un disque

(1) Nous avons évidemment ici la formule 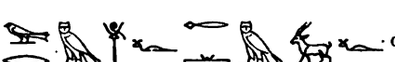 d'où 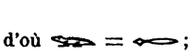 = ; plus loin nous verrons le crocodile avoir la valeur . Il faut se rappeler que cette statue vient du Fayoum, où Sebek-Râ sous forme de crocodile était la principale divinité, le seigneur, le grand.

(2) Je ne vois moyen de traduire les passages où se trouve le signe qu'en attribuant arbitrairement à ce caractère la valeur .

ailé auquel sont appendues deux uræus portant des flabella fichés dans le signe de la vie passé dans leur cou, et sous la représentation du ciel, on voit le personnage Hor, fils de Hor, agenouillé devant Thot accroupi, à tête d'ibis surmontée du diadème Ahi .

L'inscription se compose de trois lignes : . « Aux portes du tombeau, lorsque partent vers le ciel le protecteur du misérable contre le puissant et le secourable à la veuve, le dieu grand accroît pour ceux-ci toutes choses; tu donnes qu'il fasse une longue vie, le cœur joyeux, et une bonne vieillesse aspirant au repos[1]. Thot le très grand, seigneur d'Hermopolis, taureau de l'assemblée des dieux, guide de tous les dieux, aimé comme peseur de l'œuvre des hommes après leur fin, scribe du tribunal qui applique les lois et règle... (L. 2)... dans la salle de Vérité, comme un serviteur d'Unnefer mā-χeru. Et cette statue est posée devant toi afin de rappeler son nom sur terre à toujours : il a aimé ton service, marchant en ton eau, accomplissant ton désir, ayant pour règle de discours de témoigner la vérité, car tu es le gardien du vrai, ta crainte pénètre celui qui t'aime en son cœur et ta puissance a été le mobile de ses actions. Il a fait les fêtes des dieux, aimé à célébrer leurs sorties... (L. 3) Il a réparé le tombeau d'Osiris qui est enseveli à l'occident de sa ville : c'est que toute sa fondation étant faite en argile, voilà qu'il tombait en ruine depuis l'époque où eut lieu l'entrée dans le domaine d'Osiris du canal... Il a célébré la grande année en son temps. Il a fait hommage du revenu divin à Ammon-rā, roi des dieux, depuis qu'on l'eut emporté pour le tribut. Il a extrait de l'argent... »

Une autre inscription se trouvait sur le côté du pilier, derrière la jambe gauche. Il n'en reste que les premiers signes de deux colonnes et .

(1) La fin de la ligne tournée en sens inverse.

7. Granit noir, n° 27860. Hauteur 0m 85. Le corps de la statue entré au Musée avec la collection Huber a été reproduit par Mariette dans les *Monuments divers*, pl. VII, 2. La tête, venue séparément dans les collections de Boulaq, était exposée sous le n° 5913. Les jambes sont cassées à hauteur des genoux. Le costume et la pose sont les mêmes que pour la statue ci-dessus.

Au sommet du pilier, on voit un disque ailé, orné de deux uræus, placé entre deux cieux. Au-dessous un homme debout *Pa-du-asar* adore Osiris assis.

La gravure des hiéroglyphes laisse à désirer sous le rapport de la finesse et de l'exactitude; ainsi les I deviennent des □, les ⬭ parfois des 👁 :

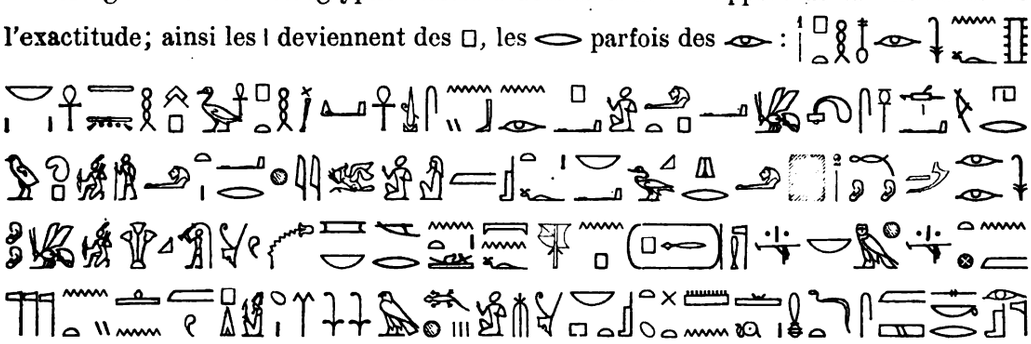

. « Que Ptah le beau de son Mur du Sud, seigneur d'Ankh taui, Apis renouvellement de Ptah, donne vie, santé, force au noble seigneur, chancelier royal, ami unique, l'aimé du jour, grand chef des soldats, dirigeant les êtres intelligents, dans toutes ses résidences entrant devant (Sa Majesté). (L. 2)... remplissant ses oreilles de vérité; les yeux du roi, les oreilles du souverain; soldat vainqueur, prêtre d'Hapi, le seigneur ami de la navigation, qui a commandé la flotte du Pharaon, le prophète de Khem, seigneur de Létopolis et des autres dieux qui y résident. *Pa-du-asar*, fils du personnage de même rang, *Hor-ăch-kh(et)u*, enfanté par la maîtresse de maison *Ast-urt* dont le corps repose comme Râ dans le domaine de Sokar-Osiris-Apis. »

8. Statue en granit noir trouvée à Dendérah en 1888. La pose est encore la même que pour les statues précédentes ainsi que le costume. La tunique descend presque jusqu'à la cheville; les bords de la draperie de dessus sont ornés de franges. La tête de la statue n'a pas été retrouvée.

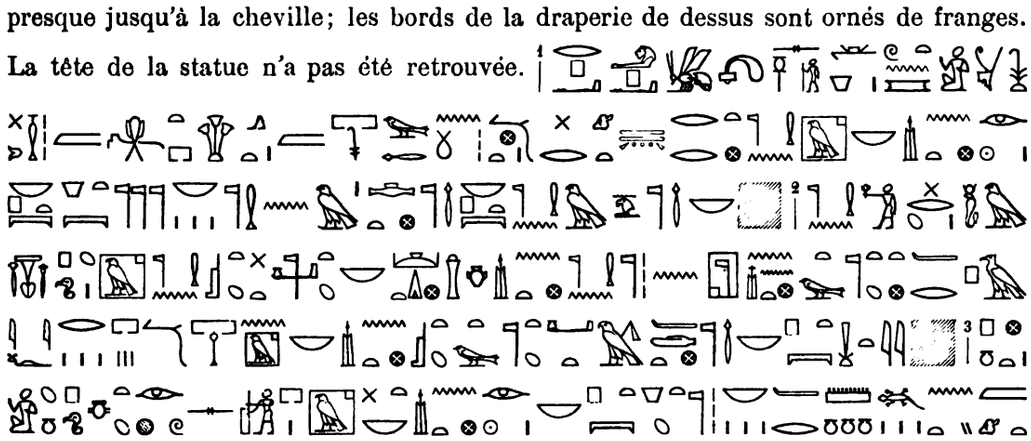

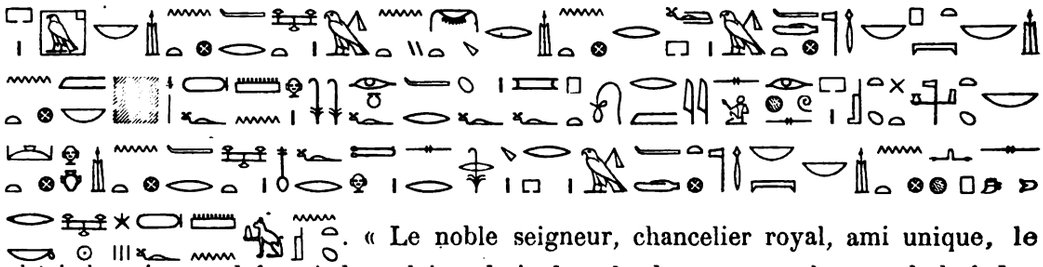

. « Le noble seigneur, chancelier royal, ami unique, le chéri du roi, grand favori du palais, admis dans la demeure royale, grand chef des soldats, gouverneur de ville, grand dans Taui-rert (Tentyris); le prophète d'Hathor, maîtresse d'Ant (Tentyris), œil de Râ, maîtresse du ciel, régente de tous les dieux; prophète d'Horus de Masent (Tentyris), dieu grand, seigneur du ciel, prophète de Hor-chefi, dieu grand, seigneur de... (L. 2). Prophète de Hor-ur, fils d'Isis et de Hor-sam-taui le brave, fils d'Hathor; prophète d'Isis, la grande mère divine, maîtresse d'Aa-du (Tentyris), de Bast dans Ant; prophète des dieux du sanctuaire d'Ant, ville de la grande déesse et de ses temples; préposé au trésor d'Hathor, maîtresse d'Ant et d'Isis, la grande mère divine, et d'Hor-hud, dieu grand, seigneur du ciel et de la compagne... (L. 3) *Pen-nut*, fils de *Pa-ner-bast*. Il fit construire la demeure d'Hathor, maîtresse d'Ant, œil de Râ, maîtresse du ciel, régente de tous les dieux, et les monuments nombreux qui sont dans la demeure d'Hathor, maîtresse d'Ant, ainsi que la route d'Horus qui va à Noubt (Pampanis)[1] d'Ant, en sortant de la demeure d'Hor-hud, dieu grand, seigneur du ciel, seigneur d'Ant, comme seigneur... (L. 4) Que son nom soit stable à cause de ce qu'il a fait, ainsi que son fils qui l'aime *Ptolémée*, qui fit construire la demeure d'Isis, la grande mère divine, maîtresse d'Aa-du, résidant dans Ant, et son beau chemin qui en sort vers le Midi, jusqu'à la demeure d'Hor-hud, dieu grand, seigneur du ciel, seigneur d'Ant. Cela n'avait pas été depuis le temps des dieux. Que son nom soit établi devant Isis... »

Les renseignements contenus dans ce texte sont des plus intéressants. Nous savons ainsi les noms des personnages qui firent élever les principaux monuments de Dendérah. Le temple d'Hor-hud n'est pas connu encore; peut-être est-il caché sous les décombres derrière le grand temple, en pendant au temple d'Isis, à moins que ce ne soit une désignation du Mammisi. En tous cas, nous avons des données suffisantes pour fixer l'époque à laquelle vivait notre *Pen-nut*. Les plus anciennes inscriptions relevées dans le grand temple sont de Ptolémée-Aulète; le temple d'Isis a été dédié sous Auguste. Vu les titres, qui sont en rapports avec la royauté égyptienne, la statue a dû être faite avant l'établissement des Romains en Égypte, et la date exacte devrait être cherchée entre les années 50 et 30 avant notre ère. C'est un point de repère précieux pour estimer l'époque des autres statues analogues. Dans la statue de d'Alexandrie, les titres égyptiens sont absents : je tendrais à faire descendre le monument jusqu'à la période romaine; les autres statues qui ont encore des mentions royales dateraient des derniers

(1) Cette ville qu'il ne faut pas confondre avec , Ombos, se trouvait près de Ballas. C'est la ville dont les habitants, adorant le crocodile, avaient des démêlés avec les Tentyrites.

Ptolémées. Les différences de provenance suffisent à expliquer les différences dans le style et la gravure et il n'y a peut-être pas plus d'une cinquantaine d'années entre les époques des statues de ce groupe, à costume non égyptien.

9. Statue en granit gris, la tête et les pieds sont brisés. Le costume présente quelques petites différences : le vêtement de dessus descend jusqu'aux genoux au lieu de s'arrêter aux hanches, il est maintenu autour des reins par une ceinture en torsade. Les deux mains du personnage sont ramenées par-devant et la main droite tient le poignet de la main gauche.

La gravure des hiéroglyphes est des plus mauvaises, surtout sur le côté du pilier et les signes sont parfois plutôt devinés que lus : 1 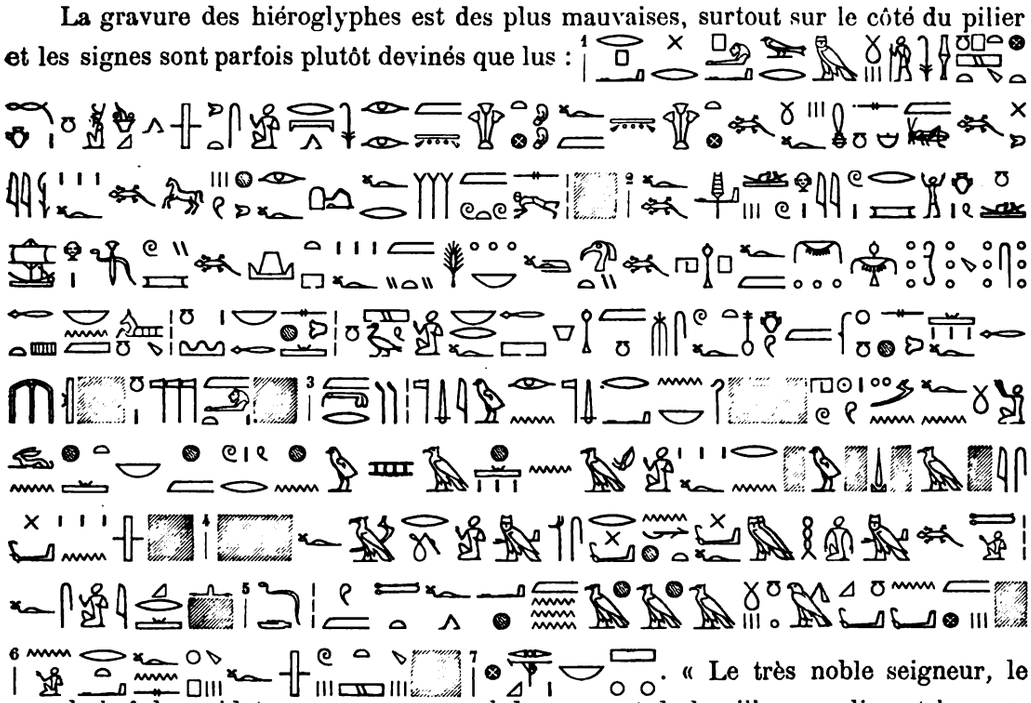 . « Le très noble seigneur, le grand chef des soldats, gouverneur royal du nome et de la ville, remplissant le cœur du roi, pénétrant à fond le cœur des hommes (?), les yeux du roi dans la Haute-Égypte, ses oreilles dans la Basse-Égypte, multipliant ses soldats comme des sauterelles, multipliant ses chars et ses chevaux, or il fit la guerre aux étrangers et les jeta vaincus... (L. 2) multipliant ses bateaux sur le fleuve, élevant son cœur à aller et venir sur mer; multipliant ses greniers pour le grain et tout ce qui sort des domaines; multipliant ses dépôts d'or, d'argent, de fer (?), de bronze, de..., de toute bonne pierre des carrières de toute contrée. Grand penseur, qui est habile en tout; le Pharaon se fie à son intelligence, et son cœur est heureux, car ses prévisions s'accomplissent. Très savant... des dieux devant... (L. 3)... [1].

(1) Je renonce à donner la traduction de la fin du texte, tant la transcription est peu sûre et coupée de lacunes.

Supplément.

Statue en granit noir déposée dans le jardin de l'Hôtel de Louqsor, cassée aux genoux, sans tête. Par-dessus le costume grec, le personnage porte la peau de panthère :

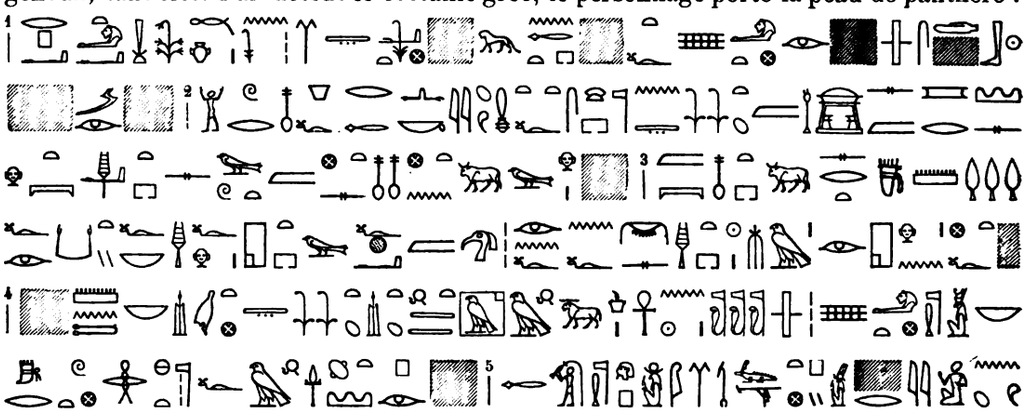

. « Le noble seigneur, soutien (?) du midi, remplissant le cœur des rois dans la Haute-Égypte..., gardien du trésor, il... Éléphantine[1]... (L. 2) Il est loué pour l'excellence de son œuvre très grande; aucun n'avait fait pareil à lui. Il a élevé le temple de Tanent, dans son naos et dans sa butte, le toit de son édifice domine (?) sa ville, embellissant la ville du grand Taureau[2]... (L. 3) au-dessus de la porte du Taureau. Plantant ses arbres, faisant tous ses travaux, il a relevé le grand bâtiment détruit dans les champs; il lui a fait en or le mât du jour de la naissance d'Horus, faisant le bâtiment au-dessus de sa ville... (L. 4) Mentou, seigneur d'Hermonthis, Tanent, Anit, Rât-tauï, Hathor, Hor-râ, Khnoum, âme vivante de Râ, les dieux et déesses d'Éléphantine, le prophète de Mentou, seigneur de T'erut (Toud) et de son cycle divin, d'Hor-râ d'Éléphantine, qui fait... (l. 5) grand purificateur, premier prophète de Khons en Thébaïde, de Tentyris, Pi-Mentu-peri par son fils Men-ka-râ-m-heb, fils de la maîtresse de maison Tep-nefer-Mentou. Année... »

G. Daressy.

L'ATOUR ET LE SCHÈNE

PAR

Isidore Lévy

Une série de textes hiéroglyphiques, allant de la XVIIIe dynastie à la période romaine, a révélé l'existence, chez les Égyptiens, d'une grande mesure itinéraire,

(1) Dans le *Dictionnaire géographique* (p. 481), M. Brugsch cite des textes du temple d'Erment (dont provient vraisemblablement cette statue), où il est également question de .

(2) Le grand taureau est le taureau de Mentou qui, sur une stèle de la chapelle d'Ut'mès, est appelé .

appelée *atour*[1]. Mais les documents ne nous en ont transmis aucune évaluation précise, et les défauts inhérents aux textes conservés, — le vague et la fantaisie des textes religieux, l'obscurité des textes géographiques, — en ont empêché, jusqu'à présent, toute détermination directe : c'est seulement, comme le dit M. Brugsch lui-même[2], sur la foi d'une traduction de l'égyptien en grec, traduction dont nous aurons à étudier la valeur et la signification réelles, que l'on a attribué à l'atour la longueur du σχοῖνος hellénique.

La publication récente d'un texte important apporte, nous semble-t-il, des éléments nouveaux à la solution de la question. En rapprochant la valeur de l'atour, telle qu'elle nous sera donnée par les stèles de Tell el-Amarna, de la valeur attribuée au schène par les écrivains anciens, nous pourrons juger de ce qu'a de fondé l'assimilation, généralement admise aujourd'hui[3], des deux mesures égyptienne et grecque.

I

Si divers et si contradictoires que soient les renseignements fournis par les auteurs grecs et latins sur le σχοῖνος, ils donnent cependant tous l'idée d'une mesure s'appliquant à des espaces très considérables : Hérodote marque déjà nettement ce caractère en disant (II, 6) que les domaines petits ou moyens étaient mesurés en orgyies, en stades ou en parasanges, le schène s'appliquant seulement aux domaines les plus vastes. Les évaluations du σχοῖνος varient, il est vrai, avec chaque auteur : Hérodote (II, 6) l'estime à 60 stades, Ératosthène[4] à 40 stades, et Pline, de qui nous tenons ce dernier renseignement, nous apprend que d'autres comptaient au schène soit 30, soit 32 stades[5]. Strabon (XVII, 1, 24) rapporte qu'au témoignage d'Artémidore d'Éphèse, le schène comprenait 30 stades dans le Delta, 120 dans la Moyenne-Égypte, 60 dans la Thébaïde jusqu'à Syène. Enfin un texte décisif d'Héron[6] permet d'admettre qu'au Ier siècle de notre ère[7] le schène avait reçu la valeur fixe de 4 milles philétériens, équivalant à 30 stades ; et cette évaluation est confirmée par l'examen d'une indication de l'*Itinéraire* d'Antonin[8], relative à la station de Pentaschoinon (les Cinq-Schènes). Ce poste, en effet, tire son nom de sa situation à mi-chemin entre Péluse et le mont Casius, et la distance qui le sépare de chacun de ces deux points est précisément de 20 milles.

---

(1) Voir dans Brugsch (*Dict. hiér.*, p. 25, 101, 146, et *Supplément*, p. 164) les différentes formes du mot 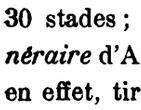 , qui, à l'époque ptolémaïque, s'est affaibli en 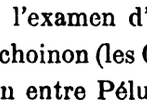 *ár*.

(2) Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 25 : « Das hieroglyphische Wort bezeichnet eine Ausdehnung in die Länge, und entspricht, *Uebersetzungen zu Folge*, dem griechischen *Schoinos*. »

(3) Brugsch, *die Ægyptologie*, p. 372; Hultsch, *Metrologie*, 2e éd., p. 362; Dœrpfeld, *Beiträge zur antiken Metrologie* (*Ath. Mittheil.*, VIII, p. 348); Griffith, *Notes on egyptian weights and measures* (*Proceedings of Soc. of Bibl. Arch.*, XIV, p. 408).

(4) D'après Pline, *Histoire nat.*, XII, 30.

(5) Pline, *Histoire nat.*, V, 11, et XII, 30.

(6) *Tabulæ Heronianæ*, I, 24, et VI, 8 (dans Hultsch, *Metrologicorum scriptorum reliquiæ*, t. I, p. 184 et 193).

(7) D'après Th.-H. Martin, *Recherches sur la vie et les ouvrages d'Héron d'Alexandrie* (*Mémoires de l'Académie des inscriptions*, série Ire, t. IV, p. 204).

(8) *Itinéraire d'Antonin*, éd. Parthey, p. 69.

Letronne, prenant pour point de départ le mille philétérien, a attribué au schène[1] une longueur de 12,000 coudées (6,300 mètres). Si l'on choisit pour unité le mille romain, on arrive à un total d'environ 6,000 mètres[2]. Ce chiffre peut être considéré comme un minimum, Héron (*l. c.*) ayant adopté le schène de 30 stades, le plus faible de tous.

Mais ce n'est qu'à une époque tardive que le σχοῖνος a pris cette valeur fixe et, semble-t-il, officielle : nous avons vu quelles différences existent, avant la période romaine, entre les diverses estimations. Un passage de saint Jérôme[3] nous fera connaître, avec la cause de ces divergences, la nature réelle du schène : « In Nilo flumine, sive in rivis ejus, solent naves funiculos trahere certa habentes spatia, quæ appellant funiculos, ut labori defessorum recentiora trahentium colla succedant. » Le schène était donc à l'origine, moins une mesure itinéraire qu'une étape de la navigation d'un fleuve, variant au gré des accidents locaux (Strabon, XI, 11, 5). Ainsi s'expliquent des passages comme celui de Strabon (XVII, 1, 24), nous apprenant que du Delta à la Moyenne-Égypte, la valeur du σχοῖνος variait du simple au quadruple; ainsi s'expliquent aussi les erreurs que devait amener nécessairement l'emploi d'une mesure aussi indéterminée.

Ajoutons que le schène n'est pas propre à l'Égypte[4] : Strabon le montre employé avec des valeurs diverses pour l'Arménie (XI, 14, 11) et le royaume de Pont (XII, 2, 34).

En résumé, le schène est une mesure d'une longueur d'au moins six kilomètres, et qui peut être même beaucoup plus considérable; d'autre part, rien dans son origine ne le rattache à la coudée, ce point de départ de tout le système métrologique de l'Égypte; nous allons voir qu'aucun de ces caractères ne convient à l'atour, tel qu'il se présente à nous dans un remarquable monument de la XVIIIe dynastie.

II

Il s'agit d'une inscription[5], reproduite d'ailleurs à plusieurs exemplaires sur les stèles qui marquent les frontières du territoire de Khou-aten (Tell el-Amarna), et renfermant comme un procès-verbal de la fondation de cette ville.

On connaît les circonstances de la création de cette éphémère capitale de l'Égypte. Aménophis IV, redoutant l'influence conquise dans Thèbes par les prêtres d'Amon,

(1) Letronne, *Recherches sur les fragments d'Héron*, p. 101.

(2) Dœrpfeld arrive à ce chiffre pour le schène philétérien (*Athen. Mittheil.*, VIII, p. 358).

(3) S. Jérome, *Commentaire sur Joël*, éd. de Bâle, p. 83.

(4) C'est là une des raisons qui rendent difficile d'admettre, comme semble le faire M. Dümichen (*Geschichte Ægypt.*, p. 39), que σχοῖνος soit le même mot que *khennuh*. Σχοῖνος est un vieux mot grec, indiquant le cordeau avec lequel on mesurait les champs (Hérodote, 1, 66). D'autre part, le ● se rend d'ordinaire par le χ, non par σχ (cf. et χενόσιρις, et Χέοψ).

(5) Les stèles de Khou-aten, incomplètement et inexactement reproduites par Prisse d'Avennes (*Monuments de l'Égypte*, pl. XII, XIII, XIV), ont été l'objet d'un travail d'ensemble de M. Daressy : *Tombeaux et stèles-limites de Hagi-Qandil* (*Recueil*, t. XV, p. 36). Leur importance pour le sujet qui nous occupe a été signalée par M. F. Petrie (*Proceedings*, t. XIV, p. 419).

se fit construire, de toutes pièces, une résidence dont il fut le maître incontesté, et il s'interdit par serment de la quitter jamais : les stèles que nous avons conservées devaient marquer les limites que le *Pharaon hérétique* avait juré de ne plus franchir. Le territoire de la ville formait un rectangle allongé qui occupait la vallée du Nil dans toute sa largeur, et s'appuyait de part et d'autre à la montagne. Les courts côtés du rectangle qui limitaient ce territoire à l'est et à l'ouest devaient recevoir chacun trois de ces stèles-frontières, placées l'une au centre, les deux autres aux extrémités.

Or, Aménophis IV a pris le soin de nous renseigner sur les dimensions de sa cité, et il les a déterminées par l'indication précise de l'intervalle qui sépare les stèles extrêmes. Voici comment il s'exprime à ce sujet, aux lignes 18 et 19 de l'inscription de Tell el-Amarna[1] :

« Khou-aten, entre la stèle du nord et celle du sud, mesure, sur la montagne est de Khou-aten, de stèle à stèle, 6 atours plus 1/4 de khit[2] et 4 coudées ; de même, entre la stèle du sud-ouest et celle du nord-ouest, sur la montagne ouest de Khou-aten, 6 atours plus 1/4 de khit et 4 coudées[3] ».

Par un heureux hasard, on a retrouvé, sur la rive gauche du fleuve[4], deux stèles successives qui marquent la moitié de la distance ainsi définie par le texte, et une trouvaille analogue a été faite sur la rive droite[5] ; nous possédons ainsi, pour la détermination de la longueur de l'atour, les points de repère qui, jusqu'à présent, faisaient défaut.

En effet, la distance qui sépare la stèle centrale des stèles d'angle étant, à l'est comme à l'ouest, légèrement inférieure à 5 kilomètres[6], et la distance totale étant par suite de 9 à 10 kilomètres, on pourra assigner à l'atour, en tenant compte de la faible somme représentée par les longueurs d'appoint, une longueur d'environ 1,500 à 1,600 mètres. L'emploi complémentaire du khit, multiple de la coudée, et de la coudée elle-même, indique que, suivant toute probabilité, l'atour est, lui aussi, un multiple de

(1) G. Daressy (*l. c.*), p. 56.

(2) Il s'agit sans doute du *khit*, auquel M. Griffith (*Proceedings*, t. XIV, p. 407) attribue une longueur de 100 coudées.

(3) Ma version s'écarte quelque peu de celle du premier traducteur, qui présente le double inconvénient de supposer l'existence de deux mesures itinéraires toutes nouvelles (un de 3,200 coudées et un de 200), et d'être en désaccord avec les conditions géographiques actuelles.

(4) La stèle centrale à Deirouéh, la stèle septentrionale à Tounéh (nos 8 et 7 de M. Daressy, *l. c.*, p. 61).

(5) La stèle centrale à Tell el-Amarna, la stèle du sud à Hagi-Qandil (nos 6 et 1 de M. Daressy, *l. c.*, p. 60).

(6) M. Daressy, l'auteur de l'intéressante publication qui sert de point de départ à cette étude, a eu la bonté de dresser à mon intention une carte de la région de Tell el-Amarna, et d'y indiquer l'emplacement des stèles découvertes; je le prie d'accepter tous mes remerciements.

la coudée : le rapport des deux mesures étant évidemment simple, il est très vraisemblable que l'atour a la valeur de 3,000 coudées [1].

Le schène, nous l'avons vu, comprenait au moins 12,000 coudées : en présence de pareilles différences de chiffres, peut-on continuer à considérer les deux mesures comme équivalentes ?

III

Mais une grave objection se pose naturellement, tirée du fait même qui a permis d'identifier l'atour avec le schène : je veux parler de la remarquable concordance des textes hiéroglyphiques, — qui signalent, dit-on, au delà de la frontière méridionale de l'Égypte propre, un pays de Douze-Atours, — avec les documents grecs et latins, qui donnent précisément à cette région le nom de Dodécaschène [2]. Le rapprochement, dû à M. Brugsch (*l. c.*), est frappant, et si les deux termes géographiques, s'appliquant à un pays nettement délimité, étaient réellement équivalents, on devrait conclure nécessairement que l'atour était, ou est devenu, à une certaine époque, une mesure identique au σχοῖνος grec. La difficulté est donc sérieuse, et, pour la résoudre, il convient d'examiner minutieusement les deux ordres de sources.

C'est par une série d'inscriptions hiéroglyphiques recueillies de Philæ à Dakkéh que nous connaissons la donation faite à la déesse Isis par les différents souverains qui se sont succédé dans la région, de territoires d'une *étendue* de 12 atours. Le plus ancien de ces textes est celui du prince éthiopien Arqamoun, s'il s'agit bien [3] du roi Ergamenès des Grecs, contemporain, suivant Diodore de Sicile (III, 6, 3), de Ptolémée Philadelphe (première partie du IIIe siècle) ; mais Arqamoun n'a fait, il le déclare lui-même, que confirmer ce qu'ont fait les rois ancêtres [4]. Après lui, la donation est renouvelée par Ptolémée VII [5], Ptolémée IX [6], Ptolémée X [7], Auguste [8], Tibère [9]. Comme ces inscriptions, en général, se répètent et n'offrent que des variantes insignifiantes, je me contenterai d'en citer deux, celles de Ptolémée VII et Ptolémée IX.

---

(1) Si l'on admet pour la coudée la valeur de 527 millimètres que lui attribue M. Brugsch (*Ægyptologie*, p. 372), l'atour mesurerait 1,581 mètres. La longueur du petit côté du territoire consacré serait donc la suivante :

6 atours de 3,000 coudées	9,486 mètres	000	
1/4 de khit	13 —	175	
4 coudées	2 —	108	
Soit au total	9,501 mètres	283	

Ce chiffre convient parfaitement à l'intervalle des stèles, tel qu'il est figuré sur le plan de M. Daressy.

(2) Brugsch, *Sieben Jahre der Hungersnoth*, p. 70; Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 841; Griffith, *Proceedings*, XIV, p. 409.

(3) M. Eisenlohr (Bædeker, *Oberägypten*, p. 335 et 350) place à l'époque romaine l'Arqamoun des inscriptions de Pselcis; mais la question reste douteuse.

(4) Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 841. — *Sieben Jahre*, p. 82.

(5) Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 843. — *Sieben Jahre*, p. 75.

(6) Piehl, *Zeitschr.*, 1883, p. 131. — Brugsch, *Sieben Jahre*, p. 80.

(7) Brugsch, *Sieben Jahre*, p. 79.

(8) Brugsch, *Sieben Jahre*, p. 79.

(9) Brugsch, *Sieben Jahre*, p. 83.

Le premier fait don à l'Isis de Philæ d'un domaine qu'il détermine ainsi : (sic)

. M. Brugsch traduit (*l. c.*, p. 75) : « Das Land vom Ende von Takomsô bis Syene, an 12 Schoinen auf westlicher, an Schoinen 12 auf östlicher Seite, was ausmacht 24 Schoinen an Schoinen der Isis. »

Ptolémée IX ajoute à cette libéralité la concession du dixième des produits importés du pays de Konousit :

(sic)

. « Nous t'offrons (c'est le roi et la reine qui parlent), nous t'offrons un champ de 12 schènes à l'occident et de 12 schènes à l'orient, total 24 schènes, avec toutes les choses qui y sont, et avec le dixième de tout ce qui vient de la Nubie, comme les rois ancêtres, les augustes, ont fait — depuis (?) Sounet jusqu'à Komset (traduction de M. Piehl, *l. c.*). »

Assurément il peut sembler séduisant de rapprocher ces documents des passages des écrivains anciens (voir plus bas) qui indiquent ou semblent indiquer Syène et Tachompso comme formant précisément les deux limites nord et sud d'un pays de Douze-Schènes ; mais une étude attentive du texte rend bien difficile d'admettre que les 12 atours indiquent la *longueur* du pays concédé. D'une part cette indication est inutile, l'étendue du pays étant suffisamment définie par la détermination des deux points extrêmes, Takomso et Sount. D'autre part, ne serait-il pas d'une arithmétique vraiment étrange d'évaluer la longueur de chacune des rives du fleuve, et d'additionner ces deux chiffres pour obtenir la longueur totale !

L'indication, inutile dans tous les cas, aboutirait, dans l'espèce, à un calcul absurde. On est donc amené à croire, en rapprochant les actes de donation de Philæ d'une inscription géographique d'Edfou, évaluant la largeur de la vallée du Nil à 14 atours[1], que les 12 atours se rapportent à la *largeur* du territoire concédé à la déesse sur chacune des rives du fleuve, la largeur totale s'élevant à 24 atours. — Remarquons d'ailleurs que rien n'indique qu'en faisant usage de ce terme de « domaine de 12 atours », les Égyptiens de l'époque ptolémaïque aient voulu lui donner la valeur d'un nom géographique : ils exprimaient simplement l'étendue exacte des champs offerts à Isis.

L'étude des textes anciens relatifs à la Dodécaschène nous donnera-t-elle du moins des renseignements certains sur l'existence d'une province de ce nom sous la période

(1) « its breadth, in level land from the western barrier of Kemt to the eastern barrier likewise, is 14 aur (Brugsch, *Thesaurus*, p. 604, cité par Griffith, in *Proceedings*, t. XIV, p. 409). »

lagide et romaine? Comme nous allons le voir, il n'en est rien, et ici nous pourrons suivre, pour ainsi dire, pas à pas, l'histoire de ce singulier terme géographique.

C'est à Hérodote (II, 29) qu'il faut remonter pour trouver la première indication précise de cette région nubienne limitrophe de l'Égypte, à la limite de laquelle il était sans doute parvenu. Le passage est assez important pour être reproduit : « Au-dessus d'Éléphantine, dit l'historien, la pente du fleuve est si rapide qu'on ne peut le remonter qu'au moyen de cordes qu'on attache aux deux côtés du bateau; si le câble se casse, le bateau est emporté par la force du courant. Ce passage a quatre jours de navigation; le Nil y est tortueux comme le Méandre, et il faut naviguer ainsi pendant *12 schènes*. On arrive ensuite à une plaine très unie où il y a une île formée par les eaux du Nil; cette île s'appelle Tachompso. Près de l'île est un grand lac : quand vous l'avez traversé, vous rentrez dans le Nil qui s'y jette. »

Ainsi qu'on l'a remarqué, Hérodote n'emploie pas, comme le veut une opinion généralement répandue[1], le mot Dodécaschène : il dit simplement que sur un espace de 12 schènes, le Nil traverse, au-dessus de Syène, une contrée accidentée où son cours devient tortueux. Il est intéressant de constater que cette description convient fort bien à la région de la Petite-Cataracte, laquelle se développe de Syène à l'île Hesséh sur une longueur[2] sensiblement égale, non pas à 12 schènes, mais à 12 mesures répondant précisément à la valeur indiquée plus haut pour l'atour. Hérodote a sans doute rendu le mot égyptien par le nom d'une mesure dont l'indétermination se prêtait à toutes les confusions; et en effet, s'il a assigné quatre journées de navigation à un voyage qui demande cinq heures seulement[3], c'est qu'il a inconsciemment restitué au schène sa valeur habituelle, et, par suite, démesurément étendu vers le Sud le domaine de la première cataracte. L'erreur n'est sans doute imputable qu'à lui seul, car il est inadmissible qu'à Syène où il s'est arrêté, on ait pu méconnaître à un tel point la longueur d'une région placée aux portes de la ville. Ce qui a sans doute égaré l'historien grec, c'est ce nom de Tachompso qu'il donne au point où le fleuve quitte la plaine. Il semble bien en effet qu'il y ait eu deux localités de ce nom situées, l'une près de l'île de Philæ (c'est peut-être l'île de Hesséh[4], ou plutôt un point un peu plus méridional), l'autre placée beaucoup plus haut, vers Pselcis, toutes deux importantes aux yeux des habitants de Syène, l'une à cause de sa position à l'entrée des défilés, l'autre à cause du lieu de refuge qui y était établi pour les Nubiens[5]. La distinction des

(1) Cette erreur est commise entre autres par MOMMSEN (*Histoire romaine*, t. XI, de la trad. Cagnat, p. 214) et même par des écrivains spéciaux, comme VIVIEN DE SAINT-MARTIN, le *Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 161.

(2) De Syène à la pointe sud de l'île Hesséh, il y a une douzaine de kilomètres. — Une étude minutieuse de la région confirme d'ailleurs le récit d'Hérodote : à la sortie des défilés où le fleuve, encaissé par les montagnes, encombré d'îlots, n'offre à la navigation qu'un chenal difficile, le voyageur voit en effet s'ouvrir devant lui un large épanchement fluvial qu'Hérodote a fort bien pu prendre pour un lac : des explorateurs modernes ont, eux aussi, qualifié de lac le bassin où s'élève Philæ (CADALVÈNE et BREUVERY, l'*Égypte et la Turquie*, t. II, p. 6, cités par V. DE SAINT-MARTIN, le *Nord de l'Afrique dans l'antiquité*, p. 13).

(3) BUNBURY, *History of ancient Geography*, t. I, p. 264.

(4) D'après NORDEN, cité par D'ANVILLE, *Mémoire sur la géogr. de l'Égypte ancienne et moderne*, p. 207.

(5) BRUGSCH, *Dict. géogr.*, p. 1289.

deux points, confusément indiquée par Pline[1], est nettement prouvée par deux notices d'Étienne de Byzance[2]. Trompé par la similitude des noms, Hérodote a brouillé des notions relatives à des localités bien différentes, et donné ainsi le caractère d'une région naturelle, parfaitement délimitée, à ce district de la Basse-Nubie qui s'étend de Pselcis à Éléphantine.

C'est Ptolémée[3] qui, combinant la relation d'Hérodote, si bizarrement mélangée de vérité et d'erreur, avec une interprétation abusive des textes égyptiens analysés plus haut, a le premier fait du mot Dodécaschène une expression géographique; dans un passage manquant de netteté (Ptolémée n'indique pas expressément la limite méridionale de la province, et ce n'est qu'implicitement qu'il l'arrête à Pselcis) et rempli d'erreurs si graves[4] qu'elles auraient dû attirer l'attention, il donne à un terme, qui ne répond en fait qu'à une notation défectueuse d'une distance, la signification d'une dénomination territoriale. En réalité, le mot de Dodécaschène n'a pas plus de valeur[5] que celui de Triacontaschène, attribué par le même Ptolémée (IV, 7, 32) à la région de l'Éthiopie voisine de la Grande-Cataracte, et c'est par un abus que l'on en a fait la désignation usuelle de la sorte de *marche* qui s'étendait au sud de Philæ, la « porte sacrée de l'Égypte », comme quelques douaniers grecs l'appellent encore au siècle des Antonins[6].

---

(1) Pline, VI, 35, 1, 2, 3. Dans le résumé obscur qu'il donne de ses lectures mal digérées (il cite Bion et Juba), le polygraphe latin place, sur la rive droite du Nil, une ville de Tacompsos, appelée aussi Thatice et située au nord de Sandura (sans doute Dandour), ce qui ne convient qu'à une Tachompso des environs de Philæ. Puis, passant à la rive gauche, il y signale une autre Tacompso, qui n'est peut-être, dit-il, qu'une partie de la première (eodem nomine Tacompso altera, sive pars prioris).

(2) ΤΑΚΟΜΨΟΣ, κώμη ἐν τοῖς ὁρίοις Αἰγυπτίων καὶ Αἰθιόπων, πρὸς τῇ Φίλῃ νήσῳ, ὡς Ἀρισταγόρας ἐν Αἰγυπτιακῶν πρώτῳ.

ΧΟΜΨΩ, νῆσος ἐν τῷ Νείλῳ μέσῃ Αἰθιοπίας καὶ Αἰγύπτου, ὡς Ἡρόδοτος Θάτερα.

(3) Pomp. Mela (I, 9) se contente de reproduire, en en élaguant tous les détails, les renseignements fournis par Hérodote.

(4) Voici la position que Ptolémée assigne aux principales localités de la Dodécaschène (IV, 5, 74) :

La Petite-Cataracte :	23° 45'	61° 50'
Hiera Sycaminos	23° 40'	61° 45'
Philæ	23° 30'	61° 40'
Metakompso	23° 5'	61° 40' — Pselcis : 23° 5' | 61° 10'.

L'erreur est évidente, Hiera Sycaminos, qui est au sud de la région, ne pouvant être au nord de Philæ. Il faut donc corriger avec M. W. Schwarz (*Rheinisches Museum*, 1893, p. 259) :

Petite-Cataracte :	23° 45'	61° 50'
Philæ	23° 40'	61° 45'
Metakompso	23° 30'	61° 40' — Pselcis : 23° 30' | 61° 10'.
Hiera Sykaminos	23° 5'	61° 40.

Et cette transposition ne supprime pas la plus grossière des inexactitudes, celle qui met Metakompso à un demi-degré à l'ouest de Pselcis, alors que, suivant le contexte, les deux points sont en face l'un de l'autre.

(5) Cette appellation n'a jamais été officielle, semble-t-il, ni populaire : elle ne figure dans aucun des Itinéraires de l'époque romaine, ni dans la *Notitia Dignitatum*. Un stratège des nomes d'Ombos, de Syène et de Philæ, faisant une tournée d'inspection jusqu'à Pselcis, ne donne aucun nom spécial au pays qu'il vient de traverser, et qui dépend du dernier de ces trois nomes (*C. I. Gr.*, 5076). Cette même région est désignée sous le nom de συνορία τῶν Αἰγυπτίων καὶ τῶν Αἰθίοπων par l'inscription 5100 du recueil. Procope ne prononce pas le mot de Dodécaschène lorsqu'il nous apprend que le pays auquel il correspond a été cédé par Dioclétien aux Blemmyes (*Corpus script. Hist. Byz.*, t. XVI, p. 102). — D'autre part, on a cherché vainement à ce terme, dans la langue égyptienne, un équivalent vraiment géographique : Kiepert (*Lehrbuch der alten Geographie*, p. 204), indique le pays de To-Kens comme répondant à la Dodécaschène. Un article de M. Maspero, paru ici même (*Recueil*, t. XV, p. 106), montre ce que cette identification a d'inexact.

(6) Fröhner, *Ostraka inédits du Louvre* (*Rev. arch.*, 1865, t. XII, p. 46 et suiv.).

Nous pouvons conclure : sources égyptiennes et sources grecques présentent les unes trop d'incertitudes, les autres surtout trop d'erreurs et de confusions manifestes pour que l'on puisse établir une équivalence exacte entre les deux termes qu'elles nous offrent; il ne nous semble pas possible d'admettre, malgré l'autorité du grand nom de M. Brugsch, qu'il y ait entre les Douze-Atours et les Douze-Schènes autre chose qu'une relation superficielle. L'argument qui tire avantage de la concordance signalée manque donc de base solide et ne saurait à lui seul légitimer l'assimilation de l'atour au schène [1].

Il nous reste à montrer que la valeur attribuée plus haut à l'atour n'est contredite par l'étude d'aucun des textes égyptiens où il est fait emploi de cette mesure [2].

IV

C'est dans les textes funéraires que l'emploi de l'atour est surtout fréquent [3]; or, cette catégorie de monuments ne saurait nous donner aucun renseignement positif sur la valeur de l'atour, et nous pouvons n'en pas tenir compte. L'évaluation des dimensions des régions infernales varie en effet à l'infini, suivant la fantaisie du scribe. Dans la description des champs de Hotep, au chapitre 110 du *Livre des Morts,* le Papyrus Ani évalue la longueur du 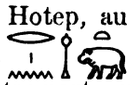 à un seul atour, pendant que le texte de Turin indique 1,000 atours [4]. D'autre part, suivant un vieux mythe égyptien, les six étapes nocturnes entre lesquelles se divisait l'Égypte depuis le point du coucher du soleil jusqu'au lointain royaume funèbre d'Osiris, étapes que devait parcourir le soleil de six heures à minuit, sont considérées comme mesurant tantôt 309 [5], tantôt 480 [6] atours.

Les textes historiques et géographiques offrent des difficultés d'un autre genre, dont la plus grave est l'ignorance de la position des localités entre lesquelles la distance est exprimée en atours. C'est là le cas pour le plus ancien document où il soit question de l'atour, à savoir la stèle de Semnéh relatant une campagne d'Aménophis III :

(1) Ajoutons que si l'on admettait le raisonnement qui déduit la valeur de l'atour de la considération des dimensions de la Dodécaschène, on aboutirait à une longueur vraiment excessive : « The local schœnus of Philæ, if Takompso is placed at Maharraka, would be no less than 8 1/2 miles or over 70 stadia. » (Griffith, *Proc.*, t. XIV, p. 409.) C'est ainsi que M. Eisenlohr (*Oberägypten*, p. 333), trouve pour l'Ar-Schoinos une valeur de 13 kilomètres 400 mètres.

(2) Nous ne prétendons pas cependant que l'atour ait été une mesure invariable : tout indique au contraire qu'il s'est modifié dans le temps et l'espace. L'étymologie du mot (il se rattache au radical 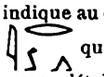 qui indique le mouvement), le déterminatif dont il est d'ordinaire accompagné, semblent prouver que c'était à l'origine la désignation d'une étape de la navigation du Nil. Mais la réduction à la coudée était faite dès le temps d'Aménophis IV (1400 av. J.-C.). — D'autre part, il est nettement spécifié dans les textes de Philæ qu'il s'agit de l'atour d'Isis, c'est-à-dire sans doute de l'atour local de Philæ, lequel pouvait différer sensiblement, en plus ou en moins, de l'atour ordinaire. La valeur que nous avons indiquée pour l'atour ne saurait donc être considérée que comme une *moyenne.*

(3) Brugsch, *Dict. hiér.*, *Supplément*, p. 164.

(4) Griffith, *Proceedings*, t. XIV, p. 408.

(5) P. Pierret, *Rec. d'inscr.*, p. 103 et 199.

(6) *Tombeau de Séti Ier*, part. IV, pl. XXV.

: « Tous les hommes du pays de Maoukaouhit, qui va de la station de Baki à la station de Tari..., ce qui fait 52 atours de navigation, le glaive de Neb-mâ-râ[1] les soumit en un jour, en une heure[2]. » On peut identifier Baki avec l' Ἀβουγκὶς[3] de Ptolémée (IV, 7, 16) et Tari... n'est sans doute autre que la Φθοῦρι du même écrivain (IV, 7, 15). Les identifications proposées pour l'emplacement actuel de ces deux points sont malheureusement trop incertaines pour que l'on puisse tirer un parti certain de ce texte.

Il en est de même du passage d'une inscription de Médinet-Abou[4], relatif à une victoire remportée par Ramsès III sur les Lybiens :

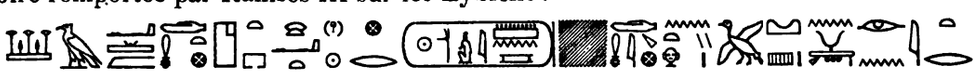

: « De la ville de Hâ-Khâit-râ (?) jusqu'à la ville du roi Ramsès II, qui est située sur la montagne de la Corne du monde, on fit 8 atours de tuerie parmi eux (les ennemis). »

On peut faire remarquer cependant que ce texte prouve à tout le moins que l'atour dont il y est fait usage ne saurait être assimilé au schène, le champ de bataille où quelques bandes lybiennes ont été défaites ne pouvant avoir eu une étendue de 50 kilomètres.

L'état de mutilation où nous est parvenue la stèle de Darius publiée par M. Golénischeff (*Recueil*, 1890, p. 97) ne permet pas davantage de fixer les limites entre lesquelles le monarque perse a fait réparer le canal de Néchao, sur une étendue évaluée par le texte à 8 atours (ligne 18).

Mais il semble que des résultats plus certains puissent être atteints par l'étude de cette inscription de Sehel dont M. Brugsch a donné récemment un si remarquable commentaire[5]. Il y est question (ligne 23) de la concession d'une partie du territoire d'Éléphantine faite au dieu Chnoum par le roi Tosertasis. Le pharaon s'exprime ainsi :

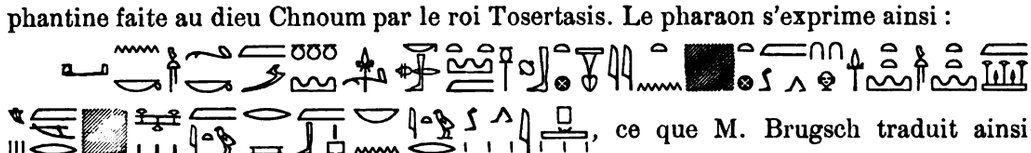
, ce que M. Brugsch traduit ainsi (*l. c.*, p. 156) : « Uebergeben sei dir als dein Eigenthum die rechte Seite im Westen und die linke Seite im Osten auf dem Gebiete von Elephantine, mit einem Gesammt-

(1) Prénom d'Aménophis III.

(2) Stèle n° 138* du British Museum. Elle a été publiée par Birch (*Archæologia*, t. XXXIV, pl. 28 et p. 378). Je cite d'après la copie prise à Londres par M. V. Loret qui a bien voulu me la communiquer. Je suis heureux de l'en remercier ici.

(3) M. Brugsch (*Sieben Jahre*, p. 34), place Boki à Kouban, en face de Dakkèh : il ne tient aucun compte du texte de Ptolémée, qui indique pour Ἀβουγκὶς une latitude bien plus méridionale. Si, comme le veut V. de Saint-Martin (*le Nord de l'Afrique*, p. 162), on met Aboccis à la pointe nord de l'île Argo, l'identification de Phtouri avec les ruines de Sasef, proposée par le voyageur Waddington (d'après Mannert, *Geogr. der Griech. und Römer*, X, 1, p. 225), prendra quelque vraisemblance : en tout cas cette détermination des deux localités citées par Ptolémée serait d'accord avec la distance indiquée par la stèle de Semnèh, et elle ferait coïncider le Maoukahouit avec la partie inférieure du Dar-Mahas actuel.

(4) Brugsch, *Die Ægyptologie*, p. 472.

(5) Brugsch, *Sieben Jahre der Hungersnoth* (Leipzig, 1891).

umfang von 20 Schoinen auf der linken und rechten Seite, soweit es mit Pflanzenwuchs längs des Stromes an jeder Stelle der zugetheilten Meilenzahl bedeckt ist. »

L'examen de la superficie territoriale d'Éléphantine et de son nome prouve en effet que le domaine concédé au dieu ne saurait occuper le long du fleuve une étendue notablement supérieure à 20 atours de 3,000 coudées [1].

V.

Si aucun des textes que nous venons de citer n'a pu nous donner la confirmation indiscutable de la valeur précise que les inscriptions de Tell el-Amarna nous ont permis d'assigner à l'atour, il résulte du moins clairement de leur étude que cette valeur est de beaucoup inférieure à celle du schène. L'atour ne mesurait guère, sous les Aménophis, plus de 1,500 mètres, et ce n'est pas une identification aventureuse de la Dodécaschène avec le pays des Douze, ou plutôt des Vingt-Quatre-Atours qui pourrait autoriser à l'assimiler au σχοῖνος hellénique. Les documents que nous possédons sont peut-être insuffisants pour établir l'histoire des variations de la mesure que nous venons d'étudier : nous avons du moins, grâce aux stèles de Khou-aten, un point de départ d'une précision et d'une sûreté incontestables.

Lyon, 14 mai 1893.

ISIDORE LÉVY.

SUR DEUX STÈLES D'ABYDOS AU NOM DU PHARAON TAKELLOTHIS Ier

PAR

AL. BARSANTI

La nécropole d'Abydos a déjà beaucoup fourni, et, depuis longtemps, le service des antiquités a peu fouillé dans cet endroit. Il semble pourtant qu'on pourrait encore espérer trouver plusieurs monuments intéressants dans ce terrain si fertile. Deux stèles, dont nous allons donner la description, confirment cette hypothèse. Elles ont été trouvées, au mois de mars dernier, dans la partie nord de la nécropole, entre le couvent copte de Déir Ghimiana et la Chounet ez-Zébib.

La première est de forme cintrée. Elle est en calcaire blanc et mesure 0m 68 de hauteur et 0m 34 de largeur. Le cintre est occupé par le groupe ; à droite et à gauche se voient l'𓂀 et le ♀. La partie supérieure est ornée d'un tableau représentant une

(1) La même inscription mentionne l'atour en un autre endroit (l. 16) : (sic) . « Die Namen der seltenen Mineralien, welche in der oberen Seite vorkommen sind folgende, worunter sich der ...Stein befindet, dessen Name auf 4 Schoinen verbreitet ist (*l. c.*, p. 154). » La désignation de la pierre précieuse dont le nom, dit le texte, s'étend sur 4 atours, nous aurait fourni une indication utile; malheureusement ce mot essentiel a disparu.

scène d'adoration. Au centre, Osiris est debout, tenant le sceptre *Ouas*. C'est, dit le texte, , Osiris-Khent-Amenti, le maître d'Abydos, le dieu grand, le prince de l'éternité. Devant lui se dresse la nébride du dieu . Le , le seigneur des deux terres, l'omnipotent, *Ra-ouser-mâ*[1], fils du Soleil, seigneur des diadèmes, *Taklot*, juste de voix, est debout derrière le dieu, tenant le *Anχ* en sa main droite et de la gauche le pedum. Ces deux personnages sont adorés par un homme et une femme. Le premier, portant la peau de panthère, lève les mains vers le groupe. Le texte gravé au-dessus de lui : , nous apprend ses qualités. C'est le troisième prophète d'Osiris, maître du secret de la nécropole d'Abydos (*Arq-hehou*), *Nes-our-heka*, juste de voix, fils du prophète, hiérogrammate, prêtre de la classe *Fekti-am-sehti*, Nes-noub-hotep. Nes-our-heka est suivi de sa femme , la dame, la prêtresse d'Osiris, *Shep-en-sopt*, juste de voix, auprès du dieu grand. Elle est vêtue d'une grande robe transparente.

La partie inférieure comporte sept lignes de texte : . « Proscynème à Osiris-Khent-Amenti, à Hor qui ouvre la coupure des deux terres, l'être bon, seigneur d'Abydos, milliers des pains, de vases de bière, de lait, d'habillement, d'encens, d'huile, de toutes choses bonnes, au double du prêtre favori de *Ka*, secrétaire de la maison d'éternité, troisième prophète d'Osiris, chanteur[2] (favori ?) du seigneur des deux terres, *Taklot*, juste de voix, *Nes-our-heka*, juste de voix, fils du prophète, hiérogrammate, prêtre de la classe *Fekti-m-sehti*[3], *Nes-nub-hotep*, juste de voix; au double de sa femme, prêtresse d'Osiris, *Shep-n-sopt*, juste de voix; fille du prophète d'Ammon-m-apt, préposé aux greniers du Midi et du Nord, *Bà-sa*, juste de voix; fils du fonctionnaire, occupant le même emploi, *Pa-on-Mut*, juste de voix. »

La seconde stèle est de forme semblable, mais présente un moindre intérêt. Elle est d'un assez beau calcaire et mesure 0m 44 de haut sur 0m 33 de large. Le cintre est occupé par le disque ailé *Houd;* au-dessous, tableau représentant une scène funéraire, composée de trois personnages. Au milieu, Osiris assis, tenant de deux mains le fouet ʌ et le sceptre ʔ; au-dessus de lui : . « Proscynème à Osiris-Khent-

(1) Il est à remarquer que le roi *Taklot Ra-ouser-mâ* n'est pas encore classé.

(2) Le déterminatif nous montre la pose dans laquelle les gens admis à la cour devaient s'accroupir autour du roi.

(3) Fekti-m-sehti est le nom du premier prêtre du nome Tanite, d'après la liste de Dendérah.

Amenti. » Il est suivi de la déesse Isis debout, la main gauche levée en signe de protection et tenant dans sa main droite le ☥; au-dessus d'elle : « Isis la grande mère divine. » Devant les deux divinités, le prêtre *Pa-du-ast* (Petisis), vêtu de la peau de panthère, fait les offrandes; de la main droite il présente une table chargée de provisions diverses, fruits, pains, oïes, vases remplis de liquides; de la gauche il tient un encensoir dont le parfum se dirige vers Osiris et Isis. Au-dessus de lui, l'inscription suivante, gravée verticalement de gauche à droite : : « Qu'ils donnent des offrandes, des fleurs, des provisions au divin père d'Osiris, hiérogrammate, *Pa-du-ast*, juste de voix, fils de Neb-ma. »

La partie inférieure se compose de deux lignes de texte : : « Proscynème à Osiris (et à) Khent-Amenti, seigneur d'Abydos, pour qu'ils donnent des offrandes, des fleurs, des provisions, des habillements, de l'encens et toutes choses bonnes et pures, de toutes choses agréables et douces au divin père, l'Osiris hiérogrammate *Pa-du-ast*, juste de voix. » C'est une des très nombreuses inscriptions qui nous montrent Osiris et Khent-Amenti comme deux dieux distincts : le verbe est au pluriel, bien que le proscynème ne soit fait qu'à Osiris (et à) Khent-Amenti.

AL. BARSANTI.

NOTE ADDITIONNELLE

PAR

G. DARESSY

Les cartouches de la stèle publiée par M. BARSANTI sont intéressants à deux points de vue : pour la lecture du nom propre royal et pour la place à attribuer au pharaon auquel ils appartiennent.

On s'est habitué à prononcer Takelot le nom , si usité sous la XXIIe dynastie, par analogie avec Ταχέλλωθις, Ταχελόφης, de Manéthon et du Syncelle. Très fréquemment le cartouche du roi ainsi désigné par les historiens grecs est écrit . Le signe a passé inaperçu jusqu'ici : on ne le lisait pas, le prenant pour un déterminatif, ou bien on le prononçait *mer*. La variante en de la stèle d'Abydos montre que a ici la valeur *a* que M. BRUGSCH a prouvé lui appartenir dans un certain nombre de mots, surtout dans les transcriptions de noms sémitiques. ou au commencement ou dans le courant des mots paraît s'être prononcé *ti* ; placé à leur fin, il équivaut au ة arabe. Appliquant ces valeurs aux signes qui composent le cartouche, on trouve Tiklah, Tiklat. C'est assez exactement le nom du Tigre, *Diklat* en assyrien, ou le premier élément du nom du roi *Tougoulti-pal-ésharra* sous sa forme hébraïque תִּגְלַת פִּלְאֶסֶר.

D'après les stèles du Serapeum qui ont fourni les documents les plus certains

pour la classification des souverains composant la XXIIe dynastie, cette famille bubastite a compté deux rois Tiklat; les listes manéthoniennes ne laissent pas supposer que des pharaons de même nom aient régné à d'autres époques. Or, des deux Tiklat, l'un est bien connu, c'est le deuxième, dont les cartouches sont et variantes. Quant au premier, LEPSIUS avait cru lire son prénom sur une bretelle de momie du musée de Berlin. En 1883, M. STERN vérifia la lecture sur l'objet et reconnut , c'est-à-dire Tiklat II; Tiklat Ier restait à trouver.

Je ne pense pas qu'on hésite à remplir ce blanc du Livre des Rois par les cartouches de la stèle nouvellement découverte, qui, du reste, ne sont pas tout à fait inconnus. Il existe au musée de Florence une stèle qui a été décrite par M. SCHIAPARELLI sous le no 1806. Dans le cintre on voit Bast et Horus, fils de Bast, recevant l'adoration d'un . Entre l'autel sur lequel brûle une lampe (?) et la déesse, on lit

Le texte du bas de la stèle dit : : « En ce jour, tu donnes des terrains aux fils (?) du sacrificateur[1] de Bast, Hor-kheb. Celui qui changera la stèle de place sera châtié par le roi fort; il sera abattu sur le billot de Sekhet, celui qui déplacera la stèle. »

Les noms du roi sont donnés ici sous une forme plus complète que sur la stèle d'Abydos, mais il n'y a aucune difficulté à les assimiler. Tiklat Ier ainsi retrouvé, il n'y a qu'un fait qui étonne : c'est qu'il reste si peu de monuments datés d'un roi ayant régné au moins 23 ans, puisqu'on ne peut rétablir qu'ainsi la date donnée dans la stèle de Florence.

G. DARESSY.

L'INSCRIPTION HIÉROGLYPHIQUE D'AK-HISSAR

PAR

FR.-V. SCHEIL, O. P.

La *Revue archéologique* (1886, t. I, p. 165) annonçait, dans sa correspondance d'Orient, la découverte à Ak-Hissar (l'ancienne Thyatire) d'une inscription hiéroglyphique « sur une pierre servant de stylobate à une colonne en bois du Khan dit *Meimar-*

(1) ne se trouve pas dans les dictionnaires. Je crois que c'est le nom d'agent de brûler, griller la graisse . La représentation dans le tableau supérieur d'un vase surmonté d'une flamme, qui est peu commune, me fait penser que le personnage est figuré dans l'exercice de ses fonctions, brûlant la graisse des victimes.

» *oglu*. La pierre est inscrite sur trois côtés; sur le quatrième, on distingue les jambes » d'un personnage dont la silhouette est gravée en creux. Quelques caractères ressem- » blent à des hiéroglyphes égyptiens mal copiés, mais M. RAMSAY écrit que M. SAYCE » ne les considère pas comme *hittites*. »

Ce bloc de granit rouge, mesurant à peu près 0m 40 sur chaque face, a été transporté depuis au Musée de Constantinople, où il attend son classement, au bas de l'escalier de Tchinili-Kiosk. L'une de ses faces (I) porte, en effet, l'image entièrement reconnaissable d'un personnage qui, un genou en terre, soutient des deux bras tendus la voûte du ciel. C'est *Shou*, le dieu égyptien qui porte *Nouit;* dans la *Revue archéologique*, il faut retourner le dessin et changer ainsi les jambes en bras.

La partie épigraphique se compose, en effet, d'hiéroglyphes égyptiens alignés un à un, et nullement groupés à la manière égyptienne. Ce sont (face II) : Plus loin on discerne encore la tête de bœuf, la tête d'oie, le signe *kot*, ou l'homme qui construit, et ~~~.

(Face III) :

La dernière face (IV) est très dégradée. On aperçoit encore un . Étant donné : 1° que ces signes n'offrent aucun sens; 2° que plusieurs signes de valeur identique sont groupés ensemble, comme on les trouverait dans un de nos manuels pour apprendre la langue égyptienne, par exemple : (II) *à, â, â, â; teš, tes; χ, χ(et); šep, šep; t, t, t(er);* (III) *m, m, m; k, k; s, s, s,* etc.; 3° que (sur l'original) plusieurs signes particuliers sont tournés dans une direction fausse par rapport à celle de l'ensemble, par exemple le dernier signe de la première ligne (face II) qui est le *sceau* (*χtm*) renversé; le de la ligne suivante; le de la ligne suivante; 4° que le signe *šep*, figuré par la main ouverte (face II, ligne 3, signe 1), est surtout un caractère typographique qu'on rencontre rarement dans l'application; enfin 5° que la plupart de ces signes sont très maladroitement dessinés, il faut conclure à la non-authenticité de cette inscription. C'est l'avis même de M. MASPERO.

V. SCHEIL, O. P.

NOTES DE VOYAGE

PAR

U. BOURIANT

§ 17. — *Inscription historique bilingue, copte et arabe.*

On connaît peu de textes historiques coptes. J'en ai, il y a plusieurs années, publié

un qui était tracé sur les parois d'une tombe d'Assouan[1]; en voici un second, qui présente cette particularité d'être doublé d'un texte arabe :

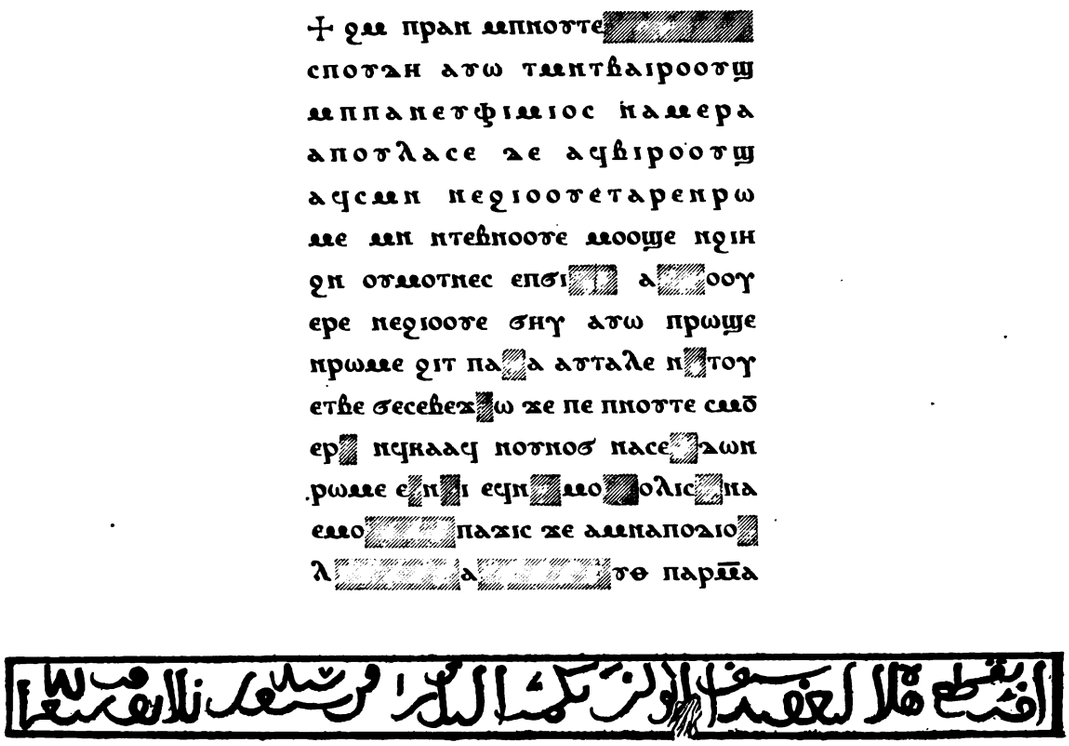

Elles sont gravées l'une au-dessus de l'autre au bord du sentier qui conduit, en longeant le Nil, d'Assouan à Kom-Ombos (rive droite). Dans cette partie de la route, le rocher qui barrait le passage a été coupé et paré, c'est sur le parement que sont gravés les deux textes. Le rocher est visible du Nil, il est situé au bord du chemin, un peu au sud (1 kilomètre environ) de Khannaqah, à peu près à mi-chemin entre El-Aqaba, El-Kébira et El-Haddadéin; ce dernier village est lui-même à 6 ou 7 kilomètres au sud de Déraou. — La ponctuation qui manque dans l'arabe en rend la lecture incommode. Voici ce que j'y vois : ... امر بقطع هذه التعفيدا سيف ابو لز يكمر الندرى فى سنه سبعين : « Ordre (a été donné) de couper cette barrière par Seif Abou Lezz Yakmer El-Nadri dans l'an 70+?... » La date n'est pas sûre, mais celle de l'an 409 des Martyrs (693 de notre ère), donnée par le copte, nous rapprocherait de l'an 73 de l'hégire.

§ 18. — *Stèle de Konosso au nom de Thoutmosis IV.*

Pendant le relevé des inscriptions et graffiti que M. DE MORGAN a opéré au cours de cette année, une stèle a été trouvée dans l'île de Konosso, qui renferme quelques allusions aux événements historiques du règne de Thoutmosis IV. En voici une copie rapide,

en attendant la publication que doit en faire le Service de conservation des antiquités de l'Égypte.

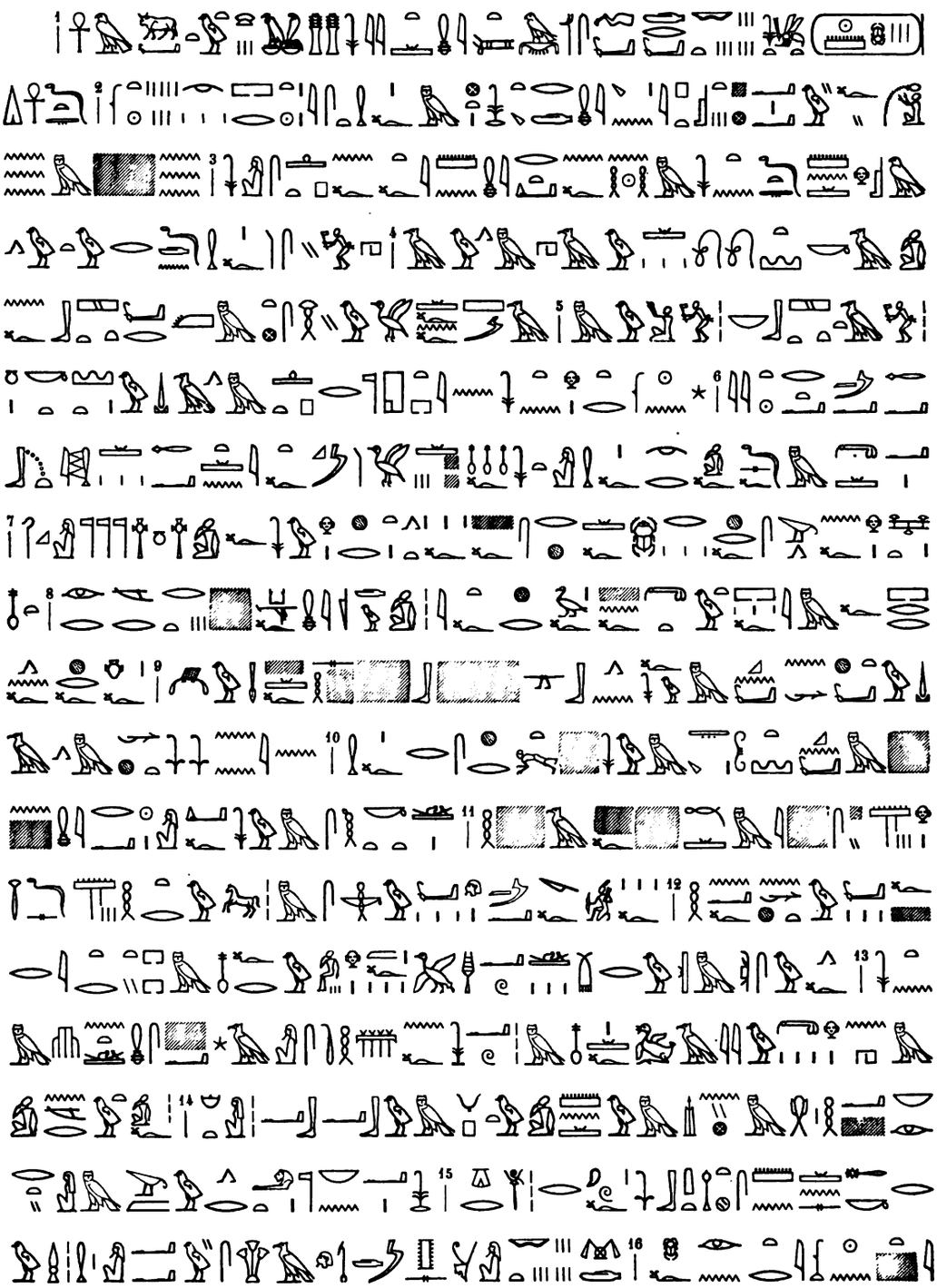

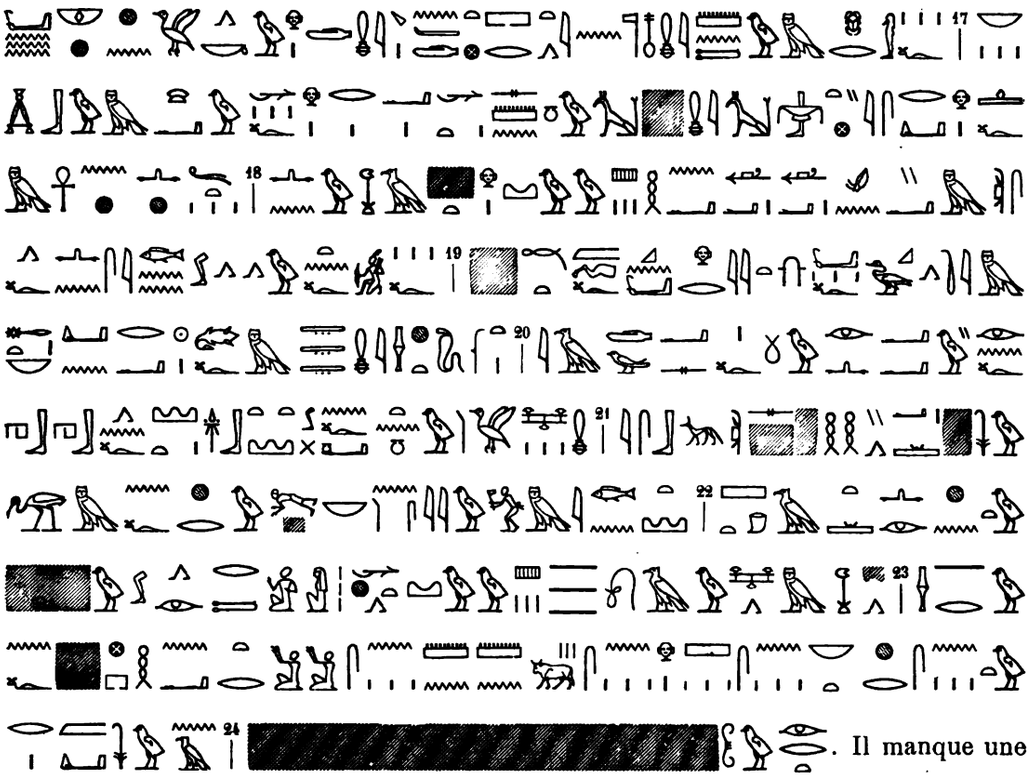

. Il manque une dizaine de lignes qui ont été rendues illisibles par l'usure de la pierre.

§ 19. — *Le Déir Amba-Samâan, en face d'Assouân.*

M. DE MORGAN a pu réaliser cette année un des souhaits de M. MASPERO : il a relevé le plan des ruines du couvent copte situé en face d'Assouân, et nommé par les indigènes *Déir Samâan* ou *Déir el-Gharbièh*. L'église en est presque entièrement détruite; il n'en reste que le chœur et les deux chambres de la sacristie. Dans le chœur, nous avons réussi à mettre à jour, grâce à un ingénieux martelage, tout un tableau byzantin représentant le Christ assis sur un trône et levant la main droite pour bénir : à côté de lui se tiennent quatre personnages a longues ailes dont les noms ont disparu. Au-dessous, et formant frise, vingt-quatre personnages sont assis, désignés chacun par une des lettres de l'alphabet, à laquelle on a ajouté la terminaison ⲁⲛⲗ, calquée sur celle qui se trouve dans les noms des archanges ϩⲣⲁⲫⲁⲛⲗ, ⲙⲓⲭⲁⲛⲗ, de sorte que le premier s'appelle ⲁⲁⲛⲗ, le second ⲃⲁⲛⲗ, puis ⲅⲁⲛⲗ, ⲇⲁⲛⲗ, ⲉⲁⲛⲗ, ⲍⲁⲛⲗ, etc., jusqu'aux derniers qui portent les noms de ⲫⲁⲛⲗ, ⲭⲁⲛⲗ, ⲯⲁⲛⲗ, ⲱⲁⲛⲗ. Ces personnages représentent peut-être les vingt-quatre vieillards de l'Apocalypse[1], et il y a sans doute une corrélation entre leurs noms et la puissance mystérieuse qu'on croyait attachée aux lettres de l'alphabet. En face, se trouve un petit caveau qui a servi de chapelle aussi, et où sont

(1) Ce sont en effet les vingt-quatre vieillards dont la personne et le culte se sont fort développés dans les chrétientés d'Égypte. — G. M.

représentés en deux registres soixante-douze personnages que j'ai cru d'abord être les soixante-douze disciples du Christ, mais en y regardant de plus près, les noms de Pacôme et de Poimên qui sont encore visibles m'ont démontré que cette chapelle était dédiée aux Pères de la Thébaïde. Enfin, un troisième tableau, représentant le Christ avec deux archanges et les douze Apôtres, occupe tout le milieu de la paroi ouest du grand couloir de l'étage supérieur.

Les inscriptions sont très nombreuses, mais insignifiantes. Celles qui sont rédigées en copte ne présentent guère que la formule ⲁⲣⲓ ⲡⲙⲉⲉⲧⲉ ⲙⲡⲉⲗⲁϫⲓⲥⲧⲟⲥ... avec le nom du dédicateur. Les inscriptions arabes, bien plus nombreuses, se classent en deux séries : 1° Les unes ont été tracées par les moines eux-mêmes et débutent toutes par ces mots اذكر يا رب عبدك « Souviens-toi, Seigneur, de ton serviteur... » avec le nom; 2° les autres sont celles qu'ont laissées les visiteurs musulmans. Quelques-unes sont datées. Celle qui porte la date la plus ancienne est ainsi conçue :

حضر العبد الفقير الى الله متمر على المشارق
فى شهر صفر سنة اربع وتسعين وستمايه
وتوسال الله بلوغ مقصود قبل الموت والسلام

Elle nous donne la date extrême à laquelle on peut faire remonter l'abandon du couvent. En l'an 694 de l'hégire, il n'était plus en activité : les musulmans comme les chrétiens venaient le visiter, et les graffiti laissés par ces visiteurs sont innombrables, quelques-uns coptes, mais le plus grand nombre arabes. En fait d'inscriptions sortant de l'ordinaire, je citerai d'abord les deux suivantes en langue incompréhensible : 1° ⲛⲁⲛⲟ; 2° [illegible], et une autre qui contient un calendrier ritualistique malheureusement très mutilé.

ⲛⲛⲁⲛ...ⲛⲛⲁⲧⲥⲉ

		ⲧⲟⲃⲉ		ⲡⲁϣⲱⲛⲉⲥ	
ⲧⲉⲡⲥⲟ	ⲁ̅	ⲧⲉⲡⲥⲟ	ⲥ̅	ⲧⲉⲡⲥⲟ	ϩ̅
ⲧⲉⲩϣⲓⲧⲉ	ⲓ̅	ⲧⲉⲩϣⲓⲧⲉ	ⲓϩ̅	ⲧⲉⲩϣⲓⲧⲉ	ⲥ̅
ⲡⲥⲟⲩϩ	ⲓⲁ̅	ⲡⲥⲟⲩϩ	ⲓⲥ̅	ⲡⲥⲟⲩϩ	ⲓϩ̅
		ⲙⲙϫⲓⲣ		ⲡⲁⲱⲛ...	
		ⲧⲉⲡⲥⲟ	ⲉ̅	ⲧⲉⲡⲥⲟ	ⲁ̅
		ⲧⲉⲩϣⲓⲧⲉ	ⲓⲁ̅	ⲧⲉⲩϣⲓⲧⲉ	ⲍ̅
		ⲡⲥⲟⲩϩ	ⲓⲉ̅	ⲡⲥⲟⲩϩ	ⲓⲁ̅
		...ⲣⲙⲙ		ⲉⲡⲏⲡ	
		.....	ⲁ̅	ⲧⲉⲡⲥⲟ	ϩ̅
		.....	ⲓ̅	ⲧⲉⲩϣⲓⲧⲉ	ⲏ̅
		.....	ⲓⲁ̅	ⲡⲥⲟⲩϩ	ⲓ̅
				ⲙⲙⲥⲟⲩⲣⲉ	
				ⲧⲉⲡⲥⲟ	ⲑ̅
				ⲧⲉⲩϣⲓⲧⲉ	ⲑ̅
				ⲡⲥⲟⲩϩ	ⲓⲁ̅

La plupart des autres inscriptions ne sont intéressantes qu'au point de vue épigraphique, la forme des lettres étant plus ou moins bizarre, mais parfaitement reconnaissable cependant.

§ 20. — *Quelques inscriptions nouvelles de Kom-Ombos.*

Le déblayement de Kom-Ombos a marché vite, et la publication des textes marchera aussi vite que le déblayement. En attendant qu'elle paraisse, permettez-moi de donner aux lecteurs du *Recueil* quelques spécimens de ce que les fouilles de M. DE MORGAN ont mis au jour. Ce

sont deux textes calendriques gravés tous deux sur les parois d'une même salle : le premier occupe la paroi est, le second la paroi ouest.

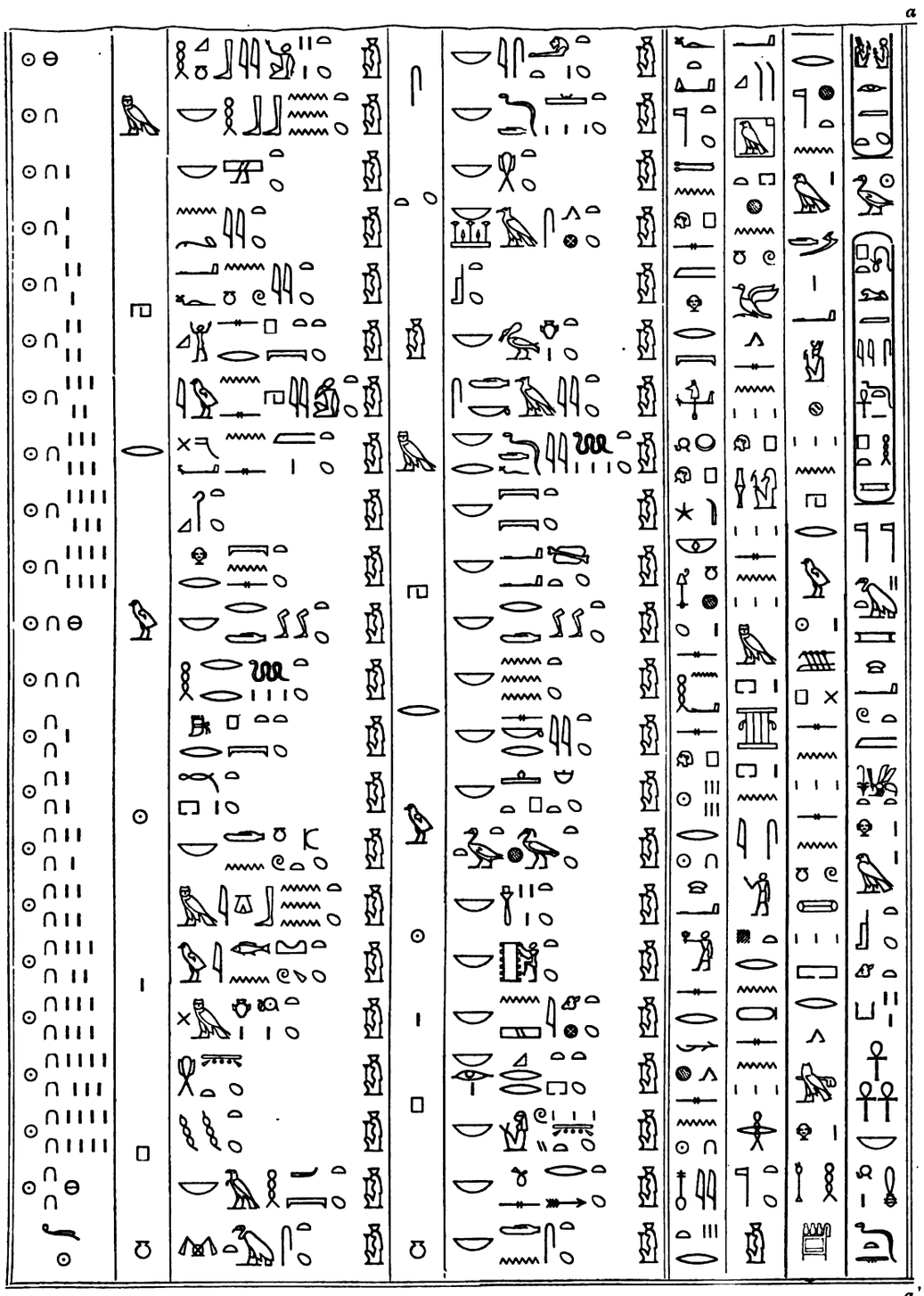

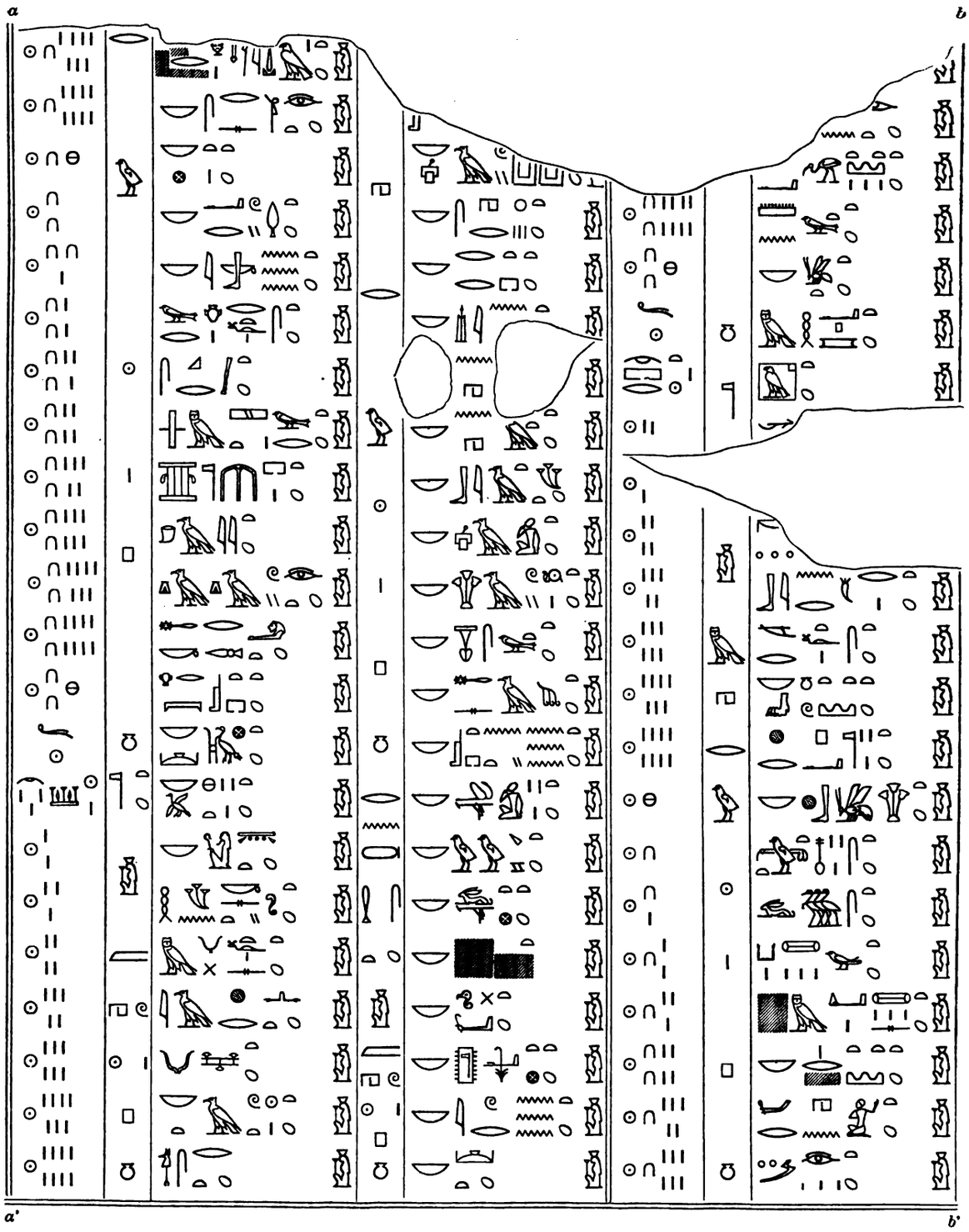
a
b
a'
b'

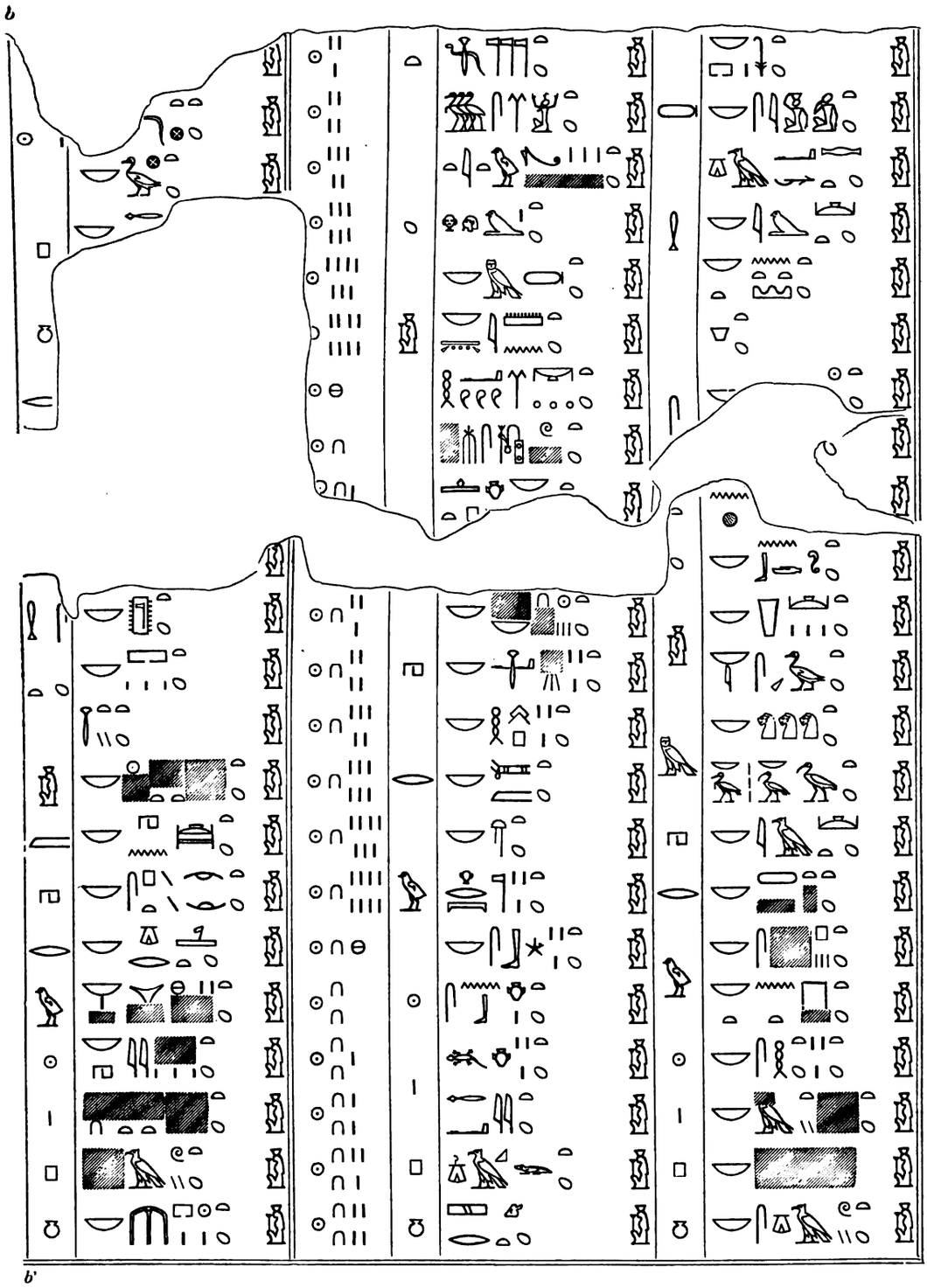
b
b'

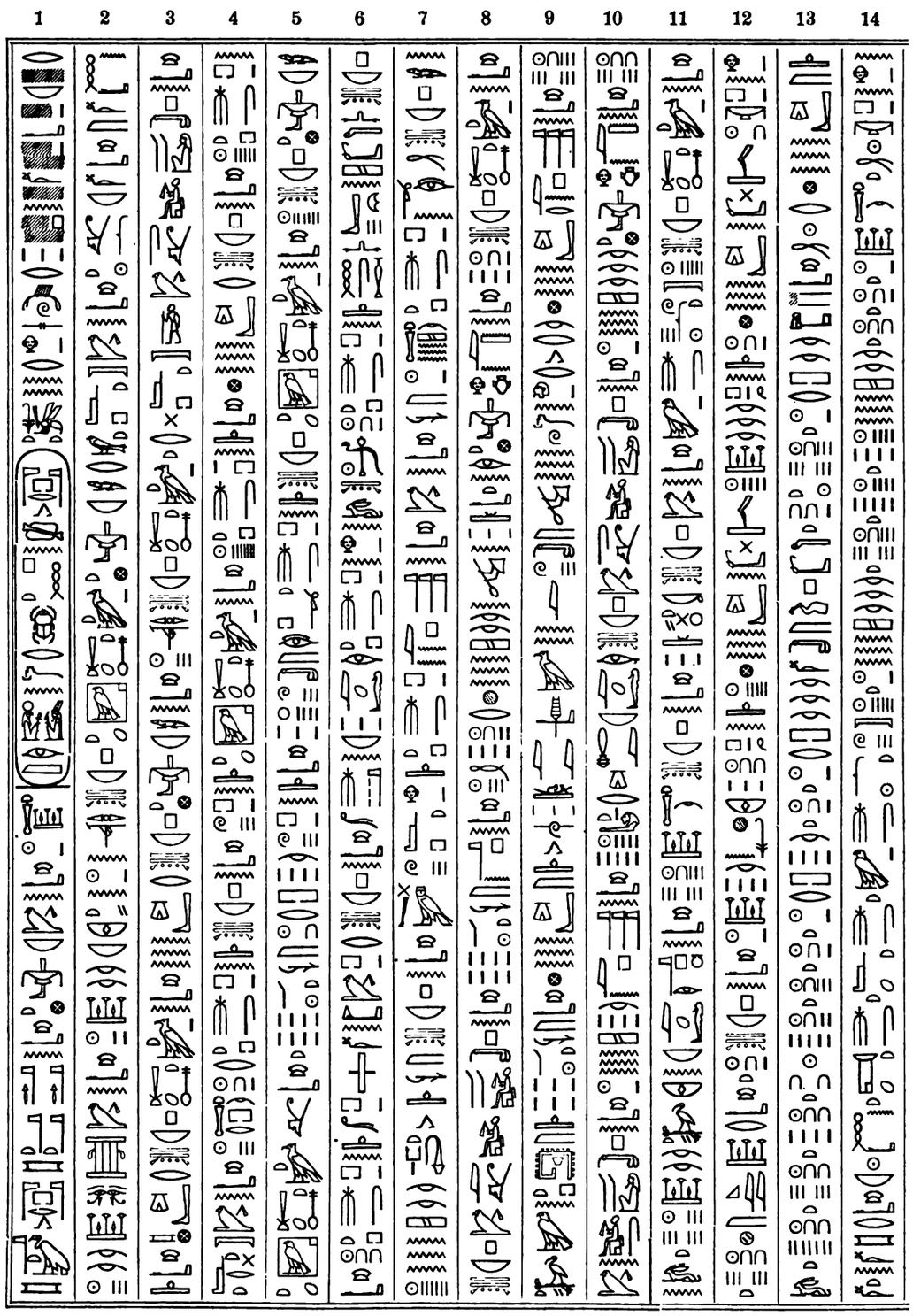
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14

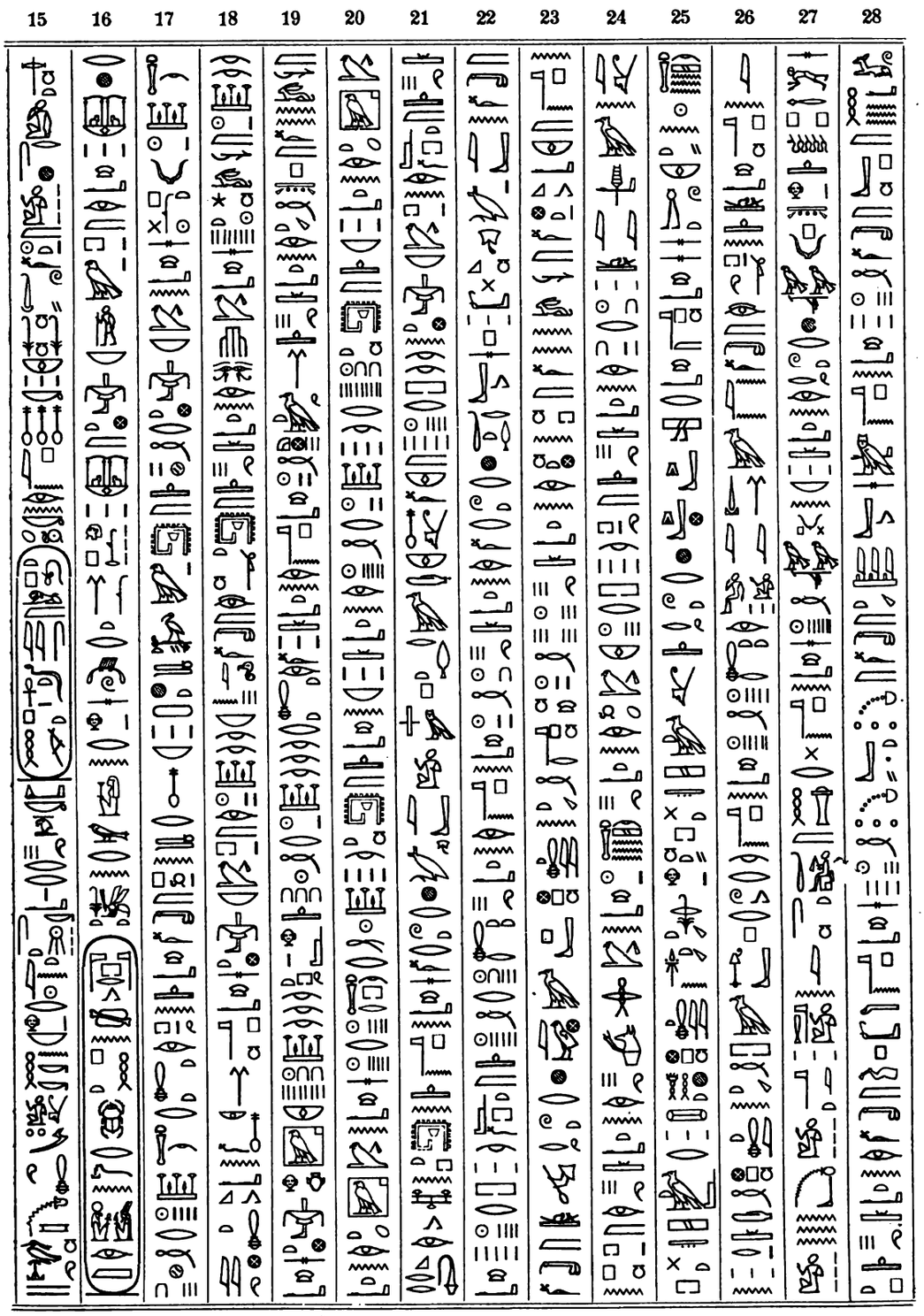
15
16
17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28

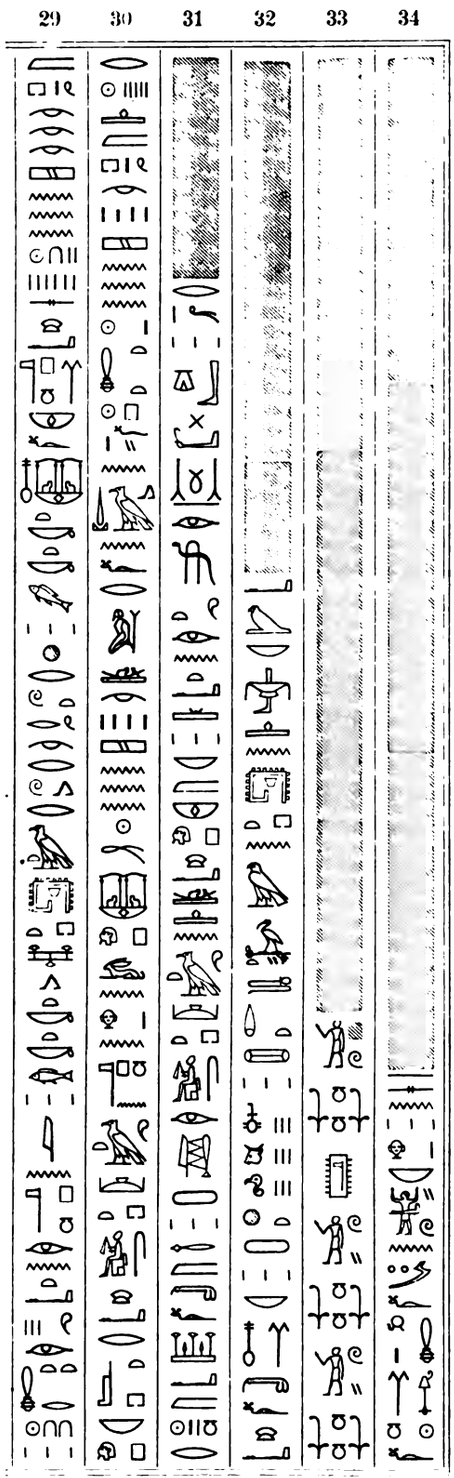

On voit ce qui manque encore pour compléter ce calendrier, et l'on se rendra compte de l'intérêt qu'il pouvait présenter si on le compare aux trois calendriers d'Edfou, d'Esnéh et de Dendérah que M. Brugsch a si bien étudiés et commentés dans plusieurs de ses ouvrages. Les mentions mythologiques et théologiques qu'il renferme seront sans doute éclaircies par les inscriptions des autres parties du temple : pour le moment, il est difficile d'expliquer quel rôle le saule, par exemple, jouait dans les religions locales, et comment il se rattachait au double culte d'Horus et de Sébek. De même les poissons ont leur fête, et l'on ne voit pas encore ce que signifie leur intervention, surtout si l'on songe à l'horreur que certains sacerdoces égyptiens entretenaient pour eux. La mention des cinq jours épagomènes et des naissances divines qui les signalèrent est assez rare sur les monuments pour qu'on soit heureux de la rencontrer dans notre calendrier, quand même elle n'est pas aussi claire qu'on pourrait le désirer. Enfin, nous remarquons çà et là des indications topographiques qui nous apprennent dans quelle partie du temple, dans la grande salle, dans une des chapelles, ou ailleurs, les cérémonies devaient être célébrées : on pourra, grâce à tous ces renseignements, retracer presque en son entier la vie intérieure du temple.

Je n'insiste pas : ce n'est pas dans les conditions où je travaille qu'il est permis de creuser un sujet et d'en tirer tout le parti qu'il comporte. Je n'ai voulu qu'indiquer en passant quelques-unes des inscriptions que je copie avec le concours des membres de notre Mission. Voici, d'autre part, une inscription des plus intéressantes au point de vue historique, car elle relate les réparations faites au temple du temps de Ptolémée VII.

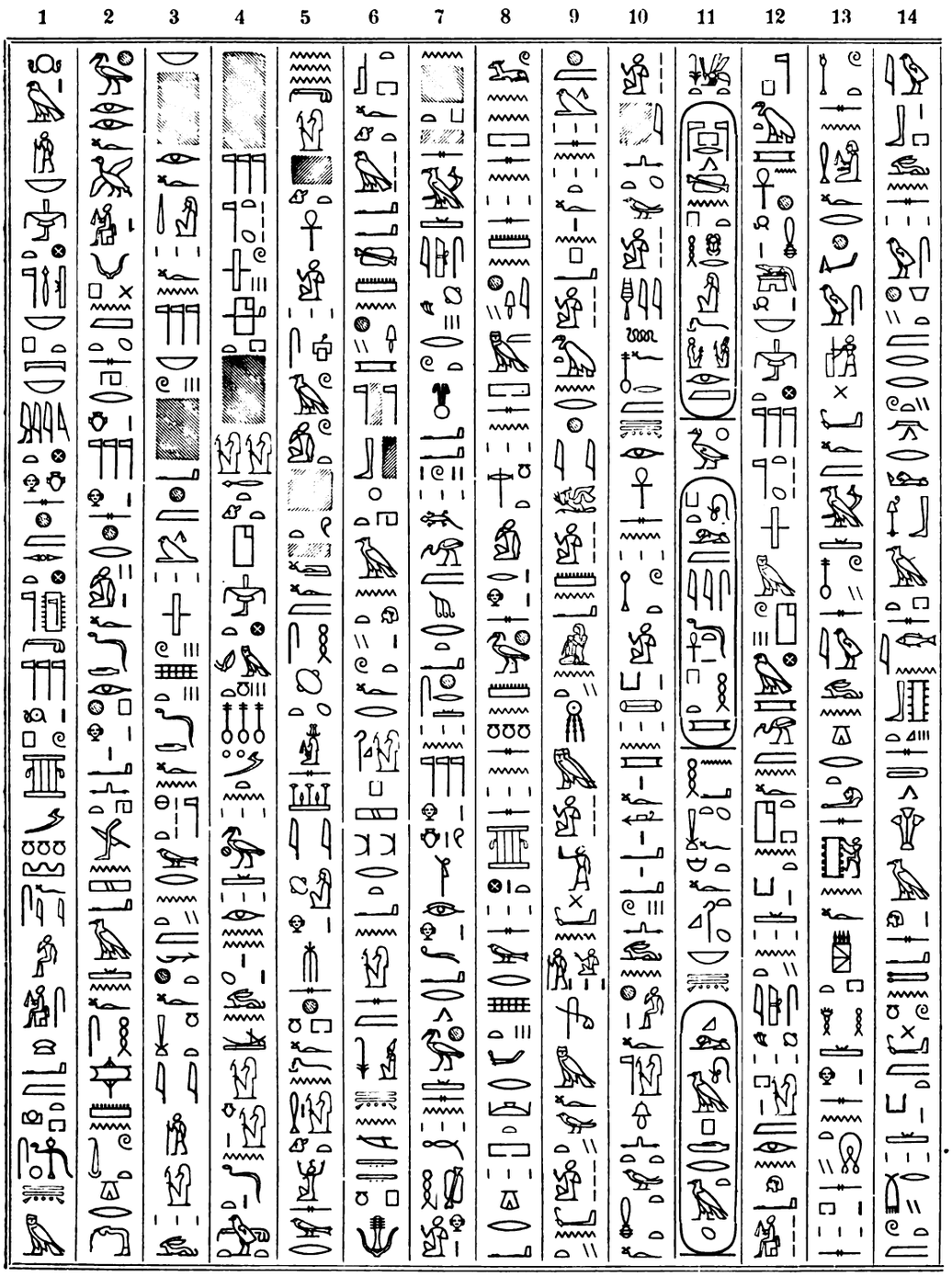

§ 20. — *La chapelle d'Anoukit dans l'île de Sehel.*

Notre travail nous a amenés à séjourner pendant près d'une semaine à Sehel; les inscriptions y sont presque toutes gravées en l'honneur d'Anoukit, dame de Satit. La

disposition de ces inscriptions, réunies dans un même endroit, nous a fait penser qu'une chapelle dédiée à Anoukit avait dû exister sur quelque point du voisinage. Des recherches dans ce sens nous ont conduits sur un étroit plateau situé sur le versant oriental du groupe de rochers qui porte le nom d'Hussein Togog (« montagne d'Hussein », nom d'un vénérable musulman enterré au sommet de la montagne). Ce plateau était semé de débris de pierres, grès et granit, qui ne pouvaient provenir de l'île ou tout au moins de la région de l'île où nous les avions rencontrés. Ils avaient donc été apportés dans un but déterminé, et, en les examinant d'un peu près, nous avons aisément découvert sur quelques-uns d'entre eux des traces d'hiéroglyphes fort bien gravés et dans le style de la bonne époque du Nouvel-Empire (XVIIIe ou XIXe dynastie). Mais les indications ainsi obtenues étaient trop incomplètes pour qu'on pût en tirer quelque déduction, et M. DE MORGAN, pour en avoir le cœur net, fit exécuter quelques déblayements, grâce auxquels un nombre infini de menus fragments de grès apparurent, qui nous ont permis de restituer à peu près l'ensemble du monument auquel ils avaient appartenu.

Les dimensions de la chapelle étaient fort restreintes, le plateau sur lequel elle était construite étant lui-même très exigu. Elle ne pouvait guère mesurer plus de cinq mètres de profondeur sur quatre de largeur. La façade de la chapelle ainsi que les parois intérieures étaient couvertes des représentations ordinaires. Sur le fronton, les deux vautours Nekheb et Uadjit étendaient leurs ailes au-dessus du roi; sur les deux montants, le même roi était représenté embrassé par Anoukit. Dans l'intérieur, le roi était figuré en présence de diverses divinités, dont deux seulement ont pu être retrouvées, Anoukit et Ammon. La présence de ce dernier dieu indiquait déjà que nous avions à faire à un roi thébain, et, en effet, les débris de cartouches recueillis dans les décombres nous ont donné le nom d'Aménophis II.

Dans l'intérieur de cette construction s'élève un naos de grès quartzeux très compact, portant à l'intérieur diverses scènes, et sur les deux bordures d'encadrement de la

porte une inscription en caractères très serrés. Le naos renfermait une statue de granit noir représentant en grandeur naturelle une divinité féminine, comme on en peut juger d'après certains morceaux qui gardent encore les traces de la chevelure.

La statue, le naos et la chapelle qui les renfermait ne sont plus aujourd'hui que des débris informes; les pierres ont été brisées avec intention et l'on s'est acharné à cette destruction. A quelle époque ces faits se sont-ils passés? Il est impossible de le dire, mais les matériaux employés étaient assez solides pour durer un bon nombre de siècles et je ne crois pas qu'on puisse faire remonter plus haut que l'époque de la domination persane l'anéantissement de la chapelle d'Anoukit. Peut-être, à ce moment, quelque invasion nubienne pénétra-t-elle jusqu'à Sehel; le fait est possible, mais non certain. En tous cas, cette chapelle, bâtie par Aménophis II, ne fut jamais réédifiée, et c'est seulement à l'époque ptolémaïque qu'un nouveau temple remplaça ce bâtiment dévasté. Ptolémée IV Philopator fit élever au pied du groupe de rochers qui s'appelle ici Mousin Togog (« montagne de Mousi ») un petit temple qui eut le même sort que la chapelle d'Aménophis. Il n'en reste aujourd'hui que quelques traces, l'escalier et la pierre de seuil en granit noir, quelques fragments de granit rose, et un assez grand nombre de pierres aujourd'hui éparses dans le village de Sehel et dont nous avons copié les inscriptions par lesquelles nous connaissons le nom du Ptolémée qui l'avait bâti.

La présence d'une chapelle d'Anoukit à Sehel n'a rien qui puisse surprendre; le nom de l'île revient presque toujours dans les inscriptions, accolé au nom de la déesse, et il serait, au contraire, fort étonnant qu'Anoukit n'eût pas eu dans son domaine un sanctuaire spécial. Ce qui est intéressant, c'est que l'on peut de cette petite découverte inférer que des découvertes analogues pourront être faites sur d'autres points, à Konosso, par exemple, dont Khnum était la divinité protectrice. Il est vrai qu'après avoir exploré en détail cet îlot, nous n'avons pu préciser exactement l'endroit où la chapelle de Khnum aurait pu s'élever. C'est une recherche à reprendre plus tard, espérons qu'elle aboutira.

U. Bouriant.

A TRAVERS LA VOCALISATION ÉGYPTIENNE

PAR

G. Maspero

§ I. — Le terme *nom* se rencontre en composition réelle ou simulée dans plusieurs noms tels que par exemple, ou , variante de . On l'a transcrit, et moi comme les autres, RAN, à cause du copte par *T.*, *nomen*, ou REN : la transcription RIN est celle qui convient dans certains cas.

1° Le nom se trouve transcrit en assyrien d'abord *Boukourninip*, puis en grec *Bocchoris*, Βόκχορις, Βόχχορις, Βόκχωρις. L'identification de *Boukourninip* avec avec , proposée par E. de Rougé il y a vingt-cinq ans, contestée par

WIEDEMANN[1], me paraît être certaine comme à STEINDORFF[2]. *Boukourninip*, ou plutôt *Boukourniniph*, le *p* assyrien pouvant répondre au son *ph*, est une faute de transcription pour *Boukourinniph* : le scribe assyrien s'est laissé aller à substituer à la forme égyptienne qui ne lui disait rien une forme plus euphonique à son gré. Quoi qu'il en soit de cette correction, le fait certain c'est que la finale du nom, celle qui renferme le mot , était vocalisée en *i* : l'accord est complet à cet égard entre les deux formes assyrienne et grecque, où -ρις équivaut à -ρινς, et se prononçait *rin*, dans ce nom, à l'époque saïto-grecque, entre 500 et 400, comme à l'époque assyrienne entre 600 et 500 avant Jésus-Christ.

2° Le nom du pays de a pour variante assez fréquente sous la XVIIIe dynastie , avec *i* intercalé entre et , et à partir au moins de la XIXe dynastie, . La valeur RIN du mot *nom* étant reconnue, il n'y a plus qu'à l'appliquer au cas présent et à trouver dans une variante vocalisée de , si bien que la prononciation du mot égyptien qui signifiait *nom* aurait été RIN sous le second Empire thébain, comme aux temps saïtes, au moins dans certains cas, déterminés.

3° En copte, il y a eu à côté de la forme ⲣⲁⲛ *T. M.*, ⲣⲉⲛ *M.*, ⲗⲉⲛ *B.*, *nomen*, une forme ⲣⲓⲛ dont les exemples se sont multipliés en ces derniers temps dans le dialecte thébain et dans ce qu'on appelle le dialecte bashmourique. Je me bornerai à citer la page du *Papyrus Bruce* où l'on a ⲁϥϣⲱⲡⲉ ⲡⲟⲩⲗⲟⲟⲩ ⲛⲡⲱⲕⲉⲁⲛⲟⲥ ⲉⲧⲉ ⲡⲉϥⲣⲓⲛ ⲡⲁϕⲟⲁⲣⲧⲟⲛ ⲡⲉ ⲡⲉⲓ ⲁⲛϩⲱⲁ[3], et partout la forme ⲣⲓⲛ au lieu de ⲣⲁⲛ. Dans les textes de l'Ancien Testament que j'ai publiés, cette forme se rencontre par exception à côté de ⲣⲁⲛ : c'est un archaïsme que les scribes ont supprimé le plus souvent en copiant les textes plus anciens, mais qu'ils ont laissé passer par exception.

Il reste acquis de ces exemples que le mot *nom* a possédé une vocalisation en *i* médial, depuis la XVIIIe dynastie jusqu'à l'époque copte, à l'état libre ou en composition. D'autre part, la vocalisation en *a* est bien constatée, au moins pour les derniers temps, par le copte ⲣⲁⲛ, qui s'affaiblit en ⲣⲉⲛ. Comment expliquer l'existence de ces deux prononciations et la prévalence finale de la vocalisation en *a* sur la vocalisation en *i* ?

Le premier point à examiner est la légitimité de la prononciation RIN de sous le second Empire thébain. La variante du groupe dans le nom de pays asiatique prouve l'existence d'un *i* entre et *n*, mais n'exclut pas l'existence d'une autre voyelle qui pourrait se diphtonguer avec *i*. Or, ou , dans les textes de la XVIIIe dynastie, se vocalise communément RA, LA, au milieu des mots, comme le prouvent les variantes cunéiformes : *A*LA*shia* = , L*Abnana* = , bien qu'on trouve aussi des exemples de vocalisation en OU, ainsi *B*IROU*tâ* = [4] ; les mêmes comparaisons nous montrent que ou sert

(1) *Ægyptische Geschichte*, p. 592, note 1.
(2) *Die keilschriftliche Wierdergabe ägyptischer Eigennamen*, dans les *Beiträge*, t. I, p. 353, n° 15.
(3) C. SCHMIDT, *Gnostiche Schriften in Koptischer Sprache aus dem Codex Brucianus*, p. 139, l. 8.
(4) BEZOLD-BUDGE, *The Tell-el-Amarna Tablets in the British Museum*, p. 147, *s. v.* BIRÛTA.

également à rendre des diphtongues sur OU, par exemple *A*ROUA*da* = [illegible]. Les formes connues de [illegible], tendant toutes vers la tonalité A — I, et non vers la tonalité A — OU, s'il y a diphtongue dans ce mot, ce sera diphtongue sur A, IA, AI, et non diphtongue sur OU, OUA, AOU. En résumé, la variante [illegible] d'un groupe composé de deux signes, dont le premier [illegible] peut avoir à lui seul la valeur RA, me paraît indiquer l'adjonction à cette valeur RA du son exprimé par [illegible], soit une diphtongaison RAI, qui nous ramène à la lecture *Naha*RAIN, *Naha*RAIN*a* du nom [illegible], qu'on a abandonnée un peu trop vite à mon gré pour la lecture *Naha*RIN, *Naha*RINA : la prononciation du mot [illegible] *nom* aurait donc été en ce cas RAIN, non pas seulement RAN ou RIN. Si je rappelle qu'à l'état libre ce mot a, comme il est naturel, la terminaison [illegible] OU, [illegible], nous aurons RAINOU, RANOU et RINOU, entre lesquels on pourra choisir pour retrouver la forme originale d'où sont dérivées les autres.

Ici, il convient de quitter l'égyptien pour chercher dans le groupe des langues dont l'histoire phonétique nous est le plus complètement connue, un cas analogue à celui qui nous occupe. Je chercherai dans les langues romanes, par exemple, un cas qui nous donne, comme l'égyptien, un mot de deux syllabes à l'origine et dont la première portera l'accent; ce mot réduit à une seule syllabe nous montrera la voyelle A libre passant à l'E et à l'I d'une part, tandis que d'autre part elle peut se maintenir et ne pas subir de transformation : il sera bon de placer cette voyelle dans les mêmes conditions où elle se trouve en égyptien, c'est-à-dire devant la nasale N dont l'influence peut se répercuter sur elle. Prenons par exemple le latin *manus*, qui réunit assez bien ces conditions diverses, et voyons ce que *manum* devient dans les langues romanes. M finale est tombée dès les premiers temps de l'Empire romain, comme à la fin de presque tous les mots, et le latin populaire dit *manu*, à l'opposé du latin littéraire qui garde encore *manum;* la voyelle atone *u* devient finale de médiale qu'elle était, puis tombe entre le VIe et le VIIIe siècle, et la consonne médiale *n* n'est plus qu'une consonne finale : *ma*NUM, puis *ma*NU ou *ma*NO, puis *man*. Sous l'influence de la nasale, l'A libre de *ma*NU, au lieu de devenir E, se diphtongue et aboutit à AE, AI, soit à *ma*E*n*, *ma*I*n*, où probablement la diphtongue est descendante. Dès le XIe siècle, l'A de *ma*I*n* s'était nasalisé, puis la diphtongue AI, passant à l'état de diphtongue ascendante, avait tendu à passer à l'È ouvert; elle aboutit peu à peu au son qu'elle a de nos jours et qui lui est commun avec IN. La progression phonétique a donc été dans le gros : A — *ae, ai* — *ẽ* — *ĩ*. Dans quelques cas, la marche a été double : ainsi PLANUM a donné d'un côté PLANU — PLAIN, de l'autre PLANU — PLAN, ce qui s'explique par l'histoire de la langue, et la forme populaire PLAIN a disparu presque entièrement du parler courant devant la forme savante PLAN.

Si je ne me trompe, le français nous fournit ici les points de comparaison nécessaires pour comprendre ce qui s'est passé en égyptien à propos du mot [illegible]. Les variantes et les transcriptions étrangères nous le montrent sous les formes *R*ANOU, *r*AI*n*, *r*I*n*, *r*A*n*, *r*E*n*. La chute de la voyelle finale nous prouve que l'accent était sur la première syllabe,

(1) BEZOLD-BUDGE, *The Tell-el-Amarna Tablets in the British Museum*, p. 146, *s. v.* ARWADA; cf. BEZOLD, *Oriental Diplomacy*, p. XII, § 4.

ce qui du reste est la loi commune de la plupart des catégories de dissyllabes en égyptien : l'OU atone s'est évanoui, probablement après avoir passé par E, ainsi que je l'ai indiqué ailleurs. Si au début la voyelle accentuée était A, l'altération phonétique a suivi la même marche que dans *manu* — *main*, à cela près que l'égyptien n'ayant pas nos voyelles nasales, N finale de RAIN, RIN n'a jamais cessé de sonner : RANOU est devenu RAN, RAIN avec la diphtongue descendante AI, RAÏN, puis la diphtongue s'est altérée en diphtongue ascendante RAIN, et a passé à l'I, RIN. D'autre part, de même que PLANU a donné *plain* et *plan*, RANOU a produit les doublets RIN et RAN, et ce dernier s'est modifié dialectalement en REN. Pourquoi RAN a-t-il survécu à RIN, qui l'avait emporté pendant des siècles ? Y a-t-il à cette victoire de la forme la plus vieille une raison organique ou une raison accidentelle ? Je m'abstiens pour le moment de toucher à cette question qui pourrait être soulevée à propos de beaucoup d'autres mots. On me permettra seulement de dresser dans le tableau suivant la généalogie des formes étudiées, telle que je la conçois :

*RANOU

*RANE — *RAN — pan — pen, λen

*RAIN — *RAIN (*NahaRAINa*) — RIN (*BoukouRNINip*) — pin archaïque et rare en copte.

pan, pen, λen : qui l'emporte en copte et chasse pin de l'usage courant.

§ II. — Le mot *serviteur* est vocalisé *Boukou* dans la transcription assyrienne et Βοκχο-, Βοχχο- dans la transcription grecque : le copte est ϧωκ, *M.* ϩι, et ces exemples indiquent la persistance de la vocalisation selon la tonalité *ou-o* dans la syllabe qui porte l'accent. ne paraît avoir signifié *serviteur* qu'au second degré; il dérivait du verbe *travailler manuellement, fabriquer,* qui se trouve rarement en copte à l'état libre [1], mais qui s'est maintenu dans les composés ϧαϩϩατογ *T.*, *venenatus, venenum jaculans,* ἰοβόλος; ϧαϩωϩε *T.*, πετροβόλος, *saxa jaculans*, et ϧαϩϣαρ *M.*, ϧαϩϣαρ *T.* ϩι, *coriarius*, dont le premier sens paraît être *qui fabrique le poison, qui travaille la pierre, qui travaille le cuir*. Dans ce , la vocalisation de la tonique est une diphtongue ⲁⲉ [ⲁⲉⲓ, ⲁⲓ] ou un ⲁ simple. Pour la vocalisation du mot et de ses dérivés, nous avons donc, en composition ou à l'état libre, de la conquête assyrienne à l'époque copte, pour un intervalle de plus de mille ans, la preuve d'une prononciation qui oscille entre la tonalité A et la tonalité OU-O.

(1) Je n'en connais que l'exemple ϧⲁⲉⲕ *T.*, *wrought, manufactured*, GOODWIN, dans la *Zeitschrift*, 1869, p. 130.

J'ai montré ailleurs qu'un ⲟ copte peut provenir d'une diphtongue AOU, AU de l'ancien égyptien : SAOU, ⲥⲁⲩ, ⲥⲟ, ⲥⲱ, ⲥⲉ. On peut se demander si l'OU-O de *Bou*kou-, Βοκχο-, ne dérive pas ici aussi d'une diphtongue AOU, AU. L'existence d'un prototype *Baou*kou rendrait compte de la coexistence des deux formes en OU-O et en A dont nous constatons l'existence. Dans le français, la diphtongue latine AU, qui, sous la République déjà, tendait à l'o fermé (*Clodius, Plotius* = *Claudius, Plautius*), s'est changée, vers le VIIIe siècle, en o ouvert, *or* = *aurum*, *tor* = *taurum*, à la tonique, sauf le cas où elle est suivie d'une palatale; dans les syllabes atoniques, elle devient *ou*, *o* fermé ou se réduit à l'*a*, *audire* = *oïr*, *ouïr*; *augustum*, *aóst*, *aoust*, *août*. En italien de même, *audire* = *udire*, *augustum* = *agosto*. Dans *Boukourninip*, Βόκχορις, la syllabe *Bouk* porte un accent, le nom renfermant deux syllabes accentuées; dans ϧⲁⲕϣⲁⲣ, ϧⲁⲕⲱⲛⲉ, ϧⲁⲕⲙⲁⲧⲟⲩ où il n'y a qu'un accent, la diphtongue aurait tourné à l'*a* sous l'influence de la palatale dans la syllabe atone ϧⲁⲕ. Par conséquent, les formes en composition *Bouk-*, *Bok-*, *Bak-*, comme la forme libre ϧⲱⲕ, se ramènent toutes à une diphtongue *aou* dans le mot type. Je rétablirai donc BAOUKOU pour la prononciation la plus ancienne, à laquelle nous puissions atteindre, du mot *serviteur* et du verbe *travailler*, et j'aurai l'échelle de vocalisations suivante :

BAOUKOU

BOUKOU, BOK- (époque assyrienne et saïte) | ϧⲱⲕ

ϧⲁⲕ- en composition à la syllabe atone.

Comme les mots qui ont pour squelette les deux consonnes B-K, , sont nombreux en égyptien, peut-être y a-t-il lieu de les examiner afin de voir si l'analyse vocalique confirme les résultats obtenus. Les plus importants sont *l'épervier*, et *l'échelle*. Le nom de l'épervier s'est conservé en copte sous la forme ϧⲏϫ *M.*, ϧⲏϭ *T.* et ϧⲁⲓⲥ *M.* ⲡⲓ, mais, comme cette dernière forme peut n'être qu'un emprunt à l'arabe [1], je la laisserai de côté. Le ϫ *M.*, ϭ *T.*, échange avec le ϩ, ϫ antique ou moderne, comme on le sait depuis longtemps, et de fait le grec Ἀπάρβηχις, , nous a conservé une forme βηχ du nom de l'épervier, qui contient le du mot antique et la vocalisation en ⲏ du copte : on la retrouve du reste dans les noms d'hommes comme Πηβίχιος, Πιβήχιος, Πηβήχιος [2], *celui qui appartient à l'épervier*, avec la variante ι, de ⲏ, et dans Ἄρβηκις [3] avec le κ réglementaire βηκ- au lieu du χ. D'autre part, le copte possède un mot ⲉϧⲱⲕ *M.* ⲡⲓ, qui traduit le grec ἴκτιν, *milvus*, et qui se rattache au nom de l'épervier agrandi par ce préfixe ⲉ qui se retrouve dans le pluriel ⲉϧⲓⲁⲓⲕ de ϧⲱⲕ, *servus* : le mot ⲁϧⲱⲕ, ⲁϧⲟⲕ, *T. M. B.* ⲡ, qui signifie *corbeau*, renferme ce même mot ϧⲱⲕ, avec le préfixe ⲁ, variante de ⲉ. Il semble que du mot , ayant désigné les oiseaux de

(1) BRUGSCH, *Dictionnaire hiéroglyphique*, p. 378.
(2) BERTHELOT, *Collection des anciens Alchimistes grecs*, 25, 63, 91, etc.
(3) LETRONNE, *Recueil des Inscriptions de l'Égypte*, t. II, p. 439.

proie, éperviers, milans, d'une façon un peu générale, soient sortis trois mots différenciés pour signifier chacun une espèce particulière : ϧⲏϫ, ϧⲏϭ, βηκ-, βηχ-, *l'épervier;* ⲉϧⲱⲕ, *le milan;* ⲁϧⲱⲕ, *le corbeau.*

L'orthographe de ces deux derniers nous ramène, comme pour le mot *serviteur*, à une prononciation *Bôk, Bouk*, et avec le ou final *Bokou, Boukou :* celle-ci, à son tour, peut dériver d'une vocalisation diphtonguée Baoukou, laquelle est indiquée par les variantes , où la présence de , et de indique l'existence des deux sons vocaliques, supportés chacun par un des deux signes et qui sont A + ou, comme le prouve la forme ϧⲱⲕ, de ⲉϧⲱⲕ, ⲁϧⲱⲕ. L'on aurait donc pour le mot *épervier*, la même histoire et la même généalogie que pour le mot *serviteur :*

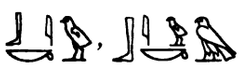

Baoukou

1° [ⲁ]ϧⲱⲕ, [ⲁ]ϧⲟⲕ	2° [ⲉ]ϧⲱⲕ	*ϧⲟⲕ, ϧⲱⲕ, disparu
corvus	*milvus*	en copte avec le sens d'épervier.

Mais il convient maintenant de rechercher le lien qui rattache à la forme vocalisée sur le ton ou-o la variante βηκ-, βηχ-, ϧⲏϭ, ϧⲏϫ, qui a prévalu à partir de l'époque saïte. Je remarquerai que, tandis que Baoukou, Boukou, Bokou vocalise sa dernière syllabe en ou, la déclinaison en ι que les Grecs ont adoptée pour les mots où nous rencontrons l'autre forme βηκις, βηχις, montre que cette forme avait en égyptien une finale en ϒ, et cette conclusion est confirmée par le nom Πηβίχιος, où, derrière le thème en ϒ de l'égyptien, ils ont ajouté la flexion de la déclinaison en -ος. Je n'insiste pas sur les lois grammaticales qui permettent d'avoir pour les mêmes mots la flexion I à côté de la flexion ou. J'observerai seulement que les lois d'enharmonie qui jouent un si grand rôle dans la phonétique et l'écriture égyptienne modifient la vocalisation intérieure en I quand la flexion est I, en ou quand la flexion est ou. La présence de l'ou écrit et prononcé à la fin du mot B-K*ou* indique une coloration en ou à la syllabe précédente où le signe n'est pas écrit, ici une diphtongue aou, au, qui devient ou — o, et en composition, comme il a été dit plus haut, A : la présence de l'ϒ écrit et prononcé à la finale atone du mot B-Kϒ (Βηχις, Βίχιος) rend nécessaire une coloration en ϒ à la syllabe précédente, comme dans βίχιος, mais qui s'exprime le plus souvent par H, βηχις, βηκις. Or, l'η grec d'Égypte avait partiellement échappé à l'iotacisme, partiellement l'avait subi, ce qui fait que βηχις, βηκις peut répondre, dans le premier cas, à *bèchis*, dans le second à *bîchis :* de même, l'H copte, qui a eu d'abord la prononciation de l'η grec au moment où l'écriture copte s'est constituée et qui, par conséquent, répond tantôt à È, tantôt à Î, ce qui fait que ϧⲏϭ, ϧⲏϫ peut avoir été comme βηχις, βηκις, soit ϧÈϭ, ϧÈϫ, soit ϧÎϭ, ϧÎϫ. Quoi qu'il en soit de ce point de prononciation, comme le son E peut provenir d'une diphtongue AI antérieure, la forme βηκις, qu'on la prononce *bÈkis* ou *bîkis*, ramènerait à une forme diphtonguée en *i*, *b*AI*k*I où l'enharmonie se serait faite sur la tonalité ϒ, comme elle s'est faite dans *B*AOU*k*OU sur la tonalité ou. Je n'ai pas encore de variante en lettres coptes ou grecques qui nous fasse sentir directement cette

forme diphtonguée *b*AI*k*I, *b*AI*k*, *b*AE*k*E, *b*AE*k*, mais deux variétés du thème *B-k*, *travailler, serviteur,* nous montrent pour lui la diphtongaison ⲁⲓ, ⲁⲉ, que je réclame : l'une est le mot ϧⲁⲉⲕ, *manufacturé*[1], l'autre le pluriel ⲉϧⲓⲁⲓⲕ de ϧⲱⲕ, *servus*, déjà cités l'un et l'autre, mais non utilisés. Ⲃⲁⲉⲕ répond à 𓅱𓏲𓏏𓏲𓏛 où l'*ɣ* final est écrit, soit à *b*AI*k*I, et ⲉϧⲓⲁⲓⲕ à un pluriel en *ɣ* final, **ebi*AI*k*I, disparu depuis. Ces exemples nous permettent d'admettre pour le thème B-k, *épervier*, la même série de vocalisations :

*BAIKI
|
Βηκι, βιχι
|
ϧⲏϭ, ϧⲏⲭ

que pour le thème *B-k, servir,* et de compléter la transition entre l'hiéroglyphe 𓎛𓎛 𓅱𓏲𓏏𓏲𓏛 et le copte ϧⲏϭ.

𓅱𓏲𓏏𓏲𓏛 *échelle* est resté en copte, comme ⲙⲟⲩⲕⲓ *M.* ϯ, *échelle,* ainsi que E. DE ROUGÉ et LAUTH l'ont montré à propos de la stèle de Piânkhi. L'échange du 𓅱𓏲𓏏𓏲𓏛, 𓎛, et de ⲙ est connu; le genre du mot hiéroglyphique n'est pas indiqué, mais le *-t* du féminin ayant disparu communément à l'époque éthiopienne, l'absence du 𓏏 dans 𓅱𓏲𓏏𓏲𓏛 n'a rien d'étonnant, et il n'y a aucune raison de penser que le mot pour *échelle* ait changé de genre de l'égyptien au copte : ⲙⲟⲩⲕⲓ remonte donc à un mot MOUKIT = BOUKIT. Là encore la tonique a la vocalisation en OU, comme les thèmes en B-K déjà étudiés.

La coexistence de deux formes du même mot, l'une dans la tonalité *i*, l'autre dans la tonalité, n'est pas rare en égyptien : M. GRIFFITH l'a notée pour les noms propres[2], et elle apparaîtrait fort fréquente dans les noms communs, si nous connaissions la vocalisation courante de ceux-ci. J'ai étudié il y a vingt ans déjà, dans mes cours à l'École des Hautes-Études, l'histoire des flexions 𓅱 OU et 𓎛𓎛, 𓏲𓏲, I de l'égyptien, et tâché d'expliquer comment, après avoir eu chacune son sens fort nettement déterminé, elles finirent par perdre leur précision pour ne plus laisser dans bien des cas que des doublets échangeables entre eux : après avoir varié la grammaire, elles varièrent surtout le vocabulaire. J'établirai donc les deux séries suivantes pour le thème *B-k :*

En OU	*En* I
BAOUKOU	BAIKI
[ⲁ]ϧⲱⲕ [ⲉ]ϧⲱⲕ	Βηκι, βιχι ϧⲏϭ, ϧⲏⲭ

pour le mot *épervier,* et pour le mot *travailler, serviteur,* ainsi que pour les sens *produits, marchandises,* qui dérivent de la valeur *travailler :*

(1) GOODWIN, dans la *Zeitschrift*, 1869, p. 138 : peut-être est-ce une faute pour ϧⲁⲉⲓⲕ, mais le raisonnement serait le même en ce cas, ⲁⲉⲓ étant l'équivalent de ⲁⲓ.

(2) *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, t. XIV, p. 40.

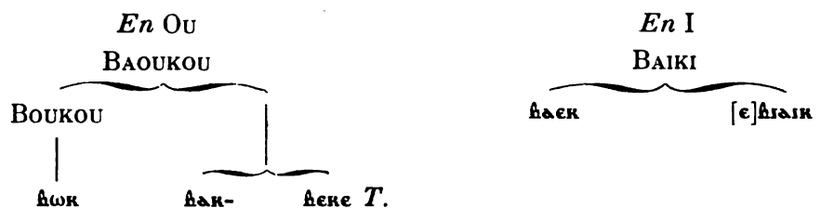

Je crois qu'on pourrait démontrer aussi l'existence d'une forme en A antérieure aux formes diphtonguées en AU et en AI; mais je préfère m'arrêter en ce moment à ce premier étage de mes recherches. Je me bornerai à ajouter que ϧⲁⲕⲓ *M.* ϯ, *urbs, civitas,* ϧⲟⲕⲓ *M.* (dans ⲉⲣϧⲟⲕⲓ, ⲙⲙϧⲟⲕⲓ), *concipere, gravida fieri,* ont une histoire analogue à celle des mots *serviteur* et *épervier,* bien que ϧⲟⲕⲓ renferme à l'origine un ⲁ et non un ⲟ : ϧⲟⲕⲓ dans ⲉⲣϧⲟⲕⲓ est un féminin, comme ⲡⲟϥⲣⲉ, ⲡⲟϥⲣⲓ dans ϭⲡⲟϥⲣⲉ, ⲉⲣⲡⲟϥⲣⲓ, et nous ramène à une vocalisation BAOUQIT pour le sens *gravida,* BAOUQOU et peut-être BAÏQI pour le sens verbal. Quant à ϧⲱⲕ *ire,* je n'en ai point parlé, parce que son prototype hiéroglyphique m'est inconnu.

§ III. — La finale ϫ F de Boukourinif est tombée en grec, mais l'assyrien l'a rendue par P, PH. Il convient de remarquer que le nom du roi Nectanébo a perdu de même son ϫ finale, Νεκτανέϐης. J'espère étudier prochainement le cas d'enharmonie vocalique que présentent les variantes de ce nom : pour le moment, je ne veux que m'occuper de la disparition de ϫ. Le son noté par ϫ ne s'efface dans les transcriptions grecques que lorsqu'il est final : dans l'intérieur des mots, soit devant une consonne, soit entre deux voyelles, il subsiste toujours, Τνέφαχθος, TAFNAKHTI, en assyrien TAPNAKHTI, Ἐφώνυχος AOUFÔNOUKHOU, EFÔNOUKHOU, Νεφώτης [NOFIRHOTPOU], NEFHOTPE. On ne saurait admettre que les Grecs aient supprimé le ϫ final, faute de pouvoir le rendre; une forme Βοχχωρινίψ, ou Βοχχωρίψ, aurait été tout aussi possible pour eux qu'une forme Χεώψ de KHOUFOUI, à côté de la forme Σοῦφις. Il faut donc en conclure que, s'ils l'ont négligée, c'est qu'elle avait déjà peu d'importance dans la prononciation égyptienne. Le son exact de ϫ est difficile à définir : il semble résulter des exemples donnés par les transcriptions assyriennes et grecques qu'il approchait assez au son du φ grec pour que les Grecs l'aient transcrit par φ, qu'il en différait assez pour que les Égyptiens aient transcrit le φ de Φίλιππος, comme ils l'entendaient, par la combinaison ⲟⲡ. A la finale et réduit à l'état d'enclitique, il devait naturellement s'affaiblir, et l'exemple de Bocchoris et de Nectanébo nous prouve qu'il disparaissait quand la syllabe sur laquelle il s'appuyait n'était pas accentuée : BOKKORINIF s'accentuait en effet BŌKKORĪNIF, et NECTANÉBO, selon les vocalisations que j'expliquerai plus tard, NAKHTONABOF et NÉKHTANÉBIF. Les Grecs ont donc négligé la finale qu'ils entendaient mal ou pas du tout, et ont transcrit *Βοχχωρίνς, Βοχχωρίς, et Νακτονάϐο, Νεκτανέϐης, où l'accent, après avoir occupé la place qu'exigeait la prononciation égyptienne, a suivi les règles de la prononciation grecque et s'est déplacé : Βόκχωρις, Νεκτάναϐις.

(Sera continué.) G. MASPERO.

TEXTES ÉGYPTIENS DIVERS DU MUSÉE DE CONSTANTINOPLE

PAR

FR.-V. SCHEIL, O. P.

N° 190. Stèle en bois cintrée. Dans le cintre, disque ailé d'où retombe une double uræus. De chaque côté on lit . Au-dessous, scène d'offrande double; d'un côté, adore et lui présente des offrandes; de l'autre côté, le même adore . Suivent deux petites hymnes au soleil : à gauche, ; à droite, .

N° 1. Stèle en forme de *Porte de la fente*. Sur une première bande du linteau, on lit : . Sur une seconde : . Sur l'un des montants de gauche : . Sur un autre de droite : . Sur les deux montants intérieurs : .

N° 2. Bordure extérieure à droite : ; à gauche : . La stèle se compose de deux registres; dans le premier, reçoit les offrandes et les hommages de deux défunts : . Dans le deuxième registre, le et sa femme reçoivent les offrandes et les hommages de la main de leur petit-fils : .

N° 3. Le haut de cette stèle a été scié. Il en reste deux registres. Sur la bordure extérieure, on lit deux bouts d'inscriptions. A gauche : . Le reste de la bande est occupé par un personnage en adoration : . La bordure extérieure de droite porte : . Sous l'inscription, même personnage que vis-à-vis et ce petit texte : . La bordure extérieure, à même le sol, porte : .

Le registre supérieur est à double front. A gauche, et , Amen-mes tenant en main un ciseau de menuisier entre deux épis de blé, reçoivent les offrandes de leur fils : (sic). Vis-à-vis, dans le même registre, et reçoivent les offrandes du défunt . Dans le registre inférieur, le défunt et sa femme reçoivent les hommages et les offrandes de différents membres de leur famille : . Pour ces personnages, voir le catalogue des employés de la nécropole publié par M. MASPERO dans son *Rapport sur une Mission en Italie.*

N° 4. Stèle royale de très bonne époque. Dans le cintre, le disque ailé d'où retombent deux uræus : . Sur la stèle même, on voit Amon coiffé de la couronne blanche avec la double plume, tenant le sceptre à tête de levrier; il porte barbe et collier, un pagne écaillé par devant, plissé par derrière; sa droite pendante tient le signe de vie. De sa ceinture retombe une queue, de sa coiffure descend une tige raide. Derrière lui, Maout, coiffée du vautour et de la couronne rouge, en grande robe serrée, avec collier et un bracelet à hauteur de l'aisselle, tient d'une main le signe de vie, de l'autre une grande tige terminée en fleur de lotus. Devant les dieux, le roi présente des deux mains un . Il porte la couronne blanche avec la tige en arrière, barbe, pagne raide, queue. La stèle est inachevée, on lit du côté des dieux : .

Les cartouches royaux sont restés vides : .

N° 230. Stèle cintrée. Le cintre est orné du disque ailé d'où retombent les deux uræus, l'une avec la couronne blanche, l'autre avec la couronne rouge, et de ces mots : (?); sous les ailes du disque, deux Anubis tiennent chacun entre les pattes de devant le . Sous le cintre, *Tagerseb,* prêtresse de Min, en grande robe, lève les mains en adoration devant les dieux suivants rangés en file : Osiris sur le , Min, dans sa posture ordinaire, sur le , Horus sans piédestal, et Anubis, Isis et Nephthys. Le texte se lit ainsi : .

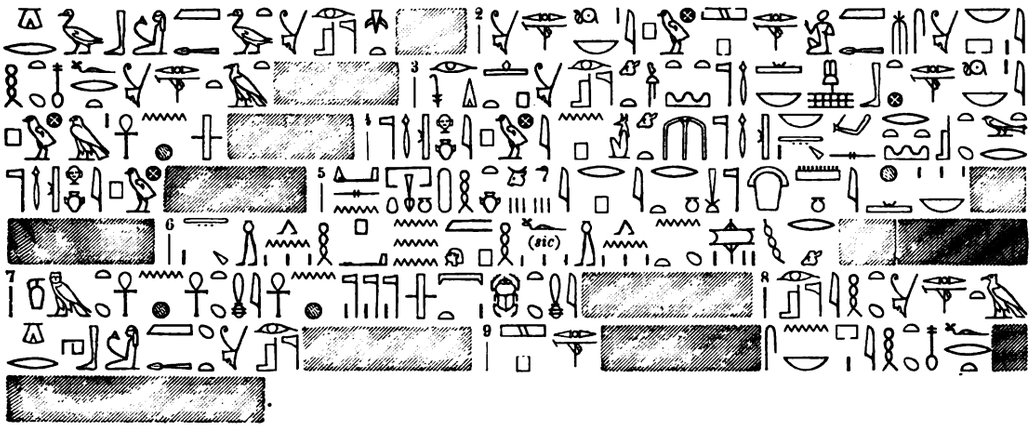

N° 5. Boîte à *répondants* en forme de petite maisonnette votive, avec ces inscriptions : . Sur la face opposée : .

N° 6. Sur deux vases canopes : .

FR.-V. SCHEIL, O. P.

LE NOM ÉGYPTIEN DE L'ALUN

PAR

VICTOR LORET

Il m'est plusieurs fois arrivé, en étudiant certains mots déterminés par ooo, d'en chercher l'identification dans le domaine de la botanique, c'est-à-dire d'y voir *a priori* des noms de graines, de fruits ou de résines, puis, après quelque temps de recherche, d'être obligé de les ranger au nombre des substances minérales. C'est ainsi que, sans y songer, je viens de retrouver le nom égyptien de l'Alun dans un mot que j'avais cru d'abord pouvoir classer provisoirement parmi les produits végétaux.

Ce mot, — , *àbennou*, — répond lettre pour lettre au copte ⲡⲓ-ⲱⲃⲉⲛ = الشب, que Kircher a rendu d'une manière exacte, ce qui ne lui arrive pas souvent, par *Alumen*[1]. Ce mot arabe, en effet, dans la *Matière médicale* d'Ibn-Baithar[2], est placé en tête des extraits de médecins grecs relatifs à la στυπτηρία ou Alun.

(1) KIRCHER, *Lingua ægyptiaca restituta*, p. 204.
(2) Édit. J. VON SONTHEIMER, t. II, p. 83-84.

Dioscoride et Pline rangent avant tout autre l'Alun d'Égypte[1]. Le pays devait même en produire en assez grande quantité, car Hérodote[2] nous apprend qu'Amasis offrit mille talents d'alun aux envoyés de Delphes, qui étaient allés en Égypte quêter des secours pour réparer leur temple détruit par un récent incendie. Antérieurement, Ramsès III, dans les dons en nature qu'il fit aux temples d'Égypte et dont le *Grand Papyrus Harris* nous a conservé la longue énumération, avait offert soixante-trois [illegible] de [illegible][3], à côté de quantités non moins considérables de Gomme, de Mica, de Minium, de Silicate de cuivre, etc.

Au *Papyrus Ebers*, il est fait mention d'un collyre, d'emploi général, inventé par un médecin phénicien de Byblos. Dans ce collyre, l'Alun ou [illegible][4] entre pour un douzième, à côté des Dattes, de l'Orge, du Minium, du Sel, de l'Antimoine et d'autres substances encore indéterminées. Cet emploi s'accorde absolument avec un passage de Pline, qui nous enseigne que l'Alun s'incorpore utilement dans les médicaments destinés aux yeux : « oculorum medicamentis inseritur apte, » passage suivi de l'indication de quelques maladies d'yeux spéciales, également citées par Dioscoride à propos de la στυπτηρία[5].

Enfin, pour certaines excroissances ou enflures, [illegible], — ⲟⲩⲓⲥⲓ, *intumescere*, — le *Papyrus médical* de Berlin recommande divers ingrédients et ajoute, pour le cas où le remède resterait sans effet, [illegible][6], « oins-le d'huile saupoudrée[7] d'Alun ». Dioscoride attribue la même propriété à l'Alun, qu'il préconise contre les ὑπερσαρκώματα ou excroissances.

Encore de nos jours, l'Alun, dont l'action astringente est très marquée, est employé en ophtalmologie et, d'une manière générale, dans tous les cas d'affections inflammatoires.

Bien que je ne connaisse que ces quelques exemples du mot *Abennou*, il me paraît difficile de le rencontrer dans des passages qui démontrent d'une façon plus convaincante qu'il est l'équivalent du copte ⲱⲃⲉⲛ et que, par conséquent, il désigne l'Alun.

Lyon, 11 juin 1893. VICTOR LORET.

La transcription du scarabée de KIRGIPA, fille de SATIRNA, a été publiée par H. BRUGSCH. Émile BRUGSCH-BEY en avait pris une empreinte sur papier qu'il m'a donnée : j'ai cru qu'il ne serait pas mauvais de la reproduire et en voici le dessin fidèle exécuté par M. LEGRAIN, membre de notre Mission du Caire. Autant qu'on peut en juger sans avoir vu l'original, il est en tout semblable aux scarabées du mariage et des chasses d'Aménothès III. — G. MASPERO.

(1) DIOSC., *De Mat. med.*, V, 122; PLINE, *Hist. nat.*, XXXV, 52. — (2) *Histor.*, II, 180. — (3) Pl. LXIV *c*, 15, et LXXIII, 16. — (4) Pl. LXIII, l. 10. — (5) DIOSC. et PLINE, *loc. cit.* — (6) Pl. V, l. 3. — (7) Cf. ⲧⲁⲣⲧⲁⲣ, κνάειν, *gratter, racler*.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

SEIZIÈME ANNÉE

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

M DCCC XCIV

Tous droits réservés.

CHALON-SUR-SAONE
IMPRIMERIE FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU

TABLE DES MATIÈRES

Pages

Recherches sur plusieurs Plantes connues des anciens Égyptiens, par Victor LORET 1, 92
Monuments égyptiens de la Collection Dugas, par Alexandre MORET, avec trois planches 14
Demotische Miscellen, von Wilhelm SPIEGELBERG 24
Varia, von Wilhelm SPIEGELBERG 26
Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par Fr.-V. SCHEIL, O. P. 32, 90, 186
Note sur un groupe hiéroglyphique de basse époque, par Victor LORET 37
Notes et Remarques, par G. DARESSY 42, 123
Textes recueillis dans quelques collections particulières, par G. LEGRAIN 60
Ostraca hiératiques du Louvre, par Wilhelm SPIEGELBERG 64
Papyrus hiératiques inédits du Louvre, par Wilhelm SPIEGELBERG 68
Johannes Dümichen, von Wilhelm SPIEGELBERG 74
A travers la vocalisation égyptienne, par G. MASPERO 77
Sur un fragment de papyrus gréco-copte, par Victor LORET 103
Le nom d'épervier du roi Sozir au Sinaï, par Georges BÉNÉDITE 104
Le Livre de protéger la barque divine, par E. CHASSINAT 105
= ⲓⲁϫⲟⲩⲉϥ, par J. LIEBLEIN 133
Études de droguerie égyptienne, par Victor LORET 134
Scène d'initiation aux mystères d'Isis sur un relief crétois, par André JOUBIN, avec une planche 162
Une statue du dieu Set, par G. LEGRAIN, avec quatre vignettes 167
Gleanings from the land of Egypt, by A.-H. SAYCE 169
Stèle de Bêl-Harrân-Bêl-Utsur, par Fr.-V. SCHEIL, O. P. 176
Nachtrag, von Wilhelm SPIEGELBERG, avec deux pages de fac-similé 182
Extrait d'une lettre du P. Scheil 184
Eine neue art der Nominalbildung, von Wilhelm SPIEGELBERG 191
Livres parus 198

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XVI. LIV. 1 ET 2

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

M DCCC XCIV

Tous droits réservés.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

PARIS ..... **30** francs.
DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE ..... **32** —

Prix de la collection des quinze premiers volumes pris à la fois, *au lieu de* **460** francs, **350** francs.
Un sommaire détaillé du contenu des dix premiers volumes est envoyé gratuitement sur demande.

OUVRAGES
relatifs à la philologie et à l'archéologie orientales

ABBADIE (A. d'). Dictionnaire de la langue Amariñña. 1 fort vol. in-8°. 50 fr.

AMÉLINEAU (E.). Fragments de la version thébaine de l'Écriture sainte (Ancien Testament). In-4°. 15 fr.

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BAR-BAHLUL (H.). Lexicon syriacum voces syriacas graecasque cum glossis syriacis et arabicis complectens. E pluribus codicibus edidit et notulis instruxit R. Duval. Fasc. I, II et III. 3 vol. gr. in-4°. 60 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BERTHELOT. Histoire des Sciences. La Chimie au moyen âge. Publié avec la collaboration de M. Rubens Duval pour l'alchimie syriaque, et celle de M. O. Houdas pour l'alchimie arabe. 3 vol. in-4°, avec figures dans le texte. 45 fr.

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. In-4°. 12 fr.

[redacted] Examen critique du livre de M. Chabas intitulé : Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. Gr. in-8°. Au lieu de 1 fr. 0 50

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), Papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone, de Turin, 11 planches et 2 pages de texte. In-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. In-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8°. Au lieu de 8 fr. 4 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64°. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. Au lieu de 12 fr. 6 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl. acc. d'un vol. de texte in-4°. Au lieu de 390 fr. 200 fr.

Le volume de texte se vend à part. Au lieu de 60 fr. 30 fr.

Le supplément aux planches. Séparément. Au lieu de 10 fr. 5 fr.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

Vol. XVI — Fascicules I et II

CONTENU : 1) Recherches sur plusieurs Plantes connues des anciens Égyptiens, par Victor LORET. — 2) Monuments égyptiens de la Collection Dugas, par Alexandre MORET. — 3) Demotische Miscellen, von W. SPIEGELBERG. — 4) Varia, von W. SPIEGELBERG. — 5) Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par FR.-V. SCHEIL, O. P. — 6) Note sur un groupe hiéroglyphique de basse époque, par Victor LORET. — 7) Notes et Remarques, par G. DARESSY. — 8) Textes recueillis dans quelques collections particulières, par G. LEGRAIN. — 9) Ostraca hiératiques du Louvre, par W. SPIEGELBERG. — 10) Des Papyrus hiératiques inédits du Louvre, par W. SPIEGELBERG. — 11) Johannes Dümichen, von W. SPIEGELBERG. — 12) A travers la vocalisation égyptienne, par G. MASPERO. — 13) Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par FR.-V. SCHEIL, O. P. — 14) Recherches sur plusieurs Plantes connues des anciens Égyptiens, par Victor LORET. — 15) Sur un fragment de papyrus gréco-copte, par Victor LORET. — 16) Le nom d'épervier du roi Sozir au Sinaï, par Georges BÉNÉDITE.

RECHERCHES
SUR
PLUSIEURS PLANTES CONNUES DES ANCIENS ÉGYPTIENS
(*Suite*[1])

PAR
VICTOR LORET

X. — LE POIREAU

Si l'on fait abstraction des passages satiriques de Juvénal (XV, 9) et de ses imitateurs sur l'adoration fétichiste que témoignaient les Égyptiens à l'Oignon, au Poireau et à d'autres légumes d'ordre inférieur, — passages qu'il serait peut-être imprudent de considérer comme des documents importants pour l'histoire de la botanique, — Pline est le seul, à ma connaissance, parmi les écrivains grecs ou latins, qui ait fait mention du Poireau égyptien, et encore l'a-t-il fait en des termes extrêmement concis, quoique flatteurs : « Laudatissimus in Ægypto, mox Ostiæ, atque Ariciæ (XIX, 33) ». Ni Hérodote, ni Diodore, ni Strabon, ni Théophraste, ni Dioscoride ne parlent du Poireau parmi les plantes des rives du Nil. A tel point que, si l'espèce égyptienne n'était signalée dans la Bible, on pourrait hésiter à ranger l'*Allium Porrum* au nombre des végétaux pharaoniques. Mais le *Livre des Nombres* (XI, 5) cite le Poireau d'une manière qui ne nous laisse aucun doute sur la réputation qu'avait cette plante parmi les produits alimentaires de l'Égypte. Les enfants d'Israël, en route vers la Terre-Promise, se plaignent à Moïse du manque de nourriture et lui rappellent l'abondance d'autrefois : « Il nous souvient, — s'écrient-ils avec regret, — des poissons que nous mangions en Égypte, sans qu'il

1. Pour les numéros I-IX, voir *Recueil*, t. VII, p. 101-114, et t. XV, p. 105-130.

nous en coûtât rien, ainsi que des concombres, des pastèques, des poireaux (חָצִיר = πράσα), des oignons et des aulx. »

Le Poireau n'a pas encore été découvert dans les tombeaux de l'ancienne Égypte. Pourtant, G. SCHWEINFURTH a cru un moment pouvoir reconnaître cette espèce dans divers spécimens du genre *Allium* rapportés par M. E. SCHIAPARELLI de tombes de l'Assassif et de Drah-abou 'l-neggah. Il a même publié, à ce sujet, d'intéressantes remarques sur les rapports anatomiques que présentait, avec l'*A. Ampeloprasum* L., l'*A. Porrum* L. des anciens Égyptiens[1]. Mais les spécimens, soigneusement étudiés au microscope par le Dr VOLKENS, se sont trouvés être des Aulx et non des Poireaux, et SCHWEINFURTH lui-même a corrigé son erreur dans la traduction allemande de son mémoire[2].

Le nom du Poireau, en copte, est ⲏⲁⲓ, ⲏⲟ̀ⲉ, ⲉⲟ̀ⲉ, mot dont la sonorité est bien égyptienne et dont j'avais en vain, pendant longtemps, cherché à retrouver la forme originelle dans les textes anciens. Pourtant, dans la seconde édition de ma *Flore pharaonique*[3], j'indiquais avec doute, au cours de l'index hiéroglyphique (p. 138), le mot comme étant l'orthographe antique du copte ⲏⲁⲓ. Depuis, le doute a fait place chez moi à la certitude, grâce à certains documents nouveaux, et je crois que la détermination de la plante *Aaqi* peut être considérée comme acquise.

C'est un passage du *Papyrus Westcar* qui m'a mis sur la voie de cette identification[4]. La plante y est mentionnée comme un légume ordinairement attaché en botte. Le roi Chéops, en effet, pour récompenser un magicien habile, lui accorde un traitement de , « mille pains, cent cruches de bière, un bœuf et cent bottes de poireaux[5] ».

Je sais que d'autres légumes que les Alliacées peuvent être attachés en bottes, par exemple les radis, les navets ou les carottes. Mais jamais, à ma connaissance, ces dernières espèces n'ont été figurées dans les tombeaux parmi les objets comestibles, tandis qu'au contraire la représentation de bottes d'oignons, d'aulx, d'échalottes ou de poireaux tombe si naturellement sous le pinceau des peintres chargés de dessiner des victuailles, qu'il n'est presque pas de monument funéraire, fût-ce quelque stèle insignifiante et minuscule, qui n'ait sa botte d'oignons ou de poireaux étalée sur une table d'offrandes. Je ne crois pas, d'autre part, qu'il y ait lieu de discuter bien longuement le sens « botte » que j'attribue au mot . Déjà, le déterminatif indique bien qu'il s'agit d'une chose nouée ou entourée d'un lien. Le même mot, avec le du féminin, est écrit au-dessus des bottes de flèches qui sont si fréquemment représentées dans les tombes, de l'Ancien-Empire à la XIIe dynastie[6]. Dans ce cas, le mot ne porte ordinaire-

1. *Les dernières découvertes botaniques dans les anciens tombeaux de l'Égypte* (*Bull. de l'Inst. Égypt.*, le Caire, 1886, p. 49-54).

2. *Die letzten botanischen Entdeckungen in den Gräbern Ægyptens, mit Verbesserungen und Zusätzen* (*Engler's botanische Jahrbücher*, Leipzig, 1886, p. 10-11).

3. Paris, E. Leroux, 1892.

4. M. A. Erman, l'éditeur de ce texte, avait déjà entrevu la nature de la plante en traduisant *Aaqi* par *Zwiebel*.

5. *Pap. Westc.*, pl. IX, l. 20-21.

6. R. LEPS., *Æltest. Text.*, pl. VIII, XXXVIII; *Miss. du Caire*, t. I, p. 214, 221, 232.

ment pas de déterminatif; parfois, pourtant, il est suivi de [1] ou de [2]. Enfin, suivi de [3], de [4], de [5], ou d'un déterminatif tout spécial qui représente des tiges nouées en botte et rappelle assez le signe [6], le mot désigne les bottes d'herbages, , souvent rangées au nombre des dons en nature faits aux temples [7].

Un texte range l'*Aaqi* à côté de l'Oignon, comme les écrivains anciens et modernes sont presque toujours instinctivement portés à le faire pour le Poireau : (*Pap. Anast. III*, 2/4-5), « ses greniers sont emplis d'orge et d'épeautre s'élevant jusqu'au ciel; les oignons et les poireaux des enclos, les bouquets du verger... ».

Un autre document parle de l'*Aaqi* , expression qui rappelle étrangement le *Porrum capitatum* des médecins et des naturalistes classiques [8] : (*Pap. Anast. IV*, 14/12), « raisins secs, cinquante corbeilles; caroubes, cinquante corbeilles; têtes de poireaux, soixante couffes ».

La composition connue sous le nom de *Papyrus des métiers* nous montre, à propos du maraîcher, que l'*Aaqi* est un légume, et même un légume communément cultivé en Égypte sous les Ramessides : (*Pap. Sall. II*, 6/6-7 = *Pap. Anast. VII*, 1/7), « il se lève matin pour arroser les poireaux; il se couche tard pour les choux [9] ».

Sous l'orthographe , le mot est mentionné parmi les offrandes à faire quotidiennement aux temples [10].

Enfin, on recommandait en médecine le « Poireau pilé », pour guérir « la morsure faite par l'homme », (*Pap. Ebers*, 64/6). Les médecins classiques n'ont pas prévu la morsure de l'homme, blessure aussi peu fréquente, d'ailleurs, que peu dangereuse; mais tous s'accordent pour préconiser le Poireau pilé contre les morsures des serpents et de toutes les autres bêtes venimeuses [11].

Le mot *Aaqi* est bien l'équivalent phonétique du copte ⲏⲁⲓ, ⲏⲱⲉ; d'autre part, tous

1. S. Birch, *The Coffin of Amamu*, pl. XXII.
2. *Miss. du Caire*, t. I, p. 136.
3. J. Düm., *Kal. Opf.-List.*, pl. IX, l. 27; A. Mar., *Karnak*, pl. XV, l. 13.
4. Louvre, C 57.
5. *Gr. Pap. Harris*, pl. XXI *b*, l. 5, et XL *a*, l. 4.
6. J. Düm., *loc. cit.*, III, 25; IV, 9, 20; V, 34; VI, 20.
7. Le mot *Khersh*, ou plutôt quelque forme dialectale encore inconnue de ce mot, doit peut-être se rapprocher du copte ϩⲱⲗϭ, ϩⲱⲗϫ, ϩⲱⲗⲕ, *amplecti, complecti; adhærere, conjunctus esse.*
8. Le Πράσον κεφαλωτὸν ou *Porrum capitatum* est le Poireau proprement dit (*Allium Porrum* L.) par opposition au Πράσον καρτὸν, *Porrum sectivum*, qui est la Ciboule (*Allium fistulosum* L.).
9. Cf. ⲡⲓ-ϣϣⲛⲟⲩ, الكرنب, « le Chou » (*Lex. cet. MS. Oxon.*, p. 151, in H. Tattam, *Lexic. ægypt.-latinum*, p. 879).
10. J. Düm., *Kalend. Inschr.*, pl. XXVII.
11. Diosc., *De Mat. med.*, II, 178; Pline, *Hist. nat.*, XX, 21-22; Garg. Mart., *Medecinæ ex oler. et pomis*, § 21.

les exemples que j'ai réunis du mot, — et ce sont les seuls qui soient parvenus à ma connaissance, — s'appliquent on ne peut mieux au Poireau. Je crois donc que l'identification à laquelle j'ai été amené par l'étude des textes a quelque chance d'être exacte[1].

XI. — L'ACHE

La plante a d'abord été assimilée à la plante copte ⲙⲉⲑⲁⲓⲟ, *Crocus hortensis*. Depuis M. H. Brugsch, en 1867[2], jusqu'à M. E. Lüring, en 1888[3], en passant par MM. J. Lieblein[4] et L. Stern[5], ce sens a été admis sans contestation. Puis deux dissidences se produisent. M. Brugsch, dans le Supplément de son *Dictionnaire hiéroglyphique*, abandonne la transcription pour lire , mot qu'il rapproche du terme du *Papyrus Ebers*, sans d'ailleurs lui attribuer de sens. En second lieu, M. Ebers[6], adoptant pour son compte un rapprochement suggéré déjà par M. Stern[7], considère le mot comme répondant, non au copte ⲙⲉⲑⲁⲓⲟ, mais au mot μοθόθ, que Dioscoride[8] cite comme dénomination égyptienne du Χελιδόνιον μέγα ou *Chelidonium majus* L.

Avant de proposer une identification nouvelle, je crois bon d'examiner ce qu'ont de fondé les identifications proposées jusqu'ici et, tout d'abord, de rechercher si le mot doit se lire ou .

Au *Papyrus Ebers*, le mot est partout écrit ; au *Papyrus médical* de Berlin, il est écrit, comme nous le verrons plus loin, tantôt , tantôt , en passant par les formes intermédiaires et . Certains signes hiératiques étant parfois discutables, la lecture du mot pourrait n'être pas considérée comme absolument définitive, si le nom ne se rencontrait dans des textes hiéroglyphiques avec les orthographes et . Du reste, il convient de faire remarquer que le groupe , auquel M. Brugsch compare le terme qu'il lit , n'existe pas en égyptien : il résulte d'une coupure fautive du mot , qui est une des formes du nom de la Grenade. Je dois convenir pourtant qu'il existe un mot hiéroglyphique , dont je connais au moins quatre exemples. Mais cela n'empêche pas l'existence d'un mot , le seul dont je veuille m'occuper pour le moment.

---

1. Il existe bien, au *Papyrus Ebers* (69/8-10), une plante qui est recommandée, également pilée, pour « faire disparaître les brûlures », . Je ne pense pas que ce soit la même que l'*Aaqi*. Le Poireau n'est jamais indiqué, dans les ouvrages de médecine classiques, pour guérir les brûlures. Par contre, le Sésame y est spécialement cité comme possédant cette propriété. Or, le Sésame porte en copte le nom de ⲟⲕⲉ, et je suppose que ce nom dérive du mot égyptien *Aougi*.
2. *Dict. hiérogl.*, p. 594.
3. *Die über die medecin. Kenntn. der alt. Ægypt. bericht. Papyri*, p. 111-112, 156.
4. *Zeitschr.*, 1880, p. 129 et suiv.
5. Glossaire du *Pap. Ebers*, s. voc. *Mati*.
6. *Pap. Ebers : Die Maasse und das Kap. über die Augenkrankheiten*, p. 231 [99].
7. *Loc. cit.*
8. *De Mat. medica*, II, 211.
9. *Pap. Ebers*, XVI, 16-17.

Que le mot , *mati*, réponde philologiquement au copte ⲙⲉⲑⲁⲓⲟ, il n'y a rien là que de très admissible. Mais ce nom ⲙⲉⲑⲁⲓⲟ que, d'après KIRCHER[1], on a traduit par *Safran*, — ce qui a donné lieu à diverses remarques ingénieuses, mais malheureusement dénuées de fondement, — n'a jamais signifié *Safran*. Il y a là un nouvel exemple du danger, signalé plusieurs fois déjà, que l'on court en utilisant KIRCHER sans contrôler ses traductions latines. La *Scala* qu'il a publiée porte en effet :

ⲙⲉⲑⲁⲓⲟ̀, *crocus hortensis*, عصفر,

et trois autres exemplaires que je connais de la même *Scala* portent également ⲙⲉⲑⲁⲓⲟ = عصفر. Or, عصفر désigne la fleur du Carthame, plus rarement la plante elle-même, mais jamais le Safran, dont le nom arabe est زعفران[2]. Le Safran, d'ailleurs, ne pousse pas en Égypte, et n'y a jamais poussé; on ne l'y a même jamais rencontré à l'état cultivé. Abou-Hanifa, cité par IBN-BAITHAR[3], nous apprend que عصفر est le nom de la fleur du Carthame, plante dont la graine, ajoute-t-il, se nomme قرطم. DELILE et SCHWEINFURTH, dans leurs Flores d'Égypte, font la même distinction[4]. Les dictionnaires arabes originaux dépouillés par FREYTAG disent de même[5]. Abou 'l-qasim al-Ouizir écrit que la plante nommée ordinairement قرطم porte au Maroc le nom de عصفر[6]. FORSKAL fait de عصفر un synonyme de قرطم[7]. Enfin, Ἀσφοῦρι est, en grec moderne, le nom du Carthame[8].

Il résulte de cet ensemble de remarques que, si répond au copte ⲙⲉⲑⲁⲓⲟ, il doit désigner le Carthame et non le Safran. Or, il ne peut désigner le Carthame. Outre que nous connaissons déjà deux noms égyptiens pour cette plante, — , qui est discutable, et (ϭⲟⲩϭ, ϫⲟⲩϫ), qui me paraît certain, — aucun des caractères du *Mati* n'est applicable au Carthame. Le *Mati* est, en effet, comme M. BRUGSCH l'a remarqué depuis longtemps, tantôt une plante de marais, tantôt une plante de désert ou de montagne. Tel n'est pas le cas du Carthame qui, de plus, n'est connu en Égypte que comme plante cultivée dans les champs de blé, mais n'y a jamais été trouvé à l'état spontané[9].

La raison qui empêche le *Mati* d'être le Carthame nous force à écarter également le rapprochement avec μοθόθ, « la grande Chélidoine », qu'a proposé récemment M. EBERS. Le *Chelidonium majus* ne s'est jamais rencontré en Égypte, et ce n'est ni une plante de marais, ni une plante de désert ou de montagne.

---

1. A. KIRCHER, *Ling. ægypt. restituta*, p. 189.
2. A. PEYRON (*Lexic. ling. copticæ*, p. 92) avait déjà, sans qu'on y ait prêté attention, relevé l'erreur de Kircher : « Kirchero est *Crocus hortensis*, sed ex vi vocis Arabicæ est *Cnicus herba ejusce flos*, qui fulvæ tincturæ inservit. »
3. Éd. J. v. Sontheimer, t. II, p. 196.
4. DELILE, *Flor. ægypt. illustr.*, n° 785; ASCHERS. et SCHWEINF., *Illustr. de la Flore d'Égypte*, n° 622.
5. *Lexic. arabico-latin.*, t. III, p. 168.
6. P. 155 du manuscrit encore inédit que je possède de cet auteur.
7. *Flora ægyptiaco-arabica*, p. LXXIII, n° 431.
8. C. FRAAS, *Synopsis plantarum floræ classicæ*, p. 206.
9. A. DE CANDOLLE, *Orig. des plant. cultiv.*, 1886, p. 131; P. ASCHERSON et G. SCHWEINFURTH, *Illustr. de la Flore d'Égypte*, p. 96-97.

Les caractères que doit réunir la plante désignée par le mot *Mati* sont les suivants : 1° être une plante spontanée en Égypte; 2° croître tantôt dans les marais, tantôt dans les déserts ou les chaînes montueuses, 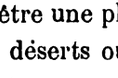 , qui bordent la vallée du Nil. Il est un mot copte, ⲡⲓ-ⲙⲁⲧ, auquel je m'étonne qu'on n'ait jamais songé, qui s'applique à une plante réunissant ces diverses conditions, et ce mot répond exactement, au point de vue phonétique, à l'égyptien *Mati*.

Le mot ⲡⲓ-ⲙⲁⲧ est traduit, dans les *Scalæ*[1], par l'arabe الكرفس, et il en existe une variété, ⲙⲁⲧ ⲙⲁⲕⲉⲇⲟⲛⲓⲟⲛ, dont le nom est traduit par مقدونس[2]. Ce dernier mot arabe désigne l'Ache-Persil (*Apium Petroselinum* L.), aussi bien en arabe vulgaire d'Égypte[3] qu'en arabe littéral[4]. Le Persil est seulement cultivé de nos jours en Égypte. On ne le trouve à l'état sauvage que dans le midi de l'Europe, en Algérie et en Syrie[5]. Quant au mot كرفس, son sens est plus étendu. En dialecte vulgaire d'Égypte, il désigne uniquement l'Ache odorante (*Apium graveolens* L.), que l'on trouve dans tout le pays comme plante spontanée[6]. Mais en arabe littéral il s'applique d'une manière générale au genre Ache, et répond exactement aux mots Σέλινον et *Apium* des auteurs classiques.

Qazouini divise le كرفس seulement en deux espèces : le بستانى et le برى, soit l'Ache des jardins et l'Ache sauvage[7]. Ibn-Baithar commence ainsi le long article qu'il consacre au genre كرفس : « Il en existe une espèce de jardin, une de marais, une de montagne, et une de rocher[8]. » Enfin, Abou 'l-qasim écrit : « Il y a beaucoup d'espèces de كرفس : celui de jardin, — dont il y a deux espèces, — celui de montagne, celui de rocher, celui d'eau. On le nomme *Petroselinum* et *Oreoselinum*; il est connu et célèbre. Cette plante croît dans les jardins, les lieux humides, les prés et les haies[9]. » Les naturalistes grecs donnent la même extension au genre Σέλινον. Ils distinguent l'Ἑλειοσέλινον ou *Apium palustre*, qui est l'*Apium graveolens* L. sauvage (Ache odorante, Ache des marais, Céleri sauvage); le Σέλινον ἡμέρον ou Σέλινον κηπαῖον, qui est la forme cultivée de la même plante, c'est-à-dire le Céleri proprement dit[10]; l'Ὀρεοσέλινον ou Ache des montagnes, qui est le *Seseli annuum* L.; le Πετροσέλινον ou Ache des rochers, qui est le Persil, مقدونس des Arabes, ⲙⲁⲧ ⲙⲁⲕⲉⲇⲟⲛⲓⲟⲛ des Coptes et *Apium Petroselinum* L. des botanistes; enfin, l'Ἱππροσέλινον ou Ache des chevaux, qui est le *Smyrnium Olus-atrum* L.

Le *Mati* des anciens Égyptiens comprend, ainsi qu'on le verra plus loin, au moins

---

1. A. Kircher, *Ling. ægypt. restit.*, p. 269.
2. Msc. copt. Par., n° XLIV, fol. 82.
3. Forsk., n° 180; Del., n° 346; Schw., n° 463.
4. Ibn-Baithar, t. II, p. 527.
5. A. de Candolle, *Orig. des plant. cultiv.*, p. 72.
6. Forsk., n° 179; Del., n° 347; Schw., n° 462.
7. Édit. du Caire, an 1306 de l'hégire, t. II, p. 70.
8. T. II, p. 352-356.
9. P. 88 de mon manuscrit : هو انواع كثيرة بستانى وهو نوعان جبلى وصخرى وماءى ويقال له بطاسانيون وورسانيون وهو مشهور ومعروف منابته الجنات والاماكن الرطبة والمروج والسياجات *
10. Pour distinguer la forme sauvage de la forme cultivée de cette espèce, les botanistes conservent à l'Ache des marais ou Céleri sauvage le nom d'*Apium graveolens* L. et donnent au Céleri cultivé le nom d'*Apium dulce* Mill.

quatre espèces : le *Mati* ordinaire, le *Mati* des marais, le *Mati* des monticules désertiques et le *Mati* du Nord [1]. Il répond donc exactement, sous le rapport de l'extension, à la plante мıт = كرفس = Σέλινον = *Apium*. En berbère, le كرفس se nomme *Batt* [2], mot rappelant singulièrement le copte мıт et l'égyptien *Mati*, que l'on pourrait même au besoin lire *Matt*. L'*Apium graveolens* a été découvert dans les tombes égyptiennes : une guirlande funéraire du Musée de Boulaq est composée de rameaux de Céleri et de pétales de Lotus bleu; un certain nombre de graines de la même espèce sont exposées au Musée de Florence [3]. Une autre espèce d'*Apium*, l'Ὀρεοσέλινον, devait être connue sur les bords du Nil, car Dioscoride en donne le nom égyptien ἀνώνιμ [4]. Enfin, tandis que мıт, dans les *Scalæ*, désigne le كرفس sans épithète, il existe un autre mot copte de sonorité également égyptienne, пı-кра̀м [5], qui s'applique au كرفس برى, *Apium sauvage*, d'où l'on doit conclure que le мıт est le كرفس cultivé, c'est-à-dire le Céleri (*Apium dulce*), tandis que кра̀м est l'Ache odorante (*A. graveolens*), forme sauvage du Céleri.

L'identification que je propose de la plante égyptienne *Mati* avec la plante copte мıт repose donc en somme, sur un assez grand nombre de rapprochements frappants. Avant de rechercher à quelles espèces se rapportent les diverses variétés pharaoniques de *Mati*, il convient d'examiner si les textes égyptiens viennent confirmer mes vues.

Le mot *Mati* est souvent employé dans les traités de médecine. En dehors de ces écrits spéciaux, j'en connais d'abord deux séries d'exemples qui, appartenant à des textes religieux, ne peuvent nous être d'aucune utilité directe. C'est ainsi qu'on lit, dans la *Pyramide de Pépi I*, la phrase suivante : *N.* *N.* (col. 727), dont j'ai relevé deux variantes : *N.* *N.* (*ibid.*, col. 650), et *N.* *N.* (*Mirinri I*, col. 751). La phrase semble signifier : « *N.* n'est pas repoussé au ciel; *Mati* tend ses bras à *N.* » Il y a là, très vraisemblablement, un nom de déesse formé avec un nom de plante, comme il arrive pour les déesses , , , et pour d'autres peut-être. Nous en pouvons conclure du moins, au point de vue botanique, que la plante *Mati* croissait en Égypte à une époque très reculée, à une époque où l'on n'avait pas encore introduit d'espèces étrangères, et que, par conséquent, elle était spontanée dans le pays. Le déterminatif , alternant avec , indiquerait une plante d'assez forte taille (l'Ache atteint d'ailleurs souvent plus d'un mètre de hauteur), mais la forme plus précise que prend le déterminatif dans le dernier exemple nous permet de nous demander s'il ne représente pas une feuille profondément incisée, ce qui

1. Je n'ose joindre à la liste le *Ma-it* du Sud, du *Papyrus Ebers* (49/14); cette orthographe diffère trop de la forme partout employée ailleurs au même papyrus, pour que je puisse l'en considérer comme un synonyme. J'y verrais plutôt, sauf examen, un équivalent de .

2. P. Asch. et G. Schw., *Flore*, p. 188.

3. V. Loret, *Flore pharaonique*, 2e édit., p. 70.

4. *De Mat. medica*, III, 69.

5. A. Kircher, *loc. cit.*, p. 195. Une variante, tirée d'un autre manuscrit de la même *Scala*, donne пı-кром.

est le cas de la feuille de l'Ache, et ce qui rapporterait le mot au radical , « couper ».

C'est encore dans un texte religieux, du temps de Ramsès IV, que se rencontre une seconde fois le mot *Mati* : (*Z.*, 1884, p. 39), var. : (*ibid.*, 1885, p. 16, n. 7). La chose peut signifier : « Je n'ai pas coupé les Orges en leur petitesse, ni les *Mati* en leur quantité. » Peu importe au fond. La seule conclusion à tirer de ces documents est qu'une plante existe à côté d'une plante .

Enfin, un troisième exemple hiéroglyphique du mot est plus instructif. Il se trouve dans une énumération assez longue de plantes aquatiques, dont je ne citerai que les deux dernières : (J. DE ROUGÉ, *Edfou*, CVI), « les *Anb* qui croissent dans le Nil, et les *Mati* des marais ». Les papyrus médicaux nous montreront que le *Mati* des marais est fréquemment employé dans la thérapeutique égyptienne.

Les traités de médecine mentionnent quatre espèces de *Mati*. Le nom du *Mati* simple est partout orthographié au *Papyrus Ebers*. Au *Papyrus médical* de Berlin, le scribe a commencé par écrire (7/1); on lit ensuite (8/5, 13/2), puis, l'un à côté de l'autre, et (14/2), et enfin seulement (22/2, 23/7). Faut-il en conclure que la plante est la même que la plante et que les deux ○○ appartiennent à la série des duels purement phonétiques destinés à donner aux mots la désinence *ti*[1] ? — La chose est possible; j'aurai l'occasion de l'examiner un jour, quand j'aurai réuni assez de documents sur cette plante .

Le *Mati* des marais est nommé au *Papyrus Ebers*, et au Papyrus de Berlin. Le signe est là un équivalent du mot que nous avons vu plus haut.

Le *Mati* du Nord n'est mentionné qu'au *Papyrus Ebers* et le nom en est écrit (43/6), (45/4, 50/14) et (90/8).

Enfin, la quatrième espèce se nomme (*Pap. Ebers*), (*Pap. méd.*, 13/2) et (*ibid.*, 14/2). C'est l'espèce des sables, des rochers et des collines. Le mot , en effet, dont l'orthographe pleine est , vient du radical , « s'élever ». A l'origine, il désigne les monticules de sable, la partie de la vallée égyptienne du Nil où, le sol étant plus élevé, cesse la campagne verte arrosée par l'inondation, pour faire place au désert accidenté que n'atteint jamais le fleuve. Puis le terme franchit l'espace et atteint les chaînes libyques et arabiques qui longtemps, pour les premiers Égyptiens, bornèrent l'horizon du pays qu'ils connaissaient. Plus tard, les grands déserts au delà de ces chaînes finissent par être compris dans la désignation de , et enfin, avec le temps, les régions étrangères, jusqu'aux plus lointaines, sont appelées du nom de *Tes-it*. A cette dernière période, le mot

1. Cf. V. LORET, *Manuel de la langue égyptienne*, § 226, 2°.

s'applique à toute l'immense partie de la terre qui commence, non loin du Nil, à la lisière des terrains fertiles, pour ne s'arrêter que là où s'arrêtent les connaissances géographiques des Égyptiens : Touthmès IV, quittant Memphis pour aller tirer à l'arc au plateau des Pyramides, se rend au , comme l'indique la stèle qu'il a érigée entre les pattes du Sphinx; Aménophis III, qu'il parle de Karkémish ou de Méroé, emploie avec raison le même mot . L'expression pourrait donc, par extrême extension de sens, désigner quelque espèce étrangère; je crois que, opposé au *Mati* cultivé et au *Mati* des marais, le groupe *Mati tes-it* désigne plus simplement le *Mati* de la bande désertique comprise entre le Nil et les chaînes libyques ou arabiques.

Ces quatre espèces de *Mati* interviennent trente-sept fois dans les deux livres médicaux dont je viens de parler. Sur les trente-sept cas dans lesquels la plante est recommandée, il en est quelques-uns qui relèvent plutôt de la sorcellerie que de la médecine : chasser les dieux, les démons, les revenants, les incubes ou les succubes est une chose dont on a peu de chance de retrouver la recette dans les traités analogues gréco-latins ou arabes. Certains cas sont d'une généralité ou d'une banalité telles qu'il n'y a guère d'importance à en rencontrer ou non les équivalents chez les médecins classiques ou orientaux. Quelques autres, je le reconnais, quoique bien précis et bien spéciaux, n'ont pas leurs correspondants dans les traités non égyptiens. Toutefois, sur les nombreuses propriétés attribuées par les anciens Égyptiens aux différentes variétés de *Mati*, près de la moitié, — ce qui constitue encore une bonne moyenne, — a été reproduite par Dioscoride, Pline, Avicenne et d'autres, dans les chapitres relatifs aux représentants multiples du genre Σέλινον, *Apium* ou كرفس. Voici, un peu au hasard, les principaux passages parallèles que l'on peut signaler[1] :

1° Chasser les des dents (E, 72/17); fortifier et traiter les dents (E, 89/13) = ينفع من وجع السن (Avic.), « est utile pour les maux de dents »;

2° Chasser la lourdeur d'oreille, (B, 23/7) = « Eodem [radicis] jure instillato gravitatem aurium [mitigat] » (Pl.);

3° Chasser l'afflux de sang aux yeux (E, 57/12) = عصارته ينفع من ظلمة العين (Avic.), « le suc en est utile pour l'obscurcissement de la vue »; πρὸς ὀφθαλμῶν φλεγμονὰς... καταπλασσόμενον (Diosc., III, 67); « præterea oculis illitum cum melle... aliisque membrorum epiphoris » (Pl.);

4° Amollir les duretés, , dans tous les membres (E, 84/2, 7) = καταπλασσομένη... σκληρίας διαφορεῖ (Diosc., III, 72)[2];

5° Pour les tremblements, , de vaisseaux dans tous les membres (E, 84/17) = يوضع على العضو المرتعش (Qaz.), « se place sur les membres agités de tremblement »;

1. J'indique par E le *Papyrus Ebers* et par B le *Papyrus médical* de Berlin. J'emprunte à Qazouini les citations d'Avicenne. Les passages de Pline sont tirés de son *Hist. nat.*, XX, 44, et ceux de Gargilius Martial des *Medicinæ ex oteribus et pomis*, § 2.

2. Cette propriété est attribuée par Dioscoride au Σμυρνίον et non au Σέλινον. Mais on a vu plus haut qu'une espèce de *Smyrnium* est désignée en grec sous le nom d'Ἱππουρίνον, et, d'autre part, Ibn-Baithar range sous le mot كرفس tout ce qui, dans Dioscoride, a trait au Σμυρνίον.

6° Faire accepter du pain au cœur (E, 51/11) = l'ache fait partie, dans la thérapeutique classique, des cinq racines *apéritives;*

7° Pour le resserrement de l'estomac (E, 39/20); pour l'obstruction dans le côté droit (E, 43/6) = « Vel strictura stomachi vel præclusa præcordia relaxanda sunt » (GARG. MART.);

8° Pour resserrer, [illegible] (rendre plus fréquente), l'urine (E, 50/13, 14) = يتفع من . . . . . عسر البول (AVIC.), « est utile pour... la difficulté d'urine »; τὸ δὲ σπέρμα ἐστὶν οὐρητικώτερον (DIOSC., III, 67); « semine urinam ciet » (PL.); « nulla... alia res fortius... urinæ difficultates resolvit » (GARG. MART.);

9° Percer les [illegible] (tumeurs, gonflements, boutons, etc.) du ventre (B, 14/2); percer les [illegible] nombreux dans tous les membres (B, 13/2) = « Tumores et inflationes tollunt folia ejus » (GARG. MART.); « trita ejus folia... omnem tumorem compescunt » (*ibid.*); μαστούς τε χονδριῶντας ἀνίησι (DIOSC., III, 67); « mammarum duritiam impositis foliis emollit » (PL.).

En résumé, le mot égyptien [illegible], qui répond bien, pour la forme, au copte ⲙⲓⲧ = كرفس, désigne une plante dont les diverses variétés sont identiques aux diverses variétés de كرفس = Σέλινον, *Apium,* et dont les propriétés médicales présentent les plus grands rapports avec les propriétés attribuées à cette dernière espèce par les médecins arabes et gréco-latins. Les mêmes points de rapprochement n'existant pas entre le *Mati* et le Carthame (ⲙⲉⲫⲁⲓⲟ) ou la Chélidoine (ⲙⲟⲑⲱⲑ), — espèces qui, d'ailleurs, ne sont pas spontanées en Égypte, — je pense qu'il n'y a pas à hésiter sur le choix à faire parmi les trois identifications proposées jusqu'ici. Il ne reste donc, pour terminer cette étude, qu'à rechercher quelles espèces de كرفس désignent les quatre espèces de *Mati* citées dans les textes égyptiens.

Comme il est fait mention d'un *Mati* des marais et d'un *Mati* des sables, il me semble certain que le *Mati* simple est, ou bien un *Apium* cultivé, ou bien un *Apium* croissant naturellement dans les champs cultivés. En copte, il y a trois espèces d'*Apium :* le ⲙⲓⲧ ou *Apium* sans épithète, le ⲕⲣⲁⲙ ou *Apium* sauvage, et le ⲙⲓⲧ ⲙⲁⲕⲉⲇⲟⲛⲓⲟⲛ ou *Apium* de Macédoine (Persil). Le mot ⲙⲓⲧ étant opposé au mot ⲕⲣⲁⲙ, qui le suit toujours dans les *Scalæ,* il est évident qu'il s'applique à l'espèce cultivée et que les deux premières espèces coptes répondent exactement aux deux espèces, — بستاني et بري, — en lesquelles Qazouini divise le genre كرفس. Le *Mati* sans épithète sera donc l'*Apium* cultivé ou Céleri, que l'on a retrouvé dans les tombes égyptiennes.

Pour le *Mati* des marais, l'identification se présente d'elle-même, le seul *Apium* aquatique que l'on connaisse étant le Céleri sauvage ou Ache des marais, Ἑλειοσέλινον.

Les deux autres espèces de *Mati* sont d'une détermination moins aisée. Dioscoride nous donne le nom égyptien (ἀνωνίμ) de l'Ὀρεοσέλινον ou Ache de montagne; on peut donc en conclure que l'Ache de montagne est une plante d'Égypte. Ce ne peut être, par conséquent, que la plante désignée en égyptien sous le nom de *Mati* de montagne. Mais l'Ὀρεοσέλινον des Grecs répond à une espèce, *Seseli annuum* L., que l'on ne trouve pas dans la flore égyptienne. Parmi les Ombellifères, famille à laquelle appartient le genre

Apium, il n'en est qu'une seule que l'on rencontre dans la région désertique de l'Égypte, — toutes les autres ne croissant que dans la région nilotique, — c'est le *Crithmum pyrenaicum* FORSK. (= *Pityranthus tortuosus* BENTH. et HOOK., *Bubon tortuosum* DESF., *Deverra tortuosa* D. C.); c'est, d'autre part, la seule espèce au nom de laquelle la langue vulgaire d'Égypte joigne l'épithète الجبل, « de montagne[1] »; enfin, cette espèce appartient, dans la famille des Ombellifères, à la même tribu, et, selon certains auteurs, au même genre que l'Ὀρεοσέλινον des Grecs. Il me paraît possible de considérer, jusqu'à nouvel ordre, cette plante comme répondant au *Mati* de montagne des anciens Égyptiens.

Quant au *Mati* du Nord, il peut répondre à bien des espèces d'Ombellifères que l'on ne rencontre en Égypte que dans la région méditerranéenne. Mais, comme le Persil est très cultivé de nos jours en Égypte, comme il est mentionné dans les *Scalæ* coptes (ⲙⲓⲧ ⲙⲁⲣⲉⲗⲟⲛⲓⲟⲛ), et qu'enfin on le trouve à l'état spontané en Algérie et en Syrie, ainsi qu'on l'a vu plus haut, j'estime que c'est au Persil qu'il est préférable d'assimiler le *Mati* du Nord, qui a pu être introduit de Syrie en Égypte sous la XVIIIe dynastie.

Le genre égyptien comprendrait donc les espèces suivantes :

1° , *Mati* = Céleri cultivé (*Apium dulce* MILL.);

2° , *Mati* de marais = Céleri sauvage, Ache des marais (*Apium graveolens* L.);

3° , *Mati* de montagne = شبت الجبل (*Crithmum pyrenaicum* FORSK.);

4° , *Mati* du Nord = Persil (*Apium Petroselinum* L.).

XII. — LE JONC

Traduire par *Jonc* n'est pas une idée toute nouvelle : déjà M. H. BRUGSCH a proposé cette interprétation dans son *Dictionnaire géographique* (p. 896) et dans le Supplément de son *Dictionnaire hiéroglyphique* (p. 27). Mais l'éminent égyptologue allemand a été amené à cette traduction uniquement par le contexte des documents dans lesquels est mentionnée la plante *Asir*. Je crois pouvoir, au moyen de la philologie, non seulement démontrer l'exactitude de la traduction de M. BRUGSCH, — traduction qui, en somme, n'était qu'ingénieusement conjecturale, — mais encore déterminer de façon plus précise l'espèce à laquelle appartient la plante pharaonique.

Dans son اللآلي الدرية, ou *Vocabulaire hiéroglyphique comprenant les noms de plantes*[2], AHMED KAMÂL a fait, à propos de la plante *Asir*, un rapprochement qui m'avait séduit un moment et qui, du reste, je dois l'avouer, m'a mis sur la voie de l'étymologie que je propose dans les lignes suivantes. Il compare l'égyptien *Asir* à l'arabe اصر, mot qui, d'après FREYTAG, signifie *funis brevior quo inferior pars tentorii alligatur paxillo; funis quo*

1. شبت الجبل, FORSK., n° 172; DEL., n° 336; SCHW., n° 464.
2. Le Caire, 1306 (de l'hégire), p. 41-42.

ligatur saccus pabulatorius; *pannus, stragulum in quo colligitur gramen; herba, gramen, fœnum.* Ce sens, quoique un peu général, conviendrait assez à la plante *Asir*, qui est surtout désignée comme servant à faire des liens, ou mieux à tresser des nattes et des objets de sparterie.

On la trouve d'abord citée, à côté de l'espèce de Roseau *Gashà* (en copte ⲕⲁⲙ), parmi les végétaux indispensables aux vanniers : (*Pap. Anast. IV*, 13/10-11), « fais donner les matières premières aux fabricants de couffes, à savoir : roseaux et joncs ». Comme le mot *Gashà* s'applique à une Graminée ou à une Cypéracée d'assez forte taille, dont la tige seule, très consistante, était employée en vannerie [1], il est évident que le terme *Asir* doit désigner une plante de plus petite importance, dont une partie flexible, la tige ou la feuille, était utilisée comme lien servant à attacher ensemble les chaumes rigides du *Gashà*. Or, le Jonc est particulièrement propre à cet emploi spécial.

Au *Grand Papyrus Harris*, la plante *Asir* est énumérée, au milieu de plantes utilisées en filerie, en corderie et en vannerie, en compagnie du même Roseau *Gashà*, du Roseau [2] et de l'espèce de Lin [3]. Ce mot *Asir*, qui revient trois fois dans le papyrus [4], y porte l'orthographe , et la place qu'il occupe au milieu des nombreux noms de végétaux mentionnés dans ce document vient confirmer le renseignement fourni par le texte transcrit plus haut.

Enfin, le même mot se retrouve deux fois au *Papyrus Anastasi VIII* : (pl. III, l. 3-4), « prends ce qu'il y a en fait d'*Asir* des marais » ; (pl. III, l. 9), « je le chargerai (le bateau) d'*Asir* ».

Il résulte de ce petit nombre d'exemples que l'*Asir* est une plante aquatique, très probablement de petite taille (puisqu'elle est opposée aux grands Roseaux *Gashà* et *Qam*), et qu'elle est employée par les vanniers. De plus, l'orthographe égyptienne, dans laquelle la liquide est représentée par l'ensemble , nous fait immédiatement songer à un mot d'origine sémitique.

Le terme اصر, auquel avait pensé Ahmed Kamâl, conviendrait bien comme équivalent sémitique du terme égyptien, s'il n'avait l'inconvénient d'être de sens assez vague et de désigner plutôt un objet manufacturé, — ficelle ou cordeau, — que la matière première servant à fabriquer cet objet.

Il est un autre mot arabe, اسل, qui me semble répondre beaucoup mieux au nom égyptien de plante *Asir*, d'autant plus que le groupe est bien moins un développe-

1. V. Loret, *Flore pharaonique*, 2e édit., nos 10 et 31.

2. Cf. ni-kam = الحلفا, mot arabe qui désigne l'*Imperata cylindrica* Beauv. (Forsk., n° 76; Del., n° 61; Schw., n° 1138; V. Loret, *Flore pharaonique*, n° 21) et l'*Eragrostis cynosuroides* Rem. et Schult. (Forsk., n° 35; Del., n° 98; Schw., n° 1216; V. Loret, *Flore pharaonique*, n° 10).

3. Cf. l'orthographe et l'hébreu פשתים = *linum* (E. F. K. Rosenmüller, *Biblische Naturgeschichte*, Leipzig, 1830, t. I, p. 172-174).

4. Pl XIX *b*, l. 9; pl. LXV *b*, l. 15; pl. LXXII, l. 1.

ment du ⊂⊃ égyptien qu'un artifice orthographique servant à rendre le ل = ڵ sémitique. Ce mot arabe, en effet, sert à désigner justement le *Juncus acutus* L. ou Jonc des vanniers, et vient confirmer l'interprétation de M. H. Brugsch.

Ibn-Baithar, à propos de la plante اسل, écrit : « C'est le سمّار, dont on fabrique des nattes, et c'est faire erreur, comme nous l'avons exposé plus haut, que de le considérer comme appartenant au genre اذخر. » Puis l'auteur arabe cite le passage suivant d'Abou-Hanifa : « C'est le كولان, qui n'a ni bois ni rameaux, mais donne naissance à de minces tiges. On en fait des nattes et des cordes; de ses fibres, on confectionne des tamis. Il ne croît que dans les endroits humides[1]. » Enfin, Ibn-Baithar donne en entier, toujours à propos de la plante اسل, le passage de Dioscoride (*De mat. medic.*, IV, 52) relatif au Σχοῖνος ἐλεία, plante qui répond au *Juncus acutus* L. ou *J. maritimus* Lam.[2].

Dans un autre endroit de son livre, à propos de la plante اذخر (*Andropogon Schœnanthus* L.), Ibn-Baithar dit qu'il existe une plante analogue, mais qui pousse dans les marais et qui n'appartient pas à la même espèce. « On la nomme, — ajoute-t-il, — اسل en Arabie, سمّار en Égypte, et ديس en Afrique[3]. »

Abou 'l-qasim, dont je cite le texte parce qu'il est inédit, écrit[4] :

اسل — شرح الماهية هو من جنس الديس وهو السمّار الذى يتخذ منه الحصور منابته المروج حاد الاطراق كالابر يعلوا من الارض نحو الذراع والذراعين وهو نوعان ذكر وانسى فالذكر له ليس له بزر وهو الذى يسمى بالاسل والانسى لها حب كحب الذرة . . . . .

« Asal. — *Description du port.* — Il appartient au genre du ديس, et c'est le سمّار dont on fait des nattes. Il croît dans les prés où séjourne de l'eau stagnante. Ses tiges, ressemblant à des aiguilles, s'élèvent de terre d'une hauteur d'environ une ou deux coudées. Il y en a deux espèces : le mâle et la femelle. Le mâle n'a pas de graines; c'est lui qu'on appelle *Asal*. La femelle a des graines semblables à celles du *Dourah*...[5]. »

La plante اسل, comme on le voit, est bien le Σχοῖνος ἐλεία de Dioscoride, c'est-à-dire le *Juncus acutus* L. La chose est d'autant moins discutable que le synonyme سمّار, indiqué par Ibn-Baithar comme nom particulier de l'espèce en Égypte, est précisément mentionné dans les Flores de Forskal et de Schweinfurth[6] comme nom égyptien vulgaire du *Juncus acutus* L.[7].

---

1. Je traduis les passages d'Ibn-Baithar d'après une collation du texte arabe que m'a remise le Dr L. Leclerc, auteur réputé d'une *Histoire de la médecine arabe* ainsi que d'une traduction de la *Matière médicale* d'Ibn-Baithar.

2. Cf. C. Sprengel, *Dioscor. opera*, t. II, p. 595, et C. Fraas, *Synops. plantar. flor. classic.*, p. 294. Le *J. acutus* Lam. répond au *J. acutus* α L., et le *J. maritimus* Lam. répond au *J. acutus* β L. Les deux dénominations botaniques s'appliquent donc, en réalité, à deux variétés d'une même espèce.

3. Ed.-J. von Sontheimer, t. I, p. 20-21; cette édition porte à tort سمّان au lieu de سمّار.

4. P. 25 de mon manuscrit.

5. Dioscoride (*loc. cit.*) fait la même distinction de sexes à propos du Σχοῖνος ἐλεία.

6. Forsk., n° 207; Schw., n° 1074.

7. J'ai demandé, par curiosité, à M. J. Oppert s'il existait en assyrien un mot, analogue à *Asir*, ayant le sens de *Jonc*. L'éminent assyriologue m'a répondu qu'on rencontre dans les textes cunéiformes un mot *Ashéla* présentant la signification de Σχοῖνος, *Juncus mensorius*. C'est donc bien là un mot de la même famille sémitique que l'égyptien *Asir*.

Le *Juncus acutus* ou اسل est une plante à tiges grêles et flexibles servant aux vanniers, tout comme les tiges du 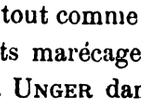 ; de même que l'*Asir*, l'*Asal* pousse dans les endroits marécageux. J'ajouterai que des fragments de cette espèce ont été retrouvés par F. Unger dans des briques de la pyramide de Dashour[1]. L'identification de la plante *Asir* me paraît donc définitivement acquise.

Lyon, 11 juillet 1893.

MONUMENTS ÉGYPTIENS DE LA COLLECTION DUGAS

PAR

Alexandre Moret

La Collection d'antiquités égyptiennes de M. Dugas, à Lyon, comprend deux séries de pièces : 1° deux cercueils, dont le premier a été retrouvé avec sa momie, et le second vide; 2° des objets divers, statuettes funéraires, figurines, etc.

PREMIÈRE SÉRIE

I. Premier cercueil. — L'originalité de ce cercueil consiste en ce qu'il est fait d'une simple toile recouverte d'un stuc peint et goudronné. Cette enveloppe est actuellement fendue le long des deux côtés; mais, à l'état primitif, elle ne formait qu'une seule pièce, enveloppant le corps, et maintenue fermée par des ficelles passant par des trous symétriques. La momie avait donc une robe de toile stuquée lacée dans le dos; procédé d'ensevelissement sans doute moins coûteux que la confection d'un cercueil en bois.

Dans l'état actuel, la toile étant fendue sur les côtés, nous avons un couvercle et un revers du cercueil distincts l'un de l'autre. Aussi allons-nous décrire ces deux parties séparément.

1° *Couvercle* (pl. I). — La toile, couverte d'un stuc de trois millimètres d'épaisseur, épouse la forme du corps. Elle dessine la tête, se creuse au sternum, se renfle à l'endroit où les mains étaient croisées; les bras, les jambes, les genoux sont accusés par des saillies. La longueur est de 1^m 74; la largeur au-dessous du collier de 0^m 56, aux genoux de 0^m 42, au bout des pieds de 0^m 21. — L'ensemble était revêtu de couleurs rouge, jaune, ocre, verte. Mais une épaisse couche protectrice de bitume amortit les teintes, dissimule les scènes peintes et les légendes : si bien que, malgré des lavages réitérés à l'alcool, nous n'avons pu distinguer que les lignes générales de la décoration.

Dans le sens de la longueur, il y a cinq registres successifs :

1° La tête, peinte en jaune clair, légèrement inclinée sur l'épaule droite, recouverte d'un voile à raies rouges et vertes, ornée d'un large collier à cinq rangs qui descend jusqu'à l'abdomen, et dont on ne distingue plus les couleurs;

2° Un second registre, long de 0^m 26, se décompose ainsi : Au centre, cinq colonnes

1. V. Loret, *Flore pharaonique*, 2e édit., n° 40.

Phototypie H. Bretin Tournus

Phototypie H. Bretin Tournus

parallèles et longitudinales, avec des signes illisibles sous le bitume, séparent deux scènes. De chaque côté, deux déesses agenouillées se font face, les bras dans la pose de l'adoration; on ne distingue que les chevelures noires, les pagnes rouges, les colliers et les bracelets peints en jaune clair. Derrière chaque groupe, le signe 𓂀, l'œil symbolique du soleil, et l'extrémité d'une aile éployée;

3° Le troisième registre a 0m 28. On ne distingue plus que quelques traits confus d'une scène, deux cartouches entourant des noms illisibles, une couronne 𓋔 se détachant en jaune clair, le signe de la vie 𓋹 en vert sombre, une fleur à longue tige en ocre doré;

4° Au quatrième registre (0m 12), on reconnaît de chaque côté deux personnages de forme momifiée. A gauche, un dieu à tête de cynocéphale, sceptre en mains; devant lui, une déesse à tête humaine; tous deux sont surmontés de cartouches illisibles. A droite, un dieu à tête d'épervier, suivi d'un personnage qui porte au-dessus de lui les mots 𓆑 𓁹 𓋴 dans un cartouche. Au milieu des deux groupes, une table d'offrande avec le signe de la vérité 𓆄 deux fois répété;

5° Dans le cinquième registre, haut de 0m 24, il y a aussi quatre personnages. A gauche, un homme, la couronne 𓋗 en tête, assis sur un trône 𓉐, le double sceptre 𓋤 en mains; derrière lui on ne distingue que le bras, tendu vers son épaule, d'un second personnage. A droite, le dieu Thoth ibiocéphale tend aussi le bras vers l'homme couronné; la quatrième figure est indistincte. Entre les personnages de droite et ceux de gauche, la légende 𓁷𓅱𓁹𓂋𓋴𓏏𓊪, le premier groupe étant écrit de droite à gauche;

6° Sur les pieds du cercueil, quatre colonnes longitudinales de signes, sur une longueur de 0m 16. Une épaisse couche contrarie la lecture. L'écriture est de droite à gauche. Quelques signes permettent d'y reconnaître un proscynème à Osiris, seigneur de l'Amenti, mais le nom du défunt est malheureusement impossible à déchiffrer de façon certaine.

2° *Revers* (pl. II). — Ainsi que nous le disions au début, le cercueil de toile stuquée se laçait dans le dos; mais il est actuellement fendu sur les côtés, si bien que le revers est distinct du couvercle. Ce revers est encadré d'une large bande verte autour de la tête, et de deux lignes rouge et jaune le long du corps; il n'a pas été recouvert par le bitume versé sur le couvercle. En effet, la momie étant couchée sur le dos, le goudron répandu sur la partie supérieure n'a pas atteint la partie en contact avec le sol ou le sarcophage; il y a eu seulement ruissellement et infiltration à la surface et non pas pénétration complète, de sorte que la partie essentielle à protéger, la fente médiane dont les bords sont réunis par les ficelles, n'a pas été oblitérée par le liquide.

A l'intérieur de ce cercueil, la momie du défunt a été conservée. Aucun objet n'a été retrouvé ni dans les bandelettes ni sur le corps, qui n'offre lui-même aucune particularité intéressante.

II. Deuxième cercueil. — Ce cercueil, dont nous ne possédons que le couvercle sans fond, est en bois, recouvert d'une toile stuquée, peinte, et très bien conservée. La toile n'ayant pas été goudronnée, les scènes et les signes y sont extrêmement nets.

La hauteur totale est de 1m 66. La largeur est de 0m 72 d'une épaule à l'autre, de

0m 73 à la hauteur du bassin, de 0m 57 aux genoux, de 0m 48 au cou-de-pied. La profondeur du couvercle varie de 0m 07 à 0m 12. Le bois, de nature spongieuse, est épais de 0m 025 à 0m 04. Le couvercle était maintenu sur le fond du cercueil par quatre tenons de chaque côté; sept sont encore en place; ils ne semblent pas être du même bois que le cercueil.

Nous distinguerons, dans l'étude du couvercle, le côté extérieur du côté intérieur.

1° *Extérieur* (pl. I). — *Premier registre.* Il comprend la tête et le collier, sur une longueur de 0m 42. La tête, d'un teint rouge brique, a les yeux noirs. Sous le menton, un trou profond de 0m 02 servait à encastrer la fausse barbe. Nous sommes donc en présence d'un cercueil d'homme. La tête est coiffée d'un claft à raies vertes et jaunes, ornée d'un large collier à raies vertes, jaunes, rouges, bleues. Ce collier est arrêté au défaut de chaque épaule par une tête d'épervier, bec en dehors; on sait que cet ornement servait souvent à agrafer les colliers. Au milieu du collier, et en contrebas, se détache la déesse Nout, protectrice de la momie, accroupie sur le signe , les bras étendus et prolongés par des ailes éployées. Au-dessus de sa tête, son nom est entouré d'un cercle.

Le dessus de la tête constitue une plate-forme longue de 0m 24, qui comprend une figure et deux légendes. La déesse Nephthys, sœur d'Isis, spécialement chargée de protéger la tête du défunt, est représentée agenouillée sur le signe , un disque à la main. Elle porte sur la tête son nom . A droite, une légende porte : ; à gauche : . L'écriture est de droite à gauche.

Deuxième registre. Au-dessous du collier et de la déesse Nout, on voit un registre large de 0m 38. Il comprend quatorze colonnes verticales, dont les signes sont écrits de droite à gauche. Voici le contenu de ces colonnes :

Troisième registre. Il consiste en une ligne horizontale de signes, encadrée entre deux lignes de couleur : hauteur, 0m 04; largeur, 0m 64. Au centre se trouve le signe , à gauche et à droite duquel se lit une inscription :

Côté droit : .

Côté gauche : . Écrit de droite à gauche.

Quatrième registre. Au centre, une colonne verticale divise le registre et porte : .

De chaque côté, une scène représente la Psychostasie, c'est-à-dire la *pesée*, ou le jugement de l'âme du défunt, telle qu'elle est décrite au chapitre cxxv du *Livre des*

Morts. — A droite, Thoth à la tête d'ibis, le conducteur des morts, et la déesse Mâ (la Vérité) introduisent le défunt devant son juge Osiris, qui, le sceptre en main, contemple la scène. Anubis et Horus surveillent la pesée du cœur du défunt; celui-ci est placé dans un des plateaux de la balance, avec, comme contrepoids dans l'autre plateau, le signe de la Vérité ƒ. — A gauche, la scène est analogue, mais Anubis étend le bras vers l'aiguille de la balance, et le dieu qui juge a la tête d'épervier. — Ce jugement terminé au profit du défunt, le cœur, en équilibre avec la Vérité, reprenait sa place dans la poitrine du défunt, qui pouvait vivre la vie d'outre-tombe.

Cinquième registre. Entre deux lignes de couleur, hautes de 0m 05, est une inscription horizontale. Au centre, le signe ☥ sert de séparation et de point de départ commun à deux phrases :

A droite : .

A gauche : .

Écrit de droite à gauche.

Sixième registre. Il s'étend sur une longueur de 0m 78 jusqu'aux pieds du cercueil, comprenant trois divisions, une longitudinale, où les lignes parallèles vont dans le sens de la longueur, les deux autres de chaque côté, perpendiculaires à l'inscription centrale.

Première division. Elle comprend cinq colonnes longitudinales écrites de droite à gauche. La dernière de gauche et la dernière de droite touchent seules, par le haut, au registre précédent; les trois colonnes du centre laissent un vide où la scène suivante est peinte : le mort, momifié, est couché sur un lit; au-dessus de lui, son âme, sous la forme de l'oiseau , ailes éployées, tenant dans ses pattes le signe de la vie ☥, plane. Sous le lit sont quatre vases canopes renfermant les viscères du défunt.

Première colonne (droite) : .

Deuxième colonne : .

Troisième colonne : .

Quatrième colonne : 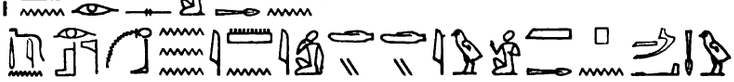

Cinquième colonne :

Deuxième division (côté droit). Elle comprend cinq inscriptions inégales, séparées par quatre figures de divinités funéraires; le tout perpendiculaire à la première division. Les signes sont écrits de droite à gauche.

La première inscription comprend cinq colonnes : 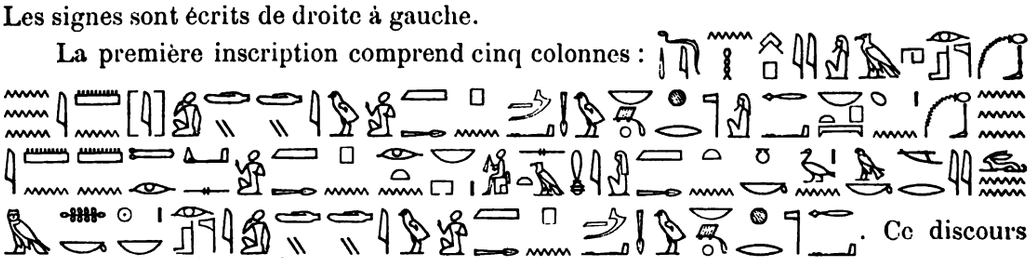 . Ce discours émane du dieu Hapi à tête de cynocéphale, momiforme, sceptre en mains.

La seconde inscription comprend cinq colonnes : . Ce discours est attribué à un second dieu, Qebasenef, à tête d'épervier, debout, momiforme, sceptre en mains.

La troisième inscription comprend trois colonnes : 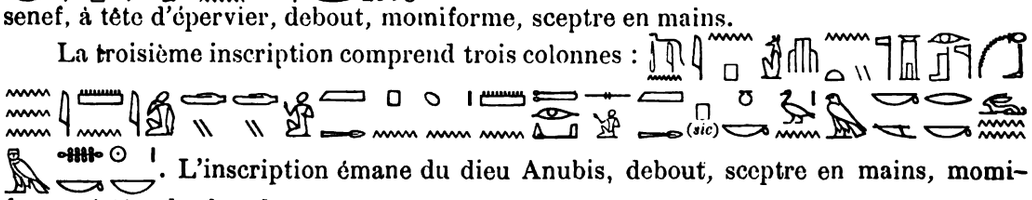 . L'inscription émane du dieu Anubis, debout, sceptre en mains, momiforme, à tête de chacal.

La quatrième inscription comprend trois colonnes : 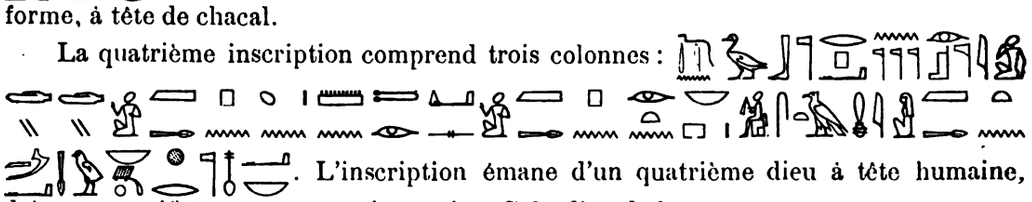 . L'inscription émane d'un quatrième dieu à tête humaine, debout, momifié, sceptre en mains, qui est Seb, dieu de la terre.

Enfin, la cinquième inscription ne comprend qu'une ligne et n'est que la continuation de la précédente : .

Cet ensemble d'inscriptions et de figures ne suffit pas à atteindre la longueur de la première division. La place vide est comblée par le signe de grande dimension, et par un dieu à tête humaine, momiforme, sceptre en mains. Ces deux figures sont dans le sens de la première division, c'est-à-dire perpendiculaires aux légendes et aux personnages de la deuxième que nous venons de décrire; toutes deux regardent vers la gauche.

Troisième division (côté gauche). Symétriquement placée à la seconde division, elle comprend aussi des légendes et des personnages. L'écriture va de gauche à droite.

La première inscription comprend cinq colonnes : . L'inscription émane d'un dieu à tête humaine, debout, momiforme, sceptre en mains, qui s'appelle Amset.

La seconde inscription comprend cinq colonnes : . L'inscription émane du dieu Doumâtef à tête de chacal, momifié, debout, sceptre en mains.

La troisième inscription comprend trois colonnes : . Ce discours est attribué au dieu Anubis, semblable à celui de la seconde inscription, c'est-à-dire à tête de chacal.

La quatrième inscription comprend trois colonnes : (sic) . L'inscription émane d'un dieu ibiocéphale, debout, momiforme, sceptre en mains, qui a nom Gerkhsef.

La cinquième inscription ne comprend qu'une colonne et n'est que la suite de la précédente : .

Comme dans la division précédente, le vide qui sépare la fin de l'inscription du registre suivant est comblé par le signe , et une figure de dieu à tête d'épervier, debout, momiforme. Les deux figures, parallèles à la première division, regardent vers la droite.

2° *Intérieur* (pl. II). Le côté intérieur du deuxième cercueil est aussi tapissé d'une forte toile stuquée, sur laquelle sont peintes des raies alternativement jaunes et blanches. Celles-ci sont recouvertes de caractères hiéroglyphiques cursifs, de couleur noire, écrits de droite à gauche. A la hauteur du visage et des épaules du cadavre, la toile a été raclée et laisse à nu le bois du cercueil. Peut-être la pression du corps avait-elle détérioré à cette place la toile et le bois lui-même; les Arabes, qui ont trouvé et vendu le cercueil, auraient alors pris soin d'approprier l'intérieur en enlevant la partie endommagée. Peut-être aussi le cadavre était-il trop volumineux pour être contenu aisément;

ce serait alors au moment même de l'ensevelissement que l'on aurait creusé à nouveau le couvercle; mais si l'on considère avec quel soin ce dernier est construit en son entier, la seconde hypothèse paraît moins vraisemblable que la première. Quoi qu'il en soit, la lacune du texte intérieur peut être restituée, car nous sommes en présence d'une variante des chapitres LXXII, LXXV, LXXIV et XCII du *Livre des Morts*. Nous emprunterons à l'édition Lepsius les quelques lignes nécessaires pour combler les vides de notre texte original, dont voici la transcription :

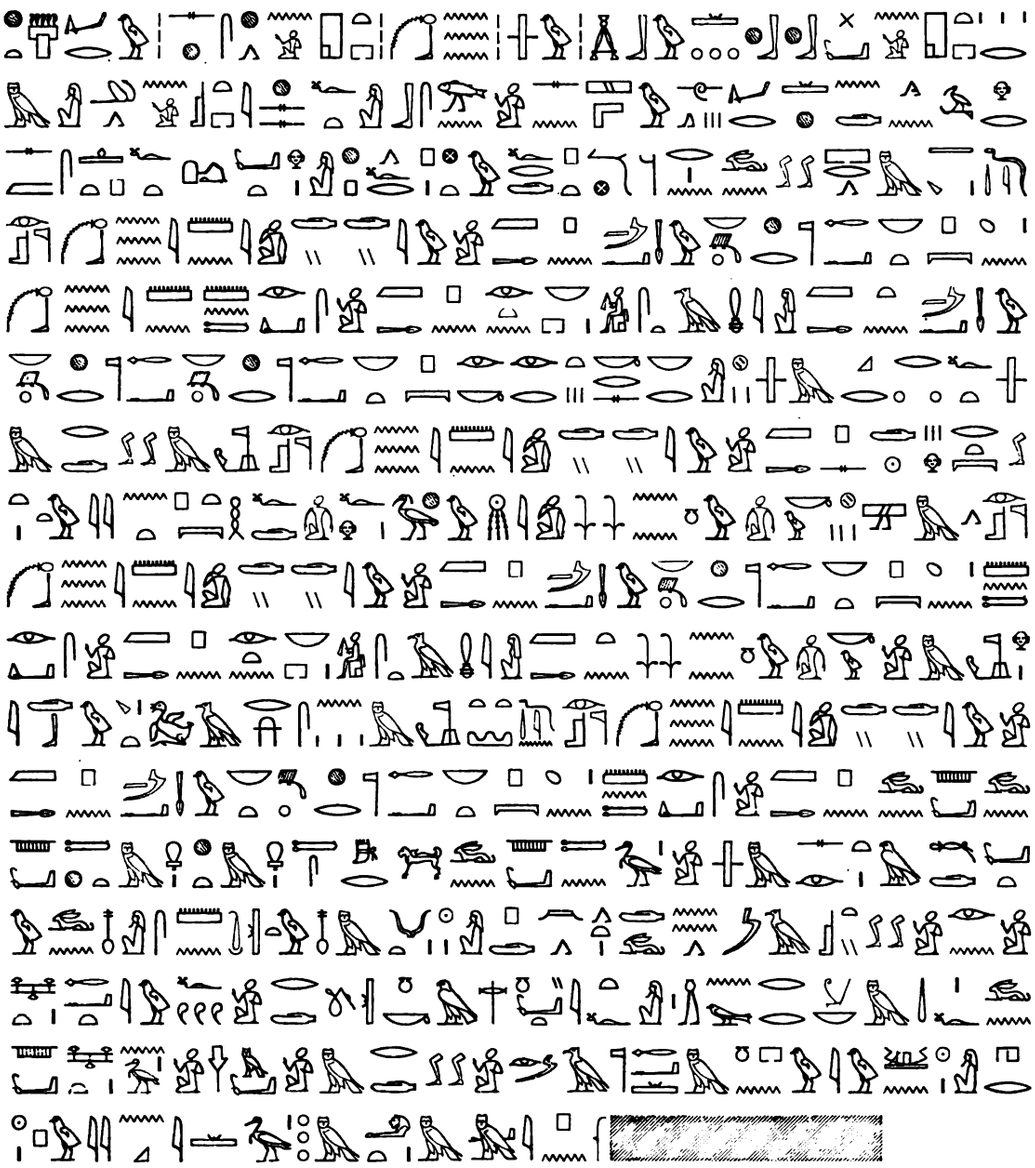

Ce texte, contenu dans l'intérieur du cercueil, comprend donc des variantes importantes des chapitres LXXII, LXXV, LXXIV et XCII du *Livre des Morts;* tous quatre sont relatifs aux sorties que le défunt pouvait se permettre, pendant le jour, au dehors de la tombe.

De l'ensemble des inscriptions du cercueil on tire les renseignements suivants sur le défunt qui y reposait. Il se nommait *Adidi;* il était prêtre d'Amon. On mentionne qu'il était fils de *Mentàrdous*, lequel était lui-même fils de *Khanaà*, qui avait pour père un autre *Mentàrdous;* le père, le grand-père et l'aïeul d'*Adidi* étaient déjà prêtres d'Amon. Il est à noter que

tous se revendiquent d'être les descendants d'une certaine *Shepestamà*, qui avait le titre de *Dame de maison*[1].

Enfin, quelques détails extérieurs du cercueil, la décoration de la tête, la teinte rouge du visage, l'emploi de la couleur verte, l'usage de certains signes tels que pour , permettent de donner une date approximative. Adidi devait vivre dans les siècles contenus entre la XXIe et la XXVIe dynastie, c'est-à-dire entre 1000 et 600 avant Jésus-Christ.

DEUXIÈME SÉRIE

Outre les deux cercueils dont nous venons de donner la description, la Collection Dugas comprend une série d'objets divers, dont la planche III donne la reproduction photographique. Nous allons énumérer ces objets en mettant entre parenthèses le numéro que chacun d'eux porte sur la planche III.

I. Statuettes. — 1. Statuette de bronze (17), haute de 0m 10, brisée à la hauteur des genoux. Elle comprend un personnage sur chacune de ses faces. D'un côté, Amon mitré, à tête de bélier; de l'autre côté, une déesse à tête de lionne. — Pas d'inscription.

2. Statuette de bronze (16) : Amon mitré, à tête de bélier, momiforme, sans inscription. Hauteur : 0m 13.

3. Statuette en bronze (3) : Osiris mitré, à tête humaine, barbu, momiforme. Les deux bras tiennent chacun un fléau. La statuette est d'un travail soigné. Hauteur : 0m 09.

4. Statuette en bronze (15), représentant le même dieu. Hauteur : 0m 08.

5. Statuette en bronze (14), représentant le même dieu. Hauteur : 0m 06.

6. Statuette en bronze (27) : Isis allaitant Horus. La déesse, le front surmonté de cornes et du disque solaire, est assise; elle porte la main droite à son sein, la main gauche soutient le nourrisson. Hauteur : 0m 10.

7. Statuette en bronze (29) : même sujet; la statuette a été dorée. Hauteur : 0m 10.

8. Statuette en bronze (30) : même sujet. Hauteur : 0m 07.

9. Statuette en bronze (31) : même sujet. Hauteur : 0m 05.

10. Statuette de bronze (19) : un buste de personnage momifié, barbu, aux traits accentués. Les deux bras ont un fléau. Hauteur : 0m 11.

11. Statuette de terre cuite (13) : personnage momifié, tenant deux fléaux. Inscription illisible sur le devant. Hauteur : 0m 16.

12. Statuette de porcelaine verte (12). Hauteur : 0m 15.

13. Statuette de porcelaine bleue (10) : personnage momifié, les yeux, la barbe, la chevelure, de couleur noire; il tient en main le signe . Inscription longitudinale, écrite de gauche à droite : . Hauteur : 0m 14.

14. Statuette de porcelaine bleue (5). Hauteur : 0m 12.

---

1. Pour cette généalogie, voir surtout le sixième registre, troisième division, première inscription et les variantes du *Livre des Morts*. Le nom du défunt se présente aussi sous les formes allongées *Adidià* et *Adidiàou*.

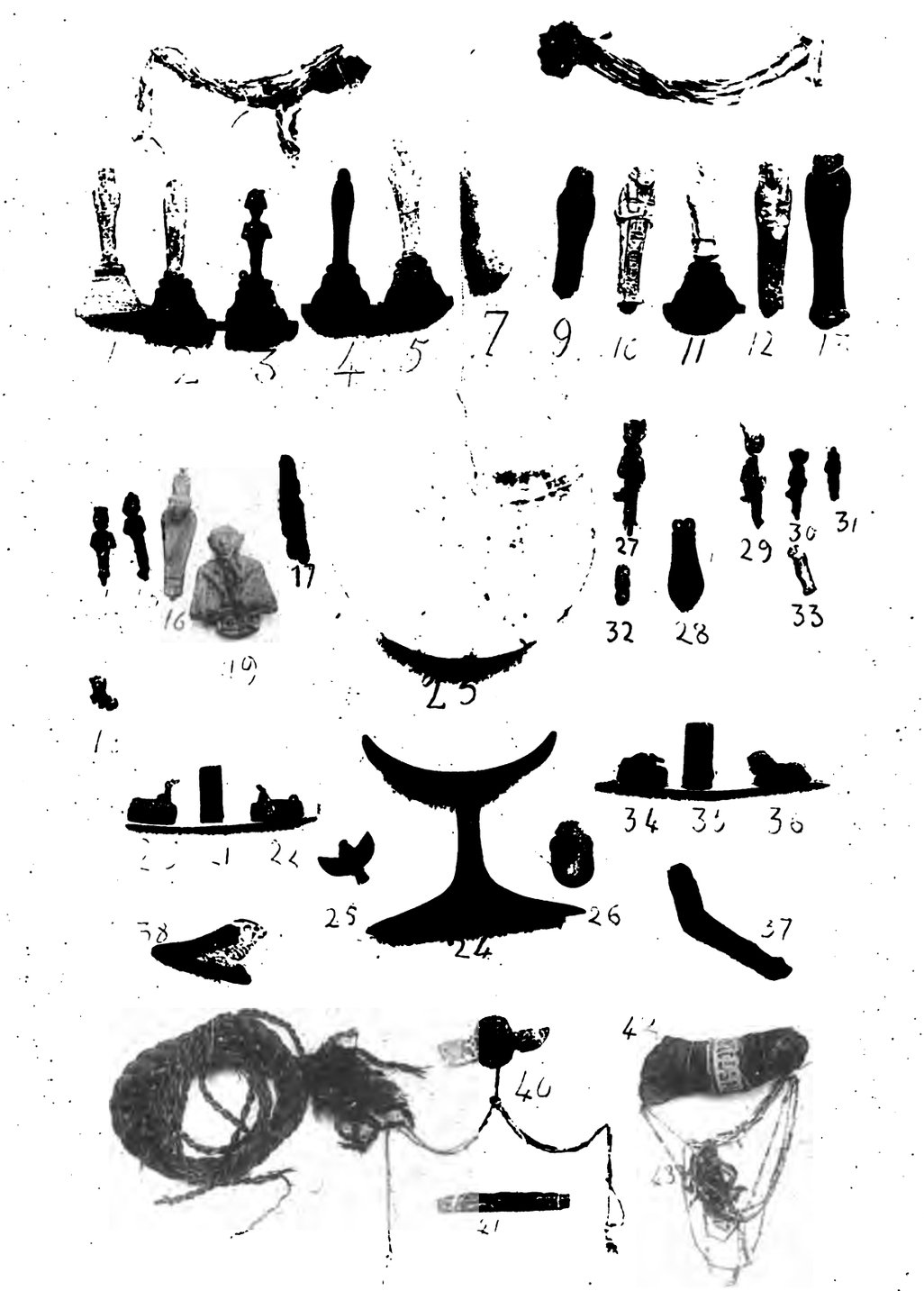

Phototypie H. Bretin

Tournus

15. Statuette de terre cuite (1). Hauteur : 0m 11.

16. Statuette de porcelaine verte (4) : derrière le personnage momiforme, on lit : . Hauteur : 0m 09.

17. Statuette de porcelaine verte (2). Hauteur : 0m 08.

18. Statuette de terre cuite (9). Hauteur : 0m 09.

19. Statuette de porcelaine verte (11). Hauteur : 0m 09.

II. Animaux. — 1. Un uræus de bronze, dressé sur un socle (20). Hauteur : 0m 05; largeur : 0m 05. Le socle est creux; on a trouvé dans la petite cavité des filaments d'un tissu blanc très fin.

2. Deux uræus en bronze sur un socle (22), à demi dressés, les têtes accouplées. Le socle est creux. Hauteur : 0m 03; largeur : 0m 05.

3. Reptile en bronze sur un socle (35), replié sur lui-même. Le socle est creux. Hauteur : 0m 03; largeur : 0m 06.

4. Reptile en bronze, allongé sur un socle (41). Le corps est mince et très étroit. Hauteur : 0m 02; largeur : 0m 12.

5. Un crocodile en bronze (34), debout sur un socle. Hauteur : 0m 03; largeur : 0m 04.

6. Un lézard en bronze, sur un socle (21). Hauteur : 0m 02; largeur : 0m 05.

7. Un chien en bronze (36) sur un socle. Hauteur : 0m 03; largeur : 0m 06.

8. Un lion en bronze (18), accroupi, sans socle. A la hauteur du thorax, le lion est traversé perpendiculairement par un oiseau, la tête inclinée vers la base. Hauteur : 0m 03; largeur : 0m 02.

9. Épervier en bois peint (38), accroupi sur un socle. Le dessus de la tête est peint en bleu; les ailes en rouge; les yeux, le bec, les oreilles, le poitrail en noir. Hauteur : 0m 05; largeur : 0m 10.

10. Patte d'animal quadrupède, en bois peint en noir (37). Longueur : 0m 15.

III. Objets divers. — 1. Flacon d'albâtre (7), long de 0m 22. Le diamètre est de 0m 05.

2. Assiette d'albâtre veinée (23). Diamètre : 0m 24.

3. Vase de bronze à deux anses (28). Hauteur : 0m 09.

4. Chevet de lit (24) en bois noir. Largeur : dessus 0m 18, dessous 0m 21; hauteur : 0m 13.

5, 6, 7. Colliers de porcelaine verte, blanche, bleue (6, 8, 43), ornés de bandelettes roses et jaunes, et d'amulettes en porcelaine et terre cuite.

8, 9, 10, 11, 12. Statuettes de porcelaine, épervier, scarabées, servant d'amulettes à des colliers (32, 33, 25, 26, 40).

13. Corde et cordelettes (39).

14. Pied momifié d'enfant (42). Autour du cou-de-pied, une bande de toile stuquée porte : .

Lyon, juillet 1893.

DEMOTISCHE MISCELLEN

VON

WILHELM SPIEGELBERG

I. . — Die obige Gruppe wird heute allgemein *ỉḥ*[1] gelesen, obwohl MASPERO[2] schon vor längerer Zeit ihre Entstehung aus der hieratischen Ligatur scharfsinnig vermutet und infolge dessen die Umschrift *ḥnĕ* vorgeschlagen hat. Den endgültigen Beweis für die Richtigkeit dieser Vermutung liefern die in hieratischer Cursive geschriebenen Briefe der *Bibliothèque Nationale,* mit deren Veröffentlichung ich augenblicklich beschäftigt bin. In der bekannten Briefformel geben sie *ḥnĕ* wiederholt in folgender Form : [3]. Damit ist die Lesung endgültig gesichert.

II. *Die* knbt *in demotischen Texten.* — Die in der alten Litteratur[4] häufig erwähnte richterliche Behörde habe ich jetzt auch in demotischen Texten in den folgenden Schreibungen angetroffen, welche sich wenig von der hieratischen Form[5] entfernen :

I, ; II,

In der letzteren Gruppe ist nach dem Silbenzeichen das auslautende *b* mit dem Complementstrich[6] beigefügt.

Die beiden Stellen, an welchen unsere Behörde genannt ist, finden sich im Setnaroman. 4/22-23 heisst es von dem trauernden König, dass er hinabging :

ⲡⲙ ⲡⲟⲧⲏⲏⲗ ⲡ *Pṭḥ* ⲡ-*mr* ϣⲙⲉ ⲛ *Pṭḥ* ⲡⲙ ⲧ-*knbĕ* *oĕ n pr Pr-o* ⲧⲏⲣⲟⲩ[7].

1. So von BRUGSCH, REVILLOUT und HESS. — Nachträglich ersehe ich aus dem Glossar zu dem Londoner gnostischen Papyrus, dass sich der letztere Gelehrte jetzt für MASPEROS Lesung entschieden hat.

2. *Ägyptische Zeitschrift*, 81/118.

3. Vgl. auch die Übergangsformen , *Leyden*, I/363, , *ibid.*, 365. — Auch die demotischen, archaischen Texte (z. B. *Thes. Pap.*, 9/2), welche für *ḥnĕ* die hieratische Form bieten, sind für die vorgeschlagene Umschrift beweisend.

4. SPIEGELBERG, *Studien und Materialien*, p. 13 ff.

5. Vgl. a. O. die verschiedenen hieratischen Formen.

6. Dieser Füllstrich nach ist schon in den hieratischen Texten des N. R. anzutreffen, so *Anast. IV*, 8/10 : *ỉmbn*, *Sallier I*, 6/6 : *bnỉ* , ferner in der Schreibung der Negation *bn*, so *Anast. IV*, 13/9 : , *Anast. V*, 22/3 : , *Sallier I*, 4/3 : . In Betreff der Entstehung der Gruppe möchte ich die folgende Vermutung wagen. ist seiner Natur nach ein schmales, ein breites Zeichen. Wird nun das erstere wie in dem vorliegenden Fall über das zweite gesetzt so erhält man eine für das ägyptische Auge unschöne, unquadratische Form, welche auf zwei Weisen in eine quadratische verwandelt werden kann. Entweder behält der Schreiber die ursprüngliche Schreibung bei und schliesst das Quadrat durch einen Füllstrich , oder er assimiliert die beiden Buchstaben , und erreicht durch einen in der Höhe der ganzen rechteckigen Gruppe beigefügten Strich das Quadrat.

7. Ich möchte hier nur eine kurze vorläufige Notiz über das von mir angewandte Transcriptionssystem beifügen. Überall, wo die dem Demotischen entsprechenden koptischen Worte erhalten sind, habe ich letztere

« Mit den Priestern des Ptah, dem Oberpropheten des Ptah und dem [grossen] Rat des Palastes des Pharao, allen. »

Ibid. 24 sprechen :

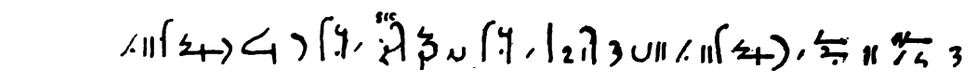

т-*ḳnbĕ* ⲛ̄ *Pr-o* ⲛ̄ⲙ̄ ⲛⲟⲩⲏⲏⲓ̈ ⲛ̄ *Pt̓ḥ* ⲛ-*mr* ϣⲙⲉ ⲛ *Pt̓ḥ* ⲙⲙⲁϩ *Pr-o*

also die eben genannten Beamten. Unsere Behörde ist hier kurz « knb[e] des Pharao » genannt und entspricht in beiden Schreibungen der alten 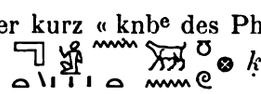 *ḳnbĕ nt ḫnw*[1].

Die richtige Lesung und Übertragung der Gruppe 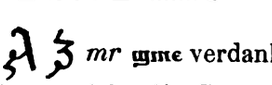 *mr* ϣⲙⲉ verdanke ich Herrn Professor Brugsch. Gerade die angeführten Stellen, welche die Gruppen für ⲟⲩⲏⲏⲓ̈ und ϣⲙⲉ nebeneinander zeigen, beweisen die Unmöglichkeit der alten Lesung. Die Übertragung des Titels stützt sich auf die griech. Übersetzung ἀρχιερεύς im Decret von Canopus. Ob unsere Behörde in einem archaischen Texte[2] aus dem 32sten Jahre des Amasis genannt ist, lasse ich bei der unsicheren Lesung der Gruppe dahingestellt.

III. Ἑορτή *in demotischen Texten.* — Die fragliche Gruppe findet sich auf Papyrus in folgenden Schreibungen :

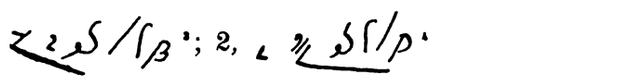

Eine Steininschrift[3] bietet 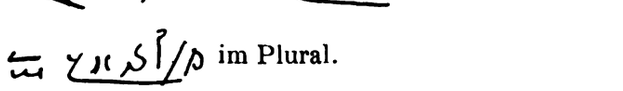 im Plural.

Revillout[4] und später auch Brugsch[7] haben das Wort mit ⲟⲩⲣⲟⲩ « Freude » identifiziert, dabei jedoch übersehen, dass das letztere männlich, das entsprechende demotische jedoch weiblich ist. Mich hatte die schwankende Schreibung (der Vocal steht einmal vor, zweimal hinter dem zweiten Konsonanten) auf den Gedanken geführt, dass wir hier ein Lehnwort vor uns haben. In der That glaube ich nicht, dass sich lautlich irgend welche Bedenken gegen die Gleichsetzung von *hŏ'rtĕ* (var. *hr-otĕ*) und ἑορτή

eingesetzt, im andren Falle habe ich das für die älteren Epochen der Sprache angewandte System der vocallosen Umschrift befolgt. Als besondere Dialectform des Koptischen habe ich das Sahidische gewählt, jedoch würde ich in Fällen, wo die Form einer andern Mundart dem demotischen besser gerecht wird als die Sahidische, die erstere vorziehen. Dass sich dabei manche Inconsequenzen ergeben werden, weiss ich wohl. Jedenfalls gewinnen wir so reale Formen und keine *homunculi*, die trotz scharfer Combinationen doch nur Kunstproducte unsrer Willkür sind. Natürlich soll damit nicht behauptet werden, dass eine durch eine koptische Form umschriebene demotische Gruppe deren genauen Lautwert besessen habe. Nur soviel lässt sich sagen, dass das entsprechende demotische Wort der koptischen Form am nächsten steht. Ausserdem sind auch die griechichen Umschriften in gewisser Weise heranzuziehen, doch kann ich mich hier nicht auf nähere Ausführungen einlassen. Vielleicht können diese Zeilen eine fruchtbringende Discussion einleiten. Für das Demotische giebt es noch kein irgendwie anerkanntes Transcriptionssystem, denn bislang transcribiert noch jeder Demotiker nach seiner Schablone; eben deshalb aber würde am ehesten eine Einigung über ein einheitliches System zu erzielen sein.

1. S. Spiegelberg, *Studien und Materialien*, p. 54.
2. *Corpus Papyrorum Ægypti*, pap. I/Tafel IX, vgl. Revillout : *Revue égyptologique*, III/190.
3. *Setna*, 3/2 (bis). — 4. *Harfner*, 25. — 5. Brugsch, *Thesaurus Inscriptionum Ægyptiacarum*, 1015. — 6. *Roman de Setna*, p. 3. — 7. *Ä. Z.*, 88/16.

erheben lassen. Dass aber die Bedeutung « Fest » an den citierten Stellen gut passt, beweist der Umstand, dass die oben genannten Gelehrten an zwei Stellen[1] bereits in freier Übertragung die letztere Bedeutung eingesetzt haben.

VARIA

VON

WILHELM SPIEGELBERG

VIII. *Ein Duplicat zum Papyrus Petersburg I.* — Auf einem Kalkstein des Liverpooler Museums[1], den ich im September 1890 copierte, befinden sich in den hieratischen Schriftzügen der Dynastie XIX die nachfolgenden Zeilen, welche ich in hieroglyphischer Umschrift gebe.

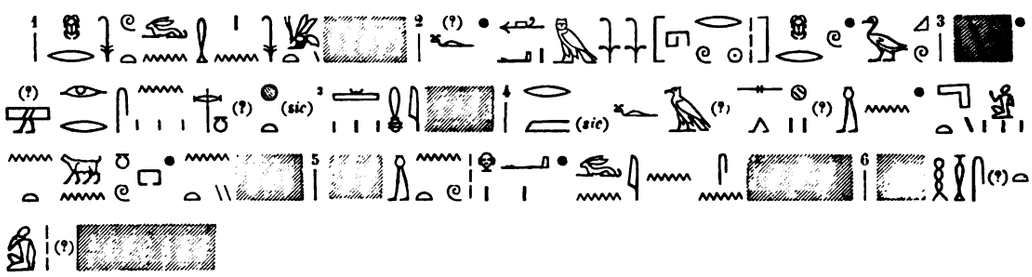

Darunter ist ausser einer Correctur zu der Gruppe mit roter Tinte das Datum verzeichnet.

Diese fragmentierten Zeilen, welche schon durch die Eingangsformel[4] ihre Zugehörigkeit zu einem Märchen verraten, enthalten die Abschrift der Einleitung des Petersburger Papyrus I, welche ich nach dem Auszug GOLÉNISCHEFFS[5] hierher setze :

« Cela arriva lorsque la Majesté du roi de la Haute et Basse-Égypte Sénéfrou le défunt était en roi bienfaisant dans tout ce pays : . Un jour, après que les députés de Silsilis ( )[6], qui étaient entrés chez le Pharaon (qu'il vive, qu'il soit sain et fort), afin de tenir conseil ( ), s'étaient déjà retirés, ayant tenu conseil comme c'était prescrit pour chaque jour ( ), Sa Majesté dit au chancelier ( ) qui se trouvait près de lui : Va, amène-moi les députés de Silsilis qui sont sortis et sont déjà loin ( ), afin de tenir conseil immédiatement. Les ayant attrapés, celui-ci les amena sur-le-champ. »

---

1. BRUGSCH, *Thesaurus*, 1015, und REVILLOUT, *Poème satyrique*, p. 9.
2. *Catal.*, 13624.
3 Wie eine Anzahl schlechter Hs. des N. R. schreibt auch unser Text *ḫt* für das correcte *ḫrt*.
4. Nach GOLÉNISCHEFF giebt der Petersburger Papyrus die Formel im Tempus *sḏmnf*, während unser Text ebenso wie *Pap. Sallier I* 1/1 das Tempus *sḏmf* setzt.
5. *Ä. Z.*, 76/109 ff.
6. Für die Berichtigung der Umschrift und Übersetzung s. meine Studien, p. 54.

Unser Text, in welchem wir das Dictat eines Schülers zu sehen haben, beweist, dass das abenteuerliche Märchen des Petersburger Papyrus noch im neuen Reich zu der klassischen Litteratur Ægyptens gehörte. Damit lernen wir ein zweites[1] litterarisches Werk kennen, welches sich nachweislich etwa 1000 Jahre lebenskräftig erhalten hat.

IX. *Die Lesung des Namens* . — Wir pflegen den Namen dieses « Grossen des Südens » *ʿmṯn* zu lesen, indem wir für das Silbenzeichen *ʿm* nehmen. Berücksichtigen wir jedoch eine Eigenart der ältesten Orthographie[2], welche nicht selten die Konsonanten eines Wortes dem Wortzeichen desselben folgen lässt, so liegt es nahe, *mṯn* für die lautliche Bestimmung des Wortzeichens zu halten. Dass diese Vermutung das Richtige trifft, beweisen die sich in den Pyramidentexten findenden drei Varianten des Götternamens *Mṯn*, welchen in folgenden Schreibungen auftritt :

P. I/185 : ; *M. I/296 :* ; *P. II/898 :*

Damit ist die Lesung *Mṯn* für unsern Namen entschieden, doch bleibt seine Bedeutung zweifelhaft. Möglicherweise haben wir darin den eben citierten Götternamen zu sehen[3] oder wir mögen ihn als « Beduine[4] » erklären.

X. *prt*, « hinaufgehen ». — *Prt* in der Bedtg. « herausgehen » ist für die Texte aller Epochen sicher bezeugt. Dass jedoch dem Verbum im alten Reich auch die obige Bedtg. eignete, ist bislang unbeachtet geblieben. Die entscheidenden Stellen liefern die Pyramidentexte. Hier steht häufig *prt r pt* vom Emporsteigen des Verstorbenen zum Himmel[5]. Am schlagendsten ist der folgende Passus :

« Du steigst hinauf zum Thinitischen Gau.
Du steigst hinab in das grosse Thal. »

Hier steht *prt* im Gegs. zu *ḥ'ṯ*, welches durch den Zusatz des « grossen Thales » deutlich als « hinabsteigen » bestimmt ist. Beide Verben finden sich auch in dem folgenden Beispiel[7] neben einander gestellt, zur Bezeichnung des Auf- und Niederganges eines Gestirns :

1. Bekanntlich liegen uns für zwei Stellen der *Ṣinuhe*erzählung Abschriften des N. R. vor.
2. S. Erman, *Ä. Z.*, 91/28.
3. Also eine Namensbildung wie *Rᶜ*, *Ḫnsw* u. ä.
4. *Ä. Z.*, 91/63, vgl. auch den Namen *L. D.*, II, 137 *a*, .
5. Z. B. W./*219*, *P. I/90*. — 6. *P. II/694*.
7. *P. I/99* vgl. auch *P. I/157 :* ..... « jener Stern welcher an der Ostseite des Himmels emporsteigt. »

« Du steigst mit dem Orion empor am Osten des Himmels.
Du steigst mit dem Orion hinab am Westen des Himmels. »

So wird auch das Aufsteigen des Sonnenballs am Firmament durch *prt* bezeichnet[1]. Zum Schluss setze ich noch das folgende bezeichnende Beispiel[2] hierher :

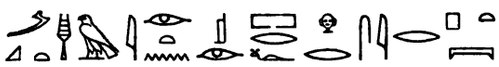

« Die Leiter des Horus, welche Osiris gemacht hatte damit er auf ihr zum Himmel emporstiege. »

Wie sich die beiden Bedeutungen zu einander verhalten, wage ich nicht zu entscheiden. Mir will es scheinen, dass die Bedtg. « hinaufsteigen » die ursprüngliche war, aus welcher sich die des « Herausgehens » entwickelt hat, ebenso wie sich aus *h3t* « hinabsteigen » die Bedtg. « eintreten[3] » abgezweigt hat. Doch sind auch andere Auffassungen möglich. Jedenfalls lässt sich nach den obigen Beispielen die Bedtg. « hinaufsteigen » nicht anfechten. — Diese Bedeutung von *prt* hat sich nun in alten Formeln auch in spätere Zeiten hinübergerettet, so vor allem in der Weiheformel :

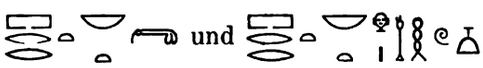

Hier ist also *prt* ganz wie hebr. העלה von dem Auflegen der Opfergabe auf die erhöhte Opferstätte gebraucht. Vielleicht dürfen wir so auch die vielumstrittene Gruppe erklären. Ich weiss sehr wohl, dass bereits die Texte des N. R. *ḫrw* = ϩⲣⲟⲟⲩ Stimme setzen, also offenbar MASPEROS Ideeengang vertreten. Allein ob die Theologen des N. R. nicht hier wie öfter den alten Sinn vergessen hatten, bleibt noch zu untersuchen. Die ältesten Texte machen es mir sehr wahrscheinlich, dass ein Wort *ḫrw* in der allgemeisten Bedtg. einer Opfergabe existierte, die Verbindung mit *prt* würde demnach das Darbingen derselben bezeichnen, als Ausdruck für das Opfer selbst, also ganz analog der hebr. עלה. Damit sei in kurzen Zügen angedeutet, was noch durch ausführlichere Beweise zu stützen und zu rechfertigen ist.

XI. *Der Titel* 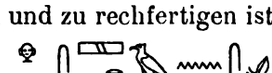 . — Der beregte Titel ist zuerst von MASPERO[4] danach von PIEHL[5] behandelt worden, ohne eine befriedigende Erklärung

1. *P. II/948.* — 2. *P. II/919.* — 3. Z. B. *Wni*, Z. 10. — 4. *Rec.*, XIII/71.

5. *P. S. B. A.* 90/122 ff. PIEHL hat MASPEROS Erklärung mit gutem Grunde abgelehnt, allein die dafür an die Stelle gesetzte Übertragung « le conseiller intime, qui écoute, l'unique » ist grammatisch unhaltbar, da das *t* unerklärt bleibt. Über das Verhältniss des *w'* od. *w' tī* zu *sḏm* lassen die citierten Stellen der *Wni* inschrift keinen Zweifel bestehen Dazu mag man noch den folgenden Passus einer Inschrift aus dem Grabe des *Ih;-nḫt* (*Rec.*, XIII/189) vergleichen : 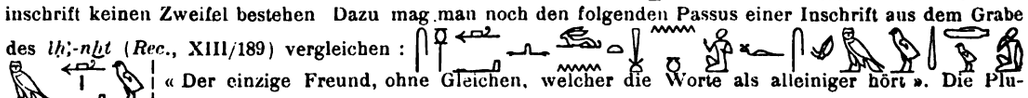 « Der einzige Freund, ohne Gleichen, welcher die Worte als alleiniger hört ». Die Pluralstriche am Schluss sind fehlerhaft — Ich benutze die Gelegenheit um eine von PIEHL a. O. gelieferte irrige Übersetzung einer Stelenformel richtig zu stellen. Der in Frage kommende Satz 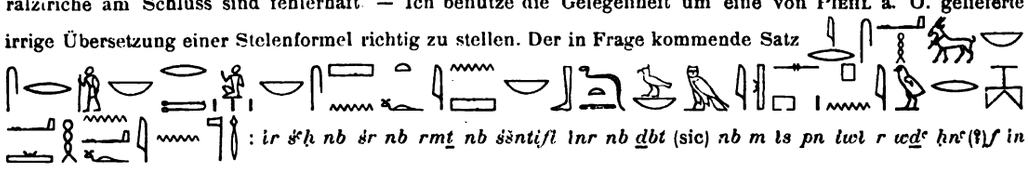 : *ir šḫ nb šr nb rmṯ nb šsntifl lnr nb ḏbt* (sic) *nb m ls pn twl r wḏ' ḥn'*(?)*f in*

gefunden zu haben. Grammatisch ist zu bemerken, dass *sḏmt* die bekannte substantivierte Verbalform mit der Bedtg. « Umstand des Hörens, das Hören » ist. Was die Variante [1] anlangt, so ist, falls das unter nicht etwa zu *sḏm* zu ziehen ist *ḥrí šsṯ; n sḏm m wʿtí* zu lesen und zu übersetzen « Geheimrat des als Einziger Hörens », während in der obigen Scheibung « Geheimrat des allein Hörens » zu übersetzen und *wʿ* als Pseudoparticipium der dritten Person Sing. zu nehmen ist, wie aus den folgenden Beispielen deutlich erhellt.

Über die Bedeutung des Titels geben uns folgenden Stellen vollen Aufschluss : « Ich hörte Processe indem ich allein war mit dem Oberrichter und Vezier in jeder geheimen Angelegenheit... im Namen des Königs, des königlichen Harems und der 6 Häuser[2]. »

Und in einer solchen geheimen Angelegenheit finden wir denselben Beamten auch in dem Process der Königin *ỉmtísí* thätig : « Als im königlichen Harem der Process gegen die grosse königliche Gemahlin *ỉmtísí* geheim geführt wurde, gewährte mir seine Majestät Zutritt, um (ganz) allein zu hören, ohne dass irgendl ein Oberrichter und Vezier (oder) irgend ein Grosser ausser mir allein da war[3]. »

Sonst findet sich der Titel in folgenden Verbindungen : « Geheimrat des allein Hörens an den 6 grossen Häusern[4] (vgl. das erste Citat der *Wnỉ*inschrift) und in der Titulatur derselben Person[5] mit den richterlichen Titeln verbunden[6].

Ich denke, nicht fehl zu gehen, wenn ich den besprochenen Titel auf Grund dieser Stellen für einen juristischen halte. Vielleicht mag eine Übersetzung wie « geheimer Auditeur » cum grano salis — d. h. ohne die bei uns übliche specielle Bedtg. eines militärischen Organs — das Richtige treffen.

---

ntr ʿ;. « Jeder Edle, jeder Grosse, jeder Mensch, welcher einen Stein oder einen Ziegel (*sic*) von diesem Grabe wegnimmt, mit ihm werde ich durch den grossen Gott rechten. » In der That waren die Materalien, aus welchen das zugehörige Grab des *Nnkt* erbaut war, Kalkstein und Ziegel (S. Maspero, *Mission*, I/197). Übrigens vergleiche man zu der Stelle *P. II/688 :* *šänk ḥ;tk m ḥ;t ʿ;t* mit der sich in zwei Texten (*J/163 : M. I/176*) findenden Variante *st;* für *šän*, auf welche sich die obige Übertragung stützt. Für *ḏbt* giebt *M. I/176* die var. ; danach dürfte auch der vorliegende Text zu verbessern sein.

1. *Mission*, I/196. Die Schreibung ohne aus lautendes findet sich z. B. in dem weiter unten citierten Beispiel *P. S. B. A.* 90/14. Zu dem *m wʿtí* vgl. die in Anm. 15 angeführte Stelle der *Ḏ;wi*inschrift.

2. *Wnỉ*inschrift, Z. 3-4. — 3. Ib., Z. 10-11. — 4. *P. S. B. A.*, 90/124. — 5. *Mission*, I/196.

6. Ähnlich *Louvre*, C 176. (Pierret : *Rec.*, II/35.) — Dass der hier besprochene Titel sich auch in dem Hofkalender der Saiten wiederfindel, in jener Zeit, als man die Kultur des alten Reiches wieder ins Leben zurückzurufen suchte, darf uns nicht Wunder nehmen. Vgl. Piehl, *H. I.*, I, 88 β : (das letzte Zeichen dürfte in zu verbessern sein).

XII. *Die Lesung von* . — Die Lesung *Bḥdt*, welche zuerst ERMAN[1] für den obigen Namen vorgeschlagen hat, ist neuerdings[2] von demselben Gelehrten wieder in Zweifel gezogen worden, so dass es nicht überflüssig erscheinen mag, noch einmal auf die Gruppe zurückzukommen. Ausschlaggebend für die Lesung *Bḥdt* ist die von BRUGSCH[3] citierte demotische Schreibung für den Horus von Edfu *Ḥr Bḥdtī*[4] (= hierogl.). Dazu möchte ich noch einen weiblichen Eigennamen fügen, welcher sich auf einer hieratischen Stele der Dynastie XIX im Berliner Museum[5] befindet, *Bḥdtīt*, der wohl als « die Edfuische » d. h. die Frau aus Edfu zu deuten ist. Was den modernen Namen Edfu (kopt. ⲁⲧⲃⲱ) anlangt, so ist er durch BRUGSCH[6] ohne Zweifel richtig aus (als Grundform mit mutmasslicher Vocalisation ist *ᵉdb̄ó;ᵉt* anzusetzen) erklärt. Da nun andrerseits die Lesung *dbḥ* für « Opfergabe » ausser Zweifel[7] steht, so folgt daraus, dass der Stadtname und die letztere Gruppe trotz ihrer äusseren Gleichheit nichts mit einander zu thun haben.

Die ansprechende Vermutung von LE PAGE RENOUF (*l. c.*), welcher unsern Namen mit *bḥd* « Thron » zusammenbringt, bedarf einer kleinen Berichtigung. *Bḥdtī* kann nicht direct auf *bḥd* zurückgehn, dessen Adjectivform *bḥdī* lauten würde. Lässt man also die erwähnte Hypothese gelten, so würde man zunächst ein *bḥdīt* als « Thronstadt » etwa mit zu ergänzendem *nwt* anzusetzen haben; erst auf diesen Stadtnamen kann *Ḥr Bḥdītī* zurückgehen. Beiläufig erwähne ich, dass die schon von LE PAGE RENOUF erwiesene Lesung *bḥd* « Thron » in der demotischen Schreibung *bḥd* (sic) (*Pap. Gnost. London*, 5/17), var. (*ib.*, 7/12; *Pap. Gnost. Lugd.*, 10/5.30), hierogl. eine neue Stütze gewinnt.

XIII. *Ein Tempel Amenothes' II.* — Auf einer der bekannten Alabastervasen[8], welche zur Erinnerung an die Grundsteinlegung eines Tempels in dessen Fundamenten beigesetzt wurden, findet sich die folgende Inschrift:

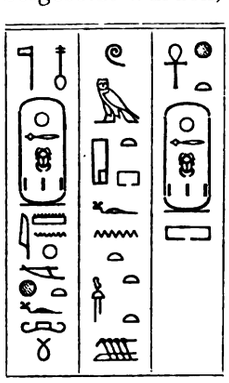

« Der gnädige Gott *ᶜ;-ḫpr-Rᶜ*, von Amon geliebt, als er den Messstrick über den Tempel des Westens (namens) *Sšp-ᶜnḫt-ᶜ;-ḫpr-Rᶜ* spannte. »

Da der Fundort der Vase nicht bekannt ist, so lässt sich über die Lage des erwähnten Tempels nur eine Vermutung wagen. Nach WIEDEMANN[9] liegen im Norden des Ramesseums « zahlreiche » Ziegel mit dem Namen *Amenothes' II*, so dass man hier einen Bau des genannten Pharao annehmen dürfte. Sollte man nun in der citierten Inschrift unter *ỉmntīt* die thebanische Weststadt verstehen dürfen, so würde es nicht zu fern liegen,

1. *Ä. Z.*, 1882, p. 8, A. 2. — Nachträglich werde ich auf einen Aufsatz von LE PAGE RENOUF aufmerksam (*P. S. B. A.*, 86/143), welcher gleichfalls für die Lesung *Bḥdt* eintritt. Mit dem modernen Stadtnamen — *Jacut* 3/147 erklärt auch für zulässig — welcher auf *sỉm-bḥdt* zurückgeht, lässt sich freilich wenig anfangen.
2. *Ä. Z.*, 91/63 ff. — 3. *Lex. Suppl.*, VII/1365.
4. Die beiden bezeichnen ganz wie der späteren hierogl. Texte das *tī* der Adjectivbildung.
5. *Catal.*, 2091. — 6. *Dict. géogr.*, 921. — 7. S. ERMAN, a. O.
8. *Louvre*, E 5331. *Catal.*, p. 88, wo selbst die Bedeutung der Inschrift nicht erkannt ist.
9. *Geschichte*, p. 374.

unsern Tempel an den Fundort der erwähnten Ziegel also nördlich vom Ramesseum zu verlegen. Mehr als eine Vermutung will ich dannit jedoch nicht gegeben haben.

XIV. *Das Ostracon 667+700 des Louvre.* — Die Texte der drei Scherben, welche die Bruchstücke einer mysteriösen Geistergeschichte enthalten, sind bis auf das im Louvre befindliche Stück veröffentlicht worden. Das gesamte Material ist von MASPERO[1] eingehend bearbeitet, so dass heute nichts zu thun bleibt, als den noch fehlenden Text zu veröffentlichen. Die folgende Umschrift stützt sich auf eine Copie und eine Photographie des Schriftstückes, welche ich vor etwa einem Jahre angefertigt habe. Der Verwaltung der ägyptischen Abteilung des Louvre, insbesondere den Herren PIERRET und REVILLOUT, möchte ich auch an dieser Stelle für ihr freundliches Entgegenkommen meinen besten Dank aussprechen.

Zu der Lesung des Königsnamens, welcher in seinem ersten Bestandteil durch die

1. *Contes populaires*, p. 199 ff.. s. dort auch die einschlägige Litteratur. Hinzuzufügen ist jetzt ein Wiener Ostracon (s. v. BERGMANN : *Hieratische und demotische Texte*. pl. IV).

2. *Mntw-k3* ist also der Name des « Wekils vom Amonstempel ». Freilich ist die Wortstellung etwas ungewöhnlich, denn in der Regel steht der Eigenname zwischen dem Titel und dem abhängigen Genetiv. Als Ausnahmen citiere ich *Louvre*, C 93 : N. *ib.*, A 110 : (var.).

Florentiner Texte gesichert ist, möchte ich noch bemerken, dass mir die sonderbare Form des *ḥtp* aus der zuerst von GRIFFITH[1] für das M. R. nachgewiesenen Gruppe verbildet zu sein Scheint. *Rᵉ-ḥtp-im* ist eine Weiterbildung von *Rᵉ-ḥtp*[2]. Übrigens ist sind die Schreibungen 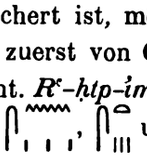 , und 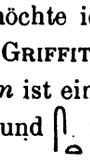 für das Suffix ce beachtenswert.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

FR.-V. SCHEIL, O. P.

I. *Ḥabiri.* — Les Ḥabiri mentionnés dans les lettres d'El-Amarna sont assimilés par M. HALÉVY (*Journal Asiatique,* 1891, nov.-déc., p. 547) aux Ḥabiraï.

Les Ḥabiraï, *une fois* nommés dans les textes cunéiformes, sont des Kassites. M. HALÉVY en trouve la preuve dans le nom certainement kassite de *Ḥarbi-Šiḥu* appliqué à un Ḥabiréen, dans le passage de WAI, IV, 34, 44.

Je viens corroborer cette seconde prémisse par une citation analogue d'un texte encore inédit. Une borne *kudurru* de l'époque sémitico-kassite, actuellement en vente au bazar de Stamboul, porte ces lignes que nous citons en entier, à cause des divers noms kassites qu'elle contient :

Colonne I.

12 zêru AŠ-KAR aš 1 U rabitu
iqlu 2 zêru riḥu ḤI
Sin-bêl-ilâni
mâr Ka-an-di ša mât Bît-Pir-šadû-rabû
5 ugar al Šašarri(ki)[3] ḥarri
al Šasana(ki)[4], kišad nâr al Šašarri(ki)
šiddû elû iltânu tiḥ
bît Šumu-ilu-ašipuš,
šiddû šaplû šûtu babât
10 ḥarri al Šasana(ki) Bît-Pir-šadû-rabû
pûtu elû kišad nâr Šašarri(ki)
pûtu šaplû tilu al Šasana(ki)
Bît-Pir-šadû-rabû,
ša ... amêlu kalû,
15 Nabû ...iš, mâr Arad-Êa,
tupšar, u ... amêlu ḥal,
tupšar ša mât Bît-Pir-šadû-rabû.
Kaš-ša-a, amêlu ša-in...mi
u Ḥar-bi-Bêl ḥazanna
20 išpuruma qaqqad iqli iššûma
Ku-dur-ra mâr Ba-ṣi-iš
Ḥa-bir-a-a, arad (?)... uš-mu.

Colonne II.

Matema ina arkâti umî, etc.

NOTES. — (4) *Kandi* est évidemment à rapprocher du kassite *Kande, Kandiš,* nom royal. Cf. HILPRECHT, *Bab. Exp.,* I, 30.

(18) *Kaššâ* est écrit BI-*ša-a.*

(19) *Ḥarbi-Bêl* est écrit ŠAR-*bi (dingir) En-kit,* et veut dire : *Seigneur est Bêl,*

---

1. *Ā. Z.,* 91/54 ff.
2. Vgl. MASPERO : *Momies royales,* p. 636.
3-4. Peut-être à lire *ša Šarri,* ša Sana(ki). Le *Šar* du premier nom est celui de ŠAR-ḤIR, *Kirû.*

comme *Ḥarbi-šiḫu : Seigneur est Marduk. Ḥarbi,* comme *bêl,* était nom commun et nom propre.

(21) *Kudurra,* fils du Ḥabiréen, ou Ḥabiréen lui-même (car *Ḥabiraï,* en bonne grammaire, peut se rapporter directement par-dessus le régime, à *Kudurra*), porte un nom *kassite* qu'on retrouve dans *Kudur-Turgu* ou *Kudur-Bêl,* — ou *élamite.* Cf. DELITZSCH, *Die Sprache der Kossäer,* p. 44.

Dans *Baṣiš,* la lecture des deux premiers signes n'est que très probable, celle de *iš,* certaine. Cette terminaison, avec les présomptions que justifie le contexte, suffit pour y voir un nom kassite. On rencontre *Bazi* dans les listes dynastiques kassites. Cf. DELITZSCH, *ibid.,* p. 15, 45. Le *š* final n'était pas toujours essentiel. On a *Kande* et *Kandiš,* Kašbe et Kašbeyaš.

(22) *Ḥabiraï* est écrit comme WAI, IV, 34, 44.

CONCLUSION. — Un nom étranger, porté par quelqu'un qui est signalé en même temps comme un étranger, doit renseigner sur la nationalité de cet étranger.

Or, voici, en Chaldée, deux ou trois Ḥabiréens qui portent des noms kassites. Ils sont donc eux-mêmes kassites de race.

II. *Yaudu.* — J'ai signalé autrefois (*Journal Asiatique,* t. XVIII, p. 347-349) la présence du nom *Yaudu* dans la lettre 39e d'El-Amarna, en m'abstenant prudemment de toute identification, si séduisante que parût celle avec les Juifs. M. SAYCE se rangea à mon avis. (*Records of the Past,* 2e série, V, p. VI.)

Le P. DELATTRE (S. J.), sans contester la lecture matérielle, refusa de voir dans *Yaudu* un nom ethnique, ou autre chose qu'une troisième personne pluriel d'un temps verbal. (*Journal Asiatique,* t. XX, p. 286-291.)

En dernier lieu, M. MORRIS JASTROW, dans une étude très intéressante publiée par le *Journal of Biblical Literature,* maintient contre le P. DELATTRE le sens général de *Yaudu* et prouve, pour ne citer qu'en partie ses conclusions, et la présence de ce nom au nord de la Palestine, avant la conquête juive, et l'existence d'une population de ce nom, dans les mêmes parages.

D'autre part, sur la foi des textes de Tiglatpiléser II remaniés par ROST, WINCKLER, dans ses *Alttestamentliche Forschungen,* I, prouve que les *Yaudi* de Tiglatpiléser, demeurant au nord de l'Oronte, ne sont pas les Juifs. Il les identifie avec les *Yaudi* des inscriptions de Zindjirli qui habitaient les mêmes pays au nord de l'Oronte. Les *Yaudu* d'El-Amarna ont affaire aux Ḥatti, au pays de Nuḫašše (l'*Aram-Çobah*). Dès lors, n'est-il pas naturel, encore qu'avec JASTROW on ne maintienne pas la lecture *ištu Tunipa,* à la ligne 31e, de voir les *Yaudu* d'El-Amarna dans les *Yaudi* de Tiglatpiléser II et de Zindjirli, malgré l'écart des époques (1400-740) ?

III. *Conjuration chaldéenne contre le Khamsin.* — M. MASPERO possède une fort belle tête d'un de ces démons monstrueux qui personnifiaient chez les Chaldéens les vents malfaisants et que LENORMANT identifiait ainsi dans *La Magie chez les Chaldéens* (p. 48), en décrivant un sujet semblable acquis par le Louvre : « C'est l'image » d'un horrible démon debout, au corps de chien, aux pieds d'aigle, aux bras armés

» de griffes de lion, avec une queue de scorpion, la tête d'un squelette à demi décharné, » gardant encore les yeux, et muni de cornes de chèvre, enfin quatre grandes ailes » ouvertes. Un anneau placé derrière la tête servait à suspendre cette figure. Dans le » dos est tracée une inscription en langue accadienne qui apprend que ce joli person- » nage est le démon du vent du Sud-Ouest, et que l'image devait être placée à la porte » ou à la fenêtre pour éloigner son action funeste[1]. En effet, en Chaldée, le vent du » Sud-Ouest est celui qui vient des déserts de l'Arabie et dont l'haleine brûlante, des- » séchant tout, produit les mêmes ravages que le *Khamsin* en Syrie et le *Semoun* en » Afrique. Aussi ce talisman particulier était-il un des plus multipliés. »

L'exemplaire de M. Maspero est, en effet, la tête d'un monstre semblable, à cornes de chèvre, gueule large, ouverte, d'où s'échappait le vent, avec l'occiput divisé en deux lobes par une rainure profonde. La mâchoire inférieure est brisée. Dans une matière très dure, on trouve une grande finesse de travail; l'artiste a soigné les plus petits détails. Malgré trop de lacunes, l'inscription, qui court d'une tempe à l'autre et se continue le long de l'occiput, est peut-être la plus complète de ce genre :

ŠIPTU : AT-TA DAN-[NU]... MA-ḤI-RU... ŠA-A-RU IZ-ZU
ŠA TI-BU-ŠU NA-A[N-DU-RU ŠA-A-RU] IZ-ZU ŠA ŠAM-[RIŠ... MU-]NA-'I-RU KIBRÂTI
MU-ŠAḤ-RIB ŠAD[-I ELÛṬI] MU-UB-BIL... QANÊ-ŠU
... MU]-TÊR IṢÊ...
5 .....
.....
(?)-ŠIR ANA[NÂRU] IT-TA-BAK [ŠU-RI-PU]
E-LA-A ANA NA-BA-LI ḤI-BI-TUM IT-BU-UK
E-(?) ANA NÂRU IT-TA-BAK ŠU-RI-PU

1. Cette inscription est publiée par le même auteur, *Choix de textes*, etc., n° 95, p. 249. On n'y trouve pas mention des lieux où il fallait placer ces talismans.

10 E-LA-A ANA NA-BA-LI ḤI-BI-TUM IT-BU-UK
IM-QUT DANNU IK-TA-PAP LA-AN-ŠU
E-MID ARDATU ŠUBTU ŠA ID-DI[1]
E-NU-MA AT-TA INA ZA-QI-[QI]-KA
I-IR-PU-'U KIB-RA-A-TI
15 MURṢU A-PA-A TETI-'I... RU
A-NA BIT (?)... LÂ...
A-NA [ZUMRU]... LA TEṬIḤ-ḤI...
.....

« Conjuration : Tu es le puissant... le premier... le vent violent dont la poussée [produit] l'obscurité, vent impétueux qui accable avec violence les régions, balaye les hautes montagnes, saccage [la plaine], [brise] ses tiges..., retourne les arbres...

» ... Sur le fleuve, il déverse l'ouragan; avec fracas (?), il répand la dévastation sur la terre ferme; ... sur le fleuve, il déverse l'ouragan; avec fracas (?), il répand la dévastation sur la terre ferme. L'homme fort est abattu, sa stature fléchit, il laisse là femme et maison qu'il s'est construite, quand, sous ton souffle, les régions s'enténèbrent!...

» De la maison (?)... [n'approche pas] du [corps de l'homme], n'approche pas... »

LENORMANT connaissait (*La Magie chez les Chaldéens*, p. 48) au Musée Britannique deux autres exemplaires de la tête repoussante du même démon, « l'un en pierre » jaune, l'autre en pierre rouge, portant la même formule conjuratoire que le bronze » du Louvre, et un troisième exemplaire en bronze sans inscription ». Je dois à l'amabilité de M. C. BEZOLD des détails complémentaires sur cette collection du Musée Britannique. En juillet 1892, on y comptait *cinq* de ces têtes monstrueuses, dont *une* avec buste, bras et griffes, et trois seulement avec inscriptions. La première en pierre jaunâtre porte un texte babylonien qui ressemble fort à celui que nous venons de publier et qui nous a fourni quelques restitutions :

La deuxième tête en pierre jaunâtre est à texte de langue et écriture assyriennes. Il comprenait vraisemblablement onze lignes dont il ne reste guère que quelques traits au commencement :

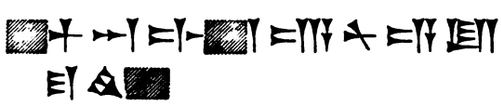

et vers la fin :

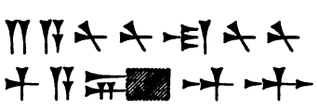

La troisième et dernière tête à inscription, en pierre rougeâtre, porte dix lignes en

1. Le *fac-similé* porte *lum* à tort.

suméro-accadien, d'écriture assyrienne, qui ne sont nullement identiques (sinon peut-être pour le sens général) avec celle publiée par LENORMANT, *Choix*, etc., n° 95.

IV. *Cadastre primitif sans arpentage.* — Il se trouve actuellement au Musée de Constantinople, fonds du Dr PETERS, et en voici le fac-similé :

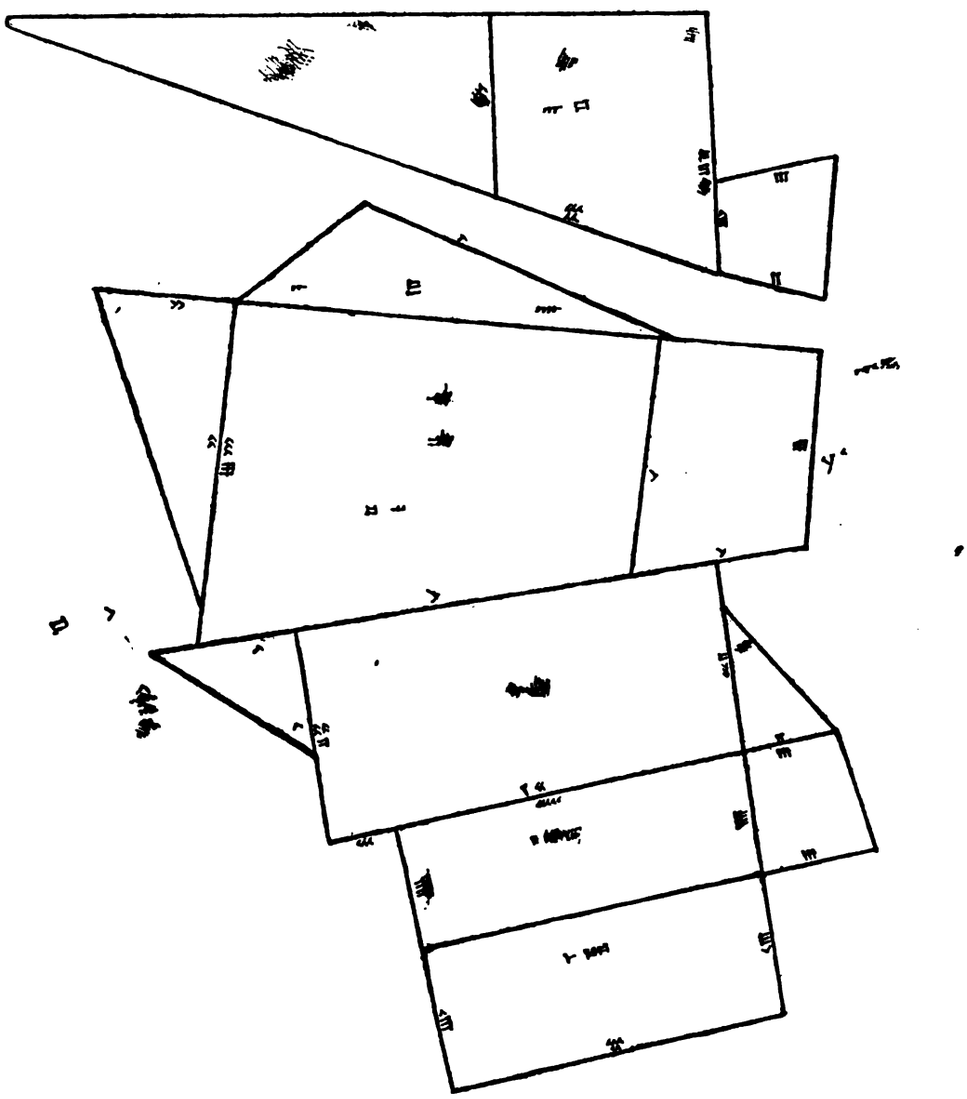

La tablette n° 434 (0m 06/0m 046), qui porte ce dessin, vient de Niffer (l'antique Nippour, cité du dieu El-lil). Elle est en tout extérieurement semblable aux autres tablettes du roi Nazimuruddaš, dont on a trouvé au même lieu et en même temps une centaine au moins de documents ayant presque tous trait aux livraisons, argent ou biens en nature, accordées par le temple d'Ellil aux serfs et aux fermiers de ses terres, ou reçues de leurs mains.

Notre tablette offre bien l'aspect d'une page de cadastre. La suscription, du reste, si endommagée soit-elle, en fait foi. C'est le plan levé d'une vaste propriété, tout d'un tenant, coupée seulement par un chemin; probablement les dépendances du temple d'Ellil.

Que peuvent bien désigner les chiffres placés sur les côtés des diverses surfaces? Des mesures? Nullement. On ne voit, en effet, aucune proportion entre les quantités chiffrées et les côtés des surfaces. — On ne peut guère songer qu'à des portions de terre, égales les unes aux autres, dans leur section respective.

L'ensemble n'ayant qu'un seul propriétaire réel ou idéal, le dieu ou le roi qui l'affermait à une très nombreuse population, il était simple et naturel de diviser et de maintenir en portions égales chaque grande section de terrain. Cela simplifiait aussi le calcul des redevances.

Par exemple, le premier parallélogramme avait treize pièces d'égale superficie sur chacun des petits côtés, et trente sur l'un des grands côtés; toutes ces pièces aboutissaient sur un terrain d'une autre culture et qui, d'un tenant, occupait l'autre grand côté. Les deux signes assyriens se peuvent lire *me-lam* (?) ou 100 *sosses* (??). — Cette seconde lecture est très suspecte, la valeur de *sosse* pour le second signe étant purement théorique.

Dans le grand trapèze, l'un des côtés était divisé en trente-six portions égales, le plus grand en dix. Les aboutissants étaient deux vergers (?) , et un terrain d'une autre culture, dont le nom est illisible.

NOTE SUR UN GROUPE HIÉROGLYPHIQUE DE BASSE ÉPOQUE

PAR

VICTOR LORET

Il y a, dans l'écriture égyptienne d'époque ptolémaïque, un groupe qui se rencontre assez fréquemment et dont on n'a pas, si je ne me trompe, donné jusqu'ici une explication satisfaisante. Ce groupe se compose de trois serpents superposés en cette manière . Cet ensemble de signes n'existe pas encore en typographie : pour la commodité de l'impression, je remplacerai partout, dans les lignes qui suivent, le groupe des trois serpents par 3.

Dans son *Dictionnaire hiéroglyphique* (p. 1682), M. H. BRUGSCH, se référant à un mémoire de S. BIRCH, — *On two egyptian tablets*, p. 6, — considère le groupe 3 comme équivalent de , et en donne les deux exemples suivants : , Horus « der sich selbst erzeugende Thier » [D., *Temp. Ins.*, I, 38/8]; , « der König selber hielt seinen Wagen an » [Stel. Harris].

Dans le *Supplément* du même ouvrage (p. 1388-1389), M. H. BRUGSCH maintient la lecture et donne un nouvel exemple du mot, tiré du temple d'Esnéh :

, « Erzeuger der Sterne, Schöpfer der Götter, das Sein selber, ohne geboren zu sein, dessen Gestalt nicht erkannt ist, vor dem keine andere waren, (sondern) er ist ihr Vater, der Bildner ihres Leibes, er hat gebaut die Götter und er hat gemodelt die Göttinnen, er hat werden lassen je ein Männliches und je ein Weibliches (von den Vögeln, Fischen, etc.) ».

Le sens , « lui-même », peut en effet s'appliquer aux trois phrases précédentes. Mais M. Brugsch reconnaît que le groupe est employé dans une autre acception, pour laquelle il cite trois exemples : , « die Götter Euergeten, die Herren der Landschaften des Horus, die Inhaber (?) des Thrones in Ober- und Unterägypten » (BHI, 34); , « er hat für ihn angeordnet viele gute Vorschriften, und er hat aufgestellt die Gesetze der Unterthanen (?), gleichwie *Thuti*, um die Gerechtigkeit auszuüben » [Friesinsch. v. Esne, auf Tiberius Claudius Cæsar bezüglich]; (Br., *Rech.*, pl. X, 2, *b*), « Beiname oder Titel des Gottes Thot ».

Comme on le voit, le sens « lui-même » peut sembler admissible dans les trois premiers cas, mais est certainement inapplicable dans les trois derniers. Je ne crois pas que d'autres, depuis M. Brugsch, aient été amenés à étudier le groupe en question. Pour ma part, il m'a souvent agacé dans mes études de textes, et je m'étais promis de lui donner la chasse à l'occasion. Le premier fascicule du *Temple d'Edfou* de M. de Rochemonteix vient de m'en fournir la possibilité. J'y ai relevé un certain nombre d'exemples du mot , et j'espère être arrivé à la solution de l'irritant problème. Solution décevante, d'ailleurs, comme il arrive souvent en pareil cas, car le mot ne serait, si le résultat de mes recherches est juste, qu'une variante du mot banal .

La chose s'explique facilement lorsqu'on songe aux procédés de l'écriture ptolémaïque. On sait que le serpent a, aux basses époques, les valeurs et , parce que ou , d'une part, et ou , d'autre part, sont des noms de reptiles. Je ne sais si, à part , il existe beaucoup de noms de serpents dont la première syllabe commence par un , ou dans lesquels prédomine cette lettre, mais le seul mot suffirait pour que le signe eût pu ajouter la valeur à ses autres valeurs. Écrire au lieu de , à la place de , était trop naturel à la fois et d'une étrangeté trop attirante pour qu'un graveur ptolémaïque eût le courage d'y résister. Je crois que c'est là l'origine de la valeur du groupe . D'ailleurs, ce mot semble avoir particulièrement excité l'imagination des inventeurs de rébus de l'époque, car on l'écrit aussi , parce que le lion est un et qu'un couteau se dit , , ou .

La raison que j'invoque en faveur de la lecture du groupe , — c'est-à-dire la confusion voulue entre le serpent et le serpent , — pourrait, il est vrai, servir tout aussi bien à en démontrer la lecture , puisque le signe a la valeur . Mais

il faut remarquer que la lecture est applicable à tous les exemples du groupe , même dans les trois premiers passages que cite M. BRUGSCH, tandis que la lecture ne saurait convenir dans la grande majorité des cas. Ces trois premiers exemples, en effet, peuvent se traduire par : « Taureau fécondateur sublime », « le roi est sublime quand il domine sur son char[1] », « celui qui a enfanté les dieux et fait les divinités, le créateur sublime que personne n'a enfanté, etc. » Le sens du quatrième exemple peut être : « Les deux dieux bienfaiteurs, maîtres des terres d'Horus, sublimes de place (c'est-à-dire occupant partout la plus haute place) dans la Haute et la Basse-Égypte. » Quant à l'expression , qui se rencontre dans les deux derniers exemples de M. BRUGSCH, je la réserve pour l'instant, le signe demandant, lui aussi, une étude spéciale.

Ce qui, dans les inscriptions d'Edfou, m'a conduit peu à peu vers la lecture du groupe , c'est la comparaison de différentes expressions dans lesquelles semble être une variante de ou . Ainsi, le quatrième exemple que donne M. BRUGSCH est presque immédiatement suivi, sur la muraille extérieure du sanctuaire, d'une phrase construite sur un modèle à peu près identique : (ROCHEMONTEIX, *Edfou*, t. I, p. 42), « l'Uræus, souveraine des terres d'Horus, sublime de place dans les temples ». Si n'est pas ici le même mot que , il en est bien certainement le synonyme.

Le premier exemple de M. BRUGSCH fait partie de l'ensemble suivant de titres d'Horus : (*Ibid.*, p. 15), « Horus d'Apollinopolis, l'épervier au regard perçant[2], le taureau fécondateur sublime, le grand dans la salle sublime ». Il est difficile de ne pas voir dans cette phrase, entre les mots et , la recherche d'un effet d'assonance.

L'expression (*Ibid.*, p. 31), « Horus d'Apollinopolis, mystérieux de forme, sublime de mystère », rappelle étrangement un passage cité par M. BRUGSCH dans son *Dictionnaire hiéroglyphique* (p. 1261) : , « mystérieux et sublimes sont leurs corps ».

Mais, de tous les textes d'Edfou que j'ai eu l'occasion d'examiner, celui qui démontre le mieux la valeur *djeser* pour le groupe est certainement le titre d'un tableau sur lequel est représenté le roi entrant dans le sanctuaire. Ce titre est (*Ibid.*, p. 67), sans rien autre. On sait que le nom du sanctuaire, dans les temples ptolémaïques, est très fréquemment , . Or, dans le tableau dont je parle, le titre est développé sous cette forme, au cours des légendes qui accompagnent les personnages : , « pénétrant, pur de corps, dans le sanctuaire (lieu sublime) ».

Ce dernier argument me paraît péremptoire. Il serait trop long, et peut-être fastidieux, de citer tous les passages des inscriptions d'Edfou où se rencontre le groupe . Partout, le sens convient admirablement. Au reste, voici, pour ceux qui vou-

1. Le signe doit très vraisemblablement se lire , *kherp*, шорп, *primus esse, prævenire*.

2. Cette épithète, très souvent appliquée à Horus, ne peut venir que de la racine . « voir de loin ». L'œil d'épervier, , était, à la basse époque, synonyme du verbe , « voir ».

3. Cf. H. BRUGSCH, *Dict. hiérogl.*, p. 1261.

draient se convaincre davantage ou se livrer à une étude plus ample de la question, la liste des pages du premier fascicule du *Temple d'Edfou* où ils trouveront des exemples de : 15, 18, 19, 24, 28, 31, 37, 42, 54 (deux fois) et 67. Les seuls exemples que j'aie relevés de l'expression , dans l'*Edfou* de J. DE ROUGÉ, se trouvent aux planches LXXVIII, CXLI, CXLVI (deux fois) et CXLVII (deux fois).

Cette expression , qui s'applique la plupart du temps à Thot dans son rôle de dieu équitable, de divinité surveillant la balance, doit, je pense, se lire *oudjâ djeser* et signifier, selon les cas, soit « juste sublime », soit « justice supérieure ». Le signe peut être considéré comme une variante capricieuse de , que l'on trouve souvent représenté sans le trait horizontal, dans par exemple, ou dans la forme que prend le signe au tombeau de Ti, d'après mes copies. On peut de même comparer à , ou mieux à son renversement , le signe qui remplace le déterminatif dans les textes hiératiques : . Dans ce cas, le cinquième exemple cité par M. BRUGSCH se traduirait par : « Il a promulgué de nombreuses et bonnes lois, il a établi des règlements d'une équitabilité supérieure, semblable à Thot quand il rend justice. » Cette phrase rappelle la formule (H. BR., *Dict. hiérogl., Suppl.*, p. 369), « comme la bouche de Thot, quand elle équilibre la justice ».

Enfin, cette petite étude du groupe nous amène, sans que j'y aie pensé tout d'abord, à un résultat d'intérêt bien plus général. D'après les orthographes ptolémaïques (pour) et (+), il est évident que le mot, à cette époque, avait un initial. Or, dans les textes des pyramides de Memphis, le mot est partout écrit également [1]. Aux époques intermédiaires, lorsque le mot est écrit en toutes lettres, il est de même toujours précédé de la dentale [2]. Il faut donc en conclure que la lecture , qu'on avait donnée aux signes , , , etc., doit être bien définitivement corrigée en . Par conséquent, le rapprochement qu'avait fait M. BRUGSCH, dans son *Dictionnaire*, entre et le copte ϣⲣ, ϣⲉⲣ, tombe de lui-même. Il peut rester acquis, au besoin, pour les mots et , mais non pour le mot .

On objectera peut-être que la dentale, étant une préformante, peut indifféremment être exprimée ou supprimée dans les mots, ainsi que dans les signes syllabiques qui représentent ces mots. La chose est vraie. Mais la dentale préformante, étant dérivée du verbe , peut être un ou un , jamais un . Il est donc certain que, dans le cas de , le est une lettre radicale et non une lettre adventive. Je sais qu'on pourrait m'opposer des mots comme à côté de , à côté de [3]. Est-il bien sûr, d'abord, que ces mots soient synonymes ? — Et puis, il faut songer qu'il existe un mot , , « écrire, inscrire », parfois écrit , qui a pu amener

1. Par exemple dans *Pépi I*, col. 606, 700, 767, 769, 770, etc.
2. S. LEVI, *Vocab. copto-gerogl.*, vol. V, p. 39, 88, 89.
3. Le mot , qu'on a rapproché de ⲥⲁⲉⲓⲣ, *butyrus, caseus*, est toujours orthographié quand il est écrit en toutes lettres. Si le sens *beurre* ou *fromage* est exact, il faut sans aucun doute le faire dériver du copte ϭⲱⲥ, ϭⲏⲥ, *densatus, coagulatus* : une dérivation analogue existe dans le latin *coagulum*, qui signifie « lait caillé ».

certaines confusions chez les graveurs anciens ou chez les copistes modernes. Cette confusion, au surplus, s'expliquerait pour les signes , , mais non pour le signe , qui reste avec la seule valeur .

Le mot s'étant prononcé à toutes les époques, et ne pouvant, par conséquent, avoir donné naissance au copte ϣωρ, ϣερ, quel est le mot copte, s'il en est, qui dérive du mot égyptien ? — Je crois que ce mot est ϫici, ϫice, ϭici. En effet, la plupart des mots à trois radicales dont la dernière est un perdent ce en copte et le remplacent par ι ou ε, même les mots comme ou , qui conservent le dans l'écriture jusqu'aux plus récentes époques, bien que cette lettre, très vraisemblablement, ne fût plus prononcée depuis longtemps.

Je prévois, il est vrai, une nouvelle objection, relative à l'identification que je propose entre et ϫici : on fera remarquer que ϫici a déjà été rapporté à l'égyptien . Pour ma part, je crois que ce dernier rapprochement est fort discutable. Qu'un , passant par les intermédiaires et , devienne τ en copte, il n'y a en cela rien que de très naturel, et on en a des quantités d'exemples. Mais qu'au contraire un ou un devienne ϫ ou ϭ en copte, c'est là un fait dont, j'en suis à peu près sûr, on ne pourrait fournir aucune preuve. J'ai en vain parcouru soigneusement, dans les lexiques de Tattam et de Peyron, tous les mots commençant par ϫ et ϭ; je n'en ai trouvé aucun dans lesquels le ϫ ou le ϭ répondît à un antique. Partout ces lettres représentent seulement le , le , ou plus rarement le . J'avouerai pourtant qu'il y aurait une seule exception à la règle, si répondait à ϫοοτϥ, *papyrus*. Mais cette assimilation, jusqu'à nouvel ordre, n'est rien moins que prouvée au point de vue botanique. Et puis, on trouve mentionnée au *Papyrus Anastasi IV*, p. XVI, l. 9, une plante (et non que donnent les transcriptions courantes), qui pourrait, si elle est la même que le , expliquer une dérivation ϫοοτϥ.

L'identification de avec ϫici nous donne le sens exact du mot égyptien, sens qui, jusqu'à présent, restait un peu vague. Le copte ϫici signifie *elevare, exaltare; superare, præstare; altitudo, sublimitas, superbia; altus, sublimis, excelsus :* tels sont, en effet, les sens que l'on peut attribuer partout au mot . Une bonne preuve s'en trouve dans les décrets bilingues de Rosette et de Canope : y est traduit par αὔξειν, « augmenter, agrandir, magnifier », et par ἐνδόξως, « glorieusement »; l'expression y est rendue par μεγαλοπρεπῶς, « magnifiquement », ce qui répond exactement au copte ϫaci-ϩнт, ϭaci-ϩнт, ὑπερήφανος, *superbus, magnificus*. Quant au mot *djousiri*, s'il n'est pas une erreur pour *sari*, il dériverait de , avec le sens de « supérieur, potentat », comme ϫοειϲ, *dominus, herus*, dérive de ϫici.

Lyon, le 14 décembre 1893.

NOTES ET REMARQUES

PAR

G. DARESSY

LXXXVII. — Les fouilles sur le rocher de Cheikh Moussa à Gebelein continuent à fournir des monuments du Moyen-Empire. Quelques nouveaux morceaux du bas-relief déjà décrit donnent comme nom de *ka* du roi Hathor-nebet-ant-si-Mentouhotep. C'est donc à Mentouhotep Ier, celui dont le prénom est et qui met ordinairement dans son cartouche , qu'on doit la fondation de ce temple.

LXXXVIII. — En ce même endroit, on a trouvé un bloc de granit noir semi-cylindrique (peut-être une moulure) sur lequel on lit :

. Ce sont les mêmes cartouches que ceux gravés sur le siège d'une statue assise, trouvée à Tell-Bastah (Bubastis) par M. NAVILLE. Ce savant attribuait ces cartouches à un roi pasteur, celui que les Arabes appellent *Rayan*, et dont Joseph aurait été ministre. Mais la manière dont sont gravés les signes, identiques à ceux de la statue, avec le ○ du nom propre entièrement évidé tandis que les deux ⊙ ont le point au milieu, semble venir appuyer l'opinion de M. PETRIE qu'il faut lire *χian* le second cartouche.

LXXXIX. — De la même place : fragment de stèle en calcaire, de la XIe dynastie :

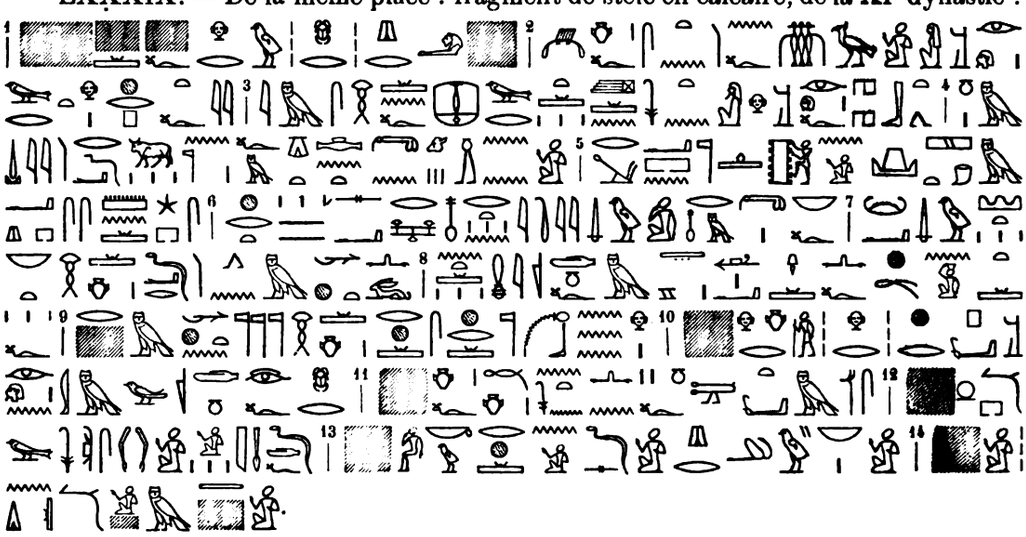

XC. — Gebelein, ville basse. Stèle du Moyen-Empire. Dans le cintre, le ♀ entre deux . Au-dessous, le texte :

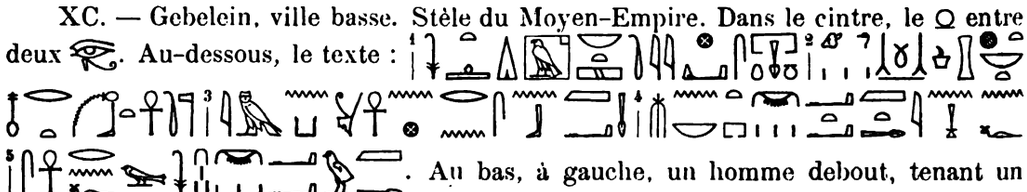

. Au bas, à gauche, un homme debout, tenant un lotus; devant lui, la légende :

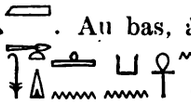

.

Sur divers autres fragments de stèles, l'adoration est adressée à et à ou .

XCI. — Edfou. Stèle cintrée de la XVIIIe dynastie. Au sommet, sous le disque armé d'une seule aile à laquelle fait pendant un , on voit à tête d'épervier coiffé du pchent et la déesse qui a un scorpion sur la tête, adorés par . Au-dessous : .

XCII. — Gournah. Siège de statue en granit noir, XVIIIe dynastie. Inscriptions sur les côtés :

A

B

XCIII. — Qouft (Coptos). Socle rectangulaire en granit, haut de 1m 12. Sur le

devant on lit en une bande verticale : , et horizontalement : .

XCIV. — Qouft. Inscription sur une petite colonne en granit rose : ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟϹ ΚΑΙϹΑΡΟϹ ΤΙΤΟΥ ΑΙΛΙΟΥ ΑΔΡΙΑΝΟΥ ΑΝΤΩΝΙΝΟΥ ϹΕΒΑϹΤΟΥ ΕΥϹΕΒΟΥϹ ΠΑΧΩΝ ΕΠΙ ΛΟΥΚΙΟΥ ΜΟΥΝΑΤΙΟΥ ΦΗΛΙΚΟϹ ΕΠΑΡΧΟΥ ΑΙΓΥΠΤΟΥ ΕΠΑΓΑΘΩΙ.

XCV. — Qouft. Inscription sur un grand mortier en schiste gris : (1) ΥΠΕΡΕΥΧΗϹ ΤΩΝ ΑΝΓΕΛΩΝ ΕΜΕϹΗΝΟΙ ΑΝΕΘΗΚΑΝ ⲟ (2) ΝΟΟΙϹ ΤΟΝ ΑΡΧΕΙΕΡ▨ΕΑ ΔΙΟΝΥϹΙΝ ΕΝ ΤΗ ΚΑΛΗ ΗΜΕΡΑ ΜΗϹΘΗ (3) ΑΡΑΒΙΑ ΒΑϹΟϹ ΕΓΡΑΨΕΝ ΜΕΓΑΛΗ ΤΥΧΗ ΤΩΝ ΑΝΓΕΛΩΝ ⲟ (4) ΥΠΕΡ ϹΩΤΗΡΙΑϹ ΤΗϹ ΟΥΙΞΙΑΛΑΤΙΩΝΟϹ ΛΕΓΕ̄ ΓΑΛΛΙΚΗϹ ΚΑΙ ΔΙΛΑϹ (5) ΡΙΚΗϹ ΤΩΝ ΥΠΟ ΟΥΙΚΤΩΡΙΝΟΝ ΠΡΑΙΠΟϹΙΤΟΝ (6) ΕΤΟΥ ϹΖ̄Κ̄Χ̄ ΜΗΝΟϹ (7) ΛΩΟΥ Ε̄Ῑ.

XCVI. — Sur la rive ouest du Nil, entre Qouft et Negadeh, au-dessus du village de Toukh, il y a des ruines anciennes qui n'ont pas encore été signalées, et qui sont connues dans le pays sous le nom de Kom-Belal. De la ville il reste les murs des maisons en briques crues, dont quelques-unes sont estampées et , et des pierres d'un temple de Ramsès II. La nécropole entoure la ville : il y a des tombes sans inscriptions et une pyramide en pierres grossièrement taillées, dont la chambre est effondrée; elle était du reste sans inscriptions.

XCVII. — A Déir el-Ballas, on voit les vestiges d'une bourgade assez importante. Je n'ai pu rencontrer aucune indication précise d'époque sur les briques, qui sont de forte dimension et certainement des XVIIIe-XXe dynasties. Aucune inscription ne se trouve dans le kom; mais dans une maison du village j'ai recueilli la moitié d'un dessus de porte en calcaire présentant au-dessous du disque ailé les deux cartouches : et .

XCVIII. — A Kom el-Ahmar, au sud de Charonah, sur le territoire de l'ancien nome Cynopolite, on voit les arasements d'un temple assez important. Un fragment de corniche donne le nom du roi constructeur, Ptolémée Ier.

La nécropole renferme beaucoup de caveaux creusés dans le roc, mais je n'ai trouvé d'inscription que sur une seule porte. Le disque ailé plane au-dessus du tableau où l'on voit deux Osiris adossés recevant la libation de Pa-du-amen. Les légendes, en petites colonnes verticales, disent, pour les Osiris : et ; pour le personnage : .

1. Dans le texte, l'animal, au lieu de bouclier, tient un couteau.

XCIX. — Sur le mur ouest de la dernière salle du temple de Khonsou à Karnak, déblayée il y a deux ans, se trouvent les textes suivants, gravés sous Auguste. A gauche, l'empereur 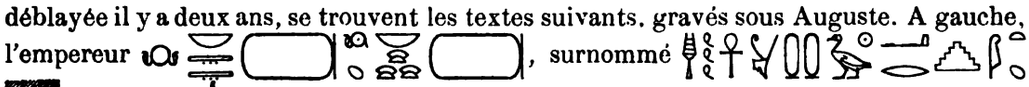 , surnommé , présente à Amon assis et à Ptah, derrière lesquels sont les huit dieux élémentaires, placés sur deux rangs, suivis eux-mêmes d'Hathor coiffée du naos entouré de fleurs.

Discours du roi : 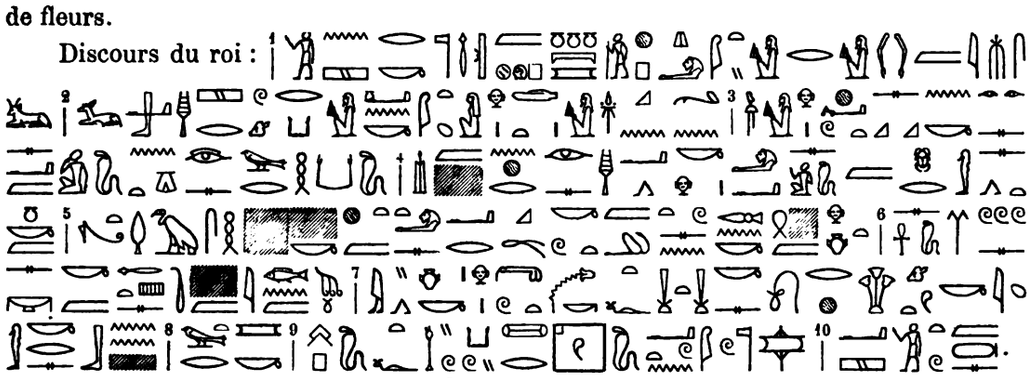

Discours d'Amon : 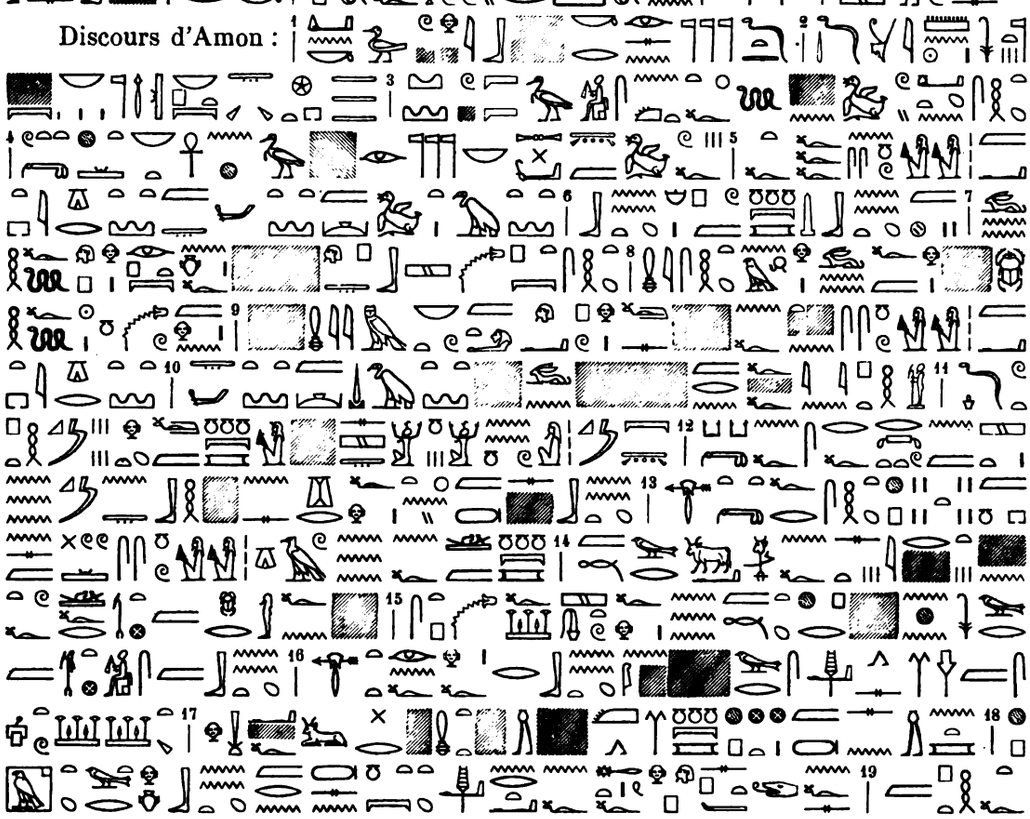

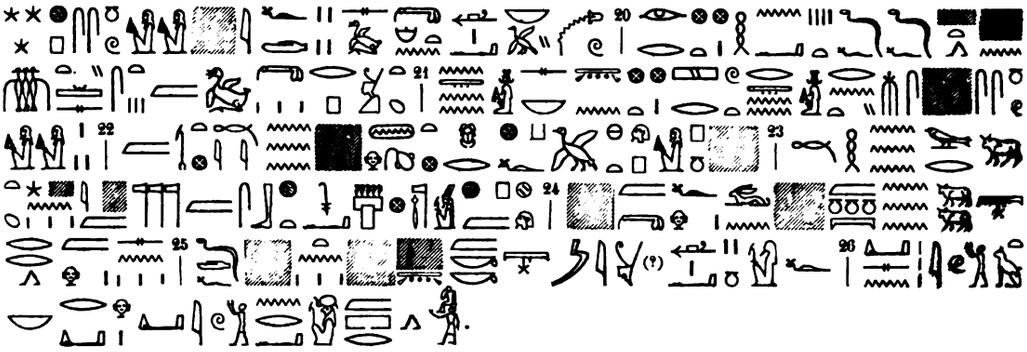

Discours de Ptah : 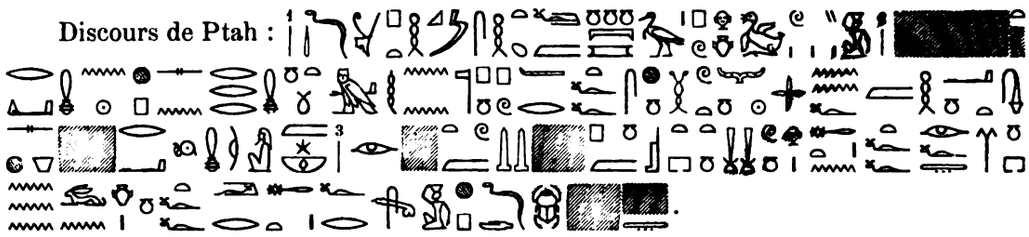

A côté des huit dieux élémentaires :

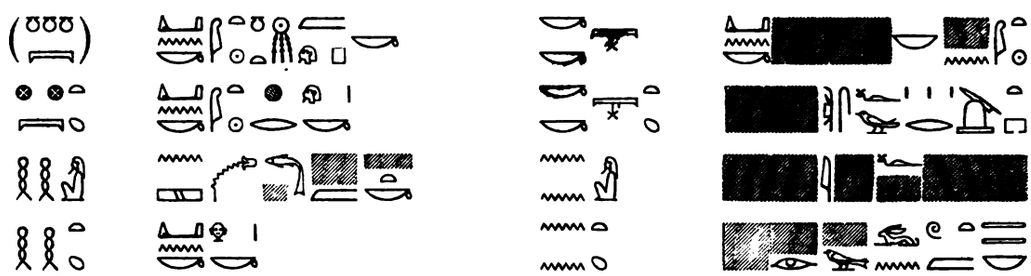

Légende d'Hathor :

C. — Granit noir. Homme agenouillé, tenant un naos posé sur un socle cubique. Le haut du naos et la partie supérieure du corps manquent.

Dans la chapelle il y avait une statue de déesse, peut-être Neith; sur les côtés étaient représentés debout, sculptés en relief, les enfants de Psametik II; ce sont, à droite : (1) ; (2) , et à gauche : (1) ; (2) .

Le nom du personnage que représente la statue est donné sous les pieds des princes : .

Sur le socle du naos, au-dessous de la niche :

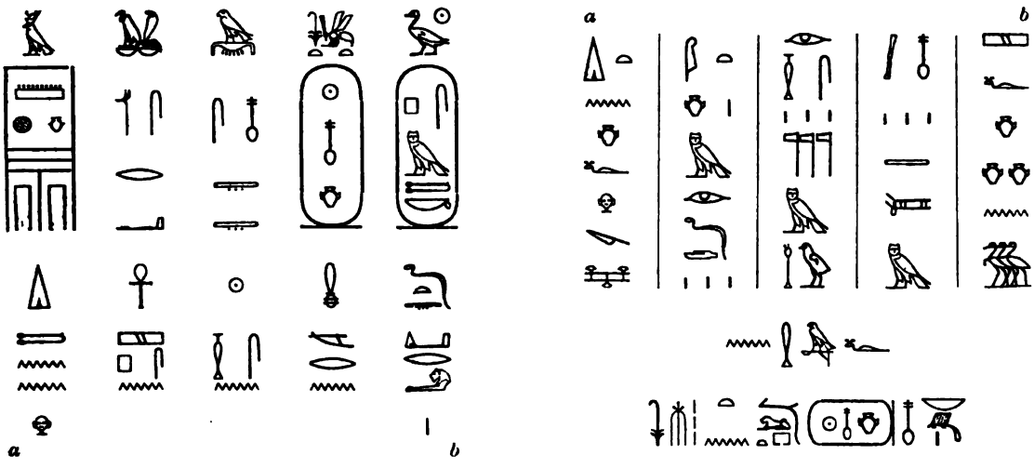

Sur le bloc qui supporte le naos :

Tour du socle. 1° Devant et côté gauche : 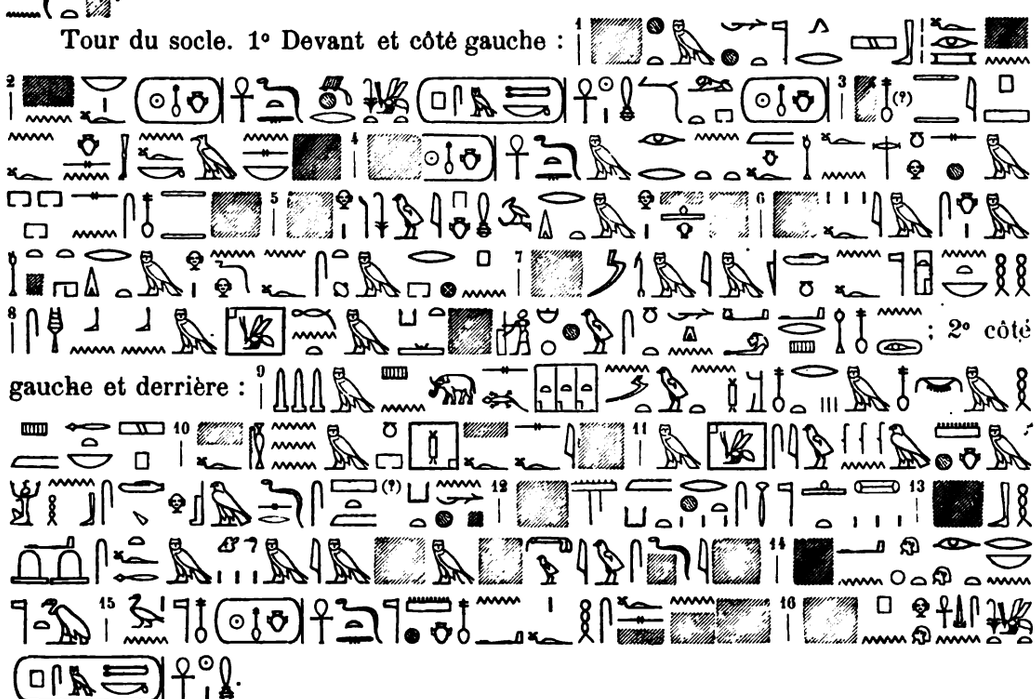 ; 2° côté gauche et derrière :

Sur le pilier dorsal : 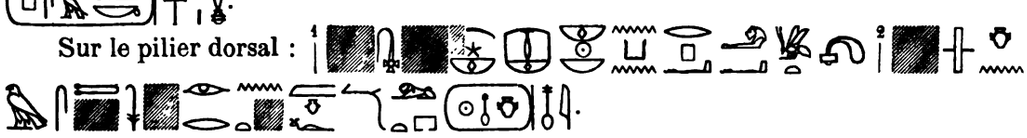

CI. — Statue en granit noir, provenant de Coptos. XIXe dynastie. Personnage accroupi, sur le devant de la robe duquel on lit :

CII. — Tablette en calcaire, analogue aux stèles d'Horus sur les crocodiles, trouvée à Saïs. Sur une face sont représentés sculptés en relief un dieu et une déesse : entre les deux on lit : . Sur la face opposée il y a deux textes et trois scènes superposées.

1° Texte horizontal :

2° *a)* Horus, monté sur un char attelé d'un griffon, perce de ses flèches les animaux malfaisants qui l'entourent : crocodiles, serpents et scorpions. *b)* Horus debout sur deux crocodiles, tenant une gazelle, un lion et des reptiles. *c)* Horus hiéracocéphale, coiffé du pschent, et Isis debout, le sceptre à la main.

3° Double scène. *a)* De droite à gauche : Ptah mummiforme; Anhour tenant la lance; Ptah patèque, avec un sur la tête, entre un scarabée et une grenouille. *b)* De gauche à droite : Râ; un dieu *(Neb-heka-u)* tenant deux longs serpents, avec ses mains croisées sur la poitrine; Hor-chefi, à tête de bélier, coiffé de l'atef; Thot et l'épervier sur la gazelle.

4° Série de divinités : Min; épervier coiffé des plumes d'Amon, perché sur un socle ; une déesse sans attributs, tenant un serpent; Hor-chefi perçant de sa lance des crocodiles, en face de Thouéris; puis cinq dieux accroupis, les trois premiers à tête humaine, les autres à tête de crocodile.

5° Texte :

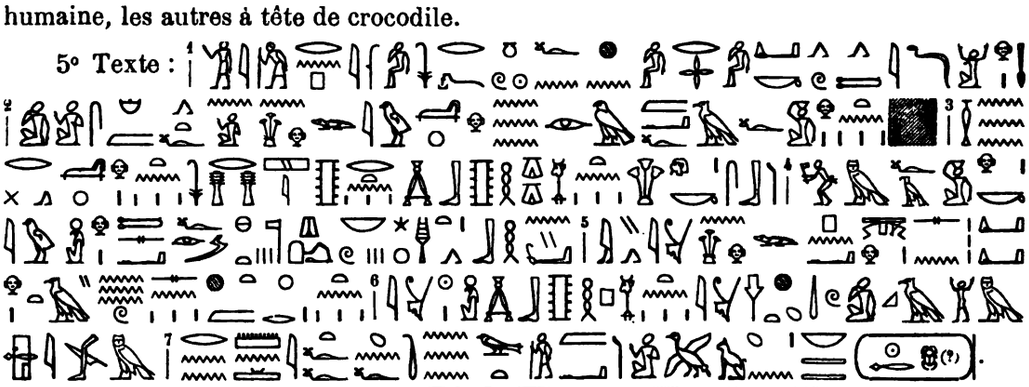

Sur les tranches :

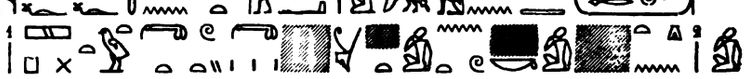

CIII. — Stèle de Saqqarah, époque grecque. Dans le cintre, le ciel avec des étoiles et le disque ailé. Au-dessous, une scène d'adoration. Osiris, coiffé de l'atef, couvert d'un grand manteau, , et Isis, avec un siège sur la tête, , reçoivent la libation de la défunte .

Au-dessous, texte horizontal : .

CIV. — Stèle trouvée dans le même tombeau que la précédente. Au sommet, le , tenant un vase , verse la libation sur un autel devant Osiris assis (?). Isis levant les bras et Nephthys . L'inscription du bas est ainsi conçue : (sic) .

On remarquera les bizarreries d'orthographe du nom Héraklia dans ce second texte.

CV. — Le déblayement du temple de Louxor est maintenant terminé, sauf dans la partie N.-E. occupée encore par la mosquée d'Abou-l'Haggag. Voici les principaux textes mis à jour par les derniers travaux.

Des listes de peuples vaincus sont reproduites en plusieurs endroits; elles datent toutes de Ramsès II. Ce sont, autour de la base du grand colosse qui est assis devant le pylône occidental (Nègres et Sémites alternés) : (1) N. ; (2) S. ;

(3) N. ; (4-5) détruits; (6) S. ; (7) N. ; (8) S. ; (9) N. . — Côté opposé : N. ; S. ; S. ; S. ; S. ; S. , le reste détruit.

Statue debout devant le pylône. 1° Devant : (1) ; (2) ; (3) . — 2° Côté ouest : (1) homme à turban, nom détruit; (2) Sémite, nom détruit; (3) ... ; (4) Sémite ; (5) Khéta ; (6) Sémite ; (7) Khéta, nom détruit; (8) Sémite ; (9) ... . — Côté est (Nègres) : (1 à 3) détruits; (4) ; (5) ; (6) ; (7) .

Mur extérieur ouest de la cour de Ramsès II. Trois rangs au moins de captifs conduits à Amon par le roi et Thèbes. Les noms subsistants sont, au nord de la porte :

Premier rang : ; . Deuxième rang : ; ; ; ; ; ; . Troisième rang : ; ; ; ; ; ; ; ; .

Au sud de la porte : (1) ; (2) ; (3) ; (4) ; (5) ; (6) ; (7) ; (8) ; (9) . — Affrontés avec les précédents : (1) ; (2) ; (3) ; (4) ; (5) ; (6) ; (7) ; (8) ; (9) ; (10) ; (11) ; (12) .

Dans la cour de Ramsès II. Statue en granit noir à l'est de la porte du fond; autour du socle, côté est (Nègres) : (1) ; (2) ; (3) ; (4) ; (5) ; (6) ; (7) ; (8) ; (9) ; (10) ; (11) ; (12) ; (13) ; (14) ; (15) . Côté ouest (Sémites) : (1) ; (2) ; (3) ; (4) ; (5) ; (6) ; (7) ; (8) ; (9) ; (10) ; (11) ; (12) ; (13) ; (14) ; (15) ; (16) .

Au-dessus de ces peuples se trouve cette légende :

1. Sur la statue, les trois prisonniers ont des poses différentes : le premier a les bras liés en avant du corps; le second les a attachés au corps et croisés; le troisième les a au-dessus de la tête.

Statue à l'ouest de la porte : Côté est (Nègres) : (1) ; (2) ; (3) ; (4) ; (5) ; (6) ; (7) ; (8) ; (9) ; (10) ; (11) ; (12) . Côté ouest (Sémites) : (1 à 3) détruits; (4) ; (5) ; (6) .

Sur les deux murs formant l'angle sud-est de la cour de Ramsès II, il y a une série de personnages représentant les montagnes et les oasis apportant leurs produits. Voici ceux actuellement visibles :

Trois personnages détruits.

1. est écrit en surcharge sur .

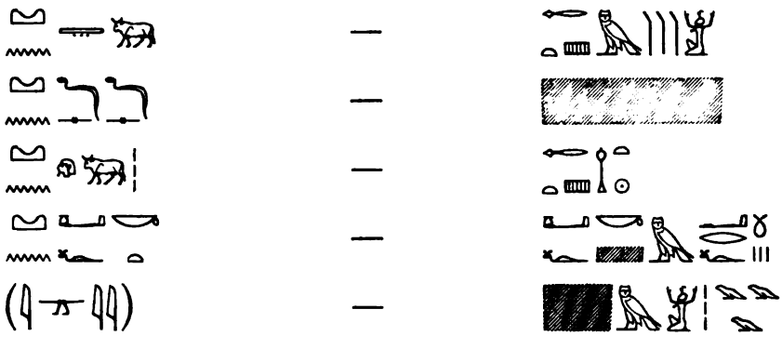

CVI. — Adossé au grand pylône, il y a, dans la cour des statues, un petit temple construit par Ramsès II, composé de trois pièces dédiées aux trois grandes divinités de Thèbes. Il est bâti avec des matériaux provenant presque tous de constructions plus anciennes, et précédé d'un portique dont les architraves (et probablement aussi les colonnes) ont été prises à un édifice de Thotmès III.

La chambre d'Amon est au centre. Dans le fond, on voit une imitation de porte ornée, analogue à celles des chapelles voûtées du temple d'Abydos.

Sur le mur est, le roi est représenté offrant l'encens à Min, derrière lequel se tient la Thébaïde personnifiée. Thot, qui suit le roi, lui adresse le discours suivant :

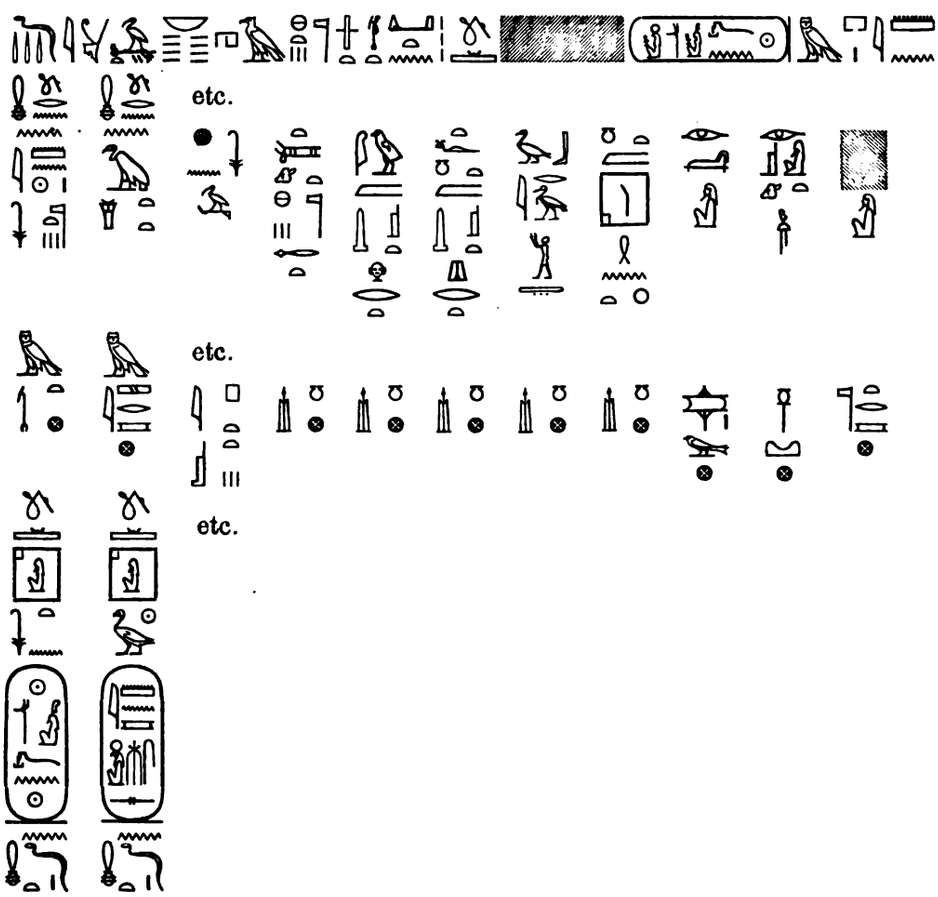

Deuxième rang :

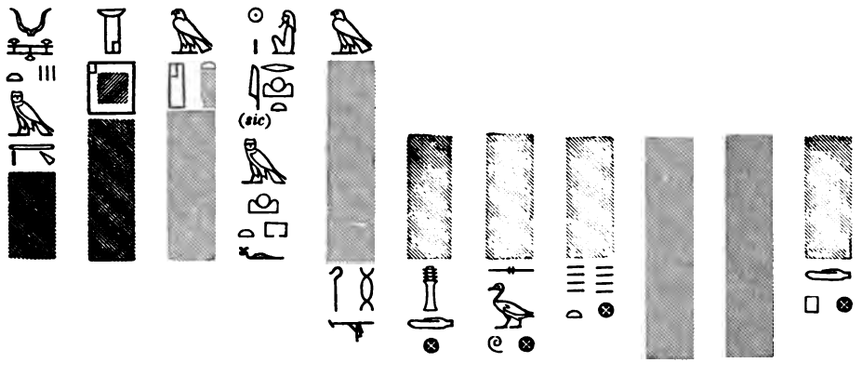

Sur le mur ouest, Ramsès est représenté encensant la barque d'Amon.

Chambre de Maut. Paroi est. Le roi, suivi de Khonsou, présente l'encens et les offrandes à Maut et Neith de Saïs assises dans un naos. Légendes en colonnes verticales :

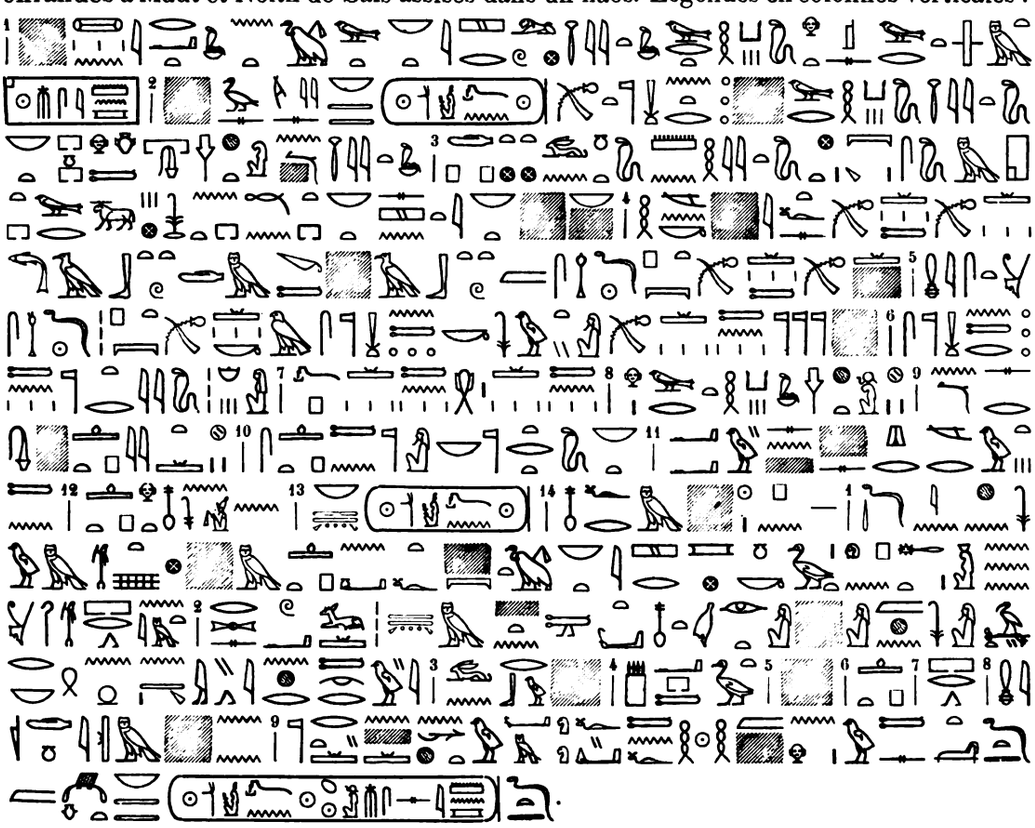

Derrière le naos, huit divinités sont assises sur deux rangs; leurs noms sont : (1) 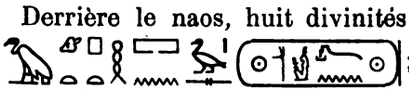 ; (2) ; (3) ; (4) ; (5) ; (6) ; (7) ; (8) .

Sur le mur du fond, on voit Ramsès adorant Maut.

Sur la paroi ouest, en partie démolie, le roi présente l'huile à Maut en disant :

Thèbes, administrateur royal de la Haute-Égypte; invoquant les dieux de ce pays dans les fêtes du souverain, son seigneur; flabellifère à la droite du roi; maître de marcher dans le palais; ami de l'Horus véritable, qui l'aime, *T'ot-Khonsou-au-f-ankh*, fils du prophète d'Amon-Râ, roi des dieux, qui voit l'Horus saint du palais, *Nes-pa-n-nub;* fils de la musicienne d'Amon-Râ, *Nes-maut*. Il dit :

Salut à vous, hommes qui suivrez, qui existerez dans les siècles,
Je prépare vos paroles à ma louange, pour la grandeur de ce que vous me [devez].
Khnoum m'a modelé, avec un cœur de penseur accompli,
Les circonstances ont favorisé mon mérite parmi les premiers des hommes;
Elles ont dévoilé (?) mon administration comme une chose parfaite.
J'ai purifié ma bouche pour discuter avec qui me discute.
Ma bienveillance transforme mes ennemis en amis.
Ayant pris garde à ma bouche, travaillé de la tête
En répliquant je n'aime pas une chose mauvaise.
Les hommes me comptent comme supérieur :
Ils délaissent ce que je déteste et élèvent les choses que je...
Chacun me consulte à cause de ma perfection.
Ils me baisent la main et disent de moi :
« Engendré par son père, sa mère l'a enfanté comme un dieu. »
On ne mesure pas quand on exalte ma face;
Ils m'adorent grandement, à cause de l'excellence qu'ils trouvent en mon inspiration.
Ceux qui possèdent de la terre, je les conseille dans la vallée;
Sans être présent, les gens sous ma direction se souviennent de moi;
Car ils me copient dans leur conduite.
Je suis un favori du dieu bon *Râ-seχem-χeper setep-n-râ*[1], qui renouvelle la race.
On m'a exalté, suivant ses ordres.
Chacun se lève et s'immobilise devant moi;
Ils voient ma sagesse parmi les savants,
Les grands de la terre me rendent hommage en m'imitant,
A cause de la grandeur de mes faveurs auprès du roi.
Je ne me suis pas séparé de Sa Majesté dans son palais,
Je ne m'écarte pas de mon père en sa barque.
La douceur de son beurre je l'ai goûtée avec lui;
J'ai puisé dans les vases en sa compagnie,
J'ai été rendu vénérable par le dieu au frais visage,
Éblouissante est mon élévation, qui résulte de ma perfection;
Si je suis reçu ainsi, c'est par la volonté d'Horus :
La vénération à laquelle je suis arrivé à Thèbes est semblable à sa grandeur pour [les humains.
Après la vieillesse, faisant les délices de Thèbes,
J'y ai été élevé au rang d'orateur royal;

1. Osorkon Ier ou Chechanq II, de la XXIIe dynastie.

J'ai défendu qu'on m'adresse des louanges
Lorsque je n'ai fait que transmettre un ordre du roi.
J'y protège le bien des misérables;
Je leur donne la force de son seigneur,
Repoussant la main qui s'en empare.
Je suis fort à rédiger (?) les écrits
Quand le roi est occupé à empêcher le mal;
Il approuve [beaucoup ce qui] sort de ma bouche,
Il a plus de confiance en moi qu'en ses conseillers.
Quand j'aurai fini [ma vie] à l'abri derrière elle,
Que ma face ne s'en détourne pas, pour l'éternité.
Ayant purifié ma bouche pour discuter,
Mes amis s'en sont augmentés en quantité;
Les gens que je [conduis] dans l'obéissance à mon seigneur,
Il protège leurs corps du coffre du Mystérieux.
M'étant pénétré de l'œuvre de Sa Majesté,
Ils établissent leurs demeures en face de la double maison.
Ayant été élevé en honneur en servant son père (?),
Leur amour les fait me glorifier.
Ayant dévoilé mes intentions à tout le monde,
Tous se conforment à mon inclination.
Ayant détesté la médisance, j'ai aimé l'équité;
J'élève la voix contre elle pour repousser d'eux le mal.
J'y ai été un lieutenant du dieu qui les connaît,
Ma situation dépend des faveurs qu'il m'a accordées.
Je suis leur commandant pour le service du roi;
Ils sont habitués à se conformer à ma pensée.
Je vois les enfants de leurs enfants :
Je subsisterai sur terre, me renouvelant en leurs générations;
Quand je partirai, dans la suite,
Ne sera pas perdue la connaissance du dieu... »

Au-dessous de ce texte, en colonnes verticales :

Au dos de la statue, verticalement :

« Le dévoué à Khonsou, grand favori du seigneur de Benen, quatrième prophète d'Amon-Râ, roi des dieux, *T'[ot]-Khonsou-au-f-ankh,* fils du prophète d'Amon-Râ, roi des dieux, ami d'Horus dans sa demeure *Nes-pa-per-n-nub, ma-χeru,* dit :

Ce qui a été en moi, comme une protection,
Ce sont les principes (?) doublement excellents de mon seigneur Amon.
Je suis fort pour distribuer les grains aux Thébains,
Faisant subsister les pauvres de ma ville;
Je ne me rebute pas du manque de récompense.
Le mauvais intendant n'est pas favorisé, celui qui transporte ses biens,
Je ne le laisse pas donner ses biens à un autre;
Pour reprendre le dessus de la mauvaise direction qu'il a prise,
Je suis heureux de... ses intentions,
Je lui donne mes conseils pour ne pas perpétuer l'ignorance;
On ne vient pas derrière ce que j'ai fait en toutes choses.
Je ne me mets pas en colère contre mes membres qui me font souffrir :
Ce serait être sans grandeur dans l'adversité
Que dieu fait à sa volonté. »

TEXTES RECUEILLIS DANS QUELQUES COLLECTIONS PARTICULIÈRES

PAR

G. LEGRAIN

II. — COLLECTION MENASCÉ

La Collection de M. le baron de Menascé, après avoir figuré à l'Exposition universelle de 1889, a été vendue à l'Hôtel des Commissaires-Priseurs. M. Hoffmann était expert, et en publia le catalogue : *Antiquités égyptiennes, Collection de M. le baron de Menascé.* J'y renvoie pour la description des objets et me borne à donner des inscriptions.

1. — Adorant, agenouillé, tenant une stèle devant lui. Cintre : . Texte :

. On lit aussi sur le cintre de la table, en dessous de la table d'offrandes, qu'Amenhotpou tient entre ses mains : , et sur le pilier d'appui postérieur : . — Calcaire.

2. — Amon debout : . — Calcaire.

11. — Épervier : . — Calcaire.

11. — Un homme agenouillé tient devant lui un naos renfermant l'image d'Osiris. Les inscriptions qui couvrent cette statue sont nombreuses. — Naos. Face. Ligne de gauche : . Ligne de droite : (sic). Naos. Côté gauche : .

Côté droit : . Au dos : . Autre ligne à droite : . — Calcaire.

21. — Statuette accroupie. Sur les genoux : (?) . Au dos : (sic) . — Basalte noir.

22. — Groupe de cinq dieux. On lit au plan vertical postérieur : . — Basalte noir.

44. — Encrier : . — Terre émaillée bleue.

53. — Cœur : . — Pierre verte.

58. — Vase à panse arrondie : . — Terre cuite vernissée.

112. — Toumou et Hathor : . — Émail rouge.

120. — Hathor nourrice : . — Émail vert.

173. — Scarabée[1] : . — Émail vert.

202. — Perle accolée de deux crocodiles : . — Émail vert.

203. — Plaquette rectangulaire : . — Émail vert.

241. — Statuette funéraire : . — Bois.

315. — Statuette de Neit : . — Bronze.

317. — Harpocrate : . — Bronze.

318. — Neit : . — Bronze.

322. — Osiris : . — Bronze.

329. — Isis : . — Bronze.

342. — Osiris Ounnofré. Sur le côté droit du socle : . Sur le côté gauche : . Cette statuette a été posée sur un socle en forme de traîneau sur l'un des côtés duquel on lit : . — Bronze.

1. Ce texte a été complété d'après un document semblable publié par Brugsch, *Ueber ein merkwürdiges Denkmal aus der Zeit Königs Amenophis III*, dans la *Zeitschrift*, 1880, p. 81; cf. le fac-similé dans le *Recueil*, t. XV, p. 200.

2-3. Ces groupes ne se trouvent pas dans le scarabée Menascé.

344. — Reshhershou : . — Bronze.

405. — Osiris : . — Bronze.

409. — Nofir-Toumou : . —

410. — Neit assise, accompagnée d'Harpocrate et d'Aroéris : . — Bronze.

411. — Statuette semblable : . — Bronze.

414. — Chatte couchée. Sur la base : . — Bronze.

425. — Ouadjit : . — Bronze.

427. — Sur un chapiteau de colonne supportant un groupe de chats : ; ailleurs : . Sur le fût de la colonne : . — Bronze.

458. — Socle d'une statue d'Osiris : (sic) . — Bronze.

La collection se composait encore de statuettes funéraires. La majeure partie provenant de la trouvaille de Déir el-Bahari, nous avons cru devoir les passer sous silence, étant connues d'ailleurs. Citons seulement les statuettes suivantes de provenances diverses :

76. — .

77. — .

78. — .

79. — .

80. — .

81. — .

OSTRACA HIÉRATIQUES DU LOUVRE

PAR

WILHELM SPIEGELBERG [1]

La collection des ostraca hiératiques du Louvre n'est connue jusqu'à présent que par les traductions données par Th. DEVÉRIA dans son *Catalogue* de main de maître. J'ai étudié dans les derniers mois ces documents importants sur les originaux, et c'est grâce à l'amabilité renommée des deux conservateurs du département égyptien du Louvre, MM. PIERRET et REVILLOUT, que j'ai pu faire à loisir mon travail, dont je soumets une partie aujourd'hui aux savants. Quant à l'état extérieur des pièces qui feront l'objet de cette étude, je renvoie le lecteur aux Notices de l'auteur du *Catalogue*.

I. *Ostracon 2262* [2]. — Le texte de cette pièce a été déjà publié par WIEDEMANN [3], mais incomplètement. En effet, l'écriture fort effacée, forçant très souvent à opérer avec des traces de signes, oppose au déchiffrement pas mal d'obstacles. Ce n'est donc qu'à la suite de longues études que j'ai réussi à déchiffrer tout le texte sans lacune d'une manière tout à fait certaine. Voici la transcription hiéroglyphique :

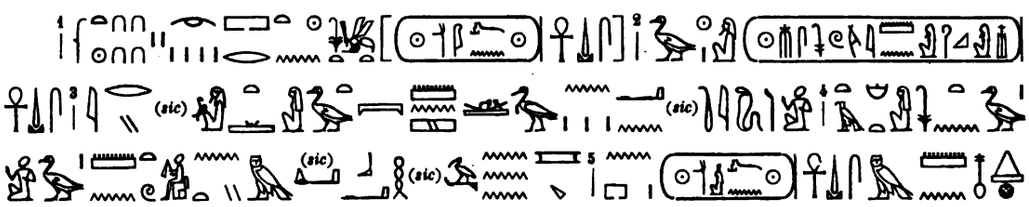

Traduction. — « (1) L'an XLII, le quatrième mois de *Prt* du roi (2) Ramsès II (3) *irīt*, la fille du capitaine *Bꜣn-ʿntī* (est devenue) (4) la femme du prince royal *Sꜣmntw* qui est dans les vignes (5) du temple de Ramsès II à Memphis. »

Commentaire. — Le groupe derrière *irīt* permet deux lectures et , mais la tournure générale de la phrase ne laisse aucun doute que ce ne soit la dernière que nous eussions à choisir ici.

Le nom *Bꜣn-ʿntī*, dont la forme féminine est connue comme celui de la fille favorite de Ramsès II, se retrouve dans un papyrus de Turin [4]. C'est sans doute le nom sémitique בן־ענת « fils de la déesse Anat ». Du reste, il n'est pas sans intérêt qu'un autre *ḥrī mnš*, connu par un papyrus de Bologne [5], est de même un étranger. Ce qui jette une échappée

1. Cet article était destiné originairement à la *Revue égyptologique;* il a été écrit il y a un an et demi. Je n'y ai presque rien changé ou ajouté depuis lors, excepté la note concernant la date du *Papyrus Allemant A.* J'aurais désiré joindre des fac-similés aux textes transcrits; mais mes clichés, que M. REVILLOUT a bien voulu me renvoyer, ont été entièrement cassés dans le transport par la poste, faute d'un emballage suffisant. Je donnerai donc les fac-similés dans un numéro suivant du *Recueil.*

2. DEVÉRIA, *Catalogue*, XI, p. 4.

3. WIEDEMANN, *Hieratische Texte*, pl. IX, texte, p. 17.

4. *Pap. de Turin*, 4/3 : 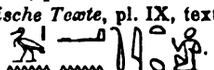 .

5. *Pap. Bologna*, 1086, l. 12.

de lumière assez curieuse sur l'influence commerciale des étrangers de cette époque de l'histoire égyptienne.

C'est donc la fille d'un Sémite, d'une naissance assez basse, que le prince *S;-mntw* acceptait dans son harem, suivant une ancienne coutume pratiquée par les pharaons comme par leurs sujets.

La fonction de notre prince nous est bien révélée par les inscriptions des amphores de vin, dont je compte publier d'ici peu une étude spéciale; je ne puis donc qu'y renvoyer le lecteur.

D'après une conjecture de Devéria, notre ostracon « peut avoir servi de billet de faire part ». Mais, vu le caractère cérémoniel de la société égyptienne, et surtout si nous nous rappelons par exemple des phrases épistolaires, répétées sans cesse au commencement et à la fin des lettres, cette hypothèse me semble inadmissible. C'est justement le style sommaire et, si l'on veut, bureaucratique de notre document qui me porte plutôt à croire que notre pièce contient l'annonce de cette affaire de cour à un bureau quelconque[1].

II. *Ostracon 2261*[2]. —

Je n'ose pas donner une traduction de ce texte; les remarques suivantes justifieront, je l'espère, mon hésitation. Or, en examinant de près le squelette, pour ainsi dire, de la phrase principale, à savoir : (sic) NN., la construction fautive de l'ensemble nous saute aux yeux. Ensuite, si nous nous reportons à la fin de la phrase, nous remarquerons que l'agent est introduit par *in*, en d'autres termes que nous avons devant les yeux un des archaïsmes du style bureaucratique. Il va sans dire que ces constructions, n'existant plus dans le langage courant de ce temps, donnaient au scribe du Nouvel-Empire de quoi se confondre. Peut-être doit-on chercher les causes de l'erreur dans cette direction; mais je n'ai pas réussi à rétablir d'une manière certaine la construction intégrale, et c'est surtout la lecture très douteuse du groupe un peu effacé après *msw stnī* qui m'a arrêté[4].

1. Du manque complet d'une formule officielle (cf. Erman, *Ägyptische Zeitschrift*, 1891, p. 117) au commencement et à la fin, il me semble résulter que cette communication était d'un caractère peu public.

2. Devéria, *Catalogue*, XI, p. 5.

3. La forme extraordinaire du @ doit son existence à l'intention du scribe de remplir l'espace libre.

4. Pourtant je veux ajouter en note une solution possible. Le *wnnw* pourrait avoir ici le sens temporel

Je me contenterai donc d'indiquer ici le sens général de notre document; il ne faut guère ajouter, d'après ce qui précède, que je ne le présente que sous toutes réserves.

Or, en regardant les titres de la commission souscrite, si je dois m'exprimer ainsi, je suis frappé par ce fait que deux des cinq personnages occupent une charge qui se rattache à la nécropole de Thèbes. Est-ce donc qu'il s'agit ici d'une mission quelconque en rapport avec la nécropole, peut-être même avec les tombeaux royaux? — C'est ainsi que me venait à l'esprit une des tessères publiées à la dernière planche des papyrus Rhind, dont voici la transcription hiéroglyphique et la traduction :

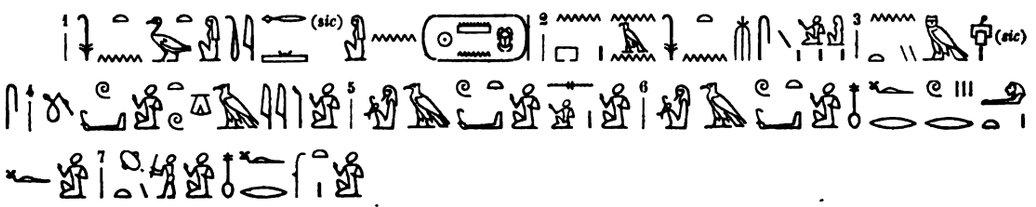

Traduction. — « (1) La fille royale de Thutmes III *Ti-ʿ;* (2) pour la maison des enfants royaux. (3) Sa suite[1] : (4) l'inspecteur *Twg;y,* (5) le gardien *S;,* (6) le gardien *Nfrw-r-ḥʿtf,* (7) l'habilleur *Nfr-rnpt.*

Le sens de cette plaque s'explique très nettement d'elle-même. La princesse *Ti-ʿ;,* une fille du grand Thutmosis, est dite avoir fait une action quelconque pour la maison des enfants royaux, c'est-à-dire pour un tombeau royal. Ce n'est que par cette manière de voir que nous comprenons bien la présence des noms d'employés de la nécropole[2]. Je ne crois donc guère me tromper en supposant que cette tessère était attachée, comme les autres, à une offrande ou dédicace quelconque destinée à révéler les sentiments sincères des princesses pour les membres décédés de la famille royale[3]. Or, en examinant notre texte sur le modèle du dernier, on est tenté d'y lire que, dans l'an LIII de Ramsès II, deux de ses fils dédiaient une offrande quelconque dans les tombes royales.

Les noms de la famille royale mentionnés sur cet ostracon nous sont tous connus.

III. *Ostracon 666*[4].

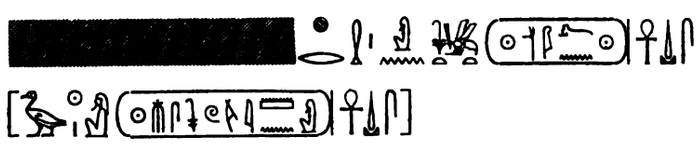

ainsi qu'on serait tenté de traduire : « L'an LIII... lorsque les princes étaient suivis... » On se demande si les deux *n* ne doivent pas leur existence fautive à la phrase précédente *ms n* par suite d'une négligence du scribe.

1. Mot à mot : « Qui [étaient] derrière elle. » Le duplicata de M. Wiedemann (*Ä. Z.*, 1883, p. 125) donne *ntī ḥm m s;s* (sic), « qui allaient derrière elle », comme simple variante de sens.

2. Je n'ignore pas que les *rdes* signifient « les inspecteurs » en général; cependant ici, à côté des *ḫwtī,* des *s;w* et des *wt,* on doit les prendre sans scrupule dans leur rôle comme fonctionnaires de la nécropole.

3. M. Birch, qui le premier a discuté ces plaques, n'a pas bien compris leur sens en prenant *n pr n;n ms sinī* comme génitif de *Tī-ʿ;*, tandis que l'opinion de M. Wiedemann (*Ä. Z.*, 1883, p. 125) repose sur la fausse lecture du groupe hiératique de . — Toutes les tablettes Rhind sont percées de trous. Quant aux pierres trouvées dans le même tombeau et contenant des noms de princesses, on peut bien supposer qu'elles étaient déposées pour désigner l'auteur de l'offrande; il ne faut guère mentionner qu'elles ne pouvaient pas servir comme étiquettes de momie.

4. Devéria, *Catal.*, XI, p. 6. La hachure dans le fac-similé marque les parties rudes de la pierre lisse.

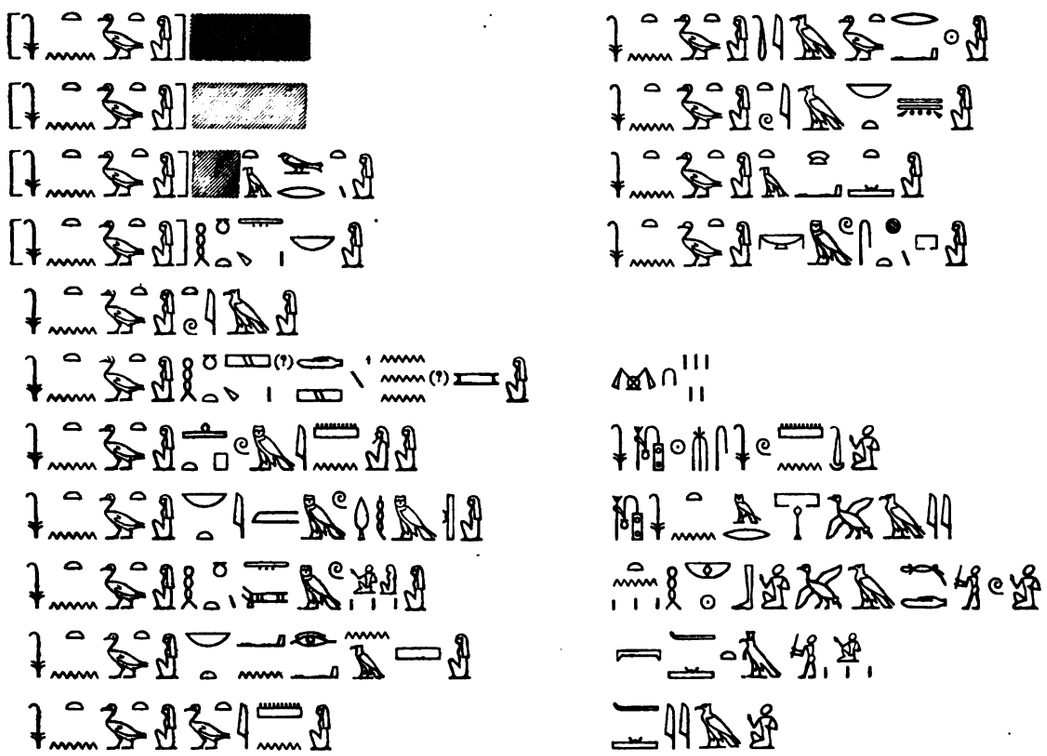

Les noms de ces quinze princesses, dont deux sont effacés [2], ne nous sont pas connus d'ailleurs et ne se trouvent pas dans la grande liste d'Abydos [3]. Mais, celle-ci ayant perdu au moins vingt noms de princesses, il se comprend qu'on doit prononcer ici un *non liquet* d'autant plus que nous ne savons pas si la liste en question était épuisante. De même, les quelques noms nouveaux ajoutés par la dernière publication de M. Daressy [4] ne changent en rien cette question. En outre, on peut se demander si *sꜣt stnī* n'a pas ici le sens très vague qui est prouvé pour quelques périodes de l'histoire égyptienne [5].

S'il faut déterminer le sens de cette liste, je suis tenté de même de la rapprocher de la tessère Rhind, tout en laissant une solution spéciale à la fantaisie du lecteur.

Il est bien possible que les deux derniers ostraca renfermant des listes presque identiques de membres de la commission souscrite proviennent de la même plume. Les différences de l'écriture s'expliquent d'une manière suffisante par celles de la matière. Il va sans dire que les traits volant légèrement sur la surface glissante du deuxième ostracon devenaient plus longs et élancés que sur une étoffe poreuse où, empêchés par la rudesse du fond, ils devaient s'épaissir et se raccourcir. De même, la grandeur différente des documents en question devait produire des différences correspondantes.

1. La lecture du groupe *dšr* n'est pas tout à fait certaine; je veux rappeler ici l'écriture fautive du *Papyrus Sallier IV* (9/6) pour *dšrt* « désert » : déterminé par le bassin.

2. La pierre du reste n'en a guère retenu les traces.

3. Mariette, *Abydos*, II, 5. — 4. *Recueil*, t. XIV, p. 32. — 5. Maspero, *Momies royales*, p. 721.

DES PAPYRUS HIÉRATIQUES INÉDITS DU LOUVRE

PAR

WILHELM SPIEGELBERG

Parmi les papyrus hiératiques non publiés du Louvre, dont je compte publier dans le *Recueil* une partie, je présente aujourd'hui deux documents, tous les deux plus ou moins fragmentés, tous les deux sans aucune trace de provenance. Leur intérêt principal consiste sans doute dans leur valeur paléographique; car l'état déplorable de nos papyrus ne permet guère de deviner leur importance.

I. *Papyrus n° 80*[1]. — Palimpseste, écriture seulement sur le recto. Couleur brune. Hauteur (à l'état actuel) *a)* de la partie la plus longue : 59 centimètres 25, *b)* de la partie la plus courte : 53 centimètres 5. Largeur : 21 centimètres.

Transcription :

Les lignes suivantes, presque entièrement détruites, semblent avoir contenu la suite des titres du roi[2].

Le protocole de Ramsès II offre quelques singularités. C'est ainsi que l'expression *n^cc m stnī*, connue de la titulature d'*Osorkon II*[4], ne se trouve nulle part dans la bannière royale des Ramessides.

Pour l'écriture singulière , comp. ERMAN, *Ä. Z.*, 1891, p. 118.

La déterminaison de *ḥb-sd* par le vase ⌀ ne m'est pas connue d'ailleurs et rappelle évidemment les vases portant l'indication de cette fête.

Je passe maintenant aux quelques lambeaux restés de la partie principale de notre document, dont voici la transcription :

A

1. Selon une indication bienveillante de M. REVILLOUT, ce papyrus a été acheté à M. STIER.

2. Corrig. . Évidemment, le scribe, ayant passé le *mr* derrière *sw*, avait déjà terminé 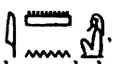 , sauf le , lorsqu'il aperçut son erreur. Ne voulant donc pas mettre les signes manquants au-dessus de la ligne, il lui fallait les gratter. Aussi continuait-il le cartouche, répétant le , mais oubliant après de rectifier sa faute.

3. On reconnaît encore un 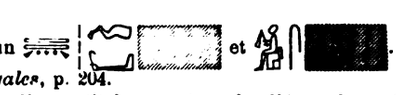 et .

4. MASPERO, *Momies royales*, p. 204.

5. J'ai changé ici la place d'un petit fragment, mal collé sur le carton.

Vu l'état triste de ces débris, je n'ose ni traduire ces lignes ni déterminer le sens de notre document. Je veux seulement ajouter que la phrase *dnsmn ibk r n; mnw* nous rappelle vivement un passage du *Papyrus Abbott*[3].

Pour *rmt n s;*, on peut comparer entre autres, *Pap. Anast. IV*, 16/5 : . Le sens de *m s;w : n s;w*, est fort bien expliqué par BRUGSCH[4]. Je suis tenté de voir dans ce groupe le prototype du copte ⲙⲛⲱⲁ en supposant une modification légère du sens[5]. Quant à la correspondance phonétique des deux mots, elle est conforme aux lois de la langue égyptienne, le ⲛ euphonique se trouvant assez souvent derrière un *m*, sans compter que quelques manuscrits coptes orthographient ⲙⲛⲱⲁ[6]. En fin de compte, je cite la forme démotique de notre *s;w* = que déjà M. REVILLOUT[7] a rapprochée de ϣⲟⲩ et de ⲙⲛⲱⲁ. Pour en finir avec ces remarques, je veux ajouter que la racine *s;* est contenue dans ⲥϣⲉ (avec assimilation ϣϣⲉ)[8]. Je n'ai pas trouvé des traces certaines de cette expression dans les textes antérieurs au démotique; peut-être un de nos démotistes, plus versé que moi dans cette littérature, trouvera-t-il le prototype démotique de ⲥϣⲉ, que j'ose restituer jusqu'à nouvel ordre sous cette forme .

II. *Papyrus Allemant A.* — C'est sous ce titre que sont réunis les fragments d'au moins trois papyrus différents représentant, autant que l'on peut voir, tous des pièces de comptabilité fort importantes pour la paléographie. Le plus grand de ces fragments que j'ai réussi à rejoindre date des environs de la XXIe dynastie; c'est ce qui est indiqué très nettement par le caractère de l'écriture et par la couleur assez claire du papyrus. Je cite en outre la forme pour *Ḥ'pī*, qui se trouve assez souvent dans les monuments

1. Un moyen de restitution nous est donné dans ces deux passages : *L. D.*, III, 110 *c* : , et *Pap. Anast. VI*, 6/3-4 : (*sic*).

2. Les débris de signes ne permettent pas la restitution d'ailleurs très plausible en .

3. *Papyrus Abbott*, 6/4 et suiv.

4. *Dict.*, p. 1424.

5. Ce changement, je suppose, a tiré après lui de même une construction différente de celle du prototype; car, tandis que *m s;w* se construit avec l'infinitif simple, son dérivé ⲙⲛⲱⲁ introduit un ⲛ. Or, nous avons pas mal d'exemples pour ce fait que les Coptes ont souvent perdu le fil de la dérivation de leurs mots; il se comprendrait donc qu'ils construisaient ⲙⲛⲱⲁ, *dignus*, à l'analogie d'un mot synonyme comme, par exemple, ⲥϣⲉ : ϣϣⲉ. (Voir STERN, *Koptische Grammatik*, § 456.)

6. Cf. STERN, *Koptische Grammatik*, § 29. J'ajoute un exemple tiré des *Actes du Concile d'Éphèse*, publiés dernièrement par M. BOURIANT, où ⲉⲧⲁⲡⲧⲣⲉ, partout, est écrit ⲉⲧⲁⲛⲧⲣⲉ.

7. *Poème satyrique*, p. 51.

8. Cf. mes *Studien und Materialien*, p. 40 et note 158.

à partir de la XXIe dynastie, entre autres dans les inscriptions de Déir el-Bahari, datant de la XXe dynastie, dans le nom de la reine *in-ḥ'pw*[1]. Voici la transcription de notre fragment[2] :

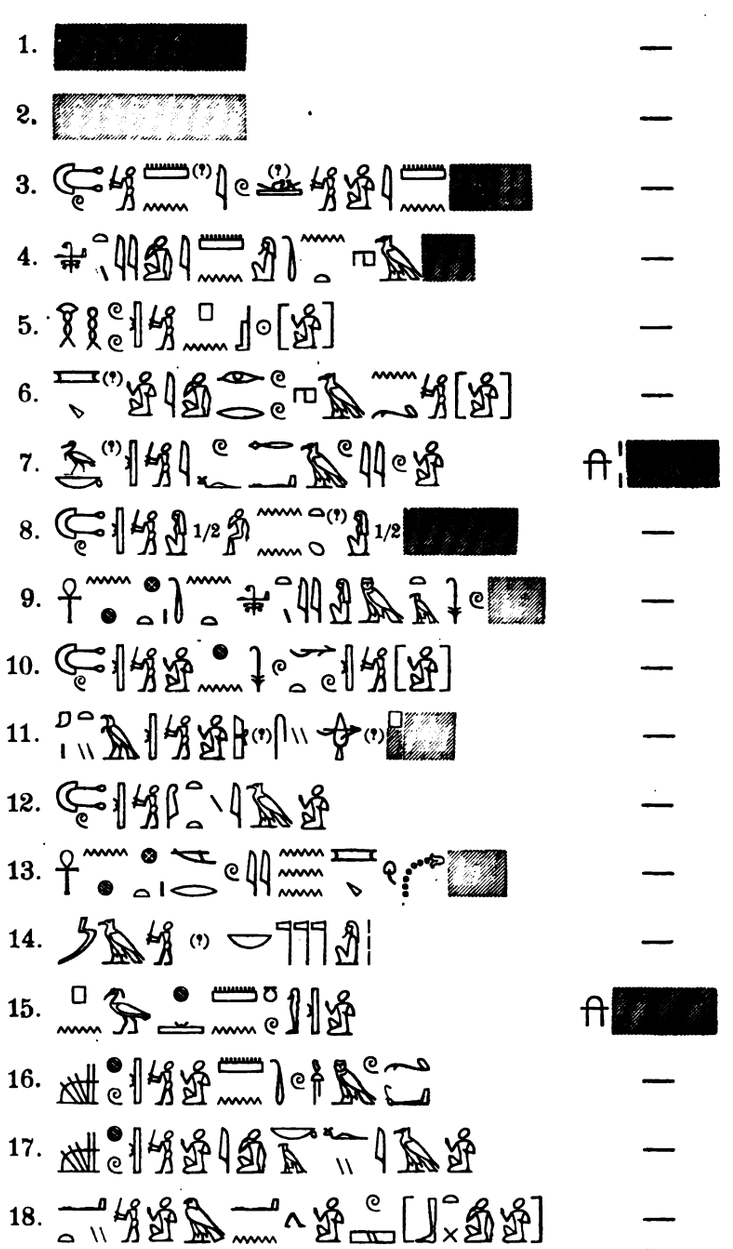

1. —
2. —
3. —
4. —
5. —
6. —
7. —
8. —
9. —
10. —
11. —
12. —
13. —
14. —
15. —
16. —
17. —
18. —

1. Maspero, *Momies royales*, p. 558. (*Ibid.*, 530-531, 598.)

2. Hauteur de ce fragment : 20 centimètres. Le verso contient des débris de signes provenant de quelques notices de compte. — Depuis le temps où j'écrivais ce Mémoire, j'ai eu l'occasion d'étudier à Berlin le *Papyrus Reinhard*, « appartenant au règne de *Psousennes*. Or, il est absolument sûr que c'est à cette époque qu'il faut attribuer le *Papyrus Allemant A*, » et encore il m'est très vraisemblable que ce fragment fait partie des comptes du *Papyrus de Berlin*.

19. —

20. —

21. —

22.

23. —

Traduction. — 1. ..... —
2. ..... —
3. Le laboureur... —
4. La chanteuse d'Amon *Tint-h;*... —
5. Le pêcheur *Pn-isir* —
6. Le paysan *iirip-h;n* —
7. L'esclave (?) *iwf-ʿ;wyw* sac I+X
8. La laboureuse *Ḫnnt*... —
9. La Thébaine *Tint-ḳmʿyt* dans... —
10. Le laboureur *Ḫnsw-nḫtw* —
11. Le forgeron *isī(?)-rī*... —
12. Le laboureur *Śwtīi;* —
13. La Thébaine *Mrwy-ḥʿp* —
14. Le ... *Nb-ntr* —
15. Le ... *Pn-ihw-mnw* sac ...
16. Le tisserand *Mntw-wnmī* —
17. Le tisserand *i-k;-fi-i;* —
18. Le confiseur (?) *Ḥr-ʿn-wšbt* —
19. Le tisserand *Ḥpšt-i;k;iw* —
20. Le receveur *Mntw-*... —
21. Le prêtre d'Hathor —
22. *Ḥr-n-ʿḏdiw* sac IX+X
23. Le prêtre de Mntw —

Commentaire. — Vu l'incertitude de lecture de la troisième ligne très fruste, je n'insiste pas sur une explication du titre très douteux. Notons à la ligne suivante la forme bizarre de , si je transcris correctement le groupe qui se répète plus bas sous sa forme ordinaire.

L'écriture , évidemment identique à , rappelle celle de l'ostracon Caillaud publié par DEVÉRIA[1], où semble exprimer tout court

1. *Société des Antiquaires de France*, t. XXV, p. 196.

les revenus de la pêche. Ce qui est fort intéressant dans notre passage, c'est la forme singulière du qui est déjà tout à fait celle du démotique et de son dérivé copte.

Quant au groupe suivant, j'ai cru y voir une difformation de = ; mais, étant donné l'état effacé de ces signes, je ne les transcris que d'une manière douteuse. C'est la même raison qui m'a embarrassé fortement par rapport aux premiers signes de la ligne suivante où j'ai cru lire à un moment donné ; pourtant je préfère , comme c'est un titre bien connu et assez conforme au groupe hiératique. En tout cas, la lecture reste douteuse.

Les deux points superposés à la ligne 8 marquent la moitié du .

En me dispensant d'une explication plus ou moins hypothétique de quelques signes douteux, je veux indiquer pourtant que je considère le premier groupe de la ligne 15 comme sigle d'un titre. — Le nom *Pn-ỉḫw-mnw* m'est nouveau, tandis que j'ai rencontré à maintes reprises la forme moins développée *ỉḫw-mnw* dans les actes de la spoliation des tombeaux royaux encore inédits comme dans quelques papyrus de la Bibliothèque Nationale également non publiés.

J'incline à identifier au mot *šd*, qui se trouve dans le *Papyrus Anastasi V*[1], dans le passage suivant d'une lettre : . « De même, dit le scribe, je t'ai fait apporter des pains bons et des pains *Kyllestis* L. Mais le *šd* a laissé de côté les XXX[2] entre eux, disant : Je suis [trop] chargé. — Or, il ne restait pas, afin que l'on pût lui apporter des herbes pour la *spt* après qu'il ne m'eut pas averti du soir où il venait chez moi[3]. »

Je suis porté à traduire ce mot, selon le sens bien connu du verbe *šd*, par « receveur », ce qui se comporte bien au passage cité ci-dessus[4].

III. *Papyrus Allemant B.* — Le fragment du deuxième papyrus Allemant est écrit d'un calame si fin que les traits minces présentent au premier abord l'air d'un texte ptolémaïque. En effet, jusqu'à aujourd'hui, tout ce qui existait parmi les textes hiératiques écrits en ces traits fins appartenait à cette basse époque. Cependant, en examinant de près cette pièce, on reconnaît facilement le ductus des scribes de la fin du Nouvel-Empire; je n'ai donc guère besoin d'ajouter que ce fragment unique présente une valeur éminente au point de vue paléographique; j'en tirerai d'autre part mes conclusions pour une question de l'écriture démotique.

1. 21/4 et suiv.
2. Le scribe se rapporte ici à un certain nombre mentionné probablement dans une lettre précédente.
3. Quant à la dernière construction, voir Erman, *N. Gr.*, § 301.
4. Comp. aussi M. Müller, *Ä. Z.*, 1888, p. 90.

Le recto contient évidemment les restes d'un compte, dont voici la transcription, autant que j'y ai réussi :

Étant donné la lecture douteuse de quelques mots qui ne sont pas connus d'ailleurs sous ces formes, je n'insiste pas sur une explication des dernières.

Le verso de notre fragment est tellement effacé, que je ne suis arrivé à reconnaître les signes donnés sur la planche qu'à la suite de longues études. Je n'ai donc guère à ajouter que ce texte est plus ou moins une interprétation de ma part. Néanmoins je renonce à donner la transcription de ce texte qui se prête à l'état actuel à toutes sortes de lectures dont aucune ne pourrait prétendre à une exactitude absolue. Je me contenterai donc de déterminer le sens général de ce texte qui est, de même que le recto, le débris d'un compte. Mais, tandis que la partie supérieure contient purement et simplement l'indication de quelques objets parmi lesquels on reconnait le linge et , la partie inférieure, séparée par une ligne rouge[2], ne semble pas être tout à fait de même nature. Car, si je rétablis bien le texte de la deuxième ligne du susdit morceau de la manière suivante : .

On peut, au moins, admettre la conclusion que ce texte a contenu, après les énumérations usuelles qui du reste sont reprises à la fin de ce texte, quelques autres indications s'y rattachant. Voilà tout ce que j'ai pu tirer de ce manuscrit mutilé, dont la valeur principale consiste dans ses particularités paléographiques que j'ai signalées plus haut.

IV. *Papyrus Allemant C.* — L'écriture des quelques lambeaux du papyrus C que j'ai réunis sur la table jointe à ce Mémoire rappelle celle du Papyrus Abbott. En remarquant qu'ils font partie d'une pièce de comptabilité, je fais suivre une transcription hiéroglyphique des plus grands fragments.

Fragment 1. — Verso :

On doit bien se garder de transcrire le groupe par , car nous avons ici affaire à la méthode de cadrer les signes. De même que l'on écrit au lieu de et au lieu de [3], on substitue à .

1. Les traits devant et dernière , ici comme à la ligne suivante, sont une sorte de point de distinction très fréquent, par exemple, dans les comptes des *Papyrus Rollin* de la Bibliothèque Nationale.

2. Je l'ai marquée sur la planche, comme les autres *rubra*, par une ligne brisée.

3. Cf. mes *Studien*, p. 23, note 99.

Le recto porte : .

Fragment 2. — *a*. Recto :

b. Verso :

Le verso du fragment 4 nous offre encore un .

Hanovre, 10 novembre 1892.

JOHANNES DÜMICHEN

Geb. 15 October 1833, gest. 7 Februar 1894.

Ein schwerer Verlust hat unsre Wissenschaft getroffen. Am 7ten Februar schloss einer ihrer begeistertsten und erfolgreichsten Vertreter nach langem, schweren Leiden die Augen.

Der Aufforderung, dem Verstorbenen einen kurzen Nachruf zu widmen, ist der Unterzeichnete um so bereitwilliger nachgekommen, als es ihm ein Herzenswunsch war, dem teuren Meister auch an dieser Stelle seine Verehrung zu bezeugen. Die folgenden in erster Linie für die Fachgenossen bestimmten Zeilen sollen nicht einen Lebensabriss des Dahingeschiedenen darstellen, sondern nur in kurzen Zügen die grosse und eigenartige wissenschaftliche Entwicklung und Bedeutung des unermüdlichen Forschers in das rechte Licht setzen.

Johannes Dümichen wurde in einer Zeit geboren, in welcher noch das gesamte deutsche Geistesleben stark unter dem Zauberbann der Romantik stand. Wie sich ihr das reichbegabte poëtische Gemüt des Jünglings erschloss, so war sie auch für die ganze Entwicklung des Meisters bestimmend. Im Begriff, sich als Theolog eine sichere Existenz zu gründen, ergreift ihn plötzlich ein übermächtiges Sehnen nach den Wundern des Nilthales. Kurz entschlossen bricht er die Brücke hinter sich und seiner Vergangenheit ab und weiss sich in kurzer Zeit trotz aller Schwierigkeiten, die sich

1. Restitué d'après le recto du fragment précédent.

ihm Anfangs entgegenstellten, unter harten Kämpfen ein reiches Wissen in der eben wieder erstandenen Ägyptologie zu eigen zu machen. Dann aber liess die immer gewaltiger anwachsende Begeisterung und damit gepaart die klare Erkenntniss, dass der Fortschritt der Ägyptologie vor allem von der Erschliessung neuer Quellen zu erwarten sei, den Plan zu seiner ersten Reise in ihm reifen. Es war ein Plan, so abenteuerlich und weit ausschauend, wie er nur in dem Geiste eines Romantikers geboren werden konnte. Was aber damals seine Zeitgenossen für phantastisch und unausführbar hielten, das hat die himmelstürmende Kraft seines reinen Idealismus glücklich verwirklicht. Mit den knappen Mitteln für nur einen Winter ausgerüstet, deren grösserer Teil, wie mir der Verstorbene erzählte, für die Reisevorbereitungen verwendet werden musste, hat sich der kühne Reisende drei volle Jahre in dem Pharaonenreiche zu behaupten gewusst. Wohl hat der selbstlose Mann den grössten Teil seines nicht eben grossen Privatvermögens für diese Reise geopfert, aber auch so wird uns diese erste Expedition, welche ihn tief in den Sudan hineinführte, ein Rätsel bleiben. Vor allem trug nun DÜMICHEN Sorge, die grossen Resultate seiner Reise so bald als möglich zum Gemeingut der Wissenschaft zu machen, nicht am wenigsten aber zeigte sich seine Selbstlosigkeit darin, dass er seinem Lehrer BRUGSCH gleich nach seiner Heimkehr seine gefüllten Mappen für das im Erscheinen begriffene Wörterbuch zu unbeschränktester Verfügung stellte.

Aber nicht nur die Veröffentichung sondern auch die Verarbeitung dieser Materialien verdanken wir dem Meister. Ist es doch neben *Brugsch* vor allem *Dümichen* gewesen, welcher die jüngsten hieroglyphischen Inschriften zum Reden gebracht hat; insbesondere für die änigmatischen Texte ist er eine unbestrittene Autorität geblieben.

Die Folgen der übermenschlichen Anstrengungen, welche sich der unermüdliche Forscher im Dienste unsrer Wissenschaft zumutete, sind leider nicht ausgeblieben, denn das Schicksal, welches der Ägyptologie eine so hervorragende Kraft schenkte, hat ihm die Krönung seines Werkes nicht gegönnt. Schon seit Jahren machte sich in dem früher so kräftigen Körper eine starke Abspannung geltend, welche ihn mehr und mehr in der Arbeit behinderte. So kam es, dass eine Reihe von grösseren schon seit langer Zeit geplanten Werken — ich erwähne « die Nomen Ægyptens », die Übersetzung der im *Recueil de Monuments* veröffentlichten geographischen Texte und den « Grabpalast des *Patuamenap* », — unvollendet geblieben sind. Aber wenn dem teuren Meister auch die Schaffenskraft in den letzten Jahren oft versagte, die hingebende Begeisterung für seine Wissenschaft is in ihm bis zum letzten Atemzuge nicht erloschen. Galt doch dem Lande seiner Liebe und Sehnsucht noch sein letztes längeres Gespräch mit mir, als er müde in dem Lehnstuhl sass, in welchem er von Tag zu Tag vergebens von einem schöneren Morgen träumte. Gerade in dieser reinen Begeisterung für unsre Wissenschaft, in dem idealen Zuge seines ganzen eigenartigen Schaffens, wird *Dümichen* uns allen ein leuchtendes Vorbild bleiben.

Sein Andenken aber glaube ich am schönsten und würdigsten durch das unvergängliche Denkmal zu ehren, welches sich der Meister selbst geschaffen hat. Wir werden es in Ehren halten.

GEDENKTAFEL AN JOHANNES DÜMICHEN

I. *Selbstständige Werke:*

Bauurkunde der Tempelanlagen von Dendera. — Leipzig, 1865. J. C. Hinrichs.

Geographische Inschriften altägyptischer Denkmäler. — Leipzig. J. C. Hinrichs. Abt. I, 1865. Abt. II, 1866. Abt. III-IV, 1885.

Altägyptische Kalenderinschriften. — Leipzig, 1866. J. C. Hinrichs.

Historische Inschriften altägyptischer Denkmäler, 2 Bde.—Leipzig, 1866. Hinrichs.

Altägyptische Tempelinschriften, 2 Bde. — Leipzig, 1862. J. C. Hinrichs.

Die Flotte einer ägyptischen Königin, etc. (in engl. Übersetzung von *Anna Dümichen*). — Leipzig, 1868. J. C. Hinrichs.

Der Felsentempel von Abu Simbel, etc. — Berlin, 1869. Gustav Hempel.

Eine vor 3000 Jahren abgefasste Getreiderechnung.— Berlin, 1870. J. A. Stargardt.

Resultate einer ...archæologisch-photographischen Expedition. — 1 Teil (autographiert), Berlin, 1869. Alexander Duncker.— 2 Teil (die photographischen Resultate). Berlin, 1871. Kunstverlag von S. P. Christmann.

Über die Tempel und Gräber im alten Ægypten, etc. (Antrittsvorlesung.— Strassburg, 1872. Karl J. Trübner.

Die erste bis jetzt aufgefundene sichere Angabe über die Regierungszeit eines Ægyptischen Königs, etc. — Leipzig, 1874. W. Engelmann.

Baugeschichte des Denderatempels. — Strassburg, 1877. Karl J. Trübner.

Die Oasen der libyschen Wüste. — Srassburg, 1877. Karl J. Trübner.

Geographie des alten Ægyptens (in der *Onckenschen* Weltgeschichte).

Die kalendarischen Opferfestlisten im Tempel von Medinet-Habu. — Leipzig, 1881. J. C. Hinrichs.

Der Grabpalast des Patuamenap.— Leipzig. Hinrichs. Abt. I, 1884. Abt. II, 1885.

Zur Erinnerung an Richard Lepsius. — Strassburg, 1884. Karl J. Trübner.

II. *Einzelne Abhandlungen* aus der Zeitschrift für ægyptische Sprache :

Neuentdeckte Nomoslisten aus den Zeiten der Ptolemäer-Herrschaft. — 1863, p. 2 ff., 106 ff.

Auszug aus einem Schreiben... — *Ib.*, p. 49 ff.

Die Sethostafel von Abydos. — 1864, p. 81 ff.

Namen und Einteilung der Stunden bei den alten Ægyptern. — 1865, p. 1 ff.

Zwei seltsame kalendarische Angaben aus Römischer Zeit. — *Ib.*, p. 57 ff., 71 ff.

Drei Vermutungen, bestätigt durch die Inschriften Edfus und Denderas. — *Ib.*, p. 110 ff.

Altägyptische Kalenderstudien. — 1866, p. 7 ff., 11 ff.; 1867, p. 4 ff.

Einige Beobachtungen über die Silbemen. — 1866, p. 60 ff., 81 ff.; 1867, p. 4 ff.

Ein graphischer Scherz aus einem der geheimen Corridore des Tempels von Dendera. — 1867, p. 73 ff.

Über die Gruppe , . — 1868, p. 69 ff.

Über die Götter der 4 Elemente. — 1869, p. 6 ff.

Die Säle und Zimmer des Tempels von Dendera. — *Ib.*, p. 101 ff.

Bauurkunde der Tempelanlagen von Edfu. — 1870, p. 1 ff.; 1871, p. 25 ff., 88 ff., 105 ff.; 1872, p. 33 ff.; 1873, p. 109 ff.

Über einige altägyptische Rechnungen aus der Zeit des Rampsinit. — 1870, p. 41 ff.

Einige Bemerkungen zu der Abhandlung des H.. Prof. Lepsius : Über die Metalle... — 1872, p. 42 ff., 98 ff.

Über die Gruppe *für Eisen.* — 1873, p. 46 ff.

Bericht über eine Haremsverschwörung unter Amenemha I. — 1874, p. 30 ff.

Über altägyptische Hohlmasse. — 1875, p. 91 ff.

Aus Theben. — 1876, p. 25 ff.

Ein Salbölrecept aus dem Laboratorium des Edfutempels. — 1879, p. 97 ff.

Die dem Osiris im Denderatempel geweihtem Räume und deren ehemalige Verwendung. — 1882, p. 88 ff. 148 ff.

Die Ceremonie des Lichtanzündens. — 1883, p. 11 ff.

Unter den zahlreichen wissenschaftlichen Beiträgen, welche *Dümichen* für populäre Werke stiftete, seien seine Bemerkungen in *Brehms* Tierleben und dem Werk von *Louis Leblois :* « Les Bibles et les initiateurs religieux de l'humanité » besonders hervorgehoben.

Strassburg, 1/3, 1894.

WILHELM SPIEGELBERG.

A TRAVERS LA VOCALISATION ÉGYPTIENNE

PAR

G. MASPERO

§ IV. — J'ai raisonné, jusqu'à présent, dans l'hypothèse où les transcriptions grecques Βόκχωρις, Βόκχορις, viendraient vraiment de ; en fait, elles ne tiennent aucun compte du NI de relation qui se trouve entre BAOUKOU et RINIF, et se rattachent à une forme secondaire du nom BAOUKOURINIF, BOUKOURINIF, BOKORINIF, qui est à peu près aussi fréquente que la forme pleine. C'est le cas pour la plupart des noms composés ainsi de deux substantifs : ils prennent ou ne prennent pas le ou de relation entre leurs deux éléments, et non seulement deux individus différents, mais le même individu, peuvent s'appeler ou , ou , ou , ou , ou . J'ai choisi les noms où le premier élément est BAOUKOU, BOKOU, mais avec les autres on trouve la même abondance de variantes ou , et , et .

Si Bocchoris répond à BAOUKOURINIF, BOKORINIF, quelle prononciation convient-il d'attribuer à ?

Voici dix ans[1] que j'ai montré, au moyen d'exemples empruntés aux Pyramides, que la particule N, dans toutes ses valeurs, se vocalisait en I, , , NI. Cette vocalisation, disparue en général à l'époque copte, subsiste dans ϧⲉⲛⲓⲛⲓ, ϧⲉⲛⲓⲡⲉ, BAÏ[T]NIPÏ[T], et dans plusieurs mots composés dont le plus curieux est sans contredit ϫⲉⲛⲉⲡⲱⲣ *T.* ⲡ, ϫⲉⲛⲉϥⲱⲣ *M.*, δῶμα, *tectum domûs*, dérivé de ZA[Ï]-NIPÂOUROU. Je crois reconnaître ce NI, NE, dans des termes comme ϫⲁⲛⲓϫⲓ *M.* ⲛⲓ, اللِّيف *villus, villi palmarum ex quibus funes conficiuntur*, dont je ne vois pas exactement les origines hiéroglyphiques; il subsiste en tout cas dans plusieurs noms propres comme Μενέφθης, , ME[RI]NEPHTAH; Μανεθώς, , MA[RE]NETHOT. C'est pour cela que j'ai transcrit les noms comme MIRNIRÎ, BAOUKOUNIKHONSOU, BOKONIKHONSOU, et que je lirai BAOUKOUNIRINIF, BOKOUNIRINIF, et peut-être BOKNIKHONSOU, BOKNIRINIF, BAKNIKHONSOU, BAKNIRINIF.

Cette valeur vocalique NI, NE, de , les textes des Pyramides montrent qu'elle s'appliquait à , indice du passé, et à introduisant un régime indirect, comme à placé entre deux noms. Il convient donc de ne pas hésiter à l'employer dans ces différents cas lorsqu'on veut prononcer des phrases égyptiennes, et le temps du verbe devra se lire à haute voix :

MARI-NE-I, MIRI-NI-I[2]

MARI-NI-K, MIRI-NE-K

MARI-NI-T, MIRI-NE-T

MARI-NI-F, MIRI-NE-F

MARI-NI-S, MIRI-NE-S

MARI-NI-NOU, MIRI-NE-NOU

MARI-NI-TENOU, MIRI-NE-TENOU

MARI-NI-SENOU, MIRI-NE-SENOU

Il a dû exister anciennement, à côté des vocalisations en E, I, une vocalisation en A[3], car, en copte, pour marquer les pronoms du régime indirect, on a une forme en ⲛⲁ, associée aux formes en ⲛⲏ : ⲛⲁⲓ, ⲛⲁⲕ, ⲛⲁϥ, ⲛⲁⲥ, ⲛⲁⲛ, à côté de ⲛⲏⲓ, ⲛⲏⲧⲡ̄, et d'une forme en ⲛⲱ, ⲛⲱⲧⲡ̄, ⲛⲱⲟⲩ, ce qui suppose, pour , , , , , des prononciations NAÏ, NAK, NAF, NAS, NANOU, à côté des prononciations NEÏ-NIÏ, NEK-NIK, NEF-NIF, NES-NIS, NENOU-NINOU. Remarquons en passant que l'orthographe ptolémaïque ou , , , , etc., pour ce temps, nous montre qu'on a essayé de rendre cette prononciation de N : ⲟ est en effet au propre NOU, mais l'OU final atone ou faiblement accentué comme dans l'enclitique , avait déjà passé à l'ⲉ, ⲛⲉ[4], si bien que , , etc., répondait

1. *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, dans la *Zeitschrift*, 1884, p. 83-85, § LI. Cette vocalisation, d'abord contestée, a été acceptée récemment par ERMAN, *Ægyptische Grammatik*, p. 51, § 125.

2. La vocalisation de indiquée ici ne répond qu'à une des lectures possibles de cette racine que j'étudierai plus tard.

3. Sur une forme ⲛⲁ thébaine de ⲛ, voir STERN, *Koptische Grammatik*, p. 327, § 502.

4. *Notes sur différents points de grammaire et d'histoire*, dans le *Recueil de Travaux*, t. VIII, p. 190-192.

réellement à NEÏ, NEK, NEF, etc., et que se lisait ANNEÏ-NEK et plus tard quand devint un simple doublet de ANNAÏ-NAK, ANNEÏ-NAK, selon les cas.

§ V. — On sait que de relation s'accorde avec son substantif, et qu'on a NI derrière un singulier masculin, derrière un féminin singulier, NOU[1] derrière un pluriel masculin, derrière un duel. , étant le féminin de , doit se prononcer NÎT, à l'exemple des féminins ordinaires où la sœur se prononce SONÎT, et non NTE, NT, comme on fait. Les conséquences de ce fait sont curieuses et inattendues. 1° , relatif masculin, est à NÎT, ce que MERÎTI est à MERÎT, le nom d'agent d'état dérivé du mot féminin[2]; se prononcera donc NÎTI, *celui qui est, celui qui, qui,* et non ENTI, ENTE, et n'est par conséquent point le prototype de ⲛⲓⲧⲉ copte. 2° NÎTI a un féminin NITÎT[3], *celle qui est, celle qui, qui,* et un pluriel NÎTOU, plus fréquemment NÎTIOU au masculin, NITÎTOU, [NITIOUTOU ?], au féminin, ce dernier ayant presque toujours la valeur d'un substantif *ce qui est* par opposition à ANITÎTOU, contracté en ATTÎTOU, *ce qui n'est pas.* Dans NITÎT, il devrait y avoir deux î de poids égal, puisqu'ils sont tous les deux des î du féminin, mais l'accent tonique portant sur la finale selon la règle des féminins égyptiens, il faut accentuer NITÎT, qui, prononcé rapidement, devient NᵉTÎT, NTÎT, puis ᵉNTÎT, et, avec chute obligée du T féminin, ᵉNTÎ, ᵉNTÉ, qui est le copte ⲛⲧⲉ. Ⲛⲧⲉ dériverait donc de la forme féminine de l'ancien nom relatif NÎTI, qui aurait perdu son genre comme beaucoup d'autres noms au passage de l'égyptien au copte ou même beaucoup plus tôt.

NI serait lui-même peut-être un nom d'agent dérivé de N. Il resterait à montrer comment cette forme N, NI, se rattache aux suffixes démonstratifs qui jouent un si grand rôle dans la formation et dans le développement de la langue égyptienne, telle que nous la connaissons. C'est un sujet sur lequel je suis revenu souvent depuis vingt ans, surtout dans mes cours : j'espère être bientôt à même de le traiter une fois de plus par écrit avec tous les développements qu'il comporte et qu'il a pris graduellement dans mon esprit.

§ VI. — Les métamorphoses successives des mots de trois lettres, dont la dernière radicale est R, présentent dans l'état actuel de nos études un intérêt très considérable. Elles nous permettent, en effet, de saisir certains déplacements d'accents qui sont cachés ailleurs par l'immobilité de l'orthographe hiéroglyphique, et, peut-être, d'en déduire quelque règle d'un usage général pour la prononciation des textes anciens, par suite, pour l'histoire phonétique de la langue. Je tiens comme établie, sans qu'il soit besoin d'y revenir, la vieille observation de E. DE ROUGÉ, qu'un bon nombre de ces

1. La valeur *niou* d'ERMAN, *Ægyptische Grammatik*, p. 51, § 125, me paraît incompatible avec l'orthographe même que les Égyptiens ont employée : le signe dont ils se servent régulièrement en pareil cas est le syllabique de + , et n'a, en son origine, d'autre valeur que celle de NOU.

2. Le même fait est admis maintenant par ERMAN, *Ægyptische Grammatik*, p. 167, § 401, qui s'arrête pourtant à mi-chemin dans ses conclusions, et continue à prononcer *nti*, *ᵉnte*.

3. *Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire*, dans la *Zeitschrift*, t. XVIII, 1880, p. 43-44, § XV (cf. t. XX, 1882, p. 131-132), et ERMAN, *Altägyptische Studien*, dans la *Zeitschrift*, 1881, t. XIX, p. 50.

mots ont perdu leur R[L] dès une époque très ancienne, et j'entrerai, sans plus tarder, dans l'examen des formes qu'ils peuvent revêtir en conséquence dans la langue vocalisée, c'est-à-dire dans le copte. Ils y sont tous ou monosyllabiques ou dissyllabiques[1]. Je commencerai par les monosyllabes chez qui la place de l'accent tonique ne prête matière à aucune discussion, et je les diviserai en deux catégories : ceux qui ont conservé R, ceux qui l'ont perdue.

A. — *Mots d'une syllabe qui ont conservé R[L] en troisième radicale.*

ⲑⲁⲛⲗ *M.* ⲡⲓ, *ovile*
ⲑⲣⲓⲣ *M.* ϯ, ⲧⲣⲓⲣ *T.* ⲧⲉ, ⲧⲗⲓⲗ *B.*, *clibanus, fornax*
ⲕⲧⲛⲣ *T.* عجل, *vitulus*
ⲙ̅ϣⲓⲣ *M.* ⲡⲓ, *acerra, thuribulum*
ⲥⲡⲓⲣ *T.* ⲡⲉ, ⲥϕⲓⲣ *M.* ⲡⲓ, *latus*
ⲥϩⲟⲧⲣ, ⲥϩⲟⲧⲱⲣ *T.*, ⲥϩⲟⲧⲉⲣ *M.*, *maledicere*
ⲛϩⲟⲧⲣ, ⲉⲛϩⲟⲧⲣ *M.*, *horrere, timere*
ⲥϭⲛⲣ *T.*, ϣϭⲛⲣ *M.*, *navigare*, ⲥϭⲛⲣ *T.* ⲡ, ϣϭⲛⲣ *M.* ⲡⲓ, *navigatio*
ⲧⲁⲛⲣ *T.*, *saltus*
ϣϕⲛⲣ, ϣϕⲉⲣ *M.*, ϣⲁⲛⲣ, ϣⲁⲉⲉⲣ *T.*, *amicus, socius, sodalis*
ϣⲧⲟⲧⲗ *T.* ⲟⲩ, *instrumentum aduncum in modum unguium ferarum*
ϣϭⲟⲧⲣ, ϭϣⲟⲧⲣ *M.* ⲡⲓ, *annulus*
ϩⲧⲟⲣ *T.* ⲡ, *necessitas, voluntas, arbitrium*

auxquels il convient de joindre une série de mots où R a changé de place pour des raisons d'euphonie pure, et cela dès une époque très ancienne :

ⲑⲱⲣϣ *M.* ⲡⲓ, *rubris maculis affectus*, ⲑⲣⲟϣ *M.* ⲧⲉⲣϣ, ⲧⲟⲣϣ *T.*, *rufus esse*
ⲙⲉⲣϣ *T.* ⲡ, *rufus, rubicundus*, ⲙⲟⲣϣ, *rubicundus esse*
ⲡⲛⲣϣ *T.*, *minium*, ⲫⲣⲛϣ *M.*, *flavus, rubicundus.*

B. — *Mots d'une syllabe qui ont perdu R[L] en troisième radicale.*

ⲧⲱϫ *M.*, ⲧⲱϭ *T.*, *inserere, plantare, affigere*
ϣⲟⲡ *T. M.*, ϣⲱⲡ *M.*, ϣⲟⲟⲡ *T. B.*, ϣⲁⲁⲡ *B.*, *esse, existere*
ϭⲱⲕ *M.*, ϩⲱⲕ, ϩⲱⲱⲕ *T.*, *armare, cingere, — radere, tondere*
ϣⲧⲟ *M. T.*, ϣⲧⲉ, *cubare, decumbere, sternere*
ϩⲕⲟ *T. M.*, *famelicus esse*, ϩⲕⲟ *T. M.*, ϩⲕⲁ *B.* *fames*
ϩⲧⲟ *T.*, ϩⲑⲟ *M.*, *equus.*

Si nous plaçons une forme hiéroglyphique à côté de ceux de ces mots coptes dont le prototype ancien nous est connu, voici, à première vue, les faits qui découlent de cette juxtaposition :

1. Les quelques exceptions qu'on pourrait signaler ne sont qu'apparentes : ainsi, dans ⲁⲡⲟϣⲉⲣ, ⲁⲡⲧⲱⲣⲓ, le ⲁ, ⲉ initial est d'origine secondaire. Il est ou bien cet ⲁ-, ⲉ- initial qui s'ajoute à certains mots, ou il s'est développé après coup pour faciliter la prononciation : *ⲡⲁⲧⲱⲣⲓ ou *ⲡⲉⲧⲱⲣⲓ ayant perdu leur voyelle atone, l'effort nécessaire pour prononcer la combinaison ⲡⲧ de *ⲡⲧⲱⲣⲓ a rétabli une voyelle à l'attaque du mot, ⲁⲡⲧⲱⲣⲓ.

1° Dans le plus grand nombre de cas, la voyelle accentuée du mot antique semble avoir été intercalée entre la deuxième radicale et la troisième qui était R[L].

ⲥⲡⲣ, *latus*,	indique pour		une accentuation	SP⸗R
ⲥϩⲟⲧⲣ, *maledicere*,	—		—	SH⸗R
ⲥϭⲏⲣ, *navigare*,	—		—	SQ⸗R
ⲙ̄ϣⲓⲣ, *thuribulum*,	—		—	MSH⸗R
ϣⲧⲟ, *cubare*,	—		—	SZ⸗R
ϩⲧⲟ, *equus*,	—		—	HT⸗R
ϩⲕⲟ, *famelicus esse*,	—		—	HK⸗R

2° Moins souvent, la voyelle se trouve placée entre la première et la seconde consonne, ce qui semble indiquer pour les mots anciens un accent tonique, placé entre la première et la seconde radicale :

ⲧⲱⲣϣ [ⲧⲱϣⲣ], *rufus*,	semble indiquer pour		une accentuation	D⸗ŠR
ϣⲱⲡ, ϣⲟⲟⲡ, *esse*,	—		—	KH⸗PR
ⲧⲱϭ, ⲧⲱϫ, *plantare*,	—		—	D⸗QR
ϫⲱⲕ, ϩⲱⲕ, *cingere, armare*,	—		—	KH⸗KR

Je n'insiste pas sur ces premières conclusions qu'il faudra bientôt reprendre ou modifier en partie, et je passe aux dissyllabes. Ils se partagent de même en deux catégories : ceux qui ont conservé R[L] en troisième radicale, ceux qui l'ont perdue.

C. — *Mots de deux syllabes qui ont conservé R[L] en troisième radicale.*

Il y en a de deux sortes, selon que la voyelle de la seconde syllabe se trouve avant R[L] entre la deuxième et la troisième radicale, ou que cette même voyelle se rencontre en finale derrière R[L], auquel cas la première voyelle peut se manifester soit entre la première et la deuxième radicale, soit entre la deuxième et la troisième. A la première catégorie appartiennent ostensiblement :

ⲁϥⲉⲣ, ⲁϥⲏⲣ *M.* ⲡ, ϩⲁⲧⲏⲣ *T.* ⲡ, *malleus, pistillum*
ϧⲟⲥⲉⲣ *M.* ⲟⲩ, *remus navis*
ⲙⲁϫⲟⲧⲗ *M.* ⲡⲓ, *instrumentum rostratum fabri*
ⲡⲟⲧⲕⲉⲣ *M.*, *incidere, pungere, scalpere*
ⲡⲟϣⲉⲣ *T. M.*, *vultur, falco*

1. Faute de type démotique, je donne ici la transcription hiéroglyphique du groupe cité par Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1321. Le mot est un factitif en ⲛ de ⲁ QAROU, *convoyer en barque*, QARA, QARAI, QARI, *barque* (Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 1465-1466).

ϣⲁϩⲟⲧⲗ *M.* ⲡⲓ, *ichneumon, mus Indicus*
ϣⲉⲗⲙⲏⲣ *M.* ⲡⲓ, *fermentum*
ϩⲟⲕⲉⲣ *M.*, *famelicus esse, esurire*
ⲟⲩϩⲟⲣ *T. M.*, ⲟⲩϩⲟⲟⲣ, ⲟⲩϩⲁⲣ *T.*, *canis*
ϩⲟⲧⲉⲣ *T.*, *componi, conjungi, compositus esse*
ϩⲁⲧϭⲁⲗ *T.* ⲡ, ϩⲁⲧϭⲏⲗ *B.*, ⲁⲧϫⲁⲗ *M.* ⲡⲓ, *anchora navis*
ϫⲉϧⲏⲗ, ϫⲉϧⲉⲗ *T.* ⲟⲩ, *lancea, jaculum ferreum*
ϫⲟⲕⲉⲣ, ϫⲉⲕⲉⲣ *M.*, *acrem, sapidum reddere*

Beaucoup de ces mots ont une forme secondaire, dans laquelle ⲉ n'est pas exprimé, mais est remplacé parfois par la barre – :

ⲟⲩⲟⲥ̅ⲣ̅	à côté de	ϧⲟⲥⲉⲣ
ϩⲱⲧ̅ⲣ̅	—	ϩⲟⲧⲉⲣ
ϫⲟⲕⲣ	—	ϫⲟⲕⲉⲣ

ce qui nous autorise à rattacher à cette série des mots que nous aurions pu rattacher sans cela à la série monosyllabique :

ⲥⲱⲧⲣ *T.*, *obliquus, contortus esse*
ⲥⲉϩⲣ *T.*, *haurire*
ⲧⲁⲕⲣ *T.*, *limpidus, purus*
ⲱϭⲣ *T.*, πήγνυσθαι, *congelascere, rigere, rigescere*
ϫⲱⲕⲣ *T.*, *degustare, explorare metalla*
ⲥⲁϩⲣ *T.*, *abjicere.*

On peut ranger, entre autres, dans la deuxième catégorie des mots comme :

ⲟⲕⲣⲓ, *sage, prudente,* dans Νίτωκρις
ϩⲁⲧⲣⲉ, Δίδυμος, *jumeau*
ⲙⲉⲑⲣⲉ *M.* ⲡⲓ, ⲙⲉⲧⲣⲉ *T. M.* ⲡ, *testis*
ⲙⲁϩⲣⲟ *M.* ⲡⲓ, ⲙⲉϩⲣⲟ *T.*, *fimus*
ⲡⲟⲩⲣⲉ *T.* ⲧ, ⲡⲟⲩⲣⲓ *M.* ϯ, *utilitas, commodum*
ⲡⲁϩⲣⲉ *T.* ⲡ, ⲫⲁϭⲣⲓ *M.* ⲡⲓ, *remedium, veneficium*
ⲥⲁϩⲣⲉ *M.*, *desertus*
ϣⲡⲏⲣⲉ *T.* ⲧⲉ, ϣⲫⲏⲣⲓ *M.* ϯ, *portentum, prodigium, mirum*
ϫⲡⲏⲣⲓ, *étant, existant,* dans Σάχπηρις
ϣⲧⲱⲣⲓ *M.* ⲡⲓ, *sponsor, fideijussor.*

D. — *Mots de deux syllabes qui ont perdu R[L] à la troisième radicale.*

Ce sont les plus nombreux, et en voici des exemples pris de préférence parmi ceux dont on connaît le prototype antique :

ⲱⲡⲓ *M. B.*, ⲱⲡⲉ, ⲱⲱⲡⲉ *T.* ⲡ, ⲉⲡⲉ-, ⲁⲡⲁ- *T.*, *lapis*
ⲁϩⲟ *T. M.* ⲡ, *thesaurus,* au pluriel ⲁϩⲟ, ⲁϩⲱⲣ, ⲁϩⲱⲱⲣ, ⲁϩⲟⲣ *T. M.*
ϧⲉⲡⲓ *M.*; ϧⲉⲡⲉ, ϧⲉⲡⲡⲉ, ϧⲡⲡⲉ *T.*, *dactylus palmæ,* ⲡ, *palma,* ⲧ.
ⲙⲁϯ *M.*, *convenire,* ⲙⲁⲧⲉ *T.*, *obtinere, possidere, assequi*

ΟΥΣΙ, ΟΥΟΣΙ, *puissant, fort,* dans les mots propres Οὐσιμάρης, Οὐοσιμάρης
ΤΟΣΙ, *rouge,* dans Ἔρτοσι, nom de la planète Mars
ⲡⲱϭⲉ, ⲡⲟϭⲉ *T.* ⲧ, ⲫⲱⲭⲓ, ⲫⲟⲭⲓ, ⲫⲁⲭⲓ *M.* ⲟⲩ, *scissura, truncus, fragmentum, asser*
ⲥⲓⲕⲉ *T.*, ⲥⲓⲕⲓ *M.*, *molere*
ⲥⲁϩⲱ *M.*, ⲥⲁϩⲟⲩ *T.*, ⲥⲁϩⲟⲩⲓ *M.*, *reprehendere, redarguere, conviciari, maledicere*
ⲥⲁϩⲱⲛ-, ⲥⲁϩⲱⲱⲛ-, ⲥⲁϩⲉ *T.*, *avertere, amovere*
ⲧⲱⲭⲓ *M.*, ⲧⲱϭⲉ *T.*, ⲧⲱϭⲓ *B.*, *plantare, affigere, adjungere, annectere*
ϣⲁⲗⲗⲟ *T.*, ϣⲉⲗⲗⲟ *T. M.*, ϣⲉⲗⲗⲁ *B.*, *alienigena, peregrinus, hospes*
ϣⲱⲡⲓ *M. B.*, ϣⲱⲡⲉ *T. B.*, *esse, existere.*

La place de l'accent est donnée pour certains de ces mots dissyllabiques par les doublets monosyllabiques :

ⲧⲱϭ, ⲧⲱⲭ, à côté de ⲧⲱϭⲉ, ⲧⲱⲭⲓ, prouve que l'accent tonique était sur la première ⲧ́ⲱϭⲉ;
ϣⲟⲟⲡ, ϣⲱⲡ, — ϣⲱⲡⲉ, ϣⲱⲡⲓ, — — — ϣ́ⲱⲡⲉ.

Dans les mots qui ne présentent pas de variantes de ce genre, on connaît presque à coup sûr la place de l'accent, si l'on se rappelle qu'en copte l'accent porte d'ordinaire sur la syllabe qui renferme une voyelle fortement colorée. On aura donc :

ϩⲟⲧⲉⲣ accentué sur la première syllabe, ϩ́ⲟⲧⲉⲣ
ⲱⲛⲓ — — ⲱ́ⲛⲓ
ⲥⲓⲕⲉ — — ⲥ́ⲓⲕⲉ

mais en revanche :

ϣⲉⲗⲏⲣ accentué sur la dernière syllabe, ϣⲉⲗⲏ́ⲣ
ⲥⲁϩⲱ — — ⲥⲁϩⲱ́
ϣⲁⲗⲗⲟ — — ϣⲁⲗⲗⲟ́
ϧⲛⲡⲉ — — ϧⲛⲡⲉ́

On serait donc amené à croire que les trilitères anciens en ⲣ R finale étaient accentués en partie sur la pénultième :

ⲥⲁϩ́ⲱ SHOÚROU
ϣⲁⲗⲗ́ⲟ 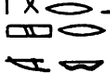 SHMOÚR
ϧⲛⲡ́ⲉ, ϧⲉⲛⲉ BNÉR

en partie sur l'antépénultième :

ⲱ́ⲛⲓ ÁNIR
ⲡⲱϭⲉ 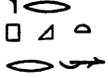 PÓKR[T]
ⲥⲓⲕⲉ 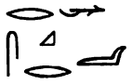 SÍKR

mais sans qu'on puisse se rendre compte des motifs qui ont déterminé cette différence d'accentuation, ni savoir *à priori* si elle remonte aux anciennes époques de la langue, ou

bien si elle s'est développée progressivement dans des temps plus récents, à l'âge ptolémaïque ou à l'âge copte.

Le problème se pose en ces termes : donné des mots de trois lettres, en ⬭ à la troisième radicale, c'est-à-dire des mots de trois syllabes, ⬭ R ayant toujours au début sa voyelle attachée 𓅱 *ou*, 𓇋 *i*, sur laquelle des trois syllabes la prononciation faisait-elle sentir l'accent tonique ? Selon le procédé que j'ai toujours employé dans cet ordre d'études, je chercherai à trouver la solution en examinant ce que deviennent les mots de même genre dans une langue telle que le français, où l'amuissement des R finales est poussé fort loin. Le bas latin *dolore*[*m*], *partire, doctore*[*m*], qui nous présente des mots de trois syllabes, dont la dernière est un R suivi de voyelle, ayant l'accent sur la syllabe médiale, ont perdu l'atone finale et sont devenus en français *dolor* — *douleur, partir, docteur*, où l'accent a conservé la place qu'il avait dans le latin. A partir du XVIIe siècle, le R final, prononcé toujours jusqu'alors, cessa de se faire entendre pendant un temps, sauf au cas de liaison avec la voyelle initiale du mot suivant, et les mots *douleúr, partír, docteúr*, sonnèrent momentanément *douleú, partí, docteú :* depuis lors, cet R est resté muet dans certains cas, et il a reparu dans certains autres, ainsi dans les trois mots que j'ai pris pour exemple et dans tous ceux des mêmes classes. La chute de la voyelle finale a laissé d'abord l'R à découvert, puis l'R longtemps prononcé s'est amui, mais sans que l'accent tonique bougeât : mais l'évolution, arrêtée actuellement à ce point dans le français, s'est continuée avec rapidité dans l'anglais, et y a produit non seulement l'amuissement de R, mais le recul de l'accent. L'anglais moderne tend à reculer de plus en plus l'accent, et des catégories entières de mots de trois syllabes qui s'accentuaient sur la pénultième récemment encore, *ebóny, balcóny, ivóry*, s'accentuent aujourd'hui sur l'antépénultième *ébony, bálcony, ívory :* cette tendance, combinée avec la tendance à l'amuissement des *r* finales ou non, a changé complètement la physionomie des mots que je signalais. *Doctór, portér, factór*, non seulement, ont perdu leur *r*, comme en français dialectal *docteu*[*r*], *porteu*[*r*], *facteu*[*r*], mais l'accent s'est reporté sur la première syllabe, et l'on prononce *dócte', pórte', fácte'*.

Il me semble que cette histoire des mots de trois syllabes qui ont un *r* à la troisième syllabe peut servir à grouper les faits que j'ai relevés à propos des mots de trois lettres en ⬭ R[L] à la troisième radicale, et les explique entièrement. Voici, par exemple, 𓎛𓂋𓂝𓏏 KHPR : au début, il a l'accent sur la syllabe médiale KHP'R ; puis, R s'amuissant, il garde d'abord son accent à la même place KHP', et enfin le reporte à la première syllabe KH'P, ce qui, vocalisé, nous donne pour l'évolution du mot le tableau suivant :

I	KHAOUPÍROU *Doctóre*[*m*]	III	KHOPÍ, KHOPÉ, ϣωπί, ϣωπέ *Docteú*[*r*]
II	KHAOUPÍR, KHOPÍR *Doctór, docteúr*	IV	ϣωπε, ϣοοπ *Dócto*[*r*]

En résumé, les mots égyptiens de trois syllabes en ⬭ R[L] à la troisième radicale formaient au début un groupe homogène où l'accent tonique posait sur la syllabe médiane. Le groupe se disloqua lorsque la chute de la voyelle finale et l'amuissement de R

tendit à transformer les trissyllabes en dissyllabes, puis en monosyllabes : dans certains groupes secondaires, l'accent ne bougea pas, et la dissyllabisation, puis la monosyllabisation, s'opérèrent sur la syllabe médiane, comme dans ⲁϩⲟ, ϣⲁⲗⲗⲟ, ϩⲧⲟ, ϣⲧⲟ; dans les autres, l'accent recula, et la dissyllabisation, puis la monosyllabisation se terminèrent sur la première syllabe ϣⲱⲡⲉ-ϣⲱⲡⲉ-ϣⲟⲟⲡ, ⲧⲱϭⲉ-ⲧⲱϭⲉ-ⲧⲱϭ, ⲱⲡⲉ-ⲱⲡⲉ, ϧⲡⲡⲉ-ϧⲉⲡⲉ. Il faut ajouter ici que ce mouvement ne s'opéra pas tout d'une pièce, mais que R, amuie, dut reparaître plus d'une fois, comme en français, et probablement pour les mêmes causes, influence des liaisons dans la langue parlée, étude des auteurs devenus classiques, etc. Dès le temps des Pyramides, on trouve des exemples de la chute de R à la finale, ainsi dans ⲥⲁⲧ-, *boire*, et pendant les siècles de l'Empire thébain les formes pleines de certains mots comme *pogarît, pogrît,* s'emploient presque indifféremment à côté des formes amuies *pogaît, pogît :* aussi ne doit-on pas s'étonner si le copte a conservé des doublets comme ϩⲟⲕⲉⲣ à côté de ϩⲕⲟ, ϩⲟⲧⲣ à côté de ⲥⲁϩⲱ, tantôt sans établir de différence entre eux, tantôt en les localisant chacun dans une nuance différente de l'idée.

Je n'ai tenu jusqu'à présent aucun compte des mots comme OKPI, ⲛⲟϥⲣⲉ, ⲡⲁϩⲣⲉ, ⲙⲉⲑⲣⲉ, où R, troisième radicale, est suivi d'une voyelle finale, le plus souvent I-Ⲉ. R y doit sa préservation aux jeux d'accents produits par l'adjonction à la racine de suffixes grammaticaux. Les uns sont encore des féminins en copte comme ⲛⲟϥⲣⲓ, ϣⲛⲏⲣⲉ, d'autres sont des masculins dérivés de féminins hiéroglyphiques, comme ⲡⲁϩⲣⲉ, ⲫⲁϭⲣⲓ, de *pakhrît*, sans doute par confusion de la finale féminine ì[T], È[T], avec la finale masculine ì des noms d'agent; les autres enfin sont des noms d'agent où la racine est jointe à ce suffixe ì, È. La terminaison du féminin , , , , est une syllabe lourde, et, se joignant aux mots, en déplace l'accent qu'elle reporte sur elle-même. Le masculin NAOUFÍRI, NOFÍRI, passant au féminin , , l'accent tonique qui était sur FÍ se reporte sur ÎT, et l'on a NOFIRÎ'T; mais, comme ce mouvement rompt l'équilibre des sons, celui-ci se rétablit en développant sur la première syllabe NO, un accent second NÓFIRÎ'T. La syllabe médiane, devenue atone, éprouve alors le sort qu'ont eu la plupart des contre-finales dans le français : elle tombe et NÓFIRÎ'T devient NÓFRÎ'T, puis par la chute régulière de T final au féminin NÓFRÎ', NÓFRÊ'. La flexion en , \\, I, des noms d'agent prend un poids divers selon qu'elle se joint à des substantifs féminins ou à des masculins : jointe aux masculins, elle est longue à l'origine et déplace l'accent HORÎ, Ὡρίων, l'Horien, ANOUPI, Ἀνουβίων, l'Anubien. Jointe aux noms féminins, elle devient atone, et l'accent tonique de la terminaison féminine reste l'accent tonique du nom d'agent : MIRÎ'TI, puis par chute de l'\\, au singulier ⲙⲉⲣⲓⲧ, mais au pluriel ⲙⲉⲣⲁϯ, ⲙⲉⲣⲁⲧⲉ, où l'adjonction du suffixe pluriel OU, MERATÍOU, avait ramené le ton sur l'I final[1]. Les mots comme ⲙⲉⲑⲣⲉ, ϩⲁⲧⲣⲉ, dérivent de prototypes anciens

1. Soit dit en passant, le T final des mots de cette forme est en réalité l'ancien T du féminin maintenu par la flexion I, puis mis à nu lorsque cet I est tombé. L'I-Ⲕ n'a dû disparaître qu'assez tard, car un certain nombre de mots composés de la sorte ont en copte une terminaison grecque -ⲏⲥ, ainsi ⲕⲉⲛⲉⲫⲓⲧⲏⲥ *M.* ⲡⲓ, *pistor qui in fornace occupatur*, de QENEFÍTI, ⲫⲁϭⲓⲧⲏⲥ *M.* ⲡⲓ, γναφεύς, *fullo*, de RAKHÎ'TI, ⲥⲓⲱⲟⲧⲡⲓⲧⲏⲥ *M.* ⲡⲓ,

METRI, HATRI, qui contenaient cette flexion I-E, et le mécanisme de la conservation du ⲣ dans ces mots a été le même que dans les féminins du type de ⲛⲟϥⲣⲉ, ϣⲛⲏⲣⲉ.

De même que j'ai fait entrer en ligne de compte, pour établir les lois de l'accent dans le groupe, des mots dont l'original antique ne m'est pas connu, de même je me crois autorisé à déterminer maintenant, d'après l'analogie des formes étudiées en copte, l'accentuation des mots de même squelette, dont les descendants ou n'existent plus dans cette langue, ou n'ont pas été recueillis encore. Ainsi

corde d'arpenteur, var. , s'accentuera SHS'R, SHS'

et ainsi de suite. Toutefois, l'absence de dérivés coptes rend singulièrement malaisées les tentatives de vocalisation dont cette étude, sur l'accent tonique du groupe en R[L] à la troisième radicale, est nécessairement suivie. Au contraire, la vocalisation antique ressort d'elle-même, lorsque l'on met à côté l'un de l'autre les mots anciens avec leurs variantes et les mots coptes :

ϣⲁⲑⲟⲩⲗ, *ichneumon*, donnera pour (XXe dynastie) la prononciation KHATOULOU, KHATOUROU;

ⲟⲩϩⲟⲣ, *chien* (ποώρις), donnera pour (XXe dynastie) la prononciation OUHAOUROU, OUHAROU, OUHOROU;

ϧⲟⲥⲉⲣ, ⲟⲩⲟⲥⲣ, *rame*, donnera pour (XIXe dynastie) la prononciation OUSIROU, OUOSIROU [1].

Dans les cas où le mot s'est conservé sous une forme monosyllabique en même temps que sous une forme dissyllabique, la comparaison des doublets fournit d'ordinaire la vocalisation des deux dernières syllabes :

ϩⲟⲩⲣ, ϩⲁϩⲟⲩ, ϩⲁϩⲱ, assurent à la prononciation SAHOURÓU, SAHOUÓROU;

ϩⲧⲟⲣ et ϩⲟⲧⲉⲣ — — HOTOURÓU,

celle de ce dernier mot est confirmé par le mot ϩⲟⲟ, ϩⲧⲟ, plur. ϩⲧⲱⲣ, ϩⲟⲱⲣ, *cheval*, , tandis que ϩⲱϯ, *census, tributum, vectigal*, HOTOUROU, donne un o pour la première syllabe. Les variantes en A de cette première syllabe, ϩⲁⲧⲣⲉⲩ, ⲁⲑⲣⲏⲩ, *jumeaux*, montrent très probablement qu'il y avait là à l'origine une diphtongue AOU, qui, selon qu'elle a été attaquée de façon ascendante ou descendante, a tourné à l'O ou à l'A. De manière générale on peut dire que la prédominance du son A ou du son OU dans cette première syllabe diphtonguée a été d'im-

---

balnearius, de SIOUNÍ'TI : la flexion n'a pu être amenée que par l'analogie d'un ITI, ITE final avec le -ίτης des mots de même nature en grec, et une finale nue -IT, ET, n'aurait pas probablement amené le même résultat.

1. L'I [E], seconde radicale, est prouvé par l'identité d'orthographe de *rame*, avec *fort*, dont la prononciation OUSIRI, OUOSIRI, est prouvée par des jeux de mots perpétuels avec le nom du dieu Ὄσιρις.

portance décisive pour l'histoire du mot. Où le son A l'a emporté, le son OU, O, a subsisté à la deuxième syllabe accentuée, l'A de la première s'est affaibli souvent, puis a disparu, et le mot est devenu monosyllabe sur la seconde syllabe : HAOUTOUROU, devenant HATOUROU, *chevaux*, HATOUROU, a donné HETOUROU, HTOUR, HTOR, HTO; au contraire, HAOUTOUROU, devenant HOUTOUROU, a donné HOTOUR, HOTER, et a fini, comme on voit, par s'accentuer sur la première. Ceci dit en passant, je donnerai, sans plus discuter, les résultats auxquels me conduit la confrontation des orthographes hiéroglyphiques avec les variantes coptes :

a dû se prononcer MASHIROU, MASHIR, MSHIR, avant de devenir ⲙϣⲓⲣ;

— KA-AZIROU[1], KAZIROU, KETIR, KETER, — ⲕⲧⲏⲣ;

— SAPIROU, SAPIR, SEPIR[2], — ⲥⲡⲓⲣ;

— SAQAROU, SAQAIROU, SEQÈR, SEQÌR, — ⲥϩⲏⲣ;

— SAMIROU, SAMIR, SEMIR, SEMER, — ⲙϣⲏⲣ, ⲙϣⲉⲣ;

— SHAKOUROU, SHAKOUR, SHEKOUR, — ϣϩⲟⲩⲣ, ϩϣⲟⲩⲣ;

— DOSHIROU, DOSHIR, DOSHI, DOSHR, — ⲑⲱⲣϣ et ⲧⲟⲥⲓ;

— DOKHIROU, DOKHIR, — ⲧⲱϩⲉ, ⲧⲱϩ;

— KHAOUKIROU, KHOKIR, — ϧⲱⲕⲉ, ϧⲱⲕ;

— SAZOUROU, SAZOUR, SEZOUR, — ϣⲧⲟ;

— HOUQAOUROU { HOQAR, HOQER, — ϩⲟⲕⲉⲣ; HOQOUR, HEQOR, — ϩⲕⲟ;

— AOUNIROU, AUNIR, ONIR, — ⲱⲛⲓ, ⲱⲛⲉ [ⲁⲛⲁ-, ⲉⲛⲉ-].

Je laisse au lecteur le soin de continuer ce dénombrement. Je veux faire remarquer seulement que l'on peut, en s'inspirant des exemples donnés ci-dessus, rétablir presque à coup sûr la vocalisation de certains mots dont les dérivés coptes sont encore inconnus :

, passer au crible, sera vocalisé NOUKOUROU, NOUKOUR, NOKER, d'après l'analogie de ⲛⲟⲕⲉⲣ;

frapper (surtout *de l'herminette*), NOUZIROU, NOUZIR, — de ⲛⲟⲩϯ, *dieu;*

munir, AOUPIROU, ÂPIR, — de ⲱⲡⲉ;

, AOUGARÎT, AOUQRÎT, ÔQRÎ, — de ⲟⲕⲣⲓ (Νίτωκρις),

1. ⲕⲧⲏⲣ est pour ⲕⲁⲧⲏⲣ, composé comme ⲕⲁⲗⲟⲧⲕⲓ *M.* ⲡⲓ, *bos*, de *ka-rouqi, taureau châtré.*

2. Le impulsif est le plus souvent vocalisé en A, comme j'aurai occasion de le montrer par la suite de ces études sur la prononciation égyptienne.

et ainsi de suite, en se guidant sur les tonalités diverses que les variantes de l'écriture hiéroglyphique indiquent pour chacune des syllabes. Qui aura, comme moi, la patience de les recueillir, se trouvera posséder du même coup, et sans trop de chances d'erreur, la prononciation probable de tout un groupe important de mots égyptiens anciens, au moins pour les époques moyennes de la langue.

Je n'ai guère recherché jusqu'à présent que la vocalisation du mot nu sans suffixe : l'exemple des formes comme ⲛⲟⲩⲣⲉ, ϕⲁϭⲣⲓ, ⲛⲁϕⲣⲓ, nous montre combien l'adjonction des suffixes, rompant l'équilibre du mot, en changeait la vocalisation. Je me bornerai pour le moment à examiner quelles modifications produisaient les suffixes du genre et du nombre dans nos mots en R[L], troisième radicale. Elles ont été indiquées déjà pour le suffixe du féminin singulier dans les adjectifs :

M. NAOUFÎROU, NOFÎROU, NOFÎR, devient NOFRÎT, NOFRÊT, ⲛⲟⲩⲣⲉ, ⲛⲟⲩⲣⲉ;

M. AOUQÎROU, OQÎROU, OQÎR, — AOUQRÎ'T, OQRÎ'T, OQRÊ'T, ⲱⲕⲣⲓ,

et dans les substantifs :

NAPRÎ'T, NAPRÊ'T, devient ⲛⲁϕⲣⲓ;

PAKHRÎ'T, PAKHRÊ'T, — ϕⲁϭⲣⲓ, ⲛⲁϩⲣⲉ (devenu masculin).

Nous sommes donc autorisés à transcrire :

HATRÎT, HOTRÎT, au féminin de HAOUTÎRI;

OUSRÎT, OUOSRÎT, — OUSÎROU, OUOSÎROU;

KHAOUPRÎT, KHOPRÎ'T, — KHOPÎROU, KHOPÎRI;

DOSHRÎT, — DOSHÎROU, DOSHÎRI;

OUSHRÎT, OUOSHRÎT, — OUSHÎROU, OUSHÎRI;

AOUPRÎT, APRÎT, OPRÎT, — AOUPÎROU, AOUPÎRI,

et dans les substantifs :

BANRÎT, BENRÎT.

Pour le pluriel, la question est résolue en partie par une observation que j'ai publiée il y a longtemps déjà, à propos du mot Σουθήρ, épithète d'Amon-Râ[1]. Il résulte des transcriptions grecques que le mot *dieu* faisait au singulier NOUTÎ[RI], NOUTÎ[R], avec un ī [ĕ], et au pluriel NOUTÎR[OU], avec un ī [ē], et la terminaison plurielle OU des substantifs : quand R[L] tomba au singulier, R continua de sonner au pluriel même après la chute de l'OU, et l'on eut : singulier, NOUTI, *dieu*, pluriel, NOUTÎR, *dieux*. Le même fait se passe pour

1. *Réponse à la lettre de M. Édouard Naville*, dans la *Zeitschrift*, 1883, p. 119-120.

ⲁϩⲟ. ϩⲧⲟ, qui conservent au pluriel, ⲁϩⲱⲣ, ϩⲧⲱⲣ, le R perdu au singulier. Appuyé sur ces précédents, je prononcerai :

AQÍROU, AQÍR, à côté du singulier AQÍROU, AQÍR, AQÍ;

DOSHÍROU, DOSHÍR, — DOSHÍRI, DOSHÍR, DOSHÍ;

OUOSÍROU, OUOSÍR, — OUOSÍRI, OUOSÍR, OUOSÍ,

pour le masculin pluriel, et pour le féminin :

NAPRÍTOU;

NOFRÍTOU;

PAKHRÍTOU.

Je suppose que la terminaison du duel masculin ne déplaçait pas l'accent tonique, l'*i* \\ qu'elle joint à la marque ordinaire du pluriel , ⲉ étant un *ï* bref. On avait donc :

NOFÍROUÏ, *les deux bons;*

ANÍROUÏ, *les deux pierres.*

Cette manière de voir est confirmée par le copte, si, comme je le pense, les pluriels en ⲟⲩⲓ, ⲟⲩⲉ de cette langue sont d'anciens duels, ce qui arrive dans beaucoup de langues où les formes duelles deviennent facilement des formes plurielles : l'accent tonique de ⲛⲏ̀, *ciel*, ⲉⲁⲣⲁ̀, *grain*, ϩⲣⲏ̀, *nourriture*. ϫⲓⲥⲏ̀, *hauteur*, ⲣ̄ⲡⲏ̀, *temple*, ne se déplace pas au pluriel, bien que la voyelle s'allonge : ⲛⲏⲩⲉ, ⲉⲁⲣⲏⲟⲩⲉ, ϩⲣⲏⲩⲉ, ϫⲓⲥⲏⲉⲩⲉ, ⲣⲡⲏⲩⲉ. Pour le féminin duel, ce que j'ai dit plus haut et du féminin et des noms d'agents suffit à nous montrer que cette forme ne peut nous offrir aucune modification nouvelle : on le prononcera probablement NOFRÍTI, comme on prononce MIRÍTI, MERÍTI. Réunissant tous ces éléments en un seul tableau, nous aurons pour la vocalisation des adjectifs de trois lettres en , troisième radicale, la série suivante :

	Masculin	Féminin
Singulier.....	NOUFÍRI, NOUFÍR, NOUFÍ	NOUFRÍT, NOFRÍT, NOFRÍ
Pluriel.....	NOUFÍROU, NOUFÍR, NOFÍR	NOUFRÍTOU, NOFRÁTOU, NOFRÍT, NOFRÍ
Duel.....	NOUFÍROUÏ, NOFÍROUÍ	NOUFRÍTI, NOFRÍTI

Les I alternent avec autant d'E suivant les dialectes, comme en copte. Je n'ai pas parlé de l'article de M. STEINDORFF, *Mouillirung der Liquida* *im Ægyptisch-*

Koptischen (*Zeitschrift*, 1889, p. 106-110), parce que je n'ai pas cherché à indiquer ici le mécanisme de la chute de ⊂⊃.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

FR.-V. SCHEIL, O. P.

V. *Deux briques de Sippara.* — L'inscription de Nabonide (WAI, I, 69, col. II, 32, etc.) mentionne les travaux de Kourigalzou au temple *Êdubar* d'Aganê; voici le premier texte se rapportant aux travaux du même roi, à l'*Êbarra* de Sippara. Il se lit sur une grande brique cuite, trouvée dans ma première excursion, au début des fouilles de 1894, ordonnées par le Gouvernement ottoman, à Abou-Habba. Les caractères sont archaïques, mais se transcrivent, comme il suit, en assyrien cursif :

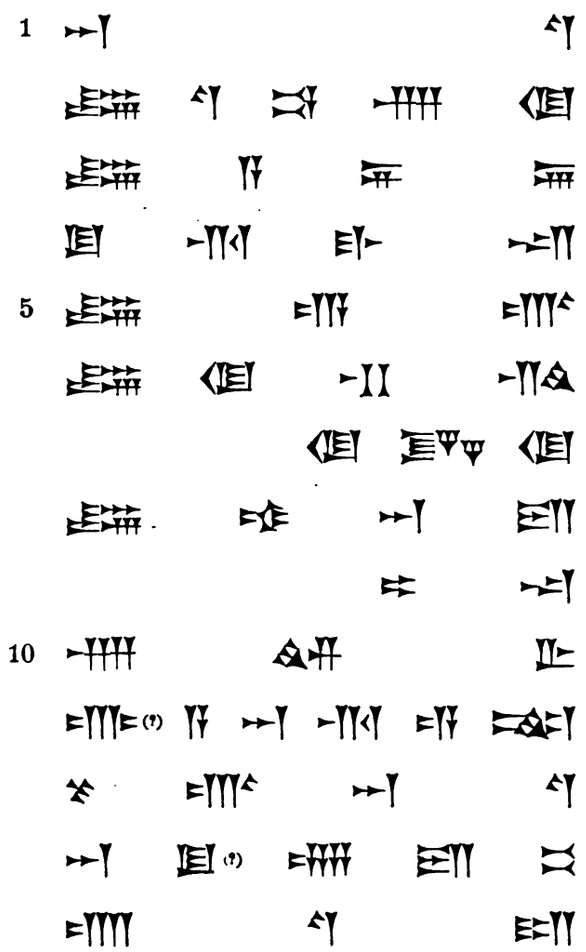

15

« A Šamaš, roi de Sippara, son roi, Kourigalzou, roi puissant, roi de Sumer et d'Accad, roi des quatre régions, noble prince, l'économe des dieux, le favori de Šamaš et de Šenirda. Le temple d'Ębarra... ayant vieilli... il lui moula des briques (?), renouvela ses (constructions en) ruines et le remit en place. »

NOTES. — Ligne 2. Le titre de *roi de telle ville,* attribué à un dieu, me paraît nouveau. Peut-être Šamaš est-il dit *roi de Sippara,* à cause des franchises ou privilèges exceptionnels dont jouissait le sacerdoce à Sippara.

Ligne 8. La place du déterminatif AN au milieu du mot UB-DA est des plus singulières. On comprend cette confusion dans une *case,* comme Šir-la-bour et Šir-bour-la, etc., dans les textes de Goudêa, nullement dans la *ligne.*

Šamaš-šoum-oukîn nous a laissé au même endroit une brique similaire, découverte le même jour.

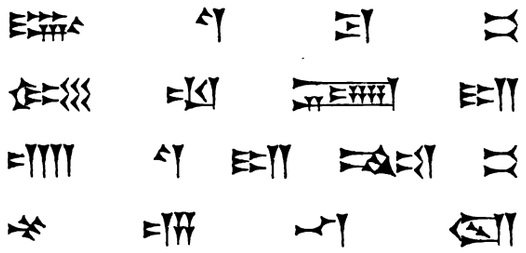

« A Šamaš, roi de Sippara, son roi, Šamaš-šoum-oukîn, vice-roi de Šou-anna, roi de Sumer et d'Accad, pour sa vie et pour la vie d'Assourbanipal, son frère jumeau, a reconstruit à neuf, en briques, le temple d'Êbarra. »

En abrégeant involontairement le texte, M. Bezold a entièrement méconnu le sens de ce document dans la *Zeitschrift für Assyriologie,* t. III, p. 415-417.

RECHERCHES
SUR
PLUSIEURS PLANTES CONNUES DES ANCIENS ÉGYPTIENS
(*Suite*[1])
PAR
Victor Loret

XIII. — L'ANIS

Les manuscrits coptes nos XLIII et XLIV de la Bibliothèque Nationale nous fournissent, sur l'Anis, les indications suivantes :

ⲁⲛⲉⲥⲟⲩⲛ ·:· ⲙ̅ⲕⲏ .... } الانيسون (Msc. XLIII, fol. 57 *verso*).
ⲁⲛⲏⲑⲱⲛ ·:· ..... }

ⲁⲛⲏⲥⲟⲛ · ⲁⲛⲏⲑⲟⲛ..... الانيسون } (Msc. XLIV, fol. 82 *recto*).
ⲉⲙⲕⲏ ..... متله }

On peut remarquer d'abord, dans ces passages, un cas étrange de confusion entre deux mots grecs voisins, ἄνηθον et ἄνισον, confusion dont on a d'ailleurs un exemple dans Théophraste[2] et qui doit peut-être s'expliquer par la prononciation, sans doute presque identique, des deux lettres θ et ς. Mais ce qui est pour nous le plus intéressant, c'est la mention d'un nom copte de l'Anis, ⲉⲙⲕⲏ ou ⲙ̅ⲕⲏ, qui est bien certainement d'origine pharaonique.

---

1. Pour les numéros I-XII, voir *Recueil*, t. VII, p. 101-114, t. XV, p. 105-130, et t. XVI, p. 1-14.
2. Théophraste nomme l'Aneth Ἄνηθον et Ἄννησον (*Theophrasti Eresii Opera*, ed. F. Wimmer, Parisiis. 1866, p. 532-533).

L'Anis, *Pimpinella Anisum* L., n'est pas une plante indigène de l'Égypte. On ne le rencontre à l'état spontané, — et encore fait-on des réserves sur cette spontanéité, — que dans les îles de Chypre et de Chio, et en Béotie[1]. En Égypte, il est seulement cultivé. Ni Prosper Alpin ni Forskal ne mentionnent l'Anis parmi les plantes égyptiennes. Delile ne l'a vu en Égypte que dans les herboristeries[2]. Il est vrai que ces voyageurs n'ont guère dépassé le Caire. G. Schweinfurth assure que la culture de l'Anis est assez répandue dans la Haute-Égypte[3], et A. Figari désigne, comme principaux centres de cette culture, les villes d'Esnéh, de Girgéh et de Siout, ainsi que le Fayoum[4]. On trouve, chez les auteurs classiques, des traces plus anciennes de l'existence de l'Anis en Égypte. Dioscoride et Pline, se servant à peu près des mêmes termes, nous apprennent que l'Anis le plus estimé vient de Crète, et que l'on doit ranger immédiatement ensuite l'Anis d'Égypte[5]. J'ajouterai qu'on n'a pas encore découvert, dans les tombes égyptiennes, des restes antiques de cette plante.

Le nom copte de l'Anis, ⲉⲙⲕⲏ ou ⲙ̄ⲕⲏ, nous permettra peut-être de poursuivre l'étude de l'espèce égyptienne en utilisant la philologie. J'ai cherché en effet, dans ma collection de noms hiéroglyphiques de plantes, s'il en était quelqu'un qui eût pu donner naissance au copte ⲉⲙⲕⲏ, et j'en ai trouvé deux : *mâki*, et *màqaï*.

Je ne sais quelle impression, sans doute un peu subtile, m'a fait supposer *a priori* que, de ces deux mots, le second seul pouvait être transcrit par ⲉⲙⲕⲏ. Il m'a semblé que le ⲉ est trop long pour répondre au ⲉ et que le \\ est trop bref pour répondre au ⲏ. Au contraire, le et la diphtongue *aï* m'ont paru se rapporter exactement aux lettres ⲉ et ⲏ. L'examen des textes, d'ailleurs, m'a ensuite donné raison.

Dans les mots déterminés par , on peut toujours hésiter entre un nom de matière végétale, — fruit, graine ou gomme-résine, — et un nom de substance minérale. Or, l'hésitation n'est pas possible pour le *Màqaï*, dont on dit qu'on doit l'employer après l'avoir fait dessécher; il est évident que ce ne peut être qu'un végétal. Le *Màki*, par contre, semble ne pouvoir désigner une partie de plante.

Ces deux mots, malheureusement, sont rares dans les textes. *Mâki* ne se rencontre que deux fois au *Papyrus Ebers*, et *Màqaï* une seule fois, dans le même document. Le mot *Mâki* est employé dans l'expression , qui désigne une substance nommée deux fois de suite (25/16 et 26/4-5). Le mot s'applique originellement à toute pièce de pierre ou de bois reposant horizontalement sur deux supports, comme une architrave, une poutre de plafond, un linteau de porte. Puis, le sens prenant de l'extension, le terme désigne un plafond, et enfin, d'une manière générale, un endroit couvert.

Ce mot est employé au *Papyrus médical* de Berlin dans l'expression

1. E. Boissier, *Flora orientalis*, t. II, p. 866.
2. R. Delile, *Floræ ægypt. illustr.*, n° 345.
3. P. Ascherson et G. Schweinfurth, *Illustr. de la Flore d'Égypte*, p. 80.
4. A. Figari-Bey, *Studii scientifici sull'Egitto e sue adiacenze*, Lucca, 1864-1865, t. II, p. 97.
5. Diosc., *De mat. medic.*, III, 58; Pline, *Hist. nat.*, XX, 73.

, qui ne peut signifier que « poussière, saleté de poutre ou de plafond », *àtnou* devant être rapproché de et de ⲉⲓⲧⲉⲛ, κοπρία, *stercus, fimus*. L'expression étant très vraisemblablement analogue à la précédente, on pourrait songer à voir dans *Mâki* le prototype de ⲙⲏⲟⲉⲓⲛ, κόπρος, *stercus, fimus*. Dans les deux cas, il s'agirait d'un médicament présentant d'intimes rapports avec le شيزرق des médecins arabes[1], ou « fiente de chauve-souris », médicament étrange que l'on retrouve également dans la pharmacopée des Coptes sous le nom de ⲱϫⲓⲣⲁⲥⲓⲁ, lequel est traduit, au moyen d'un piquant euphémisme, par شيزرق وهو دموع الواطواط, « SCHIZRAQ, c'est-à-dire *larmes de chauve-souris*[2] ».

Ceux qui ont visité à Thèbes le tombeau de Pétamounoph, ou qui ont remarqué le blanc revêtement que les colombes ont déposé sur le rebord de la haute colonnade de Louqsor, se rendront exactement compte de ce que peut-être l'*excrément de plafond* ou *d'architrave* des droguistes de l'ancienne Égypte. Le شيزرق est, au dire d'Ibn-Baithar, souverain pour dissoudre les calculs de la vessie; il n'est même guère employé qu'à ce seul usage. Le *Mâki* n'est préconisé que contre les . Peut-être est-ce la même chose. C'est, en tout cas, l'avis de L. Stern qui, dans le Glossaire du *Papyrus Ebers*, a traduit par « *valetudo calculorum, calculi* ».

Si, au lieu de se servir du copte pour traduire le mot , on préférait en rechercher la racine égyptienne, on arriverait sensiblement au même résultat. Le radical signifie « couvrir, recouvrir ». Il est dit, par exemple, des portes du naos d'Edfou, qu'elles étaient , « en bois d'acacia mêlé de bronze et recouvert d'or[4] ». Le « *Mâki* de plafond » des Égyptiens pourrait être l'*enduit* qui, à la longue, recouvre une paroi, qu'il s'agisse de chauves-souris, — si elles étaient abondantes dans les pièces sombres et peu habitées des maisons égyptiennes, — ou simplement de suie ou de toiles d'araignées. Ces deux dernières substances, en effet, sont enregistrées dans la Matière médicale d'Ibn-Baithar (nos 859 et 1592).

Quoi qu'il en soit, en somme, du sens exact de , on voit que ce mot ne peut désigner un végétal, et que le terme reste seul à pouvoir être considéré comme la forme ancienne de ⲉⲗⲗⲏ. Il convient donc de rechercher si l'unique exemple connu du mot peut confirmer cette hypothèse.

Le (*Pap. Ebers*, XL, 4-5), « *Màqaï* desséché, broyé et trituré », est recommandé pour le cas où l'on trouve (*Ib.*, XXXIX, 21-XL, 1), « une personne qui souffre d'une oppression de l'estomac ». C'est là la seule propriété que nous connaissions du *Màqaï;* or, encore de nos jours, la principale propriété de l'Anis est de favoriser les digestions pénibles. L'Anis est la graine carminative par excellence. En lisant Dioscoride, Pline et Ibn-Baithar, on verra que ces écrivains servent, en quelque sorte, de traits d'union entre les médecins pharaoniques et les thérapeutistes modernes :

1. Pl. I, ll. 7-8, d'après L. Stern, dans le Glossaire du *Papyrus Ebers*, p. 13.
2. L. LECLERC, *Le Traité des simples, par Ibn el-Beïthar*, n° 1376.
3. A. KIRCHER, *Ling. ægypt. restit.*, p. 188.
4. M. DE ROCHEMONTEIX, *Le Temple d'Edfou*, t. I, p. 10.

DIOSCORIDE (III, 58) : Ἁρμόζει δὲ πρός τε τὰ ἰοβόλα τῶν ζώων καὶ πρὸς ἐμπνευματώσεις.

PLINE (XX, 73) : Præcipium autem est ad ructus : ideo inflationibus stomachi, et intestinorum torminibus, et cœliacis medetur. — Foliis decoctis digerit cruditates.

IBN-BAITHAR (n° 159) : Il combat les gargouillements et l'intumescence. — Il est utile contre les obstructions du foie et de la rate causées par les humeurs. — Sa décoction avec du bois de réglisse purifie la poitrine et est salutaire contre l'essoufflement.

Rien ne s'oppose donc à ce que 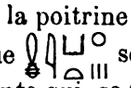 soit la forme antique de ⲉⲗⲕⲏ et désigne l'Anis (*Pimpinella Anisum* L.), plante qui, se trouvant mentionnée au *Papyrus Ebers*, aurait été introduite en Égypte, au plus tard, au commencement de la XVIIIe dynastie.

XIV. — LA FRONDE ET LA FEUILLE DU PALMIER

On ne trouvera rien d'extraordinaire, — si l'on songe à la prodigieuse richesse de la langue arabe en fait de termes relatifs au dattier, — à ce que les anciens Égyptiens aient désigné par des noms spéciaux la fronde et la feuille de cet arbre, qui est de beaucoup, sous tous les rapports, celui auquel ils devaient attacher le plus d'importance parmi les végétaux croissant spontanément dans leur pays. Les *Scalæ* coptes, d'ailleurs, nous permettent de penser que, dans ce cas spécial, le lexique égyptien ne devait guère le céder au vocabulaire arabe. J'ai pu réunir, en effet, en dépouillant divers manuscrits de *Scalæ*, l'assez longue liste suivante de dénominations s'appliquant au dattier et à ses dérivés :

ϯϩⲉⲛⲓ	النخلة	Le Dattier.
ⲛⲓϕⲟⲓⲛⲓϩ	النخل الامهات	Les Dattiers femelles.
ϩⲉϩⲉⲗϩⲱϣ	بلح بسر	Datte verte.
ϕⲱⲓⲛⲓⲁ	عجوة	Pâte de dattes.
ⲛⲓⲭⲉ	الطلع	L'inflorescence du Dattier avant la formation du fruit.
ⲛⲓⲗⲁⲧ	العراجين	Les spadices (ensemble des fleurs) du Dattier.
ⲛⲓϩ̀ⲛⲁⲧ	الشماريخ	Les régimes de dattes.
ⲛⲓⲁ̀ⲗⲱⲟⲩⲓ̀	مثله	*Même sens.*
ⲛⲓⲁⲥⲡⲁⲑⲓ	السبايط	Les spathes (enveloppes des spadices).
ⲛⲓⲕⲁϕⲁ̀ⲭⲓ	الكرنوف	Les moignons qui restent des frondes tombées.
ⲛⲓϩⲁⲓ	الجريد	La nervure médiane de la fronde.
ⲛⲓⲁⲣϩⲱⲧ	مثله	*Même sens.*
ⲛⲓⲭⲁⲛⲓⲭⲓ	الليف	Les filaments de la base des frondes.
ⲛⲓϩⲏⲧ	السعف	La fronde, la palme.
ϩⲁⲓⲱⲛ	خوص	Feuille de la palme [1].

1. Tous ces mots, à part le dernier, sont tirés de cinq manuscrits de la *Scala magna* éditée par Kircher. Ⲁⲓⲱⲛ se rencontre dans MSC. COPT. PARIS., n° XLIV, fol. 66 *recto*.

Parmi ces mots, ce sont seulement les termes ϧⲁⲓ, ϧⲏⲧ et ϧⲁⲓⲱⲛ qui nous occuperont pour l'instant. Le sens des équivalents arabes qui servent à rendre ces mots est généralement bien défini. Tous ceux qui ont tant soit peu parlé l'arabe en Égypte savent que le mot جريد y désigne la nervure médiane de la palme, autrement dit la fronde dépouillée de ses feuilles. Cette nervure est fort solide; on en fait des cannes, des bâtons, des cages, des lits. Pourtant, le *Qamous* applique également ce mot à la palme, verte ou sèche, garnie de ses feuilles. Le mot سعف, d'après P. Alpin[1], désigne seulement la feuille de l'arbre; d'après R. Delile[2], il désigne la fronde entière. Le *Qamous* admet les deux sens. Enfin, خوص s'applique, de l'avis unanime des lexicographes et des naturalistes arabes, à la feuille des diverses espèces de palmier.

En lisant soigneusement le volume que M. E. Amélineau vient de consacrer à une *Histoire des Monastères de la Basse-Égypte*[3] d'après les documents coptes, j'ai relevé une vingtaine de passages où il est question du ϧⲁⲓ et du ϧⲏⲧ.

On y voit que les moines, lorsqu'ils ont à faire une longue route, ne manquent jamais de prendre avec eux, en guise de canne, un *bâton* de ϧⲁⲓ (ϣϧⲱⲧ ⲙϧⲁⲓ, p. 3, 43, 229), appelé quelquefois tout simplement ϧⲁⲓ (p. 165), ce qui montre que ϧⲁⲓ peut avoir le même sens que جريد en arabe moderne d'Égypte, c'est-à-dire désigner la fronde dépouillée de ses feuilles. Mais, dans d'autres cas, il est question de gens qui, pour fêter quelque important personnage, vont au-devant de lui en agitant des ϧⲁⲓ (p. 232, 258); il est évident qu'il s'agit là de palmes vertes garnies de feuilles.

On sait que les travaux des moines consistent en corbeilles (ϧⲓⲣ, ϧⲁⲓⲣⲓ, p. 76, 209, 250, 252, 357, 372) qu'ils tressent au moyen de feuilles de dattier et qu'ils vont vendre ou échanger à Téranéh, la ville nilotique la plus voisine de l'Ouadi-natroun. Quelquefois ils fabriquent avec la même matière, pour leur usage personnel, des nattes (ⲑⲟⲙ, p. 221) ou des cordes (ϩⲟⲗⲁⲕⲓ, p. 281). Les détails de la fabrication des corbeilles sont minutieusement décrits. Les moines prennent une faucille et s'en vont, par les bosquets de dattiers de la maigre oasis, pour y couper des ϧⲏⲧ dont ils reviennent le dos chargé (p. 97, 119, 134, 200, 206, 227). Ces ϧⲏⲧ sont bien certainement, non pas les feuilles isolées, qu'il serait périlleux autant qu'inutile de détacher sur l'arbre, mais les palmes garnies de leurs feuilles, palmes dont on pouvait, par surcroît, utiliser également la nervure. Une fois, du reste, l'objet de cette récolte est désigné par le mot ϧⲁⲓ (p. 87), pris dans le sens de palme verte que nous lui avons déjà vu attribuer. Enfin, c'est toujours avec le ϧⲏⲧ que l'on tresse les corbeilles. Dans ce cas, ϧⲏⲧ désigne la feuille détachée de la palme. Il est dit même, en deux occasions, que l'on laisse tremper ces ϧⲏⲧ pendant quelque temps dans l'eau (p. 243, 359), immédiatement avant de les employer. Mais une fois, pourtant, il est dit que les corbeilles sont faites en ϧⲁⲓ (p. 209); il est certain que l'écrivain copte a pris ici le tout (la palme) pour la partie (la feuille).

On voit, en somme, que ϧⲁⲓ et ϧⲏⲧ sont deux termes différents, mais dont les sens

1. *Hist. natur. Ægypti, pars secunda*, p. 17 (Lugduni Batav., 1735).
2. Dans la *Description d'Égypte* (2e édit.), t. XIX, p. 110.
3. *Annales du Musée Guimet*, t. XXV, 1894.

peuvent parfois chevaucher l'un sur l'autre. ϧⲁⲓ est la palme considérée comme une tige longue, garnie ou non de feuilles; ϧⲏⲧ est la palme envisagée seulement au point de vue du feuillage. Aussi ϧⲁⲓ peut-il ne désigner que la nervure de la palme, comme ϧⲏⲧ peut n'en désigner que la feuille. En traduisant ϧⲁⲓ par جريد et ϧⲏⲧ par سعف, l'auteur de la *Scala* a très nettement rendu la distinction qui existe entre les deux mots.

On trouve, pour les mots ϧⲁⲓ et ϧⲏⲧ, dans les lexiques coptes de Tattam et de Peyron, des références à divers passages des livres bibliques ou des manuscrits publiés par Zoëga, passages qui ne font que confirmer les sens qui viennent d'être établis. Je ne tirerai de ces références que les variantes ϧⲁ (Z., 317) pour ϧⲁⲓ, et ϧⲁⲧⲓ (Z., 69) pour ϧⲏⲧ.

Quant au mot ϧⲁⲓⲱⲛ, qui est un diminutif grec de ϧⲁⲓ, nous le retrouverons plus loin.

Les deux mots ϧⲁⲓ et ϧⲏⲧ ont leurs prototypes dans l'ancien égyptien; mais, ce qui peut sembler surprenant, on ne les a jamais reconnus dans les textes où ils se rencontrent. Nous verrons que les termes hiéroglyphiques d'où sont nés les mots ϧⲁⲓ et ϧⲏⲧ présentent les sens bien distincts de *nervure* et de *feuille* et que, par conséquent, ce n'est que par extension ou contagion que les deux mots coptes ont pu confondre plus tard leurs significations.

Dans la vivante description, composée par un scribe de l'époque des Ramessides, du port d'embarquement où des contrôleurs prélèvent la dîme sur les récoltes afin de la faire expédier aux greniers royaux, on voit figurer, entre autres fonctionnaires de bas étage, (*Sall.*, I, 6/5-6) = (*Anast.*, V, 16/5-6), « les gardiens des portes avec des bâtons et les Nègres avec des *cannes de palmier* ». Nous voyons là le même rapprochement que nous avons vu en copte entre ϣⲁⲱⲧ et ϧⲁⲓ.

De même dans le texte suivant : (G. Masp., *Ét. égypt.*, I, 234-235), « dans la terre de Syrie, avec des bâtons de genévrier; dans la terre d'Éthiopie, avec des *cannes de palmier* ».

Comme on le remarque, ces cannes de palmier sont, dans les deux cas, mises en rapport avec les Nègres d'Éthiopie. Un troisième exemple nous prouve que la fabrication des cannes de palmier était, en effet, une spécialité éthiopienne : , « de longues *cannes* de Palmier-doum ». Ces cannes font partie de présents adressés à Amon de Karnak par un roi d'Éthiopie (H. Br., *Dict.*, 379).

Le mot se rencontre encore dans un passage mutilé d'un papyrus de Turin, passage que, par conséquent, je me dispenserai de traduire : (*Pap. Tur.*, 26/3).

Enfin, dans deux passages du *Grand Papyrus Harris* (65 *c*/9 et 74/9), il est fait

mention de , « cannes de palmier », à côté de , « filaments de dattier », le ليف des Arabes, le ϫⲁⲛⲓⲧⲓ ou ϣⲟⲩϩⲉⲛⲉ des Coptes.

Voici, réunis l'un à la suite de l'autre, les équivalents hiéroglyphiques des mots coptes ϩⲁ et ϩⲁⲓ : , , , , , . Le sens de جريد ou *nervure* (de palme), *canne* (de palmier), que j'ai attribué à ces mots me semble à l'abri de toute critique[1].

L'équivalent hiéroglyphique du copte ϩⲏⲧ me paraît être . J'ai déjà eu l'occasion de prouver, à propos du mot [2], qu'au ⲉ égyptien répond souvent un ϩ copte; je n'ai donc pas lieu de refaire ici la démonstration. Un mot égyptien *Outou* ou *Out*, vocalisé en *i* et prononcé *Witou*, ou *Wit* par chute de la désinence, a fort bien pu donner ϩⲏⲧ en copte. Les exemples que j'ai réunis du mot prouveront, au surplus, que le sens « feuille de palmier » est presque le seul qu'il puisse avoir.

On trouve le mot mentionné sur un ostracon du Musée de Turin[3] qui contient, en neuf lignes très courtes, le relevé de comptes d'un personnage préposé à la fabrication de cordes . La matière de ces cordes est indiquée à la ligne 3 : . Nous avons vu plus haut que les moines coptes, en plus des corbeilles et des nattes, fabriquaient des cordes en ϩⲏⲧ; avec les feuilles du dattier on confectionne encore aujourd'hui en Égypte des cordes, — particulièrement celles qui servent aux bateliers, — des nattes, et surtout ces filets à larges mailles qui servent au transport des objets à dos de chameau[4].

Dans un papyrus du même Musée[5], il est de nouveau fait mention de cordes ordinaires, et de cordages pour bateliers, le tout en . On y trouve d'abord des cordes,

---

1. Il est pourtant une critique que l'on pourrait m'adresser, et à laquelle je tiens à répondre d'avance : l'exemple du *Pap. Harris* a été transcrit par et celui d'*Anast.*, V, par . Dans ce dernier texte, le second signe peut, il est vrai, être aussi bien un qu'un ; mais la variante de *Sall.*, I, donne un absolument indiscutable, et le *Pap. Tur.* porte très nettement l'orthographe . Quant au *Pap. Harris*, il porte bien certainement dans le premier cas; dans le second cas, le troisième signe peut être un , avec une boucle descendante très prononcée à droite. Mais la partie gauche du signe va s'empâtant, et il suffirait d'un point, qui a pu disparaître avec un grain du papyrus, pour faire un suffisamment clair. D'ailleurs, les et les se confondent souvent dans les papyrus, aussi souvent peut-être que les et les , et si nous ne nous en apercevons pas toujours, c'est que, d'habitude, nous devinons les mots plutôt que nous ne les lisons. Nous transcririons bien certainement, — on n'a qu'à se reporter aux *fac-simile*, — (*Anast.*, I, 6/6, 7/2), (*Anast.*, IV, 10/1), (*Sall.*, IV, 2/8), (*ib.*, 6/7), (*ib.*, 11/8), (*ib.*, 2/9), (*ib.*, 7/5), si nous ne reconnaissions et si nous ne déchiffrions machinalement les mots , , , , , et .

2. *Recueil*, t. XV, p. 106.

3. Pl. CL. — Ce document, malgré son apparente banalité, est, entre parenthèses, peut-être le seul qui nous prouve de façon claire et indiscutable que le mesurait 100 coudées de long. On y lit, en effet, que 3680 coudées de corde égalent 36 ϣⲉⲛⲛⲟϥ 1/2, plus 30 coudées.

4. R. Delile, in *Descr. d'Égypte* (2e édit.), t. XIX, p. 445.

5. Pl. CLI.

mesurées en coudées (l. 9) : , « feuilles de dattier : 300 coudées de corde, d'une valeur de 1 *qad* d'argent ». Mêmes indications aux lignes 7, 10 et 11, avec différences seulement dans les chiffres. — Il s'agit ensuite de cordages pour la batellerie (l. 4) : , « feuilles de dattier : grands cordages deux fois bons pour les bateaux royaux ». Même texte aux lignes 5 et 6. — Enfin, il est fait une seule fois mention (l. 8) de , « feuilles de dattier : corde de quoi emplir 1 *baïri* ». Ce dernier mot, qui n'a pas encore été relevé dans les dictionnaires, est certainement l'équivalent du copte ϧⲓⲣ, ϧⲁⲓⲣⲓ, qui sert à désigner les corbeilles que fabriquaient les moines de l'Ouadi-natroun.

Des cordages de même matière sont, au dernier lieu, mentionnés au *Grand Papyrus Harris*. On lit, en effet (16 *b*/4) : ; puis (65 *c*/2), et enfin (71 *b*/14). Mais ce même document nous fait connaître en outre trois nouvelles sortes d'objets travaillés en feuilles de dattier (16 *b*/5-7) : , « feuilles de dattier : 50 *faï;* feuilles de dattier : 77 *sirhâtà;* feuilles de dattier : 2 *ouaoua-it* ». Ce dernier mot est très connu pour désigner, dans les textes hiéroglyphiques, le cordeau à l'aide duquel Safekh, aidée du pharaon, traçait les fondations des temples. Ce doit donc être une corde de très longues dimensions, et l'on s'explique qu'il n'y en ait que deux dans la liste des libéralités de Ramsès III. — Le mot , qui dérive d'un radical signifiant « porter, transporter », désigne très sûrement quelque récipient au moyen duquel on opère les transports, et fort vraisemblablement le filet à larges mailles que les Égyptiens modernes fabriquent encore en feuilles de dattier. — Quant à , ce mot s'applique peut-être à une grossière natte d'emballage ; je serais assez disposé à y voir le prototype des mots σειρά, *sira*, qui, de l'aveu des auteurs classiques, sont des mots d'origine égyptienne et désignent des choses tressées en feuilles de dattier[1]. Le mot arabe حَصِيرَة, qui est le plus employé en Égypte pour désigner les nattes, rappelle aussi l'égyptien *sirhâtà*, qui est certainement la forme plurielle d'un mot sémitique *sirha* ou *sirah*.

Jusqu'ici, l'équivalence entre et ϧⲏⲧ me paraît bien évidente. Mais un sens tout différent se présente pour le mot égyptien. Dans la phrase suivante, par exemple, le terme *Outou* ne semble pas pouvoir désigner autre chose qu'une guirlande de fleurs : (*Miss. du Caire*, I, 26), « des *outou* sont à ta gorge, dans Memphis ». De même dans ce passage du *Papyrus d'Orbiney* (17/3-4) : , « Sa Majesté parut au balcon de lapis-lazuli, avec un *outou* de toutes sortes de fleurs au cou ». Mais cet exemple, dans lequel le mot « fleurs » est exprimé, nous prouve du moins que l'*outou* n'était pas toujours et nécessairement composé de fleurs, ce qui est une restriction de sens importante à relever. M. H. Brugsch, qui traduit

1. Cf. Tattam, *Lexic. ægypt.-latin.*, p. 56, s. v. ϧⲓⲣ.

outou par « couronne de fleurs », en donne dans son *Dictionnaire* (p. 295) les deux exemples suivants : (Stèle 55 de Vienne), « un *outou* est à sa gorge » ; (Tombe au S.-O. de Deir-el-médineh), « on tresse des *outou* pour ton cou, la nuit de la fête *Noutiri* ».

Le mot *outou* signifierait donc, d'une part, « feuille de palmier » et, d'autre part, « guirlande ». Au fond, la différence entre ces deux sens est beaucoup plus apparente que réelle. Il nous suffira, pour nous en convaincre, de nous représenter comment les anciens Égyptiens confectionnaient les guirlandes qu'ils attachaient à leur cou. Bien des momies, — entre autres, celles de Deir-el-bahari, — sont parvenues jusqu'à nous avec les guirlandes dont on leur couvrait la poitrine. Or, comment sont faites ces guirlandes? — M. W. Pleyte, dans son mémoire sur *La Couronne de la Justification*[1], l'a très clairement expliqué par son texte et par les figures qu'il y a jointes. On prenait d'abord, aussi longue qu'on pouvait la trouver, une étroite lanière tirée d'une feuille de palmier. Sur cette lanière on enfilait, les unes à côté des autres, des feuilles plusieurs fois repliées sur elles-mêmes et on y appliquait, soit de petites fleurs entières, soit des pétales de Lotus bleu ou blanc. C'était un filament très mince, tiré encore d'une feuille de palmier, et employé comme de nos jours on emploierait du fil, qui servait d'abord à tenir ces feuilles pliées et imbriquées les unes contre les autres et, ensuite, à y fixer solidement les fleurs ou les pétales.

Une guirlande égyptienne était donc, en somme, un = ꜣḥt, *feuille de palmier*, auquel un second servait à fixer des feuilles et des fleurs. Le était la guirlande proprement dite, la partie solide et constitutive de la guirlande; les feuilles et les fleurs en étaient les ornements et les accessoires. C'est pourquoi l'auteur du *Conte des Deux Frères* prend soin de nous dire que le du pharaon était orné de toutes sortes de fleurs. Que le mot, ensuite, ait pris un sens plus étendu; qu'après avoir désigné le support de la guirlande, la lanière de feuilles de palmier à laquelle on attachait des fleurs, il ait fini, par synecdoque, par désigner la guirlande de fleurs elle-même, il n'y a rien là que de très naturel, rien que de très fréquent, dans toutes les langues et à toutes les époques.

Ce second sens de , loin de détruire le rapprochement que je propose entre et ꜣḥt, ne fait au contraire que le confirmer. Si, en effet, toutes les cordes, toutes les nattes, toutes les corbeilles égyptiennes ne sont pas faites en feuilles de palmier, du moins toutes les guirlandes découvertes jusqu'ici sont montées sur ꜣḥt. J'espère donc que mon identification peut être admise sans hésitation.

Malheureusement, il reste d'autres exemples de et ils semblent anéantir ce qui me paraît si bien établi. Le *Papyrus Ebers* recommande souvent, dans les recettes, un ingrédient , , , , . Or, j'ai en vain parcouru toutes les Matières médicales coptes, grecques, latines ou arabes que j'ai pu trouver, jamais je n'y ai rencontré la moindre mention de la feuille du palmier.

1. Leyde, 1884 (extr. du *VI*e *Congrès des Orientalistes*), p. 4, 17-18, et pl. XXIV-XXV.

En réalité, on pourrait se dire que ce n'est pas là une raison pour que les anciens Égyptiens n'aient pas attribué aux feuilles du palmier quelque propriété, qu'on aurait reconnue douteuse par la suite et qu'on aurait cessé d'utiliser. Mais le mot et ses variantes revient plus de vingt fois au *Papyrus Ebers*, et il est recommandé pour huit ou dix espèces d'affections. Ce n'est pas là une quantité négligeable. Je préfère supposer : ou bien que le mot , en plus du sens que nous lui avons reconnu, avait un sens tout autre et servait à désigner quelque plante spéciale; ou bien, plutôt, qu'il y a eu confusion, chez le scribe qui a recopié le papyrus, entre les signes et , et que le mot du *Papyrus Ebers* sert à dénommer l'Oignon, . Bien des motifs tendraient à nous confirmer dans cette dernière idée :

1° L'Oignon, sous le nom , *hout*, n'est pas mentionné une seule fois dans le papyrus. Il serait absolument étrange qu'un légume, qui est si abondant en Égypte et auquel les médecins grecs et arabes attribuaient tant de vertus, n'ait jamais été employé dans la médecine égyptienne.

2° En hiéroglyphes, le pluriel du mot est, la plupart du temps, écrit , . Le *Papyrus Ebers* emploie de même l'orthographe et . Or, c'est là un procédé d'écriture qui ne s'applique, pour exprimer le pluriel, qu'aux signes figuratifs et jamais aux syllabiques. Le signe figure un oignon; le signe représente peut-être une gaffe ou un croc de batelier (d'où les mots , « gaffe », et « remonter un courant »), mais certainement pas une plante ou une partie de plante. Donc, peut être figuratif dans un nom de plante et prendre le pluriel , tandis que ne le peut pas.

3° Le du *Papyrus Ebers* est employé comme rafraîchissant, calmant, lénitif, émollient; il excite l'appétit; il est aphrodisiaque et emménagogue; on le recommande pour les morsures de l'homme. L'Oignon, d'après Dioscoride, Pline et Ibn-Baïthar, est aphrodisiaque et emménagogue; il est calmant; il excite l'appétit; il guérit les morsures des chiens, des serpents et des scorpions. En somme, les propriétés de l'Oignon et celles du sont identiques.

4° On sait que, dans les listes d'offrandes, il est toujours fait mention de têtes d'oignons attachés en bottes, . Deux fois, le *Papyrus Ebers* emploie le mot à propos du . Une fois, ce sont sept têtes d'*outou*, — , — que l'on doit utiliser dans la confection d'un remède; une autre fois, c'est une tête d'*outou*, — , — que l'on doit placer à l'entrée du trou d'un serpent pour l'empêcher d'en sortir.

5° Les signes et sont très souvent pris l'un pour l'autre en hiéroglyphes. J'en pourrais donner plusieurs exemples. Je préfère n'en citer qu'un seul, qui se rattache directement à la question qui nous occupe. Lorsqu'il est dit, par exemple, que (J. Düm., *Kalend. Inschr.*, 36/42-43), il est bien évident qu'il s'agit de tresser pour Osiris des guirlandes et non des oignons. D'autant plus que le mot , que nous avons déjà vu employé dans ce sens, est toujours choisi de préférence à tout autre pour rendre l'expression « tresser (une guirlande, une couronne) ».

6° La même confusion existe en hiératique. Et même, jusqu'à une certaine époque, cette écriture n'avait qu'un seul signe pour rendre [hieroglyph] et [hieroglyph]. Dans les très intéressants tableaux paléographiques que M. A. Erman a dressés à propos du *Papyrus Westcar*[1], on constate que, sous la XVIIIe dynastie, la distinction est loin d'être nettement établie entre les deux signes. Aussi attribue-t-il au signe qui nous occupe, pour le *Papyrus Ebers*, les deux valeurs [hieroglyph] et [hieroglyph], en s'appuyant sur un passage de ce document (51/17) où le mot [hieroglyph], « blanc », est écrit [hieroglyph].

De tout cet ensemble de faits, il résulte bien nettement que le nom de plante du *Papyrus Ebers* n'a rien à voir avec le mot qui fait l'objet de cette étude. L'obstacle qui nous arrêtait se trouve donc écarté et l'identification reste acquise entre [hieroglyph] et ⲃⲁⲓⲧ, avec cet enchaînement de sens : 1° feuille de palmier (servant à fabriquer des cordages, des nattes et des corbeilles); 2° bande étroite, lanière de feuille de palmier (servant de monture aux guirlandes); 3° guirlande *de fleurs* (montée sur une lanière de feuille de palmier).

Je devais, pour terminer, parler du mot copte ⲃⲁⲓⲱⲛ, qui désigne la feuille du palmier. C'est là un mot égyptien repris au grec. Βαΐς, en effet, et son diminutif βαΐον ont été, comme tant d'autres mots, empruntés par les Grecs à la langue égyptienne. Hésychius explique le mot βαΐς par ῥάβδος φοίνικος; l'*Etymologicum magnum*, par κλάδος φοίνικος. Chæremon (Porphyr., *De Abstin.*, IV, 7), parlant des prêtres égyptiens, écrit : κοίτη δ' αὐτοῖς ἐκ τῶν σπαδίκων τοῦ φοίνικος, ἃς καλοῦσι βαΐς, ἐπέπλεκτο. Ce sens est exactement celui que les textes égyptiens appliquent au mot [hieroglyph]. Mais Horapollon (I, 3-4), les Évangélistes (*Jean*, XII, 13; *Marc*, XI, 8; *Matth.*, XXI, 8) et les Septante (*I Macch.*, XIII, 51) emploient βαΐς et βαΐον dans le sens plus large de « palme », sens que n'avait pas l'égyptien et qu'on ne trouve que dans le copte ⲃⲁⲓ.

Il est à remarquer que ⲃⲁⲓⲱⲛ est rentré en copte avec une signification toute spéciale, خوص, « feuille de palmier », qu'il n'avait ni en égyptien, ni en copte pur. De même, comme nous l'avons vu plus haut, ⲫⲟⲓⲛⲓⲝ, en copte, désigne le dattier femelle, sens restreint que n'avaient ni le copte ⲃⲉⲛⲓ, ni l'égyptien [hieroglyph], dont les Grecs ont fait φοίνιξ.

Je signalerai, à l'occasion, d'autres cas dans lesquels les Coptes, n'ayant pas reconnu en grec des mots tirés de l'égyptien, les ont introduits dans leur vocabulaire en en dénaturant le sens, afin de ne pas faire double emploi avec les mots correspondants qu'eux-mêmes tenaient de leurs ancêtres pharaoniques.

Lyon, 22 février 1894.

1. A. Erman, *Die Märchen des Pap. Westc.*, II, Schrifttafel IV, M 73-74.

SUR UN FRAGMENT DE PAPYRUS GRÉCO-COPTE

PAR

VICTOR LORET

M. A. Nolot, de Lyon, possède un fragment de manuscrit gréco-copte (0m 16 de haut sur 0m 25 de large), écrit sur papyrus, dont il m'a permis de prendre copie. Le lieu de provenance de ce document est inconnu. L'écriture en est très lisible, mais le papyrus est déchiré ou usé par endroits, et les marges en ont totalement disparu. On serait tenté de croire, à cause des premiers mots des lignes 2-4, qui commencent exactement l'un sous l'autre, que nous avons là le début des lignes, d'autant plus qu'il semble exister un blanc devant les ε des lignes 2-3. Mais la partie copte du texte montre qu'il manque quelques lettres au début et à la fin de chaque ligne. La ligne 4 nous permet de dater ce manuscrit de l'an 24 de l'empereur byzantin Constant II, Flavius Héraclius le Jeune, surnommé Constantin; les traces d'une ligne en caractères arabes, visibles au-dessus de la partie grecque, démentent cette suprématie que le scribe loyaliste prétendait ainsi conserver à l'Empire romain sur l'Égypte. Voici ce que j'ai pu lire sur ce manuscrit, dont je tiens la photographie à la disposition de ceux qu'il intéresserait particulièrement :

1 Restes du protocole arabe [illegible]
2 ...ευεργετου ετους ικουσ[τ̣ου [illegible]
3 ...ευσεβεστατου ημων δε[σποτου και] ετους ικουστου τεταρτο[υ [illegible]
4 ...και φ[λαβ]ιου ηρακλειου νεου κωνσταντινου του θεοστ[οργου ?] [illegible]
5 .....του ετους ικουστου τ[ρ]ιτου χοιακ ...ινδικ°...= εν τω [illegible]
6 [το]πω του αθλοφορου μαρτυρος αββα φοιβαμων.ι του ορο[υς]...ν.. [illegible]
7 ... [illegible] [νο]μου ερμωνθεως επι ιωαννου δαυειδ του ... πρωτοκωμ [illegible]
8 ... [illegible] ϩοογ Ϭτε ϣⲟⲩ ϣⲗⲟⲧⲏ ⲛ̄ⲡⲓⲉⲃⲟⲧ ϫⲟⲓⲁⲕ ⲛ̄ϯⲣⲟⲙⲡⲉ ⲏ= [illegible]
9 ... [illegible] ⲟⲣ ⲡϣⲏⲣⲉ ⲛ̄ⲕⲧⲣⲓⲁⲕⲟⲥ ⲧⲉϥⲙⲁⲁⲩ ⲧⲉ ⲥⲁⲡⲏⲑ ⲡⲓⲉⲗⲁϫⲓⲥ[τος ⲙ̅] [illegible]
10 [ⲡⲣⲉϩⲧ]ⲧⲉⲣⲟⲥ ⲁⲧⲱ ⲡⲡⲣⲟⲉⲥⲧⲱⲥ ⲙ̅ⲡⲧⲟⲡⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁϩ ⲁⲃⲃⲁ ⲫⲟⲓⲃⲁⲙⲙⲱ [illegible]
11 ...ⲧⲣⲟⲥ ⲉⲧⲟⲩⲁⲁϩ Ⲡⲁⲓ ⲉⲧⲏⲏ ⲉϥⲣⲁⲓ ϱⲓ ⲡⲧⲟ[ⲟ]ⲩ ⲛ̄ϫⲏⲙⲙⲉ ϱⲁⲡⲏⲟⲗⲗⲟ[ⲥ ⲛ̄ⲧⲡⲟ-
12 [ⲗⲓⲥ ϱ]ⲉⲣⲙ[ⲟ]ⲡⲧ + Ⲉⲩⲥϱⲁⲓ ⲛ̄ϯϱⲉ ⲉⲩϭⲱ ⲉϥⲣⲁⲓ ⲛ̄ϯⲗⲓⲁⲑⲏⲏⲏ [illegible]
13 ... [illegible] [ⲡ]ⲁⲣⲁⲃⲁ ⲙⲙⲟⲟⲥ ϱ̅ⲡⲡⲟⲗⲗⲟⲥ ⲉ... ⲛ̄ⲡ [illegible]
14 [illegible] ⲉϫⲉⲛ [illegible]

C'était un testament semblable à ceux des Musées de Boulaq et du Louvre que M. RÉVILLOUT a publiés.

Lyon, 7 mars 1894.

LE NOM D'ÉPERVIER DU ROI SOZIR AU SINAÏ

PAR

GEORGES BÉNÉDITE

Au nombre des inscriptions inédites du Ouadi Magharah et qui ont pris place dans le Recueil que je prépare de tous les monuments égyptiens de la Péninsule Sinaïtique, il en est une que je tiens dès maintenant à signaler. C'est le nom d'épervier du roi Sozir (IIIe dynastie). Il est gravé dans le style rude des hiéroglyphes du tableau de Snofrou, non loin de ce tableau, sur la paroi occidentale du Ouadi Genayèh entre la quatrième et la cinquième mine. Comment ce petit texte a-t-il pu échapper à M. H. Brugsch après avoir échappé à Lepsius et à Lottin de Laval, c'est ce qu'on comprendra sans peine en apprenant qu'il se trouve engagé au milieu d'un groupe de dessins d'un style également des plus archaïques et de *graffiti* aux trois quarts effacés, le tout ne pouvant être aisément discerné qu'en certaines conditions d'éclairage ne se rencontrant pas à toute heure du jour. La Commission anglaise (1869) aurait pu être plus heureuse : la planche III, à la suite de l'*Account of the Survey*, montre que le groupe ne lui est pas passé inaperçu. Mais elle paraît ne s'être attachée qu'à la reproduction des figures. J'ai, selon mon habitude, tout estampé et à tout hasard, et ce n'est que récemment, en jetant pour la première fois les yeux sur l'empreinte en question et en l'examinant avec M. Maspero, ce guide si sûr dans le déchiffrement des textes lapidaires les plus frustes, que je me suis rendu compte de l'importance de ce document. Ce qui en rend de prime abord la lecture incertaine, c'est le fait que le signe est, contrairement au et au , gravé en creux, mais cela résulte de la dégradation de la roche en ce point : le relief, en tombant, a déterminé un creux, comme il arrive fréquemment sur le grès. La gravure à contresens du même signe ne fait pas non plus de difficulté, dès que l'œil prévenu en retrouve tous les linéaments.

Ce nom royal sur lequel la stèle découverte à Séhaïl par M. Wilbour a ramené l'attention des savants, et qui se retrouve au Sinaï, c'est-à-dire grâce au voisinage des bas-reliefs de Snofrou et de Khoufou, dans des conditions d'authenticité très satisfaisantes, est-il celui du fondateur de la colonie ? Les conditions dans lesquelles s'est faite ma découverte permettent de supposer qu'en matière de haute antiquité, le Sinaï nous réserve peut-être d'autres surprises. — L'empreinte est déposée au Musée du Louvre.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU.

RECUEIL

DE

TRAVAUX RELATIFS

A LA

PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE

ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

POUR SERVIR DE BULLETIN A LA MISSION FRANÇAISE DU CAIRE

PUBLIÉ SOUS LA DIRECTION DE

G. MASPERO

MEMBRE DE L'INSTITUT

PROFESSEUR AU COLLÈGE DE FRANCE, DIRECTEUR D'ÉTUDES A L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES

VOL. XVI. LIV. 3 ET 4

PARIS

LIBRAIRIE ÉMILE BOUILLON, ÉDITEUR

67, RUE DE RICHELIEU, 67

M DCCC XCIV

Tous droits réservés.

CONDITIONS D'ABONNEMENT AU RECUEIL

Le *Recueil* paraît par volume composé de quatre fascicules.
Les abonnements se font pour le volume entier, il n'est pas vendu de fascicules séparés.

PARIS ..... **30** francs.
DÉPARTEMENTS ET UNION POSTALE ..... **32** —

Prix de la collection des seize premiers volumes pris à la fois, *au lieu de* **490** francs, **380** francs.
Un sommaire détaillé du contenu des dix premiers volumes est envoyé gratuitement sur demande.

OUVRAGES
relatifs à la philologie et à l'archéologie orientales

ABBADIE (A. d'). Dictionnaire de la langue Amariñña. 1 fort vol. in-8°. 50 fr.

AMÉLINEAU (E.). Fragments de la version thébaine de l'Écriture sainte (Ancien Testament). In-4°. 15 fr.

AURÈS (A.). Traité de métrologie assyrienne ou étude de la numération et du système métrique assyrien considérés dans leurs rapports et dans leur ensemble. In-8°. 6 fr.

BAILLET (A.). Le décret de Memphis et les inscriptions de Rosette et de Damanhour. Gr. in-8°, avec une planche. 5 fr.

BAR-BAHLUL (H.). Lexicon syriacum voces syriacas graecasque cum glossis syriacis et arabicis complectens. E pluribus codicibus edidit et notulis instruxit R. Duval. Fasc. I, II et III. 3 vol. gr. in-4°. 60 fr.

BERGAIGNE (A.). Manuel pour étudier la langue sanscrite. Chrestomathie-Lexique-Principes de grammaire. Gr. in-8°. 12 fr.

— — et HENRY (V.). Manuel pour étudier le sanscrit védique. Précis de grammaire-Chrestomathie-Lexique. Gr. in-8°. 12 fr.

BERTHELOT. Histoire des Sciences. La Chimie au moyen âge. Publié avec la collaboration de M. Rubens Duval pour l'alchimie syriaque, et celle de M. O. Houdas pour l'alchimie arabe. 3 vol. in-4°, avec figures dans le texte. 45 fr.

BOISSIER (A.). Documents assyriens relatifs aux présages. Tome Ier. 1re liv. In-4°. 12 fr.

BRUGSCH (H.). Examen critique du livre de M. Chabas intitulé : Voyage d'un Égyptien en Syrie, en Phénicie, en Palestine, etc., au XIVe siècle avant notre ère. Gr. in-8°. Au lieu de 1 fr. 0 50

DERENBOURG (H.). Essai sur les formes des pluriels arabes. Gr. in-8°. 3 fr.

DOMICILE DES ESPRITS (LE), Papyrus du Musée de Turin publié en fac-similé par le professeur R. V. Lanzone, de Turin, 11 planches et 2 pages de texte. In-f°. 30 fr.

DUTENS (A.). Essai sur l'origine des exposants casuels en sanscrit. In-8°. 6 fr.

DUVAL (R.). Traité de grammaire syriaque. Gr. in-8°. 20 fr.

— — — Les dialectes Néo-Araméens de Salamas. Textes sur l'état actuel de la Perse et Contes populaires, publiés avec une traduction française. In-8°. Au lieu de 8 fr. 4 fr.

GUIEYSSE (P.). Rituel funéraire égyptien, chapitre 64e. Textes comparés, traduction et commentaires d'après les Papyrus du Louvre et de la Bibliothèque Nationale. In-4°, pl. Au lieu de 20 fr. 10 fr.

INSCRIPTIONS hiéroglyphiques copiées en Égypte pendant la mission scientifique de M. le vicomte E. de Rougé, publiées par M. le vicomte J. de Rougé. 4 vol. in-4°. Au lieu de 120 fr. 60 fr.

LEFÉBURE (E.). Le Mythe Osirien. Première partie : Les Yeux d'Horus. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

— — — — Deuxième partie : Osiris. In-4°. Au lieu de 20 fr. 15 fr.

LEPSIUS (C.-R.). Les métaux dans les inscriptions égyptiennes, traduit de l'allemand par W. Berend, avec notes et corrections de l'auteur. In-4°, avec 2 pl. 12 fr.

LIEBLEIN (J.). Index alphabétique de tous les mots contenus dans le Livre des Morts publié par R. Lepsius d'après le Papyrus de Turin. In-8°. Au lieu de 12 fr. 6 fr.

MARIETTE-PACHA. Denderah. Description générale du grand temple de cette ville. 4 vol. in-f° et suppl. contenant 339 pl. acc. d'un vol. de texte in-4°. Au lieu de 390 fr. 200 fr.

Le volume de texte se vend à part. Au lieu de 60 fr. 30 fr.

Le supplément aux planches. Séparément. Au lieu de 10 fr. 5 fr.

RECUEIL

DE TRAVAUX RELATIFS A LA PHILOLOGIE ET A L'ARCHÉOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

Vol. XVI **Fascicules III et IV**

CONTENU : 17) Le Livre de protéger la barque divine, par E. CHASSINAT. — 18) Notes et Remarques, par G. DARESSY. — 19) = = 'Ιάϝονες, par J. LIEBLEIN. — 20) Études de droguerie égyptienne, par Victor LORET. — 21) Scène d'initiation aux mystères d'Isis sur un relief crétois, avec une planche, par André JOUBIN. — 22) Une statue du dieu Set, par G. LEGRAIN, avec quatre vignettes. — 23) Gleanings from the land of Egypt, by A.-H. SAYCE. — 24) Stèle de Bêl-Harrân-Bêl-Utsur, par Fr.-V. SCHEIL, O. P. — 25) Nachtrag, von W. SPIEGELBERG. — 26) Extrait d'une lettre du P. SCHEIL. — 27) Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, par Fr.-V. SCHEIL, O. P. — 28) Eine neue art der Nominalbildung, von Wilhelm SPIEGELBERG. — 29) Livres parus.

LE LIVRE DE PROTÉGER LA BARQUE DIVINE

PAR

E. CHASSINAT

Le rôle que la magie a joué dans les pratiques religieuses des anciens Égyptiens, et surtout dans le culte d'Osiris, n'est plus à démontrer. C'est surtout aux formules magiques qu'on recourait pour la protection des dieux ou de tout ce qui leur appartenait. Un texte, gravé dans l'une des chambres du temple d'Osiris construit sur la terrasse du grand temple de Dendérah, vient encore appuyer de son autorité les résultats acquis à ce sujet [1]. L'étude de ce texte me paraît présenter un réel intérêt.

Il ne s'agit plus cette fois, en effet, d'une simple conjuration magique tenant à la fois de la prière et de l'incantation; mais d'une véritable pratique d'envoûtement accompagnée de formules terribles dirigées contre Sît, ayant pour but de protéger une barque divine, la barque osirienne Neshmit qui était censée conduire les morts à Abydos d'après la donnée théologique osirienne, et de la soustraire aux attaques de l'ennemi héréditaire d'Osiris que l'on détruisait par le feu en cette circonstance, suivant certains rites, sous forme d'une statuette de cire.

Ce texte ne m'est pas connu par ailleurs, si ce n'est par son titre qui se rencontre sous cette forme, , « [Livre de] protéger la barque [divine] », dans le premier catalogue de la bibliothèque du temple d'Edfou [2].

1. MARIETTE, *Dendérah*, IV, pl. LXXIV *b*, Chambre de la terrasse, Osiris du Nord, chambre n° 1; BRUGSCH et DÜMICHEN, *Recueil de Monuments égyptiens*, IV, pl. XXX-XXXIII.

2. J. DE ROUGÉ, *Inscriptions et Notices recueillies à Edfou par le Vte E. de Rougé*, II, pl. CXXI; BRUGSCH, *Zeitschrift*, 1871, p. 44.

La ligne qui renfermait le titre du livre est malheureusement mutilée. Il en reste encore assez cependant pour que, nous aidant de l'un des passages de la fin du texte, nous puissions constater que ce titre nous est parvenu complet ou peu s'en faut. Nous avons très lisiblement, en haut de la première colonne : ; si nous rapprochons ces quelques mots du passage suivant de la colonne 35 : et du titre du livre mentionné dans le catalogue d'Edfou, , nous pouvons vraisemblablement supposer que la lacune n'a enlevé que le mot , déterminé par le signe ou par la représentation de l'une des barques divines , , etc.[1].

La lacune qui suit est très considérable : la colonne a été détruite presque en son entier. Elle ne laisse plus subsister que quelques signes parmi lesquels le début de la formule elle-même et la fin d'une autre, très courte, qui paraît avoir contenu des indications préliminaires ayant trait au rite à suivre pour l'envoûtement et pour la destruction par le feu de la figurine de cire reproduisant les traits de l'ennemi que l'on voulait abattre. Je serais tenté de croire qu'il y avait là une sorte de répétition très abrégée d'un passage de la clausule du texte, col. 30 sqq. Il m'est cependant impossible de rien préciser, vu l'état actuel de cette ligne. Les textes de même nature qu'on trouve dans les recueils ne peuvent être non plus d'un grand secours, car ils font commencer d'ordinaire la formule immédiatement après le titre[2]. En tous cas, il me semble difficile d'admettre que le titre se soit poursuivi jusqu'au bas de la colonne et que les débris encore lisibles, , en aient fait partie : le titre de ces livres est généralement très court.

Au-dessous du texte, la copie de MM. Brugsch et Dümichen donne, sur une seule ligne horizontale, une double légende accompagnée de douze noms de divinités disposés en colonnes et précédés du nom d'Anubis et d'un des Ouapouaïtou.

La première légende est ainsi conçue : : « Les dieux veilleurs d'Osiris qui accomplissent (litt. : ils font le tour) leur heure et qui renouvellent sa protection jour et nuit. » La seconde renferme ce qui suit : : « Les quatre gardiens du sycomore pour qui on étend le bras sur terre, et qui tranchent la tête de tous les ennemis d'Osiris. »

Les noms des divinités sont ceux-ci : en tête, et ; puis, pour la première légende, 1° , 2° , 3° , 4° , 5° , 6° , 7° , 8° ; pour la deuxième, 1° , 2° , 3° , 4° , ce dernier très mutilé[4]. Ces noms nous sont déjà connus en grande partie. est cité

1. La copie de Brugsch donne, après , ainsi écrit , un signe , première lettre du mot *top*, barque.

2. Voir le recueil de textes magiques contenu dans le papyrus du British Museum publié par M. Budge, *On the hieratic papyrus of Nesi-Amsou*.

3. La copie porte que j'ai cru pouvoir corriger en d'après la formule ordinaire.

4. M. Brugsch a donné depuis une édition plus complète de ces deux courtes formules accompagnées,

dans le grand texte des fêtes d'Osiris du mois de Khoiak[1]; on le rencontre encore à Edfou, , en compagnie de , , de , variante de , et de [2]. Les cinq divinités dont le nom se retrouve à Edfou appartiennent à l'une de ces nombreuses catégories de personnages divins qui étaient chargés de sauvegarder Osiris, soit par l'influence de la parole, soit par la force brutale, et qui le veillaient jour et nuit sans interruption. Ce sont ici des acolytes de Thot, des DJASOU, que l'on représentait tantôt sous la forme d'un épervier à tête humaine coiffé du disque[3], tantôt sous la forme d'un homme à tête d'épervier également coiffé du disque solaire[4]. Ils sont d'ordinaire au nombre de sept et conduits par Thot. On les voit figurés, comme autant d'éperviers à tête humaine, sur un sarcophage d'époque saïte conservé au Musée du Louvre[5]; ils couvrent la poitrine du mort, précédés de l'âme même du défunt qui a pris la même forme et qui tient la place que Thot occupe d'ordinaire. Ils sont nommés en bloc : , « ces sept éperviers de Mehoïrit », ou encore , qui est leur nom générique, puis, individuellement[6] : 1° [7], ; 2° [8], ; 3° (sic) (sic) [9], ; 4° , ; 5° , ; 6° [10], , ; 7° , . Leur rôle, insuffisamment indiqué par l'inscription qui les accompagne, où on leur demande pour l'âme du mort la faculté de voler et de se poser sur le

---

cette fois, de l'image de chaque dieu nommé. *Anoupou*, *Ouapouaïtou* et *Hobsanou* ont pris la forme ordinaire de chacal ; *Nofirḥati*, *Aperpoḥouï*, *Nibtoshir*, celle d'un épervier coiffé du disque, ; *Kaï* est un épervier à tête de bœuf; *Baqbeq*, *Rtabmaoutf*, — l'image de *Monqab* est détruite, — sont des éperviers à tête humaine, . Les quatre dieux de la seconde légende sont représentés par quatre oies de l'espèce commune, , en marche, ayant près de chacune d'elles, mais sur un plan plus proche du spectateur, un arbre très branchu et élancé assez semblable à . Le dernier nom, dans cette copie, a été corrigé en (?).

1. MARIETTE, *Dendérah*, IV, pl. XXXVII, col. 76; LORET, *Recueil de Travaux*, IV, p. 28.

2. DE ROCHEMONTEIX, *Edfou*, pl. XXIX *a*, Ls. 2g; DÜMICHEN, *Altäg. Temp.-Inschr.*, I, pl. XXV. Les deux *djasou* qui complètent la série sont et .

3. Louvre, Sarcophage D 7; PIERRET, *Études égyptologiques*, III, p. 4, et *Revue égyptologique*, I, p. 28.

4. DE ROCHEMONTEIX, *ibid.*

5. Sarcophage D 7. PIERRET, *Études égyptologiques*, III, p. 4.

6. Ma copie diffère légèrement de celle qu'a publiée M. PIERRET. Le déchiffrement de ces noms est très délicat à cause de la petitesse des hiéroglyphes et de l'éclatement souvent maladroit du basalte sous le ciseau du graveur.

7. Ce nom est mal gravé et fautif. Le premier signe est une forme incomplète de . Le graveur a oublié d'indiquer les clefs du luth. Il faut corriger en , ce qui correspond absolument à la forme du *djas* n° 1 d'Edfou, .

8. = .

9. = .

10. Ce signe est en fort mauvais état; je ne le transcris par que par analogie avec les autres éléments lisibles du nom.

sarcophage, est nettement accusé dans une inscription du temple d'Edfou signalée et analysée en partie par M. BRUGSCH [1].

Je n'insisterai pas davantage sur ce sujet dont j'aurai à m'occuper plus longuement dans un travail que je prépare sur un rituel d'Osiris d'une forme toute particulière. Je rappellerai seulement que les *Djasou* sont des dieux agissant par la parole et qu'ils se trouvent par ce fait en rapport continuel avec Thot; d'où leur présence à côté de ce dieu dont l'image est sculptée à la suite du texte qui nous occupe, dans l'attitude de la récitation, un rouleau de papyrus à la main. L'influence de toute incantation résidant en grande partie dans la manière dont elle était prononcée, il était naturel que le dieu de la parole et de la diction juste, celui qui crée par la voix, fût là, accompagné de ses aides, pour présider et même pour prendre part à la récitation en la personne de l'officiant [2].

Je me suis servi, pour établir mon texte, des deux seules copies qui m'ont été accessibles, l'une de MM. BRUGSCH et DÜMICHEN [3], l'autre de M. MARIETTE [4]. Elles présentent entre elles, en plusieurs endroits, de notables différences. J'ai pris de chacune d'elles ce qui m'a paru le plus correct. J'indiquerai du reste au fur et à mesure où portent les variantes.

TEXTE

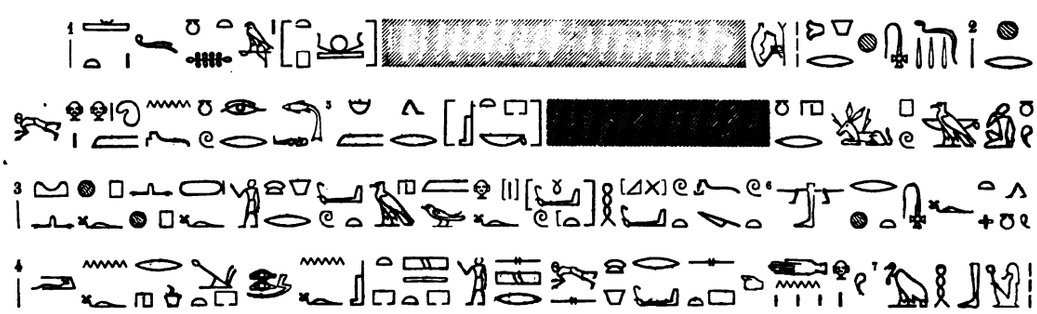

1. *Bau und Maase des Tempels con Edfu*, dans la *Zeitschrift*, 1872, p. 6; DE ROCHEMONTEIX, *Edfou*, Ls. 2g, pl. XXIX *a*. DÜMICHEN, *Altäg. Temp.-Inschr.*, I, pl. XXV. Voir aussi, pour les *Djasou*, NAVILLE, *Das Ägypt. Todt.*, Bl. LXXXIII, l. 16.

2. Thot était sans doute considéré comme l'auteur de ce livre. Il était, comme on le verra plus loin, le protecteur des barques.

3. BRUGSCH et DÜMICHEN, *Recueil de Monuments égyptiens*, IV, pl. XXX-XXXIII.

4. MARIETTE, *Dendérah*, IV, pl. LXXIV *b*.

5. MARIETTE est fautif en cet endroit; il donne , ce que la copie de BRUGSCH corrige en . Les deux copies se complètent l'une l'autre et donnent en résumé , forme que j'ai adoptée.

6. Le texte du *Recueil* est plus mutilé : *Khar-tou ahom* , pl. XXX.

7. La leçon de BRUGSCH et DÜMICHEN est plus correcte que celle de MARIETTE : . Elle reste cependant un peu douteuse, cet endroit étant mutilé. La fin du mot *Nehabou* a été passée dans la copie de BRUGSCH.

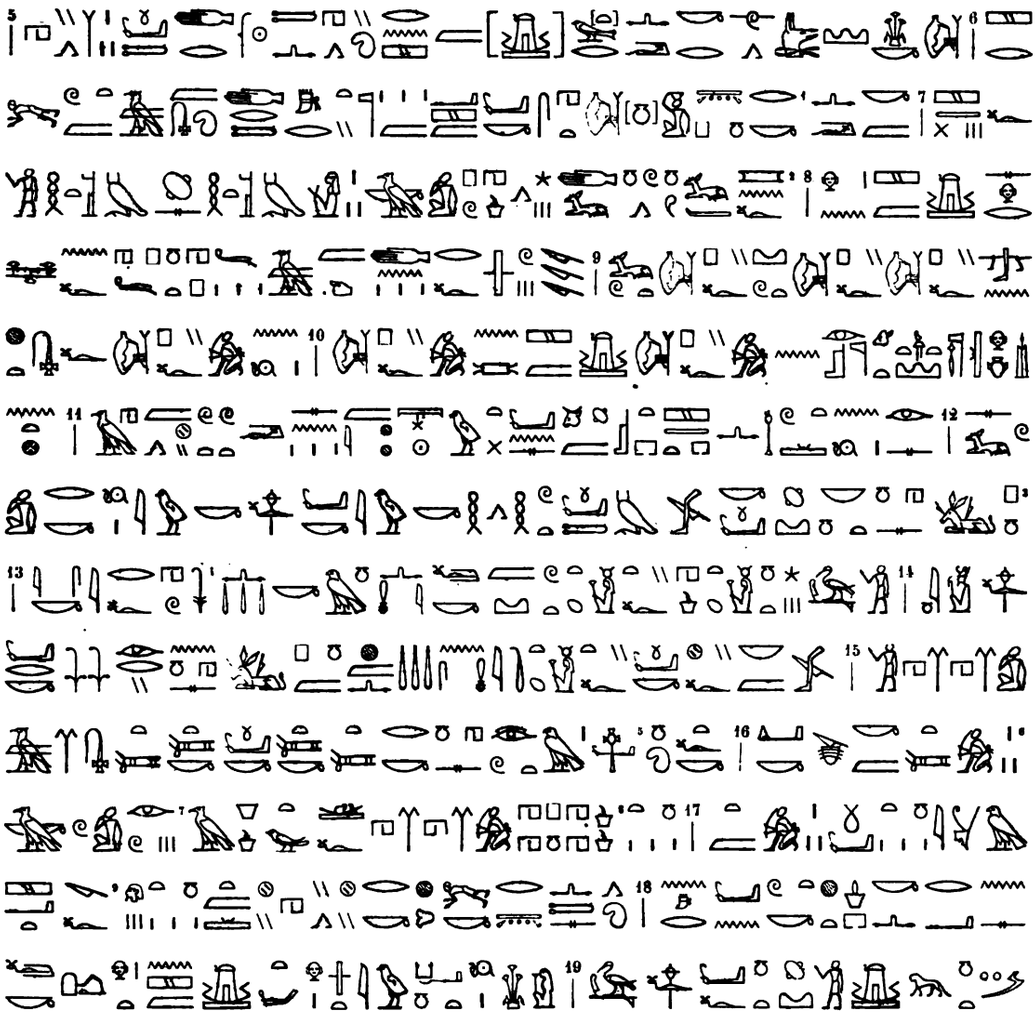

1. Mariette n'indique pas de lacune entre et ; l'autre copie donne le texte suivant : . Le sens n'est pas très clair dans les deux versions, à cause du mot *sehet;* peut-être le serait-il moins encore s'il fallait admettre une lacune que le peu de place forcerait à combler par un signe long, peut-être par une préposition, ou .

2. , dans Brugsch.

3. Brugsch : . La leçon de Mariette est plus correcte.

4. , dans le *Recueil*. Je ne sais vraiment pas comment combler cette lacune, si elle existe. Ce passage me semble avoir été quelque peu altéré par le scribe ancien, ainsi qu'une grande partie de la colonne 13.

5. Brugsch et Dümichen : au lieu de .

6. Mariette ne donne pas le pluriel.

7. Mariette a omis .

8. La copie de Mariette diffère : .

9. , *Recueil*, pl. XXXI; la lacune indique ici la présence d'un *ā* par le vase et non par , comme dans la copie de Mariette.

1. Brugsch : .
2. La copie de Mariette est fautive et confuse à cet endroit : il y a, après la barque, .
3. Mariette : .
4. Brugsch : .
5. Passage un peu mutilé; peut-être y a-t-il la place d'un entre les mots *tout* et *Stt*, d'après la copie de Brugsch.
6. Brugsch donne .
7. La copie de Brugsch donne .
8. Passage mutilé dans les deux copies. Je l'ai rétabli d'après un texte de même nature. Budge, *op. cit.*, p. 120, 140, 173.
9. Mariette intercale ici un groupe assez indécis, , qui me semble être une faute. L'autre copie ne l'indique pas.

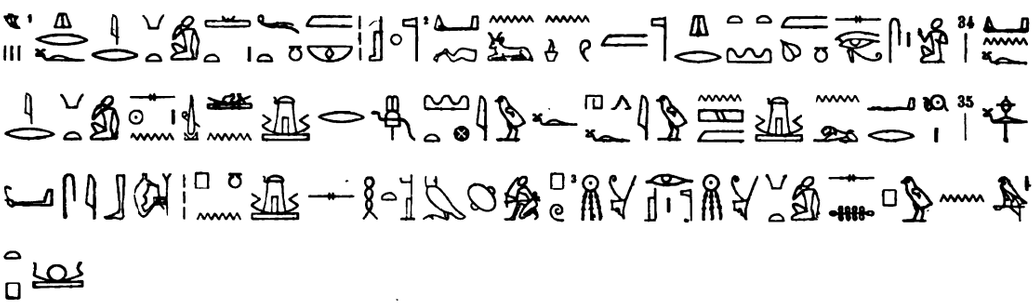

Devant Thot, sous le bras qui tient le rouleau de papyrus, on a gravé deux colonnes d'hiéroglyphes, dont la moitié supérieure est détruite. Dans l'état actuel des fragments, on ne peut affirmer si, oui ou non, elles faisaient partie de la fin du grand texte, ou si ce sont les restes d'un discours que prononçait le dieu. Pour ma part, je m'arrêterais plus volontiers à cette dernière hypothèse. Voici ce qui reste :

1 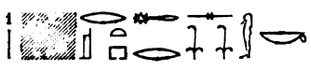 , « ... vers la place où est ton image. »

2 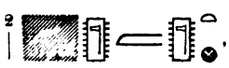 , « ... divin dans Noutirit. »

TRADUCTION

« Livre de protéger la [barque] divine. — ..... les ennemis; placer sur le feu.

» Formule. — Tombe sur ta face; ne regarde pas vers le cadavre[1]! retourne vers [ta place]..... c'est le Nouher! Il a désiré le mal : qu'il ne soit plus; que son nom ne subsiste plus!

» Oh! Celui dont la face est en deuil[2] est furieux! [Lié, traîné (?),] coupé en morceaux, conduit à son feu, — car il s'est dressé! il a pénétré dans le lieu du sacrifice[4], et il a vu la place mystérieuse.

» Oh! renversez-le, Sit dont la face est courroucée! saisissez-le, Nehabous! Tombe, ennemi[7]! lié, frappé, tu ne descendras pas dans la barque Neshmit, la grande, et tu n'entreras pas dans le Ro-staou! Arrière, impie, toi qui tombes dans ta flamme;

---

1. Sans pluriel dans le texte de Mariette.
2. Brugsch a passé le ○ dans le nom d'Osiris.
3. Brugsch donne ○/𓂋. Mariette 𓂋/○. Le mouvement général de la phrase indique qu'il faut corriger en □/𓂋.
4. Il s'agit sans doute du corps du mort qui faisait d'une façon fictive le voyage d'Abydos à bord de la Neshmit. La barque qu'on utilisait pour le transport de la momie durant la cérémonie de l'enterrement prenait le nom de la barque osirienne.
5. 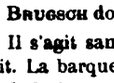 , voir ; c'est la transcription exacte du démotique ⲃⲁⲣ.
6. et , col. 19, est une forme adoucie du mot . Pour le sens exact de ce mot, voir plus bas.
7. Le pluriel est abusif, de même que plus bas 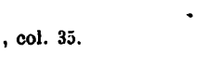 (sic) □/○, col. 35.

les DJERITIOUS te frappent de ton propre mal[1], et la terre a exorcisé[2] contre toi : tu n'entreras pas dans ses mystères !

» Oh ! anéantissez-le, ANÉANTISSEURS, telle est la prière[3] que les dieux envoient; car il s'est dressé[4] et a inondé l'avant de la barque Neshmit[5], car il a violé la loi des lois ! Saisissez-le, PORTE-COUTEAUX[6], cet impur[7], ce pécheur, cet impie que l'on mène à son feu ! cet impie de Râ, cet impie de la barque Neshmit[8], cet impie d'Osiris Khonti-Amenti, le dieu grand qui réside à Dendérah !

» Allons[9] (*bis*), vous qui entrez dans la nuit, lançant la calamité contre elle (la barque) dans la place mystérieuse, Râ n'a pas ordonné de le faire !

» Râ a crié[10] contre toi, et, si tu fais opposition, tu seras recherché et enchaîné à cause de ta rébellion, et toute chose mauvaise de ce NEHAS sera liée ! Voici pour lui : qu'on le renverse ! — Tes paroles ne sont pas celles d'Horus, et ce n'est pas comme lorsque tu sors avec cette DOUTIT, gardienne[11] des dieux, Thot !

---

1. Le mot me paraît être apparenté à , PLEYTE, *Études égyptologiques*, p. 32, et à , BRUGSCH, *Dict., hiér.*, p. 221, *Suppl.*, p. 285, , BRUGSCH, *Dict. hiér., Suppl.*, p. 279. Je traduis par *mal* dans tout le sens vague du mot.

2. Je rapproche de , etc. BRUGSCH, *Dict. hiér.*, p. 1270, *Suppl.*, p. 1090.

3. Litt. : la *résolution*, le *désir*.

4. Le verbe , est écrit à plusieurs reprises dans ce texte avec le à la place du . Si cette variante n'est pas fautive et due seulement à la mauvaise transcription de l'hiératique, ce qui est peu probable, elle nous donne une vocalisation TÂOUN, TÂOUNOU, TWOUNOU qui se rapproche très sensiblement du copte ⲧⲱⲟⲩⲛ.

5. Je crois qu'il faut comprendre comme s'il y avait *áouḥ-nif ḥô* NI *neshmit* et rapprocher *ḥô* NI *neshmit* de la phrase *áḥ ḥô-e(t) neshmit*. L'expression *hô neshmit*, *hô ni neshmit*, signifie l'avant, la proue (litt. : la face) de la barque Neshmit.

6. Les dieux ou génies « Porte-couteaux » sont représentés à Dendérah, dans le petit temple consacré à Osiris (*Dend.*, t. IV, pl. LIX-LXIV) et à Edfou, dans la 1re chambre de Sokaris, paroi sud, 3e et 4e registres (DE ROCHEMONTEIX, *Edfou*, pl. XXIV *a*). A Dendérah, l'un de ces génies, , dit qu'il a livré le mauvais à la *khobit* : (*Dendérah*, IV, pl. LXI, voir aussi le texte reproduit plus haut, col. 27). Le même personnage se retrouve à Edfou sous le nom de qui paraît s'être confondu avec un autre génie de Dendérah (*Dendérah*, IV, pl. LXI).

7. L'expression égyptienne est plus forte, il faudrait sans doute, pour la rendre dans toute son énergie, la traduire par ce « *dégoûtant* », cette « *ordure* », d'après le sens de .

8. Le nom de la barque Neshmit est écrit à deux reprises, dans ce texte, avec une orthographe inusitée et , col. 31; la première de ces deux formes peut s'expliquer à la rigueur, ayant à cette époque la valeur , ce qui nous ramène à la lecture ordinaire; mais la seconde ne peut s'expliquer de cette façon : elle suppose une valeur = . Je n'ose conclure en faveur de cette nouvelle lecture de , faute d'exemples suffisants.

9. Cf. , . BRUGSCH, *Dict. hiér.*, p. 105.

10. Voir BRUGSCH, *Dict. hiér., Suppl.*, p. 1052; forme factitive de . BRUGSCH, *Dict. hiér.*, p. 542.

11. Cf. les , génies léontocéphales gardiens d'Hathor à Dendérah. MARIETTE, *Dendérah*,

» Oh ! ANOU, repousse ce que fait ce NEHAS qui ignore les paroles de cette SMAITIT ; lie toute tentative de transgression de sa part !

» Oh ! la flamme rugit ! Annihilé, tu es annihilé, tu es lié, tu es annihilé, annihile-toi ! Grâce à ta vigilance, Horus, tu as vengé ton père, et tu as taillé en pièces les ennemis qui voulaient lui faire obstacle, ô Rugisseur ! Cette flamme vous parcourt[1], ennemis ; elle vous enveloppe ! C'est Horus qui coupe vos têtes complètement (*bis*) ! Tombe (*bis*) ! Tu es tombé à terre et tu ne te relèveras plus ! ton lieu de supplice t'a abattu[2], et il ne te laissera plus sortir !

» Ta proue bataille, ô barque Neshmit, et tu es bien appareillée à ton centre[3] ; car c'est Râ qui t'a protégée, HA, et Thot a éloigné de toi la mauvaise influence !

» Oh ! barque ! tu as vu, tu as vu ? c'est le NOUHER ! Il a décrété dans son antre et il s'est dressé ; il a opprimé[4] la terre par sa violence[5] ! Repousse-le à l'instant ; que son nom ne subsiste plus ! Et la voix de Râ s'est élevée, et elle a repoussé le mal que commet ce NEHAS ! Lié et charmé durant ta veille, tu seras renversé à l'aube ; car la barque a triomphé de toi, impie ! — Voici, toi que l'on frappe de mort, impie de la barque Neshmit, Râ a décrété que tu meures ! Oh ! impie, toi que l'on frappe de mort, tu seras livré à ton abattoir de malheur où sera fait ton dépècement !

» Oh ! renversez-le, HABITANTS DE L'ABATTOIR ; prenez-le au lacet, liez-le d'une corde, enveloppez-le d'un filet à poissons, découpez-le avec un couteau, tranchez les deux bras qui sont en lui[6] ! Placé sur le feu, qu'il se consume, que ses images de

---

t. IV, pl. XXV ; LANZONE, *Dizionario di Mitologia Egizia*, tav. CCXXXXIII, fig. 1 et p. 489 ; BRUGSCH, *Dict. hiér.*, *Suppl.*, p. 750.

1. Je traduis comme s'il y avait .

2. Comparer la phrase ....., col. 27-28.

3. Cette forme paraît correspondre à .

4. Cf. , ωhe, ohe, BRUGSCH, *Dict. hiér.*, p. 169, *Suppl.*, p. 194.

5. Le mot ne se rencontre pas dans les dictionnaires. C'est une forme en préfixe du mot , BRUGSCH, *Dict. hiér.*, p. 907, traduit au papyrus Rhind par le démotique , *p-teh*, et , *hoou ban*, que l'on retrouve sous la forme , ϩαλ, M., *decipere*, ϩειλα, T., *opprimere*, *spoliare*, appliquée comme épithète au dieu Sit, BRUGSCH, *Dict. hiér.*, p. 907. Employé à plusieurs reprises sous cette forme , dans notre texte, pour désigner Sit, il s'échange alors avec le mot , — dont la forme simple est , PIERRET, *Voc. hiér.*, p. 329, — ce qui indique une certaine parité de sens entre les deux mots. Il paraît exprimer le malheur que Sit répand sur la terre par suite de sa révolte continuelle, ou quelque idée analogue voisine, je crois, du sens qu'on attribue à . On trouve ce mot à Edfou sous la forme en préfixe, , DE ROCHEMONTEIX, *Edfou*, Ire chambre de Sokaris, inscription de la frise.

6. La forme est usitée à deux reprises dans ce texte, col. 24 et col. 32. Le , bis, me paraît indiquer le redoublement du mot *bras*, ou = , comme dans les mots à racine redoublée, dans (GUIRYSSE, *Inscr. de Séti Ier*, tirage à part, p. 23) par exemple, où l'on doit lire .

cire soient détruites par la fusion, cet impie, ce pécheur, cet impie de Râ, cet impie de la barque[1]!

» Approchez (*bis*), vous qui venez, PROTECTEURS DU TOMBEAU[2]! voyez sa chute, à celui-là! [Il crie] à la vue de son casse-tête, ce vil[3]! Repoussez-le, qu'on use de violence contre lui : — tes chairs ne se rejoindront plus! — qu'il ne se manifeste plus!

» Quoi! fait-il opposition? qu'on le livre au lieu de supplice qu'il s'est construit pour lui-même, et qui abat tout mal! — Tu es poussé vers ton lieu de supplice qui te mène à la mort et qui devient tel que te le disent tes fils[4]!

» C'est Râ qui a décrété ton anéantissement, ô cet impie de la Barque; c'est Râ qui a décrété ton anéantissement, Sît, le vil, fils de Nouit, et [celui de] tes compagnons : et Râ est juste de voix contre Apopi (*quatre fois*) — et Osiris Khonti-Amenti, le dieu grand qui réside à Dendérah, est juste de voix contre Sît, le vil, le fils de Nouit, et [contre] ses compagnons (*quatre fois*).

» Dire sur une statuette de Sît en cire rouge, le jour du passage de la Barque à Abydos, après l'avoir liée avec des cheveux de couleur noire. Placer un harpon sur elle; l'envelopper dans un filet à poissons, les deux bras tranchés par un couteau[5] de pierre de *tès* noir; la mettre ensuite sur un feu, des branches de *khasi*[6] sous elle.

---

1. Ce passage — col. 19-25 — a été traduit par M. LEFÉBURE, *Rites égyptiens*, p. 94.

2. Voir , BRUGSCH, *Dict. hiér.*, p. 176.

3. M. BRUGSCH, dans son *Dictionnaire*, p. 1020, lit cette phrase comme s'il y avait , c'est-à-dire en supprimant et en corrigeant en , et la traduit : « Vernichtet ist dieser Feind. » Je crois plutôt que ne se rapporte pas à *het'iti*, qui est un substantif; mais qu'il s'agit d'un mot — avec la métathèse ordinaire à cette époque de pour — correspondant à , DEVÉRIA, *Journ. As.*, 1867, p. 467, , LÉVI, *Vocab. copto-gerogl.*, t. IV, p. 256. , LÉVI, *ibid.*, p. 253, etc.

4. La traduction de ce passage est embarrassante. Je ne me suis décidé à la donner qu'à cause de la phrase suivante du grand Papyrus magique du British Museum où il est question des fils de Sît à qui l'on dit : . « Khnoum traîne tes fils à son billot. » BUDGE, *On the hieratic papyrus of Nesi-Amsu*, p. 144. — La valeur de = est peu certaine jusqu'ici : elle a été contestée avec raison (PIEHL, *Proceedings of the Society of Biblical Archæology*, XV, p. 266), mais beaucoup plus à cause du manque absolu de preuves convaincantes que pour tout autre motif, — un seul exemple ayant amené M. BRUGSCH à cette lecture. C'est une forme très légitime en elle-même. Les deux passages suivants, tirés des textes du temple d'Edfou, serviront peut-être non pas à élucider définitivement la question, mais, du moins, engageront-ils à ne point abandonner irrévocablement la valeur précitée. — 1° Dans une formule de louanges : « C'est Râ, le père de tous les dieux, en sa transformation de Hor-Houditi. Il est aux portes des naos de tous les dieux pour protéger ses fils qui sont en eux. Les chapelles divines sont sculptées à son nom : aux grands noms de *double* de Sa Majesté. » (Edfou, *Mesnit*, épaiss. du montant gauche de la porte.) — 2° « O Osiris Khonti-Amenti, les fils de Râ te servent : ils ont réuni leur divinité (?) pour toi! » (Edfou, *2e chambre de Sokaris*, paroi sud, l. 6). Le premier exemple, surtout, me paraît probant.

5. Mot rare dont je ne connais que l'exemple suivant : , NAVILLE, *Zeitschrift*, 1873, p. 90.

6. Le *khasi* se trouve mentionné parmi les bois odoriférants exportés du pays de Pouanit à côté du cinnamome (MARIETTE, *Deir el Bahari*, pl. VI), avec le déterminatif générique du bois

» Si [quelqu'un] récite ce livre durant les fêtes d'Osiris, la cuisse de la victime sera accordée à son âme dans le Khrinoutri en récompense de la protection qu'il aura donnée. Si [quelqu'un] le récite le jour du passage de la Barque à Abydos, il descendra dans la barque Neshmit de Râ, vers Râ, et l'ennemi sera repoussé : car c'est l'anéantissement de l'ennemi; et le rayonnement d'Osiris [deviendra] le rayonnement de qui aura récité ce [livre]. — C'est la protection de la barque divine ! »

On est frappé, en examinant les textes et les représentations, de la place considérable que les barques ont tenue dans le vieux monde égyptien. Le commerce, la chasse, la pêche, la nécessité continuelle de se rendre d'un point à un autre dans un pays souvent coupé de marécages, — au moins dans l'une de ses parties, — mettaient en effet l'Égyptien dans l'obligation absolue de passer de longues heures sur l'eau. L'autre monde, calqué sur le nôtre, assujétissait le mort aux mêmes nécessités : aussi emportait-il une barque et son équipage avec lui dans la tombe [1]. Souvent on le voit traversant un des nombreux canaux qui sillonnent le royaume d'Osiris, monté sur une barque qu'il conduit à la pagaie ou qu'il dirige simplement par la vertu des paroles magiques qu'il prononce. Il n'était pas de dieu qui n'eût sa barque et qui ne naviguât dans le ciel, seul ou en compagnie d'autres dieux, ou, dans sa forme terrestre, sur le lac sacré de son temple ou sur le Nil. Les astres eux-mêmes suivaient leur cours montés sur des barques qu'un courant mystérieux entraînait dans sa marche immuable.

Mais mille dangers attendaient ceux qui s'aventuraient sur l'eau. Des êtres malfaisants l'habitaient, sans cesse aux aguets, tendant à chaque moment du jour et de la nuit des embûches funestes aux dieux et aux hommes [2]. Chaque étang, si petit fût-il, en était peuplé. Et les bergers n'osaient traverser à gué l'un de ces lacs peu profonds que l'inondation laisse en se retirant et que le soleil tarit à la longue, sans avoir à la bouche les formules qui font reculer les crocodiles ou les frappent d'aveuglement [3]. Certaines dates néfastes augmentaient encore le danger : celui qui allait faire ses ablutions au fleuve ou voyageait sur lui le 22 Paophi risquait fort de périr sous la dent du

---

. L'orthographe de son nom varie et se présente sous les formes , , et peut-être (Lévi, *Vocab. copto-gerogl.*, t. VII, p. 283). MM. Brugsch et Lévi en font une plante épineuse. Le premier rapproche cette plante de qu'il traduit par *Mohnpflanze, Opium* (*Dict. hiér.*, *Suppl.*, p. 896). M. Loret, dont la compétence en matière de flore égyptienne est connue, a bien voulu me donner sur cette plante les renseignements que je résume plus bas et qu'il compte développer en temps opportun. Le *khasi* est une plante arabe dont la fumée est odorante. Tout porte à croire qu'il s'agit d'une variété de cannelle, celle que les Grecs ont nommée κασσία — peut-être d'après son nom d'origine transcrit קציעה par les Hébreux et *khasi* par les Égyptiens. Les seraient les « sommités des rameaux de cannelier ».

1. Voir, pour ces barques, Louvre, salle civile, armoire K; Maspero, *Mémoires de la Mission française*, t. I, *Trois Années de fouilles*, la planche où sont représentés quatre des bateaux de Hori.

2. Les Égyptiens croient encore actuellement que le Nil recèle un serpent gigantesque qui, de temps à autre, cause des accidents. Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. II, p. 412.

3. Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 75; t. II, p. 106-107 sqq; Chabas, *Papyrus magique Harris*, passim.

crocodile[1]. Aussi les formules magiques et les amulettes destinés à prêter leur aide à l'homme en ces moments critiques abondent-ils : aucun cependant, à ma connaissance, n'était, d'une manière absolue, destiné à la protection d'une barque divine ou autre. Le texte dont je viens de donner une traduction comble cette lacune.

La barque, comme l'homme, avait besoin d'une sauvegarde. Faute de pouvoir atteindre son équipage en premier lieu, le méchant s'attaquait à elle; et l'agression se produisait d'autant plus rude quand elle portait un dieu et que, barque divine, elle était divinité elle-même. Personne n'ignorait combien nombreux et terribles étaient les ennemis. Les légendes étaient pleines de leurs exploits, et les textes religieux racontaient comment Sît et ses compagnons, traqués par Horus, s'étant réfugiés dans les eaux, se transformèrent qui en hippopotame, qui en poisson : leur présence possible dans le fleuve était un péril continuel. Si quelque crocodile affamé emportait dans son trou pour le dévorer l'imprudent qui s'était aventuré dans son voisinage; si l'hippopotame dérangé dans sa sieste par le passage d'une barque ou rendu furieux par l'attaque de ceux qui la montaient faisait chavirer barque et rameurs, on reconnaissait aussitôt dans ce fait l'intervention de Sît. Il en était de même pour tous les accidents journaliers. La tempête, elle aussi, était l'œuvre de l'ennemi[2].

On avait alors, en toute occasion, recours à Thot, le grand magicien qui « renverse ses ennemis par ses formules, » (sic)[3].

Les textes nous ont conservé quelques allusions malheureusement peu nombreuses et parfois peu claires, relatives au rôle de Thot comme protecteur, — je n'ose dire comme patron, — des barques : elles suffisent pourtant à nous démontrer l'existence de textes magiques employés dans toutes les circonstances où la sécurité des barques se serait trouvée compromise, en même temps que pour leur manœuvre. La barque de Râ, dans le Daît, à la septième heure, alors qu'elle parcourait le « chemin sans eau ni halages », ne poursuivait sa route que grâce « aux incantations d'Isis et aux incantations de Samsou »-Thot[4]. Ces incantations faisaient d'une pierre deux coups; en même temps qu'elles permettaient à la barque de naviguer sans qu'il y eût besoin d'eau, elles écartaient Apopi de sa route et le « mettaient en pièces ». C'était encore par la puissance des paroles magiques que la tempête était calmée. Durant les guerres horiennes, un ouragan s'étant élevé, *Thot récita les* CHAPITRES DE PROTÉGER LA BARQUE — celle que montait Horus — *et les transports de Masnitiou, pour calmer la mer à son instant, dans sa fureur.* [5]. Je dois faire remarquer que cette phrase prête à plusieurs interprétations, non pas dans son sens général qui est parfaitement net, mais à cause du passage

1. MASPERO, *Études égyptiennes*, t. I, p. 43, note 1.
2. M. MASPERO rapporte qu'en 1878, une bourrasque ayant fait chavirer une dahabièh, les indigènes racontèrent que le serpent du Nil avait causé l'accident en frappant le bateau d'un coup de queue. MASPERO, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. II, p. 412-413. Une idée analogue se retrouve col. 7-8 de notre texte où le mauvais est accusé d'avoir submergé la barque divine.
3. NAVILLE, *Mythe d'Horus*, pl. 1.
4. MASPERO, *ibid.*, t. II, p. 78 sqq.; JÉQUIER, *Le Livre de ce qu'il y a dans l'Hadès*, p. 103.
5. NAVILLE, *Mythe d'Horus*, pl. XVIII, l. 4.

. Le mot *māk* peut se traduire de différentes manières. Faut-il voir en lui un verbe *māk*, , protéger; un mot *māk*, = [1], barque, ou encore une forme abrégée du nom de l'une des barques sacrées d'Edfou? La réponse est aisée pour les deux dernières hypothèses. Le nom de la barque sacrée d'Edfou est [2], [3], [4]; je ne l'ai jamais rencontré que sous l'une de ces formes. Quant à la valeur *barque*, elle me paraît également peu admissible, le mot *māk* désignant une barque d'une attribution spéciale, servant à convoyer le blé[5], ce qui n'est pas le cas ici[6]. Reste le sens de *protéger* qui est, je crois, le meilleur. Il est du reste appuyé par le titre du livre de la bibliothèque d'Edfou[7] et par les paroles suivantes d'un discours adressé à Horus : [8]. « Thot a renversé tes ennemis; Thot a fait la protection de ta barque (*māk oua-k*) par des sortilèges. » J'en conclus donc à la lecture suivante du passage litigieux : «... *roou ni māk ou āhāou*[9] *ni masnitiou*, etc. »

Je n'ai insisté sur cet exemple et ne me suis appliqué à en faire ressortir le sens exact qu'à cause du renseignement précieux qu'il nous donne relativement à la protection des barques en général. Nous voyons, grâce à lui, que la protection par les formules s'étendait sur toutes les barques et n'était pas limitée, comme on aurait pu le croire, d'après le texte de Dendérah, à une barque seulement, la Neshmit. Les « livres de protéger la barque » devaient être assez nombreux : chaque barque sacrée avait sans doute le sien dont la rédaction s'éloignait plus ou moins, très peu, je crois, d'après ce qui se passe d'ordinaire pour cette sorte de littérature, d'un type commun dont nous avons une des formes. Peut-être étaient-ils réunis en un recueil et catalogués 1er, 2e livre, etc., comme le sont les « livres de renverser Apopi ». Nous ne pouvons faire que des suppositions en attendant que de nouveaux exemplaires viennent nous indiquer le procédé employé pour la composition de ces écrits.

Par son esprit, « le livre de protéger la barque » se rattache aux nombreux « livres de renverser Apopi »; comme la plupart de ces textes, il opérait par envoûtement. Durant sa récitation et suivant certains rites, on brûlait une image de cire ayant les traits de Sit que l'on avait auparavant mutilée. Il serait curieux de suivre, comme pour le sacrifice ordinaire, la marche de cette cérémonie; malheureusement les textes sont muets, et les tableaux qui sont d'un si précieux secours nous font défaut sur ce point.

---

1. Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 620.
2. J. de Rougé, *Textes géographiques du temple d'Edfou*, p. 47 du tirage à part.
3. Naville, *Mythe d'Horus*, pl. XVIII. Thot en est nommé le protecteur : , Naville, *ibid.*
4. Brugsch, *Dict. géogr.*, p. 1362.
5. Brugsch, *Dict. hiér.*, p. 620.
6. Il s'agit en effet d'une barque montée par un dieu. Le mot employé en pareil cas est .
7. .
8. Naville, *op. cit.*, pl. VIII.
9. Cette lecture est encore rendue plus certaine par l'existence d'un mot (Dümichen, *Altäg. Temp.-Inschr.*, I, pl. CXII, l. 9). Il faut donc lire + .

En examinant le texte paragraphé à paragraphe, on remarque parfaitement qu'entre chacun d'eux il y avait une pose plus ou moins longue durant laquelle on faisait subir à la figurine représentant l'ennemi telle mutilation ou manipulation prescrite par le rituel; mais les indications précises manquent. Un papyrus du Louvre[1], cependant, nous fournit quelques renseignements très courts, mais précieux, sur une partie de ce sacrifice; il est bon, je crois, de le signaler :

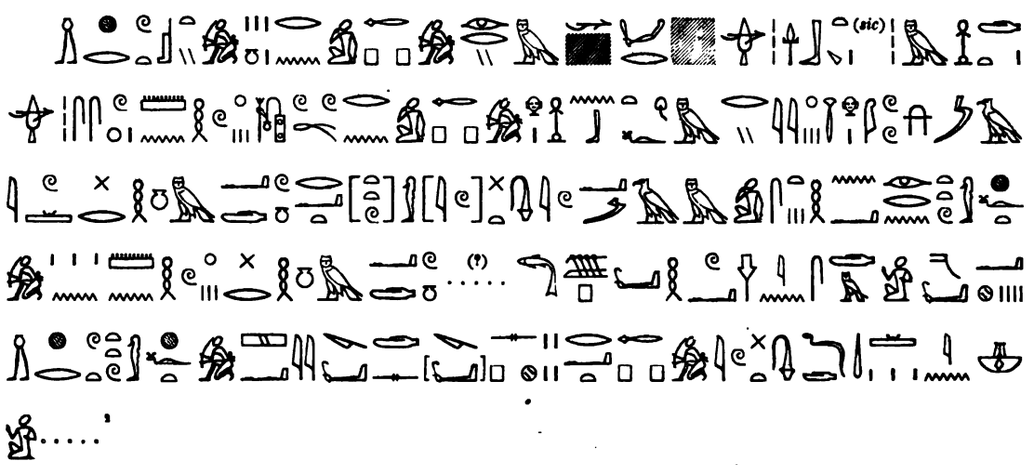

La première partie de ce fragment est commune à presque tous les livres de renverser Apopi; je ne m'en occuperai pas ici. L'autre partie, plus instructive, nous reporte au moment où la destruction de Sît va s'accomplir. « Le sotmou prend le *houa* et l'agite quatre fois. Alors on apporte l'image de l'ennemi coupée, tailladée à quatre reprises, et l'on met Apopi sur le feu. » L'officiant reprend aussitôt la parole et continue la lecture des formules. C'est, on le voit, la forme exacte du sacrifice sanglant qui est suivie pour l'envoûtement. Là encore, au moment du sacrifice, le prêtre lève le sabre de bois et l'abaisse quatre fois, donnant le signal de l'égorgement de la victime. Les restes de la victime, dans l'un et l'autre cas, sont livrés à la flamme. Mais l'analogie de ces deux rites ne s'arrête pas là; nous en verrons un nouvel exemple plus loin.

Les diverses préparations que subissait la figure de cire jusqu'au moment de son anéantissement sont indiquées en peu de mots dans le texte de Dendérah, d'après l'ordre dans lequel elles se succédaient, en une sorte de liste placée comme une copule entre la formule et l'exposition des bienfaits que causait son efficacité. Sauf pour quelques prescriptions spéciales, elles sont également mentionnées avec un développement plus ou moins considérable dans les livres de renverser Apopi. On liait la figurine au moyen de cheveux noirs, puis on l'enveloppait dans un filet à poissons. Son démembrement était fait à l'aide d'un instrument spécial que j'ai traduit par couteau, faute de mieux, — une *nekhait* de pierre de *tès* noir; puis, enfin, on la jetait sur un feu aliment

1. Devéria, *Catalogue des manuscrits égyptiens*, VII, 3, entrée 5353, p. 170.
2. Je compte publier ce papyrus dans un prochain article.

avec les branches d'un arbre ou d'un arbuste qui est toujours employé à cet usage, le *khasi* ou *khasai*. Parfois ces pratiques se compliquaient : une fois la statuette découpée, ses débris, mêlés à des excréments et contenus dans un vase, étaient placés sur un feu[1]. Les « livres d'abattre Apopi » ajoutent que les formules devaient être prononcées sur une image d'Apopi, peinte en couleur verte sur un feuillet de papyrus neuf, en même temps que sur la figurine de cire.

Pour toutes les formules d'envoûtement, le résultat était le même : elles causaient la perte de l'ennemi et procuraient à celui qui les employait des avantages particuliers[2]. La cuisse de la victime, — dit notre texte, — lui était accordée dans l'autre monde; ce don n'est pas mentionné d'autre part. Une sorte de béatification semblable à celle des dieux en était la récompense plus générale : le rayonnement du dieu pour qui les incantations protectrices étaient dites devenait le rayonnement de qui les récitait.

Ces félicités nous paraissent banales et peu en rapport avec l'importance de l'œuvre; elles ne devaient certainement pas l'être pour un Égyptien, si l'on songe qu'elles ne se trouvaient pas à la portée de tous. La possession d'un recueil de formules d'envoûtement devait être chose rare pour le vulgaire; et, à en croire les textes, le vol et l'emploi d'un de ces livres pleins de formules terribles étaient sévèrement punis par les lois. La clausule d'un grand nombre de textes magiques indique du reste que l'œil d'un homme ne devait les contempler[3].

Le lieu où s'effectuait la destruction de Sît est nommé *khobit*, , dans tous les textes. Il est difficile de se faire *a priori* une idée exacte de ce qu'était cet endroit sur lequel nous n'avons que peu de données précises. Il a, du reste, un sens assez vague qui fait que tantôt il semble désigner l'endroit où Sît habite, tandis que plus loin le sens d'abattoir, lieu de supplice, lui convient parfaitement. Ces deux sens dérivent en réalité l'un de l'autre. Le mot [4] provient d'un verbe , , *labourer la terre, creuser un sillon, faire un trou*. Or, il désigne, comme je l'ai dit, l'endroit où gîte Sît, endroit que l'on trouve plus fréquemment nommé , *babaït*, et qui a la signification bien définie de trou, antre, caverne. Il y a donc similitude de sens entre ces deux mots, qui suivent du reste un développement identique. Mais si la valeur de *trou, caverne,* s'applique au mot *khobit* en tant que refuge de Sît, on ne voit plus exactement en quoi l'on pouvait comparer ce trou au lieu où la victime était égorgée.

---

1. . Budge, *On the hieratic papyrus of Nesi-Amsu*, p. 120.

2. Ces formules devaient être prononcées par un individu propre et purifié. . Budge, *op. cit.*, p. 129.

3. . Budge, *ibid.*, p. 174. — Exception faite, bien entendu, du Pharaon et des prêtres.

4. Var. , ; , ; la variante avec l'adoucissement du en est assez commune.

5. Voir Pap. 3239 du Louvre, l. 15; E. Chassinat, *Recueil de Travaux*, t. XIV, p. 15.

C'est ici que les représentations du tombeau de Montouhikhopshouf publié par M. Maspero deviennent de précieux auxiliaires.

Dans une des scènes préliminaires du sacrifice, « l'ouverture de la terre », le , le grand manœuvre, armé d'une énorme herminette, creuse un trou dans lequel, quelques moments plus tard, toutes les offrandes seront incinérées. Ce trou est nommé (?)[1] d'après une légende très endommagée. Un peu plus loin, deux hommes portent un traîneau sur leurs épaules; ils le « portent vers la *khobit* »; on retrouve en effet, dans l'épisode suivant, le même traîneau jeté au milieu du trou creusé précédemment, et accompagné des deux mots et [2]. Enfin, si nous arrivons à la scène finale pendant laquelle on détruit par le feu tous les objets destinés au mort, nous voyons encore le même trou qui, cette fois, renferme un bœuf entier et divers objets; la légende explicative est celle-ci : , « la victime atteint le lieu du sacrifice[3] ».

L'hypothèse qui m'avait fait voir dans le mot *khobit*, à la suite de son rapprochement avec le mot *babaït*, un trou, se trouve donc pleinement confirmée par les exemples tirés du tombeau de Montouhikhopshouf. Il s'agit, dans l'un des cas, d'une cavité artificielle ou naturelle dans laquelle se réfugiait Sît[4]; dans l'autre cas, d'un trou creusé dans certaines circonstances et pour un usage bien défini, où l'on incinérait les restes de la victime offerte en sacrifice, d'un *trou à holocaustes*, nommé par les textes eux-mêmes [5]. Ce que confirment encore quelques textes où il est dit que le mauvais « est dans sa *khobit* à feu, chaque jour », [6]; ou bien encore qu'il est « jeté à la *khobit*, une pierre de 40 coudées placée sur lui, et qu'un feu dévorant s'empare de lui, en ses os », [7]. Une idée identique se retrouve dans le passage suivant où le trou, *khobit*, est remplacé par une forge d'ouvrier en métaux [8], le foyer de la forge étant en effet, d'ordinaire, creusé dans la terre[9]. La *khobit* rappelle assez exactement ces cavités remplies de feu dans lesquelles les réprouvés souffrent l'éternelle torture, dans l'*Enfer* de Dante.

Le nom de *khobit*, tout en restant attaché au trou à holocaustes, fut appliqué par extension à l'emplacement voisin de ce trou où l'égorgement et le découpage de la victime se faisaient; c'est pourquoi il est souvent question des bouchers de la *khobit* et de son billot [10].

---

1. Maspero, *Tombeau de Montouhikhopshouf*, dans les *Mémoires de la Mission française du Caire*, t. V, p. 450, fig. 6. M. Maspero me fait remarquer qu'il se pourrait que l'on pût substituer à : la photographie est peu nette à cette place et ne permet pas de lire avec certitude.
2. Maspero, *op. cit.*, p. 452, fig. 7, registre inférieur.
3. Maspero, *ibid.*, p. 462, fig. 11.
4. Il y avait aussi la *khobit* des manœuvres de Râ : . Budge, *On the hieratic papyrus*, p. 183.
5. Budge, *On the hieratic papyrus*, p. 68.
6. *Ibid.*, p. 68.
7. Dümichen, *Result.*, pl. XLVI, l. 7.
8. Budge, *On the hieratic papyrus of Nesi-Amsu*, p. 140.
9. Voir Virey, *Tombeau de Rekhmara*, paroi F. G, pl. XIV, par exemple.
10. C'est pourquoi aussi le mot *khobit* prend souvent le déterminatif de .

Il me reste encore, avant de clore ce travail, à ajouter quelques mots relatifs à la barque Neshmit pour qui les formules traduites plus haut étaient récitées. La Neshmit paraît avoir été la plus ancienne des barques sacrées; peut-être fut-elle le prototype des baris consacrées aux dieux qui étaient conservées dans les temples, et, avant d'être la barque considérable et richement ornée, dont nous pouvons nous faire une idée d'après les tableaux, n'avait-elle été, au temps où le culte d'Osiris prenait naissance, qu'une de ces barques légères en écorce de papyrus ou en joncs semblables à celle sur laquelle Isis s'était embarquée à la recherche des lambeaux du corps d'Osiris[1]. Dès le Moyen-Empire, sous la XIIe dynastie, nous la trouvons représentée[2]; les textes des Pyramides la mentionnent déjà. Elle recevait un culte très suivi à Abydos, tant sous sa forme de barque[3] que sous les traits d'une jeune femme[4]. Elle avait un collège assez considérable de prêtres dont quelques-uns nous sont connus[5]; comme barque, elle avait un équipage[6] qui servait la manœuvre à sa sortie qui devait avoir lieu au mois de Thot, à la fête d'Ouaga.

Elle jouait un rôle non moins considérable auprès des morts. Les élus d'Osiris, — ceux qui durant leur vie avaient été ses féaux, , — étaient admis à son bord, après avoir donné le mot de passe et fait acte d'adoration à toutes les parties qui la composaient[7]; ils « prêtaient la main à la manœuvre » pendant la traversée d'Abydos[8]. La barque Neshmit fut confondue par la suite avec la barque solaire à cause de la similitude des deux mythes; elle devint la Neshmit de Râ, [9]. Ce fait s'était déjà produit pour le bac des champs d'Ialou[10]. Son équipage ordinaire se composait des principaux dieux du cycle osirien; c'était Horus, « fils d'Osiris », Isis, Nephthys, et, avec

1. Plutarque, *De Iside et Osiride*, 18. Les barques employées dans les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak étaient aussi en papyrus et d'assez petites dimensions; certaines n'avaient que 0^m 656 de long. Loret, *Recueil de Travaux*, t. IV, p. 28.

2. Stèle C 15 du Louvre. A cette époque et aux époques postérieures, son nom entre dans la composition du nom d'un certain nombre de ses dévots. Nous trouvons dans Mariette, *Abydos*, III, n° 604, p. 134, ; n° 604, p. 135, ; n° 713, p. 204, , peut-être le de M. Lieblein, *Proceedings*, X, p. 302; n° 977, p. 349, et n° 1033, p. 369, , etc. Il paraît, pour divers noms que j'ai relevés, que le nom de la barque ait été souvent écrit d'une manière abrégée par seulement, ou par l'une de ses variantes, comme dans un exemple cité plus haut, où le doute n'est pas permis; ainsi, par exemple, dans le nom . *Abydos*, n° 836, p. 277 (voir n° 713 déjà cité). M. Lieblein, *Proceedings*, X, p. 302, est de cet avis.

3. Mariette, *Abydos*, III, p. 499, n° 1314; Maspero, *Guide du Visiteur*, p. 42, n° 171.

4. Mariette, *ibid.*, p. 451, n° 1200; Maspero, *op. cit.*, p. 46, n° 293.

5. Mariette, *ibid.*, n° 1139, p. 426, ; n° 1300, p. 493, .

6. Une stèle du Musée de Gizèh fournit le titre suivant : , Daressy, *Recueil de Travaux*, XI, p. 92.

7. Maspero, *Trois Années de fouilles*, dans les *Mémoires de la Mission française*, t. I, p. 177.

8. Voir Maspero, *Études égyptiennes*, I, p. 122; Daressy, *Recueil de Travaux*, XI, p. 84. Cette formule est assez répandue dans les stèles de la XIIe dynastie. Voir, par exemple, Mariette, *Abydos*, III, p. 133, n° 602; Daressy, *Recueil de Travaux*, XI, p. 4; V. Scheil, *Tombeau de Montou-m-hat*, dans les *Mémoires de la Mission française*, t. V, p. 614.

9. Voir plus haut, p. 111, ligne 34 du texte.

10. Maspero, *Études de mythologie et d'archéologie égyptiennes*, t. I, p. 375.

eux, Thot, « le maître des divines paroles » qui « repousse [les ennemis de] la barque osirienne et *protège la barque*[1] ».

On conçoit facilement quelle importance les Égyptiens attachaient à la conservation de cette barque; quels soins ils devaient prendre pour qu'elle fût toujours en parfait état et pour qu'elle ne succombât pas sous les coups de Sît, pendant ses navigations. Nous avons vu de quels moyens ils usaient pour en assurer la protection; nous avons vu aussi combien le procédé qu'ils employaient pour y parvenir, l'envoûtement du mauvais, était voisin du rite du sacrifice sanglant. La même forme d'abatage de la victime, les mêmes moyens de destruction par le feu, le même mode d'incinération sont suivis dans les deux cas. Je crois en effet que la pratique de l'envoûtement n'était qu'une parodie, ou plutôt une forme pervertie du sacrifice sanglant. Le sacrifice, en même temps qu'il fournissait au dieu la subsistance qui lui était nécessaire, concourait à la destruction des ennemis qui avaient émigré dans le corps des animaux égorgés, — et ce n'était pas la moindre de ses vertus. Mais il était une forme sous laquelle le mauvais échappait aux représailles, sa forme humaine, sous laquelle on ne pouvait l'atteindre. Évidemment, ces hommes roux que l'on couvrait d'injures à cause de leur communauté de couleur avec Typhon durent souvent répondre de ses crimes et les payer de leur vie[2]; mais, à l'époque où les livres de magie qui nous sont restés ont été écrits, on ne pouvait plus songer à ces coutumes barbares. On eut donc recours à un expédient, et l'esprit formaliste des Égyptiens ne se trouva pas à court. De même qu'on avait suppléé aux serviteurs tués sur la tombe de leur maître par des simulacres en bois ou en porcelaine, on substitua à la forme humaine de Sît qu'on ne pouvait détruire en chair et en os, une image de cire façonnée à ses traits[3]. Par la puissance des formules magiques, l'assimilation fut complète : les mutilations que subissait l'effigie, Sît les subissait en sa chair; et, lorsque le moment de l'anéantissement définitif était venu, lorsque, las de l'injurier et de la frapper, les prêtres lançaient l'image au milieu du brasier, c'était Sît lui-même qui disparaissait dans la flamme brillante qui montait du foyer.

Paris, le 27 mars 1894.

---

1. Maspero, *Études égyptiennes*, t. I, p. 137, note 3.
2. Un passage de Plutarque, *De Iside et Osiride*, § 73, ne laisse subsister aucun doute sur ce point.
3. Je crois bon de mentionner en passant l'emploi des statuettes funéraires au Japon. On plaçait dans les sépultures ou dans leur voisinage de petites figurines d'argile nommées *tuti nin-gyau* ou encore *honiwa*, « *broussailles d'argile* », qui représentaient les serviteurs enterrés vifs près de la tombe de leur maître, d'après les anciennes coutumes. L'introduction de cet usage date exactement de l'an 3 après J.-C. (Voir *Revue orientale et américaine*, 1878, p. 92-94).

NOTES ET REMARQUES

PAR

G. DARESSY

CVII. — Stèle en calcaire provenant de Memphis. Dans le cintre on lit verticalement : et . Au-dessous, en lignes horizontales est gravé un acte de donation de terrain :

CVIII. — Stèle trouvée près de la grande pyramide, dans la chapelle où a été découverte l'inscription mentionnant la réparation du temple du Sphinx.

Dans le cintre, le roi Aï offre deux bouquets de lotus à la déesse Hathor debout, coiffée du disque et des cornes :

L'inscription du corps de la stèle est assez fruste, voici ce que je crois y lire :

Il est regrettable que ce texte ne soit pas plus net. Si l'épouse *Maut-net'emit,* dont il est parlé à la quatrième ligne, est une femme du roi Aï, il se pourrait que cette reine, en se remariant avec Hor-m-heb, ait apporté à ce dernier le droit à la couronne.

CIX. — Grande stèle double en grès siliceux. Hor-m-heb s'est approprié ce monument et a fait disparaître la plus grande partie des inscriptions gravées sous Khu-n-aten. Sur une face, malgré les martelages, on reconnaît encore Khu-n-aten agenouillé, présentant au disque rayonnant les offrandes amoncelées sur un autel : , et plus bas des personnages embrassant la terre. Parmi eux se trouve la seconde fille du roi martelé.

Les inscriptions anciennes de la face opposée ont été entièrement détruites; seuls, trois disques solaires, profondément gravés, sont restés au milieu des textes nouveaux.

Au sommet plane le disque ailé; au-dessous, le roi Hor-m-heb , casqué, présente deux vases de vin et de lait au dieu Toum et à Hathor , coiffée de la couronne d'uræus.

Au bas, le grand prêtre Pa-râ-m-heb est figuré deux fois, les bras levés dans l'attitude de l'adoration. Le texte de ses prières est inscrit en colonnes verticales de longueur inégale.

A droite :

A gauche :

CX. — La situation de Thinis, la patrie de Menès, était restée incertaine jusqu'à présent. MARIETTE avait démontré que cette ville était bien distincte d'Abydos, et l'avait vaguement assimilée à une ancienne Girgèh, sise non loin de la Girgèh actuelle. BRUGSCH-PACHA, dans sa géographie, ne fixe pas la position de Thinis; M. DÜMICHEN la place à El-Tinèh, près de Bardis, qui est un hameau sans importance. Je crois pouvoir fixer l'emplacement de Thinis à El-Birbèh (le temple), à six kilomètres au nord de Girgèh.

Le village arabe, assez important, est construit sur une vaste butte de terre, produit de l'amoncellement des ruines d'anciennes maisons. Malheureusement, ce tell a été entièrement fouillé pour en extraire le « sebakh ». Il y avait autrefois un temple de

basse époque, construit en grès, dont les matériaux ont été employés dans les maisons arabes. Les traces d'une vaste enceinte en briques crues, à assises ondulées, se montrent en plusieurs endroits.

J'ai vu un débris d'une grande stèle en calcaire dans laquelle Ramsès II parle de construction de monuments. Un fragment de statue en granit noir porte sur le côté du siège : . Au milieu du tell, un épervier en pierre, de plus d'un mètre de hauteur, est resté abandonné : c'est sans doute l'emblème d'Anhour-Hor qui nous est révélé par la statue.

Je pense que ces indices sont suffisants pour permettre l'identification d'El-Birbèh avec la patrie de Menès; enfin il y a lieu de remarquer que de cet endroit part la route la plus courte pour se rendre à l'oasis de Khargèh, . Comme les gouverneurs de Thinis étaient également chargés de l'oasis , l'emplacement proposé convient à tous les points de vue.

CXI. — Dans le temple de Louxor, des barrières en pierres avaient été établies à l'époque romaine entre les colonnes de la salle hypostyle. L'un des passages avait été bouché avec des pierres provenant d'une grande stèle en grès. Quelques morceaux sont au Musée de Gizèh; le bas est resté en place.

Fragments de Gizèh :

Un autre morceau ne donne qu'un ou deux mots de six lignes : .

Voici le texte de la partie inférieure : Quelques bas de signes

CXII. — En 1887, M. Naville signalait l'existence à Samanoud d'une statue d'Osiris, dédiée par un prêtre d'Anhour, nommé Akanoch, comme le prince contemporain de Piankhi. Depuis, cette statue a été apportée au Musée de Gizèh. En voici les inscriptions, qui sont assez frustes :

Côté droit du siège :

Côté gauche :

Dos de la statue. A la première ligne on ne distingue que : , à la seconde :

CXIII. — Un monument qui nous rappelle le nom du prince Akanoch est conservé au Musée de Gizèh. C'est un Osiris en granit gris, dont l'inscription a été reproduite avec quelques lacunes par M. Pierret dans son *Recueil d'inscriptions du Musée du Louvre*, 2e partie, p. 106. On lit au dos de la statue : 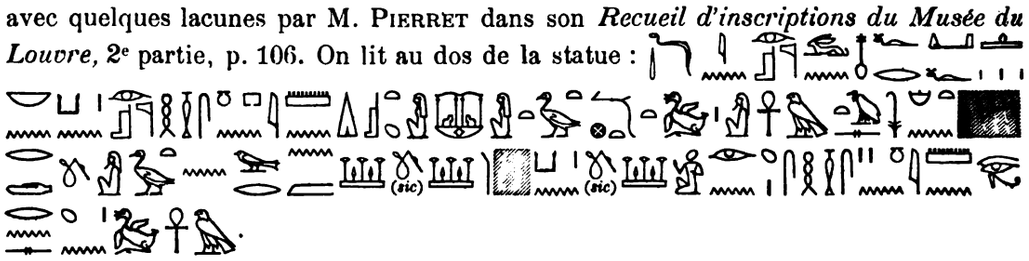

CXIV. — Dans la montagne au sud d'Abydos, en face du village de Ghabat, une inscription est gravée dans une carrière antique à ciel ouvert. Au-dessus du texte, Nectanébo Ier offre l'encens et fait une libation 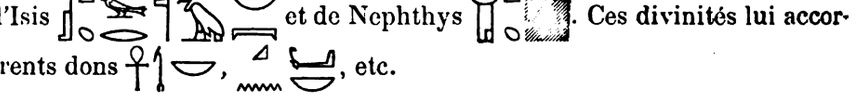 en face d'Osiris , d'Horus , d'Isis et de Nephthys . Ces divinités lui accordent différents dons , etc.

Au-dessous, le décret est gravé en colonnes verticales :

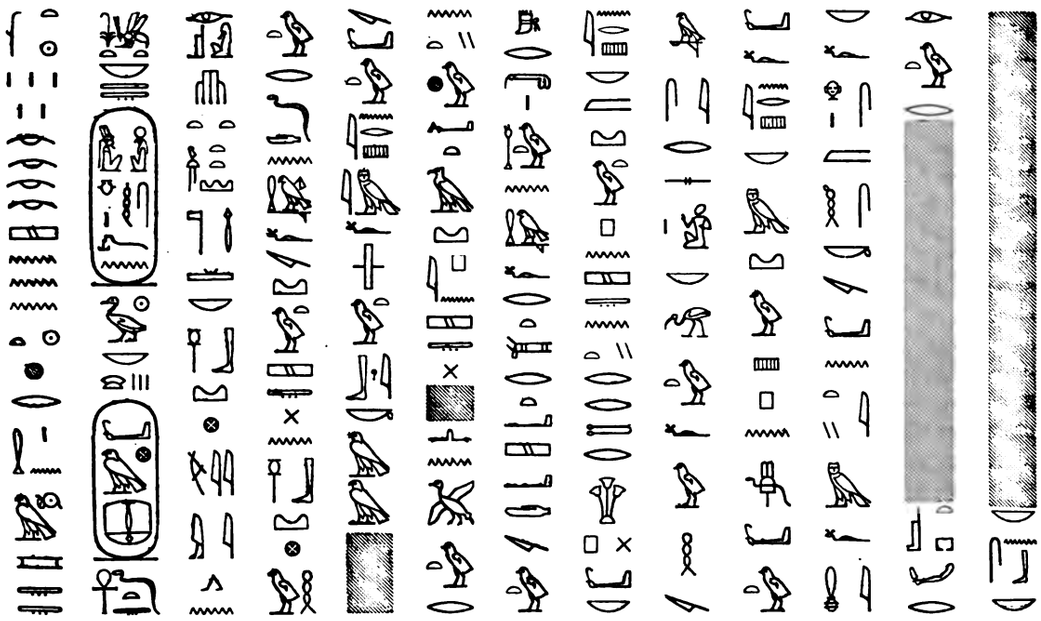

CXV. — Les cartouches du roi Téos n'étaient connus que par l'inscription gravée à l'extérieur du temple de Khonsou à Karnak, signalée par M. Bouriant. Le Musée de Gizèh vient d'acquérir une pierre provenant d'un grand monument, sans doute d'une chapelle, sur laquelle les noms de ce pharaon sont reproduits :

CXVI. — Stèle en calcaire provenant de la Basse-Égypte.

Au-dessous du disque ailé, Ptolémée et un adorent divers emblèmes et divinités. Ce sont : 1° les plumes et le lotus de Nefer-tum ; 2° une vache accroupie sur un socle élevé, entre les cornes de laquelle sont les emblèmes . Son nom est ; 3° un épervier coiffé perché sur le signe . Légende ; 4° l'emblème de Safekh et deux plumes . Légende : ; 5° un scorpion et deux plumes . Légende : . Ces trois derniers emblèmes sont maintenus par des signes munis de bras.

Le texte gravé au-dessous a malheureusement souffert.

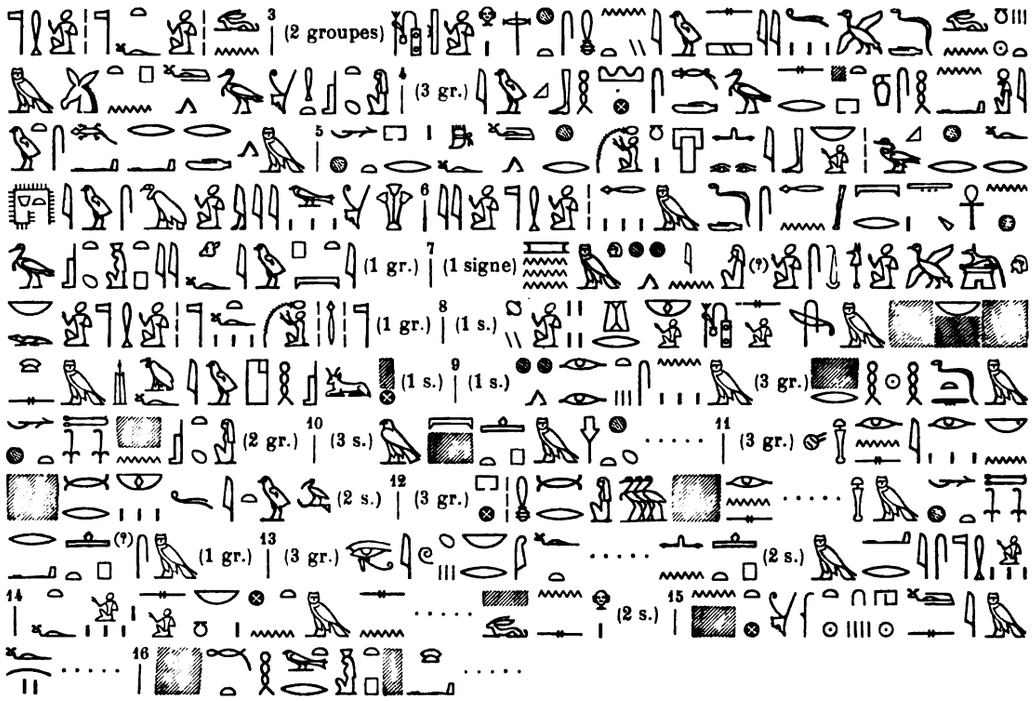

CXVII. — Plaquette de schiste trouvée à Qousièh (Aphroditopolis), provenant d'une stèle ou d'une statue.

Sur une face il y a des renseignements sur le temple de cette ville : 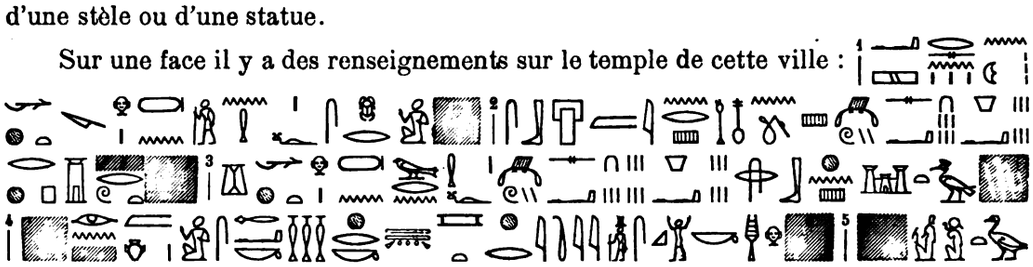 . Sur la face opposée, en colonnes verticales : 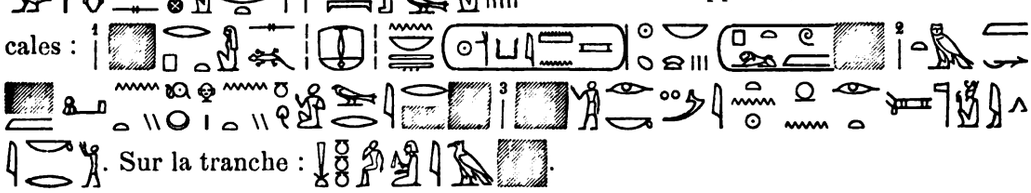 . Sur la tranche : .

CXVIII. — Un passage de la satire des métiers est inscrit sur un tesson de poterie trouvé à Gournah à l'endroit nommé El-Magsin. Voici ce fragment, qu'on pourra comparer avec les Papyrus Sallier II, pl. VI, l. 8, et Anastasi VII, pl. I, l. 9; il apporte quelques variantes intéressantes et un texte plus correct : 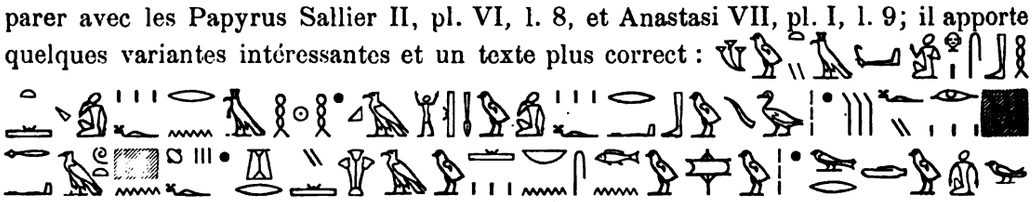

CXIX. — Le Musée de Gizèh possède un papyrus opistographe de la XXe dynastie, dont les fragments ont été récemment recollés et montés entre deux verres. D'un côté, il porte des notes de comptabilité du temps de Ramsès III; l'autre face est couverte d'un texte en magnifique écriture hiératique de grande dimension, dont voici la transcription :

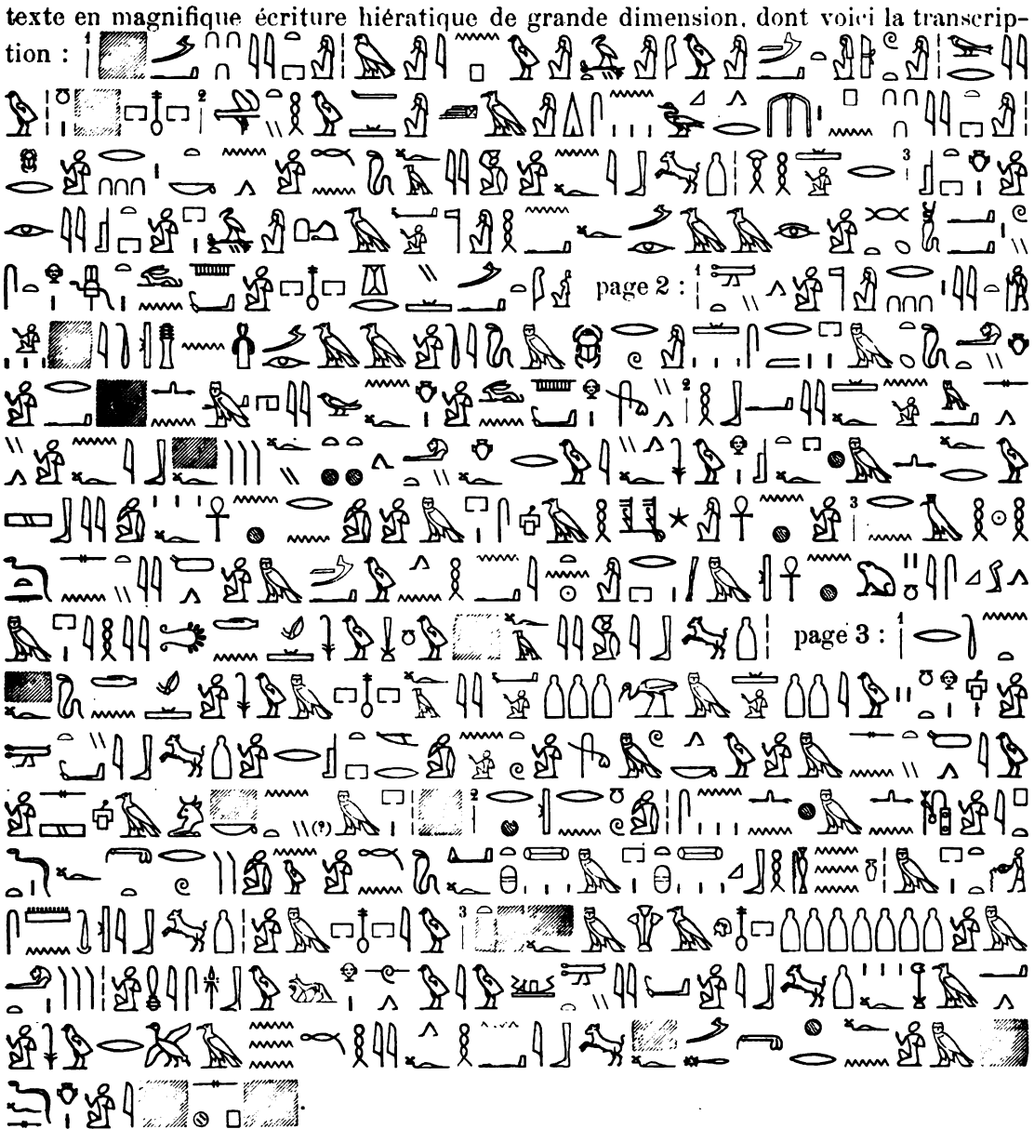

CXX. — Des cercueils d'Aphroditopolis, datant du Moyen-Empire, portent, inscrit

sous le couvercle, à la place du chapitre XVII du *Livre des Morts*, le texte suivant :

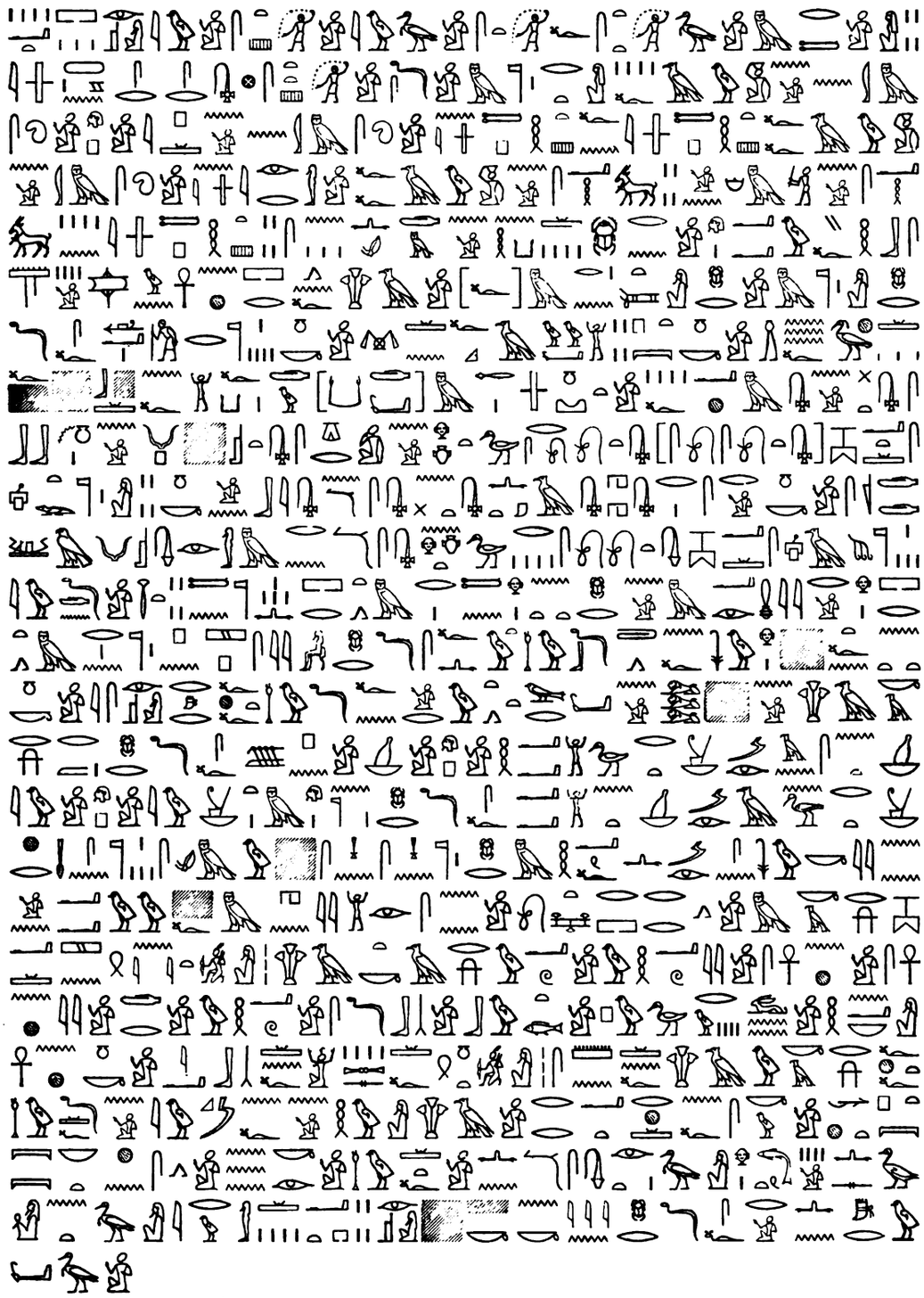

Des textes analogues sont inscrits sur les panneaux de ces cercueils. En voici deux que j'ai trouvés en double :

(var.

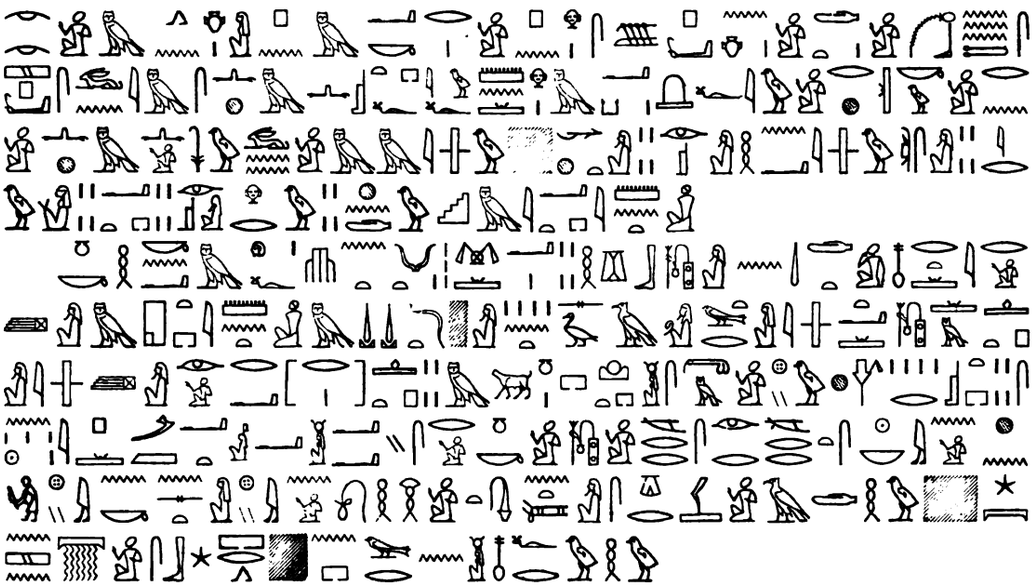

CXXI. — Une pierre provenant d'un grand monument, trouvée en face de Siout sur la rive droite du Nil, représente un roi jusqu'ici inconnu, , offrant le feu et l'eau à Horus .

Le style du bas-relief indique le Moyen-Empire (commencement de la XIIIe dynastie). En même temps, on avait découvert une pierre avec les cartouches d'Usurtesen Ier.

= 𓅱 = Ἰάϝονες

PAR

J. LIEBLEIN

Je crois que les groupes et doivent être écrits et et lus *Heaŭn* ou *Hiaŭn*, nom qui est identique avec 𓅱 et Ἰάϝονες, les Ioniens.

Le 𓄿 égyptien est, dans les inscriptions grecques, indiqué ou par un *esprit rude* ', comme 𓅱 Ὥρος, ou par un *esprit doux* ', comme Ἄθυρι. 𓄿 se lit dans le copte ϵ, car et sont ϵκ et ϵϥ; c'est probablement le même cas pour . Nous pouvons donc lire ou *ḥe* ou *ḥi* et supposer la transcription grecque 'ι dans Ἰάϝονες.

peut facilement être confondu avec , quand seulement les contours sont donnés, comme c'est le cas dans les Décrets de Rosette et de Canope. Guidé par la tradition depuis les premiers temps du déchiffrement des hiéroglyphes, et peut-être trompé par le sens plausible donné à ce nom ethnique , on a toujours sans scrupule lu

sans même soupçonner l'écriture . Or, se lit non seulement *ḥeb,* mais aussi *avn*, ou *aun*, ou *ōn*. C'est ce que nous allons voir.

Dans le groupe des textes religieux dont je m'occupe pour le moment, le nom de la ville , *On*, se trouve quelquefois écrit , en hiératique . Aussi M. Brugsch donne dans son *Dictionnaire géographique*, p. 40, pour le nom , l'écriture qui certainement n'est pas autre chose que . Mais il y a encore une autre preuve de l'identité de avec . Dans la *Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Alterthumskunde* (1870, p. 129 sqq.), j'ai donné pour le nom d'homme la variante ou, comme je lis aujourd'hui, ; cf. mon *Dictionnaire de noms propres*, nos 610 et 611. Appuyé sur ces témoignages, je donne sans hésitation au signe , outre le son ordinaire de *ḥeb*, aussi celui de *ōn* ou *aun*. Car ou correspond à l'hébreu און, אן, *On, Héliopolis*, et par conséquent le signe doit être lu און *'ōn* ou, puisque la longue ō est contractée de au, *'aun;* de même, dans *Ézéchiel*, ch. xxx, ỳ 17, און est vocalisé *Aven*.

doit ainsi être lu (*h*)*eaun* ou (*h*)*eaven*, nom égyptien des Ioniens qui ressemble assez au יון des Hébreux, *Yivana* des Assyriens (Mallet, *Les premiers Établissements des Grecs en Égypte*, p. 6, note 6), et au Ἰάονες ou, avec le digamma, Ἰάϝονες. Qu'il corresponde aussi au copte ⲟⲩⲉⲓⲛ(ⲓⲛ), cela n'est pas certain, mais seulement probable.

Christiania, 31 mars 1894.

ÉTUDES DE DROGUERIE ÉGYPTIENNE

PAR

Victor Loret

I. — L'EXTRAIT LIQUIDE SURFIN DE STYRAX

La recette de parfumerie qui fait l'objet de cette étude se trouve gravée sur une paroi du laboratoire du temple d'Edfou. Elle a été publiée par M. J. Dümichen en 1866[1], puis traduite et commentée par lui en 1877[2]. Je n'en connais ni d'autre édition, ni d'autre interprétation.

Le texte, tel qu'il est donné par M. Dümichen, se compose de douze colonnes. Quelques signes y sont effacés partiellement, mais la restitution en est des plus aisées. Certaines lacunes plus importantes semblent, çà et là, interrompre le texte. En réalité, ces lacunes n'existent pas, et l'étude de l'inscription prouve que ce sont des endroits qui n'ont pas été gravés. Le temple d'Edfou est construit en grès. Or, cette pierre, composée de sable relié par un ciment, est assez peu propre à la gravure et présente souvent, à côté de parties sablonneuses très tendres, des parties de cimentation tellement dures que le ciseau n'y peut pénétrer. Dans ce cas, les sculpteurs égyptiens passaient simplement

1. H. Brugsch et J. Dümichen, *Recueil de monuments égyptiens*, t. IV, pl. 89.
2. J. Dümichen, *Die Oasen der libyschen Wüste*, p. 3-6.

MOU

la partie dure et reprenaient l'inscription là où le grès redevenait pénétrable à leurs instruments. On a remarqué déjà, sur bien des monuments de même matière, un grand nombre d'exemples de ce fait. La recette d'Edfou peut donc être considérée comme absolument complète.

A part pour quelques mots, dont le sens était encore indécis il y a une vingtaine d'années ; à part pour les noms d'aromates, qu'il n'a pas entrepris d'identifier, M. Dümichen a donné de ce texte une traduction suffisamment exacte. Et pourtant, je doute qu'un parfumeur à qui l'on donnerait cette traduction comme recette puisse réussir à la mettre à exécution et à en tirer quoi que ce soit. C'est qu'il y manque en effet un élément indéfinissable, quelque chose qui n'est rien et qui est tout, deux ou trois renseignements minimes que l'Égyptien sous-entendait, parce qu'il n'avait pas à les donner à des gens du métier, et que de courtes additions, glissées doucement entre les mots du texte, auraient pu remplacer avantageusement pour nous. Ainsi, la quantité de parfum à obtenir est seulement d'un demi-litre. Mais on doit, pour arriver à ce résultat, employer un litre et demi de liquides divers et un kilo trois quarts de substances sèches. Que devient cette masse d'ingrédients en excès ? Le texte le dit à peine ; M. Dümichen ne le dit pas.

Pour ma part, j'ai exécuté mentalement la recette égyptienne tout en la traduisant, et je suis sûr d'être arrivé, au moins, à la rendre exécutable. C'est là le charme et l'utilité de ce genre de textes : on ne peut les mal traduire sans le reconnaître soi-même ou sans le laisser voir immédiatement à d'autres. L'exécution d'une recette de parfumerie égyptienne est, à la traduction de cette recette, ce que la preuve est à une opération mathématique. Si les manipulations sont irréalisables, c'est que la traduction est fausse. Aussi ne saurait-on assez recommander aux débutants, s'ils veulent acquérir une saine méthode de travail, de se livrer de préférence à l'étude de ces documents techniques plutôt qu'à l'examen de questions religieuses dans lesquelles l'imagination, n'étant retenue en rien par la logique, n'a que trop de tendances à s'envoler à l'aventure : l'histoire des sciences et la lexicographie égyptienne ne pourront qu'y gagner.

I

Adoptant, pour la traduction de ce texte, la même méthode que j'ai employée autrefois pour l'étude du Kyphi, je le diviserai artificiellement en autant de parties que la préparation du parfum exige d'opérations spéciales. Je procéderai ensuite à la détermination des ingrédients et je résumerai le tout sous la forme d'une recette paraphrasée avec réduction des poids et mesures pharaoniques en poids et mesures modernes.

Voici d'abord le titre de la recette : 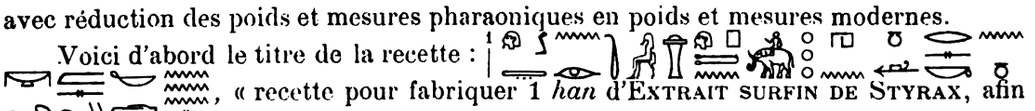 , « recette pour fabriquer 1 *han* d'EXTRAIT SURFIN DE STYRAX, afin de parfumer Hâthor de l'odeur que donne son eau. »

Tout indique, dans ces quelques mots, que le parfum dont il s'agit est de consistance liquide. D'abord, le *han* est bien plus souvent une mesure de liquides qu'une mesure de solides : le Kyphi, par exemple, qui est un composé sec destiné à être brûlé, se mesure en *ten* et non en *han*. Ensuite, l'expression « l'odeur que donne son eau » montre bien que

le doit être liquide. Enfin, ce dernier mot lui-même, — qui, entre parenthèses, n'a rien à voir avec la plante , — s'applique toujours à des extraits liquides. C'est ainsi qu'il est dit, à propos d'un onguent : (Br. et D., *Rec.*, IV, 97/16-17), « plonges-y[1] un bâton; si tu le trouves mou, épaissis-le au moyen d'encens sec surfin; si tu le trouves dur, éclaircis-le au moyen d'*extrait liquide* de Caroube ». Ce mot est assez rare dans les textes. A cause de l'orthographe (L., *D.*, III, 175 *a*, 200 *d*) et de la transcription démotique (*Pap. Rhind*, 6, 4/5 in Br., *Dict.*, p. 1602), il est certain qu'on doit le lire *tâshepsi*.

La recette proprement dite débute par la liste complète des ingrédients qui doivent entrer dans le parfum :

« 1. Fruits de Caroubier, 7 *han* 2/3. En extraire les 3/5 sous forme de pulpe, ce qui produit 4 *han* 3/5. Presser (cette pulpe) dans un sac et en exprimer le 1/4 sous forme de liquide, ce qui produit ..... 1 *han* 3/20.

2. Encens sec de première qualité ..... [10][3] *ten*, 1 *qad*.

3. Styrax de première qualité ..... 6 *ten*.

4. *Calamus aromaticus* ..... 2 *qad* [1/2][4].

5. Aspalathe ..... 1 *qad*.

6. Lentisque ..... 1 *qad*.

7. Graines de *Tekh* ..... 1 *qad* 1/2.

8. Vin deux fois bon de l'Oasis ..... 1/2 *han*.

9. Eau ..... 1 *han* 1/20. »

J'ai déjà déterminé par ailleurs[7] les ingrédients nos 1, 4, 5 et 6; les noms égyptiens de l'encens, du vin et de l'eau étaient connus depuis longtemps[8]. Il ne me restera donc à étudier, à la fin de ce travail, que le Styrax et la graine de *Tekh*.

On a vu que les Égyptiens évaluent, d'une manière générale, la proportion de la pulpe de Caroube à 3/5 par rapport aux autres parties de la gousse. N'ayant pas à ma disposition de caroubes fraîches, je ne puis pour le moment vérifier par expérimentation

1. Le mot nouveau est l'équivalent du copte **сеп, соп, сωп**, βάπτειν, ἐμβάπτειν, *immergere*.
2. Le signe est restitué d'après l'orthographe de la col. 4.
3. Le texte porte , expression inusitée en égyptien; le calcul prouve qu'il faut lire .
4. Le texte porte ; le parallélisme et le sens de la phrase rendent la correction certaine.
5. Le texte porte ; la quantité d'encens employée au cours de la recette montre qu'il faut lire .
6. Le texte passe ; on verra par la col. 6 que c'est là un oubli du graveur.
7. Pour le *Calamus aromaticus*, l'Aspalathe et le Lentisque, cf. V. Loret, le *Kyphi, parfum sacré des anciens Egyptiens*, p. 39, 42-44, 47-49; pour le Caroubier et son emploi en parfumerie, cf. V. Loret, *Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Egyptiens*, nos VI-IX, p. 7-12 (= *Rec.*, t. XV, p. 111-116).
8. Une interprétation nouvelle, proposée récemment par M. J. Krall au sujet de l'*Anti*, m'amènera pourtant à examiner plus loin la question de l'encens.

l'exactitude de ce chiffre. Mais il ne sera pas sans intérêt de rappeler que Vauquelin, étudiant la gousse de la Casse, plante égyptienne qui appartient à la même famille que le Caroubier, y a trouvé, pour 1,000 grammes [1] :

Valves	351 55
Cloisons	70 31
Semences	132 82
Pulpe	445 32
	1.000 00

La pulpe de Casse représente, comme on le voit, plus des 2/5 de l'ensemble de la gousse, ce qui rend très acceptable, pour la pulpe de Caroube, la proportion de 3/5 indiquée par notre texte, d'autant plus que Vauquelin parle des 2/5 du poids, tandis que les Égyptiens parlent des 3/5 du volume.

II

Après avoir donné la liste détaillée des ingrédients qui entrent dans la composition de l'extrait, l'auteur de la recette passe de suite à la première opération, qui consiste en un certain traitement que l'on doit faire subir au 1 *han* 3/20 de suc exprimé de cette pulpe de Caroube : , « le premier jour où l'on commence à faire les manipulations de l'extrait, prendre le suc de Caroube. Y ajouter *han* 1/20 d'eau pour le réduire au feu. La diminution (de suc) résultant de cette réduction étant de *han* 1/20, il reste (en suc) 1 *han* 1/10 [2]. Ce même premier jour, faire (encore) chauffer au mieux avec de l'eau : employer 1 *han* d'eau. La réduction au feu étant (pour le suc) de *han* 1/10, il reste 1 *han* (de suc). »

On comprend qu'il s'agit d'enlever au suc de Caroube une certaine quantité d'eau. Avant l'opération, il y avait 1 *han* 3/20 de suc ; l'opération terminée, il n'en reste plus que 1 *han*. Ce sont donc 3/20 de *han* d'eau que l'on a extraits du suc. L'opération se fait le même jour, mais en deux fois ; la première fois, il s'agit de , la seconde fois, il est question de . Sont-ce là deux procédés différents ? Certes non. Seulement, le premier, à en juger par le sens de *djar* et par le peu d'eau employée, est plus raffiné et plus scientifique ; le second est plus vulgaire et plus grossier. Le verbe , en effet, est un mot de langage courant ; il signifie, d'après les centaines d'exemples que j'en ai réunis et qu'il serait trop long de citer ici, *faire cuire* de l'eau, du lait, de l'huile, de la résine, de la viande, des gâteaux, du fil, *faire cuire, faire bouillir*

1. *Annales de chimie*, t. VII, p. 275, d'après N. Guibourt, *Histoire naturelle des drogues simples*, 7e édit., t. III, p 373.

2. Remarquer que la valeur de la réduction est toujours calculée sur le suc seul, et non sur le mélange de suc et d'eau.

des graines, des herbes, des légumes *dans de l'eau*, et même *faire cuire* des adversaires, en style religieux. Le mot *djar*, au contraire, est un terme technique très précis et très spécial. Partout où je l'ai vu employé[1], il signifie « chauffer un corps afin d'en enlever certains éléments susceptibles de se dégager sous forme de vapeur, évaporer, concentrer, réduire au feu ». Ce mot doit donc se rapprocher du copte ϫⲉⲣ, ϫⲱⲣ, *dissipare, disperdere, dissolvere, dispargere, diffundere, dividere*, ϫⲱⲗ, *se retrahere, retrahi*, et non pas, comme l'a fait M. Brugsch dans son *Dictionnaire*, de ϫⲉⲣⲉ, ϫⲉⲣⲟ, ϫⲉⲣⲱ, *ardere, accendere*, ϫⲉⲗⲁ, *urere*, mots avec lesquels le groupe égyptien n'a aucun rapport de sens. En outre, ces derniers mots comportent une voyelle finale forte que n'a pas l'égyptien *djar*. Le rapprochement que je propose se trouve par conséquent être plus admissible à la fois sous le rapport du sens et sous celui de la phonétique.

Sur 1 *han* 3/20 de suc de Caroube, les Égyptiens enlèvent par évaporation *han* 3/20 d'eau, c'est-à-dire plus de 13 °/₀. Vauquelin, poursuivant son analyse de la Casse, trouve, pour 445 grammes 32 de pulpe[2] :

Sucre	148 44
Gélatine (pectine)	31 25
Gomme	15 62
Glutine	7 92
Matière extractive amère	5 10
Eau	236 99
	445 32

D'après les recherches du même auteur, la pulpe de Tamarinier, plante égyptienne appartenant au même groupe que le Cassier et le Caroubier, fournit par l'analyse chimique[3] :

Acide citrique	9 40
Acide tartrique	1 55
Acide malique	0 45
Surtartrate de potasse	3 25
Sucre	12 50
Gomme	4 70
Gélatine végétale (pectine)	6 25
Parenchyme	34 35
Eau	27 55
	100 00

La première de ces pulpes contient donc plus de 50 °/₀ en eau, et la seconde plus de 25 °/₀, ce qui donne une grande vraisemblance à la possibilité d'extraire du suc de Caroube 13 °/₀ en eau, comme le faisaient les Égyptiens.

1. Br. et Düm., *Rec.*, IV 90/8, 91/4, 5; Mar., *Dend.*, I, 47 *b*.
2. *Loc. cit.*
3. *Annales de chimie*, t. V, p. 92, d'après N. Guibourt, *Hist. nat. des drogues simples*, 7e édit., t. III, p. 375-376.

Mais il reste une question de chimie pratique que l'on peut se poser à ce sujet. Voulant, sur 1 *han* 3/20 de suc, enlever *han* 3/20 d'eau, pour quel motif les Égyptiens, au lieu de faire simplement chauffer le suc jusqu'à réduction nécessaire, y ajoutaient-ils préalablement *han* 1/20 d'eau, puis 1 *han*, soit en tout 1 *han* 1/20 d'eau ?

J'ai pensé d'abord à de la naïveté ou à de la maladresse. Je me suis demandé ensuite si le suc, relativement concentré, ne risquait pas de s'endommager par une attaque trop vive au feu et s'il n'était pas préférable, pour adoucir l'opération ou pour faciliter les calculs de la réduction, d'additionner le suc d'une certaine quantité d'eau. Puis, j'ai songé à l'intérêt religieux qu'il pouvait y avoir à compliquer, sans la moindre raison d'utilité, mais pour en augmenter l'importance, une manipulation d'ordre liturgique. En fin de compte, je me suis arrêté à l'explication suivante : certains liquides renferment des éléments volatils qui ne peuvent s'éliminer, par évaporation au feu, qu'au bout d'un certain temps. Pour enlever 13 °/₀ d'eau à un demi-litre de liquide, il faut quelques minutes à peine. Ce laps de temps n'étant pas suffisant pour permettre l'évaporation d'éléments volatils autres que l'eau, les Égyptiens avaient soin d'ajouter assez d'eau pour prolonger du triple ou du quadruple la durée de l'opération. De la sorte, l'addition d'eau, au lieu d'être une chose puérile ou religieuse, serait au contraire la preuve de certaines connaissances chimiques de la part des Égyptiens.

Je dois faire remarquer, pour terminer l'examen de cette prémière section, que 1 *han* 1/20 d'eau a été employé pour la concentration du suc de Caroube. Or, la liste des ingrédients mentionne précisément 1 *han* 1/20 d'eau. Toute l'eau indiquée se trouve donc utilisée, et c'est là déjà un élément dont nous n'avons plus à tenir compte. Quant au 1 *han* 3/20 de suc de Caroube porté en tête de la même liste, il se trouve maintenant réduit à 1 *han*, c'est-à-dire exactement au volume d'extrait que nous devons retrouver à la fin des manipulations.

III

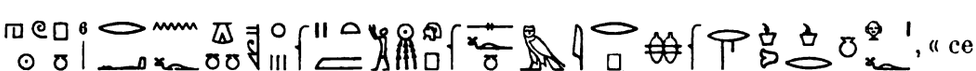 , « ce (même) jour, prendre pour lui (c'est-à-dire pour l'extrait) :

Calamus aromaticus..... 2 *qad* 1/2,
Encens sec de première qualité..... 1 *qad*.

Imbiber de vin..... 1 *qad* 2/3.
Faire macérer avec lui (c'est-à-dire avec le suc). »

On remarque, dans les recettes de parfumerie égyptiennes, que les gommes-résines sont généralement employées avec addition d'une certaine quantité de vin. La chose s'explique aisément. On sait que, si l'eau dissout facilement la gomme, elle n'agit en rien sur la résine. Mais la résine est soluble dans l'alcool, lequel constitue une partie du vin. L'eau simple ne dissoudrait que la gomme de la gomme-résine ; le vin, — qui, en plus de l'alcool, contient une très grande proportion d'eau, — peut dissoudre à la fois la gomme et la résine.

L'encens, d'après les recherches de M. Braconnot[1], renferme, outre divers éléments qu'il importe peu d'énumérer ici, 56 °/₀ de résine et 30,8 °/₀ de gomme. Le vin, d'autre part, possède en moyenne de 11 à 12 °/₀ d'alcool. Certains vins, — le vin de Marsala, par exemple, qui est le plus alcoolique que l'on connaisse, — ont jusqu'à 23 °/₀ d'alcool. Il faut croire que le vin de leur pays ne leur paraissait pas suffisamment riche en alcool pour l'emploi qu'ils en voulaient faire en parfumerie, car les Égyptiens recommandaient toujours, dans leurs recettes, le vin deux fois bon de l'Oasis. En admettant que celui-ci ait possédé 15 °/₀ d'alcool, ce qui est le cas des meilleurs crus d'Orient (Chypre, Chiraz, etc.), voici les quantités de résine et d'alcool qui se trouvaient en présence dans l'opération qui nous occupe[2] :

Résine (contenue dans 1 *qad* d'encens).....	5 gr. 6
Alcool (contenu dans 1 *qad* 2/3 de vin).....	2 c.c. 5

On comprend que cette faible quantité d'alcool ne pouvait dissoudre qu'une très petite partie de la résine contenue dans l'encens. Quant aux 3 gr. 08 de gomme que renfermait la même quantité d'encens, — en évaluant toujours le *qad* à 10 grammes, — elle était facilement dissoute dans l'eau, qui constitue en général les 9/10 du vin, ce qui, dans le cas présent, représentait exactement 14 gr. 1/6.

Le résultat de cette première opération, dans laquelle entraient environ 3/4 de matières végétales ligneuses et gommo-résineuses pour 1/4 de vin, devait être une sorte de pâte assez consistante. Le texte nous indique qu'il faut cette pâte dans le 1 *han* de suc réduit de Caroube. J'ai traduit le mot égyptien par « faire macérer ». Peut-être signifie-t-il « faire bouillir ». Je ne connais qu'un seul autre exemple du mot, — si c'est bien le même mot, — déterminé par le signe . Il s'agit d'un certain nombre de substances (pesant 9 *ten* en tout), mêlées à 2 *han* de vin et 3 *han* d'eau (pesant en tout 25 *ten*), que l'on doit (Br. et Düm., *Rec.*, IV, 90/9), « diviser, pour les *berber*, en (trois) parties : la 1re de [1/5], la 2e de 2/5, la 3e de 2/5 ». Le déterminatif nous permet peut-être, dans ce texte, de rapprocher *berber* du copte ϧⲣϧⲣ, ϧⲉⲣϧⲉⲣ, ζεῖν, ἐκζεῖν, ζεστός, *effervescere, ebullire, calidus*. Mais il est toute une série d'autres mots coptes auxquels on pourrait également songer à rattacher l'égyptien *berber* : ϧⲉⲣϧⲱⲣ, ϧⲟⲣϧⲉⲣ, ῥίπτειν, ἀποῤῥίπτειν, ἐκρίπτειν, διωθεῖσθαι, *ejicere, abjicere, projicere;* ἐκτινάσσειν, *excutere;* ϧⲗ, ϧⲉⲗ, ϧⲟⲗ, ϧⲱⲗ, λύειν, ἐκλύειν, ὑπολύειν, καταλύειν, ἀναλύειν, διαλύειν, *solvere, dissolvere, dispergere, destruere;* ϧⲣϧⲟⲣⲧ, παραλελύμενος, *dissolutus, scissus*. En condensant en un seul ces sens divers de *jeter, secouer, dissoudre,* en prenant d'autre part une moyenne entre les deux significations presque opposées de et de , on aurait l'idée générale, soit d'une décoction à chaud, soit d'une macération à froid. Notre mot *infuser*, qui s'applique aussi bien à un mélange à chaud (infusion de guimauve) qu'à un mélange à froid (infusion de

1. *Annales de chimie*, t. LVIII, p. 60, d'après N. Guibourt, *op. cit.*, t. III, p. 520.
2. J'évalue, pour simplifier l'opération, le *qad* à dix grammes, bien qu'en réalité il pèse un peu moins; du reste, le rapport entre les deux quantités reste mathématiquement le même.

quinquina), me paraît le plus propre à rendre à la fois les deux nuances que donnent à l'égyptien *berber* ses deux déterminatifs 𓏏 et 𓎛.

Pendant que la pâte composée de *Calamus*, d'encens et de vin est en macération dans le suc concentré de Caroube, une nouvelle opération se prépare, encore le même jour.

IV

, « faire pour lui (c'est-à-dire pour l'extrait) trois corps secs (composés) chacun de :

Encens sec	2 *ten*
Eau	*han* 1/15 »

J'ai, par curiosité, exécuté en la traduisant cette formule très simple. Deux *ten* d'encens représentent 200 grammes ; 1/15 de *han* d'eau répond à 33 grammes 1/3. Il est évident, *a priori*, qu'une aussi faible quantité d'eau ne peut guère agir sur la masse d'encens.

Le résultat que j'ai obtenu est le suivant : l'eau disparaît en entier sous l'encens, celui-ci se dissout à peine, s'amollit très légèrement à l'extérieur, puis l'eau s'incorpore et s'évapore très vite, même dans un flacon bouché à l'émeri, et il ne reste bientôt plus qu'une masse sèche, presque homogène, de larmes gommo-résineuses adhérant entre elles et couvertes d'une poussière fine résultant d'un commencement de désagrégation de la résine amené par la dissolution d'une très petite portion superficielle de la gomme. Le nom de « corps sec » que donne notre texte à cette masse est donc des mieux appropriés.

J'ai voulu ensuite me rendre compte de l'idée qu'avaient les Égyptiens en se servant de *corps secs* d'encens dissous en partie, plutôt que d'encens intact en larmes ou en poudre. J'ai constaté que l'encens intact met, à se dissoudre dans un liquide, beaucoup plus de temps que l'encens dissous déjà en partie, puis desséché. En somme, le résultat de ce commencement de dissolution dans l'eau est médiocre, mais on voit que la préparation des corps secs pouvait néanmoins avoir certaine raison d'être.

Nous allons voir maintenant comment on mettait en œuvre ces trois corps secs.

V

, « premier corps. — Prendre pour lui :

Aspalathe	1 *qad*
Lentisque	1 *qad*
Graines de *Tekh*	1 *qad* 1/2
Imbiber de vin	1 *qad* 2/3 »

Cette préparation a encore lieu le premier jour : ce n'est que le lendemain, comme la suite va nous l'apprendre, qu'on la mettait en présence du premier corps sec, après macération pendant toute la nuit.

L'emploi du vin s'explique ici comme il s'expliquait plus haut pour l'encens. Le Lentisque, en effet, produit une gomme-résine, — connue généralement sous le nom de Mastic, — dont la partie résineuse, qui est bien plus considérable que dans l'encens, ne pouvait se dissoudre que dans l'alcool du vin.

Avant d'arriver au second jour, récapitulons l'état des différentes préparations. Cinq récipients déjà sont en service. Le premier contient 1 *han* de suc concentré de Caroube, dans lequel est en infusion un mélange de *Calamus* et d'encens imbibé de vin. Le second, le troisième et le quatrième renferment les trois corps secs. Dans le cinquième se trouvent les ingrédients dont on vient de lire la liste et qui sont destinés au premier corps sec.

VI

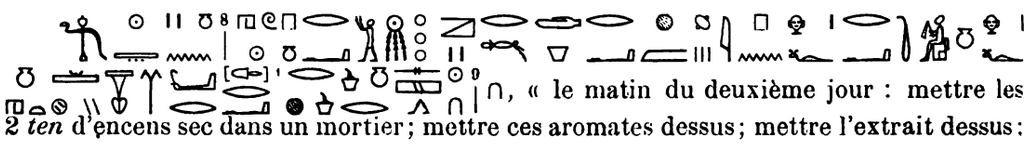

, « le matin du deuxième jour : mettre les 2 *ten* d'encens sec dans un mortier ; mettre ces aromates dessus ; mettre l'extrait dessus : secouer fortement, mélanger au mieux[1] ; mettre dans un vase bouché jusqu'à ce que se lève le 20e jour. »

Cette manipulation est des plus simples à comprendre. Les deux *ten* d'encens que l'on doit mettre dans un mortier sont les deux *ten* d'encens, dissous en partie, qui constituent le premier corps sec ; si le texte ne parle pas de l'eau qui a servi à dissoudre une partie de cet encens, c'est qu'elle s'est évaporée pendant la nuit. Les aromates que l'on doit mettre dessus sont ceux que mentionne la section V, et qui ont passé la nuit à macérer dans le vin. Enfin, l'extrait, c'est le suc de Caroube imprégné des ingrédients indiqués à la section III.

Il n'y a qu'une chose que le texte ne dise pas, c'est que, avant de verser cet extrait dans le mortier, on doit d'abord le débarrasser du *Calamus* et de l'encens qui lui ont communiqué leur odeur. Si, en effet, on laissait, dans le 1 *han* de suc concentré de Caroube obtenu au début, tous les ingrédients que l'on doit y adjoindre successivement, le résultat final serait, non pas de 1 *han*, — comme nous savons qu'il doit l'être, — mais de 1 *han* (un demi-litre) additionné de toute la quantité d'ingrédients énumérés à la section I, nos 2-7, c'est-à-dire de 16 *ten* 7 *qad* (plus d'un kilo et demi). C'est là déjà une preuve que l'auteur de la recette sous-entend la décantation, ou peut-être le filtrage à travers un sac, . Mais il est d'autres preuves de la chose. Le suc de Caroube aromatisé que l'on doit verser dans le mortier est nommé « extrait » . Or, nous avons vu plus haut que ce mot *tàshepsi* désigne un *liquide*, et non un mélange de liquide

1. Le texte porte à tort au lieu de . L'expression *sam r menkh* est fréquente dans les recettes de parfumerie (cf. Br. et Düm., *Rec.*, IV, 92/17, 93/24, 94/36, 95/42).

et de substances insolubles. Enfin, la recette nous indique plus loin, à la section VIII, l'état des opérations au sujet du poids obtenu. Nous constaterons qu'il n'y est tenu aucun compte du poids des ingrédients 2-7, ce qui achève de montrer qu'on devait en débarrasser l'extrait au fur et à mesure des diverses manipulations[1].

Quant au vase dans lequel on doit laisser macérer les substances pendant vingt jours, c'est, d'après les déterminatifs que prend le mot *khebeb* dans d'autres textes (H. Brugsch, *Dictionnaire*, p. 1065), un vase *bouché* dont la forme rappelle en plus large celle du signe.

Un seul terme reste à discuter dans cette section. Le mot 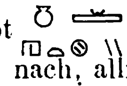 a été traduit « tropfenweise » par Dümichen (*loc. cit.*, p. 5) et « nach und nach, allmählig » par Brugsch (*Dict., Suppl.*, p. 688). Il est certain, non seulement d'après la place qu'occupe le mot dans la phrase, mais encore d'après son emploi dans d'autres recettes de parfumerie, que ce groupe signifie « secouer, remuer, agiter », et qu'il doit se rapprocher du copte ⲛⲁϩ, ⲛⲉϩ, ⲛⲟϩ, ⲛⲱϩ, ⲛⲟⲩϩⲉ, ⲛⲉϩⲛⲟϩ, ⲛⲉϩⲛⲱϩ, τινάσσειν, ἐκτινάσσειν, σαλεύειν, *concutere, excutere*. L'exemple suivant, tiré d'un texte d'autre nature, le prouve surabondamment : 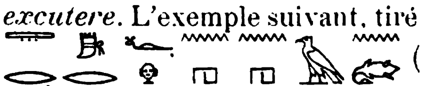 (L. D., II, 150 *a*), « la terre entière est secouée de crainte ».

VII

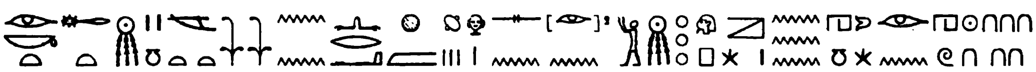

« agir de même pour les deux autres corps secs, (mais) sans mettre d'aromates dessus, ce qui donne (en tout, pour les trois corps secs, le total de) :

Encens sec de première qualité	6 *ten*
Eau	*han* 1/5
Jours	60 »

Le total donné à la fin de cette formule (2 *ten* × 3 = 6 *ten*; *han* 1/15 × 3 = *han* 1/5; 20 jours × 3 = 60 jours) nous prouve que la macération de l'extrait dans chacun des trois corps secs devait durer vingt jours. Donc, après infusion de vingt jours dans le premier corps sec, on décantait ou l'on filtrait la liqueur obtenue, et on la versait dans un mortier où l'on avait mis préalablement le second corps sec. On agitait et l'on mélangeait au mieux, puis on laissait reposer ce mélange pendant vingt jours dans un vase bouché. Ce temps écoulé, on décantait à nouveau la liqueur, on la mêlait au troisième corps sec, comme on avait fait pour le second, et on attendait encore vingt jours.

Le texte nous prévient que l'on doit agir, pour le second et le troisième corps, exactement comme on a agi pour le premier, avec la différence que l'on ne doit pas y mélanger d'aromates. En effet, tous les aromates indiqués dans la liste initiale, sauf le Styrax, ont été utilisés pour aromatiser le suc de Caroube et pour parfumer le premier

1. Tout au plus pourrait-on admettre que c'est après le vingtième jour, et non avant, que l'on élimine le *Calamus* et l'encens, en même temps que les autres ingrédients. Mais l'emploi du mot *tashepsi*, « extrait liquide », me fait préférer ma première manière de voir.

2. Le texte porte par erreur.

corps, de sorte qu'il ne s'agit plus que de donner à l'extrait une odeur d'encens en la faisant infuser successivement dans le second et le troisième corps sec.

VIII

, « compte : 1 *han* 1/5 (attendu que) le gain résultant des 6 *ten* d'encens sec de première qualité est de *han* 1/5. »

Comme je l'avais indiqué, c'est avec le 1 *han* de suc de Caroube, aromatisé par sa macération dans divers ingrédients, que le texte additionne le *han* 1/5 obtenu par solution d'une certaine quantité d'encens. Il est par conséquent bien évident qu'au bout du soixante-unième jour nous nous trouvons en présence du seul suc de Caroube augmenté de 100 c.c. d'encens dissous dans le suc. Tous les aromates ont donc été, après macération, éliminés par décantation ou filtrage.

Le mot masculin , *pa ouah*, — écrit dans d'autres recettes analogues (Br. et D., *Rec.*, IV, 94/40, 95/45), — est l'opposé du mot féminin , qui signifie « perte, diminution, déchet ». Il se rapporte évidemment au copte ⲟⲩⲁϩ, ⲟⲩⲟϩ, ⲟⲩⲱϩ, προστιθέναι, *addere, adjicere, augere,* et nous explique l'origine de la conjonction ⲟⲩⲟϩ, « et, avec ».

Que, sur 6 *ten* d'encens (600 grammes), le suc de Caroube additionné de vin ait pu en dissoudre 100 *cm.c.*, c'est là un fait dont la possibilité nous est démontrée par l'analyse chimique de l'encens que j'ai donnée plus haut.

IX

, « faire pour lui (c'est-à-dire pour l'extrait) trois corps de Styrax, — ce qui fait 180 jours, — comme il a été fait pour l'encens sec de première qualité, en toute similitude ».

Il est évident que ce nombre de 180 jours, — qui représente exactement six mois, — est le total général des jours employés à partir du matin du second jour. Comme l'infusion dans les trois corps secs d'encens a déjà demandé soixante jours, il reste 120 jours pour l'infusion dans les trois corps secs de Styrax, soit 40 jours pour chacun d'eux.

Le texte ne nous indique pas quelle quantité de Styrax on doit employer pour chacun de ces trois corps, et il ne dit pas s'il faut y ajouter de l'eau. La dernière partie de la phrase, « en toute similitude », donnerait à croire que chaque corps se compose, comme les corps d'encens, de 2 *ten* de Styrax et de *han* 1/15 d'eau. Cela ferait les 6 *ten* de Styrax mentionnés dans la liste des ingrédients par laquelle débute la recette. Mais nous allons voir, dans la prochaine section, que l'auteur de la recette fait intervenir 4 nouveaux *ten* de Styrax. Nous devons en conclure, ou bien que les trois corps de Styrax ne demandent en tout que 2 *ten* de cette substance, soit *ten* 2/3 pour chacun; ou bien que

la liste initiale est fautive et qu'il faut remplacer 6 *ten* par 10 *ten*. Je préfère m'arrêter à la première supposition et considérer chaque corps de Styrax comme composé de *ten* 2/3 de Styrax + *han* 1/15 d'eau. Dans ce cas, les mots « en toute similitude » s'appliqueraient seulement à la décantation, au mélange dans un mortier et au séjour prolongé dans un vase bouché.

Lorsque, pendant cette durée de 120 jours, autrement dit de quatre mois, on a décanté trois fois et mélangé trois fois le liquide avec le styrax, on décante une dernière fois pour la manipulation finale.

X

, « lui ajouter (c'est-à-dire à l'extrait) :

Encens sec de première qualité	4 *ten*.
Poudre de styrax	4 *ten*.
Vin	2 *ten*, 1 *qad* 2/3. »

Comme la durée de cette opération n'est pas spécifiée, il est évident que le parfum est considéré comme terminé aussitôt après le mélange de l'extrait avec le vin et les ingrédients qu'on vient d'indiquer. Il ne reste plus qu'à le décanter ou à le filtrer quand vient le moment, soit d'en faire usage, soit de l'introduire dans un récipient définitif.

Tous les ingrédiens de la liste ont été utilisés. En effet :

Encens, 1 *qad* (sect. III) + 6 *ten* (sect. VII) + 4 *ten* (sect. X) = 10 *ten*, 1 *qad*;
Styrax, 2 *ten* (sect. IX) + 4 *ten* (sect. X) = 6 *ten*;
Vin, 1 *qad* 2/3 (sect. III) + 1 *qad* 2/3 (sect. V) + 2 *ten*, 1 *qad* 2/3 (sect. X) = 2 *ten*, 5 *qad*.

En réalité, la liste indique pour le vin, non pas 2 *ten*, 5 *qad*, mais 1/2 *han*; la première de ces indications représente un poids, la seconde représente un volume. Le poids est de 250 grammes, le volume est de 25 centilitres, ce qui revient au même (en considérant le vin comme ayant le même poids que l'eau) et ce qui nous fournit en plus, au sujet de la relation qui existe entre le *ten* et le *han*, un précieux renseignement que nous aurons à utiliser plus loin.

Nous avons vu (sect. VIII) que, par suite de l'augmentation de volume résultant de l'emploi des trois corps secs d'encens, l'extrait atteint 1 *han* 1/5 au moment de la dernière manipulation. Nous allons voir, dans les dernières phrases du texte, comment, grâce à une sorte de contre-balancement entre le styrax et l'encens, le volume de l'extrait finit par s'arrêter exactement à 1 *han*, résultat que le titre même de la recette nous faisait prévoir.

XI

, « le gain (résultant de l'emploi)

des 4 *ten* d'encens (étant de) *han* 2/15, cela fait (pour l'extrait) 1 *han* 1/3 (= 1 *han* 1/5 + *han* 2/15). »

Cette proportion du « gain », , amené par l'encens, correspond exactement à celle qu'indique la section VIII. Si, en effet, 6 *ten* d'encens augmentent l'extrait de *han* 1/5, 4 *ten* l'augmenteront de $\frac{\text{han } 1/5 \times 4}{6}$ = *han* 2/15. Mais l'auteur de la recette va nous faire remarquer, pour terminer, que ce *han* 1/3 de « gain » est annulé par *han* 1/3 de « perte » produite par le styrax.

XII

, « la perte (résultant de l'emploi) des 4 *ten* de poudre de styrax (étant de) *han* 1/3, il reste 1 *han* d'EXTRAIT LIQUIDE SURFIN DE STYRAX qui constitue un parfum à onctions pour Hathor la grande, dame de Tentyris, et pour toutes les déesses du Delta et de la Thébaïde ».

On comprend facilement que l'infusion de 10 *ten* d'encens, — près d'un kilogramme, — dans un demi-litre d'extrait de caroube mêlé à une certaine quantité de vin, puisse en augmenter le volume, par suite de la solution dans le liquide d'une partie de la gomme et de la résine que renferme l'encens. On comprend moins, à première vue, que l'infusion de styrax produise un effet complètement opposé. Nous verrons plus loin que le styrax employé par les Égyptiens n'était pas une gomme-résine, comme on le supposait jusqu'ici, et nous aurons ainsi l'explication de cette anomalie apparente.

XIII

Avant d'étudier les deux ingrédients nouveaux, et , je dois, à cause d'une opinion émise il y a plusieurs années par M. J. Krall, consacrer quelques lignes à l'encens, dont le nom, dans notre texte, est orthographique , et .

Dans son travail très documenté sur le pays de Pount[1], M. J. Krall exprime l'avis que l'*ânti* est, non pas l'encens, comme on l'admet généralement, mais la gomme arabique. Voici les raisons qu'il invoque à l'appui de sa thèse :

1° L'*ânti*, originaire du pays de Pount, est parfois appelé , « gomme d'*ânti* ». D'autre part, sur les côtes de Souakim et de Massaouah (qui répondraient en partie à l'ancien pays de Pount) croît en quantité l'*Acacia Senegal*, d'où l'on tire la gomme arabique.

2° L'*ânti* était employé, dissous dans l'eau, par les peintres et les scribes, pour donner plus de cohésion et de brillant à leurs couleurs ou à leurs encres, comme on emploie aujourd'hui la gomme arabique.

3° L'*ânti* est utilisé en parfumerie. Or, Pline nous enseigne que la gomme servait à falsifier divers aromates gommo-résineux.

1. J. KRALL, *Studien zur Geschichte des alten Ægypten*, IV : das Land Punt, pp. 27-36, 82 (Wien, 1890).

4° L'arbre à *ânti* s'est acclimaté en Égypte à partir de la XVIIIe dynastie, de même que se sont acclimatés au Caire et à Alexandrie un certain nombre d'*Acacia* exotiques produisant de la gomme.

5° Le nom égyptien de l'Encens est , *sountir*.

Je vais essayer, en les reprenant dans le même ordre, de montrer que ces arguments ne sont pas absolument inattaquables :

1° Le mot , *qami*, d'où viennent le grec κόμμι et le copte ⲕⲟⲙⲙⲓ, ⲕⲟⲙⲙⲏ, sert à désigner les gommes-résines aussi bien que les gommes proprement dites, comme κόμμι en grec, d'ailleurs, et *gummi* en latin. Si, en effet, on rencontre des expressions comme (*Pap. Ebers*, 54/16), « gomme d'Acacia (c'est-à-dire gomme arabique) », on trouve aussi des exemples de (*ibid.*, 87/6), ce qui, d'après l'avis de M. Krall lui-même, devrait signifier « gomme-résine d'encens ». Donc, l'emploi de la dénomination ne prouve pas que l'*ânti* soit une gomme plutôt qu'une gomme-résine. D'autre part, l'arbre à encens est fréquent en Afrique et se rencontre justement dans les régions que les Égyptiens pouvaient comprendre sous le nom de Pount[1].

2° L'encens, tout comme la gomme arabique, — on l'a vu plus haut, — peut fournir en solution dans l'eau un mucilage propre à rehausser et à amalgamer les couleurs; il a, de plus, l'avantage de les parfumer, ce qui pouvait être en partie le but cherché dans certaines prescriptions liturgiques.

3° Quoi qu'en dise Pline, qui du reste parle précisément de *falsifications* d'aromates, l'encens est odorant, même à froid, tandis que la gomme arabique n'a aucune odeur.

4° Il est certain que l'arbre à *ânti* fut planté à Thèbes sous la XVIIIe dynastie; il est encore certain qu'on ne trouve plus trace, dans l'Égypte actuelle, de la culture de l'arbre à encens (*Boswellia thurifera* CART.). Mais est-il certain, — et comment le savoir? — que les tentatives d'acclimatation des Égyptiens aient amené d'heureux résultats? Et puis, qui peut affirmer que le *Boswellia* ne réussirait pas en Égypte, si l'on avait quelque raison de l'y transplanter de nos jours?

5° Rien ne prouve, bien loin de là, que le , *sountir*, soit l'encens. D'abord, le mot s'est conservé en copte sous la forme ⲥⲟⲛϯ, ⲥⲱⲛϯ, ⲥⲟⲛⲧⲉ, qui désigne à la fois la *résine*, ῥητίνη (Gen., XXXVII, 25; Ezéch., XXVII, 17), et le *Pin* (*Pinus halepensis* L.), الصنوبر (KIR., pp. 175, 265), d'où l'on pourrait conclure avec quelque vraisemblance que le *sountir* est la résine du Pin d'Alep. M. J. Krall fait remarquer avec raison que le *sountir* est un produit de la Syrie et non pas un produit de l'Arabie ou de l'Afrique; mais, précisément, l'encens ne se rencontre pas en Syrie, tandis qu'on le trouve en Arabie et en Afrique.

J'ai réussi, je crois, à démontrer que les arguments réunis par M. J. Krall ne prouvent pas que l'*ânti* soit nécessairement la gomme arabique. Mais il reste un fait

1. Sur la transcription et la lecture de ce groupe, qu'on avait toujours transcrit à tort par , voir l'intéressante note de M. H. Schäfer dans la *Zeitschrift*, t. XXXI, pp. 118-119.

2. Cf. V. LORET, *Flore pharaonique*, 2e éd., p. 96.

auquel il n'a pas songé et qui rend son interprétation absolument impossible : c'est que l'*ânti* se brûlait dans des encensoirs[1]. Or, c'est là un des caractères distinctifs des gommes-résines; les gommes pures, comme la gomme arabique, sont ininflammables.

Il me semble donc bien certain que l'on doit conserver au mot le sens d'encens qu'on lui a toujours attribué. Mais je me hâte d'ajouter que ce fait ne modifie en rien la valeur des conclusions de M. J. Krall au sujet de la position qu'occupait le pays de Pount, attendu que le *Boswellia thurifera* croît à la fois dans l'Arabie méridionale, au pays des Somali et en Abyssinie[2].

XIV

J'ai déjà eu l'occasion de montrer que le signe se compose des deux éléments phonétiques = + = , et que le nom d'ingrédient dans lequel il entre est par conséquent l'équivalent du mot le plus souvent écrit en toutes lettres , , etc.[3]. M. H. Brugsch[4] a rapproché ces derniers mots de l'hébreu לְבֹנָה et de l'arabe لُبَانَى, qui désignent le Styrax, et je ne puis que me ranger à son opinion, malgré certaine difficulté qu'il ne semble pas avoir prévue et que nous aurons à surmonter.

Tantôt, le mot est rangé, dans des listes générales d'aromates, à côté des gommes-résines ou , , , , , ; tantôt, il fait partie d'ingrédients entrant dans la composition de parfums sacrés. Dans ces deux cas, les orthographes que j'ai rencontrées sont les suivantes : , , , , , , , , , , . A ces orthographes, il faut joindre les formes , , , citées par M. Brugsch, mais non accompagnées d'exemples[9], ainsi qu'un groupe démotique dont la transcription donnerait [10].

Toutes ces formes sont d'époque ptolémaïque, mais le mot se rencontre dans des textes datés du temps des Ramessides, et même au *Papyrus Ebers*, ce qui permet d'affirmer que les Égyptiens connaissaient la plante *Nnb* dès le début de la XVIIIe dynastie.

Ce dernier document, — qui est le plus ancien, à ma connaissance, où la plante soit nommée, — en orthographie le nom (98/13) et la mentionne dans

1. Auprès d'Aménophis III tenant, devant Amon, un encensoir allumé : (Louqsor, salle K', paroi *e*, 2e registre, tableau 5, d'après mes copies).
2. N. Guibourt, *op. cit.*, t. III, pp. 516-521.
3. V. Loret, *Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens*, nos VI-IX, p. 11, n. 2 = *Rec.*, t. XV, p. 115, n. 2.
4. *Dictionnaire hiéroglyphique. Supplément*, p. 661.
5. Br. et Düm., *Recueil de monuments égyptiens*, t. IV, 80/3, 6; 91/2; 93/26, 29; 94/34; 97/18.
6. *Ibid*, 87/17; 91/1; 94/40; 95/45.
7. A. Mariette, *Dendérah*, t. I, pl. 48 *a*.
8. Br. et Düm., *Rec. de mon.*, t. IV, 80/7; 93/26, 27; 94/34, 39.
9. *Dict. hiérogl.*, p. 781 = Mar., *Dend.*; Düm., *Temp. Inschr.*, I, 64/2, 52/5.
10. H. Brugsch, *Dict. hiérogl.*, *Suppl.*, p. 661.

une recette de parfum à brûler, . Le *Nnb* est nommé trois fois, au *Grand Papyrus Harris* (époque de Ramsès III), sous l'orthographe ou (15 *b*/14, 53 *a* 3, 71 *a* 12), après des noms de bois d'ébénisterie et au milieu de végétaux aromatiques tels que le Cinnamome, la Cannelle, le *Calamus aromaticus*, etc.

On peut tirer, de ces diverses orthographes, deux formes bien distinctes. L'une, sans final, est *Nnib*, *Nniibou;* l'autre, avec finale sémitique, est *Nniioubn* (ou mieux *Nniiboun*), *Nnebni*. J'ai fait remarquer par ailleurs[1] combien cette finale en *N* est fréquente dans les noms des plantes, surtout dans ceux qui appartiennent à des racines sémitiques. On sait, d'autre part, que le est apparenté au *R* ou au *L*. L'identification phonétique entre *Nniiboun*, *Nnebni* et לִבְנֶה (*libéněh*), لُبْنَى (*loubnaï*) est donc admissible. On pourrait même voir, dans la forme sans *N* final, *Nniibou*, le prototype du mot ⲛⲓ-ⲗⲁⲃⲱ, qui est traduit *thus* par T. Edward, d'après une *Scala* d'Oxford[2], mais dont la signification exacte ne peut être assurée qu'après examen du terme arabe employé dans le manuscrit copte.

Le mot לִבְנֶה, — que l'on doit se garder de confondre avec le mot לְבוֹנָה, לִבְנָה (ar. لُبَان), lequel désigne l'Encens, — ne se rencontre que dans deux passages de la Bible. Il y est employé pour désigner, non pas une gomme-résine, mais un arbre de Palestine dont les caractères ne sont indiqués en rien par le contexte. Dans le plus ancien de ces passages (*Gen.*, XXX, 37-38), les Septante traduisent לִבְנֶה par στύραξ; dans le second exemple (*Hos.*, IV, 13), la version grecque donne λεύκη, « peuplier blanc ». Il est évident que c'est la première de ces deux traductions qui est la bonne, d'abord parce qu'elle est la plus ancienne, ensuite parce que le mot לִבְנֶה s'est conservé dans l'arabe لُبْنَى, qui s'applique bien certainement au Styrax. C'est là, d'ailleurs, l'avis de K. Rosenmüller[3], bien que Celsius ait cru devoir préférer, sans en dire la raison, le sens λεύκη au sens στύραξ[4].

Il résulte bien de ces rapprochements philologiques que le mot égyptien *Nniibou* ou *Nniiboun* désigne le Styrax. Mais une difficulté se présente : le Styrax est une gomme-résine, tandis que le mot égyptien s'applique à un bois odorant. Avant d'examiner si cette difficulté est de nature à empêcher la détermination que je propose après M. Brugsch, il convient de démontrer que le *Nniibou* est effectivement un bois, ou un arbre, et non pas une gomme-résine comme le , par exemple, ou le . Voici les diverses raisons qui conduisent à cette conclusion :

1° Le mot est fréquemment suivi, — même dans les recettes de parfumerie, où il ne peut être question que de la partie odorante de l'arbre, — des signes , ou , qui déterminent les noms des plantes et de leurs parties extérieures, mais jamais les noms des sécrétions végétales.

2° Les trois passages du *Grand Papyrus Harris* où il est question du *Nniibou* sont ainsi conçus :

1. V. Loret, *Rech. sur plus. plant.*, nos VI-IX, p. 6, n. 1 = *Rec.*, t. XV, p. 110, n. 1.
2. H. Tattam, *Lexic., ægypt.-latin.*, p. 841.
3. *Biblische Naturgeschichte*, (Leipzig, 1830), t. I, p. 261-263.
4. *Hierobotanicon*, (Amstel., 1748), t. I, p. 292-296.

XV *b*, 14 : .... *Nniibou*, 3 bûches = *ten* 610,

— 15 : ..... Cannelle, 1 bûche = *ten* 800.

LIII *a*, 3 : ..... *Nniibou*, *ten* 625,

— 4 : ..... Cannelle, *ten* 894.

LXXI *a*, 12 : *Nniibou* et Cannelle, *ten* 3129.

D'une part, le rapprochement avec la Cannelle, — qui est une écorce odorante, — d'autre part, l'expression , « trois poutres, trois tiges, trois bûches », nous prouvent bien qu'il s'agit d'un bois, ce qu'achève de démontrer le déterminatif . Trois bûches de *Nniibou* pesant 610 *ten*, chaque bûche pèse en moyenne 20 kilos.

3° L'exemple suivant semble encore montrer que le *Nniibou* était importé en Égypte sous forme de bois : (Düm., *Temp. Inschr.*, 66/1), « l'habitant de Benb apporte du bois (cf. ϧⲟ, ϧⲱ, *lignum*) de *Nniibou*, et procure (=) des larmes de gomme-résine *Aouisha* ».

4° Enfin, tandis que l'encens, dans les recettes de parfumerie égyptiennes, amène toujours un *gain*, , dans les liquides où on le fait macérer, c'est-à-dire augmente ces liquides de tout ce qu'il leur cède par solution, la poudre de *Nniibou*, au contraire, produit une *diminution* du liquide, , c'est-à-dire en absorbe une partie par imbibition. Ce fait ne peut s'expliquer qu'en voyant dans la poudre de *Nniibou* de la sciure de bois. Si le *Nniibou*, en effet, était une gomme-résine, il n'agirait pas autrement que l'encens.

La nature ligneuse du *Nniibou* étant ainsi établie, il reste à rechercher si l'identification de cet ingrédient avec le Styrax peut être maintenue. Je crois pouvoir répondre par l'affirmative. D'abord, nous avons vu que le mot לְבֹנָה désigne un arbre et non une gomme-résine. Je ne sais si les savants qui se sont occupés à étudier la flore biblique ont raison, mais leur opinion est que, si לְבֹנָה désigne l'arbre Styrax, il est, dans la Bible, deux mots qui servent à dénommer spécialement la gomme-résine produite par cet arbre : נָטָף et נְכֹאת[1]. En arabe, لبنى désigne l'arbre, la plupart du temps, tandis que la gomme-résine porte le nom spécial de ميعة[2]. Et même, en français, il existe une distinction analogue. Les botanistes, qui donnent en latin le nom de *Styrax* à l'arbre, le nomment *Aliboufier* en français, tandis que le mot Styrax n'est employé par eux que pour en désigner la gomme-résine : l'Aliboufier produit le Styrax, comme le Lentisque produit le Mastic. L'égyptien *Nniibou* peut donc répondre, comme nom d'arbre, aux termes sémitiques לְבֹנָה et لُبْنَى, qui désignent seulement des arbres.

D'où vient, pour terminer, que les Égyptiens employaient le bois de l'Aliboufier et non le Styrax même ? — La chose, en somme, peut s'expliquer aisément. Le Styrax, —

1. S. Bochart, *Hierozoicon*, (Francof., 1675), t. II, p. 532-533. — O. Celsius, *Hierobotanicon*, t. I p. 529-530, 548. — K. Rosenmüller, *Bibl. Naturgesch.*, t. I, p. 163-165.

2. Ibn-Baïthar, *Matière médicale* (éd. L. Leclerc), n°s 2011, 2196.

abstraction faite du Styrax d'Amérique[1], — s'extrait aujourd'hui de deux arbres bien différents d'aspect : le *Liquidambar orientale* MILL., qui ne croît que dans la partie occidentale de l'Asie-Mineure[2]; le *Styrax officinale* L., qui se rencontre sur les côtes septentrionales et orientales de la Méditerranée, et qui est surtout abondant en Syrie[3]. Or, d'après les indications que nous ont fournies les anciens sur leur στύραξ, il est certain qu'il provenait du *Styrax* et non du *Liquidambar*. D'abord, l'arbre au στύραξ se rencontrait principalement en Syrie, en Phénicie et en Arabie[4], ce qui n'est pas le cas du *Liquidambar*. Ensuite, l'arbre était comparable au Cognassier[5], ce qui est vrai du *Styrax*, mais ne l'est nullement du *Liquidambar*, lequel a des feuilles palmatilobées, rappelant un peu celles du Groseillier[6]. Le Styrax biblique étant un arbre de Palestine, ne peut, de même, se rapporter qu'au *Styrax*. Enfin, le لُبْنَى des Arabes est également un *Styrax*; son fruit, nous apprend Ishak Ibn-Amrân[7], est de la grosseur d'une noix et de la forme d'une prune blanche. Cette description répond bien au fruit du *Styrax*, tandis qu'elle ne peut s'appliquer en rien à celui du *Liquidambar*, qui se compose d'un grand nombre de capsules réunies et enchâssées sur un réceptacle commun. Il est donc bien certain que le *Nniibou* des Égyptiens était le *Styrax officinale* L. et qu'il leur arrivait de Syrie ou d'Arabie.

Or, cet arbre fournit deux sortes de produits : le *Styrax sec*, qui n'est autre que l'écorce même de l'arbre, gorgée de résine; le *Styrax liquide*, que l'on obtient en faisant bouillir le Styrax sec dans de l'eau et en recueillant le produit résineux qui vient surnager à la surface. Ces deux espèces de Styrax sont soigneusement distinguées et décrites dans la pharmacopée arabe et jouissent de propriétés médicales différentes[8]. Dans les *Scalæ* coptes, on trouve mentionnées ces deux espèces de Styrax :

ⲁⲙⲓⲡⲁⲕⲟⲩ, ⲁⲙⲓⲡⲁ̀ⲕⲟⲩ = استرقس, اسطرقس, اصطرقس, اصطرك, « styrax »;

ⲥⲧⲩⲣⲁⲝ, ⲥ̀ⲧⲉⲣⲓⲝ = même sens;

ⲕⲁⲙⲁⲛⲧⲓⲧⲟⲛ, ⲕⲟⲙⲟⲛⲧⲓⲕⲟⲛ = ميعة سايلة, « styrax liquide »;

ⲥⲧⲁⲕⲧⲏ, ⲥ̀ⲧⲁⲕⲧⲏ, ⲥ̀ⲧⲁⲕⲧⲏⲛ = ميعه, « styrax », ميعة بخور, « styrax à brûler », قشر ميعة, « écorce à styrax[9] ».

On s'explique aisément, dans ces conditions, que les Égyptiens aient pu employer,

1. C'est une espèce américaine, le *Liquidambar styraciflua* L., qui fournit le Styrax liquide que vendent nos droguistes.

2. E. BOISSIER, *Flora orientalis*, t. II, p. 818.

3. *Ibid.*, t. IV, p. 35. — Pour distinguer ces deux produits, les droguistes donnent au premier le nom de *Styrax* et au second celui de *Storax*.

4. HÉROD., III, 107. — DIOSC., *De mat. med.*, I, 79. — PLINE, *Hist. nat.*, XII, 40, 55. — ATHÉN., *Deipnos.*, IX, 67. — STRAB., *Geogr.*, XII, 7/3, XVI, 4/13, 26.

5. DIOSC. et PLINE, *loc. cit.*, — Cette comparaison devait être très juste, car le *Styrax* porte, en grec moderne, le nom de ἄγρια κυδωνιά (C. FRAAS, *Synops. plant. flor. class.*, p. 194; E. BOISSIER, *op. cit.*, t. IV, p. 35).

6. Cf., pour le *Liquidambar*, H. BAILLON, *Hist. des plantes*, t. III, p. 398, fig. 471-474 et, pour le *Styrax*, t. XI, p. 414, fig. 488-493.

7. D'après IBN-BAÏTHAR, *loc. cit.*, n° 2196.

8. *Ibid.*

9. *Scal. copt.*, n°s 141-142, 161-162, 498, 548 (ces références se rapportent à une édition, que je prépare en ce moment, de la partie des *Scalæ* qui traite des végétaux).

dans leur parfumerie, l'écorce d'Aliboufier ou Styrax sec des Arabes; il est même vraisemblable que c'est sous cette forme, plus commode pour le transport, qu'ils le recevaient de l'extérieur. Si le mot n'est pas une variante de , « roseau », mais bien de , on constate que le roi Touthmès III reçut du pays syrien de , en l'an XXIV de son règne, en même temps qu'un grand nombre de poutres de Caroubier, d'Acacia, de Saule, etc., (*Rec.*, II, 150), « 206 bûches de bois de *Styrax*[1] ».

Les Égyptiens employaient-ils le Styrax liquide, مرهم سائل ? — Oui, et le nom qu'ils lui donnaient vient achever de prouver que le *Nniibou* est bien le bois de l'Aliboufier. Le *Papyrus Ebers*, en effet, indique, parmi les ingrédients qui doivent entrer dans la composition d'un parfum à brûler, le (93/18), c'est-à-dire le « produit mou, liquide » de l'écorce de l'Aliboufier, autrement dit la مرهم سائل des Arabes, le ⲕⲁⲙⲁⲛⲧⲓⲧⲟⲛ, ⲕⲟⲙⲟⲛⲧⲓⲕⲟⲛ des Coptes.

C'est donc par « bois » ou « écorce du *Styrax officinale* » qu'il convient de traduire désormais le mot égyptien *Nniibou*, et non pas par « gomme-résine de Styrax ».

J'ajouterai qu'il se peut que les Égyptiens aient essayé d'acclimater le *Styrax* à Thèbes, à l'époque des derniers Ramessides. Dans une des lettres que renferme le *Papyrus de Bologne* n° 1094, un personnage énumère quelques-unes des curiosités de Thèbes. Il parle de l'Acacia favori planté sur le chemin qui mène à la demeure d'Amen-hotep, de la terrasse d'Amen-hotep, de , du Perséa d'Amon à Karnak, etc. Bien que la copie cursive du papyrus, publiée par Chabas, porte pour les deux premiers signes, le mot a été transcrit par lui . M. A. Lincke transcrit et, rapprochant le mot du copte ⲁⲡⲁ, ⲁⲫⲫⲁ, le traduit par « prêtre[3] ». Il faudrait, pour décider la question, avoir le manuscrit sous les yeux. Néanmoins, comme plusieurs arbres célèbres de Thèbes sont nommés dans ce texte et que les signes hiératiques pour et pour peuvent se confondre aisément, je crois que ma transcription est possible et qu'il pourrait s'agir de l'Aliboufier (*Nnâb*) d'Hâthor.

XV

Je dois avouer que je n'ai pu réussir encore à déterminer la plante , bien que, depuis plusieurs années, j'aie relevé soigneusement tous les passages dans lesquels ce nom se rencontre. M. Brugsch (*Dict. hiérogl.*, p. 1566) a considéré d'abord cette plante comme étant le Rosier, sans indiquer en rien le motif de son opinion. Plus tard, (*Ibid.*, *Suppl.*, p. 1338), il y a vu la Vigne, mais en s'appuyant sur un texte dans lequel il a confondu avec un nom de plante le mot , « ivresse », mis en parallélisme avec , « joie ». Il se peut, d'ailleurs, que le nom de la plante *Tekh* dérive de la

1. Le mot rare *kanka* se trouve employé, dans le même texte, à propos du bois de Caroubier, — (Leps., *Ausw.*, 12/34), — ce qui semble bien montrer que *Nib* est une variante de *Nniibou* et non le nom du Roseau.

2. *Mél. égyptol.*, 3e série, t. II, pl. 12 et p. 165.

3. *Beiträge zur Kenntniss der altägyptischen Brieflitteratur*, p. 25-26.

racine ⌓ ●, « enivrer, être enivré, être en gaieté », mais il n'y a pas que la Vigne dont le fruit agisse sur le cerveau; et puis, l'odeur seule des fleurs ou des feuilles de certaines espèces, — la Coriandre, par exemple, — peut produire le même effet.

Quoique les exemples que je possède du mot ⌓ ● 𓆼 ne m'aient encore fourni aucun résultat, je tiens néanmoins à les réunir ici, dans l'espoir que quelque autre, plus heureux ou plus riche en notes, pourra réussir à en tirer la détermination de la plante.

D'abord, il convient de faire remarquer que le mot ⌓ ● 𓆼 n'est employé dans les textes qu'à l'époque gréco-romaine. Si, en effet, le *Papyrus médical* de Berlin, qui appartient à la basse époque, mentionne deux fois la plante *Tekh*, comme nous le verrons plus loin, le *Papyrus Ebers* n'en fait pas une seule fois mention.

La plante, — sans qu'on puisse savoir si elle y était spontanée ou non, — était du moins cultivée en Égypte : ..... (MAR., *Dend.*, I, 18), « un champ,... dont les deux extrémités produisent du froment, et le milieu des grains de *Tekhi* ».

Un texte range cette espèce au milieu de plantes aquatiques, sans nous donner toutefois le droit de la considérer d'une façon certaine comme une plante d'eau : (*Ibid.*, I, 15), « le Lotus rose sur le Nil, le *Dekhou* dont la forme est ce qu'aime Ma Majesté, les *Menhi* dans le marais, le Lotus blanc sur sa tige ».

Les fleurs servaient à faire des guirlandes, ce qui semble montrer qu'elles étaient d'aspect agréable : (*Ibid.*, III, 66), « il élève vers toi une guirlande de fleurs (ou pétales) de *Tekh* ».

Une fête d'Hathor, qui avait lieu annuellement à Tentyris, était nommée la Fête des *Tekh*. Quelques inscriptions du temple de Dendérah y font allusion : (*Ibid.*, I, 6), « j'ai broyé de l'électrum avec du lapis-lazuli, en ce jour des *Dekhi*;... ce jour de la Fête des *Dekhou* »; (Dend., in BR., *Dict.*, p. 1566), « le jour d'offrir des *Dekhoui* dans la terre entière »; (*Ibid.*), « le disque solaire s'élève au ciel quand Tentyris est en sa bonne fête d'offrir des *Tekh* ».

Les fruits, — ou les graines, — du *Tekh* étaient odorants. La preuve en est d'abord dans leur emploi dans notre recette; on constate ensuite par le texte suivant qu'ils entraient dans la composition du parfum sacré *Sti-heb* : (BR. et DÜM., *Rec.*, IV, 85 B). « [Recette du] Parfum *Sti-heb* : poix, graines de *Tekh*, colophane, poudre de grès, graines d'Acacia, encens frais, plantes *As* et *Hâm* ».

Ce parfum était connu en Égypte dès les temps les plus reculés, ce qui pourrait faire supposer que la plante *Tekh* n'était pas d'importation gréco-romaine, mais était propre à l'Égypte. On peut pourtant se demander, avant d'adopter cette conclusion, si la recette du parfum *Sti-heb* n'a pas pu se modifier avec le temps et si on y faisait entrer le *Tekh*, sous les premières dynasties, comme on le faisait à l'époque ptolémaïque. La présence de poix, de colophane, d'encens, — tous produits exotiques de Syrie et

d'Arabie, — semble montrer que la recette du parfum *Sti-heb* a été remaniée après l'Ancien-Empire.

De cette plante *Tekh*, on confectionnait une « eau » dans laquelle on délayait les couleurs pour certaines cérémonies liturgiques : (Masp., *Pap. du Louvre*, p. 37), « Isis et Nephthys sont dessinées sur elle (l'étoffe), en couleur verte (délayée dans) de l'encens et de l'eau de *Tekhou* ».

Enfin, le *Tekh* était employé en médecine : (*Pap. médic.*, XI, 2), « Autre recette pour guérir les tumeurs aux jambes : Graines de *Tekhou*, miel, vin ; les en frotter » ; (*Ibid.*), « autre recette (pour le même objet) : mastic, graines de *Tekhou*, vin ; les en frotter ».

Comme on le voit, il est difficile de tirer de ces exemples quelque indication assez caractéristique pour nous permettre de déterminer la plante *Tekh*. Les renseignements que peut nous offrir la philologie sont nuls en ce qui concerne cette plante; je n'ai trouvé ni en copte, ni en hébreu, ni en arabe, de nom de végétal présentant quelque analogie avec la syllabe .

Il n'est qu'un seul mot auquel on pourrait songer à comparer le nom *Tekh*, c'est le copte ⲧⲓⲉ̀ϫⲧ, que l'on trouve dans le composé suivant :

ⲧⲓⲉ̀ϫⲧⲗⲁⲓⲟⲛ..... دهن بنفسج Huile de violette,

ⲓⲉⲗⲁⲓⲟⲛ..... متله *Idem*[1].

J'aurais hésité à admettre qu'un vocable copte pût être composé d'un mot grec, ἔλαιον, et d'un mot non grec, ⲧⲓⲉ̀ϫⲧ, si je n'avais rencontré des exemples de formation hybride analogue dans les termes :

ⲙⲟⲥⲕⲁⲗⲁⲓⲟⲛ..... دهن البان Huile de *Moringa*[2].

ⲙⲟⲥϫⲟⲉ̀ⲗⲁⲓⲟⲛ, ⲙⲟⲥϫⲱⲗⲓⲟⲛ..... متله *Idem*[3],

ⲓⲁⲥⲙⲉⲗⲁⲓⲟⲛ..... دهن ياسمين Huile de Jasmin[4].

Il est évident que ces mots sont composés des noms arabes مسك et ياسمين (copte ⲓⲁⲥⲙⲓ, ⲓⲁⲥⲙⲉ), suivis du grec ἔλαιον. Le mot ⲧⲓⲉ̀ϫⲧ peut donc être le nom égyptien, ou égyptianisé, de la Violette. Mais le ϫ copte répond bien plus souvent au ⲕ qu'au (ϭ, ϣ), et c'est là une difficulté de nature à nous faire hésiter dans un rapprochement entre *Tekh* et ⲧⲓⲉ̀ϫⲧ.

La chose est regrettable, car les caractères de la Violette concordaient assez avec le peu que nous savons de la plante *Tekh*. La Violette n'est pas une plante égyptienne, mais elle est très cultivée de nos jours en Égypte ; on la trouve mentionnée dans les

1. *Scal. copt.*, nos 500-501.
2. *Ibid.*, n° 332.
3. *Ibid.*, n° 486.
4. *Ibid.*, n° 518.

Scalæ coptes, ce qui prouve qu'elle était connue des Égyptiens dès les premiers temps de la domination arabe. Peut-être les Grecs ou les Romains l'introduisirent-ils en Égypte, comme ils y avaient introduit d'autres fleurs d'origine européenne. Pline, en tout cas, semble la ranger au nombre des fleurs cultivées de son temps sur les bords du Nil (*H. N.*, XXI, 40). Enfin, la Violette, d'après les médecins gréco-latins et arabes [1], avait la vertu de résoudre les tumeurs ou abcès, tout comme la plante *Tekh*.

Ces rapprochements sont séduisants, mais, encore une fois, l'identité est loin d'être certaine entre les mots ⲧⲓⲉ̀ϫⲩ et , et il est peut-être plus prudent d'attendre de nouveaux documents avant de tenter la détermination de la plante égyptienne.

XVI

Nous pouvons maintenant, en guise de conclusion et de résumé, donner la traduction entière, paraphrasée, de la recette que nous venons d'étudier dans tous ses détails. Nous avons vu (sect. X) quel est le rapport qui existe entre le *ten* et le *han* : 1 *han* d'eau pèse 5 *ten*, autrement dit 1 *han* est à 1 *ten* ce qu'est 1 litre à 200 grammes. Au lieu de donner au *han* sa capacité réelle, qui est de 0l48234375, et au *ten* son poids exact, qui est de 96gr46875, nous attribuerons au premier la valeur 0l5 et au second celle de 100 grammes. Les proportions, on le conçoit, n'en seront pas changées, et les calculs en seront grandement simplifiés.

RECETTE POUR FABRIQUER UN DEMI-LITRE D'EXTRAIT SURFIN DE STYRAX

Se procurer les ingrédients suivants :

1. Suc de Caroube [2]	0l575
2. Encens sec de première qualité	1.010 gr.
3. Écorce de Styrax de première qualité (*S. officinale* L.)	600 gr.
4. Calame aromatique (Racine d'*Acorus Calamus* L.)	25 gr.
5. Aspalathe (Bois de *Convolvulus scoparius* L.)	10 gr.
6. Mastic (Résine de *Pistacia Lentiscus* L.)	10 gr.
7. Graines de Violette (?)	15 gr.
8. Vin très alcoolique	0l5
9. Eau	Q. S.

Premier jour.

Le premier jour, faire les quatre opérations suivantes :

1° Prendre les 0l575 de suc de Caroube, y verser 0l025 d'eau, — ce qui fait 0l600, — réduire le mélange au feu jusqu'à ce qu'il reste 0l550. Ajouter ensuite, à ces 0l550, 0l5 d'eau, — ce qui donne 1l050, — et faire encore évaporer au feu, jusqu'à ce qu'il reste 0l5 de suc de Caroube concentré ;

1. Pline. *Hist. nat.*, XXI, 76. — Ibn-Baïthar, *Mat. méd.*, n° 353.
2. Pour préparer le suc de Caroube, prendre 3 l. 835 de gousses fraiches de Caroube. En extraire 2 l. 3 de pulpe. Presser cette pulpe dans un sac de crin et en retirer 0 l. 575 de suc.

2° Prendre ce 0l5 de suc de Caroube concentré et y mettre en infusion les 25 gr. de Calame aromatique, plus 10 grammes d'encens que l'on aura additionnés de 16gr65 de vin. Laisser infuser jusqu'au lendemain;

3° Préparer trois *corps secs* d'encens, composés chacun de :

Encens	200 gr.
Eau	0l035

Enfermer dans trois récipients bouchés;

4° Préparer le mélange suivant :

Aspalathe	10 gr.
Mastic	10 gr.
Graines de Violette (?)	15 gr.

Faire infuser dans 16gr65 de vin, jusqu'au lendemain.

Deuxième jour.

Le matin, prendre un des trois *corps secs* d'encens et le placer dans un mortier, y ajouter le mélange d'Aspalathe, Mastic, Violette (?) et vin. Y ajouter encore le suc de Caroube concentré que l'on aura débarrassé des ingrédients qui y étaient en infusion. Triturer le tout, agiter et mélanger au mieux. Enfermer ensuite dans un large vase bouché, jusqu'au vingtième jour

Vingtième jour.

Ouvrir le vase et en décanter soigneusement toute la partie liquide. Verser dans un mortier. Y ajouter le second *corps sec* d'encens. Triturer, agiter et mélanger au mieux. Enfermer dans un large vase bouché, jusqu'au quarantième jour.

Quarantième jour.

Ouvrir le vase et en décanter soigneusement toute la partie liquide. Verser dans un mortier. Y ajouter le troisième *corps sec* d'encens. Triturer, agiter et mélanger au mieux. Enfermer dans un large vase bouché, jusqu'au soixantième jour.

Soixantième jour[1].

Faire les deux opérations suivantes :

1° Ouvrir le vase et en décanter soigneusement toute la partie liquide[2] ;

2° Préparer trois *corps secs* de Styrax, en mélangeant, pour les trois :

Écorce de Styrax	200 gr.
Eau	0l100

Diviser en trois *corps secs*. En mettre deux dans des vases que l'on bouche hermé-

1. L'opération a donc duré déjà 60 jours. La préparation des trois *corps secs* a demandé 600 gr. d'encens et 0 l. 100 d'eau.

2. La quantité de liquide doit être de 0 l. 600. l'augmentation résultant de la solution de l'encens étant de 0 l. 100 (suc de Caroube concentré, 0 l. 500 + encens dissous, 0 l. 100 = 0 l. 600).

tiquement. Mettre le troisième dans un mortier. Y ajouter le liquide décanté précédemment. Triturer, agiter et mélanger au mieux. Enfermer dans un large vase bouché, jusqu'au centième jour.

Centième jour.

Ouvrir le vase et en décanter soigneusement le liquide. Verser dans un mortier. Y ajouter le second *corps sec* de Styrax. Triturer, agiter et mélanger au mieux. Enfermer dans un large vase bouché, jusqu'au cent quarantième jour.

Cent quarantième jour.

Ouvrir le vase et en décanter soigneusement le liquide. Verser dans un mortier. Y ajouter le dernier *corps sec* de Styrax. Triturer, agiter et mélanger au mieux. Enfermer dans un large vase bouché, jusqu'au cent quatre-vingtième jour.

Cent quatre-vingtième jour.

Ouvrir le vase et en décanter soigneusement le liquide. Y verser le mélange suivant :

Encens	400 gr.
Sciure d'écorce de Styrax	400 gr.
Vin	216 gr. 65

Après macération suffisante, décanter à nouveau le liquide, qui constitue un demi-litre[1] d'EXTRAIT SURFIN DE STYRAX dont on oint Hâthor la grande, dame de Tentyris, ainsi que toutes les déesses de la Basse et de la Haute-Égypte.

Telle est la recette du parfum égyptien. J'espère être arrivé à la rendre claire et exécutable. Je l'aurais exécutée moi-même et j'aurais dit ici l'effet produit par le parfum, si je n'avais été arrêté momentanément par plusieurs difficultés, qui n'ont du reste rien d'insurmontable. D'abord, nous ne sommes plus à l'époque où l'on trouve encore des Caroubes fraîches, et j'aurais dû remplacer le suc de Caroube exprimé à froid par une décoction du fruit sec dans l'eau bouillante, ce qui eût probablement modifié le caractère et les propriétés du liquide qui constitue la base du parfum. Ensuite, je n'ai pu me procurer que tout récemment, et par le plus grand des hasards, de la sciure d'écorce de Styrax. Enfin, l'identité de la plante *Tekh* reste encore à établir d'une façon certaine. J'ajouterai que la préparation du parfum demande six mois. La chose en vaut-elle la peine ? — Je la tenterai pourtant à l'occasion ; d'autres la tenteront peut-être avant moi.

II. — L'ASPHALTE OU BITUME DE JUDÉE

S'il est une drogue que les tombeaux égyptiens nous livrent journellement en quantités considérables, c'est bien certainement l'Asphalte ou Bitume de Judée. La

1. L'augmentation résultant, pour le liquide, de la solution de ces 400 gr. nouveaux d'Encens étant de 0 l 065, la quantité de liquide se trouve portée à 0 l. 665. Mais, d'autre part, la sciure de Styrax absorbant 0 l 165 de liquide, celui-ci se trouve réduit à 0 l. 500, soit au demi-litre d'extrait annoncé au début de la recette.

plupart des momies, corps d'hommes ou corps d'animaux, sont emplies de cette substance, au point que le mot *momie* a servi longtemps, et sert même encore aujourd'hui, chez les peintres, à désigner le bitume provenant des cadavres égyptiens embaumés. C'est donc avec un certain étonnement que l'on constate, dans les dictionnaires hiéroglyphiques, l'absence complète de toute désignation s'appliquant au bitume. La cause en est, je crois, dans ce fait que le seul mot copte biblique qui serve à dénommer l'Asphalte ou Bitume de Judée est ⲁⲙⲣⲏϩⲉ, ⲉⲙⲣⲉϩⲓ (variantes : ⲙ̀ⲣⲉϩⲓ, ⲣⲉϩⲓ, ⲣⲉⲣⲉϩⲓ, ⲣⲁⲣⲁϩⲉ), ἄσφαλτος, στέαρ, *asphaltus, bitumen, adeps,* mot que l'on a fait, avec grande raison, dériver de . Mais ce groupe égyptien ne semble pas, d'une manière générale, désigner le bitume, et on le traduit toujours par « huile ». Pourtant ce sens, dans la plupart des cas, est fort discutable. Il serait difficile, pour n'en citer qu'un exemple, de voir une huile dans le parfum *Sti-heb,* dont la recette a été citée dans l'étude précédente, à propos de la plante *Tekh*. On y trouve de la poix, des gommes-résines, des matières ligneuses, du sable quartzeux[1], mais absolument rien de ce qui peut constituer une huile. Or, le *Sti-heb* fait partie des neuf sacrés, et l'on peut facilement remarquer, si on lit la recette des huit autres *merhi*, qu'aucun d'eux, non plus, ne peut être une huile. C'est là, par conséquent, un terme qui demande à être étudié à nouveau et dont la signification doit être telle, qu'elle serve à expliquer facilement les sens ἄσφαλτος, στέαρ qu'a le copte ⲁⲙⲣⲏϩⲉ. En attendant d'avoir l'occasion d'examiner de près le mot , je serais assez disposé à le faire dériver du verbe et à lui attribuer, au moins dans certains cas, le sens général de « enduit ». Cette dérivation, qui amenerait une transcription *mourhi*, servirait à expliquer la forme copte ⲙ̀ⲣⲉϩⲓ, dans laquelle ⲙ répondrait au de , et ϩ au ⲉ de . Quoi qu'il en soit, le mot *merhi* n'a certainement pas le sens absolu de « bitume » et c'est ailleurs qu'il nous faut rechercher le nom égyptien de cette substance.

J'ai souvent pensé, depuis un certain temps, qu'il pouvait y avoir quelque avantage à s'imposer la tâche de découvrir dans les textes le nom égyptien d'une plante ou d'une drogue choisie d'avance, au lieu de prendre au hasard un nom hiéroglyphique de substance végétale ou minérale et de s'appliquer à le déterminer. L'identification de plantes ou de drogues de rare occurrence ne pouvant guère se faire que par élimination, il y a intérêt à attaquer la question de tous les côtés et à changer parfois de méthode, afin d'aller plus vite en besogne. Plus les noms déterminés seront nombreux, et plus les autres seront faciles à déterminer.

Il m'a semblé que c'était dans le *Rituel de l'embaumement,* qu'a publié et traduit M. G. Maspero[2], que j'avais le plus de chance de rencontrer le nom égyptien du bitume. Que ce nom se trouve dans d'autres textes, c'est possible; mais il est presque certain qu'il doit être employé surtout dans le traité funéraire. Or, la plupart des noms d'ingrédients qui reviennent fréquemment dans le *Rituel de l'embaumement* sont connus, ou à peu près. Seul, le mot , que l'on a sans raison aucune traduit par « résine », m'a paru présenter un sens assez peu sûr pour pouvoir être étudié spécialement.

1. H. Brugsch et J. Dümichen, *Rec. de mon. égypt.*, t. IV, pl. 85 B.
2. *Mémoire sur quelques papyrus du Louvre*, pp. 14-57.

Avant d'exposer les deux principales raisons qui me font croire que le mot est le nom du bitume, je crois bon de montrer que, non seulement rien dans les textes ne s'oppose à cette identification, mais qu'au contraire tout nous y amène naturellement.

On sait que le bitume, chez les anciens, venait principalement de la Judée[1] et de la Babylonie[2]. Le bitume de la Judée, que l'on recueillait sur les bords du Lac asphaltite, était l'objet d'un commerce important par deux routes bien différentes. Les Syriens le convoyaient jusqu'aux divers ports de la Phénicie, d'où il se répandait sur les bords de la Méditerranée[3]; les Iduméens le centralisaient à Pétra, d'où les caravanes nabatéennes le transportaient moitié en Égypte, à l'usage de la momification[4], moitié chez les Sabéens, qui l'utilisaient dans leurs fumigations[5]. Peut-être ces derniers recevaient-ils également du bitume de Babylonie, par l'intermédiaire de marchands chaldéens et arabes. Or, les textes égyptiens font fréquemment mention du de Syrie et de Phénicie, et moins souvent, — comme d'une espèce supérieure ou plus rare, — du « excellent » du Pays de Pount, appelé aussi de Coptos, du nom de la ville où venaient le livrer les caravanes égypto-arabes. Nous verrons plus loin, en effet, qu'on trouve dans les inscriptions : d'une part, du *Mennen* de ou de Syrie, de ou de Phénicie, de ou de Thabor; d'autre part, du *Mennen* de ou des rives de la mer Rouge, et de ou de Coptos. Les lieux de provenance sont donc bien identiquement les mêmes pour le *Mennen* et pour le bitume.

Le mot égyptien est le plus souvent déterminé par le groupe ooo, qui s'applique aux noms de substances granuleuses ou pulvérulentes ; mais on le trouve une ou deux fois suivi du signe ʊ, qui sert à distinguer les noms de liquides. Le bitume, on le sait, est un corps solide, présentant même une certaine dureté, et ce n'est que par la chaleur qu'il devient à peu près liquide. A ce double titre de substance sèche et de substance liquéfiable, le nom du bitume peut être déterminé tantôt par ooo, tantôt par ʊ. En recueillant les exemples du mot dans le *Grand Papyrus Harris*, j'ai constaté que le *Mennen* est mesuré parfois en , parfois en . Or, le sert ordinairement à mesurer les matières solides. Quant au *Mesta*, j'ai recherché à quelles matières il s'appliquait au *Grand Papyrus Harris*, et partout, dans les trente-et-un passages où ce mot est employé, j'ai constaté qu'il s'agit toujours de substances sèches, grains, fruits, légumes, etc. Le mot *Mesta*, en effet, d'après son déterminatif, doit désigner quelque espèce de corbeille ou de panier. On trouve une autre preuve de la consistance solide du *Mennen* dans la phrase suivante, qui forme le début d'une recette de parfumerie : (Br. et Düm., *Rec.*, IV, 96/3), « Extrait de pulpe de Caroube, 5 décilitres ; *Mennen*, 5 litres ; broyer, tamiser dans un crible de jonc. » Le suc de Caroube est liquide ; le broyage et le criblage ne peuvent donc s'appliquer qu'au *Mennen*, malgré le signe ʊ qui en détermine le nom et malgré la

1. Diodore, II, 48; XIX, 98-99. — Strabon, XVI, 2/42-43. — Dioscoride, *De mat. med.*, I, 99.
2. Hérodote, I, 79. — Diod., II, 12. — Strabon, XVI, 1/15. — Diosc., I, 99.
3. Diosc., I, 99.
4. Diod., XIX, 99. — Strabon, XVI, 2/45.
5. Diod., II, 45; III, 47; XIX, 98-99. — Strabon, XVI, 4/19.

mesure de liquides *han* qui sert à en indiquer la quantité à employer. Le 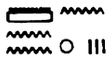 était donc bien une matière solide, comme l'est l'asphalte.

Dans le *Rituel de l'embaumement*, le *Mennen* est parfois mis en parallélisme avec la poix : (A. Mar., *Pap. de Boulaq*, t. I, pl. 7, l. 7 = Masp., *Mém.*, p. 21), « elle vient à toi, la poix issue des Genévriers; [il vient à toi,] le *Mennen* provenant de Thabor »; 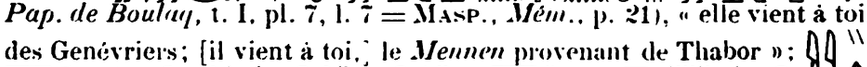 (Mar., I, 7/1-2 = Masp., p. 21), « il vient à toi, le *Mennen* provenant de Phénicie; [elle vient à toi,] la poix excellente provenant de Byblos ».

Le plus souvent, dans les différentes phases de l'emmaillotement, la substance *Mennen* est rangée à côté du natron, 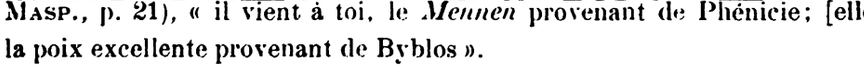 , et de la plante 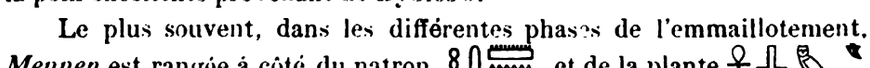 (Mar., I, 11/78 = Masp., p. 33), « *Ankh-âm*, 1; *Mennen* de Coptos, 1; natron, 1; [mettre] en son intérieur (de la main droite) »; 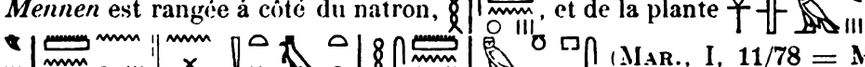 (Mar., I, 11/10 = Masp., p. 33), « de l'*ânkh-âm*, du natron, du *Mennen*, avec du foin nouveau »; 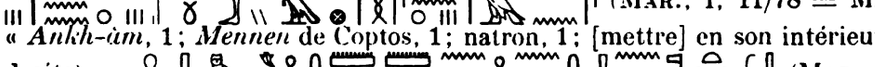 (Mar., I, 12/17-18 = Maspero, p. 37), « mettre dans sa main droite de l'*ânkh-âm*, du natron et du *Mennen* de l'étranger »; 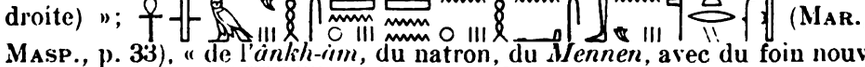 (Mariette, I, 13/3-4 = Masp., p. 40), « tu reçois de l'*ânkh-âm* excellent pour ton bras; ta main est purifiée et reçoit du *Mennen* excellent »; 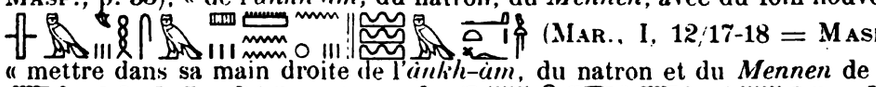 (Mar., I, 13/16-17 = Masp., p. 44), « mettre, d'*ânkh-âm*, de natron et de *Mennen*, quatre (parties) ».

Enfin, on trouve encore le mot dans la liste suivante : 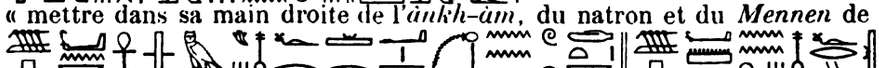 (Mar., I, 14/16-17 = Masp., p. 50), « l'encens issu de RÂ, le natron provenant d'Eilithyia, l'*ânkh-âm* issu d'Osiris, le *Mennen* issu du dieu grand, la gomme issue d'Oun-noufir ».

D'autre part, la même substance se trouve mentionnée, au *Grand Papyrus Harris :*

1° Entre la grenadine, le vin, la résine *sountir*, et les pierres précieuses ou verres colorés : 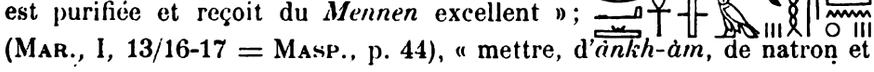 (XXXIII, B, 12), « *Mennen* excellent de Pount, 300 *ten* (envir. 30 kilos) »;

2° Entre plusieurs plantes, la résine *sountir*, le 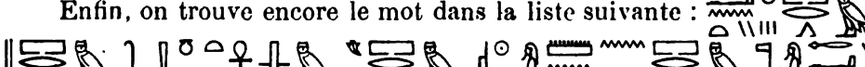 , et divers fruits ou grains : 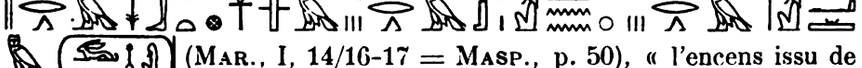 (LXIV, C, 12), « *Mennen*, 32 corbeilles »;

3° Entre la résine *sountir*, la grenadine, le vin, et les amulettes et sceaux en pierres précieuses : 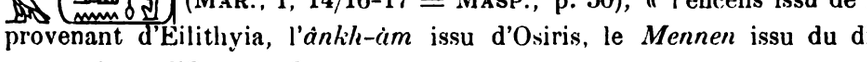 (LXX, B, 14-15), « *Mennen* excellent de Pount, 300 *ten*; *Mennen*, 10 corbeilles ».

Enfin, le *Mennen*, sous la même orthographe 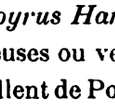 (Br. et Düm., *Rec.*, IV, 85, A-B), se trouve rangé dans différentes recettes de parfumerie ou dans des listes d'ingrédients aromatiques.

En somme, les divers passages de textes que je viens d'énumérer, sans être concluants, nous montrent du moins que le *Mennen* était une substance solide, facilement

concassable et probablement liquéfiable au feu, qu'on l'employait dans l'embaumement, qu'il présentait quelque rapport avec la résine, la poix, l'encens et la gomme, et qu'on se le procurait soit directement de Syrie, soit indirectement, par l'intermédiaire des caravanes arabes qui commerçaient avec l'Égypte, par la Mer Rouge et le port de Coptos. Tout cela s'applique fort bien au bitume. Mais je dois avouer que cela s'applique aussi bien à la résine, que l'on tirait des grands conifères des montagnes syriennes et que les marchands arabes devaient importer également en Égypte. Un fait, pourtant, semble montrer que le n'est pas la résine : c'est que le nom de la résine est , *sountir*, ⲥⲟⲛϯ, et que le mot *Mennen* se rencontre dans les mêmes textes que le mot *Sountir*.

On objectera peut-être qu'il existe bien des espèces de résines et que plusieurs d'entre elles pouvaient porter en égyptien des noms particuliers ; si *Sountir*, dira-t-on, est le nom de la résine du Pin d'Alep, — ⲥⲟⲛϯ répondant dans la Bible au grec ῥητίνη et dans les *Scalæ* à l'arabe صنوبر, *Pinus halepensis*, — il se peut que *Mennen* soit le nom de la résine d'un autre arbre.

Je reconnais que cette objection est sérieuse et qu'elle est de nature à faire hésiter devant une détermination trop hâtive. Voici les deux raisons qui m'ont fait penser que *Mennen* est le nom du bitume et non pas celui d'une résine autre que le *Sountir* :

1° Il existe dans les *Scalæ* coptes un mot ⲙⲓⲙⲟ̀ⲗⲱⲛ, ⲙⲓⲙⲟ̀ⲗⲟⲛ[1] qui, malgré sa désinence, n'est certainement pas d'origine grecque. On peut, par exemple, le comparer à ⲥ̀ⲛⲟⲛ, *humor, humiditas*, mot qui, en dépit de sa finale ⲟⲛ, dérive néanmoins de l'égyptien . Ce mot ⲙⲓⲙⲟ̀ⲗⲱⲛ, ⲙⲓⲙⲟ̀ⲗⲟⲛ répond exactement à l'égyptien , au même titre que ⲙⲟⲩⲗⲁϩ, *cera*, répond à . Or, ⲙⲓⲙⲟ̀ⲗⲟⲛ est traduit par مومیا, « momie », non pas « momie » dans le sens de « cadavre embaumé », mais « momie » dans le sens que le mot a eu longtemps dans nos langues européennes et qu'il a encore en arabe[2], c'est-a-dire « bitume ayant servi à la momification ». Ce sens est d'autant plus certain que ⲙⲓⲙⲟ̀ⲗⲟⲛ, dans les *Scalæ*, est rangé au milieu des noms de drogues, parfums, aromates, ingrédients pharmaceutiques, et qu'il se trouve placé entre les noms du Jonc (خولان) et de l'Orobe (كرسنة), et ceux du Castoréum (جندبادستر) et du Struthium (كندس).

2° Dans le *Papyrus Rhind*[3], le mot *Mennen*, sous l'orthographe , est rendu en démotique par une expression dont la transcription hiéroglyphique serait , soit « ⲙⲁⲣⲏϩⲉ de Syrie ». Ce groupe , nous l'avons vu plus haut, n'est pas, comme on l'a cru, le nom d'une huile, ou un mot signifiant « huile » en général. S'il a pris en copte, sous la forme ⲙⲁⲣⲏϩⲉ, le sens de « bitume, asphalte », c'est qu'il a eu ce sens en égyptien, au moins aux dernières époques de la langue. C'est donc en démotique que l'on a le plus de chance de rencontrer le mot *Merhi* avec le sens ἄσφαλτος du copte ⲙⲁⲣⲏϩⲉ et je crois bien que, dans l'exemple cité, le mot ne peut, répondant à *Mennen*, avoir que ce sens de « bitume ».

1. *Scal. copt.*, n° 168. Cf. Kirch., *Ling. ægypt. restit.*, p. 183.
2. S. de Sacy, *Relat. de l'Égypte par Abd-Allatif*, p. 200.
3. P. VI, l. 4 (H. Brugsch, *Dict. hiérogl.*, p. 651).

L'objection que l'on pouvait opposer à mon identification du avec le bitume, objection que j'ai formulée par avance, était importante : il ne résulte pas, en effet, de ce que *Sountir* est le nom de la résine (de Pin d'Alep), que *Mennen* ne puisse être le nom d'une autre résine. Mais je crois que les deux derniers arguments que je viens d'apporter à l'appui de ma thèse peuvent au moins contrebalancer cette objection, sinon la réduire à néant. Je laisse au temps, qui certainement nous apportera de nouveaux exemples du mot , le soin de confirmer ou d'infirmer mon opinion actuelle.

Lyon, 20 juin 1894.

SCÈNE D'INITIATION AUX MYSTÈRES D'ISIS SUR UN RELIEF CRÉTOIS

PAR

ANDRÉ JOUBIN

(Avec une planche)

Le fragment de relief que nous reproduisons ici est entré l'année dernière au Musée de Constantinople. Il a été trouvé à Hiérapytna, ville de la côte méridionale de Crète. Il est malheureusement très mutilé : la partie droite et la partie gauche en sont brisées. Un certain nombre de fragments qui le complètent, une tête d'Isis et des morceaux de la décoration architecturale, n'ont pas encore été rajustés ; il est douteux d'ailleurs qu'ils puissent l'être. Le monument est haut de 1m 50, large de 0m 92, épais de 0m 24. Par derrière il est grossièrement taillé. Mais, comme on peut le voir en regardant avec attention le monument sur la planche, en bas, à gauche, la base à hauteur de la plinthe qui limite le relief, est évidée en arrière à angle droit comme l'intérieur d'une cuve de sarcophage. Au milieu, un arc-boutant en pierre, haut de 0m 40, de forme triangulaire. Cette manière de socle cesse d'ailleurs brusquement et il ne paraît pas qu'il ait continué au delà. Sa largeur est de 0m 42. Le monument serait donc complet en arrière.

Cette disposition de la face postérieure du monument est intéressante à signaler, car on pourrait croire, en raison de la disposition du relief et des personnages qui y sont figurés, que ce fragment appartenait à un sarcophage. Le fait eût été d'ailleurs assez surprenant, car sur aucun des nombreux sarcophages qui nous sont restés, ne sont représentés des personnages ou des scènes relatives aux divinités ou à la religion alexandrine[1]. Mais cette exception, qui eût pu à la rigueur se justifier, est rendue impossible par la disposition de la face postérieure du monument. Je croirais donc que ce relief faisait partie d'une balustrade, ou mieux encore était appliqué sur la face antérieure d'un autel.

La face extérieure du monument est décorée d'un relief haut de 1m 07, qui repose sur un socle haut de 10m 36, bordé en haut d'une moulure. Ce socle est décoré lui-même d'une zone de petits personnages (h. 0m 16), en relief très plat. Au centre, on distingue

1. LAFAYE, *Divinités d'Alexandrie*, p. 236, s'étonne avec raison que ces divinités ne soient représentées sur aucun sarcophage.

BAS-RELIEF DE HIÉRAPYTNA

Phototypie Berthaud, Paris.

un personnage de type égyptien, debout, la tête tournée à droite, le torse et les jambes nus, vêtu de la shenti, coiffé du klaft. A droite et à gauche de ce personnage, deux Anubis à tête de chien, drapés dans une longue tunique flottante, tournés l'un à droite, l'autre à gauche. Enfin, à l'extrémité, deux éperviers coiffés d'une tiare, tournés l'un à droite, l'autre à gauche. Ce sont des reproductions des types figurés de l'ancien art égyptien; mais dans l'interprétation même de ces figures on reconnaît la touche d'un artiste de l'époque romaine qui a perdu le sentiment du style et du caractère des modèles qu'il copie.

Sur le relief supérieur sont représentés deux groupes de personnages séparés l'un de l'autre par une colonne à chapiteau corinthien qui supporte l'extrémité de deux arcs. L'un des groupes se compose de deux personnages, l'autre d'un seul. Le monument étant incomplet, il est difficile de dire si le relief comprenait un plus grand nombre de personnages. Il paraît pourtant vraisemblable que sous la voûte de gauche, comme sous la voûte de droite, était figuré un groupe de deux personnages dont un seul est resté. D'autre part, si, comme nous allons le voir, deux des personnages représentés sont Isis et Horus, il est fort probable que la troisième personne de la triade égypto-alexandrine, Osiris-Sérapis, était représentée à droite d'Isis. Le monument, dans son intégrité, se serait alors composé de trois arcades, abritant chacune un groupe de deux personnages, au centre Isis, à gauche Horus, à droite Osiris, chacune des trois divinités étant assistée d'un personnage.

Des trois personnages figurés sur notre relief, l'identification de deux ne peut élever aucun doute. A gauche, un Horus militaire est assis sur un escabeau à quatre pieds, sans dossier. Il est figuré de profil et tourné vers la droite. Le dieu est représenté sous les traits d'un homme à tête d'épervier. Il est vêtu du costume militaire des Romains, c'est à dire d'une tunique à manches courtes, serrée à la taille par une ceinture bordée en bas d'un clave; par-dessous, le dieu porte un pantalon, terminé, lui aussi, par un clave qui s'arrête au milieu du mollet. Sur la tunique est jeté un manteau dont un pan apparaît sur l'épaule droite et dont la masse principale flotte sur l'avant-bras gauche du dieu. Les pieds semblent chaussés d'une haute bottine. De la main gauche, Horus s'appuie sur un haut bâton terminé par une sorte de pomme. Sur le pouce de la main gauche vient se greffer un agathodémon de grandes dimensions, en forme de momie et à tête d'épervier. La main droite est relevée à hauteur de l'épaule, la paume en avant, faisant face au personnage qui s'avance vers le dieu. Le geste paraît être un geste de bienveillance plutôt que de défense.

Cette représentation d'Horus n'est pas nouvelle. M. Clermont-Ganneau a signalé déjà[1] une statuette en bronze du British Museum, représentant un Horus hiéracocéphale en costume militaire romain. L'habitude de traiter ainsi à la romaine les anciens dieux égyptiens se retrouve aussi sur certaines monnaies des nomes égyptiens frappées sous Trajan, Hadrien, Antonin, Marc-Aurèle et Domitien. Sur une monnaie d'Apollonopolis, la ville d'Horus, le dieu est figuré en costume militaire romain, tenant la hache de la

1. *Revue archéologique*, 1877, I, p. 23. Voir la gravure à la p. 24.

main gauche. Il a une tête humaine; seulement l'épervier, dégagé de sa personne, se montre sous la forme de l'oiseau complet posé sur la main droite[1].

Dans l'autre groupe, on reconnaît à droite Isis. Le personnage est malheureusement très mutilé. La tête manque et la partie gauche du corps a complètement disparu. Mais la situle que la déesse tient dans la main droite suffit à déterminer le personnage avec certitude. La déesse est figurée de face; elle est debout; elle est vêtue d'une longue tunique serrée à la taille, à manches courtes; un manteau est noué par deux bouts à la tunique entre les seins. Sur la tête est jeté un voile qui couvre les cheveux; au poignet droit la déesse porte un bracelet; de la main droite elle tient la situle, destinée à l'eau lustrale. Ce type d'Isis est le type consacré par les artistes alexandrins pour la représentation de la déesse égypto-grecque; il nous est connu par un nombre considérable de monuments[2], statues, reliefs ou peintures.

A gauche d'Isis, tourné vers Horus, est figuré de profil un troisième personnage. C'est un jeune homme imberbe, de type grec. Il est debout, dans l'attitude de l'offrande, la jambe droite en avant, le bras droit abaissé, le bras gauche (brisé) un peu relevé, la paume des mains redressée et tournée vers Horus. Il est vêtu d'un chiton court, à larges plis, serré à la taille par une ceinture; sur la tunique est jetée une sorte de chlamyde dont les plis s'enroulent autour du bras droit. Les jambes et les pieds sont nus. Sur la chevelure dont les boucles retombent sur le dos, est posé le pschent à double corne, très bas, presque pareil à un bonnet phrygien; entre les deux cornes se dresse l'uræus. Près du jeune homme, à droite, debout sur un autel, se dresse le bœuf Apis, la patte droite en avant relevée, le disque solaire entre les cornes.

L'attitude du jeune homme qui est celle d'un *orant*, ne convient pas à un dieu. D'ailleurs la troisième personne de la triade alexandrine, Osiris ou Sérapis, est toujours figurée sous les traits d'un homme barbu d'âge déjà mûr. Le jeune homme n'est pas non plus un prêtre. Sur les peintures d'Herculanum et de Pompéi[3] qui représentent des cérémonies isiaques, les prêtres sont toujours nus au-dessus de la ceinture; une robe collante leur couvre la partie inférieure du corps; ils ont la tête entièrement rasée. L'absence de cheveux semble caractéristique de la condition des prêtres isiaques, ce *grex calvus* dont se moquait Juvénal. Au contraire, sur ces mêmes monuments, les initiés, les mystes, ont les cheveux longs et portent des vêtements drapés à la romaine. Le personnage de notre relief est certainement un myste.

Il resterait à déterminer la scène figurée sur le relief. La scène se passe dans un temple. L'architecture est celle des temples égypto-romains du Ier au IIe siècle après J.-C. Une colonne à fût lisse, à base formée de plusieurs tores superposés, à chapiteau corinthien lourd et chargé[4], soutient deux voûtes surchargées, elles aussi, d'ornements trop riches et pesants, de rais de cœur et d'oves. Dans l'espace laissé libre entre les deux

1. D'après Clermont-Ganneau, *Revue archéologique*, 1876, II, p. 397.
2. Lafaye, *Divinités d'Alexandrie*, catalogue méthodique, nos 45 et suiv.
3. *Herculanum et Pompéi*, Recueil général, etc., t. II, p. 68 et 69. Lafaye, *op. cit.*, catalogue 222, 223. Helbig, *Wandgemälde Campaniens*, 1111, 1112.
4. VI, 526. Voyez aussi un bas-relief du Vatican. Lafaye, *op. cit.*, catal. 1118. — Visconti, *Musée Chiaramonti*, t. II, p. 11.

arcs se détache une large fleur épanouie au milieu de feuilles. Par-dessus court une guirlande de fleurs de lotus. Cette disposition correspond parfaitement à celle que Rufin, à la fin du IVe siècle, attribue au Sérapéum d'Alexandrie : « Toute la partie inférieure, jusqu'au niveau du pavé de l'édifice, est voûtée. Ce soubassement qui reçoit la lumière d'en haut par de vastes ouvertures, est divisé en vestibules secrets, séparés entre eux, qui servaient à diverses fonctions mystérieuses... Au centre de la surface s'élevait le temple orné de colonnes de matières précieuses et construit en marbres magnifiques... Les murs des sanctuaires passaient pour être revêtus à l'intérieur de lames d'or que couvraient des lames d'argent[1]. » Ammien Marcellin parle aussi avec admiration des statues qui peuplaient le Sérapéum[2]. L'auteur de notre relief, sans doute un Alexandrin, a voulu représenter ici le Sérapéum, le temple illustre de la religion nouvelle, avec ses riches colonnes et ses voûtes chargées d'ornements, ses statues de divinités, d'Horus, d'Isis, d'Apis, d'Osiris, tout étincelantes d'or et de pierreries. On donnait ainsi aux mystes des provinces une représentation du célèbre sanctuaire, de même que les Musulmans conservent dans leurs mosquées des images ou des reliefs où sont figurées la Caaba et les diverses stations du pèlerinage de la Mecque.

Nous avons ainsi tous les éléments nécessaires pour reconstituer une scène des mystères isiaques : le Sérapéum, les divinités, Horus, Isis, et un myste. Les monuments[3] et les textes, principalement le XIe livre des *Métamorphoses* d'Apulée nous ont transmis des renseignements abondants sur les cérémonies du culte isiaque. Ces cérémonies étaient très variées[4] : elles différaient selon qu'il s'agissait de l'initiation ou du culte ordinaire de la divinité. A quel groupe de cérémonies faut-il rattacher la scène de notre bas-relief ? On peut y voir une scène d'adoration ordinaire du fidèle qui s'approche de la divinité et qui prie : *Deæ venerabilem aspectum apprecamur*[5]. Pourtant, il paraît, d'après les peintures murales d'Herculanum et de Pompéi, que les cérémonies du culte se célébraient en grande pompe au milieu d'un concours de prêtres ou de fidèles[6]. Ici, au contraire, le myste est seul. Il s'approche de la divinité les mains suppliantes, les yeux largement ouverts, levés avec amour vers le dieu, pénétré de la tendresse mystique du néophyte qui aborde pour la première fois le mystère redoutable. Il ne me semble point douteux que la scène, représentée ici, ne soit une scène d'initiation aux mystères isiaques. Le commentaire exact de cette scène nous le trouvons dans un passage du XIe livre des *Métamorphoses* d'Apulée, où Lucius, racontant les scènes dont il a été témoin dans le temple d'Isis à Corinthe, lors de son initiation, s'écrie : « J'approchai des limites du trépas; je foulai du pied le seuil de Proserpine, et j'en revins en passant par tous les éléments ; au milieu de la nuit, je vis le soleil briller de son éblouissant éclat; je m'approchai des dieux de l'enfer, des dieux du ciel; je les contemplai face à face ; je les adorai de près[7]. »

1. *Hist. eccl.*, II, 23, d'après la traduction de Lafaye.
2. Ammien Marcellin, XXII, 17. Spirantia signorum figmenta.
3. Surtout les peintures d'Herculanum et de Pompéi. Voir le catalogue dans Lafaye, *op. cit.*
4. Voyez le détail dans Lafaye, *op. cit.* Ch. VI.
5. Apulée, p. 795.
6. Voyez notamment, *Herculanum et Pompéi*, *op. cit.*, pl. 68 et 69.
7. Apulée, *Métam.*, p. 804.

Les documents, textes ou monuments, relatifs aux mystères des anciens, sont si rares ou si incomplets, que la découverte d'un monument nouveau qui éclaire un peu ces mystères, peut passer pour une bonne fortune. Le relief de Hiérapytna comble une importante lacune dans notre connaissance si imparfaite des mystères antiques. En le voyant, on se fait une idée plus nette et plus précise de l'état d'âme avec lequel le myste abordait les mystères, mystères réconfortants et consolateurs qui enseignaient déjà la résurrection et l'immortalité. Ce sont bien là les croyances qui brillent dans le regard ému du jeune myste, dans son recueillement respectueux et touchant. Il est impossible, en présence de cette scène, de ne point songer à la scène figurée sur l'admirable relief d'Éleusis. L'enfant aux longs cheveux, debout entre Déméter et Coré, ne serait-il point, lui aussi, un myste, le myste divin, le premier initié à cette Eucharistie païenne, et la scène d'initiation aux mystères isiaques ne pourrait-elle pas servir de point de départ pour tenter une interprétation nouvelle et plus juste du bas-relief d'Éleusis? Je me contente d'indiquer ce rapprochement, sans vouloir, pour le moment, pousser plus loin une analogie qui pourrait entraîner à des conclusions trop incertaines.

Il est difficile de déterminer avec précision la date de ce monument. Le caractère de l'architecture, le style et le vêtement des personnages sont les seuls indices qui nous permettent d'en fixer à peu près l'âge. L'Horus militaire se trouve, nous l'avons vu, sur des monnaies, dès l'époque de Trajan. Les personnages du relief sont habillés à la mode des Romains de la fin du Ier siècle et du commencement du IIe. C'est à peine si l'on peut parler du style de cette sculpture, et si au Ier ou au IIe siècle de notre ère l'on peut chercher dans le style des sculptures un indice caractéristique de leur époque. Les personnages de notre relief ont peu de style, et l'Horus avec sa tête de pigeon débonnaire n'est pas l'œuvre d'un bien grand artiste. Pourtant la tête du myste est traitée avec soin et le sculpteur s'est efforcé avec une conscience touchante de rendre l'air inspiré du jeune homme. Le règne d'Hadrien coïncida avec une renaissance artistique qui mit à la mode les choses et les monuments d'Égypte. Je rapporterais volontiers à cette époque le relief de Hiérapytna. Ainsi, il serait apparenté à toute la classe de monuments qui, comme les peintures de Pompéi, nous avaient montré l'importance de la religion alexandrine en Occident au Ier siècle. La religion d'Isis s'était aussi répandue dans tout l'Orient. Les textes nous montraient déjà le culte alexandrin établi en Crète, à Phaistos[1], à Poikilassos[2], à Phœnice[3], au mont Ida[4]. Notre relief nous le montre établi aussi à Hiérapytna. Il ne serait pas même étonnant que ce fût à Hiérapytna, en raison de la situation de la ville sur la côte méridionale de l'île, en face d'Alexandrie, que les dieux alexandrins abordèrent pour la première fois dans l'île et l'on peut croire que c'est de là qu'ils se répandirent ensuite dans le reste de la Crète.

1. Ovide, *Métam.*, IX, 665-796.
2. Spratt, *Travels in Crete*, n. 16, pl. 2.
3. *C. I. L.*, 33.
4. *Ath. Mitth.*, 1885, p. 69.

UNE STATUE DU DIEU SET

PAR

G. LEGRAIN

Membre de la Mission du Caire

Le *Catalogue des Antiquités égyptiennes, gréco-romaines et romaines*, composant la collection de M. Gustave POSNO, catalogue rédigé sur les indications de M. BRUGSCH, décrit ainsi le monument qui fait l'objet de cet article :

« 266. *Bronze.*

» Cette magnifique statuette représente la divinité à corps humain et à tête de bélier, connue sous le nom de Chnouphis.

» Le dieu du souffle vital est coiffé de la double couronne royale de la Haute et Basse-Égypte, et s'avance le pied gauche en avant; sa main droite, qui devait être munie du fouet sacré, est levée à la hauteur de sa tête; sa main gauche, tendue en avant, devait tenir un sceptre qui n'existe plus.

» La *shenti*, ou tunique courte qu'il porte attachée autour des reins, est incrustée de filets d'argent, imitant le dessin du tissu dont elle est formée.

» Exécution soignée et conservation parfaite.

» Hauteur : $0^m 67$. »

La planche IV de l'album nous présente ce monument. Lors de la vente de la collection de M. POSNO, la statue de Chnouphis, dieu du souffle vital, monta jusqu'à l'enchère de 18,000 francs, puis fut retirée par son propriétaire. J'ai revu bien souvent depuis, pendant près de quatre ans, ce superbe bronze.

Je le retrouvai peu de temps après chez un antiquaire parisien bien connu, M. Hoffmann, et, après l'avoir observé minutieusement, je crois devoir corriger ainsi la description de ce monument unique en son genre :

« Set combattant. Cette statue a subi à l'époque antique quelques changements qui l'ont transformée en Amon criocéphale ou en Khnoum.

» Primitivement, ce bronze représentait Set avec la tête d'un animal au museau long et busqué, aux oreilles droites. »

Le dieu est debout, combattant, le bras droit levé pour frapper, le gauche tendu en avant. C'est dans cette pose qu'une stèle du Musée de Leyde représente [Set]-Noubti, dieu grand, transperçant de sa lance un énorme serpent à tête humaine (fig. 1)[1]. La shenti, drapée d'une façon particulière et détaillée par des lamelles d'argent, couvre les reins. D'autres ornements métalliques ornent les cuisses. Set a la tête surmontée du pschent.

Fig. 1.

Aujourd'hui, les oreilles droites, caractéristiques dans l'animal typhonien, ont dis-

1 Voir LANZONE. *Dizionario di Mitologia egizia*, pl. CCCLXXVIII.

paru et ont été recouvertes par des cornes de bélier; mais, en regardant attentivement, on peut reconnaitre la substitution antique.

Les deux côtés du pschent portent une rainure anguleuse, placée exactement au-dessus de la place des oreilles. Elle avait été pratiquée, selon nous, afin de donner passage à l'organe auriculaire (fig. 2).

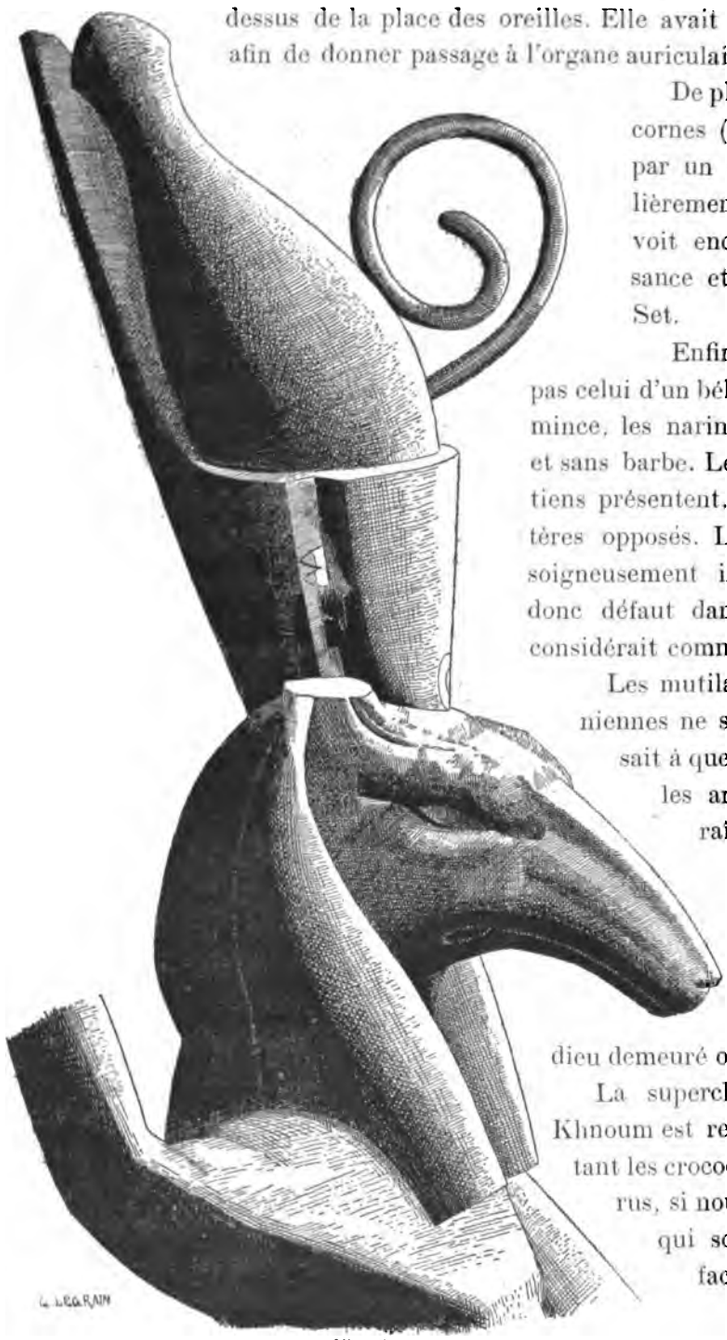

Fig. 2.

De plus, en regardant sous les cornes (qui ne sont retenues que par un simple rivet) et particulièrement sous celle de droite, on voit encore l'indication, la naissance et la brisure de l'oreille de Set.

Enfin, le profil de la tête n'est pas celui d'un bélier; le museau est long et mince, les narines petites, le menton nul et sans barbe. Les têtes des béliers égyptiens présentent, au contraire, les caractères opposés. Les oreilles sont toujours soigneusement indiquées. Elles feraient donc défaut dans cette statue, si on la considérait comme celle d'un Khnoum.

Les mutilations des images typhoniennes ne sont pas rares, et chacun sait à quels martelages se livrèrent les anciens pour faire disparaître les figures de Set. Ici, nous pouvons observer le déguisement d'une divinité proscrite, obtenu au moyen d'insignes particuliers appartenant à un dieu demeuré orthodoxe.

La supercherie était habile, car Khnoum est représenté parfois combattant les crocodiles en compagnie d'Horus, si nous en croyons les dessins qui sont gravés sur l'une des faces de la stèle de Metternich. Cependant, il est bon de remarquer que le dieu de la cataracte porte toujours sur la tête le diadème atef et jamais le pschent.

Et quand bien même ce fait pourrait se produire, comment expliquerait-on de façon plausible les creux latéraux de la couronne royale ?

Fig. 3.

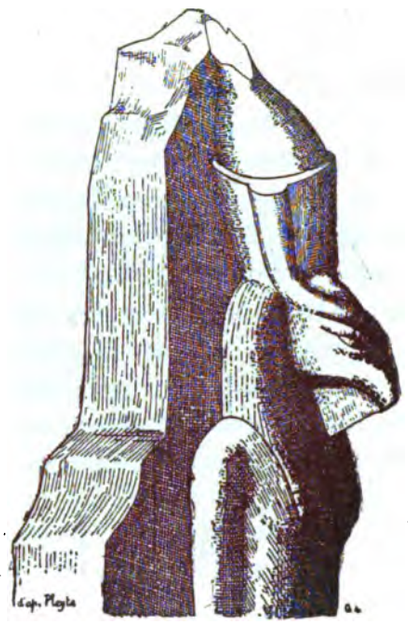

Fig. 4.

Ces conclusions étant admises, il est bon de comparer cette statue avec une autre que possède le Musée du Louvre (fig. 4) et que MM. PLEYTE et LANZONE ont publiée [1].

Remarquons que les oreilles du dieu montent droites, accolées à la coiffure, et se terminent à la partie supérieure de la couronne rouge.

Qu'on veuille bien, maintenant, regarder le premier dessin pour juger si la restauration que nous proposons est admissible.

Si je ne me trompe, nous avons donc devant nous la plus grande statue du dieu Set jusqu'à présent connue.

GLEANINGS FROM THE LAND OF EGYPT

BY

A.-H. SAYCE

§ V. — *Between the First and the Second Cataract.*

During the past winter (1893-1894) I have been in Nubia, between the First and the Second Cataract, and have there found several inscriptions previously unknown. Some of these I now present to the *Recueil;* others, I hope, will follow soon.

1. PLEYTE, *Lettre à M. Théodule Devéria sur quelques monuments relatifs au dieu Set*, pl. I et II; LANZONE, *Dizionario di Mitologia egizia*, Tav. CCCLXXII.

I. Immediately to the south of Qasr Ibrîm is an isolated hill, similar to that on which Qasr Ibrîm itself stands, and separated from the latter by a Wadi in which are the remains of Coptic pottery-kilns, as well as an extensive Mohammedan cemetery. On the western face of the hill, overhanging the Nile, I discovered a large stele of Seti I. Above the inscription is a representation of the Pharaoh in the act of slaying an enemy; behind him is a chariot drawn by two horses which are galloping away from the scene of combat, while to the left is a standing human figure. The upper part of all the figures is now destroyed. On the left hand side of the last seven lines of the hieroglyphic text, are three vertical lines of inscription recording the name of Amen-m-apt, the royal son of Kush, to the left of which again is the figure of a man kneeling on one knee and holding the "fan" in his hand.

Owing to the height at which the stele is erected and its inaccessible position it is exceedingly difficult to copy. In order to do so I was obliged to use a telescope, and as the ledge of rock on which I stood was immediately below the stele, while the text itself is injured in several places, it is probable that my copy will need correction.

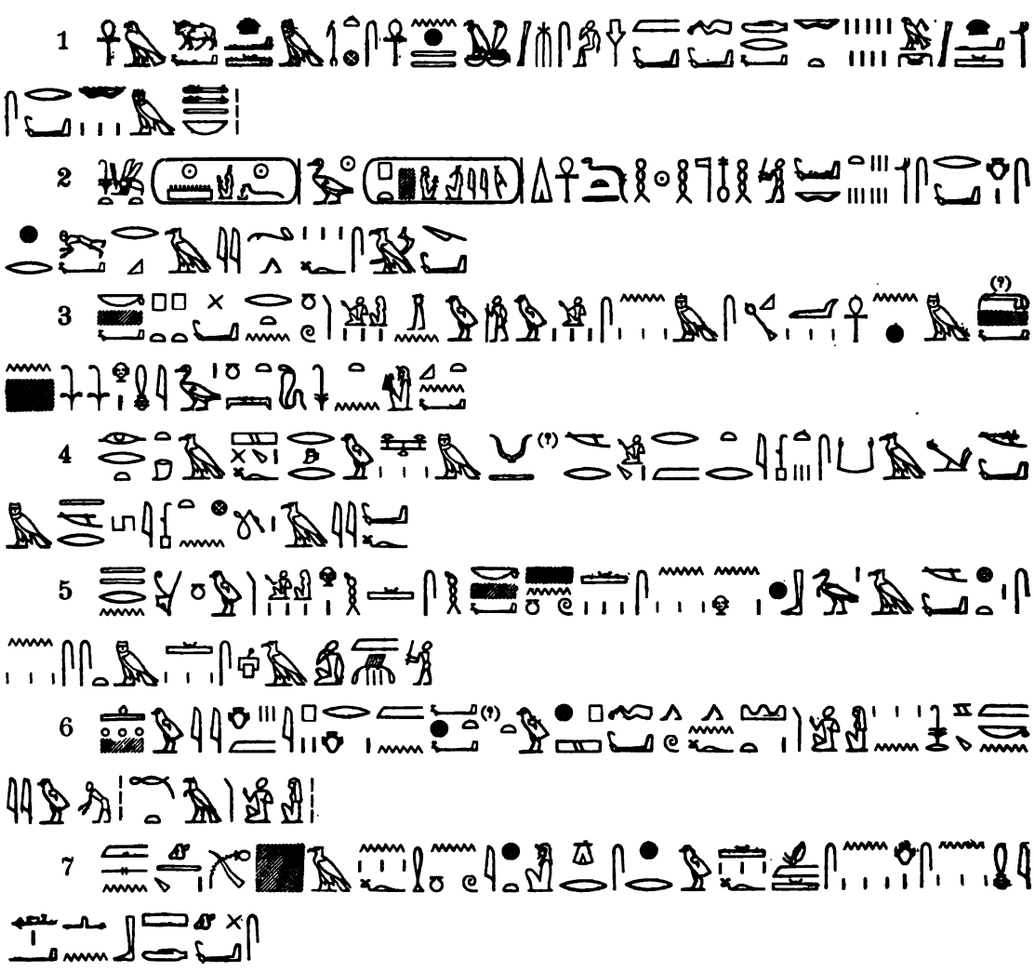

8 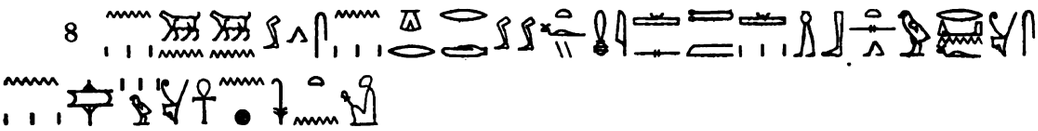

9 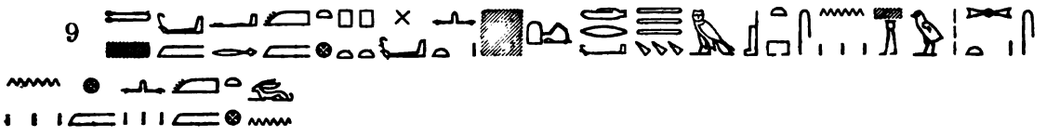

10

11 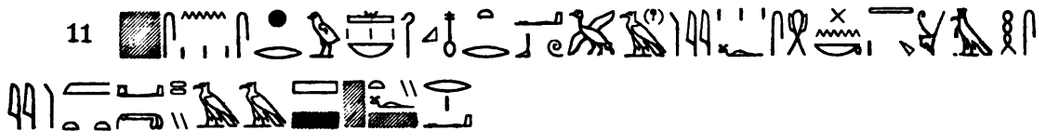

12

On the left side (from line 4 to l. 12) :

A figure kneeling on one knee, with a in the hand.

About the cartouches, however, there is no doubt. They were exceedingly clear, and in order to make sure that my copies of them were right, I asked Professor

Mahaffy, who was with me and is not a hieroglyphic scholar, to make independent copies of them. These agreed exactly with my own when the two were compared together. The sculpture over the stele has already been noticed; but, not only has the inscription never been copied, I can find reference to it in any work on Nubia.

The old city of Mâm lay on the northern side of Qasr Ibrîm, between the latter and the lofty cliff which rises to the north of it. At the south-western corner of this rock, behind an early Coptic chapel I found a graffito consisting of the name of Mentuhotep accompanied by the drawing of a boat with eleven oars, a Hathor cow, a dog, two dancers and several figures with elongated bodies and the enormous posteriors still so much admired in Central and Southern Africa[1]. Not far from the stele I copied the following graffito: and at the northern corner of the cliff on which the Qasr stands : NACAIC.

That the ancient name of Qasr Ibrîm was Mâm seems to be indicated in the inscriptions of the tombs at the foot of the cliff on which it stands : at all events both the Πρῆμις μικρά and the Πρῆμις μεγάλη of Ptolemy (*Geographia*, IV, 7, 19) are too high up the Nile to be identified with it. At Kalabsheh (on the north wall of the second chamber) Amon is called lord of To-Kens, of Premis and of Pnud . The last is a new name.

II. About half a mile to the north of the village of Ermenneh, on the eastern bank of the Nile, midway between Qasr Ibrîm and Farêg, I discovered a stele cut on the rock at a point where the cliff forms a sharp angle. A hundred yards to the south of it is a rectangular tomb excavated deep in the rock, and similar to those which are found to the west of the temples of Wadi Halfa. The tomb is approached by steps cut in the rock, and immediately below it are two niches which once contained figures. It will be noticed that Horus is called in the inscription " the lord of Mâm ". The stele is much weather-worn and the characters are consequently somewhat difficult to decipher. On the eastern bank opposite Ermenneh is the site of a large town of the Roman period; but there are no traces of the " Rock-temple " marked as existing there in Bædeker's map, nor have the natives ever heard of it. I found there a palæolithic diorite axe which had been used by the people of the Roman period as a hammer, and had probably been discovered by them in the desert.

1

1. Le graffito est tourné vers la gauche et en écriture cursive : et y ont leur forme hiératique. — G. M.

2

3

Below is a seated god with the crown of Upper Egypt; the deceased stands before him, with his wife and a son behind. Between the man and his wife is a table of offerings, and in front of the deity is :

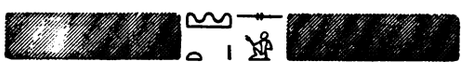

III. This inscription is on the east side of a rock, in an island which lies immediately to the south of Sehêl, and indeed forms part of the latter island when the Nile is low. It was not observed by Mr. DE MORGAN and his colleagues last year. There is no other inscription in the island, except a graffito of a certain Ameni at its extreme summit. The inscription is engraved a little above an artificial cutting through the rock, which Mr. SOMERS CLARKE and Mr. WILBOUR suppose to be the canal referred to in the texts discovered by Mr. WILBOUR in Sehêl. The name of " the royal son " for whom the inscription was made has been deliberately and carefully erased, it is difficult to say for what reason. He caused it to be engraved, it will be noticed, " after he had seen the beauties of Ânkt in her fair festival of Uza ". This must have taken place in Sehêl where the temple of Anuke stood : the temple was visible from the spot where the text is inscribed. Reference seems to be made to seven loaves of bread with a particular name.

Man adoring.

1. Toutes ces inscriptions sont écrites de droite à gauche dans l'original; on les a renversées pour la commodité de l'impression. — G. M.

IV. I discovered this inscription two years ago on a boulder of sandstone rock, on the western bank of the Nile south of Kubbanîyeh and Germêleh. The rock is called Hagar el-Ghorâb "the Rock of the Crow", and the natives assert that a monstrous cobra lives in it, as long as an oar and as thick as a man, with eyes that blaze like a candle. It is seen only at night, when woe betide the man or beast who falls in with it. It is evidently the successor of a serpent which was worshipped on the spot in Pharaonic times. In the cliff above the boulder is a deep crevice and on either side of this the following *graffiti* are engraved :

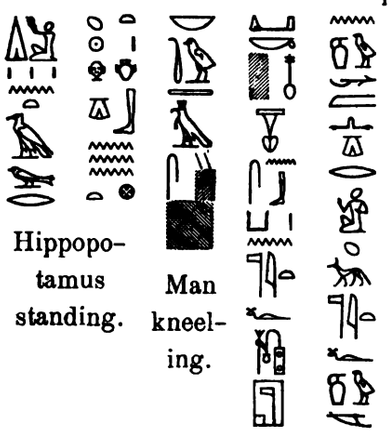

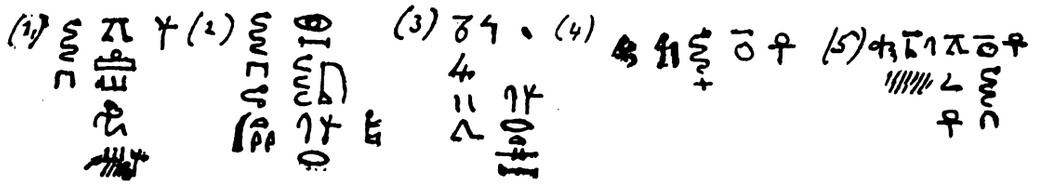

The name of Ânkh-iu-seneb also occurs on the Hagar el-Ghorâb by the side of the stele. It is evident that "a chapel of the serpent" once stood upon the spot, and the name of Usertesen seems to imply that the cult was as old as the age of the 12th dynasty.

Several other names are written on the Hagar; among them are Ânkh-ames and where the title seems to be "scribe of the sailors[1]".

The stele is interesting on account of its dedication to "Thueris the daughter of Râ in Gebt", a town which is also mentioned at Kom Ombo. "The holy father, the scribe of the temple of Khnumu Khetem-ger" is said to be the son of "the judge, the holy father Khnumu-meri".

There is a village about half a mile to the south of the Hagar, which is called Hindellab in the map of the *Description de l'Égypte*. But the natives no longer know the name, and, like the villages to the north, it is now called Kubbaniyeh. One of my companions picked up two iron wedges close to the Hagar, in a place where the natives had recently been searching for *sebaḥ*. The wedges are small, and not of a modern type, and, as there are no traces of Greek, Roman or Mediæval occupation in the immediate neighbourhood, they may belong to the age of the hieroglyphic inscriptions.

V. This inscription is on a stele which I bought this winter at the ruined Coptic town of Buêb, south of Edfu. It had come from the western bank, presumably from the necropolis of Edfu, and, as will be seen from the proper names, belongs to the age of the

1. Ces noms sont tracés en hiéroglyphes cursifs et de droite à gauche dans l'original.

XXVIth dynasty. At the top of the stele is the winged solar disk, with under each wing, and above the inscription is the worshipper standing before an altar of offerings to the left of which are the deities Horus, with the solar disk above the hawk's head, Kheper with a beetle above a human head, Isis and Nebhat.

At Buéb itself I found the following inscription on a rock to the north of the ruins which had not been noticed before :

Legs of God standing; he holds and in his hands.

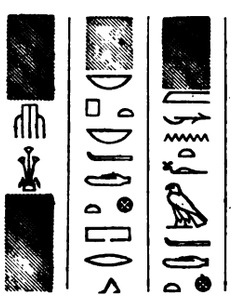

Legs of man standing.

The stele mentioned by Mr. DARESSY (*Recueil de Travaux*, t. X, p. 141-142) as containing an erased cartouche is on the south side of the ruins. The cartouche is that of Thothmes III, and the inscription is as follows :

A man standing, in the posture of adoration.

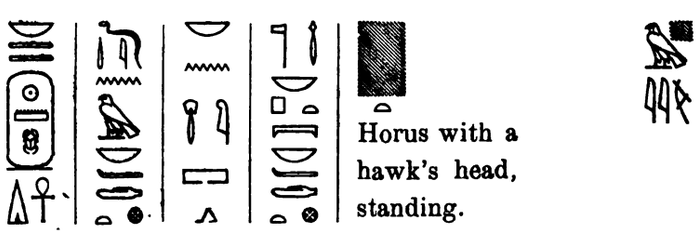

Horus with a hawk's head, standing.

VI. This is a stele of limestone purchased by the Rev. Dr. GRAY, Warden of Bradfield College, England, at Luxor in 1891. It is surmounted by the winged solar disk above which is , while on either side is . Below is Shes-Ast-Bal making

an offering to Horus, two lines of hieroglyphics being above the picture (A) and six lines below it (B).

(A)

(B) 1 2 3 4 5 6

STÈLE DE BÊL-HARRÂN-BÊL-UTSUR

PAR

LE PÈRE V. SCHEIL

Cette stèle provient de Tell-Abta, aux bords du Thelthar, près d'El-Hadhra, à seize lieues au sud-ouest de Mossoul, où fut vraisemblablement le site de la ville de Dûr-Bêl-Harrân-bêl-utsur fondée et érigée en municipe par le *nagîr ékalli* de ce nom, sous Téglatphalasar III, roi d'Assyrie. (Éponymies en 741 et peut-être en 727).

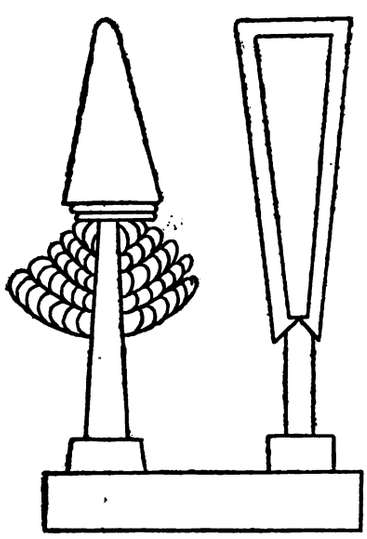

Le cintre de la stèle représente ce dignitaire, debout, pieds déchaux, sans barbe, portant des bracelets et des pendants d'oreilles, avec une robe longue à carreaux et un justaucorps plissé, étagé, levant et étendant la droite fermée à niveau de la tête en signe d'offrande, à la manière des génies ailés, le pouce inséré entre l'index et le médian, la gauche à hauteur du coude droit qu'elle soutient. La partie supérieure du corps seule est dans le cintre, les pieds posent au niveau de la ligne la plus inférieure de l'inscription.

Devant lui, dans le champ du cintre, sont rangés les symboles des dieux dans le même ordre que leurs noms au prologue de l'inscription : l'étoile ou Ištar; Sin, le disque entier lunaire s'emboîtant sur un croissant; Šamaš, le disque ailé, et enfin les deux symboles de Nabû et Marduk, le premier en forme de ciseau de sculpteur, le second une sorte de hallebarde appelée *šargaz* dans les textes, terminée en pointe,

ornée de trois ou quatre rangs de festons dans la partie massive, d'où retombent deux glands le long d'une courte tige.

Le monument mesure environ deux mètres de haut sur un mètre de large; il a été signalé au service des Antiquités, et il sera bientôt transporté au Musée de Constantinople.

L'inscription compte 30 lignes; elle fourmille de détails originaux, intéressants, qu'un esprit attentif et préparé ne manquera pas de remarquer. Le *nagir ékalli* y parle et agit en roi. J'incline à croire qu'elle remonte à l'an 727, son second éponymat, au court intervalle qui sépare la mort de Téglatphalasar de l'avènement de Salmanasar. Le premier roi est simplement nommé *roi d'Assyrie*. Le graveur s'était trompé dans le nom royal et il dut remanier et dissimuler quatre ou cinq signes (dont le premier était), avec des formes archaïques et modernes, pour obtenir le nom de Téglatphalasar.

Si le monument remonte plus haut, il donnera une haute idée de la puissance des ministres administrant le royaume pendant les longues absences du roi conquérant.

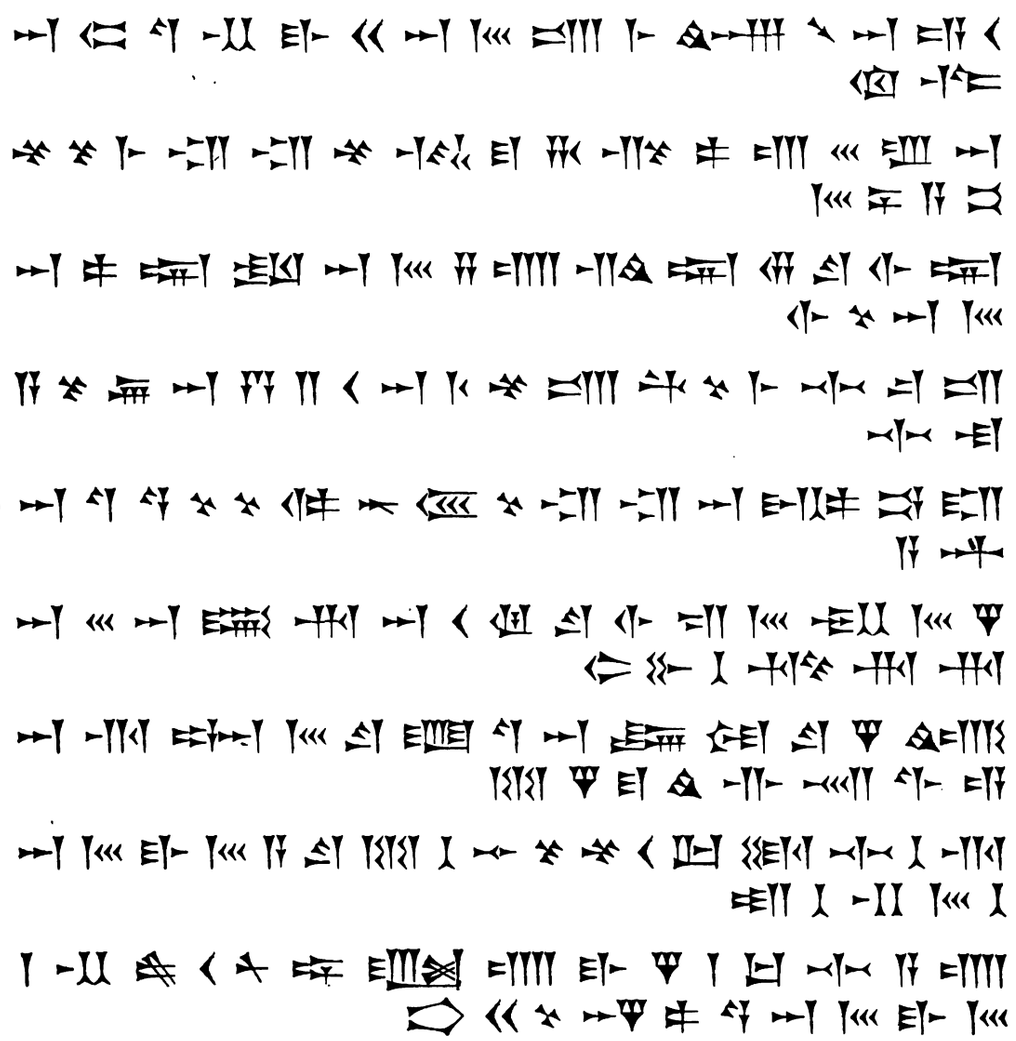

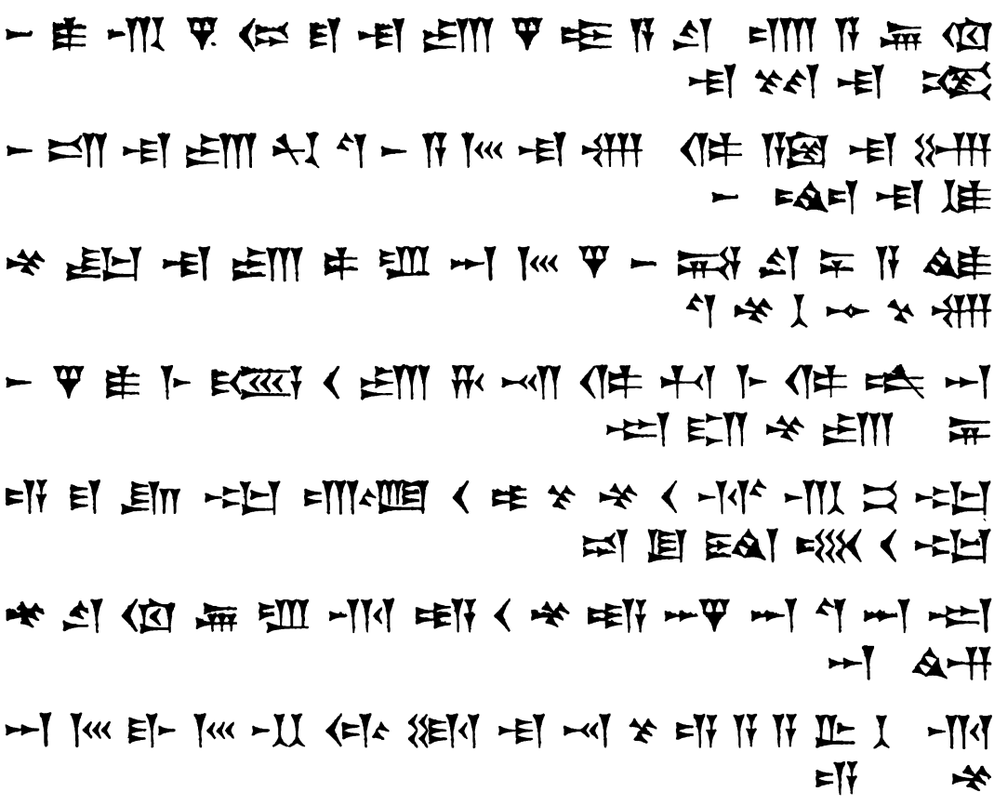

TRANSCRIPTION

1 (Ilu) Marduk bêlu rabû šar ilâni ta-me-iḫ Kippat šame-e u irṣi-tim
Mu-še-šib alâni, mu-kin ma-ḥa-zi, pa-qid eš-rit ilâni kališunu
(Ilu) Nabû, tup-šar ilâni, ṣa-bit qân duppi ellitu, na-ši duppu ši-mat ilâni
A-še-ir (ilu) Igigi u (ilu) Anunnaki, mu-ta-din kur-me-ti, qa-iš balaṭi
5 (Ilu) Šamaš nûr matâti, daiân kiš-šât alâni, (ilu) ṣalulu kib-ra-a-ti
(Ilu) Sin (ilu) Nanna-ri šamê u irṣiti, na-ši qarnê ṣirûti, ša lit-bu-šu nam-ri-ri
(Ilu) Ištar qaqqabê na-mir-tum šamê in-nin-na-ša ṭâbu gab(bi) ša ma-ḫi-rat su-pi-e
Ilâni rabûti a-na gab(bi)-šu-nu še-mu-u tiṣ-li-ti-šu, ri-ṣi-šu, bê-lê-šu
Bêl-Ḫarrân-bêl-uṣur (amil) nagir êkalli ša Tukul-ti apal ê-šarra, šar mât Aššur pa-liḫ ilâni rabûti
10 U-ma-'-ru-in-ni-ma bêlê giš-ru-ti ina ki-bit-ti-šu-nu ṣir-ti u an-ni-šu-nu ki-ni.
Âlu ina mad-ba-ri ina na-me-e aṣ-bat ištu uššu-šu a-di taḫ-lu-bi-šu lu-u u-šak-lil
ê-kur epu-uš-ma parak ilâni rabûti ina lib-bi ad-di
Tím-me-en-šu kîma ša-pik šad-e u-šar-šid u-kin uššu-šu a-na du-ur da-riš
(âl) Dûr-Bêl-Ḫarrân-bêl-uṣur ina pî nišê šumi-šu ab-bi-ma u-še-šir ḫarrâni-šu
15 (Abnu) na-ru-a ašṭur-ma ṣa-lam ilâni ina muh-ḥi ab-ni ina šu-bat ilu-u-ti ul-ziz
Giš-ru-ba nindabê tar-rin-ni a-na ilâni šu-nu-ti u-kin da-riš
Man-nu arku-u ša Ašur (ilu) Šamaš (ilu) Marduk u (ilu) Rammân, ana damqû-tim šumi-šu i-nam-bu-u u-ma-'-ru mâtu
An-ḫu-tum âlu ê-kur šu-a-tum u-diš giš-ru-ba nindabê ša ilâni šu-nu-ti la ta-ba-ṭi-il

Ša âlu ša-a-šu za-ku-su aš-kun, še nu-sa-ḥi-šu la in-na-su-ḥu še-in-nu-šu la iš-šab-ba-aš
20 Mê-šu a-na bu-tuk-ti ša-ni-tim-ma la i-bat-tak, mi-is-ru ku-dur la e-ni
Si-bit alpê u ṣênê la i-ṣab-bat nišê a-šib libbi-šu il-ku
Tup-šik-ku la im-di man-ma ša-nu-um-ma ana muḫ-ḥi-šu-nu la uš-ta-ṣa-ma
La e-pu-uš ri-du-su-un u (abnu) na-ru-a ul-tu ašri-šu la ta-da-ki
Ina aš-ri ša-nam-ma la ta-ša-kan a-na bît a-sa-ki la tušêrib, la timḫaṣ
25 Ina epiri la ta-kat-tum ina mê la ad-di, iddû la irtêq, ina išâti la išarapu
Mu-šar la ta-pa-šiṭ ilâni ša ina (abnu) na-ru-a eṣir-tum šumi-šu-nu šaṭ-ru
Ina ša-aš-me qabli u ta-ḫa-zu di-ḫu šip-ṭi lipit (ilu) Gir-ra mu-ta-ni
E-ma qatâ-ka nišu-u i-še-mu-u iq-ri-bi-ka illi-ku riṣu-u-ka
Mu-na-ki-ir šiṭ-ri-ya u šumi-ya Ašur (ilu) Šamaš (ilu) Marduk (ilu) Rammân
30 Ilâni rabûti adî lâ bašê la ba-še-e a-a išû (šu) ri-e-mu

TRADUCTION

1 A Marduk, seigneur grand, roi des dieux, qui tient les pôles des cieux et de la terre.
Qui établit les villes, fonde les cités, surveille les temples de tous les dieux;
A Nabû, l'écrivain des dieux, qui tient le calame auguste, porte-tablette des destins divins.
Prince des Igigi et des Anunnaki, dispensateur des aliments, donateur de la vie;
5 A Šamaš, la lumière des pays, l'arbitre de l'ensemble des villes, dieu qui s'éploie sur les régions;
A Sin, l'illuminateur des cieux et de la terre, qui porte des cornes augustes, qui se revêt d'éclat;
A l'Ištar des étoiles, splendeur du ciel, vers laquelle toute prière est bonne, qui agrée les supplications;
A tous les grands dieux qui exaucent ses prières, à ses alliés, à ses seigneurs;
(Moi) Bêl-Harrân-bêl-uṣur, *nagir* du palais de Téglatphalasar, roi d'Assyrie, qui révère les grands dieux.
10 Or les dieux puissants m'ont mandé dans leurs oracles augustes et leurs volontés immuables,
Que j'apprêtasse une ville dans le désert, dans la campagne. De ses fondements jusqu'à son faîte, je l'achevai.
Je construisis un Ê-Kur et j'y plaçai au milieu le tabernacle des grands dieux;
Son *temen*, je l'assis comme une butte de montagne, j'affermis ses fondements pour l'éternité;
Et dans la langue des habitants j'appelai son nom Dûr-Bêl-Harrân-bel-uṣur, et je lui traçai une route.
15 J'inscrivis une stèle et j'y reproduisis l'image des dieux et la plaçai dans la demeure de la Divinité.
Des revenus, des dotations, des festins sacrés je fondai pour jamais, en l'honneur de ces dieux.
Qui que tu sois[1], à l'avenir qu'Ašur, Šamaš, Marduk et Rammân, dans leur bonté appelleront et à qui ils confieront le pays.
Si tu répares les ruines de cette ville et de ce temple, ne supprime pas les revenus, les offrandes de ces dieux.

1. Dans cette partie de l'inscription la première et la deuxième personne sont indistinctement employées dans les verbes.

Quant aux franchises que j'ai octroyées à cette ville, qu'on ne lève pas ses....., ne soient pas..... ses moissons (?).

20 Ne coupe pas ses eaux pour un autre canal, ne change pas les limites et les bornes.

Ne fais pas de prélèvement sur les bœufs et les moutons, n'impose pas à ses habitants de porter la planche à briques.

Ne décrète sur eux aucune autre corvée.

Ne t'occupe pas de leur administration, et cette stèle, ne la renverse pas de son lieu.

Ne la place pas dans un autre lieu, ne la relègue pas dans une maison de ténèbres, ne la brise pas.

25 Ne l'enfouis pas dans la poussière, ne la jette pas dans l'eau, n'écarte pas l'enduit, ne le brûle pas au feu.

N'efface pas l'écriture, et les dieux dont le nom écrit est gravé sur la stèle.

Dans le choc de la mêlée et de la bataille, à l'approche du jugement, au contact de Girra, dieu de la mort,

Quand tes mains s'élèveront, ils écouteront ta prière, t'accourront en aide.

Pour celui qui changera mon inscription et mon nom, Ašur, Šamaš, Marduk, Rammân,

30 O grands dieux, qu'il n'y ait point, (non) qu'il n'y ait pas de pitié jusqu'à l'anéantissement.

NOTES

Ligne 4. — *A-š-ir* = *ittu, idtu* (*Brunnow 11573*) forme féminine de *èdù* avec un sens général commun de « vague, flot », etc. *Del.* W. B. p. 122, 125, et un sens dérivé « géant, guerrier, chef » Aššurn. I. 13; III, 115 *èdù ṣabšu*. Cf. *ittu, itti* pour *tukultu, abarakku* (Jensen. KB, III, I, 50); ou bien a-t-on joué sur le mot *edù*, matériellement semblable à *edu* « unique, premier »? Peut-être est-ce simplement *šir, nir* avec le préfixe a = *etillu*.

Kurmèti est pour *Kurumèti*.

Ligne 5. — *Kibràti* = UD. Cette lecture du signe UB, AR est certaine par IV R. 60 *bis*, C. 9, et par un double de ce texte, Const. S. 37 l. 18 : *ud-dal-lil ki* LU NITA, où le premier mot est écrit UB-RI-LIL — Sur la brique de Kurigalzu — (*Rec. de Trav.*, t. XVI, p. 90) UB-AN-DA.

Ligne 7. — *Inninna* pour *unninna*, comme *urnintu, irnintu*.

Ligne 16. — *Tarrinnu*, Idéogr. NA-BIL, avec l'idée dominante de sacrifice par le *feu*, sans préjudice de l'idée de festin qui paraît résulter d'autres textes (*Zimmern*, B. P., p. 98, 99). Le festin, où le peuple offrant communiait à une partie de la victime, complétait d'ailleurs le sacrifice. — Aux textes connus où ce mot se rencontre on peut ajouter, Gudéa Cyl. B, 5 où *tarrinnu* (NA-Bil) est en parallélisme avec NA-RI « lustration » et avec GIŠ-KIN « arbre à oracles » (il s'agit d'Êa et de la grande devineresse d'Éridu NIN DUD, qui n'est pas NIN-GUL dont le nom d'ailleurs doit être lu NIN-SUN ; d'après Gudéa Cyl. B., XXIII, 19 (AN) NIN-SUN-NA). — Le GIŠ de GIŠ-Kin dans Gud. Cyl B, IV. 5-V. — Cyl. A. XX, 16, est le signe *pi, a, ma, we*. Cf. GIŠ-TUK et PI-TUK = *šemù*. Cf. Lehmann, *Samaš-šum-ukin*, p. 143, 144. La forme archaïque du signe ne se rapproche de nulle autre comme du PI moderne. Dans Cyl. V. 23, *Giš-kin* est en parallélisme avec *namšibba* = *išibbuttù* « lieu et acte de l'oracle ». Dans ces derniers textes NA-BIL et NA-RI pourraient aussi bien exprimer, en analogie avec *parṣu*, le lieu des fonctions sacrées correspondantes.

Ligne 19. — *Se nusaḫi* me paraît être le blé en herbe, pouvant servir de fourrage, par opposition à *še innu*, blé monté en épis, bon pour la récolte.

Šabašu, sabasu, sabašu šabasu, aurait le sens de *détourner, éloigner.* (?)

Ligne 21. — *Asaki* ne peut être que l'hébreu *hošék* « ténèbres. »

Ligne 30. — *Adi ulli là bašè.* Ces deux derniers mots sont une redondance, puisqu'ils se trouvent déjà, quant au sens, dans *ulli.* Cf. V R. 31, 48 c et *Del.* WB., p. 132.

Mossoul, 21 mai 1894.

NACHTRAG

VON

WILHELM SPIEGELBERG

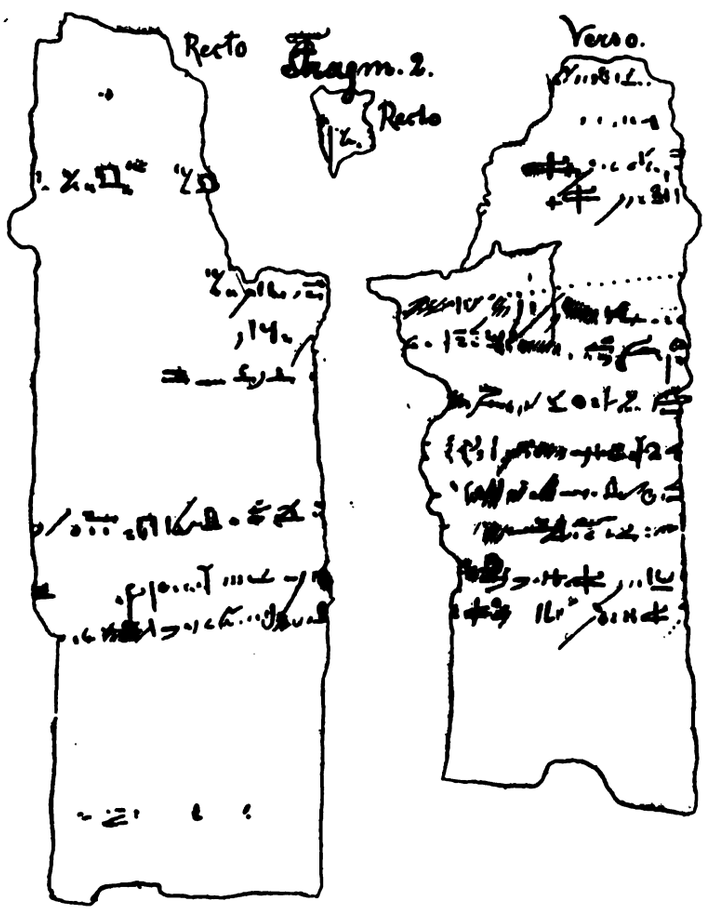

Zu den Texten, welche die versprochene[1] Ergänzung der im letzten Heft dieser Zeitschrift veröffentlichten Artikel über einige Ostraca und Papyri des Louvre bilden, seien einige Kurze Begleitworte gefügt.

Nur die am besten erhaltenen Papyrus fragmente sind nach meinen photographischen Aufnahmen reproduziert, alles andere ins besondere die Ostraca, welche in ihrem gegenwärtigen Zustande selbst einem geschickten Photographen kaum ein günstiges Resultat ermöglichen dürften, sind nach meinen Abschriften angefertigt. Ostracon III ist gegen das Original etwa um die Hälfte verkleinert[2].

1. *Recueil de Travaux*, t. XVI, p. 61, Anm. 1.

2. Ich benutze die Gelegenheit, um hier einige Berichtigungen zu meinen lezten Artikeln nachzutragen. Auf die Druckfehler *ʿm* (p. 27) statt *ʿ; m* und *dnsmn* (p. 69) statt *dns* brauche ich kaum aufmerksam zu machen. Dagegen möchte ich zu p. 68 (Zeile 7 v. u.) bemerken, dass der Ausdruck *nʿ·m s-tnī* auch in der Titulatur Ramses' X nachweisbar ist, so auf dem Ostracon 5620 des Brit. Museum (Hieratic Inscriptions, Tafel I) 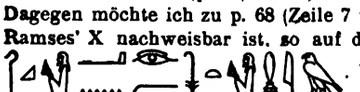 . Vgl. auch Ostracon 5622 (H. I. IV). — Die von mir versuchte Zusammenstellung von *m š; w* mit ziehe ich vor allem auf Grund einer gütigen Mitteilung Prof. STEINDORFFS als unhaltbar zurück.

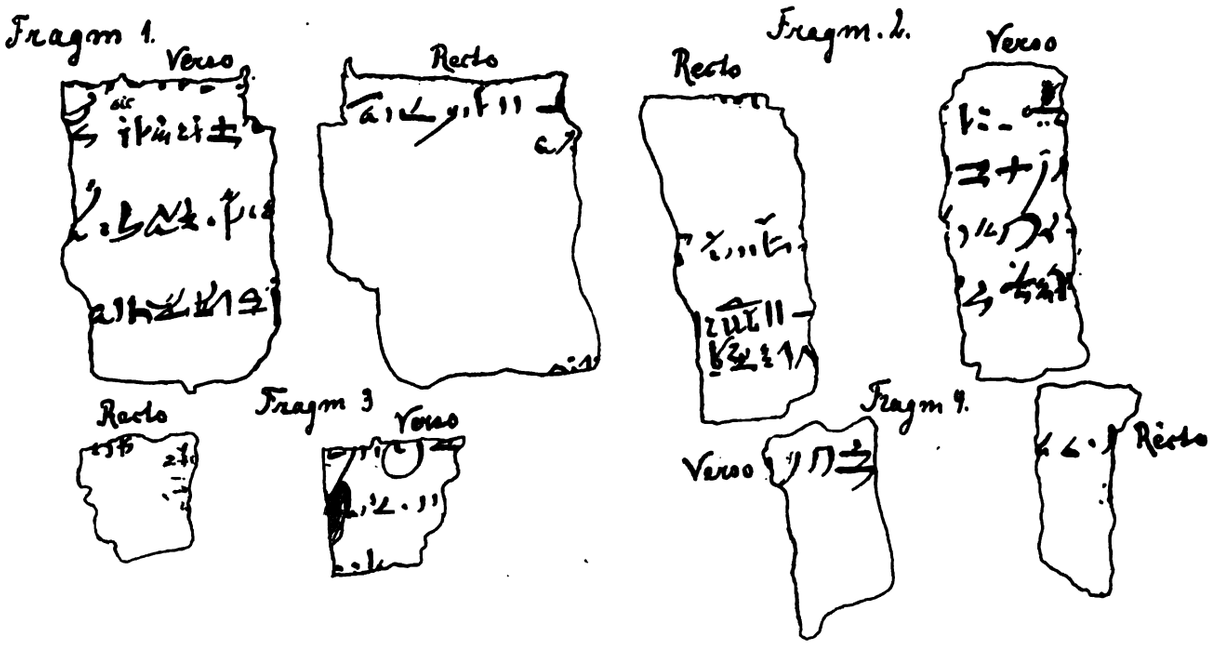

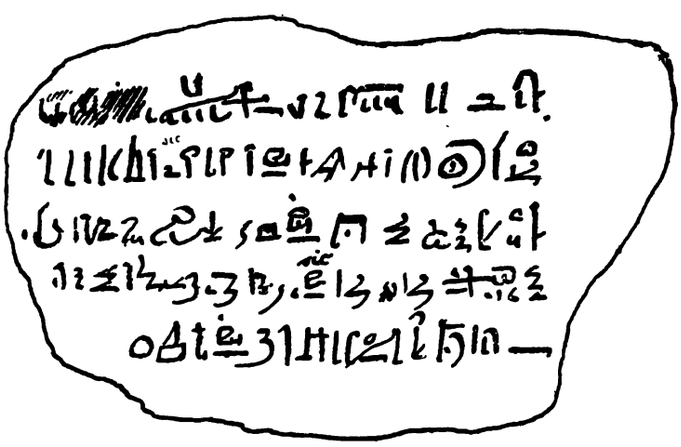

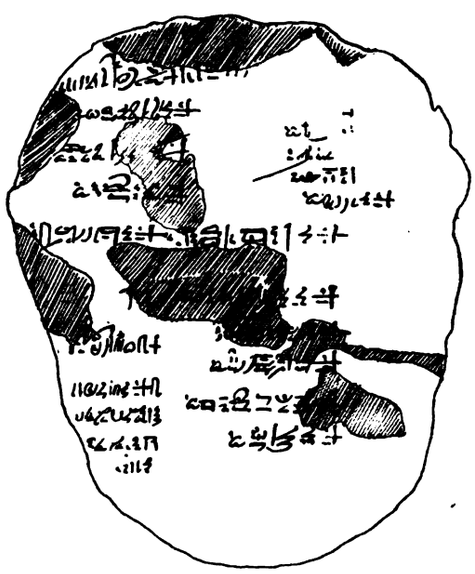

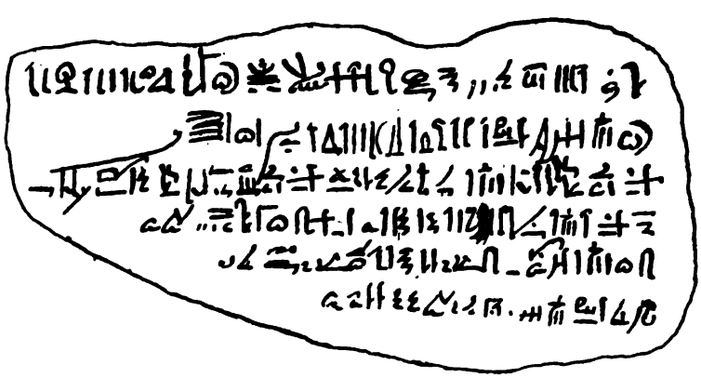

W. Spiegelberg.

EXTRAIT D'UNE LETTRE DU P. SCHEIL[1]

Les fouilles sont fermées depuis quelques jours, elles ont duré depuis le 15 janvier. Les dépenses pour les travaux montent à la bagatelle de 3,000 francs. Le total des tablettes est de 470 avec 209 fragments. Dans ce nombre, quelques débris de syllabaire, quelques incantations, dont une fort intéressante en ce qu'elle débute par

An An An An An An An
Ki Ki Ki Ki Ki Ki Ki
Su Su Su Su Su Su Su

et quatre autres lignes de ce style. Quelques hymnes, dont un très long et très inspiré, au dieu Sin. Bon nombre de tablettes que je crois citolégiques, nomenclature de signes et exercices de lecture, avec cette maxime

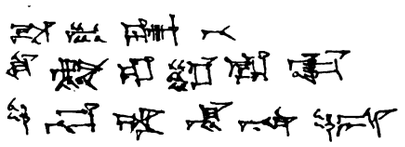

La masse des textes se compose de lettres et de contrats, tout de l'époque de Samsouilouna, comme si la ville n'eût existé que sous ce roi. Deux seules tablettes peuvent passer pour modernes. Plusieurs lettres ne laissent pas d'être curieuses. Dans l'une d'elles, un fonctionnaire assigné à Dour-Sin se plaint de l'aridité du lieu qui n'offre rien à manger; il adresse donc à son père de l'argent cacheté (Aknuk) afin d'en recevoir du bon poisson et d'autres aliments nécessaires.

Documents historiques. Outre les deux briques déjà signalées de Kourigalzou (où il y a bien *an ub da* et non *ub an da* comme j'avais lu à tort) et de Šamaššoumoukin, j'ai trouvé celle de Bour-Sin avec l'inscription TR. 3 n° XII, 2 et un fragment de tablette au nom de *Idin.Dagan* : Da-gan (Dagan est juge) souverain de Sumer et d'Accad, et probablement prince d'Our. D'un côté, on lit sa vocation divine à la souveraineté, ses titres : pasteur fidèle, le héraut (gudéa) de Bêl, doué de large entendement, etc., — de l'autre côté, un discours direct comme dans l'une des inscriptions de Hammourabi :

la faveur de ton regard, l'homme (le brigue)
ta parole, l'homme (l'écoute)
ce que profère ta bouche, Bêl (l'exauce)
le désir de ton cœur, Bêlit (l'accorde), etc.

1. Quelques-uns des textes mentionnés dans cette lettre sont publiés *in-extenso* dans les pages qui suivent. — G. M.

Le texte suivant vient de Babylone et est inédit :

(ilu) Na-bi-um apal uṣur
šarru Kadingirraki
šakkanaku mât Šu-me-ri
u Burbur-ki mu-ki-in
5 iš-di ma-da a-na-ku
Ni-nu-um ilu Marduk
bêlu rabu-u
Kalama u ni-ši-im
a-na be-lim i-din-nam
10 mât a-a-bi-ya
ša-la-lam
iq-ba-am
ni-nu-mi-šu
bît Temen-an-ki
15 e-eš-ši-iš
e-pu-uš-ma
a-na aš-ri-šu
u-te-ir.

« Nabopolassar, roi de Babylone, šakkanak de Sumer et Accad, fondateur de la patrie, moi. Après que le grand seigneur Marduk eut mis en mon pouvoir le pays et les hommes, et qu'il m'eut mandé le rançonnement du pays de mes ennemis, alors je refis à neuf le temple de Temen-An-Ki et le remis en place. »

Un poids en forme de canard est dit dans une petite inscription peser 5 mines bonnes, et équivaut après pesage à un peu plus de 2,410 grammes. La mine à Sippara aurait donc valu 482 grammes et serait différente de la grande mine de 787 grammes (780 gr.) et de la petite mine de 392 gr. (390 gr.) dont Lehmann fait l'histoire (voir *Bibliographie de la Zeitschrift für Assyriologie*, t. VIII, p. 146).

Un autre petit poids en hématite, forme , porte une inscription en rond, araméenne, très difficile à lire, à cause de l'effacement. Parmi les terres cuites, divers types de dieux, vases émaillés, etc. Une douzaine de vases affectent des formes d'animaux, âne, chien, lion, ours, etc., arc-boutés sur l'arrière-train et dont la tête mobile sert de couvercle, à la manière de vases Canopes de l'Égypte. Le modelé est parfois remarquable. Un chien porte une inscription votive en deux lignes, au dieu : .

De plusieurs cylindres cachets, l'un en cristal est magnifique. Nabu et Marduk y sont représentés dans leurs constellations, que je n'ai pu identifier, n'ayant à ma disposition aucune carte du ciel.

Divers vases et objets professionnels en bronze. De tout cela, j'ai copié rapidement ce qui paraissait en valoir la peine. Il me fallait d'ailleurs aller *tous les jours* sur le terrain. Bedri-bey a pris quelques photographies dont j'ai eu quelques exemplaires. J'ai levé un plan de la ville, tout à fait irréprochable, puisque j'ai eu la chance de fermer mon polygone avec seulement deux mètres et demi d'écart : le grand côté de l'enceinte, qui est rectangulaire, mesure un kilomètre et demi. Inutile de dire que la masse du temple eût exigé des travaux de terrassement considérables, nullement en rapport avec les ressources très médiocres dont je disposais. Il fallut donc se rabattre sur des maisons privées.

NOTES D'ÉPIGRAPHIE ET D'ARCHÉOLOGIE ASSYRIENNES

PAR

FR.-V. SCHEIL, O. P.

VI. *Brique du roi Buḥiya.* — Des divers cours d'eau qui se réunissent dans la plaine entre les monts Ḥamrîn et les monts dits de Kifri, pour former l'Adhem (ancien Radânu), l'un des principaux a le nom actuel de Ak-su et coule du N.-E. au S.-O. A l'endroit où il coupe la chaîne des monts de Kifri, entre Kifri-Salakhiéh et Kerkouk, pour entrer dans la plaine, est située la localité kurde de Touz-Khurmati. Le défilé y est étroit, la montagne surplombe à pic la rivière. Au sommet, sur la rive droite, on aperçoit des ruines antiques qui sont le lieu d'origine de cette brique, trouvée, le 13 mai 1894, pendant mon voyage de Bagdad à Mossoul :

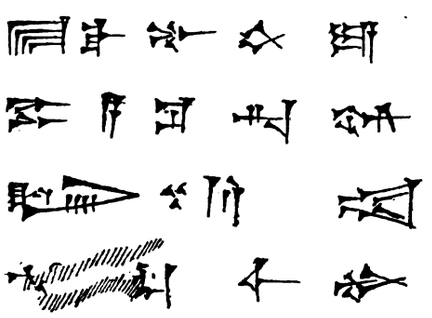

Palais de Buḥiya,

fils d'Asirim,

roi du pays de la montagne (ša-ad)

de Zirrašitim.

Le nom de Zirrašitim est nouveau et ne pourrait guère se rapprocher que du mont *Zaršu, Ziršu,* connu pour ses mines d'argent (*II Rawlinson,* pl. 51, 1, 10). Dans ces pays des Gutî, de Ḥarḥar, etc., il y avait anciennement des princes indépendants qui paraissent bien avoir été de langue sémitique, comme ceux de Lullubi.

VII. *Idîn Dagan*[1]. — Le fragment de tablette cuite qui nous révèle l'existence de ce prince date certainement, par l'archaïsme de ses caractères, d'une époque peu antérieure à celle de Hammourabi. La prééminence qu'on donne au dieu *En-lil-li* dans l'inscription me la fait attribuer à un prince d'Our, de la IIe dynastie. Sippara nous a d'ailleurs livré d'autres souvenirs du même âge. J'y ai trouvé une brique de Bour-Sin, identique à celle qui est publiée dans *I Rawlinson,* pl. 3, n° XII, 2, et quelques contrats qui sont indiscutablement aussi anciens.

Au point de vue littéraire, ce texte ressemble fort à la première inscription bilingue de Hammourabi, et il est d'une poésie non moins élevée. Étant sûr de la lecture de tous les signes, je transcris le texte archaïque en assyrien ordinaire :

1. Le nom signifie littéralement *Dagan juge;* cf. plus haut p. 184.

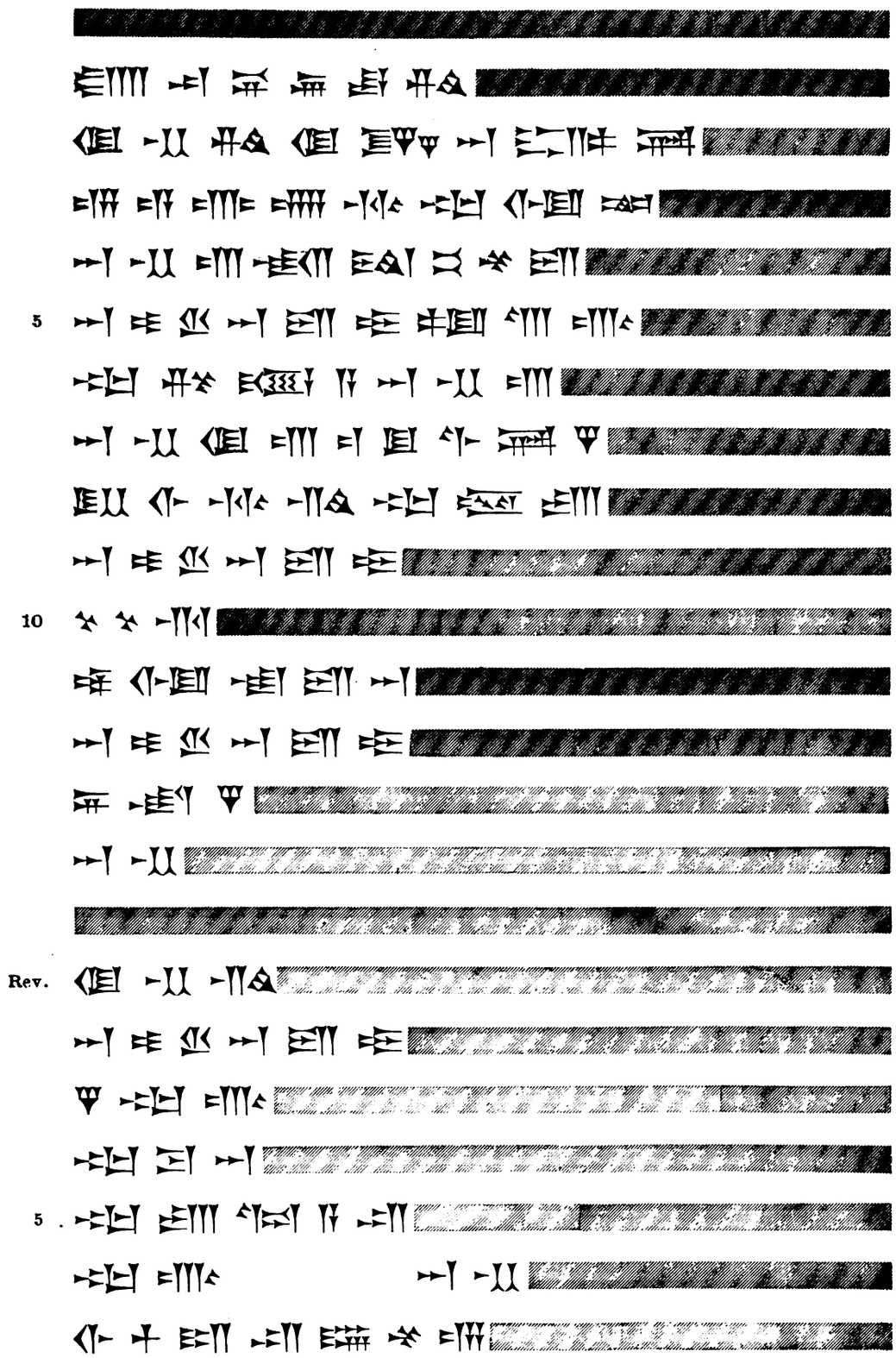
5
10
Rev.
5

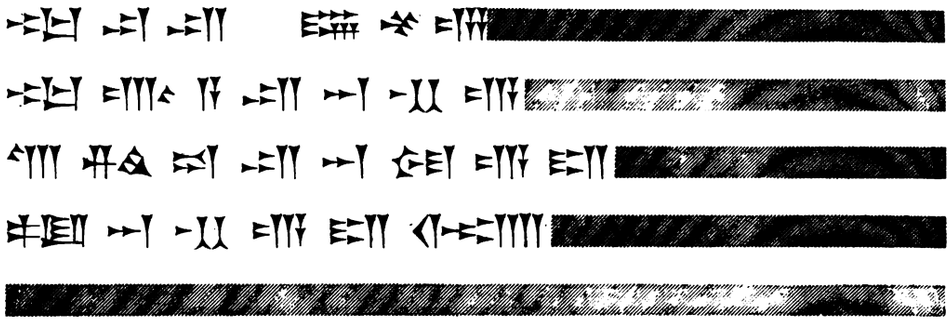

RECTO

.....
frère cadet[1], rempli[2] (?).....
Sumer et Accad, dieu à la protection étendue.....
du pays, vaillant héros.....
Ellil [marche] à ses côtés.....
Idîn-Dagan, le pasteur [élu] du cœur de .....
le prophète fidèle d'Ellil.....
gratifié[3] par Êa d'un vaste entendement .....
Voyant[4] au regard attentif.....
Idîn-Dagan..... [roi][5]
des pays.....
fils engendré de.....
Idîn-Dagan.....
mâle[6].....
du dieu Ên.....

VERSO

Sumer
Idîn-Dagan.....
[Tes] ordres[7] sont comme.....
la volonté[8] du dieu.....
Ce qui sort de ta bouche[9], [ce sont]
ordres du dieu Ên.....
le sens de ton regard l'homme (l'observe),
ta bouche s'ouvre[10], l'homme (écoute).
Tes ordres, le dieu Ên-gub-[ra] (les recueille).
Les désirs de ton cœur[11], la déesse Nin-gub-ra (les agrée).
[Tu es] le pasteur d'Ên-gub-ra[12], le ministre (du dieu)...
.....

1. *Dub-ba-uš-sa* = *Dub-bu-uš-sa* = *Dubbusu*. Brünnow, 3942.
2. *Sig-gi* pour *si-ga* = *malû*. Brün., 3393 (?), ou *sapânu*. Brün., 4420.
3. [illegible] = *qâšu*, *qištu*.
4. *Kin* = *šitê'u*, *šipru*, *tertu*. Brün., 10747.
5. Restitution probable. *Šar matâti* serait donc une locution bien ancienne.
6. *Ṣal-li* = *zikaru*. Cf. Brün., [illegible] = *zikaru*, 5328.
7. *Dug-ga* = *kibîtu*. Brün., 582.
8. *KA-KA-MA* = *siptu*, *amâtu*. Brün., 588.
9. *Ṣît ptka*.
10. *Pît ptka*. Brün., 555.
11. *Bibil libbika*, [illegible] = *babâlu*, comme chacun des deux signes séparément.
12. Cf. Brün., 6225, [illegible] = *Papsukal* (?). Pour la lecture du signe [illegible], Brün., 6176.

VIII. *Deux lettres missives.* — Parmi les nouveaux textes de Sippara, on compte beaucoup de lettres, dont la comptabilité fait tout le fonds. Cependant, des deux suivantes, l'une est de nature toute sentimentale, et l'autre a pour auteur un fonctionnaire malheureux, qui écrit à ses parents :

A-na a-bi-ya
ki-be-ma
umma Zi-im-ri e-ra-am(?)-ma
Šamaš u Marduk da-ri-iš û-mi
li-ba-al-li-ṭu-ka
lu-u ša-al-ma-a-ta
a-na šu-ul-mi-ka aš-pur
šu-lum-ka šu-up-ra-am
a-na Dûr En-zu (ki)
a-na nâr Bi-tim
si-ki-ri-im
ša-ak-na-a-ku
a-šar wa-aš-ba-a-ku
(šir) u-ku-ul-tum
a-na a-ka-li-ya
u-ul i-ba-aš-ši
a-nu-um-ma 1/3 šiqlu kaspi
ak-nu-uk-ma
uš-ta-bi-la-aq-qu
ša kaspi šu-a-ti
nunê dam-qu-tim
akala[1] ma-am-ma
a-na a-ka-li-ya
šu-bi-lum.

« A mon père soit dit : (Moi), Zimri-eram (?). Que Šamaš et Marduk te fassent vivre à jamais ! Puisses-tu être bien portant ! J'envoie prendre des nouvelles de ta santé, informe-moi de ta santé ! Me voici placé à Dour-Sin, sur le fleuve *Bitim sikirim* (?). Là où je demeure, il n'y a point d'aliments pour ma nourriture. Voici que je te scelle et t'envoie un tiers de sicle d'argent. Pour cet argent, envoie-moi de bons poissons et autres provisions de bouche. »

A-na Bi-be-ya
ki-be-ma
um-ma Gi-mil Marduk ma
Šamaš u Marduk ana šu-mi-ya
da-ri-iš û-mi li-ba-al-li-ṭu-ki
a-na šu-ul-mi-ki
aš-pu-ra-am
šu-lum-ki šu-up-ri-im
a-na Ka-dingir-ra-ki
al-taš-kan-ma
u-ul a-mur-ki
ma-di-iš az-zi-iq
te-im a-la-ki-ki
šu-up-ri-im-ma
lu-uḫ-du
a-na araḫ Araḫšamna
ta-al-la-ki-im
aš[2]-šum-mi-ya da-ri-iš û-mi
lu-ba-al-ṭa-a-ti.

« A Bibêya[3] soit dit : (Moi), Gimil-Marduk : Que Šamaš et Marduk pour l'amour de moi te fassent vivre à jamais ! J'envoie prendre des nouvelles de ta santé, informe-moi de ta santé. Me voici fixé à Babylone, et je ne t'ai pas vue, j'en suis bien inquiet.

1. Signe .
2. Pour *ana* (*šumiya*). Le premier signe est .
3. C'est ici un nom de femme, comme cela résulte de la suite du texte.

Envoie-moi la nouvelle de ton arrivée, afin que je me réjouisse! Viens au mois d'Araḫšamna. Puisses-tu vivre à jamais pour l'amour de moi! »

IX. *Papallum.* — Le fragment S 4 du Musée de Constantinople, par ailleurs insignifiant, se recommande par l'emploi du mot *papallum*, appliqué pour la première fois à la progéniture humaine, dans un texte discursif :

lišuriqu umêšu, limîda šanâtišu
ina Esaggil êkal ilâni lalê balaṭi lišbî
..... *kim-ti*(?)*-šu lirappišu papallum.*

« Que ses jours se prolongent, que ses années se multiplient, que, dans Esaggil, le temple des dieux, il se rassasie des douceurs de la vie, ... sa race, que ses rejetons s'étendent au loin! »

Cf. Strassm., *A. V.*, 7522, *zîrušu lirappišma lišamida nannabšu.*

Inscription dite *Nin-maḫ*, exemplaire de Constantinople (fin) : *ruppiši zîrim, šundili nannabi, ina kirbit pir pir'ya, šalmis šunâr* (sic!) *talitti.*

Dans les syllabaires, *papallum* s'aligne à côté de *pirḫu, nannabu.*

Le terme semble emprunté métaphoriquement, comme d'autres (cf. *šummuḫu mešrêti*) à la vie végétative. Dans Sennachérib (voir Meissner et Rost, p. 16 et 41), on lit : *Napḫar iṣê išiḫuma uzarrišû papallum :* « Tous les arbres prospéraient et multipliaient leurs rejetons. »

papal karâni (Brün., 5632) est un objet appelé *provin* ou *rejeton de vigne.*

Lib-pal-pal sont les rejetons du cœur.

Papallum est pour *palpallum.* Jensen (*Kosm.*, p. 331) conclut à un sens de « verge, baguette » pour *palû.* Cf. *liplipi, binbinum.* Le sens littéral de *papallum* serait « tige de la tige ou rejeton ».

X. *Un proverbe chaldéen.* — Le petit texte suivant se lit sur une tablette en forme de lentille, et contient une sentence ayant eu cours dans les écoles de Sippara, au temps de Samsu-iluna :

« Celui qui (veut) exceller *(til)*
à l'école de la *Tupšarrutu,*
qu'il se lève (tôt) comme le jour! »

Ša ne peut être qu'un sémitisme. Que si *ḫi-en* n'exprime pas un optatif, comme il arrive quelquefois pour *lû*, il sera mieux de traduire : « Celui qui excellera — à l'école de la *Tupšarrutu* — brillera comme la lumière (du jour)! »

Cf. Dan., xii, 3 : *Qui autem docti fuerint, fulgebunt quasi splendor firmamenti.*

EINE NEUE ART DER NOMINALBILDUNG

VON

WILHELM SPIEGELBERG

Bekanntlich bildet man im *Altägyptischen* von Substantiven und Präpositionen Adjectiva vermittelst der Endung *i* (später ī koptisch ϵ)[1] Eine neue Adjectivbildung, welche bislang nicht beobachtet worden ist, will ich im folgenden besprechen. Bereits ERMAN ist in seiner ersten Arbeit über die *Nisbe*[2] aufgefallen, dass neben , die « sehr gut beglaubigten Formen , und » stehen, ohne jedoch auf diese Thatsache wieder zurückzukommen. Ich selbst suchte mir die letzteren Formen durch Annahme eines mascul. plausibel zu machen[3], indem ich abgesehen von dem bislang noch räthselhaften negativen Adjectiv, *ḥntiw* und *mitiw* las. Diese Lesung ist nun definitiv aufzugeben, denn für steht dieselbe auf Grund folgender Stelle jetzt ausser Zweifel. Zu M I/432 :

twt ntr Shm i(n) ntr mi(w)t(i)k

« Du bist Gott *Shm*, es giebt keinen Gott welcher dir gleicht. »

bietet T 269 die Variante

twt ntr Shm [*i(n) ntr mi*] *wtik*

Damit ist die Lesung *miwti* gesichert und gleichzeitig auch die Bildung dieses Adjectivs erklärt. Von ist also ein Adjectiv durch Anhängung von *wti* gebildet[5]. An der Hand dieses Ergebnisses möchte ich nun noch weitere *wti*bildungen hierhersetzen.

Zunächst sei die sogenannte Präposition :

imitw « zwischen » erwähnt, für welche *Erman* nach den Pyramidentexten die Lesung *imwti* angiebt, die indess nicht genau ist. Es ist m. W. bislang noch nicht beobachtet worden, dass überall, wo es sich in den Texten des A. R. findet, *imi* zu lesen ist, während die Texte jener Epoche für *im* das Silbenzeichen schreiben[6]. Danach glaube ich ist auch die Gruppe[7] *im(i)wti* lesen zu müssen. Zunächst begnüge ich mich damit, diese Form als eine *wti*bildung von *imi* hinzustellen.

---

1. ERMAN, *Gram.*, § 132 ff.
2. *Æ. Z.*, 81/52, Anm. 1.
3. Nachträglich sehe ich, dass dieses auch ERMANS (*l. c.*, § 137) Annahme ist.
4. Die Ergänzung ist sicher.
5. Es ist schlechterdings unmöglich, dieses Adjectiv als aus + *i* entstanden zu erklären.
6. Natürlich schreibt man daneben auch phonetisch .
7. Diese Schreibung findet sich z. B. P. I/903. M. I/474 : P. II/1063, als varr. notiere ich P. II/898, P. I/253, und W./580, P. I/185.

Ferner :

(?) « *wpwtī* » « der Bote[1] ».

« *ḥʿwtī* » « der Erste » (kopt.[2] ϩⲟⲩⲓⲧ).

pḥwtī « der letzte ».

ʿḥ:wtī « männlich » (ϩⲟⲟⲩⲧ)[3]. Ob *wpwtī* hierher gehört, oder nicht vielmehr nach der alten Annahme Adjectivbildung auf *ī* von *wpwt* « Botschaft » ist, muss zweifelhaft bleiben. *ḥʿwtī* scheint mir von dem Verbum *ḥʿ*(?) abgeleitet zu sein, welches sich in der bekannten Ueberschrift findet. Mit hat es nichts zu thun, denn die Adjectivbildung dieses Wortes ist uns ja in *ḥʿtī* erhalten[4].

Pḥwtī ist von *pḥ* « das Ende erreichen » abgeleitet und heisst « der letzte, hinterste[5] ». Als Beleg zitiere ich die Stelle eines noch unveröffentlichten Briefes des Brit. Museums (Cat. 10375), welcher der Zeit der Priesterkönige zuzuweisen ist.

(?) « öffnet einen Platz der hintersten Plätze[6]! »

Daneben ist *pḥwti* aus dem Papyrus *Abbott*[7] als « Zeuge » (eigentl. « der welcher an den betr. Ort gelangt ») belegt.

ʿḥ:wtī ist bereits von *Chabas* auf seine urspr. Bedeutung, « der Kämpfer, der Streitbare » zurückgeführt.

Die angeführten Beispiele lassen sich gewiss noch erheblich vermehren, aber immerhin werden sie für die Feststellung einer neuer *Adjectivbildung*, wie ich sie einstweilen noch bezeichnen will, als beweisend gelten dürfen.

Zu diesen *wtī*bildungen gehört nun auch das negative Adjectiv *iwtī*[8], welches ich aus *i* + *wtī* zusammengesetzt glaube. Damit gewinnen wir für die Negation die Lesung *i*. Ich setze demnach.

=.

= [9].

Sehr zweifelhaft erscheint mir indess der Nachweis der phonetischen Schreibung von in den Pyramidentexten, welchen MASPERO[10] aus den varr.

---

1. Schreibung im alten Reich, z. B. W./511 *wp(w)t(i)*.
2. Demot. z. B. *Chron. demot.* ⲫⲣⲓ ϩⲟⲩⲓⲧ.
3. Aus *ʿḥ:wtī* mit Abfall des ʿ und :.
4. *Æ. Z.*, 82/51.
5. Plural *Wni*, 30 *pḥwtiw* geschrieben (vgl. *ḫntiw* P. I/440). Danach habe ich an der ersten Stelle emendiert.
6. S. BRUGSCH, *Wörterb.*, VII, 477.
7. Z. B. 6/19.
8. *Æ. Z.*, 93/82 ff.
9. Zu den beiden Formen der Negation vgl. jetzt ERMAN, *Gram.*, § 369 ff.
10. *Recueil*, XI, p. 15, Anm. 1.

P. I/315 N.

M. T/623 N.N.

in is N. dbḥ mꜣ'f ṯw « Nicht N. bittet, dass er dich sehe » erschliessen zu dürfen glaubte. Dazu seien noch folgende Stellen gefügt.

P. I/582-583.

in is N. pn ḏd nn irṯn nṯr(w).
in ḥkꜣ ḏd nn irṯn nṯrw.

« Nicht dieser N. sagt dieses euch, Götter (sondern) *Ḥkꜣ* sagt dieses euch, Götter. »

Nun wird jedoch in beiden Fällen durch das Subject hervorgehoben, und vor allem der letzte positive Satz mit der bekannten Partikel der Hervorhebung *in* legt mir den Gedanken nahe, das wir in dem der Verbindung das emphaticum zu sehen haben. Dazu kommt noch, dass man inklass. Orthographie ohne *n* schreibt. Freilich müsste man erst diese negative Hervorhebung sicher belegen, ehe man sich mit gutem Gewissen zu dieser Annahme verstehen könnte.

Auch vor einem anderen Beispiele möchte ich warnen : P. I/335 = M I/638

imi iwtf i(w)f wʿb in wʿb n Rʿ r N

Hier darf man nicht mit idententifizieren, welches bekanntlich von dem Tempus *sdmnf* nie ein *n* zeigt, sondern wird gewiss mit MASPERO *in* als Fragepartikel[1] fassen und übersetzen :

« Lass ihn kommen ! Er ist rein. Ist (etwa) *Rʿ* reiner als N ? »

Sethe hat nun die Beobachtung gemacht, dass nach der Negativpartikel niemals sich ein prostheticum findet, *ja sogar scheinbar absichtlich vermieden wird*[2]. « Man schreibt Z. B. « sie wissen » aber « du weisst nicht ». Dagegen fehlt es überall, wo wir in klass. Orthographie ein erwarten z. B. da, wo im Sinne von ليس steht. Daraus hat *Sethe*[3] zweifellos mit Recht gefolgert, dass auf einen Vokal endigte, welcher das prosth. vertrat. Danach wird man also = *iĕ* setzen müssen.

Ich möchte mich nur noch kurz gegen die zuletzt von WIEDEMANN[4] vertretene Lesung *nn* wenden. Dass die varr. der Totenbuchs bei den ständigen Verwechslungen

1. Beiläufig möchte ich hier andeuten, dass auch im Aegypt. zwischen den Partikeln der Frage und Verneinung manche Verwandtschaft besteht. Ich denke später einmal darauf zurück zu kommen.
2. De aleph prosthetico, § 14.
3. *L. c.* § 27.
4. *Recueil de Travaux*, 4/87 ff.

von und für unsre Frage wertlos sind, glaube ich kaum bemerken zu müssen.

M. E. giebt es nur eine ernstliche Schwierigkeit, nämlich als var. von [1] Allein ich glaube, dass hier lediglich ein Irrtum des Steinmetzen vorliegt. Eine von Dümichen nicht verzeichnete var. ist (W/126), also mit der phonet. Schreibung des Silberzeichens . Der Irrtum : : ist aber durch die Totenbuchhs. genügend illustriert. Da sich nun die Schreibung m. W. nirgends im *A. R.* nachweisen lässt, so möchte ich glauben, dass auch hier einer von den vielen Transcriptionsfehlern der Steinmetzen anzunehmen ist [2]. Somit liegt kein Grund vor, dieses Wort gegen die Lesung *ỉn* ins Feld zu führen. Die Gruppe mit vorgeschriebenem ist, wo nicht der obenerwähnte Transcriptionsfehler vorliegt, dahin zu verstehen, dass man die defective phonetische Schreibung (ỉ)n [3] durch determinierte.

Für das M. R. lässt sich die phonetische Schreibung aus varr. der Bauerngeschichte nachweisen [4]. Dagegen wird man die zuerst von Ebers [5] angezogene Praeposition nur mit Vorsicht verwenden, denn der Punkt über dem kann sehr wohl als diakritischer Punkt gefasst werden.

Was aber ist die Endung *wtỉ?* — Erman hat kürzlich in seiner Grammatik (§ 295) darauf hingewiesen, dass in der Bildung des Verbaladjectivs die Verba III^{ae} inf. z. T. den Stamm auf endigen lassen. Ich zitiere dafür folgende Beispiele aus den Pyramidentexten :

W/234

Spr nf bȝw-t(ỉ)-f(ỉ) nb

« Zu ihm kommt jeder, der sich umwendet » [6].

P. I/303

ỉwtỉśn nk m kśỉwt(ỉ)śn

« die welche zu dir kommen als solche, welche sich beugen ».

P. I/600 *m bȝw-tỉ-fỉ ỉmtn*

« Nicht sei einer unter euch, der sich zurückzieht ».

1. S. die Zusammenstellung bei Dümichen : Der Grabpalast des Patuamenemap, Tafel XXIII.

2. Diese fehlerhafte (?) Schreibung ist auch in den Pap. Ebers übergegangen. Übrigens wäre es sehr wohl möglich, dass die beiden urspr. verschiedenen Worte *nnśm* und *ỉnśm* schon relativ früh zusammengeworfen wurden.

3. Also eine Schreibung wie für .

4. Cf. Le Page Renouf : Egyptian grammar., p. 41. — Mir scheint der *Pap. Butler* mit dem Fragwort die richtige Lesung zu geben, während der Berliner Pap. irrig dafür das gleichlautende einsetzt, für welches man allerdings nach correcter Orthographie erwartet. Indess wird die Unterscheidung der beiden beregten Formen nur in wenigen Texten consequent durchgeführt. Im grossen und ganzen steht für *ỉ* und *ỉn*, für *ỉn*. Später sind bekanntlich auch und zusammen geworfen.

5. *Z. D. M. G. XXXI*, 467.

6. *Die Emendierung des in liegt auf der Hand.*

Den Verben III^{ae} inf. schliesst sich nun auch das anomale *ndr* an, cf. P. II/799:

ꜣḫ (w) *ndrwtśn* *ꜥk n Ḥntí-ímntíw*

« die Geister, welche deinen Arm für *Ḥ.* ergreifen »

Die phonetische Erklärung dieser Formen ist noch nicht versucht worden. Viell. darf man das *w* auf den Einfluss des 3ten schwachen Radicals 𓄡 zurückführen, dann würde man vielleicht *bꜣ í-wtí-fí* zu lesen haben.

Wie dem aber auch sein mag, eine Vermutung scheint mir sehr naheliegend, dass zwischen dieser *wtí* bildg. bestimmter Verbalklassen und der *wtí* bildg. der sog. Adjectivbildung eine Verwandtschaft oder gar eine Jdentität besteht. Freilich vermisst man bei der Adjectivbildung das Suffix, welches indess kein integrierender Bestandteil dieser Bildung zu sein scheint. Aber hier liegt — darauf möchte ich selbst hinweisen — ein wunder Punkt meiner Beweisführung.

In der That lassen sich eine Reihe von den beregten Adjectivbildungen auf Verben zurückführen. Abgesehen von dem zweifelhaften *wpwtí* (von einem Stamm III^{ae} inf.) und *ḥꜥwtí* (viell. gleichf. von einem Verbum III^{ae} infirmæ) könnte für die anderen Worte *ꜥḥꜣwtí* und *phwtí*, falls nicht *ꜥḥꜣ* als Anomale zu betrachten ist, auch Analogiebildung in Frage kommen. Diese könnte nun insbesondere da massgebend gewesen sein, wo der Stamm auf ein *í* endete, hängt doch möglicherweise das 𓄡 der Verba III^{ae} inf., wie ich oben vermutungsweise hervorhob, mit der *wtí* bildung zusammen. Ich habe dabei Bildungen wie *míwtí* und *ímíwtí* und *íwtí* im Auge, welche nicht verbaler Natur sind. Dagegen ist auch ihnen die verbale Bedeutung eigen, welche bei *íwtí*[1] und *míwtí* durchsichtig ist. Aber auch bei *ímíwtí* liegt wenigstens in den Pyramidentexten der verbale Character noch klar zu Tage, denn an vielen Stellen vertritt unser Wort die Stelle eines Pseudoparticipiums, vgl.

P. II/903 *śmk ímíwtíśn*

« du gehst (indem du) zwischen ihnen [i. e, Isis und Nephthys] (bist)
ebenso *P.* I/253 : *M.* I/474 : *P.* II/1063.

Ueberhaupt scheint mir dieses der Hauptunterschied der *í* und *wtí* bildung zu sein, dass erstere adjectivischen letztere verbalen Character trägt, wie ja auch die hier besprochene Form lediglich von Verben oder Adjectivbildungen abgeleitet wird, während die *í* bildung nur für Substantiva oder Praepositionen gilt. Nehmen wir aber die Identität des Verbaladjectivs und unsrer Bildung an, so werden wir folgerichtig, da ja die *wtí* bildung beim Verbum nur die Ausnahmeform des regelmässigen *tí* ist, auch für

1. Beiläufig möchte ich erwähnen, dass mir *í* ebenso wie die Negativpartikeln *m* und *tm* ein Verbum zu sein scheint. Irre ich nicht, so haben wir in der Stelle *T*/358 *ꜥw(ít)śí(í) írk n íwt mwt m rmṯ mśtí-*(oder viell. *mśtí-*) *ṯw n íwt ítk m rmṯ mśí-ṯw* « ihre (sc. der Göttin) Hände sind bei dir, weil du keine Mutter unter den Menschen hast, welche dich gebiert, weil du keinen Vater unter den Menschen hast, welcher dich gebiert » in *íwt* dem Infinitiv des Negativverbums *í* vor uns.

unsre sogenannte Adjectivbildung auf *tí* formen ahnen. Und in der That lassen sich eine Reihe von solchen Bildg. nachweisen, z. B. *wšbtí* (eigtl. « der Antworter »), die bekannte Bez. der Totenstatuette und zwei Worte, welchen bereits MASPERO[1] ihre rechte Stelle angewiesen hat, wie denn überhaupt der genannte Gelehrte der hier besprochenen Bildung auf der Spur gewesen zu sein scheint. ⲕⲉⲛⲉϕⲓⲧⲏⲥ ist gewiss *Knfti* mit griech. Endg. ⲏⲥ und ebenso ist ⲣⲁϭⲓⲧⲏⲥ auf ⲣⲁϭⲓⲧ + ⲏⲥ zurückzuführen[2]. Für letzteres Wort liegt ausserdem noch in ⲣⲁϩⲧ : ⲣⲁϭⲧ « Wäscher » das kopt. Derivat für *rḫtí* vor. Was übrigens das Verbum ⲣⲱϩⲉ betrifft, so führe ich es nicht auf *rḫt* mit radicalem *t* zurück[3]. Das ⲉ in ⲣⲱϩⲉ ist wie in ⲛⲟⲩϫⲉ, ⲗⲁⲟⲩⲛⲉ, ⲕⲱⲧⲉ zu erklären, viell. ist ein ⲓ am Ende ausgefallen. Das Pseudoparticip. ⲣⲁϭⲉ und der stat. cstr. ⲣⲁϩ (für *rᵉḫ* ?) erinnern ja stark an die Bildg. der IIIᵃᵉ infirmæ, nur der Infin. abs. spricht dagegen Sollte sich aber die Annahme eines ⲓ bestätigen, so würde damit auch die Form rḫ*iwtí* postuliert werden. Diese *tí*bildung glaube ich nun in der gut beglaubigten Form *intí*[4] gefunden zu haben, welche m. E. die Adjectivbildung von *in* darstellt[5].

Beiläufig möchte ich noch kurz ein Wort besprechen, welches möglicherweise in unser Capitel gehört, das rätselhafte (alte Defectivschreibung). Im Ægyptischen wie in andren Sprachen giebt es unter den Eigennamen auch Titelbildungen, vgl. z. B.

P. *Anast. VII* 2/5. Pap. *Rollin*, 204[6].

Pap. *Anast. VII*, Verso/4.

So findet sich auch ein Name *ṯiwtí*[7], welcher in dieselbe Klasse der Eigennamen gehören könnte und viell. die Pleneschreibung des Titels enthält[8].

Zum Schluss sei noch einer *wtí* bildung gedacht, welche mit unsrer Form zusammenhängt, ohne mit ihr identisch zu sein. Es ist die Bildung, welche bislang vor allem durch die Form « geliebt » bekannt war. Der vor längerer Zeit von ERMAN versuchten Erklärung, *mrwtí* sei eine Adjectivbildung von *mrwt* « Liebe » kann ich mich nicht mehr anschliessen, seitdem ich die volle Schreibung dieser Form gefunden zu haben glaube, und zwar in folgender Stelle :

N.

sꜣ pw N. *mrí-wtíw ḥrí nst Gb*

« Ein Sohn ist N.[9] welcher geliebt wird, welcher auf dem Thron des *Gb* sitzt. »

1. *Études égyptiennes*, I/91 Anm. 3.
2. Demot. , var. mit und .
3. S. Steindorff : Kopt. Grammatik § 170.
4. Z. B. in den *Siut*texten.
5. Auch *wᶜtí* « einzig » möchte ich mit einem Fragezeichen hierhersetzen.
6. SPIEGELBERG, *Rechnungen aus der Zeit Setis I.* Tafel I Z. 11 (Im Druck).
7. *L. D.* II/114.
8. Auch der Dämonenname in dem Wortspiel, *T*/336 N. *nᶜw* N *ḥnᶜk nᶜwtí* « es kommt N. mit dir, *Nᶜwtí* » (« Kommender » ?)
9. Zu der Wortstellung vgl. ERMAN, *Gram.*, § 336.

Diese Pleneschreibung *mrii-wti*[1] — *w* ist Masculin — legt es mir sehr nahe, die Form für eine *wti* bildg. des Particip. passivi zu halten[2]. Uebrigens lässt sich dieselbe auch sonst in den Pyramidentexten nachweisen, z. B.

P. I/*162* : *M* I/*412*

N. *hꜣN pw ṯwt śb pw ꜥꜣ, rmnwti śꜣḥ*

« O, N., du bist jener grosse Stern, der vom Orion gestützt wird. »

Also ganz wie beim Part. pass. wird hier das logische Subject verbindungslos angehängt. Ferner citiere ich

P. I/*425*

mꜥbꜣk pw ḥs(ii) wti

« dieser dein ausgezeichneter Speer »

Als einen Nachtrag zu den vorstehenden Ausführungen möchte ich noch einige Worte über die Stadt *Sꜣwt* hinzufügen. M. E. schliesst das kopt. Derivat ⲥⲓⲟⲟⲩⲧ die Annahme eines *t* fem. in dem Prototyp aus. So möchte ich immerhin die Vermutung wagen, dass in jenem Stadtnamen eine *wti* bildg. — activisch oder passivisch — steckt[3], aber weiter möchte ich mit meiner Combination nicht gehen[3].

Habe ich nun die letztere Form richtig als eine *wti* bildung des Part. pass. erklärt, so liegt es nahe, in der ersten Gruppe von Worten, welche sämtlich active Bedtg. haben, *wti* bildungen von Partic. des Activs zu sehen. Da dieses nun wahrscheinlich auf ein endigte, so würde meine obige Vermutung daran einen neuen Halt gewinnen. Von dem Verbum III[ae] inf. *mr* würden sich diese Formen so darstellen :

mriwti « einer, der liebt »
mriiwti « einer, der geliebt wird ».

Fasse ich das Resultat dieser Studie kurz zusammen, so ergiebt sich folgendes. Von einem Verbum kann durch die Endung *ti*[4] ein *nomen agentis* gebildet werden. Ebenso wie nun bei dem vermutl. mit unsrer Bildung identischen Verbaladjectiv der Verba III[ae] infirmæ und gewisser anormaler Verben vor diese Endung ein *w* tritt, bilden auch diese Verbalstämme ihr nomen agentis durch *wti* welches ebenso wie *ti* an das particip. act. tritt. Daneben wird auch von einem partic. passivi eine *wti* form in passivem Sinn abgeleitet. Nach Analogie dieser Formen werden nun die obigen Formen auch von nominalen Stämmen gebildet, und zwar tritt auch hier nach einem die Endung *wti* ein. Was ich dabei im einzelnen geäussert habe, bitte ich mit grösster Vorsicht aufzunehmen, wie ich mir überhaupt bewusst bin, in diesem Versuch mehr Fragen angeregt als gelöst zu haben.

1. Cf. W/532 (*bis*).
2. Vgl. jetzt auch *Sethe* : *Æ. Z.*, 93/112.
3. Die vocaliserte Form *Sꜣwtꜥi* würde für unsre Bildg. von Bedeutung sein.
4. Ob und in welchem Zshg. dieses mit dem von Erman (*Æ. Z.* 92/81) entdeckten Præfix *ti* steht, welches die Zugehörigkeit bezeichnet, wage icht nich zu entscheiden.

LIVRES PARUS

C. Brockelmann, *Lexicon Syriacum auctore* C. Brockelmann, *præfatus est* Th. Nöldeke, in-8°, Berlin, 1894, Reuther und Reichard. — Fasc. 1-2, à 4 marks, 5 fr. le fascicule. — Le Lexique de M. Brockelmann contient tous les mots qui se rencontrent dans les écrivains connus jusqu'à présent. Sont seuls exceptés : 1° les noms propres; 2° les formes dérivées des mots qui tiennent plus de la Grammaire que de la Lexicographie; 3° les nombreuses gloses grecques qui ne se rencontrent que chez Bar-Alî et Bar-Bahlûl; 4° les mots étrangers donnés expressément comme tels. Les matières sont classées par racines, le verbe en tête quand il est usité encore dans l'usage courant, puis ses conjugaisons diverses et les noms qui en dérivent. Le système de vocalisation employé est celui des Jacobites, auquel on a joint la notation nestorienne pour marquer les sons *o* et *e*. Le prix total de l'ouvrage ne dépassera pas 40 marks ou 50 fr.

A. Erman, *Ægyptische Grammatik mit Schrifttafel, Litteratur, Lesestücken und Wörterverzeichnis* (forme le tome XV dela *Porta Linguarum Orientalium*). Berlin, 1894, Reuther et Reichard. Prix: 16 marks ou 20 fr. — M. Erman a pris pour type de l'Égyptien classique les inscriptions et les œuvres littéraires du Moyen-Empire Thébain: il a rejeté dans des annotations placées à la suite de chaque paragraphe les formes particulières aux textes religieux de l'Ancien Empire, aux textes variés du Nouvel Empire Thébain. Le livre est destiné aux commençants, et il a été rédigé de façon à les mener graduellement par les diverses phases du déchiffrement. L'élève étudiera d'abord les paragraphes marqués d'un astérisque puis il en appliquera les éléments à la lecture et à la traduction de la première partie des morceaux choisis : il trouvera au-dessus de chaque forme un numéro qui le renverra au paragraphe où cette forme est traitée. Cette tentative de traduction et les analyses qu'elle nécessite lui donneront occasion de revoir dans le détail toutes les règles qu'il avait apprises, de les confronter et de les coordonner : ce travail fait, il passera à la seconde partie de la Chrestomathie, où les numéros des paragraphes ne sont plus indiqués. Les morceaux choisis sont très corrects et le Glossaire qui les accompagne suffit pour en permettre la traduction complète. — Bien que la Grammaire de M. Erman s'adresse plus spécialement aux débutants, tous les Égyptologues gagneront à la lire et à l'étudier de près : elle renferme, avec plus d'une hypothèse hardie, un grand nombre de faits nouveaux, bien établis, qui lui assurent une valeur durable. G. M.

S. Levi, *Vocabolario Geroglifico-Copto-Ebraico*, vol. VIII, Supplemento II. Torino, 1894, Litografia Salussola. — Prix: 30 fr. — Le second supplément du *Vocabolario* contient plusieurs milliers de mots qui ne se rencontrent pas dans les volumes précédents du même ouvrage. Ce sont les textes des Pyramides qui lui ont fourni le plus gros contingent, et qui le rendent particulièrement précieux. On sait l'importance qu'ils ont pour l'histoire de la langue. Le recensement que M. Levi en a fait et les renvois qu'il a attachés à chacun d'eux font de ce nouveau volume un livre indispensable pour tous les Égyptologues. Ils y trouveront cataloguée toute une partie de la vieille langue qui ne figure ni dans le *Dictionnaire* de Brugsch, ni dans aucun des Lexiques parus jusqu'à présent. C'est un service réel que M. Levi rend à nos études, et dont il faut le remercier sincèrement. G. M.

G. Steindorff, *Koptische Grammatik, mit Chrestomathie, Wörterverzeichnis und Litteratur* (forme le t. XIV de la *Porta Linguarum Orientalium*). Berlin, 1894, Reuther et Reichard. — Prix: 13 m. 20 ou 17 fr. — La Grammaire Copte de Steindorff est comme la suite de la Grammaire hiéroglyphique d'Erman. Elle procède de la même méthode, est imprégnée du même esprit, et s'efforce de montrer par quelles voies les formes de la langue antique en sont arrivées à celles de la langue moderne. Les questions que soulève le passage de l'Égyptien au Copte y sont agitées pour la plupart, sinon toutes résolues. Le terrain sur lequel M. Steindorff s'est aventuré est un terrain presque entièrement vierge : on ne devra point s'étonner si beaucoup de solutions qu'ils donnent ne lui apparaissent à lui-même que comme provisoires. Le dialecte qui a servi de base à ses recherches est le Thébain, et dans le Thébain il a fait un choix parmi les morceaux qui lui ont semblé représenter la forme la plus ancienne ou la plus pure de la langue. Ici encore, les débutants ne seront pas les seuls à bénéficier du travail de M. Steindorff: tous les savants qui s'intéressent au Copte y trouveront des faits et des théories nouvelles qui leur donneront matière à de sérieuses réflexions. G. M.

CHALON-SUR-SAÔNE, IMP. FRANÇAISE ET ORIENTALE DE L. MARCEAU.

Bind this in v 16

INDEX

DES SEIZE PREMIERS VOLUMES

DU

RECUEIL DE TRAVAUX

RELATIFS A

L'ARCHÉOLOGIE ET A LA PHILOLOGIE ÉGYPTIENNES ET ASSYRIENNES

Il aurait été désirable de pouvoir donner aux lecteurs du *Recueil* un *Index* complet des mots et des choses qui sont expliqués ou simplement mentionnés dans ces volumes : le travail ainsi compris est si considérable que tous ceux qui auraient été en état de le mener à bien ont reculé devant l'entreprise. Je me suis borné à faire relever les titres des articles et à les répartir en deux *Tables*, l'une qui contient les matières année par année, selon l'ordre même où elles sont insérées dans chaque fascicule, l'autre qui inscrit derrière le nom de chaque auteur les articles dispersés à travers les années écoulées : M. Chassinat a bien voulu se charger de cette besogne ennuyeuse, et je l'en remercie.

C'est une bonne partie de notre histoire à tous qui se trouve résumée dans ces quelques pages. J'avais vingt-deux ans quand, dans les premiers jours de 1869, mon ami M. Vieweg me proposa d'éditer une Revue qui pût occuper en France la place honorable que la *Zeitschrift* tenait déjà en Allemagne. Le premier numéro paru en 1870, la guerre éclata, et M. de Rougé, reprenant notre œuvre avec l'autorité de son nom et de sa science, substitua au *Recueil* les *Mélanges d'Archéologie Égyptienne et Assyrienne*. Sa mort prématurée ne lui permit point de donner à ce nouveau journal la solidité et la périodicité nécessaires au succès. Lorsque, après une existence languissante, les *Mélanges* furent supprimés en 1878, à l'instigation de l'un des rédacteurs, le temps me parut favorable pour revenir à notre idée première, et M. Vieweg assuma encore à son compte les risques et les frais de l'aventure. L'année 1879 vit compléter le volume commencé en 1869-1870, et, depuis lors, la publication a marché régulière, grâce au dévouement de M. Holzhausen jusqu'à la douzième année, puis grâce au zèle de M. Marceau depuis 1890. Le *Recueil* a conquis lentement sa place dans la science, et je compte bien qu'il la gardera. Il a vu disparaître toute une génération d'Égyptologues et d'Assyriologues, E. de Rougé, Dévéria, Mariette, Fr. Lenormant, Guyard, Amiaud, mais il a publié les premiers travaux de deux ou trois générations nouvelles : Anglais, Allemands, Hollandais, Russes, Scandinaves, tous ont tenu à honneur d'y collaborer avec les Français, et aujourd'hui encore, il y a peu de nos fascicules où l'une ou l'autre des langues comprises par la majorité de nos savants ne soit représentée plus ou moins largement à côté de la nôtre.

G. MASPERO.

*

I

TABLE DES MATIÈRES PAR ANNÉE

PREMIÈRE ANNÉE (1870-1879)

		Pages
1.	Le poème de Pentaour, nouvelle traduction, par M. le vicomte E. DE ROUGÉ (avec une planche chromolithographiée)	1-9
2.	L'expression Mâà-Xerou, par Th. DEVÉRIA	10-18
3.	Études démotiques, § I, par G. MASPERO	18-40
4.	Préceptes de morale extraits d'un papyrus démotique du Musée du Louvre, par P. PIERRET (avec deux planches)	40-46
5.	Le papyrus Mallet, par G. MASPERO (avec six planches)	47-59
6.	Recherches philologiques sur quelques expressions accadiennes et assyriennes, § I, par Fr. LENORMANT	59-62
7.	Sur un nouvel argument chronologique tiré des récits datés des guerres pharaoniques en Syrie et dans les pays voisins, par J. LIEBLEIN	62-69
8.	Stèle de Suti et Har, architectes de Thèbes, par P. PIERRET (avec une planche)	70-72
9.	Des deux yeux du disque solaire, par E. GRÉBAUT	72-87
10.	Varia, § 1-4, par E. GRÉBAUT	87-88
11.	Le papyrus de Luynes, par LEDRAIN (avec une planche)	89-95
12.	Sur un nouvel argument chronologique tiré des récits datés des guerres pharaoniques en Syrie et dans les pays voisins (fin), par J. LIEBLEIN	95-103
13.	Recherches philologiques sur quelques expressions accadiennes et assyriennes, § II, par Fr. LENORMANT	103-107
14.	Un fonctionnaire de la XIIIe dynastie, par E. NAVILLE (avec une planche)	107-112
15.	Des deux yeux du disque solaire (suite), par E. GRÉBAUT	112-131
16.	Le du papyrus Ebers et l'ebenus de Pline, par Victor LORET	132
17.	Petites notes de critique et de philologie, § 1-3, par Karl PIEHL	133-138
18.	Le Souphis II de Manéthon, par F. ROBIOU	138-139
19.	Les récits des récoltes datés dans l'ancienne Égypte comme éléments chronologiques, par J. LIEBLEIN	141-152
20.	Notes sur différents points de grammaire et d'histoire, § A, par G. MASPERO	152-160
21.	La grande inscription de Beni-Hassan, par G. MASPERO	160-180
22.	Une inscription bilingue de Hammourabi, roi de Babylone, par A. AMIAUD (avec une planche)	180-190
23.	Varia, § I-III, par LORET	190-196
24.	Petites notes de critique et de philologie, § 4-12, par Karl PIEHL	196-205

2e ANNÉE (1880)

1.	Du rôle de M préfixe en égyptien, par C. CEUGNEY	1-9
2.	Miscellanea, von Dr Arthur LINCKE	10-13

3. Sur une tablette appartenant à M. Rogers, par G. Maspero (avec deux planches). . . . 13-18
4. Notes assyriologiques, § I-IV, par Stanislas Guyard. 18-21
5. Étude sur quelques arbres égyptiens, § I, par Victor Loret 21-26
5. Petites notes de critique et de philologie, § 13-20, par Karl Piehl 27-32
7. Notes sur différents points de grammaire et d'histoire, § B-C, par G. Maspero. 32
8. L'ambre jaune chez les Assyriens, par J. Oppert. 33-47
9. Le récit de la campagne contre Mageddo sous Thoutmôs III, par G. Maspero. 48-56
10. Les peuples de la mer, confédérés contre l'Égypte, au temps de Méri-en-Phtah, par Félix Robiou. 56-59
11. Étude sur quelques arbres égyptiens, § II, par Victor Loret. 60-65
12. Études chronologiques, § I, par Jacques Krall. 66-70
13. Varia, par G. Maspero (avec deux planches). 70
14. Stèle portant une inscription empruntée au Livre des morts, par Karl Piehl. 71-75
15. Une nouvelle inscription de Hammourabi, roi de Babylone, par J. Menant (avec deux planches). 76-85
16. Ueber ein noch nicht erklärten Königsnamen auf einem Ostrakon des Louvre, von Dr Arthur Lincke 85-89
17. Les antiquités égyptiennes du Musée du Havre, par Victor Loret 89-94
18. Quelques fragments coptes-thébains inédits de la Bibliothèque Nationale, par C. Ceugney 94-105
19. Notes sur quelques points de grammaire et d'histoire, § D-M, par G. Maspero (avec une planche) 105-120
20. Petites notes de critique et de philologie, § 21-30, par Karl Piehl 121-129
21. Sur l'origine d'une des formes du dieu Phtah, par le Dr Parrot (avec une planche). . . 129-133
22. Assyriaca, § V-XIV, par Stanislas Guyard 134-139
23. Le récit de la campagne contre Mageddo sous Thoutmôs III (suite), par G. Maspero. . . 139-150
24. Monuments égyptiens du Musée d'antiquités de Rouen, par Victor Loret. 151-158
25. Rapport sur une mission en Italie, par G. Maspero. 159-199
26. Varia, par G. Maspero 200

3e année (1882)

1. Notice sur un texte hiéroglyphique de Stabel Antar (Spéos Artemidos), par W. Golénischeff. 1-3
2. Notice sur un ostracon hiératique du Musée de Florence, par W. Golénischeff (avec deux planches). 3-7
3. Essai sur le système métrique assyrien, par A. Aurès 8-27
4. Deux inscriptions de Mendès, par Karl Piehl 27-31
5. Dialectes égyptiens, par Auguste Baillet 32-42
6. Les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak, par Victor Loret 43-57
7. Sur un papyrus inédit du British Museum, par W. Pleyte. 57-64
8. Petites notes de critique et de philologie, § 31-36, par Karl Piehl 65 72
9. Le temple d'Apet, par M. de Rochemonteix (avec une planche) 72-86
10. Observation sur une date astronomique du haut Empire égyptien, par F. Robiou 86-102
11. Rapport sur une mission en Italie (suite), par G. Maspero 103-128
12. Les proverbes de Salomon, version copte publiée d'après deux manuscrits faisant partie de la bibliothèque du patriarche copte-jacobite du Caire, par U. Bouriant. 129-147
13. Der Sarkophag des Peṭupep in der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses, von E. von Bergmann 148-152
14. Bemerkungen zu Prof. Dr. Eisenlohr's Ausgabe des Mathematischen Papyrus Rhind, von Graf Schack 152-154
15. Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. Aurès. 155-177
16. La pyramide du roi Ounas, par G. Maspero (avec une planche). 177-224

4e ANNÉE (1883)

1. Fragments de manuscrits thébains du Musée de Boulaq, § I, par U. BOURIANT 1-4
2. Sur différentes formes des mots dérivés, par E. LEFÉBURE. 5-11
3. Dialectes égyptiens (suite), par AUGUSTE BAILLET. 12-20
4. Les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak (suite), par VICTOR LORET. 21-33
5. Ein Denkmal aus den Zeiten Amenophis II par E. VON BERGMANN. 33-38
6. Monuments égyptiens de la collection de Schackenborg, par le comte de SCHACK. . . . 38-40
7. La pyramide du roi Ounas (suite et fin), par G. MASPERO. 41-78
8. Relics from the tomb of the priest-kings at Dayr-el-Baharee, by AMELIA B. EDWARDS. . 79-87
9. Die Aussprache der Negation [illegible] von Dr. A. WIEDEMANN. 87-89
10. Les statuettes funéraires du Musée de Boulaq, par VICTOR LORET. 89-117
11. Petites notes de critique et de philologie § 37-40, par KARL PIEHL 117-124
12. Rapport sur une mission en Italie (suite), par G. MASPERO 125-151
13. Fragments de manuscrits thébains du Musée de Boulaq, § II, par U. BOURIANT. 152-156
14. Note complémentaire sur le [illegible], par VICTOR LORET. 156
15. Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. AURÈS. 157-220

5e ANNÉE (1884)

1. La pyramide du roi Teti, par G. MASPERO (avec deux planches). 1-59
2. Notice des monuments coptes du Musée Boulaq, par U. BOURIANT. 60-70
3. Les statuettes funéraires du Musée de Boulaq (supplément), par VICTOR LORET. 70-76
4. Die Wiener demotische Papyrus Nr. 31, von Dr. J. KRALL. 76-85
5. Les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak (fin), par VICTOR LORET. 85-103
6. Un dernier mot sur les doubles dates du papyrus Ebers, par F. ROBIOU. 103-104
7. Fragments coptes du Nouveau Testament dans le dialecte thébain, par E. AMÉLINEAU. . 104-139
8. Essai sur le système métrique assyrien, par M. AURÈS (suite) (avec six planches). . . . 139-156
9. La pyramide du roi Pepi Ier, par G. MASPERO (avec une planche) 157-198
10. Les canons apostoliques de Clément de Rome, par U. BOURIANT. 199-216

6e ANNÉE (1885)

1. La stèle 5576 du Musée de Boulaq et l'inscription de Rosette, par U. BOURIANT (avec une planche) 1-20
2. Grande inscription de Stabel-Antar (Spéos Artémidos), avec une planche, par W. GOLÉNISCHEFF 20
3. Découverte d'un petit temple à Karnak, par G. MASPERO. 20
4. Le temple d'Apet (suite). par M. DE ROCHEMONTEIX (avec une planche). 21-35
5. Fragments des Actes des Apôtres et des Épîtres de saint Paul et de saint Pierre aux Romains, en dialecte thébain. par G. MASPERO 35-37
6. Rapport sur les fouilles du Fayoum adressé à M. AUGUSTE MARIETTE, par L. VASSALLI. . 37-41
7. A Thèbes, par U. BOURIANT (avec une planche) 41-56
8. Der Kalender des Papyrus Ebers, von J. KRALL. 57-63
9. Neue koptische und griechische Papyrus, von J. KRALL. 63-79
10. Ueber einige demotische Gruppen. von J. KRALL 79-81
11. Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. AURÈS. 81-96
12. Les canons apostoliques de Clément de Rome (suite), par U. BOURIANT. 97-115
13. Die saitische Monumente des Vatikans, von Dr. ALFRED WIEDEMANN 115-124
14. L'ébène chez les anciens Égyptiens, par VICTOR LORET. 125-130

15. Der Sarkophag des Nesschutafnut in der Sammlung ägyptischer Alterthümer des Kaiserhauses, von E. von Bergmann 131-165
16. Voyage d'un moine égyptien dans le désert, par E. Amélineau. 166-194

7e année (1886)

1. Pièces relatives à la découverte du monument de Chalouf, par G. Maspero (avec une planche). 1-8
2. Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. Aurès. 8-15
3. Peut-on trouver encore des mots nouveaux dans la langue copte? Lettre à M. Révillout, par Mgr Bsciai. 15-31
4. Le tombeau d'Am-n-teh et la fonction de 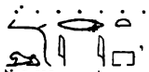 , par Philippe Virey. 32-46
5. Fragments coptes publiés par G. Maspero, § i-iii. 46-48
6. Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. Aurès. 49-82
7. Fragments memphitiques de divers livres inédits de l'Écriture et des Instructions pastorales des Pères de l'Église copte, par U. Bouriant 82-94
8. Revision des listes géographiques de Thoutmôs III, par G. Maspero. 94-101
9. Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens § i-v, par Victor Loret 101-114
10. Petits monuments et petits textes recueillis en Égypte, § 1-25, par U. Bouriant 114-132
11. De l'âge de pierre en Égypte, par Mariette-Bey. 132-140
12. Sur une plaque d'or portant la dédicace d'un temple, par G. Maspero. 140-141
13. Inscription inédite du règne de Thotmès Ier, par E. Grébaut. 142
14. Fragments coptes publiés par G. Maspero, § iv-vi 142-144
15. La pyramide du roi Pépi Ier (suite), par G. Maspero. 145-176
16. Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses, § 1-18, von E. von Bergmann 177-196
17. Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Ancien Testament), par E. Amélineau. 197-217
18. Petite inscription historique en dialecte thébain, copiée à Assouan, par U. Bouriant. . . 218

8e année (1886)

1. On et Onion, par E. Brugsch-Bey (avec 4 planches) 1-9
2. Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Ancien Testament), par E. Amélineau (suite). 10-62
3. Inschriften aus der saïtischen Periode, von Dr. A. Wiedemann 63-69
4. La découverte des statues de Meïdoum, par Daninos-Pacha 69-73
5. A propos de l'article de M. Wiedemann, par le Dr. Karl Piehl. 74-83
6. Les Ilim, par G. Maspero 84-86
7. La pyramide du roi Pepi Ier (suite et fin), par G. Maspero 87-120
8. Textes historiques d'Ibsamboul, par Paul Guieysse. 120-143
9. Zu der sogenannten saïtischen Formel, von Dr. A. Wiedemann 143-150
10. Nouvel esssai de reconstitution, de traduction et d'explication du texte de la troisième tablette de Senkereh, par A. Aurès (avec une planche). 150-158
11. Petits monuments et petits textes recueillis en Égypte, § 26-47, par U. Bouriant. . . . 158-169
12. Deux petits textes provenant de Thèbes, par Philippe Virey (avec une planche). 169-172
13. Einige griechisch-demotische Lehnwörter, von Max Müller 172-178
14. Notes sur différents points de grammaire et d'histoire, § N-O, par G. Maspero 179-192
15. Nummuli, § 1-2, par M. de Rochemonteix (avec une planche). 192-202

9e année (1887)

1. Fragments et documents relatifs aux fouilles de Sân, par A. Mariette. 1-20

2. Die demotische Präformativpartikel ⲁⲙⲉⲧ, von Max Müller 21-26
3. Le tombeau d'un seigneur de Thini dans la nécropole de Thèbes, par Philippe Virey . . 27-32
4. Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses § 1-33, mit Nachtrag, § 1-9, von E. von Bergmann 32-63
5. Lettre à M. le Directeur du *Recueil* en réponse à quelques critiques de M. Oppert, par A. Aurès. 64-80
6. Petits monuments et petits textes recueillis en Égypte § 48-77. par U. Bouriant 81-100
7. Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Ancien Testament), par E. Amélineau (suite). 101-130
8. La stèle de Chalouf, par J. Menant. 131-157
9. Ueber einige Hieroglyphenzeichen, von Max Müller. 157-176
10. Bemerkung über einige Königsnamen von Max Müller 176-177
11. La pyramide de Mirinrî Ier, par G. Maspero. 177-191
12. Observations sur plusieurs points d'un article intitulé « Zu der sogenannten saïtischen Formel », par Karl Piehl 191-196
13. Erklärung, von A. Wiedemann. 196

10e année (1888)

1. La pyramide de Mirinrî Ier (suite), par G. Maspero 1-29
2. Théorie de l'arpentage chez les Assyriens, par A. Aurès 29-50
3. Les fouilles du Delta pendant l'hiver de 1887, par Édouard Naville 50-60
4. Stèle de la façade du grand temple d'Ipsamboul et note sur le signe ou , par Paul Guieysse 60-66
5. Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Ancien Testament), par E. Amélineau (suite). 67-96
6. On the mame , by Rev. G. H. Tomkins 97-98
7. Étude sur les préceptes d'Amenemhât Ier, par E. Amélineau. 99-121
8. The provincial and private Collections of Egyptian Antiquities in Great Britain, by Miss Amelia B. Edwards. 121-133
9. Les carrières de Gebeléïn et le roi Smendès, par Georges Daressy 133-138
10. Remarques et notes § i-xiv, par Georges Daressy. 139-150
11. Essai sur le système métrique assyrien (suite), par A. Aurès 151-168
12. Fragments de la version thébaine de l'Écriture (Ancien Testament), par E. Amélineau (fin). 169-187
13. Les tombeaux d'Assouan, par U. Bouriant 181-198
14. La question des Hérouscha, par Félix Robiou 198-208
15. Le pays d'Alasia, par G. Maspero. 209-210

11e année (1889)

1. La pyramide du roi Mirinrî Ier (fin), par G. Maspero. 1-31
2. Divisions et administration d'une ville égyptienne. par A. Baillet 31-36
3. Étude de la formation des mesures assyriennes de capacité, par A. Aurès. 37-51
4. Inscriptions historiques de Séti Ier, par Paul Guieysse 52-77
5. Sur le système de M. Aurès, par J. Oppert 77-78
6. Remarques et notes § xv-xlv, par G. Daressy 79-95
7. Lettre à M. Maspero sur trois petites trouvailles égyptologiques, par W. Golénischeff . . 96-100
8. Étude sur les préceptes d'Amenemhât Ier (fin), par E. Amélineau. 100-116
9. Fragment de l'Évangile selon saint Matthieu, en dialecte bashmourique, par G. Maspero. 116
10. Le verbe et ses dérivés, par Victor Loret. 117-131
11. Notes de voyage § 1-6, par U. Bouriant. 131-159

12. Revision des textes de la stèle de Chalouf, par G. Daressy 160-171
13. Les textes cunéiformes de la collection de M. de Sarzec transcrits, rétablis en assyrien populaire et traduits par J. Halévy 171-211
14. Tout-ankh-Amen, fils d'Aménophis III, par Victor Loret. 212

12e année (1892)

1. Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ægyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses, § I-XXIV, von E. von Bergmann 1-23
2. Lettre à M. Maspero sur la prononciation et la vocalisation du copte et de l'ancien égyptien, par E. Amélineau 23-47
3. Monuments des VIIIe-Xe dynasties, par A. Baillet. 48-53
4. La pyramide du roi Pépi II, par G. Maspero 53-95
5. Notes de grammaire assyrienne, par A. Amiaud, recueillies et publiées par V. Scheil, O. P. 96-104
6. Une stèle du tombeau d'Anna, par U. Bouriant 105-107
7. Lettre à M. Maspero sur la prononciation et la vocalisation du copte et de l'ancien égyptien (fin), par E. Amélineau. 108-135
8. La pyramide du roi Pépi II (suite), par G. Maspero 136-195
9. L'inscription de la statue B de Goudéa, transcrite par A. Amiaud, publiée par V. Scheil, O. P. 195-209
10. Note sur les fouilles d'Aboukir, par Daninos-Pacha 209-214
11. Deux documents relatifs aux fouilles de Mariette 214-218

13e année (1890)

1. Hymne au Nil, par Paul Guieysse 1-26
2. Études hétéennes § I-III, par J. Ménant (avec une planche). 26-47
3. Petits monuments et petits textes recueillis en Égypte, § 78-88, par U. Bouriant . . . 48-52
4. Etude et explication des divisions tracées sur les règles graduées des statues de Tello, par A. Aurès. 52-61
5. Gleanings from the land of Egypt, § I-II, by A.-H. Sayce. 62-67
6. Sur l'inscription de Zaou, par G. Maspero. 68-71
7. Sur une inscription recueillie en face de Girgèh, par G. Maspero 71-72
8. Une tablette de Tel-Amarna, par V. Scheil, O. P 73-74
9. Une excursion à Bérénice, par W. Golénischeff (avec huit planches) 75-96
10. Lettres de MM. Jaillon et Lemasson à M. Golénischeff au sujet des monuments perses de l'isthme 97-99
11. Stèle de Darius aux environs de Tell el-Maskhoutah, par W. Golénischeff (avec une planche) 99-109
12. Un monument de l'Ancien-Empire par G. Maspero 109-110
13. Une légende de Maqrîzi, par U. Bouriant 110-111
14. Malbrouk dans la musique égyptienne moderne, par Ph. Virey 111-112
15. Monuments égyptiens du Musée de Marseille, par G. Maspero 113-126
16. Amardian or « Protomedic » Tablets in the British Museum, by A.-H. Sayce. 126-131
17. Études hétéennes, § IV, par J. Ménant 131-145
18. Lettre à M. Maspero, à propos de quelques points de son mémoire sur les momies de Deir el-Bahari, par G. Daressy. 145-149
19. Eine koptische Partikel, von Max Müller 149-153
20. Notes de voyages, § 7-12, par U. Bouriant. 153-179
21. Notes de grammaire assyrienne, par A. Amiaud, recueillies et publiées par V. Scheil, O. P. (suite) 180-187

22. Gleanings from the Land of Egypt, § III, by A.-H. SAYCE 187-194
23. Note sur l'article de M. SAYCE, par G. MASPERO 191-191
24. Lettre de M. MENANT à M. MASPERO sur une découverte faite à Jérusalem 194-197
25. Le champ des Souchets, par V. LORET 197-201
26. Une stèle de Théni, par Georges LEGRAIN 201-202
27. Canalizing the Cataract, by E.-C. WILBOUR 202-203
28. Notes sur l'article de M. WILBOUR, par G. MASPERO 203-204

14e ANNÉE (1893)

1. Étude sur la formation des mesures itinéraires et des mesures agraires dans le système métrique assyrien, par A. AURÈS 1-10
2. Les papyrus magiques 3237 et 3239 du Louvre, par E. CHASSINAT (avec une planche) . . 10-17
3. Ein Hieroglyphenzeichen, von MAX MÜLLER 18-20
4. Notes et remarques, § XV-LIX, par G. DARESSY 20-38
5. Varia, § I-II, von W. SPIEGELBERG 39-43
6. The Hittite Inscriptions of Cappadocia and their Decipherment, by A.-H. SAYCE 43-53
7. Textes recueillis dans quelques collections particulières, § I, par G. LEGRAIN 54-66
8. Notes de voyages, § 13-16, par U. BOURIANT 67-74
9. Pre-Hellenic Monuments of Cappadocia, § I-II, by RAMSAY and HOGARTH (avec 6 planches) 74-94
10. Note additionnelle sur les tombeaux d'Assouan, par V. SCHEIL, O. P. 94-96
11. Notes sur quelques passages de la stèle de Kouban, par Ph. VIREY 96-99
12. Les deux stèles de Zohâb, par J. DE MORGAN et V. SCHEIL, O. P 100-106
13. La racine par V. LORET 106-120
14. De l'expression 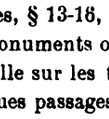 , par A. MORET 120-123
15. Note sur l'expression vannique *Gunusâ haubi*, par V. SCHEIL, O. P. 124
16. La pyramide du roi Pépi II (fin), par G. MASPERO 125-152
17. La stèle de Kel-i-chin, par J. DE MORGAN et V. SCHEIL, O. P. 153-160
18. Étude sur les inscriptions hétéennes, § I-II, par Aug. BAILLET 161-164
19. Notes et remarques, § LIII-LXXXVI, par G. DARESSY 165-185
20. Sur une formule du Livre des Pyramides, par G. MASPERO 186-193
21. Note sur la lecture d'un signe d'époque ptolémaïque, par E. CHASSINAT 193-198

15e ANNÉE (1893)

1. Textes recueillis dans quelques collections particulière, § I (suite), par Georges LEGRAIN. 1-20
2. The Decipherment of the Hittite Inscriptions, by A.-H. SAYCE 21-32
3. Eine Hieroglyphe, von W. MAX MÜLLER 32-36
4. Tombeaux et stèles-limites de Hagi-Qandil, par G. DARESSY (avec une planche) 36-62
5. Inscription de Naram-sin, par V. SCHEIL, O. P. (avec une planche) 62-64
6. Note sur le bas-relief de Naram-sin, par G. MASPERO 65-66
7. Varia, § III-IV, von WILHELM SPIEGELBERG 67-69
8. Le nombre géométrique de Platon, par A. AURÈS 69-84
9. Sur deux stèles récemment découvertes, par G. MASPERO 84-86
10. Nouvelle inscription de Shargani, par V. SCHEIL, O. P. 86-87
11. Extrait d'une lettre de M. GOLÉNISCHEFF, sur ses dernières découvertes 87-89
12. Pre-Hellenic Monuments of Cappadocia, § III-V, by RAMSAY and HOGARTH (avec trois planches) 89-97
13. Le roi Nehasi, par ÉDOUARD NAVILLE 97-101
14. Sur l'arbre Nârou, par VICTOR LORET 102
15. Sur le pays de Sitou, par G. MASPERO 103-104

16. Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens, § VI-IX, par VICTOR LORET 105-130
17. Amenemḥā III et les sphinx de « Sân », par W. GOLÉNISCHEFF (avec planches) 131-136
18. Une tablette palestinienne cunéiforme, par V. SCHEIL, O. P. 137-138
19. Inscription de Ramman-nirari Ier, par V. SCHEIL, O. P. 138-140
20. Varia, § V-VII, von WILHELM SPIEGELBERG 141-145
21. Die Lesung des Gewichtes 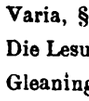 , von W. SPIEGELBERG 145-146
22. Gleanings from the Land of Egypt, § IV, by A.-H. SAYCE 147-148
23. Bas-relief avec inscription de Sennachérib, par V. SCHEIL, O. P. 148-149
24. Statues de basse époque du Musée de Gizéh, par G. DARESSY 150-162
25. L'atour et le schène, par ISODORE LÉVY 162-172
26. Sur deux stèles d'Abydos au nom de Takellothis Ier, par AL. BARSANTI 172-174
27. Note additionnelle, par G. DARESSY 174-175
28. L'inscription hiéroglyphique d'Ak-Hissar, par V. SCHEIL, O. P 175-176
29. Notes de voyage, § 17-20, par U. BOURIANT 176-189
30. A travers la vocalisation égyptienne, § I-III, par G. MASPERO 189-196
31. Textes égyptiens divers du Musée de Constantinople, par V. SCHEIL, O. P 197-199
32. Le nom égyptien de l'alun, par V. LORET 199-200
33. Le scarabée de Kirgipa, par G. MASPERO 200

16e ANNÉE (1894)

1. Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens, § VIII-XII, par V. LORET 1-14
2. Monuments égyptiens de la collection Dugas, par ALEX. MORET (avec trois planches) . . 14-23
3. Demotische Miscellen, § I-III, von W. SPIEGELBERG 24-26
4. Varia, § VIII-XIV, von W. SPIEGELBERG 26-32
5. Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § I-IV, par V. SCHEIL, O. P 32-37
6. Note sur un groupe hiéroglyphique de basse époque, par V. LORET 37-41
7. Notes et remarques, § LXXXVII-CVIII, par G. DARESSY 42-60
8. Textes recueillis dans quelques collections particulières, § II, par G. LEGRAIN 60-63
9. Ostraca hiératiques du Louvre, par W. SPIEGELBERG 64-67
10. Papyrus inédits du Louvre, par W. SPIEGELBERG 68-74
11. Johannes Dümichen, par W. SPIEGELBERG 74-77
12. A travers la vocalisation égyptienne, § IV-VI, par G. MASPERO 77-90
13. Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § V, par V. SCHEIL, O. P. 90-92
14. Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens, § XIII-XVI, par V. LORET 92-102
15. Sur un fragment de papyrus gréco-copte, par VICTOR LORET 103
16. Le nom d'épervier du roi Sozir au Sinaï, par GEORGES BÉNÉDITE 104
17. Le livre de protéger la barque divine, par E. CHASSINAT 105-122
18. Notes et remarques, § CVII-CXXI, par G. DARESSY 123-133
19. = Ꝑ = 'Ιάϝοvες par J. LIEBLEIN 133-134
20. Études de Droguerie égyptiennes, § I-II, par V. LORET 134-162
21. Scène d'initiation aux mystères d'Isis sur un relief crétois, par ANDRÉ JOUBIN (avec une planche) 162-166
22. Une statue du dieu Set, par G. LEGRAIN 167-169
23. Gleanings from the Land of Egypt, § V-VI, by A.-H. SAYCE 169-176
24. Stèle de Bêl-Harran-Bêl-utsur, par V. SCHEIL, O. P. 176-182
25. Nachtrag, von W. SPIEGELBERG 182-183
26. Extrait d'une lettre du P. SCHEIL 184-185
27. Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes, § VI-X, par V. SCHEIL, O. P. 186-190
28. Eine neue Art der Nominalbildung, von W. SPIEGELBERG 191-197

II

TABLE DES MATIÈRES PAR NOMS D'AUTEUR

E. AMÉLINEAU. — Fragments coptes du Nouveau Testament dans le dialecte thébain, IV, 104-139;
Voyage d'un moine égyptien dans le désert, VI, 166-194;
Fragments de la version thébaine de l'Ecriture (Ancien Testament), VII, 197-217; VIII, 10-52; IX, 101-130; X, 67-96, 169-181;
Étude sur les préceptes d'Amenemhât Ier, X, 99-121, XI, 100-116;
Lettre à M. Maspero sur la prononciation et la vocalisation du copte et de l'ancien égyptien, XII, 23-47, 108-135.

A. AMIAUD. — Une inscription bilingue de Hammourabi, roi de Babylone, I, 180-190.
Notes de grammaire assyrienne, recueillies et publiées par V. Scheil, O. P., XII, 93-104; XIII, 180-187;
L'inscription de la statue B de Goudéa, transcrite par A. Amiaud et publiée par V. Scheil, O. P., XII, 195-209.

A. AURÈS. — Essai sur le système métrique assyrien, III, 8-27, 155-177; IV, 157-220; V, 139-156, VI, 81-96; VII, 8-15, 49-82; X, 157-168.
Nouvel essai de reconstitution, de traduction et d'explication du texte de la troisième tablette de Senkereh, VIII, 150-158.
Lettre à M. le Directeur du *Recueil* en réponse à quelques critiques de M. Oppert, IX, 64-80.
Théorie de l'arpentage chez les Assyriens, X, 29-50.
Étude de la formation des mesures assyriennes de capacité, XI, 37-51.
Étude et explication des divisions tracées sur les règles graduées des statues du Tello, XIII, 52-61.
Étude sur la formation des mesures itinéraires et des mesures agraires dans le système métrique assyrien, XIV, 1-10.
Le nombre géométrique de Platon. XV, 69-84.

Auguste BAILLET. — Dialectes égyptiens, III, 32-42; IV, 12-20.
Divisions et administration d'une ville égyptienne. XI, 31-36.
Monuments des VIIIe-Xe dynasties, XII, 48-53.
Étude sur les inscriptions hétéennes, § i-ii, XIV, 161-164.

Alexandre BARSANTI. — Sur deux stèles d'Abydos au nom de Takellothis Ier, XV, 172-174.

Georges BÉNÉDITE. — Le nom d'épervier du roi Sozir au Sinaï, XVI, 104.

E. von BERGMANN. — Der Sarkophag des Petupep in der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses, III, 148-152.
Ein Denkmal aus den Zeit Amenophis II, IV, 33-38.
Der Sarkophag des Nesschutafnut in der Sammlung ägyptischer Alterthümer Kaiserhauses, VI, 131-165.
Inschriftliche Denkmäler der Sammlung ägyptischer Alterthümer des österreichischen Kaiserhauses § 1-18, VII, 177-196; § 1-33 mit Nachtrag, § 1-9, IX, 32-63; § i-xxiv, XII, 1-23.

Urbain BOURIANT. — Les proverbes de Salomon, version copte publiée d'après deux manuscrits faisant partie de la bibliothèque du patriarche copte-jacobite du Caire, III, 129-147;
Fragments de manuscrits thébains du Musée de Boulaq, § i, IV, 1-4; § ii, IV, 152-156;

Notice des monuments coptes du Musée de Boulaq, V, 60-70.
Les canons apostoliques de Clément de Rome, V, 189-216; VI, 87-115.
La stèle 5376 du Musée de Boulaq et l'inscription de Rosette, VI, 1-20.
A Thèbes, VI, 41-56.
Fragments memphitiques de divers livres inédits de l'Écriture et des Instructions pastorales des Pères de l'Eglise copte, VII, 82-94.
Petits monuments et petits textes recueillis en Egypte, § 1-25, VII, 114-132; § 26-47, VII, 158-169; § 48-77 IX, 81-100; § 78-88, XIII, 48-52.
Petite inscription historique en dialecte thébain, copiée à Assouan, VII, 218.
Les tombeaux d'Assouan, X, 181-198;
Notes de voyage, § 1-6, XI, 131-159; § 7-12, XIII, 153-179; § 13-16, XIV, 67-74; § 17-20, XV, 176-189.
Une stèle du tombeau d'Anna, XII, 105-107.
Une légende de Maqrîzi, XIII, 110-111.
EMILE BRUGSCH-BEY. — On et Onion, VIII, 1-9.
Mgr BSCIAI. — Peut-on trouver encore des mots nouveaux dans la langue copte? Lettre à M. Revillout, VII, 15-31.
C. CEUGNEY. — Du rôle de m préfixe en égyptien, II, 1-9.
Quelques fragments coptes-thébains inédits de la Bibliothèque Nationale, II, 94-105.
E. CHASSINAT. — Les papyrus magiques 3237 et 3239 du Louvre, XIV, 10-17.
Note sur la lecture d'un signe d'époque ptolémaïque, XIV, 193-198.
Le Livre de protéger la barque divine, XVI, 105-122.
DANINOS-PACHA. — La découverte des statues de Meïdoum, VIII, 69-73.
Note sur les fouilles d'Aboukir, XII, 209-214.
GEORGES DARESSY. — Les carrières de Gebeleïn et le roi Smendès, X, 133-138.
Remarques et notes § I-XIV, X, 139-150; § XV-XLV, XI, 79-95; § XV-LIX, XIV, 20-38; § LIII-LXXXVI, XIV, 165-185; § LXXXVII-LVIII, XVI, 42-60; § CVII-CXXI, XVI, 123-133[1].
Revision des textes de la stèle de Chalouf, XI. 160-171.
Lettre à M. Maspero, à propos de quelques points de son mémoire sur les momies de Deir el-Bahari, XIII, 145-149.
Tombeaux et stèles-limites de Hagi-Qandil, XV, 32-62.
Statues de basse époque du Musée de Gizeh, XV, 150-162.
Note additionnelle, XV, 174-175.
TH. DEVÉRIA. — L'expression Mââ-Xerou, I, 10-18.
AMELIA B. EDWARDS. — Relics of the Tomb of the Priest-kings at Dayr-el-Baharee, IV, 79-87.
The provincial and private Collections of Egyptian antiquities in Great Britain, X, 121-133.
W. GOLÉNISCHEFF. — Notice sur un texte hiéroglyphique de Stabel antar (Spéos Artémidos), III, 1-3.
Notice sur un Ostracon hiératique du Musée de Florence, III, 3-7.
Grande inscription de Stabel Antar (Spéos Artemidos); VI, 20.
Lettre à M. Maspero, sur trois petites trouvailles égyptologiques, XI, 96-100.
Une excursion à Bérénice, XIII, 75-96.
Stèle de Darius aux environs de Tell el-Maskhoutah, XIII, 99-109.
Extrait d'une lettre de M. Golénischeff sur ses dernières découvertes, XV, 87-89.
Amenemhâ III et les sphinx de « Sân », XV, 131-136.
E. GRÉBAUT. — Des deux yeux du disque solaire, I, 72-87, 112-131.
Varia, § 1-4, I, 87-88.
Inscription inédite du règne de Thotmès Ier, VII, 142.
PAUL GUIEYSSE. — Textes historiques d'Ibsamboul, VIII, 120-143.
Stèle de la façade du grand temple d'Ibsamboul et note sur le signe ou , X, 60-66.

1. Les indications qui se répètent répondent aux numéros mêmes que M. Daressy a donnés aux notes diverses dont ses articles se composent.

Inscriptions historiques de Séti Ier, XI, 52-77.
Hymne au Nil, XVI, 1-26.
STANISLAS GUYARD. — Notes assyriologiques, § I-IV, I, 18-21; § V-XIV, II, 134-139.
J. HALÉVY. — Textes cunéiformes de la collection de M. de Sarzec, transcrits, rétablis en assyrien populaire et traduits, XI, 171-211.
HOGARTH (et RAMSAY). — Pre-Hellenic Monuments of Cappadocia, § I-II, XIV, 74-94; § III-V, XV, 89-97.
JAILLON (et LEMASSON). — Lettres de MM. JAILLON et LEMASSON à M. GOLÉNISCHEFF au sujet des monuments de l'Isthme, XIII, 97-99.
ANDRÉ JOUBIN. — Scènes d'initiation aux mystères d'Isis sur un relief crétois, XVI, 162-166.
JACQUES KRALL. — Études chronologiques, § I-II 66-70.
Die Wiener demotische Papyrus Nr. 31, V, 76-85.
Der Kalender des Papyrus Ebers, VI, 57-63.
Neue koptische und griechische Papyr., VI, 63-79.
Ueber einige demotische Gruppen, VI, 79-81.
LEDRAIN. — Le papyrus de Luynes, I, 89-95.
E. LEFÉBURE. — Sur différentes formes des mots dérivés, IV, 5-11.
G. LEGRAIN. — Une stèle de Théni, XIII, 201-202.
Textes recueillis dans quelques collections particulières, § I, XIV, 54-66, XV, 1-20; § II, XVI, 60-63;
Une statue du dieu Set, XVI, 167-169.
LEMASSON (et JAILLON). — Lettres de MM. JAILLON et LEMASSON à M. GOLÉNISCHEFF au sujet des monuments de l'Isthme, XIII, 97-99.
FR. LENORMANT. — Recherches philologiques sur quelques expressions accadiennes et assyriennes, § I, I, 59-62; § II, I, 103-107.
ISODORE LÉVY. — L'atour et le schène, XV, 162-172.
J. LIEBLEIN. — Sur un nouvel argument chronologique tiré des récits datés des guerres pharaoniques, en Syrie et dans les pays voisins, I, 62-69, 95-103.
Les récits des récoltes datés dans l'ancienne Égypte comme éléments chronologiques, I, 141-154.
= = Ἰάϝονες, XVI, 133-134.
ARTHUR LINCKE. — Miscellanea, II, 10-13.
Ueber ein noch nicht erklärten Königsnamen auf einem Ostrakon des Louvre, II, 85-89.
VICTOR LORET. — Le du papyrus Ebers et l'ebenus de Pline, I, 132.
Varia, § I-III, I, 190-196.
Étude sur quelques arbres égyptiens, § I, II, 21-26; § II, II, 60-65.
Les antiquités égyptiennes du Musée du Havre, II, 89-94.
Monuments égyptiens du Musée d'antiquités de Rouen, II, 151-158.
Les fêtes d'Osiris au mois de Khoiak, III, 43-57; IV, 21-33; V, 85-103.
Les statuettes funéraires du Musée de Boulaq, IV, 89-117.
Note complémentaire sur le , IV, 156.
Les statuettes funéraires du Musée de Boulaq (supplément), V, 70-76.
L'ébène chez les anciens Égyptiens, VI, 125-130.
Recherches sur plusieurs plantes connues des anciens Égyptiens, § I-V, VII, 101-114; § VI-IX, XV, 105-130; § VIII-XII, XVI, 1-14; § XIII-XVI, XVI, 92-102.
Le verbe et ses dérivés, XI, 117-131.
Tout-ankh-Amen, fils d'Aménophis III, XI, 212.
Le champ des Souchets, XIII, 197-201.
La racine , XIV, 106-120.
Sur l'arbre Nârou, XV, 102.
Le nom égyptien de l'alun, XV, 199-200.
Note sur un groupe hiéroglyphique de basse époque, XVI, 37-41.
Sur un fragment de papyrus gréco-copte, XVI, 103.
Études de droguerie égyptienne, § I-II, XVI, 134-162.

AUGUSTE MARIETTE-BEY. — De l'âge de pierre en Égypte, VII, 132-140.
Fragments et documents relatifs aux fouilles de Sân, IX, 1-20.
Deux documents relatifs aux fouilles de Mariette, XII, 214-218.
G. MASPERO. — Études démotiques, § I, I, 18-40.
Le papyrus Mallet, I, 47-59.
Notes sur différents points de grammaire et d'histoire, § A, I, 152-160; § B-C, II, 32; § D-M, II, 105-120; § N-O, VIII, 179-192.
La grande inscription de Beni-Hassan, I, 160-180.
Sur une tablette appartenant à M. Rogers, II, 13-18.
Le récit de la campagne contre Mageddo sous Thoutmôs III, II, 48-56; II, 139-150.
Varia, II, 71-75; III, 200.
Rapport sur une mission en Italie, II, 159-199; III, 105-128; IV, 125-151.
La pyramide du roi Ounas, III, 177-224; IV, 41-78.
La pyramide du roi Téti, V, 1-59.
La pyramide du roi Pépi Ier, V, 157-198; VII, 145-176; VIII, 87-120.
La pyramide du roi Mirinrî Ier, IX, 177-191; X, 1-29; XI, 1-31.
La pyramide du roi Pépi II, XII, 53-95; X, 136-195; XV, 125-152.
Découverte d'un petit temple à Karnak, VI, 20.
Fragments des Actes des Apôtres et des Épîtres de saint Paul et de saint Pierre aux Romains, en dialecte thébain, VI, 35-37.
Pièces relatives à la découverte du monument de Chalouf, VII, 1-8.
Fragments coptes, § I-III, VII, 46-48; § IV-VI, VII, 142-144.
Revision des listes géographiques de Thoutmôs III, VII, 94-101.
Sur une plaque d'or portant la dédicace d'un temple, VII, 140-141.
Les Ilim, VIII, 84-86.
Le pays d'Alasia, X, 109-110.
Fragment de l'Évangile selon saint Matthieu, en dialecte bashmourique, XI, 116.
Sur l'inscription de Zaou, XIII, 68-71.
Sur une inscription recueillie en face de Girgéh, XIII, 71-72.
Un monument de l'Ancien-Empire, XIII, 109-110.
Monuments égyptiens du Musée de Marseille, XIII, 113-126.
Note sur l'article de M. Sayce, XIII, 191-194.
Notes sur l'article de M. Wilbour, XIII, 203-204.
Sur une formule du Livre des Pyramides, XIV, 186-193.
Note sur le bas-relief de Naramsin, XV, 65-66.
Sur deux stèles récemment découvertes, XV, 84-86.
Sur le pays de Sîtou, XV, 103-104.
A travers la vocalisation égyptienne, § I-III, XV, 189-196; § IV-VI, XVI, 77-90.
Le scarabée de Kirgipa, XV, 200.
J. MENANT. — Une nouvelle inscription de Hammourabi, roi de Babylone, II, 76-83.
La stèle de Chalouf, IX, 131-157.
Études hétéennes, § I-III, XIII, 26-47; § IV, XIII, 131-145.
Lettre à M. Maspero, sur une découverte faite à Jérusalem, VIII, 194-197.
J. DE MORGAN et V. SCHEIL, O. P. — Les deux stèles de Zohâb, XIV, 100-106.
La stèle de Kél-i-chin, XIV, 153-160.
A. MORET. — De l'expression 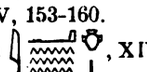 , XIV, 120-123.
Les monuments égyptiens de la collection Dugas, XVI, 14-23.
W. MAX MÜLLER. — Einige griechisch-demotische Lehnwörter, VIII, 172-178.
Die demotische Präformativpartikel ⲙⲉⲧ, IX, 21-26.
Ueber einige Hieroglyphenzeichen, IX, 157-176.
Bemerkung über einige Königsnamen, IV, 176-177.
Eine koptische Partikel, XIII, 149-153.
Ein Hieroglyphenzeichen, XIV, 18-20.
Eine Hieroglyphe, XV, 32-36.

EDOUARD NAVILLE. — Un fonctionnaire de la XIIIe dynastie, I, 107-112.
Les fouilles du Delta pendant l'hiver de 1887, X, 50-60.
Le roi Nehasi, XV, 97-101.
J. OPPERT. — L'ambre jaune chez les Assyriens, II, 33-47.
Sur le système de M. Aurès, XI, 77-78.
PARROT. — Sur l'origine d'une des formes du dieu Phtah, II, 129-133.
KARL PIEHL. — Petites notes de critique et de philologie, § 1-3, I, 134-138 ; § 4-11, I, 196-205 ; § 13-2. II, 27-32 ; § 21-30, II, 121-129 : § 31-36, III, 65-72 ; § 37-40, IV, 117-124.
Stèle portant une inscription empruntée au Livre des morts, II, 71-75.
Deux inscriptions de Mendès, III, 27-31.
A propos de l'article de M. Wiedemann, VIII, 74-83.
Observations sur plusieurs points d'un article intitulé « Zu der sogenannten saitischen Formel », IX, 191-196.
PAUL PIERRET. — Préceptes de morale extraits d'un papyrus démotique du Musée du Louvre, I, 48-46.
Stèle de Suti et Har, architectes de Thèbes, I, 70-72.
W. PLEYTE. — Sur un papyrus inédit du British Museum, III, 57-64.
RAMSAY et HOGARTH. — Pre-Hellenic Monuments of Cappadocia, § II, XIV, 74-94 ; § III-V, XV, 89-97.
F. ROBIOU. — Le Souphis II de Manéthon, I, 138-139.
Les peuples de la mer confédérés contre l'Egypte, au temps de Meri-en-Phtah, II, 56-69.
Observation sur une date astronomique du haut Empire égyptien, III, 86-102.
Un dernier mot sur les doubles dates du papyrus Ebers, V, 103-104.
La question des Herouscha, X, 198-208.
M. DE ROCHEMONTEIX. — Le temple d'Apet, III, 72-86; VI, 21-35.
Nummuli § I-II, VIII, 192-202.
E. DE ROUGÉ. — Le poème de Pentaour, nouvelle traduction, I, 1-9.
A.-H. SAYCE. — Gleanings from the Land of Egypt, § I-II, XIII, 62-67; § III, XIII, 189-191; § IV, XV, 147-148, § V-VI, XVI, 169-176.
Amardian or «Protomedic » Tablets in the British Museum, XIII, 126-131.
The Hittite Inscriptions of Cappadocia and their Decipherment, XIV, 43-53.
The Decipherment of the Hittite Inscriptions, XV, 21-32.
Cte DE SCHACK. — Bemerkung zu Prof. Dr. Eisenlohr's Ausgabe des Mathematischen Papyrus Rhind, III, 152-154;
Monuments égyptiens de la collection de Schackenborg, IV, 38-40.
V. SCHEIL, O. P. — Notes de grammaire assyrienne, par AMIAUD, recueillies par V. SCHEIL, O. P., XII, 96-104; XIII, 180-187.
L'inscription de la statue B de Goudéa, transcrite par A. AMIAUD, publiée par V. SCHEIL, O. P., XII, 195-209.
Une tablette de Tel Amarna, XIII, 73-74.
Note additionnelle sur les tombeaux d'Assouan, XIV, 94-96.
Note sur l'expression vannique *gunusâ haubi*, XV, 124.
Inscription de Naram-sin, XIV, 62-64.
Nouvelle inscription de Shargani, XV, 86-87.
Une tablette palestinienne cunéiforme, XV, 137-138.
Inscription de Ramman-nirari Ier, XV, 138-140.
Bas-relief avec inscription de Sennachérib, XV, 148-149.
L'inscription hiéroglyphique d'Ak-Hissar, XV, 175-176.
Textes égyptiens du Musée de Constantinople, XV, 197-199.
Notes d'épigraphie et d'archéologie assyriennes § I-IV, XVI, 32-37; § V, XI, 90-92; VI-X, XVI, 186-190.
Stèle de Bêl-Harran-Bêl-utsur, XVI, 176-182.
Extrait d'une lettre du P. Scheil, XVI, 184-185.